UNIVERSITÉS DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE
13, RUE DE LA SORBONNE - 75257 PARIS CEDEX 05
TEL : 01 40 46 30 27 - FAX : 01 40 46 30 44

Inv.

SIGB

Sibil 1441 339

SU

Cote HFB 34 in-4°

1153374467

H.F. b. 34.

IVGEMENT
DE TOVT
CE QVI A ESTE' IMPRIME'
CONTRE
LE CARDINAL MAZARIN,

Depuis le ſixiéme Ianuier, iuſques à la Declaration du premier Auril mil ſix cens quarante neuf.

Ex bibliotheca Domus Sti Caroli pavis.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Ancien fonds

L'IMPRIMEVR
AV FAVORABLE LECTEVR.

AYANT *appris de Sainct-Ange, que Maſcurat luy auoit dit vne infinité de belles choſes, & de curieuſes remarques, non moins ſur les libelles du temps, que ſur les actions du Cardinal Mazarin; ie l'ay fait prier par nos amis communs, de les vouloir coucher par écrit, autant que ſa memoire beaucoup debilitée par ſon aage luy pourroit permettre. Il m'a doncque fait le plaiſir d'y trauailler, quoy qu'aſſez lentement: & comme mes Preſſes ſont toûiours engagées à diuerſes compoſitions, il m'a eſté impoßible de te donner celles-cy de Maſcurat, ſi promptement que toy & moy l'aurions bien deſiré. C'eſt außi la ſeule faute que ie te ſupplie de me vouloir pardonner; car pour ce qui eſt de ces dialogues, ie ſuis tres-aſſeuré que la lecture ne t'en déplaira pas, & que tu ſeras également ſatisfait de la compoſition de Maſcurat, & de mon impreſſion.*

Vnde possum scire, quantum aduersus ignominiam, & infamiam, odiúmque populare constantiæ habeas, si inter plausus seneſcis, si te inexpugnabilis, & inclinatione quadam mentium, pronus fauor sequitur.

Seneca de prouidentia, cap. 4.

IVGEMENT
DE TOVT
CE QVI A ESTE' IMPRIME'
CONTRE LE CARDINAL MAZARIN,

Depuis le ſixiéme Ianuier, iuſques à la Declaration du premier Auril mil ſix cens quarante neuf.

SAINCT-ANGE, *Libraire.*
MASCVRAT, *Imprimeur.*

SAINCT-ANGE, Bon Dieu eſt-ce vn Lutin que ie voy au coin de cette ruë, vn Spectre, vn Phantoſme, ou Maſcurat ? Dieu te garde cher amy Maſcurat.

Maſcurat, Et toy auſſi Sainct-Ange, que veut dire ton retour en cette ville, & pourquoy as-tu quitté celle d'Aix, où tu m'auois dit de vouloir prendre femme pour t'y eſtablir, en ſeruant touſiours mon Compere le ſieur Iean Roize ?

S. Tu peux bien deuiner que c'eſt vn effet de mon humeur boüillante & precipitée. Le iour de Sainct Sebaſtien que cette belle hemée arriua à la Place des Preſcheurs, ie tiray vn coup de Fuzil, lequel bleſſa mal-heureuſement vn Officier du Comte d'Alaiz, & ſur la crainte que i'ay eu d'en eſtre recherché, il m'a fallu tirer mes chauſſes, & quitter Maiſtre &

Maiſtreſſe, amours & amourettes, pour ſauuer le moule du pourpoinct. Mais toy, que fais-tu ſi matin au coin d'vne ruë, affublé de ton lange, comme ces Rentrayeurs de manteaux qui ſont maintenant à l'armée de Ville-Iuifue.

M. Il y a plus d'vne heure que i'attens la *Declaration de la Paix*, laquelle à mon aduis doit eſtre de fort bon debit.

S. Crois-tu qu'elle ſoit de meilleure vente que le *Courrier François*, que l'on clabaude tous les Vendredis matins de ſi bonne heure.

M. Il y a bien de l'apparence, car ce Courrier de nouuelle erection, eſt aſſez mal informé de tout ce qui ſe fait à Paris; & pour le dehors, ſi *la Gazette* & le *Courrier de Sainct Germain* ne ſuppleoient tellement quellement à ſes defauts, & oubliances, nous n'en ſçaurions rien du tout.

S. Mais pourquoy d'Autheur & Imprimeur que tu eſtois, exerces tu maintenant l'office de Colporteur.

M. Mon enfant, ie reſſemble quaſi à ce *Iodocus*, qui ſe diſoit Maiſtre és ſept Arts Liberaux, & qui toutesfois mourut de faim dans la ville de Rome, où i'ay leu & copié ſon Epitaphe en ces propres termes, leſquels ie m'aſſeure ne te ſeront pas deſagreables,

Hîc iacet Iodocus
Qui fuit Romæ coquus,
Magiſter in artibus,
Et Doctor in Partibus;
Et de gratia ſpeciali
Mortuus in Hoſpitali.

Car encore que ie pratique trois meſtiers bien differents, ie ne laiſſe pas d'auoir beaucoup de peine à viure : Autresfois que le pain ne valoit que vingt ſols, ie me contentois de la profeſſion d'Imprimeur; quand il en a valu quarante, i'ay eu recours à celle d'Autheur, laquelle i'auois autresfois pratiquée auec aſſez d'applaudiſſement, en defendant Monſieur Renaudot, qui m'auoit fait le Proto de ſon Imprimerie, contre les Medecins de Paris; & le meſme pain eſtant monté à vn eſcu, ie me ſuis encore ſeruy du meſtier de Colporteur, afin d'imprimer ce que ie compoſe, & de vendre ce que i'imprime.

S. Parbleu i'ay bien entendu parler dans le Cardinal le Moine, où i'ay fait mes eſtudes iuſques à la ſeconde incluſiuement, d'vn certain Cuiſtre qui deuint grand perſonnage en faiſant trois meſtiers tous enſemble, & ſi ie ne me trompe, le bon homme Crucé prit occaſion d'en compoſer ce diſtique,

Ilias in genibus, ſpumat manus vna lebetem,
Vna veru verſat, tres agit ille viros.

Mais comme tes trois meſtiers ſont bien differents de ceux-là, auſſi ne puis-ie pas me perſuader que tu les exerce tous en meſme temps.

M. Tu as bien raiſon, & tu peux deſia auoir compris par ce que ie t'en ay dit, que ie compoſe premierement de ces petits liurets qui ont tant de cours auiourd'huy, en ſuite dequoy ie les imprime à loiſir, & puis ie les vends ſi ie n'ay que faire, ou ie les fais vendre par quelques-vns de mes enfants.

S. Ie croy que tu es l'vnique entre tous les Impri-

meurs, qui fais ainſi le diable en procés.

M. Pardonnez moy, Mathurin Queſtier fait bien ſouuent de meſme, excepté qu'il laiſſe vendre ſes compoſitions & impreſſions à d'autres, & qu'il ſe donne meilleur temps que moy, n'eſtant pas chargé de meſnage & d'enfans.

S. En verité me voila bien eſtonné, d'apprendre que deux Compagnons Imprimeurs, faſſent tous les iours des Liures contre le Cardinal Mazarin; car quoy que vous ſoyez de braues gens, l'on ne parle neantmoins pas tant de vous, que l'on faiſoit autresfois des Badius, des Morels, & des Eſtiennes.

M. Certes tu aurois bien dequoy t'eſtonner dauantage, ſi tu connoiſſois les Autheurs de la plus grand part des libelles, qui ont paru depuis la veille des Roys; car ie te puis aſſeurer que neuf ou dix perſonnes, dont la plus ſçauante ne pourroit pas decliner ſon nom, en ont fait plus de deux ou trois cens: Il n'eſt pas meſme iuſques aux femmes qui ne s'en meſlent, témoin la Damoiſelle Nerueze, laquelle merite au moins cette loüange, qu'elle a fait plus paroiſtre de moralité que d'aigreur, dans plus d'vne quinzaine qui ſont de ſon inuention; & ie te puis fournir bon garent, que les *admirables ſentimens d'vne Villageoiſe à Monſieur le Prince*, ſont la cinq ou ſixiéme des pieces, qu'vne ſimple ſeruante de Libraire, aprés auoir bien eſcuré ſes pots, & laué ſes eſcuelles, nous a données en cette occaſion.

S. Ieſus, Maſcurat, que me dis-tu là, ie n'aurois

iamais

iamais penſé, que l'Imprimerie euſt eſté profanée de telle ſorte ; car ſauf ton honneur, & celuy de *Queſtier* auſſi, ie puis bien dire à ce Cardinal par maniere d'apoſtrophe à ſa perſonne, Pauure Miniſtre d'vn Eſtat ſi floriſſant, à quoy en es tu reduit, puis que

Turba molendini, grex furni, concio templi,
In tua probroſis vocibus acta ruunt.

& en effet, rien ne m'empeſche plus de croire, que tous ceux qui luy donnent auiourd'huy tant de benedictions de Sainct Roch, ne ſont gueres plus conſiderables, que les mentionnez en ce diſtique.

M. Tout beau Sainct-Ange, ie ne t'ay encore parlé que de neuf ou dix de ces Auteurs, & de deux ou trois cens liurets qu'ils auoient compoſez ; mais ie ne t'ay rien dit des autres centuries, & par conſequent tu ne dois pas te ſeruir de ce terme vniuerſel qui comprend tous les autres.

S. Et par qui doncque ont-elles eſté compoſées ?

M. Fais ton compte que dix ou douze autres perſonnes, qui n'auoient pas le ſens commun, ont fait la quatriéme.

S. Vrayement il y a ſi peu de difference entre vn ignorant & vne beſte, ou pour mieux dire vn homme priué du ſens commun, que iuſques à cette heure tu n'as pas eu raiſon de me donner du tout beau par la teſte.

M. Ie l'aurois doncque encore moins pour la cinquiéme centurie, puis qu'elle a eſté faite par des

perſonnes ou malicieuſes, ou intereſſées; d'où ſuiuant le paradoxe de Ciceron, *Omnis malus ignorans*, tu concluras ſoudain, que ces derniers Autheurs ne different pas beaucoup des premiers.

S. Si tu veux arriuer à vne Chiliade de ces liurets, tu auras bien de la peine à trouuer les qualitez de ceux qui en barboüillent le papier.

M. Ie ne ſçay pas iuſques où pourra aller ce prurit de ne rien faire qui vaille; mais ſoit qu'il paſſe le nombre des Centuries de Noſtradamus, ou des Chiliades d'Eraſme, ie croy neantmoins que celuy des bonnes pieces, ou pour mieux dire qui ſemblent eſtre telles, ne chargera pas beaucoup la memoire, de ceux qui les voudront chercher aux Eſtallages; & ie ne puis pas meſme coniecturer qu'on multiplie dauantage les méchantes & calomnieuſes, ſi ce n'eſt que tous ces malins eſprits, qui enragent de n'auoir pû trauerſer la concluſion de la Paix, veüillent imprimer les derniers efforts de la faction dont ils eſtoient enyurez, ou pluſtoſt empoiſonnez, ſur ces feüilles médiſantes, comme Sainct Hieroſme diſoit fort bien, que *venter mero æſtuans ſpumat in libidinem*. Et qu'ainſi ne ſoit, les Colporteurs en peuuent rendre bon témoignage, puis qu'ils commencent à ſe rebuter bien fort de tous ces fatras qui pourriſſent dans leurs balles, & qu'ils ne ſe chargent plus que des pieces ſoûtenuës & raiſonnées, telles qu'ont eſté ces iours paſſez, *Les Raiſons & Motifs du Parlement, le Contract de Mariage, le Theologien d'Eſtat, la Deciſion de la*

in epiſt.

queſtion du temps, les Maximes Morales & Chreſtiennes, les Aduis à la Reyne ſur ſa Regence, & ſur la Conference de Ruel, le Manuel, & l'Epilogue du bon Citoyen, la Lettre du Cheualier Georges, celle d'vn Religieux, le Factum, & autres ſemblables.

S. Maſcurat mon amy, tu parles ſi pertinemment du meſtier qu'il me faut doreſnauant exercer, que ie ne penſe pas de treuuer iamais perſonne, qui m'en puiſſe donner meilleure tablature que toy: car enfin la Librairie eſt maintenant refroidie de telle ſorte, qu'aprés m'eſtre offert à tous les Libraires de la ruë Sainct Iacques & du Palais, ie n'en ay trouué aucun qui vouluſt augmenter ſa famille d'vne paire de maſchoires. Il eſt vray que ie pourrois eſtaller ſur le Pont-neuf, mais auparauant que ie fuſſe à l'épreuue des filous qui y regnent, on m'auroit bien toſt déchargé de mon petit Balot; & de plus ie n'ay pas à preſent dequoy auoir des Liures pour garnir deux ou trois planches: C'eſt pourquoy il me ſemble de ne pouuoir mieux faire, que de commencer la reſource de ma Fortune en clabaudant, comme tant d'autres, de ces petits libelles.

M. Ie crains que tu ſois de ceux là qui ſe font Poiſſonniers la veille de Paſque, car l'on a tant dit de choſes du Mazarin, qu'il n'y a quaſi plus de lieu d'y pouuoir rien adiouſter. Il eſt vray ſemblable neantmoins, que ſi cette *Declaration* ne produit vn meilleur effet que les deux precedentes, quelque autre infalliblement deuiendra comme luy l'obiet de la médiſance publique; ioint que ſuiuant le dire

Epist. 86. de Seneque, *Nunquam bona fide vitia mansuescunt*, il en demeure tousiours quelque reste capable de bien faire du mal.

S. C'est à faire à ceux que la Chronique Scandaleuse attaquera d'y prendre garde: Quant à moy ie suis si bas percé, que si le Cardinal me vouloit donner vn teston de la *Milliade*, ie luy en porterois vne iusque dans son cabinet.

M. Aussi ferois-ie bien moy, puis qu'elle ne l'intereſſe en aucune façon; cette piece aussi bien que beaucoup d'autres, que l'on a adaptées au Cardinal d'apresent, auoient esté faites pour le defunt; & l'imposture des factieux, ou l'auarice des Imprimeurs a esté si grande, que de faire reuiure & approprier au temps present, beaucoup de pieces qui auoient esté faites pour le passé, dequoy ie n'estime pas qu'il soit à propos de t'entretenir en détail, puis qu'estant reduit aux termes d'vne necessité si pressante, tu peux bien dire auec l'Empereur Vespasian, *Lucri bonus est odor ex re qualibet*, & vendre le bon & le mauuais, le vray ou le faux, auec égale indifference, & sans autre consideration que du profit qui t'en peut reuenir; & pour le mal qu'il y aura, Sophocle chez Plutarque t'en donnera l'absolution,

Apud Iuuenal. sat. 14.

Libro de Poët. aud.

Τὸ κέρδος ἡδὺ κἂν ἀπὸ ψευδῶν ἕῃ.

Dulce est lucrum profectum & à mendaciis.

S. A quelle heure penses tu que cette *Declaration* sera acheuée d'imprimer?

M. Elle le pourra estre sur les huit & demie.

S. Allons doncque bruſler vn Soleil de la nuit en l'attendant.

M. Si ie ne ſçauois que Balſac appelle ainſi vn fagot, i'aurois eu beaucoup de peine à comprendre ce que tu voulois dire.

S. Ie voy bien que tu as leu la Comedie en Comedie: Mais à propos de Balſac, tiens-tu qu'il vouluſt aduoüer la *Lettre à Monſieur de Beaufort* pour ſienne?

M. Si ie ne me reglois que ſur le ſtile pour en iuger, ie ne t'en pourrois quaſi que dire, car elle n'eſt pas mal contre-faite; mais la bien-ſeance me fait croire, que Balſac n'aura pas voulu donner le meſme encens à Monſieur de Beaufort, qu'il auoit donné vn peu auparauant à ſa partie aduerſe, par vne lettre auſſi grande qu'vn volume, & de laquelle ſes adorateurs diſoient, quoy qu'auec bien plus de flaterie que de verité, que c'eſtoit le dernier effort de ſon eloquence.

S. Cette raiſon à mon aduis n'eſt pas conuincante, car ie me ſuis laiſſé dire, que tel auoit dedié de gros Liures à ce Cardinal, qui a depuis la déroute du meſme, compoſé *la Parabole, le Mouchard*, & beaucoup d'autres pieces contre luy.

M. Cela peut bien eſtre, ſans neantmoins porter preiudice à l'vn ny à l'autre, car Balſac n'aura pas voulu payer d'ingratitude, celuy qui luy faiſoit tous les ans acquitter vne penſion de quinze cens liures; & cet autre aura voulu témoigner du reſſentiment, de ce qu'vne belle Preface, vne ſuperbe relieure, &

beaucoup de temps perdu pour donner ſon bien, ne luy auront rien valu qu'vn remerciement bien maigre, ou des promeſſes ſans effet.

S. Si tu es auſſi peu paſſionné en tes affaires comme tu monſtres de l'eſtre en celles d'autruy, tu meriterois beaucoup mieux le nom de Philoſophe que d'Imprimeur.

M. Tu parles de ces deux vacations comme ſi elles eſtoient incompatibles ; ſçache mon enfant, que la moderation d'eſprit, ou pluſtoſt de nos paſſions, eſtant l'vn des principaux fruicts de la Philoſophie, il n'y a aucune vacation ſi baſſe ſoit-elle, qui puiſſe empeſcher à celuy qui eſt doüé de cette vertu, d'eſtre Philoſophe ; témoin le bon-homme Cleanthes qui ne viuoit d'autre choſe que de porter de l'eau, & ce fameux Epictete, de qui la condition n'eſtoit guere plus releuée.

S. Ouy, mais quel moyen y a-t'il d'auoir cette moderation d'eſprit, à moins de lire tous les iours comme tu fais, ceux qui en ont donné les preceptes ? & pendant que ie feray l'homme d'eſtude, que deuiendra Sainct-Ange, qui fera ſa beſongne, qui luy donnera dequoy diſner ?

M. Rien moins, ie ne veux pas pour deuenir Philoſophe à ma mode, que tu apprennes par cœur l'Enchiridion d'Epictete ; ie ne veux pas que tu ſois toûiours fiché ſur les Oeuures de Seneque, de Boëce, de Charon ; fais ſeulement amitié auec quelqu'vn qui le ſoit, contemple ſes actions, taſche de les imiter. Et puis que ie t'ay deſia parlé de Clean-

thes, veux tu ſçauoir comment il deuint Philoſophe, Seneque te le dira, *Zenonem Cleanthes non expreſſiſſet, ſi eum tantummodo audiſſet, vitæ eius interfuit, ſecreta proſpexit, obſeruauit illum, an ex formula ſua viueret: Metrodorum, & Hermacum, & Polyænum magnos viros, non ſchola Epicuri, ſed contubernium fecit.* Epiſt. 6.

S. Corpo di Baccho, comme iuroit d'ordinaire l'Eueſque d'Orange couſteau pendant du Cardinal enfroqué, tu me dis de ſi belles choſes, que ie ne me laſſerois iamais de t'eſcouter, ſi le beſoin que i'ay d'eſtre Colporteur, ne me faiſoit differer pour quelque temps, l'enuie que i'ay auſſi d'eſtre Philoſophe. Reuenons cependant à nos lettres, puis que celle de Balſac eſt fauſſe, ie m'imagine que toutes les autres publiées ſous les noms *du Prince de Galles, de la Reyne d'Angleterre, de celle de Pologne, de Madamoiſelle, de Madame la Princeſſe, du Mareſchal de Turenes, du Comte de Grancé, du Comte Oliuarés, du Mazarin à Leopold, des Millords d'Angleterre, de Pierre de Prouence, du Pepoli, de Pietro Mazarini, de pluſieurs Gentilshommes François, de diuers Religieux, Hermites, Aſtrologues, de certaines Bourgeoiſes & Villageoiſes, du bon Pauure, de la petite Nichon, & autres ſemblables*, ne ſont pas peut-eſtre plus vrayes.

M. Dis abſolument qu'elles ſont fauſſes & ſuppoſées, auſſi bien que *la ſeconde du Cheualier Georges, le ſecond Dialogue du Roy de bronze auec la Samaritaine*, & *le ſecond Theologien d'Eſtat*, veu que ces pieces ne reſſemblent en rien à celles qui les auoient

precedées. Tu peux faire encore le meſme iugement de *l'Arreſt de Bretagne*, publié incontinent aprés celuy de Paris, & de la premiere edition du *Courrier enuoyé par l'Archiduc Leopold*; comme encore de *la Declaration du Duc de Lorraine*, & de tous les recits Hiſtoriques qui ont eſté faits contre le Cardinal Mazarin, la pluſpart deſquels ſont ſi fades, & ſi groſſiers, que ceux de *la guerre de S. Denys & de Brie contre Robert, des Phantoſmes apparus à S. Germain, du retour des Eſprits du Cardinal de Saincte Cecile, & de la Signora Hortenſia Bufalini, des trois Magiciens executez en Sicile, ou du monſtre nay en Flandre*, ne ſont pas plus faux, plus ſots, ny plus ridicules.

S. Ie m'eſtois deſia bien apperceu que tout ce que l'on en diſoit ne pouuoit pas eſtre veritable, car ſi ſon pere eſtoit Vendeur d'huiſtres à l'écaille, il n'eſtoit doncque pas Curé de Village, & s'il eſtoit Curé, il n'eſtoit pas Pyrate, Fendeur de bois, Banqueroutier, Palefrenier, ou de tous les autres meſtiers qu'on luy attribuë : Cette diuerſité d'opinions à te dire vray, m'a fait ſouuent penſer qu'elles eſtoient toutes fauſſes.

M. Tu parles auſſi ſerieuſement de ces Bourdes, comme tu ferois des opinions contraires de Scot & de Sainct Thomas, ou d'Ariſtote & de Platon.

S. Si i'auois eſté à Rome comme toy, où tu as pû apprendre la veritable Genealogie de ce Perſonnage, ie ne la chercherois pas maintenant dans ces Hiſtoriens du temps.

M. Appelle-les pluſtoſt Conteurs de Fables, Tire-

ſols,

sols, Racledenares, Hiſtoriens de la Reyne Gillette, & faiſeurs de liures ſemblables à celuy

Cui nomen muliebria condunt
Arma, colus, teretes quoque fuſi.

P. Burrus in ode contra ſuperſt.

Et de crainte d'eſtre trompé par leur impertinent babil, n'adiouſte plus foy, qu'aux *Declarations & Arreſts de Noſſeigneurs du Parlement*, ou aux *Remonſtrances, Hiſtoires, Iournaux, & Procez verbaux* qui viendront de leur part.

S. Ie croy certes que tu as grande raiſon d'en parler de la ſorte, car il me ſouuient qu'eſtant allé porter l'*Hercules Commodianus*, & certains liures du Chanoine Bouge, & du Pere Michel Iordain, à l'Eſpicier qui fait le coin de la ruë du ſieur Borelli, i'entendis dire à deux ou trois Meſſieurs qui cauſoient dans ſa boutique, & qui le pouuoient bien ſçauoir, que les Niepces de l'Archeueſque d'Aix, qui ne faiſoient que d'arriuer en ladite ville, eſtoient Damoiſelles de fort bonne Maiſon, & neantmoins ie voy icy que la *Lettre du Religieux*, ou du *Cheualier George*, nous les veut faire paſſer pour trois petites Harangeres.

M. C'eſt afin de mieux accorder la Nobleſſe de l'Oncle, auec celle des Niepces.

S. Mais toy Maſcurat, que ie tiens pour homme de bien & d'honneur, puis que tu as pû cognoiſtre le ſieur Iules à Rome, dis-moy ingenuëment, s'il y a mené vne vie ſi ſcandaleuſe comme preſchent *l'Apotheoſe, la plainte du Carnaual, & de la Foire S.G. & le Miniſtre Flambé*; s'il a eſté au Sabath des Sorciers

auec l'Abbé de la Riuiere ; si son pere a esté emprisonné depuis peu par ordre du Pape ; & pour le faire court, s'il est noble ou vilain.

M. Si Nosseigneurs du Parlement eussent eu le loisir de ietter les yeux sur tous ces liurets diffamatoires, ie tiens pour asseuré, qu'ils auroient empesché la vente d'vne bonne partie, quand ce n'auroit esté que pour imiter la vertu de cét ancien Senat de Rome, duquel Arnobe disoit, si i'ay bonne memoire, Libr. 4. *Carmen malum conscribere, quo fama alterius coinquinetur, & vita, decemviralibus scitis euadere noluistis impunitum.* Tu me diras peut-estre, que l'on peut bien mesdire du Cardinal, puis qu'il est nostre ennemy ; & moy ie te respondray, que ce n'est pas l'ordinaire de mesdire d'vn amy, & qu'outre plus, quand la Saincte Escriture a dit, *non iudicate ne [illegible]dicemini*, elle defendoit aux Iuifs de mal parler de quelque personne que ce fust. Passons outre, ie suis le plus trompé du monde, si l'on ne peut dire du Cardinal, Oratione 37. ce que Dion Chrysostome disoit de Socrates, *ob calumniam & Socrates esset adolescentium corruptor, & omnium quæ apud homines sunt legitimorum subuersor:* Mais quand cela ne seroit point, est-ce pas neantmoins heurter l'honnesteté publique, que de parler si ouuertement, comme ont fait l'*Apotheose*, & ces deux *Autheurs Burlesques* des liures cy-dessus mentionnez, d'vn crime que tout le monde appelle *nefandum*, parce que *de eo ne fari quidem licet.* Et n'est-ce pas aussi choquer ouuertement le sens commun, & la charité que nous deuons auoir pour les esprits

foibles & imbecilles, que de les entretenir par des nouueaux contes, dans les ſottes opinions des prodigieux effects de la Magie, & dans les ceremonies extrauagantes d'vn Sabath imaginaire. Au reſte lors que ie fus enuoyé de Marſeille au Mareſchal d'Eſtrée, pour imprimer dans ſa maiſon certains liurets que ſon Medecin auoit compoſez contre les Barberins, à cauſe de l'execution faite en la perſonne de Rouuray Eſcuyer dudit ſieur Ambaſſadeur, ie fis cognoiſſance fort particuliere auec vn homme de Chambre, ou *Cameriero*, comme ils diſent en ce pays-là, du ſieur *Pietro Mazarini*, pere dudit Cardinal, qui ne bougeoit quaſi de noſtre Palais *in ſtrada Iulia*. Et en me promenant auec le meſme par les belles ruës de Rome, il me menoit ſouuent au logis du ſieur *Lorenzo Mancini*, Gentilhomme Romain, où l'on tenoit depuis plus de trente ans cette fameuſe Academie des Humoriſtes, & ie cognoiſſois auſſi Monſignor *Giulio Mancini* ſon frere, qui viuoit en Prelat, comme en effect il l'eſtoit. Et quoy que pour lors ie ne ſongeay nullement à compulſer les Archiues de leur famille, parce que ie ne pouuois pas deuiner que leur Nobleſſe ſeroit cõteſtée en France; i'ay neantmoins touſiours remarqué, que les vns & les autres viuoient ſplendidement, tenoient Palais, carroſſes, & ſeruiteurs, comme l'on a couſtume de tenir aux bonnes Maiſons, hantoient toutes ſortes d'honneſtes compagnies, & n'eſtoient taxez d'aucune choſe qui peuſt faire honte à vne veritable Nobleſſe. Au contraire la Signora *Hortenſia Buffalini*,

femme du ſieur *Pietro*, eſtoit reſpectée & honorée de toutes les autres Dames Romaines, à cauſe de ſa nobleſſe, & de ſa grande bonté & ſageſſe. Et pour ce qui eſt du Cardinal, i'ay ſceu certainement, qu'il eſtoit né à Rome, qu'il y auoit fait toutes ſes eſtudes, & la Philoſophie meſme, dans le College Romain, où il alloit ſoir & matin ſuiuy de ſon Precepteur, & d'vn Eſtaffier; qu'aprés cela, il auoit accompagné le fils, auiourd'huy Cardinal, du Conneſtable Colomne, en Eſpagne, où il le quitta ſix mois aprés, parce qu'il ne ſe pouuoit pas accommoder à l'humeur de la nation: & que depuis ce temps là, il auoit touſiours eſté dans les emplois honorables, tant à la Valtelline, qu'en Piedmont, iuſques à l'année mil ſix cens vingt-huict, qu'il commença de negotier pour la France.

S. Tout ce que tu viens de dire eſt beau & bon, mais l'importance eſt qu'il ſoit veritable, dequoy ie doute fort, car le Cheualier Georges qui parle auſſi bien de *viſu* comme toy, dit, *qu'en paſſant à Palerme, vn Cabaretier qui ſe diſoit parent du Cardinal Mazarin, l'aſſeura que le Pere dudit Cardinal eſtoit Chapelier, & Boutonnier de ſon meſtier, & qu'aprés auoir fait banqueroute, il ſe retira à Rome, où le* Pere *Giulio Mazarini ſon frere le mit en condition.* Et le meſme Cheualier adiouſte encore, que le Cardinal a tort *d'attribuer à ſes ayeuls, tout ce qui s'eſt pû faire de notable par les habitans de Mazarini en Sicile, parce que les Seigneurs & Comtes Brenciforte, qu'il dit auoir veus en Sicile, & qui ſont auſſi Seigneurs de la ville de Mazarini, deſaduoüent ledit*

Cardinal de l'affinité qu'il a voulu faire auec eux. Or iuſques icy, Maſcurat, ie ne ſçay auquel des deux ie dois croire, car ſi tu dis que le Cheualier Georges eſt Parlementaire, il peut auſſi dire que tu es affectionné au Mazarin.

M. Cela me fait apprehender, qu'il ne t'arriue comme à l'Aſne de Buridan, qui mourut de faim entre deux picotins d'auoine, faute de ſe reſoudre auquel il deuoit pluſtoſt allonger le col, parce qu'ils eſtoient également diſtans de luy.

S. Cela n'a garde de m'arriuer, car i'ay aſſez d'autres teſmoignages pour monſtrer que celuy du Cheualier George eſt plus veritable que le tien. Ne t'ay-je pas deſia dit, que la lettre du Religieux à Monſieur le Prince de Condé, fait paſſer *les Niepces dudit Cardinal pour de petites Harangeres, ſon Pere pour vn valet d'eſtables, & ſes ayeuls pour des Chapeliers, & fendeurs de bois*; A quoy ſi tu adiouſtes ce que dit tout le reſte des Hiſtoriens du temps, tu verras bien qui de toy ou de moy ſera le Docteur aux grandes oreilles.

M. Puis que tu me contrains de geſner ma memoire, pour deſtruire tous ces menſonges, & toutes ces impoſtures ſi fades, par des preuues, que ny ton Religieux, ny le Cheualier Georges ne pourront contredire; i'eſpere bien auſſi que le démenty vous en demeurera à tous trois enſemble. Mais il faut auparauant cela que

Ira cadat naſo, rugoſáque ſanna,
Dum veteres auias tibi de pulmone reuello.

Perſius Satyra v.

Ie ſçay bien que le Cardinal pourra quelque iour iu-

ſtifier ſa Nobleſſe, & celle pareillement des allian-ces de ſa Maiſon, par toutes les ſortes de Chartes, & de vieilles Panchartes que l'on a couſtume de pro-duire en ſemblables occaſions; mais puis qu'il n'y a point encore ſongé, & que bien loin d'auoir eu cet-te vanité, laquelle neantmoins luy ſera doreſnauant pardonnable, il ſe mocqua il y a plus de cinq ans, en preſence de perſonnes d'honneur & de probité, deſquelles ie l'ay ſçeu, d'vn certain Flateur qui vou-loit tirer l'origine de la famille & des armes de Ma-zarini, de ces vieux Conſuls Romains *T. Geganius Macerinus, M. Geganius Macerinus* II. *Proculus Gega-nius Macerinus, M, Geganius Macerinus* III. dont l'an-cienne Chronique de *Haloander*, *Panuinius* en ſes faſtes, & les autres Hiſtoriens Romains font mẽtion, és années à *Regifugio* XVIII. & *ab vrbe condita* CCCVII. CCCXIV. & CCCXVII. Et qu'il fit menacer quaſi en meſ-me temps, vn certain Preſtre d'Auignon nommé Bonet de le faire mettre à la Baſtille, s'il publioit, con-tre les defenſes qu'il luy en auoit deſia faites plu-ſieurs fois, vne Genealogie ou Hiſtoire *di Caſa Ma-zarini*, parce qu'il en diſoit des merueilles ſans les prouuer, au moins legitimement, ny ſans attacher par titres authentiques beaucoup de familles illu-ſtres dont il parloit, les vnes auec les autres; Puis dis-je qu'il a iuſques à cette heure eſté de l'opinion de Iuuenal, quand il dit,

Satyr. 8. *Stemmata quid faciunt? Quid prodeſt, Pontice, longo*
Sanguine cenſeri, pictóſque oſtendere vultus
Maiorum, & ſtantes in curribus Æmilianos?

& que neantmoins ſa grande modeſtie a paſſé pour impuiſſance manifeſte. Ie veux dire le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible, tout ce que ie me ſouuiens d'auoir leu d'imprimé, qui peut donner quelque iour à ces tenebres.

S. Nous ſommes touſiours appointez contraires, car i'attribuë à la ſeule impuiſſance, ce que tu veux faire paſſer pour modeſtie.

M. Et moy i'eſtime qu'outre la modeſtie, dont il faut loüer le Cardinal en cette action, il y a encore procedé auec beaucoup de prudence & de iugement, parce que Monſieur Aubery nous ayant deſia donné le cinquieſme volume de ſon Hiſtoire des Cardinaux, & le *Ciacconius* eſtant ſi rare, qu'on traitte tous les iours à Rome de le r'imprimer, & de l'augmenter iuſques à la derniere promotion, il faut neceſſairement que le premier de ces deux ouurages qui ſera acheué, nous donne vne Hiſtoire tres-ample de la vie, & de la famille du Cardinal, laquelle par ce moyen ſera beaucoup mieux receuë, & moins ſuſpecte, à cauſe de l'intereſt, qu'ont & ledit ſieur Aubery, & les Continuateurs du *Ciacconius* de ne rien dire qu'aprés de bons memoires; que ſi quelque Flateur en auoit publié vne ſans occaſion, & auparauant meſme que de l'auoir bien digerée.

S. Il eſt bien difficile à ce que ie voy de te r'enfermer en quelque lieu, car ſi tu ne ſors par la porte, tu eſchappes par la feneſtre.

M. Et neantmoins tout ce que ie dis eſt veritable, au lieu que ton *Religieux*, & le *Cheualier Georges* ne

disent aucune parole qui ne soit absoluëment fausse; Aussi ne m'arriue-t'il iamais de penser à leurs lettres, sans qu'il me souuienne de celle qu'escriuit Ioseph Scaliger, *de vita Patris sui & de gente Scaligera*; car quoy qu'elle ne soit que de six ou sept feüilles, *Gaspar Scioppius* venant à l'examiner, y remarqua de compte fait quatre cens nonante & neuf impostures; & qui voudroit bien examiner ces deux-là, ie croy qu'il y en pourroit autant remarquer comme il y a de lignes, mais le principal est que χρηστὸς πονηροῖς οὐ τιτρώσκεται λόγοις, *non læditur malis bonus sermonibus*, comme disoit fort à propos le Poëte Menander dans Stobée.

S. Voyons doncques vn peu, ie te prie, si ce que tu diras du Cardinal sera plus veritable.

M. Thomas Fazel qui est sans doute le meilleur de tous les Historiens, qui ont traicté de la Sicile, dit que ce Royaume est diuisé en trois Prouinces ou Vallées, dont la premiere s'appelle *Demini*, la seconde *Noti*, & la troisiesme *Mazara*; & qu'en celle de Noti il y a vne petite ville nommée *Mazarenum*, laquelle de son temps portoit titre de Comté, & estoit prise par aucuns, quoy qu'abusiuement, pour vne autre appellée *Mactorium*, comme c'est en effect l'opinion de *Marius Aretius*, qui dit que Herodote l'appelloit ainsi, & que Ptolomée en a aussi parlé sous le nom de *Macharina*, & Ciceron sous celuy de *Macharensis ager*, encore qu'à dire vray, toutes ces dernieres coniectures me semblent assez mal fondées. Mais quoy qu'il en soit, il est certain, que le

Decad. prior libr. x. pag. edition. Francof. 188.

Pag. 208.

In Chronograph. Siciliæ.

le nom propre de cette ville, eſt paſſé en l'appellatif de pluſieurs familles, leſquelles portent toutes le nom de *Mazarin*, ſoit ou par titre de Seigneurie, comme ce *Manfredus Dominus Mazarini, Comitis Simonis filius, qui ad ſalutem animæ glorioſi Comitis Rogerij proaui ſui, & vxoris eius Adelaſiæ Reginæ, anno* 1143. *dedit Epiſcopo Syracuſano egeſtate iampridem laboranti, oppidum Mazarini*, ſuiuant la Pancarte qu'en produit *Rocchus Pyrrus in Chronologia Regum Siciliæ à Sarracenis eiectis:* ou par droit de naiſſance, ſuiuant la couſtume que l'on obſeruoit aſſez generalement il y a deux ou trois cens ans, d'appeller les perſonnes pluſtoſt par le nom des lieux où ils auoient pris naiſſance, que par le vray ſurnom de leurs familles. Et en effect, les Colomnes ſont ainſi appellez, d'vn petit bourg de ce nom là, d'où ils ſont ſortis; les Barberins d'vn Chaſteau de Toſcane appellé Barberino, que ce fameux Poëte dont parle Bocace *Franceſco da Barberino* Autheur *de gli documenti d'amore* imprimez depuis peu ſi curieuſement à Rome, *la Nencia da Barberino* ſi hautement loüée dans la chanſon du magnifique Lorens de Medici, & le Souuerain Pontificat *de Maffeo Barberini* ſous le nom d'Vrbain VIII. ont rendu tres celebre. Ainſi les Cæſi, quoy qu'en diſe l'Autheur de ce gros liure *de Cæſiorum gente*, ont pris leur nom & leur origine tout enſemble, d'vne ville de ce nom, qui n'eſt pas eſloignée de celles d'*Aquaſparta*, & de *Terni* en l'Eſtat Eccleſiaſtique; Et tous ces grands hommes tant en armes qu'en lettres, Pierre de Nauarre, Alberic Pag. 17.

Balbian, François Carmagnole, Odet de Lotrech, Barthelemy Platine, Ange Politian, Scot, Occham, Biel, Gregoire de Rimini, Iacques de Fourli, Eſtienne de Tournay, Henry de Gand, & vn nombre preſque infiny d'autres, ont aſſez negligemment perdu le nom de leur propre maiſon, pour auoir trop aimé celuy de leur Patrie. Or que la meſme choſe ne ſoit arriuée à la famille des *Mazarins*, & qu'elle n'ait pris ſon nom de cette ville de Sicile, non pour en auoir eſté, ou pour s'en dire encore Seigneurs, comme leur impoſe le *Cheualier George*, mais pour en eſtre ſeulement originaires, il n'y a rien qui nous empeſche de le croire. Et il n'importe en ſuite, que les Comtes de *Branciforte* ou autres, ſoient maintenant les Seigneurs de ladite ville, puis que les Mazarins n'y pretendent aucun droict: tout ainſi que les Barberins, Ceſis, Carmagnoles, Platines, & autres mentionnez cy-deſſus, ne debattent point la Seigneurie des lieux où ils ont pris naiſſance. Et voilà pour ce qui eſt de l'origine de cette famille; de laquelle encore bien que le *Cheualier George* diſe auoir appris des nouuelles à Palerme, & d'auoir veu les Comtes de Branciforte à ſon retour de Malte; i'aime mieux croire neantmoins qu'il n'a bougé de ſon eſtude, & qu'ayant leu, comme il eſt à mon aduis fort addonné aux Genealogies, ce que Franciſcus Baronius *in Maieſtate Panormitana*, dit de ce fameux Predicateur le Pere Iules Mazarin de l'Ordre des Ieſuites, & ce que le meſme adiouſte en la Preface du traicté qu'il fait des plus nobles famil-

Libr. 3. pag. 111.

les de Palerme, *D. Iosephus Brancifortius Comes Mazarini, Ioannis filius*, il a feint pour rendre son discours plus probable, & pour auilir dauantage le Cardinal Mazarin, d'auoir parlé à ces Comtes Branciforte, & à vn Cabaretier de Palerme, qui se disoit parent dudit Cardinal. Mais le principal est, que *tenue est istud mendacium, pellucet, si diligenter inspexeris*, aussi bien que tous les autres, dont ces deux autheurs ont grossi leurs lettres; & ie m'asseure qu'ils rougiront quelque iour de les auoir escrites, lors que le monde cognoistra par la veritable Histoire de la Maison des *Mazarini*, combien celle qu'ils nous ont donnée est fausse, impertinente, & ridicule. Voyons maintenant de quelle datte sont les memoires que nous en auons. *Rocchus Pyrrus* au liure cy-deuant cité, parle d'vn certain *Alaimus Leontinus* en ces propres termes, & suiuant les memoires qu'il en auoit trouuez dans les Archiues qui sont par luy citez en marge.

Seneca.

Pag. 87.

Hi Mag. Iustitiarij.

1. Alaimus Leontinus Dominus Bucherij, Palatioli, & Adogerbij, *anno* 1283. *non multò pòst, vti perduellis cum nepotibus in arce Tecuranæ iuxta Ileridam, eius vxor Mochalda, & filij in Sicilia in carcerem coniiciuntur, & iussu Regis Iacobi, Alaymus, & nepotes palliis inuoluti, in mare iuxta Drepanum proiiciuntur.*

S. Ho ho, & d'où vient que tu as tiré ces memoires là de ta poche?

M. C'est qu'ayant veu dés le commencement de nos troubles, que le *Religieux, & le Cheualier Geor-*

ges parloient auec mille impertinences du Cardinal Mazarin, i'ay pris peine depuis ce temps-là, de recueillir tout ce que i'ay treuué dans mes lectures ordinaires, qui pouuoit seruir pour en parler auec plus de fondement & d'equité.

S. Mais à quoy bon ce texte que tu viens d'alleguer, puis qu'il ne parle non plus du Mazarin, ny de sa famille, que de moy?

M. Tu le verras bien tost, Sainct-Ange, c'est vn picquet que nous auons planté, il faut maintenant y conduire les tranchées pas à pas, comme l'on fait au siege d'vne ville. L'Abbé Maurolic Sicilien de nation, aprés auoir tres-amplement discouru de cet *Alaimus Leontinus*, & de sa femme, que luy seul nomme Mathilde, il specifie aussi le nom de ses deux nepueux, *Nunc operæ precium est cognosse, quem finem sortitus sit Alaimus, hic cum Adenolfo Mineo, & Ioanne Marineo nepotibus, in arce Securana prope Ilerdam custodiebantur:* & plus bas il adiouste, *Alaimus vbi veniam desperauit, fassus culpam suam, sacco inclusus, eiúsque nepotes seorsum similiter inuoluti, in profundum proiecti, temeritatis pœnas dedere. Alicubi pro Ioanne Marineo* Mazarinum *lego.* Voilà doncque des preuues assez legitimes, que l'vn des nepueux de Alaimus estoit appellé *Ioannes Marineus* ou *Mazarinus.* Mais Zurita & Fasel ne s'arrestans point à cette diuersité d'escriture des MSS. de l'Abbé Maurolic, concluent absolument, que le propre nom de ce nepueu d'Alaimus estoit *Ioannes Mazarinus.* Et le Zurita adiouste encore de plus, qu'il estoit *fratris*

Sicanic. rer. lib. 4. pag. 135.

filius, car voila comme il en parle, *Alaimus Leontinus Regni Siciliæ Magiſter Iuſtitiarius, quo auctore & Conſiliorum primario adminiſtro atque ductore, Galli inſula Siciliæ exacti fuerant; maieſtatis minutæ conuictus, quòd ad Gallorum Regem cum Machalda vxore, & filiis, ac Proracio Auguſtano, & Matthæo Scaletta affini, & Ioanne Mazarino, & Dinolfo Mineo fratris filiis defeciſſet, in Suiranam arcem detruſus, pœnam ſuo ſcelere dignam ſuſcepit anno* 1283. Mais puis que Faſel pouuoit mieux eſcrire l'Hiſtoire de ſon pays, & en auoit plus ſoigneuſement feüilleté les Archiues que le Zurita, qui viuoit & eſcriuoit en Eſpagne, auſſi luy deuons nous adiouſter plus de foy, en ce qu'il dit beaucoup plus diſtinctement, de la rebellion d'Alaimus contre Pierre Roy de Sicile & d'Arragon, en faueur des François, & du chaſtiment que luy, & ſes deux nepueux en receurent. C'eſt pourquoy il faut que ie t'en faſſe lecture. *Dum Petrus Rex Cataloniam nauigat, magna à proceribus qui Petrum Regem vocauerant, ſeditio exoritur. Gualterius namque Caltagironus, Zanus, & Bonioannes, & plerique alij, qua cauſa incertum, à Rege deſciſcentes, Caltagironum ingreſſi, cunctos qui Petri Regis partes ſequebantur, interfecere. Quo Iacobus Infans audito, miſſo exercitu, Gualterium capit, captúmque cum coniuratis, in oppido Caltagirono in campo Sancti Iuliani, ad furcam adegit. Sed & Alaimus Leontinus, qui iure vxorio Ficariæ oppidi dominium tenebat*, cum Ioanne Mazarino, *& Adenolpho Mineo nepotibus, à Rege etiam iam animo defecerant, quos Iacobus, ne aliquid ſeditionis in Sicilia*

In indicib. Rer. Aragonic. Cæſar-Auguſt. pag. 189.

Decad. 2. de reb. Sicul. lib. 9. edit. Francof. p. 456.

molirentur, ſub ſuppetiarum ſpecie, in Cataloniam ad Petrum Regem miſit; & deinde Amataldam Alaymi vxorem, Meſſanæ in Arce Griffoni carceri addixit. Quæ cùm inſolentior eſſet animo, & deſciſſionis particeps, dum in carcerem duceretur, in hæc prorupiſſe verba fertur: Non rectè Petrum agere, qui cùm à Siculis in ſocium aſcitus fuerit, Regnum Siciliæ ſibi occupauerit, Siculóſque vt ſeruos contra pacta, & non vt ſocios habeat. Alaimus audita vxoris captura, manifeſtè in virus erumpit; Carolo Regi ſcribit, ſi decem tantùm triremes mitteret, ſe ei Siciliam daturum. Has literas interceptas Petrus Rex diſſimulauit; verùm cùm alteras eiuſdem exempli ad Carolum ſcriptas, per exploratores occupatas recepiſſet, Alaimo perduellionis crimen imponit, quod ille prorſus negauit. At veritus ne Garcias Nicoſius Notarius eius Cancellarius, qui ſuo iuſſu ipſas tabellas exarauerat, facinus Regi patefaceret, illum interfecit, capútque eius mari ſubmerſit, corpus verò in ſuis ædibus ſepeliuit, quod cùm Raymundus Marchettus caſu reperiſſet, Regi Petro rem detexit. Sed cùm rurſum Alaimus hoc negaſſet, captus eſt Matthæus Maneſcalcus Alaimi familiaris, tormentíſque actus, faſſus eſt ab Adenolfo Mineo, & Ioanne Mazarino Garciam interfectum vidiſſe quidem, ſed necis cauſam ignorare. Quare captus ſubinde Adenolfus, crimen prodidit, & Alaimus eiúſque nepotes, in arce Fecuranæ, non longè ab Iſlerda carceri, Regis iuſſu mancipati ſunt.

S. Veritablement cet autheur là rapporte tant de circonſtances, & ſi notables & preciſes, qu'à moins d'auoir bien examiné toutes les pieces du

procés, il ne les pouuoit pas ſçauoir.

M. C'eſtoit neantmoins vn Religieux de l'Ordre de S. Dominique.

S. Il ſemble que tu veüilles inferer de là, que les Moines ne ſont pas capables de nous donner de bonnes Hiſtoires, & neantmoins celle de Vittorio Siri n'eſt point mauuaiſe.

M. Celles de Maffée, & de Strada ſont encore meilleures, mais ie croy qu'ils ont eſté aduantagez en cela par la bonne fortune de noſtre ſiecle, qui polit toutes choſes, & l'Hiſtoire par conſequent.

Sumpſerunt artes hac tempeſtate decorem,
Nulláque non melior quàm priùs ipſa fuit.

Car pour ce qui eſt du temps paſſé, la ſimplicité des hommes eſtoit ſi grande, & celle des Religieux principalement, qu'encore bien qu'il n'y ait quaſi eu qu'eux qui nous ayent donné l'Hiſtoire, à cauſe que toutes les ſciences eſtoient comme enfermées dans leurs Monaſteres, fort peu toutefois y ont biẽ reüſſi. Et ſi l'Abbé Lancelotti euſt auſſi bien recueilly les *Farfalloni* des Hiſtoriens modernes, comme il a fait ceux des anciens, on y auroit veu des ſottiſes bien eſtranges. En vn mot la profeſſion du Religieux eſt d'eſtre ſolitaire, & de demeurer en ſa cellule, *Quid facis in turba tu qui ſolus es?* luy diſoit Sainct Hieroſme; & celle d'vn bon Hiſtorien eſt de veoir tout ce qui ſe paſſe, de ſe trouuer aux deliberations, & d'aſſiſter meſme s'il peut aux executions, qui ſont deux choſes bien differentes.

S. Prens garde à ce que tu dis, Maſcurat, car Maſ-

fée n'ayant point eſté aux Indes, ny Strada en Flandre, ie puis hardiment conclure contre ce que tu viens de dire, que leurs Hiſtoires ne ſont pas des meilleures.

M. Ce que tu dis ne prouue rien autre choſe, ſinon qu'en faict d'Hiſtoires pour les bien écrire, ou il faut auoir veu ce qui ſe paſſe, ou en auoir eu des relations fidelles, & les meſnager, examiner, & employer auec iugement. Polybe, Ceſar, Comines, n'aſſiſtoient pas aux conſeils de leurs ennemis, ils ne voyoient pas le détail de toutes leurs entrepriſes, & neantmoins ils en ont tres-pertinemment parlé dans leurs Commentaires. Ceux qui eſcriuent l'Hiſtoire entiere des Eſtats & Royaumes, n'en peuuent ſçauoir de *viſu* que les dernieres ſuites, & neantmoins Thomas Faſellus Religieux Sicilien de l'Ordre de S. Dominique, comme ie t'ay deſia dit, a tres-bien eſcrit celle de ſon païs, teſmoin ce qu'en dit l'Abbé Maurolic en la Preface de ſon abregé des Hiſtoires de Sicile: *Sed cùm de rebus Siculis abundè ſcripſerit Faſellus ordinis Dominicani profeſſor, cuius diuturnus labor & opera, non ſolùm laudem, ſed præmia magna merebatur, ſatis erit nobis Epitomen hanc excudiſſe.* Et au contraire Auguſtinus Iuſtinianus Geneuois, & Religieux Profez du meſme Ordre, a ſi mal eſcrit celle de Genes, que ſuiuant la remarque qu'en fait Paul Ioue, *præcipitatæ editionis, malè audiendo pœnas tulit.* Pourquoy doncques vn effect ſi different quaſi d'vne meſme cauſe? parce que l'vn y a pris plus de peine, y a apporté plus de diligence, & a conduit

ſon

ſon ouurage auec plus d'adreſſe & de iugement que n'a fait l'autre.

S. Ie ne ſçay où eſt la diligence de ton Faſel, puis qu'il a laiſſé au bout de ſa plume, ce qu'eſtoit deuenu Alaimus & ſes nepueux, en cette priſon, où le Roy Pierre les auoit fait mettre.

M. Ie te l'aurois dit tout d'vne ſuite, ſi ie ne me fuſſe apperceu que tu commençois à donner du menton ſur la table.

S. Par ma foy i'ay aſſez de peine à m'empeſcher de dormir, quand tu proſnes vn peu plus long-temps que de couſtume, ſans que tu veüilles exiger de moy la meſme deference, pour tous les Autheurs que tu as dans la teſte, ou dans tes poches.

M. Mon enfant,

Omnis Ariſtippum decuit ſtatus, & color & res.

Si tu veux qu'au lieu de reſpondre à tes demandes, au lieu de te faire voir toute nuë cette belle Deeſſe de la Verité, que tous les autres ne voyoient qu'au trauers de mille haillons, dont on la couure & déguiſe en ce temps-cy, nous nous amuſions à boire, & à grignoter, ie ſuis tout preſt de le faire, pourueu neantmoins que tu affranchiſſes mon eſcot.

S. Faiſons l'vn & l'autre tout enſemble, *fluet meliùs poſt pocula ſermo*, & pour ce qui eſt de ton eſcot, tu n'as que faire de t'en mettre en peine, ferme ſeulement la porte, puis qu'elle eſt de ton coſté, & diſcourons à noſtre aiſe, *à mane ad veſperam* ſi le cas y eſchet, non ſeulement d'Alaimus Leontinus, mais encore de tout ce qui nous viendra en phantaiſie.

M. Ce vaillant homme demeura en prison auec ses nepueux iusques à l'an 1286. que Pierre d'Arragon estant mort, son fils Iacques luy succeda, *qui*
Pag. 460. *non diu post*, comme dit Fasel en vn autre endroit, *Bertrandum de Canellis, virum impigrum, ad Alfonsum fratrem Regem Aragonensium nuntium misit, vt Alaimum Leontinum, nepotésque, quos Petrus pater perduellionis reos in carcerem detruserat, sibi traderet; quibus receptis, Beltrandus vt in mandatis habebat, in prospectu Siciliæ, non longè à sacra Insula, quam Maretimum hodie appellant, pannis inuolutos in mare submersit.* Et ainsi tu vois comme Maurolic, Fasel, & Zurita, s'accordent tous pour ce qui est de la mort d'Alaimus, & de ses nepueux, & pour ce qui concerne aussi les causes de leur condamnation.

S. Quel suiet as-tu d'appeller cet Alaimus vaillant, puis que iusques icy tu n'as rien dit de ses proüesses?

M. Ie ne fais en cela, que suiure les trois Autheurs nommez cy-dessus, car encore que Maurolic & Fasel ne soient point de l'opinion de Zurita, qui le met entre les principaux chefs de la rebellion de Palerme, & des Vespres Siciliennes: ils disent neantmoins, que ceux de Messine, ayant esté furieusement battus par Charles d'Aniou, ils chastierent les trois Generaux qui auoient perdu la bataille, & donnerent le commandement de leur armée à cet Alaimus Leontinus qui defendit brauement la ville, iusques à ce que le Roy Pierre d'Arragon estant arriué en Sicile, Charles fut contraint

de se retirer, & de leuer le siege. *Messanenses*, dit Fa- Pag. 453. Maurolic. lib. 4. p. 127.
sel, *hanc cladem ducum inertia obuenisse rati, Balduinum, Matthæum, & Baldum de Riso furca suspendunt, Alaimúmque Leontinum virum impigrum, & bello, & vrbi Præfectum sufficiunt.* En suite dequoy les deux Roys s'estant accordez de vuider leur different, par vn combat singulier, dans les Landes de Bourdeaux, qui estoit pour lors sous la domination des Anglois; le Zurita adiouste qu'ils firent aussi choix de XL. Ca- Pag. 175.
ualiers principaux, *qui sacramento obstringerentur se daturos operam, vt leges Regibus ad id certamen deuenturis dictæ, obseruarentur, alioqui vter eorum Regum legibus non paruerit, is infamis, periurus, exlex, intestabilis, & Regio nomine indignus censeatur;* & que *Alaimus Leontinus Magister Iudiciarius Regni Siciliæ*, estoit du nombre des six, qui furent choisis entre ces XL. pour marquer le lieu, & le temps du combat. Le mesme fut depuis l'vn des quatre Assistans, que le Roy Pierre laissa à la Reyne Constance, & à son fils Iacques, pour gouuerner la Sicile pendant le voyage, qu'il fut contraint de faire en Catalogne. Et outre ce il luy donna trois Chasteaux, que tous les Autheurs nomment conformement les vns aux autres *Arces Bucheriæ, Palatioli, & Odregilli.* Mais comme la femme de cet Alaimus estoit vne des plus superbes, & des plus imperieuses Dames de son temps, elle se broüilla assez mal à propos auec la Reyne Constance; & d'ailleurs le Roy Pierre, n'ayant obserué si ponctuellement que les Siciliens auroient bien desiré, les promesses qu'il leur auoit

faites, lors qu'ils le ſubſtituerent à la place de Charles d'Aniou, ny meſme executé le duel auquel il s'eſtoit engagé ſous des conditions ſi preſſantes, auec ledit Roy Charles; cela obligea Alaimus Leontinus à ſe declarer contre luy, en faueur des François, & à broüiller les cartes, de la façon que nous auons deſia ſi amplement rapportée, qu'il ſeroit ſuperflu d'en parler dauãtage. Tout ce que nous deuõs maintenant faire, eſt de remarquer que ce *Ioannes Mazarinus nepos ex fratre Alaimi Leontini*, eſt le premier chef, & la premiere tige dont nous ayons memoire de la famille des Mazarins; puis qu'il n'eſt point qualifié dans les Hiſtoires Seigneur ou Comte de Mazarin, laquelle dignité le Maurolic auſſi bien que le Baronius, recognoiſt appartenir à la famille des Branciforte, *Comes Mazarini ex familia Brancifortia;* mais qu'il eſt appellé ſimplement *Ioannes Mazarinus*, & que iuſques à preſent, on n'a point veu, ou ſceu qu'il y eut d'autres Mazarins dans la Sicile, que ceux qui pour auoir eſté les deſcendans de ce premier Mazarin, ſont auſſi les ayeuls de ce dernier, auquel peu s'en faut que le ſeruice qu'il a rendu à la France, n'ait eſté auſſi fatal, comme il l'auoit deſia eſté au Chef de ſa famille.

Lib. 3. p. 13.

S. Tu fais merueille de bien dire, & de bien eſtaller l'origine du Cardinal, parce que tu n'es contredit de perſonne, mais puis qu'elle eſtoit ſi grande, & ſi noble, que veut dire qu'on en a ſi peu de connoiſſance, & que depuis ce *Iean Mazarin* nepueu d'Alaimus iuſques à *Pierre* pere du Cardinal, pen-

dant l'eſpace de plus de trois cens cinquante années, il n'en eſt plus fait de mention dans toutes les Hiſtoires.

M. Tu deurois pluſtoſt t'eſtonner, de ce qu'elle n'eſt point tout à fait eſteinte, comme beaucoup d'autres, & qu'il en demeure encore des marques ſi glorieuſes, aprés cette grande perſecution qu'elle ſouffrit en Sicile. Si celles des *Grimaldi* de Genes, des *Comti Guidi* de Toſcane, des *Vrſins* de Rome, des Beuilaqua de Ferrare, des *Caſtiglioni* de Milan, des *Taſſis* de Flandre, des *Melo* d'Eſpagne, des *Foulcres* d'Alemagne, en auoient ſouffert de pareilles, on n'auroit pas eu lieu de compoſer de ſi gros liures ſur chacune d'icelles: mais encore ne ſçauons nous pas ce que le Cardinal fera, maintenant qu'il eſt picqué ſur le ieu, & comme obligé de produire tous les memoires qu'il peut auoir de ſa Maiſon. Si ce que l'vn de ſes hommes de Chambre nommé *le vieil Bernardin* m'en dit trois iours auparauant le Blocus de Paris eſt vray, il a receu des memoires de la ville de Naples, qui iuſtifient ſuffiſamment la deſcente de ſes Anceſtres depuis plus de deux cens ans, & comme ils ont touſiours eſté de la faction Françoiſe, & meſmement employez dans les principales charges des armées que nous auions en ce pays-là. Quoy qu'il en ſoit, c'eſt à faire à luy à produire ſes titres, car pour moy, ie ne puis maintenant le defendre, qu'auec mes liures, ou pour mieux dire, auec ceux de mes amis, puis qu'il me faut auſſi bien eſtudier que viure par emprunt.

S. Si toute la lignée *des Mazarins* consistoit en la personne de cet *Alaimus*, & de son nepueu *Iean Mazarin*, tu me persuaderois facilement, que cette conspiration découuerte & chastiée en mesme temps sur leurs personnes, auroit esté capable de l'esteindre; mais ce n'est pas l'ordinaire, qu'vne grande & illustre lignée consiste en si peu de personnes.

M. Certes il falloit bien qu'il y en eut d'autres, que ceux qui furent executez, puis qu'il y en a encore de si bons restes en France & en Italie: mais neantmoins i'ay appris à Rome, que tous ceux qui purent eschapper d'vne si grande déroute; soit par la haine qu'ils conceurent, contre ceux qui les auoient persecutez, ou pour éuiter celle que leur portoient les Arragonois, quitterent tous le Païs, & se retirerẽt en la ville de Genes, auec laquelle, cõme le Zurita remarque, les Siciliens firent incontinent aprés vne tres-estroite alliance. Et en effect ce fut enuiron ce temps là, que les *Marini* & *lo Mellini* familles principales de ladite ville de Genes, fournirent comme par vne transmigration reciproque, les premieres tiges à celles de mesme nom, & de mesmes armes, qui sont maintenant enregistrées par le Baronius, entre les principales de la ville de Palerme. Et qu'ainsi ne soit lors que le Pere Alegambé parle *in Bibliotheca Scriptorum Societatis Iesu* imprimée à Anuers 1643. de ce fameux Predicateur *Iules Mazarin*, qui estoit de la mesme Societé, & que le *Cheualier George* aduoüe pour frere de Pierre Mazarin, & pour oncle du Cardinal, il dit, *Iulius Mazarinus natione Siculus, patria*

Pag. 203.

In Maiest. Panormit. lib. 3.

Pag. 191.

Panormitanus, ſed Genua oriundus, adoleſcentulus in Sicilia, noſtræ ſe Societati dicauit: d'où ie coniecture, que cette famille, aprés auoir demeuré long-temps à Genes, retourna à Palerme pour y remettre en valeur les biens qui reſtoient encore en nature, de tous ceux que Alaimus & Iean Mazarin y poſſedoient, auparauant leur diſgrace.

S. Te voila enfin arriué où ie t'attendois il y a long-temps, & ne penſes pas reculer, ny te ſauuer auec vn *ne Hercules quidem contra duos*, car il te faut combattre le Religieux, & le Cheualier Georges, qui s'accordent tous deux au meſtier de Chapelier, & Boutonnier, que le pere de ce fameux Cardinal exerçoit à Palerme.

M. Ils ne ſont pas les ſeuls qui ont dit cette ſottiſe, il me ſouuient qu'en allant de Macerata, où i'ay trauaillé quelque temps, à Lorette, certain Marchand François m'aſſeura, d'auoir ouy dire la meſme choſe dans Rome; & i'ay ſceu depuis du R.P. Louys Iacob autheur des Bibliographies Pariſiennes, que cette impoſture eſtoit de l'inuention d'vn certain Moine crotté, rabougri, ratatiné, fol, & enragé à médire de tout le monde,

Qui ſi non aliqua nocuiſſet, mortuus eſſet.

& duquel ie te diray tantoſt des fourberies encore plus remarquables. Mais s'il n'y a qu'à croire tout ce que diſent les médiſans ou impertinens, il faudra pareillement aduoüer que le faux Prophete Mahomet a eſté Cardinal, puis que *Beneuenuto da Imola*, le dit expreſſément en ſes Commentaires ſur Dante; Cantic. 28. dell Inferno.

& que noſtre Hugues Capet eſtoit fils d'vn Boucher, veu que le meſme Poëte nous a auſſi debité cette belle origine pour veritable. *Itali quidam*, dit Papire Maſſon, *Hugonem humili genere natum ſcripſere, ſeu ignorantia, ſeu odio. Dantes Poëta illum Pariſienſis Beccai filium fuiſſe canit, quæ vox lanium ſonat. is Florentia à Carolo Valeſio pulſus, Philippum Pulchrum & Francos oderat, vt rectè in mentem venerit Volaterrano, Dantis opinionem refellere, & ſi Ricordanus & Villaneus in Hetruſcis Annalibus, id quoque à pluribus literis mandatum affirmant. Quæ ſi vera eſſent, parum tamen referret, cùm Agathoclem figulo patre natum ſciamus, Dauidémque ipſum Regem ex opilione diuino iuſſu conſtitutum.* Vois-tu Sainct-Ange, comme ce braue Autheur, & qui n'eſt pas cogneu en France, ny ailleurs pour ce qu'il vaut, plaide la cauſe du Cardinal, non ſeulement par le rapport qu'il fait d'autres fauſſetez ſemblables, mais auſſi en monſtrãt qu'encore bien qu'elles fuſſent veritables, elles ne peuuent toutesfois preiudicier à perſonne;

Lib. 3. Annal.

Nam genus & proauos, & quæ non fecimus ipſi
Vix ea noſtra voco.

Ce qu'il faut entendre également du bien & du mal, de l'honneur & de l'infamie, des richeſſes & de la pauureté. Mais pourquoy ce maiſtre Moine, ou Abbé racourcy de *Tranſteuere*, auroit-il eſté plus heureux en cette impoſture, qu'en beaucoup d'autres par luy effrontement publiées ſur Gelaſe ſecõd, ſur S. Ignace, ſur Thomas à Kempis, & nouuellement encore ſur les Peintures de l'Egliſe de S. Sebaſtien

baſtien de Rome, eſquelles il a changé la Vierge en Sainct Benoiſt, & les Saincts Marc & Marcellin en Sainct Pierre & S. Paul, y adiouſtant des inſcriptions à ſa mode; & ſur vne infinité d'autres, leſquelles ont donné ſubiect à ces brillantes lumieres de l'Academie Romaine Meſſieurs Lucas Holſtenius, Leo Allatius, Ianus Nicius Erythræus, & au R. P. Ro de la Compagnie de Ieſus, au ſieur Naudé, & finalement à tous ceux qui le cognoiſſent, & qui ont tant ſoit peu de conſcience & de probité, de le publier pour le plus grand fourbe & impoſteur qui ſoit en Italie. *Præſtigiator ille, nam quo alio eum nomine appellem neſcio*, ce ſont les paroles de Ianus Nicius en l'epiſtre rapportée par le ſieur Leone Allatio, *qui ſuis quaſi cantionibus homines immutare, atque aliam illis formam & imaginem dare conatur, ille inquam, qui Ignatium virum ſanctiſſimum, notiſsimúmque in Eneconem neſcio quem vertit, proximo ſuperiore anno, nouis vt ita dicam cantionibus, non magis impudenter quàm ſtultè, fucum eſt nobis facere conatus, ac rem vnam pro alia obtrudere.* Et aprés ces teſmoignages ſi authentiques, contre ce fauſſaire, pourra-t'on adiouſter foy à cette belle metamorphoſe qu'il luy a pleu faire, d'vn Gentilhomme bien né, & aſſez accommodé des biens de fortune, pour ſe contenter de la part que Dieu luy en auoit faite, en vn pauure marchand *Chapelier, Boutonnier*, & qui plus eſt *Banqueroutier*, comme il a fait du pere du Cardinal. Mais quoy il ſe vouloit peut-eſtre venger de quelque differend qu'il auoit eu auec le Pere Iules Mazarin Ie-

De Occid. & Orient. Eccleſ. perpet. conſenſione. lib. 1. cap. 6. p. 131

ſuite touchant la fondation de certains Colleges en Sicile, puis que ledit Pere au rapport d'Alegambe, *ſtudia quædam erexit in Sicilia*, où cet impoſteur auoit pareillement deſſein d'en eſtablir pour quelques Religieux de ſon Ordre ; ou bien parce qu'il auoit trouué quelque Matarin, ou Maſcarin, ou Marcaſin, aux enuirons de Palerme, qu'il s'eſt imaginé de pouuoir faire paſſer pour Mazarin, ne plus ne moins qu'il changea il y a plus de vingt-cinq ans Gerſon en Gerſen, afin de faire croire au monde que les liures de *Imitatione Chriſti* de Thomas à Kempis, publiez anciennement par ie ne ſçay quelle inaduertence, ſous le nom de ce fameux Chancelier de Paris Iean Gerſon, auoient eſté faits par vn Abbé de l'Ordre de Sainct Benoiſt nommé Iean Gerſen. Et certes puis que Gregoire XIII. fit punir de mort vn certain *Alfonſo Ciccarelli da Beuagna*, parce qu'il fut conuaincu d'auoir commis beaucoup de fauſſetez en matiere d'Hiſtoires & de Genealogies: ie ne ſçay pourquoy l'on n'empeſche point à Rome ce Moine crotté, d'en publier tous les iours de ſi remarquables, tant en l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, que profane ou ciuile.

S. Ie me doutois bien que cet endroit là du Cheualier George te mettroit en colere, mais tu l'as pourtant fait auec vn peu d'excez, & plus rudement que ie ne m'eſtois perſuadé.

M. Que veux-tu, Sainct-Ange, le zele que i'ay d'eſtablir la verité m'emporte quelquefois plus loin que ie ne voudrois aller: & puis ſi Dauid diſoit en

ſes Pſeaumes, *detrahentem ſecretò proximo ſuo, hunc perſequebar*, que ne doit-on point faire à celuy qui le calomnie ſi hardiment, & ſi fauſſement en public? *flagellum equo, & camus aſino, & virga in dorſo imprudentium*, car c'eſt ainſi que le Sage veut qu'on les traitte, principalement quand leur imprudence eſt accompagnée de malice. Pſal. 100. Prouer. 26.

S. On appelle cela gauchir aux coups que l'on ne peut éuiter, c'eſt à dire les parer, & eluder le mieux qu'on peut, quand on n'a point de meilleure emplaſtre à y mettre.

M. Puis que tous ces Moines & Cheualiers, n'attaquent la Nobleſſe *des Mazarins* que par des ouy dire, pourquoy ne me ſera-t'il pas permis de les defendre auec de pareilles armes? & cela eſtât ie t'aſſeure qu'ils n'auront point d'aduantage ſur moy, voire meſme que i'en auray pluſtoſt ſur eux, à cauſe des fauſſetez, ſottiſes, & contrarietez dont leurs libelles ſont tout farcis, *ſpumat plenis vindemia labris*. I'ay doncque pris information depuis quinze iours ſeulement, de tout ce que le ſieur Bernardin qui eſt le plus ancien ſeruiteur Italien que le Cardinal ait en ſa maiſon, pouuoit ſçauoir de la famille de ſon Maiſtre, & aprés auoir conferé ce qu'il m'en a dit, auec ce que ie me ſuis pû ſouuenir d'en auoir appris à Rome, ou trouué dans mes liures; on peut dire aſſez probablement que le grand pere dudit Cardinal auoit trois fils, dont les deux plus aagez prirent l'habit de Religion, l'vn en celle des Ieſuites, ſçauoir le P. Iules Mazarin, & l'autre ſous la Regle des

Capucins ; & que pour le troiſieſme il l'amena à Rome, lors qu'il n'eſtoit encore aagé que de ſept ou huict ans ; c'eſt pourquoy il le fit inſtruire en toutes ſortes d'exercices, qui eſtoient bien ſeantes à vn Caualier, & le maria de bonne heure à la *Signora Hortenſia Bufalini*, qui eſtoit d'vne des principales, & des plus nobles familles de *Citta di Caſtello*. Il eſt bien vray que pour ce qui eſt du Ieſuite, i'ay quelques circonſtances aſſez probables, pour croire qu'il n'eſtoit que frere naturel du ſieur Pietro : & comme il eſtoit le plus âgé des trois, auſſi a-t'il eſté appellé le premier à iouïr de la recompenſe que Dieu a preparée aux peines, & aux trauaux des gens de bien, car aprés auoir preſché quinze ans à Bologne, auec plus d'aplaudiſſement que perſonne n'auoit iamais fait auparauant luy, *Demum in eadem vrbe, repentina ictus apoplexia, quatriduo extinctus eſt, die 22. Decembris, anno ſalutis* M.DC.XXII. *ætatis* LXXVIII. *Religionis* LX. Au reſte le Cardinal doit à ce bon Pere, que le nom des Mazarins n'eſtoit point incogneu en France, lors qu'il y vint en 1628. offrir ſon ſeruice au Roy, & au Cardinal de Richelieu, car il y auoit deſia plus de vingt ans, que l'on y liſoit les traductiõs Françoiſes, faites par deux differents interpretes, & imprimées tant *in Quarto*, que *in Octauo* des Predications Italiennes ſur le *Miſerere*, & ſur le *Gloria Patri* du Pere Iules Mazarin, lequel auoit des talents ſi aduantageux pour la Chaire, que ceux qui n'ont peu entendre ces Sermons, ont eſté bien aiſes de les lire, & meſme de les faire traduire en Latin, pour les ren-

Alegamb. cit. loco.

dre communs à tout le monde; *Itaque*, comme adiouſte Alegambe, *in præcipuis ac celeberrimis Italiæ ciuitatibus, totos* XL. *annos de loco ſuperiore verba faciens, magno auditorum concurſu & plauſu, immortalem ſibi gloriam, & Societati decus comparauit.* Le meſme Pere enſeigna auſſi la Theologie à Paris, *Philoſophiam Panormi, Pariſiis Theologiam docuit*, & gouuerna ſagemẽt pluſieurs Colleges & Maiſons de ſon Ordre, *Collegia Genuenſe & Ferrarienſe Rector, domum Profeſſam Panormitanam Præpoſitus adminiſtrauit.* Reuenons maintenant au ſieur Pierre, ie croy que le premier employ qu'il eut aprés ſon mariage fut d'eſtre Gouuerneur de Monteſiaſcon, & de quelques autres villes tant de l'Eſtat Eccleſiaſtique, que de la dépendance du Conneſtable Colomne, lequel luy donna en ſuite la qualité de premier Gentilhomme de ſa Maiſon, ſans l'obliger neantmoins à quitter le Palais qu'il tenoit dans Rome pour venir demeurer au ſien: & en cette qualité, il fut touſiours employé aux affaires les plus honorables, & les plus importantes, tant dudit Conneſtable, que de ſa femme la *Signora N. Tomacelli*, laquelle pour auoir eſté la plus ſuperbe Dame de ſon temps, n'auroit eu garde, non plus que ſon mary, qui eſtoit preſque inſupportable, lors qu'il s'agiſſoit de maintenir les prerogatiues de ſa Nobleſſe, de ſe ſeruir d'vn homme en des emplois ſi releuez, qui n'auroit pas eu les preuues neceſſaires pour iuſtifier la ſienne; laquelle en effect eſtoit ſi cogneuë, qu'aprés la mort de la *Signora Bufalini*, l'vne des quatre principales Maiſons de Rome,

Syluiol. de vict. Lud. XII. in Venet.

Pro veteri ſigno truculentam quæ gerit vrſam.

& de laquelle le Sanſouin nous a donné vn ſi gros volume, n'a point fait difficulté d'apparenter auec luy, par le moyen de la *Signora Portia Vrſini*, qui eſt de preſent ſa ſeconde femme.

S. Dis moy ie te prie auparauant que de paſſer outre, qui ſont ces quatre familles principales de la ville de Rome.

M. Ce ſont les Colomnes, les Vrſins, les Sauelli, & les Conti.

S. Ie penſe auoir quelque cognoiſſance des deux premieres, à cauſe des œuures d'*Ægidius Colomna Romanus*, & de *Fuluius Vrſinus*, qui ne ſont pas de mauuais debit chez les Libraires.

M. Tu deurois adiouſter auec le Paſteur de Virgile, *ſic magnis componere parua ſolebam*, car encore que Gilles de Rome, que l'on peut auſſi bien appeller le Docteur des Auguſtins, comme Sainct Thomas des Iacobins, Scot des Cordeliers, & Baccon des Carmes, ait eſté Archeueſque de Bourges, & fort eſtimé de noſtre Philippe le Bel, à la requeſte duquel il compoſa ſon liure *de regimine Principum*; il n'a pas toutefois porté ſi haut le nom des Colomnes, que les Ciarra, Marc Antoine, Fabrice, Proſperes, & autres grands Capitaines de cette famille: & pour ce qui eſt de *Fuluius Vrſinus*, qui eſtoit veritablement vn homme de grande conſideration entre les principaux lettrez du dernier ſiecle, ie croy que s'il eſtoit lié d'affinité auec les Vrſins dont ie viens de parler, ce ne pouuoit eſtre que du coſté gauche. Tu deurois

doncque pluſtoſt les cognoiſtre par ce qu'en diſent tous les bons Hiſtoriens, & parce qu'à Rome ils ſont appellez *Baroni del Solio*, & qu'en cette qualité ils ſont en poſſeſſion de ne quitter la main hors la Chapelle du Pape, qu'aux Ambaſſadeurs des principales Couronnes.

S. Tu me r'enuoyes touſiours aux Hiſtoires, comme ſi i'auois auſſi bonne memoire que toy pour les retenir, & autant d'inclination à les lire.

M. Chacun en prend ce qu'il en peut auoir, & puis tu vois bien, que ſi ma memoire eſtoit meilleure que la tienne, ie n'aurois que faire de mettre vne bonne partie des choſes dont ie me veux ſouuenir dans ma poche.

S. I'auois bien ouy dire que l'on portoit quelquefois les yeux, les dents, le nez, les cheueux, & les aureilles auſſi dans la poche, mais pour la memoire ie ne croyois pas qu'elle fuſt ailleurs que dans la teſte.

M. Tu pouuois auoir appris toutes ces choſes, d'vne Preface de Politian ſur les Prieures d'Ariſtote, laquelle il a intitulée *Lamia*, car aprés auoir dit ſuiuant l'authorité de Plutarque, que cette Fee *oculos habebat exemptiles*, il adiouſte de ſon crû, *quidam verò etiam dentibus vtuntur æquè exemptilibus, quos nocte non aliter reponunt, quàm togam*, & moy ie t'ay appris que l'on peut mettre vne partie de la memoire ſur le papier pour la tirer du ſac, ou de la poche quand on en a beſoin.

S. Cher Maſcurat, puis que tu as parlé des Fées,

oblige moy de me dire en paſſant s'il y en a, & ce que tu en crois, car en cela, comme en beaucoup d'autres choſes, ie regleray touſiours mes opinions au niueau des tiennes.

M. La Philoſophie me defend de croire qu'il y ait iamais eu de tels monſtres en nature, mais comme les ſuperſtitions & folles creances des anciens n'eſtoient pas ſi tetriques & ſi faſcheuſes que les noſtres, à cauſe qu'ils ne cognoiſſoient point d'enfer ny de diables, auſſi au lieu de nos Sorcieres qui ne font rien que du mal, rien que des ſaletez & ordures, ils auoiét ces belles Deeſſes, que quelques Autheurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faiſoient ordinairement que du bien & des choſes belles & honneſtes, telles qu'eſtoient cette Lamia, & la Nymphe Egerie, ſur leſquelles on a depuis mouſſé & patroné la Fée Morgue, Alcine Dame du lac d'Auallon, *la Fata Manto*, dont parle Arioſte, & toutes ces autres Fées que les Romans tant François qu'Anglois, feignent ſe treuuer ordinairement à la natiuité des ieunes Princes & Caualiers, pour les inſtruire de leur bonne ou mauuaiſe fortune, ou pluſtoſt de leur deſtinée, comme ſi elles eſtoient les Ambaſſadrices & interpretes de la volonté des Dieux enuers les hommes.

S. De noſtre fameuſe Merluſine pourquoy n'en dis-tu mot?

M. Parce que ie n'eſtablis iamais vne fauſſeté quand ie la recognois pour telle, & il y a long-temps que i'ay appris par la lecture des bons liures, que

cette

cette Meluſine eſtoit vne grande Dame Comteſſe de Luſignan, qui commandoit à tous ſes ſubiects auec vne ſi grande authorité, que lors qu'elle leur enuoyoit des lettres ou patentes ſeellées de ſon ſceau ou cachet, dans lequel eſtoit grauée vne Sereine, il ne falloit plus ſonger qu'à luy obeyr abſolument, & c'eſt de là qu'on a pris ſuiet de dire, qu'elle eſtoit Magicienne, & qu'elle ſe changeoit quelquefois en cette ſorte de monſtre dont parle Horace: De arte Poëtica.

Cùm turpiter atrum
Deſinit in piſcem, mulier formoſa ſuperne.

S. Encore que ie fuſſe bien ieune quand ie liſois le Roman de cette Dame Merluſine, il me ſouuient toutesfois d'y auoir remarqué que tous ſes enfans, témoin Geoffroy à la grand dent, auoient quelque defaut particulier en leurs perſonnes; voyons vn peu ie te prie, s'il n'en ſera point de meſme de ceux de la *Signora Hortenſia Bufalini.*

M. Si tu ne veux rien autre choſe nous aurons bien toſt fait, car ie t'aſſeure que *Patrem ſequitur ſua proles*, & comme le ſieur Pietro a touſiours eſté vn Gentilhomme de tres-bonne mine, il n'y a auſſi pas vn de ſes enfans qui ne luy reſſemble.

S. Tu es deuenu bien Laconic en peu de temps, il ne falloit point auoir recours à tes tablettes pour dire ſi peu de choſes, cela me fait croire qu'il y a de l'ordure à ta fluſte, car tu n'as pas le bec gelé, quãd tu peux dire quelque choſe à l'aduantage du Cardinal.

M. Tant de diſcours ne me ſont pas profitables,
Nam qui fameſcit, dum parlat tempora perdit.

S. Il eſt facile de remedier à cet inconuenient par vne ligne de diuiſion qui ſeparera nos paſturages, comme autresfois les Eſpagnols & Portugais en firent vne pour regler leurs conqueſtes du nouueau monde, & depuis peu encore les François & Hollandois, pour ſçauoir par où chacun deuoit attaquer la Flandre.

M. Tres-volontiers Sainct-Ange,

Ouid. in Ibim. *Nulla mora eſt in me, peragam rata vota Sacerdos.* Mais ce n'eſt pas aſſez d'auoir planté ces bornes, ſi nous n'obſeruons la loy *Mamilia, ne quis eorum quem eiicito, néve commoueto ſciens, dolo malo.*

S. Ie ſeray ſi formaliſte que tu voudras, pourueu que tu me faſſes part du reſte de tes memoires touchant la lignée du ſieur *Pietro Mazarini*, car ie voy bien que tu fuis l'eſcole, & ie ſuis trompé ſi à la fin il n'y aura quelque choſe à redire.

M. Tout de meſme qu'au commencement : la verité eſt que ledit ſieur *Pietro* a eu ſix enfans de ſa premiere femme la *Signora Hortenſia Bufalini*, ſçauoir deux fils, & quatre filles, & que des filles la *Signora Hieronyma* a eſté mariée au Caualier *Lorenzo Mancini*, la *Signora Margarita* au Comte *Girolamo Martinozzi*, la *Signora Cleria* au Marquis *Muti*, frere de celuy qui eſt au ſeruice de ſon Alteſſe Royale de Sauoye, & la quatrieſme eſt auiourd'huy Religieuſe à Rome, quoy qu'elle ait fait profeſſion à *Citta di Caſtello*, qui eſtoit le païs natal de ſa mere: des deux fils le plus ieune ſe fit Religieux de l'Ordre de S. Dominique, non point pour y auoir eſté cõtraint par ſon pe-

re, qui vouloit en ce faisant soulager la pauureté de sa famille, comme dit la Lettre du Religieux, qui tesmoigne en cela de n'estre pas bien informé de ce que les Moines d'Italie coustẽt à leurs parens, ny du bon temps qu'ils prennent, & comme ces vers d'Architrenius ne leur donnent gueres de peine à obseruer, Lib. 2. c. 14.

O sancta, ô felix albis galeata cucullis
Libera Paupertas, nudo ieiunia pastu
Tracta diu soluens, nec corruptura palatum
Mollitie mensæ, Bacchus conuiuia nullo
Murmure conturbat, nec sacra cubilia mentis
Inquinat aduentu, &c.

& puis c'est mal interpreter les bons sentimens que l'on doit auoir de ceux qui bien souuent *per calcatum pergunt patrem, vt ad Crucis signum aduolent*, comme parle S. Hieroſme. Or que la retraitte du P. Michel Mazarin ne vinst d'vn bon principe, il n'y a pas lieu d'en douter, puis qu'elle a esté accompagnée de benedictions si remarquables, qu'ont esté celles des belles charges & emplois honorables qu'il a euës tant en sa Religion, que hors d'icelle. In epistol.

L'aisné

Quem digito monstrant, subsannant dentibus omnes,

est le Cardinal Mazarin, que ce fidele Hiſtorien le Cheualier Georges appelle *valet, parce*, dit-il, *que tout Paris sçait comme il vesquit, & que ceux de la Chambre du Cardinal de Richelieu, luy faisoient present de ses vieilles hardes pour le r'habiller, iusques à des souliers, & des vieux gands.* Certes voilà de beaux memoires pour composer quelque iour vne bonne Hiſtoire, & si toutes celles que le Cheualier Georges

a faites où fera doresnauant sont de pareille trempe, on peut bien dire adieu à tout ce que l'Antiquité nous a donné de meilleur en cette façon d'escrire. Voyons doncque si nous treuuerons des tesmoignages plus authentiques que le sien, & moins suspects de folie & d'imposture, pour faire voir au monde, quel a esté le Cardinal en toutes les principales actions de sa vie. Et puis que celles de la naissance & de l'education sont des premieres & plus considerables, escoute ce qu'en dit de toutes les deux le R. P. *Siluester Pietra Santa* Iesuite viuant & escriuant à Rome, en la Preface du troisiesme volume des prerogatiues que la Religion Chrestienne a sur toutes les autres, par le moyen des miracles, *Non frustra fuit*, vt Romæ nascereris, *sortitúsque nomen Iuli, efferres pro schemate gentilitio fascem consularem cum securi*, & vn peu auparauant il auoit dit, *Indolem in qua genitus es, & in qua etiam es educatus, intra* nostrum Romanum Gregorianum Lyceum, *quid commemorem? Iam tum præferebas genium, datum prorsus idoneúmque ad amorem promerendum, & ad summa omnia capessenda:* & pour tesmoigner qu'il n'en parloit point par ouy dire, il adiouste, *neque enim possum obliuisci, aut tuæ prioris ætatis plausus quibus interfui, & sum etiam obsecutus frequenter*, &c. Ie croy sans doute qu'il veut parler des declamations scholastiques, esquelles le Cardinal reüssissoit à merueille, & des Theses qu'il soustint en Physique sous le Pere N. Conti, auec vne telle foule de ceux que la nouueauté des

opinions de Galilei qu'il defendoit, y faiſoit venir, que de long temps auparauant il n'y en auoit point eu de ſemblables. Aprés vn teſmoin ſi legal, ie ne veux point m'amuſer à en produire d'autres, qui ne parlent peut-eſtre que ſur des ouy dire, pour monſtrer auec quelle candeur & ingenuité, ces deux braues Hiſtoriens des Halles, *le Religieux & le Cheualier Georges*, ont parlé de la naiſſance, & de l'education du Cardinal. Mais neantmoins puis qu'ils ſont deux, donnons pour ſecõd au R.P.Pietra Sancta, Mr Boſquet, puis que ſi ie ne me trompe, il a pû apprendre à Rome, que le teſmoignage que rend ledit Pere de la naiſſance, & des eſtudes du Cardinal eſt tres-veritable, *Eccleſiæ futurum principem, & primi inter Chriſtianos Regis tutelæ adiutorem, Imperij olim caput, modò Religionis princeps Roma edidit, dum Clemens VIII. Optimus Pontifex Rempublicam Chriſtianam moderabatur*; & pour ce qui eſt de ſes eſtudes, voila auſſi comme il en parle, *in almæ Vrbis ſinu, & inter nobiles Collegij Romani pueros educatus, per omnem liberalium diſciplinarum cultum primos annos tranſegit.* Quoy plus? puis que le Religieux l'appelle ſi effrontément *petit eſtranger, ſorty de la derniere lie du peuple, ſubiect né du Roy d'Eſpagne*, & que le Cheualier Georges auec vne incroyable ignorance, ou malice dit, *qu'il tient intelligence auec l'Eſpagnol ſon Prince naturel*, acheuons de les faire creuer de honte par le teſmoignage ſi precis du ſieur de Guillelmis Auignonois imprimé dés l'an 1634. *in Panegyrico auguratæ felicitati dicto*

In elogio C. M.

&c. *Iulius Mazarinus nobiliſſimo & antiquiſſimo apud Romanos genere ſatus, primæuo virtutis ſuæ ſplendore nondum nato, &c.* aprés quoy, s'ils ne veulent rendre les armes, ie m'offre pourueu qu'ils ſe faſſent cognoiſtre par leurs vrais noms, de leur fournir dans trois mois vn extraict de baptiſtere qui leur fermera la bouche. Venons maintenant aux premieres occupations qu'on luy donna, aprés qu'il fut retourné d'Eſpagne à Rome, & lors que l'on pouuoit dire de ſon eſprit,

Ingenium cœleſte ſuis velociùs annis
Currit, & ingratæ fert malè damna moræ.

Le ſieur Bernardin m'a dit qu'il eut le commandement de certaines troupes en la Valtelline, mais ny ce teſmoignage là, ny celuy du ſieur Boſquet qui dit, *Cohorti primùm apud Rhætos fortiſſimè imperans, pace icta, ſago relicto, ad togam rediit*, ne me ſatisfaiſoient pas, iuſques à ce que le ſieur Monard de Vautret m'euſt donné de pareilles aſſeurances, par ce qu'il dit dans la Preface addreſſée au meſme Cardinal d'vne Oraiſon qu'il fit à la loüange de la ville d'Auignon l'an 1636. quoy qu'auec vne licence beaucoup plus conuenable à vn Poëte qu'à vn Orateur, *Martem ſequutus alter Marcellus, miranda vt videre eſt in exercitibus ab eo ductis ſub auctoritate Pontificis maximi, in Valtolina & apud Rhætos peregit.* Quelque temps aprés il fut adioint à Monſeigneur Pancirole pour negocier en Piedmont, mais auec cette reſtriction là, que Pancirole eſtant creature deuoüée du Cardinal Barberin, le Pape char-

Ibidem.

gea Monſeigneur Mazarin qui eſtoit deſia bien fort en ſes bonnes graces, auſſi bien qu'en celles du Duc Emmanuel, de traitter certaines affaires auec luy à l'inſceu dudit Pancirole, crainte que ſi le Cardinal Barberin en euſt eu aduis, il n'y euſt apporté quelque retardement: & tant s'en faut, qu'il abuſa du chiffre de Pancirole, que ce fut luy meſme qui fut abuſé & trahy par l'vn de ſes Secretaires, que le Gouuerneur de Milan auoit gagné à force d'argent, pour ſçauoir auſſi bien le ſecret de cette negociation ſeparée, du Pape auec le Duc de Sauoye, comme il ſçauoit peut-eſtre quel eſtoit le but de celle du Cardinal Barberin. Or cette negociation eſtant reüſſie fort heureuſement au Cardinal, cela luy donna lieu de penſer à d'autres, & ſuiuant les inclinations qu'il auoit pour la France, il ſe vint offrir au Roy dés l'année 1628. lequel le receut fort honorablement, à cauſe de la cognoiſſance qu'il auoit deſia de ſon merite, & auſſi de l'aſſeurance que luy donna ce grand homme d'Eſtat, & cette vraye idée du parfait Politique le Cardinal de Bagny, des bons ſeruices qu'il pouuoit rendre à la Couronne. Et en effect le Roy defunct n'eut pas ſi toſt cogneu l'addreſſe de ſon eſprit, qu'il luy ouurit le ſien en beaucoup d'affaires de conſequence, & qu'il le tenoit ordinairement auprés de ſa perſonne, le iugeant digne

Quem tollere Rheda
Vellet iter faciens.

Horat. 2. ſerm. Satyr. 6.

pour mieux teſmoigner l'affection qu'il luy por-

toit, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne.

S. Ne te déplaiſe Maſcurat, mais il me ſemble, qu'à meſure que tu fais croiſtre l'authorité du Cardinal Mazarin, les tiennes décroiſſent, car où ſont ces teſmoignages authentiques que tu m'auois promis pour confirmer tout ce que tu en viens de dire.

M. Ie pouuois t'en apporter pluſieurs, mais d'autant qu'ils ne ſont pas de la condition des precedens, i'ay mieux aimé les ſupprimer moy-meſme, que de les expoſer au rebut que tu en aurois pû faire. Et puis ſi nous receuons bien les traditions en matiere de Foy & de Religion, pour obeïr à ce precepte, *interroga patrem tuum & annunciabit tibi, maiores tuos & dicent tibi,* pourquoy les meſpriſerons-nous en faict d'Hiſtoires, & ce principalement quand les faits dont il eſt queſtion ſont ſi recens, ou ſi particuliers, que les Hiſtoriens peuuent raiſonnablement les taire, ou les ignorer? Tu vois bien que la paix de Caſal que le meſme Cardinal meſnagea ſi heureuſement en ſix cens trente, pour auoir eſté vne des belles actions, & des plus ſignalées de noſtre temps, n'eſt pas demeurée dans le ſilence, car Dupleix, Bernard, Capriata, Vittorio Siri, nos Mercures, & tous les autres Hiſtoriens en ont parlé ſi aduantageuſement pour le Cardinal, que l'vn de nos deux Annaliſtes des Halles, n'a pû taire le déplaiſir qu'il en auoit, *Ceux,* dit le Cheualier Georges, *qui ont eſcrit de la Paix de Caſal, l'ont aſſez mal à propos loüé pour luy complaire,* mais il n'importe *rumpantur & ilia Momo,* l'affai-

Deuter. 32. verſ. 7.

re,

re, pour tout ce qu'il en pourra dire ne changera pas de face, & toute la France en fut si satisfaite, que les Almanachs de M. DC. XXXI. representerent le Seigneur *Giulio* à cheual, faisant signe auec son chapeau à deux puissantes armées qui s'alloient choquer, de mettre bas les armes, pour receuoir la Paix qu'il venoit de leur negocier. Ie me souuiens fort bien qu'il y auoit autant de presse à veoir ces Almanachs du Mazarin sous le cimetiere de S. Innocent, qu'il y en eut en 1643. ou 44. pour veoir sur ces mesmes planches, le furieux combat de quinze ou seize François, contre l'Ambassadeur & toute la faction d'Espagne, & qu'il y en a eu encore cette année pour veoir ces larges bandes remplies des differents portraits de Monsieur de Bruxelles. Or comme cette belle action auoit esté faite au nom, & sous l'authorité du Pape, le sieur Iules ne manqua pas aussi, d'en aller rendre compte quelque temps aprés à sa Saincteté; & sur le dessein qu'il eut de quitter l'espée, pour se mettre en estat d'obtenir les principaux honneurs que Rome peut donner à la recommandation des Roys de France, on le pourueut par anticipation d'vn Canonicat de S. Iean de Latran, & d'vn Office de Referendaire de l'vne & de l'autre signature, au moyen duquel il tint rang de Prelat, & fut respecté comme l'vn des meilleurs & des plus considerables subiets de la Cour de Rome.

S. Ie ne blasme pas le Cardinal d'auoir eu ce desir là, car il est assez commun à Rome, *vbi*

Malleus argenti confringit ouilia Christi.

Ie m'eſtonne pluſtoſt de ce qu'il s'y voulut targuer de la protection de noſtre Roy, veu qu'il n'a couſtume d'impetrer cette dignité que pour des François, ou pour des Italiens, lors qu'ils s'en retournent de la Nonciature de France ; & de plus n'eſtoit-ce pas abuſer de la bonté du Roy, que de luy demander cette nomination, au preiudice de tant de Prelats François, qui la deuoient pluſtoſt obtenir que luy?

M. Tout ce que tu viens de dire ne valloit pas que tu m'interrompiſſes, car ſi tu cognoiſſois bien les affaires de Rome, tu verrois auſſi, qu'il y a beaucoup plus de pauures que de riches qui paruiennent au Cardinalat ; c'eſt à Rome, mon enfant, où les Cardinaux ſont à l'aumoſne, puis qu'il y a des penſions eſtablies *pour ceux qui ſont pauures* ; C'eſt en la meſme ville, où Sixte V. qui n'eſtoit pas moins honneſte homme pour auoir gardé les pourceaux, auſſi bien que Dauid les brebis, & Saül les aſnes, diſoit à ſa famille, *o tutti Zapatori*, parce qu'il les faiſoit trauailler à ſa vigne, *o tutti Cardinali*, & c'eſt là encore que par raiſon de brigues, de factions, d'intrigues, tel ſoupe Cardinal, qui n'auoit diſné que de caldaroſtes, ou d'vn plat de trippes. Et pour ce qui eſt des recommandations du Roy de France, ie croy bien qu'elles n'auroient pas eſté ſi fauorables à Monſeigneur *Mazarin*, ſi ce n'euſt eſté par ialouſie, de ce que le Roy d'Eſpagne employoit puiſſamment les ſiennes pour Monſeigneur

Peretti, que l'on appelle auiourd'huy Cardinal *Montalto*; mais neantmoins il y a beaucoup d'exemples dans le Ciacconius, comme les Roys de France, & ie croy qu'il en eſt de meſme des autres Monarques, ſont en poſſeſſion d'obtenir de pareilles nominations, quand ils les demandent de bonne grace. En fin ce braue Iuriſconſulte *Iaſon Mainus* teſmoigna bien, que les faueurs des Princes eſtans libres, ceux qui taſchent de s'en preualoir, ne font tort à perſonne, puis que Louys XII. qui auoit aſſiſté à l'vne de ſes leçons accompagné de cinq Cardinaux, & de cent Gentilshommes de marque, luy ayant demandé pourquoy il n'eſtoit point marié, il luy reſpondit tres-accortement, & ſans beaucoup conſiderer les pretenſions de tous les Prelats Milanois, *vt te commendante, Iulius Pontifex ad purpureum Galerum me habilem ſciat.* Iouius in eius elogio.

S. Si l'on a raiſon de croire que ceux qui conduiſent le plus adroitement vne meſme affaire, ont auſſi meilleur eſprit, on peut bien cognoiſtre par ce que tu viens de dire, lequel de Mazarin ou de Iaſon Mainus en auoit dauantage.

M. Pour moy ie n'y cognois point d'autre difference, ſinon que Iaſon *explicato rubro tranſiit ad nigrum*, au lieu que le Cardinal a fait tout le contraire. Mais neantmoins ce n'a pas eſté ſi promptement, qu'il n'ait eu loiſir de faire vne Nonciature extraordinaire en France, & d'exercer la Vice-Legation d'Auignon : car il fut nommé à ces deux charges en 1634. comme l'on peut veoir par beau-

coup de Prefaces qui luy donnent les titres de *Referendaire de l'vne & de l'autre Signature, Vice-Legat & Surintendant general des armes, és Cité & Legation d'Auignon, Nonce extraordinaire à ſa Maieſté Tres-Chreſtienne.* Et aprés s'eſtre heureuſement acquitté de ces belles charges, il retourna à Rome comme il auoit couſtume de faire aprés la fonction des autres, & il y demeura en negociant & trauaillãt touſiours auec nos Ambaſſadeurs, iuſques à ce que le Roy defunct d'heureuſe memoire, luy ayant commandé par vne lettre de cachet, de le venir trouuer, il riſqua ſa perſonne, en paſſant dans le vaiſſeau du Cheualier Garnier, au trauers des pieges & des embuſcades que luy auoient dreſſez les Eſpagnols, pour ſignaler ſa prompte obeïſſance, laquelle fut auſſi recogneuë par ſa Maieſté, en l'employant és plus grandes affaires de ſon Royaume, en luy mettant le Chapeau rouge ſur la teſte, en le faiſant Parrain de ſon fils alors Dauphin, & à preſent noſtre Roy tres-aimé, & en le nommant par cette Declaration ſi ſolemnellement conceuë & authoriſée, pour vn des Miniſtres de la Regence ſous l'authorité de la Reyne ſa femme. A toutes leſquelles faueurs & obligations remarquables, ſi le Cardinal ne correſpondoit par l'aſſiduité & la fidelité de ſes ſeruices, n'y auroit-il pas lieu de dire à bon droict,

Horat. 1. epiſt.

Hæc ſeges ingratum tulit, & feret omnibus annis?

Or ie te demande, Sainct-Ange, pourrois-tu remarquer en tout le cours de la vie du Cardinal, dont

ie viens de te faire vn petit abregé, cet interſtice de temps, cette mauuaiſe coniocture d'affaires, qui l'a quelquefois obligé de ſe reueſtir des vieilles hardes du defunct Cardinal, & de porter les gands & ſouliers du meſme, quand ſes hommes de Chambre n'en ſçauoient plus que faire, comme a dit tres-ſottement & tres-impudemment le Cheualier Georges: & aprés cette calomnie ſi groſſiere, quel iugement peut-on faire de tant d'autres, dont ſa lettre, & celle de ce bon Religieux ſont remplies ? *veniunt ad nos in veſtitu ouium, intus autem ſunt lupi rapaces.*

S. Vne ſeule hiſtoire m'empeſche de croire auec toy, que ces deux lettres ſoient telles que tu les qualifies, car i'ay deſia ouy dire à quelques perſonnes d'honneur & de probité, ce que rapporte le Religieux, de la vente que le Cardinal fit faire en l'Hoſtel d'Eſtrée, de certains liures venus de Rome, de tables d'Ebene, de Gueridons à teſte de More, & d'autres curioſitez ſemblables, ce qui ne s'accorde point mal, auec ce que le Cheualier Georges a remarqué, de l'extréme pauureté du Cardinal, lors qu'il vint en France.

M. Tout ce que ces Meſſieurs en ont dit, n'eſt rien qu'vn artifice, pour rendre plus conſiderables & plus enuiées les richeſſes qu'ils luy font maintenant poſſeder, & pour le mettre au rang de ceux leſquels

ab humili ſumma ad faſtigia rerum
Extollit, quoties voluit Fortuna iocari.

Cette belle remarque que tu tires ſi à propos de la

lettre du Religieux, eſt auſſi veritable comme ce que dit le meſme en vn autre endroit, que le Cardinal *s'eſtant ſignalé par vne fourbe qui noirciſſoit & la conſcience & l'honneur du Pape, il n'oſa plus retourner à Rome, & fut recueilly par le Cardinal de Richelieu;* car ie croy auoir ſuffiſamment iuſtifié le contraire. Or pour faire le meſme de cette vente de liures, qui eſt la meilleure & la plus honneſte action que pouuoit faire le Cardinal, pour teſmoigner le ſoin qu'il a touſiours eu des gens de Lettres; il faut ſçauoir que le ſieur *Agoſtino Maſcardi*, qui paſſoit de ſon temps pour la meilleure plume d'Italie, s'aduiſa de faire imprimer en l'année 1636. vn liure de ſa façon, intitulé *dell' arte Hiſtorica trattati cinque*, en cette forme que nous appellons *Quarto*, & ſi gros qu'il contenoit prés de cent feüilles; or parce que *la Tauola di Cebete, le Pompe del Campidoglio, la Congiura dei Fieſchi, le Proſe, i diſcorſi Academici*, & en vn mot toutes ſes œuures, s'eſtoient parfaitement bien venduës, il en fit plus tirer d'exemplaires de celle-cy, qu'il n'auoit fait de toutes les precedentes, ce qui toutesfois luy reüſſit ſi mal, à cauſe du peu de perſonnes qui ſe plaiſoient à de ſemblables matieres, que la plus grand part de tous ces exemplaires luy demeura: dequoy comme il ſe plaignoit vn iour à Monſeigneur *Mazarini*, il luy offrit d'en enuoyer des balles à Paris, où il auoit vn homme pour ſes affaires, qui auroit ſoin de les vendre, & qui luy feroit tenir l'argent qu'il en auroit touché; ce que ledit ſieur Maſcardi ayant

accepté tres-volontiers, il fut par ce moyen soulagé d'vne grande perte qui luy estoit presque inéuitable. Ie tiens la verité de cette histoire de celuy mesme qui faisoit en ce temps-là les affaires dudit Cardinal en cette ville, & qui se mocque aussi de tous ces autres bijoux, de la vente desquels le Religieux dit qu'on tiroit vn profit remarquable, parce que c'est vne fausseté manifeste, laquelle toutesfois, bien qu'elle fust veritable, ne deuroit pas estre plus honteuse au Cardinal, qu'elle le fut anciennement à l'Empereur Vespasian, des ventes & des regrateries duquel, voilà comme Suetone parle, *rediit certe nihilo opulentior, vt qui propè labefactata iam fide, omnia prædia fratri obligarit, necessarióque ad mangonicos quæstus sustinendæ dignitatis causa descenderit, propter quod vulgò Mulio vocabatur.* Ie ne dis pas que le Cardinal n'ait fait venir en ce temps-là, & depuis encore des tables d'Ebene, & de bois de la Chine, des gands à la Frangipane, des odeurs & pomades, des Gueridons à testè de Mores, & puis qu'il faut tout dire des Reliquaires, des Chapelets & Agnus Dei, des Medailles tant de paste que d'or & d'argent, des cordes de Luth, des confitures & autres curiositez semblables, que le seul nom, & la distance de la ville d'où elles viennent, ont coustume de mettre en grand credit ; mais c'estoit plûtost pour en faire des presens aux Dames & aux Seigneurs de la Cour, que pour en tirer vn gain vil & sordide, & duquel graces à Dieu il se pouuoit fort bien passer.

In Vesp. cap. 5.

S. S'il n'a que faire de semblables profits, pourquoy doncque entreprend-il de fournir la Reyne de toutes sortes d'estoffes? pourquoy fait-il achepter des diamans en Portugal? pourquoy tant de montres & horologes? pourquoy tant d'autres galanteries qui ne luy seruent de rien?

M. Non, non, Sainct-Ange, ne pense pas m'obliger insensiblement à refuter toutes les horribles impostures de ces deux lettres, nous aurions toy & moy Ieudy fusée. C'est assez d'en auoir remarqué quelques-vnes, pour faire iuger quelles sont toutes les autres. Si ce τενέδιος ἄνθρωπος, duquel parlent Suidas & Plutarque, assistoit encore deuant les Iuges armé de sa hache, pour couper sur le champ la teste à tous les faux tesmoins qui ont escrit & deposé contre le Cardinal, il y a longtemps que ces deux-là ne mangeroient plus de pain. Disons doncque de leurs lettres,

In hac voce.

Pergula pictorum veri nihil, omnia falsa.

& n'y pensons plus que pour les opposer aux vents coulis de ta chambre, ou de la mienne.

S. Vn autre moins retenu, & modeste que toy, ne les auroit pas traittez si honnestement; tu n'as pas neantmoins encore respondu à tout ce qu'ils disent contre les trois petites Harengeres.

M. Cela viendra en temps & lieu, il nous faut premierement examiner la noblesse *di Casa Bufalini*, puis que leur grand' mere en estoit, & que ç'a esté vne des premieres alliances *di Casa Mazarini* dans Rome; ie dis vne des premieres, parce que

i'ay

i'ay quelque lumiere qu'elle s'eſtoit deſia alliée auec la Maiſon des Mancini, & que meſme il fallut auoir diſpenſe pour faciliter le mariage du Caualier Mancini, & de la Signora Hieronyma Mazarini fille du Seigneur Pietro; mais parce que ie n'en puis dire autre choſe pour le preſent, ſinon que *nondum liquet*, venons au Colonel *Giulio Bufalini*, que ie me ſouuiens fort bien d'auoir cogneu dans Rome; c'eſtoit vn grand vieillard ſec, de bonne mine, que l'on tenoit auſſi vaillant comme ſon eſpée, & que toute la Maiſon des Colonnes aimoit, & carreſſoit extraordinairement. Ce mien amy Camerier du ſieur Pierre Mazarini, m'entretenoit ſouuent des belles actions qu'il luy auoit veu faire; il m'apprit auſſi qu'il eſtoit couſin de la femme de ſon maiſtre, la Signora Hortenſia Bufalini, & comme nous eſtions vn iour ſur le propos des duels, dont il ſembloit que les Italiens euſſent la Theorique, & les François la Pratique, il me fit veoir vn diſcours imprimé à Rome, & dedié au Roy defunct par ledit Colonel Giulio, lequel auoit pour titre, *qual partito debba prenderſi da vn vero Caualliere, in caſo di querele Caualleresche*: & d'autant qu'il fait mention en l'epiſtre dedicatoire, de l'antiquité de ſa famille, & des ſeruices qu'elle auoit rendus aux Roys de France; i'eu la curioſité d'en faire vn extraict, qui ſeruira maintenant d'vne priſe d'antimoine à la lettre de ce bon Religieux, & de ſon fidel compagnon le Cheualier Georges.

SIRE,

QValunque volta io riguardo con la mente i miei Antenati, veggio sempre nello stesso tempo il debito hereditario della humillissima seruitú, che io professo à V. M. & i Segni della Real beneficenza, della Corona di Francia verso Casa mia. Camillo Vitelli capitano illustre, germano della mia Bisauola, sequi con tre suoi fratelli le Reali insegne de Gigli d'oro, e tutti ne riceuettero honori singolarissimi, Segnalatamente Camillo, à qui lo stesso Rè, dopo la Battaglia di val di Taro, donó vna colana d'oro, tolta da lui medesimo al proprio collo, laquale rendesse verace, è riuerita testimonianza, al sauio consiglio di Camillo, con chè egli haueua operato la vittoria. Il Colonnello Giulio Bufalini mio Padre, chiamato à nobil gara dall esempio dell' auolo predetto, condusse mille Fanti nella guerra di Milano, è poscia ottenne dal Rè Francesco il Gouerno d'Alessandria. Ottauio Capitano di Lance, primo figliuolo di Giulio, sconfisse, et fece prigione nella Giornata di Monconturno il condotiere delle squadre del Rè d'Inghilterra, e si morí poco dopo il fatto d'arme, viuendo Giulio; il quale di nuouo legossi à matrimonio con mia madre figliuola di Giouanni da Turino, Signor di Stiponigi, è di villa Franca, Capitano della Corona di Francia, e Caualliere dell' ordine del Re. Questo debito de seruitù contratto per antico dá miei Maggiori, è per nouello da Niccolò mio figliuolo, eletto da V. M. con benignità magnanima al suo Real seruitio, mi persuase à palesarle riuerentemente la mia deuotissima seruitù, e per non parerle temerario, e priuo affatto di merito, mi studiai di formare il presente discorso, &c.

Ie ne ſçay ſi tu entens aſſez bien l'Italien pour me ſoulager de la fonction d'Interprete.

S. Il faudroit que i'euſſe la teſte bien dure, ſi aprés auoir fait mes humanitez, & demeuré ſi long-temps en Prouence, ie n'entendois cette langue eſcorchée comme ie croy de la Latine. Explique moy pluſtoſt qui eſtoient ceux dont le Bufalini parle en cette Epiſtre, car à moins de cela ie ne les cognoiſtray iamais.

M. Camillo Vitelli eſtoit fils de Nicolo Seigneur abſolu della Citta di Caſtello, ne plus ne moins que *gli Varani* di Camerino, *gli Malateſte* di Rimino, *gli Baglioni* di Perugia, *gli Bentiuogli* di Bologna, *gli Scaligeri* di Verona, ou pour te donner des exemples plus cogneus en France, tout ainſi que les Seigneurs *de Balagni* l'eſtoiét il y a quelque temps de Cambray, *les Grimaldi* de Monaco, & les Ducs *de Boüillon* des Souuerainetez de Sedan & Raucourt. De quoy ſi tu veux auoir quelques teſmoignages, il ne me ſera pas difficile de t'en donner vne couple, puis que Paul Ioue dit en l'Eloge qu'il luy addreſſe, que *poſt longam contentionem eiecto Iuſtino æmulo, atque eo demum interfecto, in patria Tipherno, non obſcuræ potentiæ principatum adeptus eſt*, & que la meſme choſe eſt confirmée par *Fra Leandro Alberti nella deſcrittione d'Italia*, où il aſſeure que *lungo tempo tenne il primato di eſſa Citta, la illuſtre famiglia dei Vitelli, il primo dei quali fù Nicolo valoroſo Caualliero, huomo e di lettere e di buoni coſtumi ornato.* Or ce Nicolo eut quatre enfans, qui furent tous conſiderez

Libr. 4.

In Vmbria.

comme les principaux Capitaines de ce temps-là, ſçauoir *Iean* qui eſtoit l'aiſné, *Camillo*, *Paulo*, & *Vitellocio*; & puis que le Colonel Giulio Bufalini a deſia rapporté dans ſon epiſtre en parlant de ce Camillo couſin de ſa *Biſauola*, tout ce qu'il eſtoit à propos d'en ſçauoir pour le preſent diſcours, & auſſi que la famille des *Vitelli* eſt vne des plus celebres d'Italie, ie ne m'arreſteray point à en parler dauantage, *ne perinde faciam, ac ſi quis ſtudeat clariſſimo Soli mortale lumen inferre*, comme parle Quintilian. Pour ce qui eſt de *Giulio Bufalini* pere du Colonel, que ie t'ay deſia dit eſtre couſin de la Signora *Hortenſia* mere du Cardinal, & grand' mere par conſequent de ces trois niepces, qu'il a pleu à Monſieur le Religieux d'appeller petites Harengeres, il prit pour femme vne fille *del Signor Giouanni da Turino* appellée *Franceſca Turina Bufalini di Citta di Caſtello*, où elle fit imprimer en 1628. vn aſſez gros volume *in Octauo* de ſes Poëſies Italiennes, dediées *alla Signora donna Anna Colonna*; & parce que l'Imprimeur a mis au deuant dudit volume, vn petit mot d'aduertiſſement qui fait aſſez cognoiſtre quel eſtoit l'eſprit & la nobleſſe de cette nouuelle Muſe, i'en rapporteray icy quelques paſſages, *Eccoui benigni lettori, le Poeſie Liriche della Signora Franceſca, donna chiariſsima per lettere*, e illuſtriſſima per ſangue: *ſo che faccio al mondo vn dono che ſara eterno, per che non meno per la felice facilita dello ſtile, che per la riuerenza che ſi deue* a Signora tanto principale: *ſi conſerueranno dalle lingue delli inuidi, e da i*

morsi de gli anni: & plus bas, *non ha valuto ad altro a queſta Signora* la nobilta del ſangue, *e la ſingolarita dell ingegno, che afar più reſplendere l'humilta di lei*, & ſur la fin il promet vn poëme *di molti canti chiamato da lei il Florio che gia ſtaua in fine.* Or entre plus de trois cens Sonnets que contient ce liure, il y en a pluſieurs, au moyen deſquels on peut apprendre quelques particularitez tant de ladite Dame, que de ſon mary, de ſes fils, petits fils, & autres choſes aſſez conſiderables, car en la page 183. elle dit qu'elle eſtoit de Toſcane.

Caro giocondo mio paeſe Toſco,
Doue menai la mia fiorita etade,
E doue largo il Ciel da ſua bontade
Spoſo mi diè, dal cui tal don conoſco.

Page 117. voila comme elle deſcrit l'eſtat & la maiſon de ſon pere le Signor Giouanni da Turino lors qu'elle y vint au monde.

Di dominio, di hauer, d'opre, di honore
Era nel colmo il mio Paterno nido
Quando miſera aperſi in queſto infido
Mondo, gli occhi, le lacrime, al dolore.
Che toſto priua fui del Genitore
Onde poſcia cangiai Fortuna, e lido
Con la mia madre, e de lamato efido
Albergo, Vſcimmo lagrimando fuore.

Page 133. elle parle de l'eſtat auquel elle fut conduite chez ſon mary le Seigneur Giulio Bufalini.

A la ricca magion del mio ſignore
Venni con bella e numeroſa ſchiera,

Il ſol mi fauorì col ſuo ſplendore,
Ne la ſtagion più rigida e più fera.

En la page ſuiuante elle deſcrit le Palais *di San Giuſtino* où elle habitoit.

Ampie ſale, ampie loggie, ampio cortile
E ſtanze ornate con gentil pitture,
Trouai giungendo, e nobili ſculture
Di marmo fatte, dà ſcalpel non vile.
Nobil giardin con vn perpetuo Aprile
Di varij fior, di frutti, e di verdure,
Ombre ſoaui, acque a temprar l'arſure
E ſtrade di beltà non diſſimile.
E non men forte oſtel, che per fortezza
Ha il ponte, e i fianchi, e lo circonda intorno
Foſſo profundo e di real larghezza.
Qui fei col mio Signor dolce ſoggiorno
Con ſanto amor, con ſomma contentezza
Onde ne benedico il meſe e il giorno.

S. Tu m'as fait grand plaiſir de rapporter ce Sonnet tout entier, car il me ſemble beau & bien fait à merueille pour vne femme.

M. Tu dis cela ſans doute, parce que tu ne ſçais pas qu'il y a des memoires aſſeurez de plus de mille ou douze cens femmes qui ont fait des liures, tant elles ſe ſont peu ſouciées du blaſme que donne Iuuenal à celles qui eſtudient, & de ce qu'il conſeille à leurs maris de les prendre pluſtoſt bonnes meſnageres & couſturieres, que ſçauantes.

Satyra 6. *Non habeat matrona tibi quæ iuncta recumbit*
Dicendi genus, nec curtum ſermone rotato

Torqueat enthymema , nec hiſtorias ſciat omnes.

S. L'Aduocat Guion rapportoit vn iour en acheptant les œuures de Madamoiſelle de Gournay dans noſtre boutique, certain paſſage d'Accurſe, qui pourroit bien ſeruir de gloſſe à celuy de Iuuenal, car il diſoit ce me ſemble que *puer bibens vinum, & mulier loquens Latinum, numquam facient finem bonum.*

M. Ie te puis neantmoins aſſeurer que ladite Damoiſelle de Gournay eſtoit tres-ſage, & tres-chaſte, & ie mettrois mon doigt au feu, qu'il en eſt de meſme de toutes les Dames d'Italie, puis qu'au lieu de ioüer, de chanter, de hanter compagnie, d'aller au bal, & à la danſe, de ſe trouuer aux foires & Comedies, aux reduits, & aſſemblées publiques, où l'honneur des Dames court bien ſouuent riſque de s'eſgarer, elles demeurent en leurs maiſons, & s'y diuertiſſent aux honneſtes occupations tant du corps que de l'eſprit. Pour moy ie n'ay iamais ouy dire, que ces ſçauantes femmes *Olympia Fuluia Morata, Laura Ceretta, Iſotta Nogarola, Caſſandra Fidelis, Laura Terracina, Moderata Fonte, Vittoria Colonna, Iſabella Sforza, Veronica Franca, Maddalena Acciaoli, Archangela Tarabotti, Chiara Matraini, Lucretia Marinelli, Laura Battiferri, Margarita Sarrochia*, & tant d'autres Dames Italiennes, qui font la meilleure partie de la Bibliotheque des Femmes du R. P. Louys Iacob, n'ayent eſté tres-honneſtes & tres-pudiques ; & le meſme ſe peut auſſi dire de ces miracles de nos iours Madamoi-

ſelle *Anne Marie de Schurman*, qui n'excelle pas moins ſur toutes les femmes ſçauantes, que les deux Scaligers ont fait ſur tous les hommes doctes. Ainſi quoy que *Adilbergha* fille de Didier Roy des Lombards, & femme d'vn Duc de Beneuent, ait obligé Paul Diacre, tant elle aimoit les Hiſtoires, d'adiouſter deux liures à celles d'Eutropius, & peut eſtre auſſi de la changer en beaucoup d'endroits: Quoy que *Anna Comnena* nous ait donné en Grec l'Hiſtoire du regne de l'Empereur Alexis ſon pere, & que Madame *du Pleſsis Mornay* ait augmenté de plus de la moitié l'Hiſtoire imprimée de la vie de ſon mary: il n'y a point eu toutefois dequoy leur dire *nec Hiſtorias ſciat omnes*, non plus qu'à la Signora Oliua Nugnes Sambuca, *aut curtum ſermone rotato torqueat enthymema*, puis qu'elle a eſcrit de la Philoſophie auec non moins de modeſtie que de ſubtilité. Ces apprehenſions de Iuuenal & d'Accurſe eſtoient bonnes, lors que les femmes ſçauantes eſtoient auſſi rares comme des monſtres & des cometes, mais auiourd'huy que l'on en trouue par tout, & que nous auons parmy nous le Geſner des femmes, tout le blaſme qu'on donnera à celles qui ſont ſçauantes, ſera attribué à la crainte qu'ont les hommes qu'elles ne les ſurmontent quelque iour.

S. Baſte, baſte, en voila aſſez pour teſmoigner que tu n'es pas ennemy du ſexe, retournons ie te prie aux vers Italiens de la *Signora Turina Bufalini*, car à te dire vray ils me charment les oreilles.

M. Page 165. elle exhorte ſon fils à imiter les ver-

vertus de ſes anceſtres.

E s'eſſer brami, e ſaggio, e forte, e giuſto,
Nella memoria eternamente auuiua
De gli Aui tui l'alto ſplendor vetuſto.

Page 167. elle ſe reſiouyt d'auoir eu vn ſecond fils, & en la 168. & beaucoup d'autres ſuiuantes, elle ſe plaint de la mort de ſon cher eſpoux.

Tiferno mio ſtanza mia dolce, e cara
Oue la bella eta lieta varcai
Breue, è ſtato il gioir, ma lunghi i guai
Poiche ſpenſe il mio ſol notte atra amara.

Page 195. elle parle des baſtimens ſomptueux, que ſon mary luy auoit laiſſez pour acheuer.

Gli alti edificij, ai tuoi penſieri vguali
Che commincia ſti, amato mio ſignore,
Sperai finir per tuo per mio ſplendore,
Ma furon vani i miei diſſegni e frali.

Page 193. elle met vn Sonnet, ſur ce que ſon fils Ottauio eſtoit arriué à la dixieſme année.

Hoggi Ottauio il mio dolce pargoletto
Chiude duo luſtri.

Page 208. elle parle du petit fils du ſieur Octauian, & en la 209. elle addreſſe vn Sonnet au Seigneur Iean, petit fils pareillement du ſieur Iules. Pag. 227. elle ſe reſiouit de la Paix faite *tra gli ſignori ſuoi figli.* Page 51. elle teſmoigne qu'elle demeuroit auec la Ducheſſe de Paliano, & ſe plaint de ſa mort prematurée.

Tù m'hai tolt' il mio ben, l'alta mia donna
In cui viuer ſpera i lieta e morire

Al fido appoggio dela gran Colonna

& en la Page 56. voila comme elle exprime quelles eſtoient ſes occupations auec ladite Dame.

Ombroſo e verde boſco, oue già ſpeſſo
Con lalta mia Colonna diportando
Veniuo dolcemente ragionando
Di qualche feliciſſimo ſucceſſo.

Finalement en la Page 309. & 310. elle conclud ſon liure par deux Sonnets, dont le premier eſt addreſſé *al Signor Nicolò Bufalini figlio del Signor Giulio, Vincitore della prima gioſtra che ha fatto in Citta di Caſtello*; & le ſecond *al Signor Giouanni Bufalini figlio del Signor Giulio, nella gioſtra prima che ha fatto in Caſtello*: & pour monſtrer que ſa Maiſon auoit touſiours ſuiuy les intereſts de la France, elle adiouſte deux autres Sonnets à l'honneur du Roy, dont le dernier eſt, *nell' occaſione della impreſa della Rocella.* Et en effect ces deux ieunes Gentilshommes *Giouanni e Nicolo* fils du Seigneur Iules autheur de cette Preface au Roy, pour l'intelligence de laquelle nous auons rapporté toutes les particularitez ſuſdites, vinrent quelque temps aprés offrir leurs ſeruices à ſa Maieſté, ſous l'eſcorte du Cardinal Mazarini leur couſin, lequel obtint vne place dans la Compagnie des Mouſquetons pour *Nicolo*, qui a eſté en ſuite Capitaine aux Gardes, & employé en diuerſes occaſions, où il a touſiours parfaitement bien fait, iuſques à ce que les incommoditez des bleſſures, qu'il auoit receuës quaſi en toutes les Campagnes où il s'eſt trouué, l'ont obligé de ſe

retirer à Citta di Caſtello, où il iouyt maintenant du repos neceſſaire à la conſeruation de ſa ſanté: & pour ce qui eſt du Seigneur *Iean* ſon puiſné, il mourut en Catalogne faiſant des merueilles au ſiege de Perpinian. Et ainſi tu vois bien que le Cardinal auoit aſſez de nobleſſe en ſa Maiſon du coſté de ſa mere, ſans rechercher celle des *Magalotti*, auec leſquels il ne pouuoit apparenter que du meſme coſté; auſſi ie mettrois bien ma teſte à couper, qu'il n'en a iamais eu la penſée, & que s'il eſt vray que le defunct Magalotti s'en ſoit venté, ce n'a eſté que par vne des fanfaronades qui luy eſtoient ordinaires, & que le *Cheualier Georges* ne cognoiſſoit pas ſi bien que moy, qui le fourniſſois de liures & de Gazettes; il diſoit tous les iours à ſes amis, que s'il ne deuenoit bien toſt Mareſchal de France, il ſe feroit Turc afin d'eſtre Baſchia. Crois-tu, Sainct-Ange, qu'il l'euſt voulu faire? rien moins; il racontoit des actions de ſa vie plus extrauagantes que celles des Amadis, crois-tu qu'elles fuſſent veritables? tout de meſme; il vouloit eſtre auſſi agreable Courtiſan comme il eſtoit bon ſoldat, & pour ce faire il falloit imiter les autres, qui croyent d'auoir bien fait leur cour, quand ils ont dit vne infinité de contes, de menſonges, & de baliuernes, *non quia iudicio careant, ſed quia moribus ita receptum eſt*, comme diſoit le Iuriſconſulte *Paulus* en parlant des femmes, ou parce que la Cour, *mendacij & adulationis gymnaſium eſt, vbi*

Ad leg. Cum prætor. Patr. 1. de reg. tit. 7.

Vni ſe atque eidem ſtudio omnes dedere, & arti,

Lucilius apud Lact. Instit. c. 9.

Verba dare, vt cautè posſint, pugnare, dolosè
Blandiri, certare, bonum ſimulare virum ſe,
Inſidias facere, vt ſi hoſtes ſint omnibus omnes.

S. Il ne te reſte plus qu'à parler de la *Signora Hortenſia Bufalini* mere du Cardinal, & de ce Capucin que tu diſois auoir eſté ſon oncle.

M. Tu fais bien de ne rien dire de la Signora *Portia Vrſini* femme en ſecõdes nopces du Seigneur Pietro, parce que ſa nobleſſe eſt trop cogneuë de tout le monde pour s'y arreſter. Il pleut à Dieu d'appeller à ſoy la Signora Hortenſia en l'année 1639. & comme elle eſtoit doüée d'excellentes vertus, auſſi furent-elles hautement loüées en Italie, par beaucoup de bons eſprits, & icy le Reuerend P. du Boſc, & Monſieur Colletet teſmoignerent par leurs compoſitions Françoiſes, comme firent auſſi Meſſieurs Sirmond & d'Aubroche par des Poëſies Latines, combien la perte d'vne ſi braue femme, & d'vne ſi bonne mere deuoit eſtre ſenſible à vn fils, ſi obeïſſant, & ſi recognoiſſant des ſoins maternels, comme luy auoit touſiours eſté le Cardinal. Et puis que les armes & les eſcuſſons ne ſont pas des moindres preuues de la nobleſſe de ceux qui les portent, diſons encore auec le ſieur Gauges de Gozze de Peſaro, que *Bufalini portano per arme vna teſta d'vn moſtro ſimile ad vn Bufalo, percio che vn loro Antenato ſopranominato Carbonaro, eſſendo in Boemia, vccíſe vn moſtro formidabile che diſhabitaua tutto il paeſe, è per gratitudine riceue tanto ſtato, quanto correndo nello ſpatio d'vn giorno naturale*

poteua circondare, é si fondo la Signoria di Pernstain, che significa Orso di pietra, alludendo alla dura pelle del mostro, e si crede esser vn rampollo dell' Excellentissima Casa Vrsini, per vn Senatore, che si ritroua nell Arbero di queste tre famiglie, e per la rosa che ancor vsano in campo d'argento. Ce que le Seigneur Gauges dit comme en passant, & auec assez d'obscurité de ce Senateur, est vn peu plus distinctement expliqué par Iacques Philippe Camola, au Commentaire qu'il a fait sur vn Sonnet à la loüange du sieur Giulio Bufalini, *Poscia vn Caualier di questa famiglia*, c'est à sçauoir, *di Pernstein, giunto per auuentura in Italia; fu eletto Senator di Roma, e gli suoi posteri per rispetto alla predetta testa, molto simile alla testa del Bufalo, furono cognominati Bufalini.* Il ne reste plus maintenant qu'à parler de l'oncle du Cardinal, que i'ay desia remarqué auoir esté de l'Ordre des Capucins, & ie croy certes qu'on le pourroit faire tres-aduantageusement, puis que Zacharias Bouerius parle de plusieurs Peres qui estoient de Genes, & de Palerme, & qui ont fait beaucoup d'actions bien remarquables; mais parce qu'il ne les nomme iamais que par leurs noms, soit de bapteſme, ou de religion, comme par exemple *P. Bernardus Genuensis, P. Angelus Panormitanus*, afin de supprimer le plus qu'il peut celuy de leurs familles, il faudroit estre deuin, pour coniecturer lequel de tout ce grand nombre, pourroit estre le Pere Mazarin, & pour moy *Dauus sum non Oedipus*, quand ie trouue vn autheur difficile, ou qui se veut ca-

cher, ie luy dis incontinent ce que Martial disoit à Sextus,

Non Lectore tuis opus est, sed Apolline libris.

& ie ne suis pas si fol que de me beaucoup donner de peine pour le cognoistre,

Vix Priamus tanti, totáque Troia fuit.

S. Tu n'as doncque garde de sçauoir qui sont les vrais autheurs de la Philosophie Morale, du *P. Blasius à Conceptione*, du Thresor Chronologique imprimé depuis peu en trois gros volumes *in folio* de *Dom Pierre de Sainct Romualde*, de la traduction Espagnole d'vne vie de Saincte Terese par le *P. Cyprian de la Natiuité de la Vierge*, de l'Histoire Ecclesiastique d'Abbeuille par *Ignace Ioseph de Iesus Maria*, de l'instruction pour la Confrairie du Scapulaire de *Gregoire Nazianzene de Sainct Basile*, & de tous ces autres liures qui sortent tous les iours sous ces noms empruntez, de tant de nouueaux Conuents & Monasteres.

M. Puis que *personam malunt quàm faciem*, comme disoit Seneque en parlant de quelques autres personnes, ie me contenteray de plaindre leur mauuais sort, en ce qu'ils ne font rien pour leur honneur, ny pour celuy de leur famille, quoy qu'ils ne laissent pas de trauailler autant ou plus, que ceux qui eternisent l'vn & l'autre, sans neantmoins faire tort à la modestie, & à l'humilité claustrale. Car de m'opposer à cette coustume, ce seroit proprement vouloir voguer contre vent & marée, puis qu'elle est tres-ancienne, & que ce fameux Huma-

niſte de Milan, eſtant accuſé par ſes ennemis d'auoir changé ſans cauſe legitime ſon nom & ſurnom d'*Antonius Maria Comes*, en celuy de *Marcus Antonius Majoragius*, reſpondit pour ſa defenſe qu'il eſtoit bien permis aux Moines d'en faire de meſme, *Quis enim neſcit*, dit-il, *eos, quos appellamus Monachos, cùm in religioſorum conuentus & cœnobia tranſmigrant, vetera nomina deponere, & alia noua ſumere? Quòd ſi mutatio nominis eſſet improbanda, quis eo tempore quo maximè ſe religioni addicit, aut ſibi nouum nomen eligeret, aut à religionis Antiſtitibus priſtinum nomen ſuum immutari pateretur?* Ioint qu'ils ont encore pour eux l'exemple des Papes, & des Patriarches de Grece, & de tous ceux dont parle Philon en ſon liure de *tranſnominatis* comme l'appelle Pontus de Tyard, ou comme il eſt cité par S. Hieroſme, *quare quorumdam in ſcripturis mutata ſint nomina.* Ariſtides neantmoins blaſme les nouueaux Chreſtiens de cette façon de faire, laquelle ne fut pas auſſi approuuée du Pape Paul ſecond, lors qu'à l'exemple de Pomponius Lætus, la pluſpart des hommes doctes qui eſtoient à Rome changerent leurs noms modernes, comme trop barbares, en ceux dont l'on ſe ſeruoit du temps de la vieille Rome, *quaſi id eſſet occulta coniurantium teſſera, ad obeundum inſigne facinus*, comme remarque Paul Ioue. Et puis Philon aprés auoir diligemment recueilly en ſon liure, tous les exemples du vieil Teſtament, ne fait pas mention de cinquante qui ayent changé ou alteré leurs noms, au lieu qu'en

Oratione 10.

In orationib. tom. 3.

In elogio Pomponij Læti.

ce temps-cy nous en auons des myriades, & des Peuplades entieres ; ce qui cauſera à la fin vn tel deſordre dans les liures, & des inconueniens ſi conſiderables en toutes ſortes d'affaires, qu'il faudra bon gré mal gré qu'on en ait, y trouuer quelque temperament.

S. Il y a tant d'autres choſes à reformer en la conduite des hommes, que ce ne ſeroit iamais fait d'en penſer venir à bout.

M. Et neantmoins *l'Vtopie* de Morus, *l'Atlantide* de Bacon ou Verulam, *la Citté du Soleil* de Campanelle, la deſcouuerte de *l'Iſle Apalnaſim* par le Marquis de Cadaret, & la deſcription de la grande ville *d'Orbe & des Orbitains*, que le docte Barthelemy Aneau nous a donné ſur la fin de ſon myſtique Roman intitulé Alector, ne ſont rien autre choſe que des proiets, ſuiuant leſquels on pourroit eſperer d'y reüſſir à perfection.

S. Il ne te faudroit pas beaucoup crouller la teſte pour en faire tomber vne ſixiéme idée, de quelque nouuelle reformation, & Dieu ſçait ſi tu nous conterois de belles chimeres ; mais puis que nous auons aſſez de beſongne chez nous, n'en allons point chercher ailleurs, *& dic tandem Poſthume de tribus Capellis*, ou pour imiter la Rhetorique clauſtrale d'vn bon Religieux, acheue moy l'Hiſtoire de ces trois petites Harengeres.

M. Si ie te voulois prendre au mot, puis que de ces trois petites Damoiſelles il y en a deux *di Caſa Mancini* qui ſont ſœurs, & vne *di Caſa Martinozzi*

Martinozzi qui eſt leur couſine, ie me pourrois bien diſpenſer de te rien dire de la troiſieſme alliance de la maiſon *des Mazarins* auec celle des *Muti*, par le moyen *de la Signora Cleria*, qui a eſté mariée, comme ie t'ay deſia dit, à vn Marquis de cette Maiſon-là. Mais pour ne rien laiſſer en arriere de ce qui peut ſeruir à monſtrer que la nobleſſe du Cardinal de quel coſté qu'on la veuille prendre,

Intaminatis fulget honoribus,
Nec ſumit aut ponit SECVRES
Arbitrio popularis auræ.

Horat. Carm. lib. 3. Ode 2.

Ie te diray ce que i'ay pû apprendre de toutes les trois, depuis le peu de temps ſeulement que l'on a commencé d'en faire de ſi beaux contes; Car à te dire vray, Sainct-Ange, l'vne des plus grandes ſatisfactions que i'aye en ce monde, eſt de deſcouurir ſoit par ma lecture, ou par vn peu de iugement que Dieu m'a donné, la fauſſeté & l'abſurdité de toutes ces opinions populaires, qui entraiſnent de temps en temps les villes & les prouinces entieres, en des abyſmes de folie & d'extrauagances. Or pour commencer par la famille des *Mancini*, (qui n'a rien de commun auec celle des *Manzini*, quoy que tres-conſiderable en la ville de Bologne) encore bien qu'elle ſe ſoit eſtenduë en beaucoup de villes d'Italie, ç'a neantmoins touſiours eſté auec des titres d'honneur, proportionez non ſeulement aux merites des particuliers, mais auſſi à la nobleſſe & à l'antiquité de toute leur Maiſon. Car le docte & laborieux Abbé Ferdinandus

Italiæ Sacræ tom. 1. Vghellus met pour XXXII. Eueſque d'Oruiete, vn certain *Leonardus Mancinus*, duquel il parle en termes ſi honorables & ſi precis, que i'aurois grand tort de ne te les pas reciter, *Leonardus Mancinus ciuis Vrbeuetanus, ex Archidiacono Bartenſi in Eccleſia Lingonenſi, & Papæ Capellano, à Bonifacio Octauo anno 1295. 8. Kalend. Martij Epiſcopus ſuæ patriæ creatus: quem virum nobilem idem vocat Pontifex in litteris datis eodem die, ex Regeſt. Vatic. epiſtola 145. folio 41. tranſlatus poſtea ad Archiepiſcopatum Sypontinum anno 1302.* Le meſme en traittant des Eueſques *de Sora*, dit que le XXXVII. fut vn *Matthæus Mancinus Veliternus, qui adlectus eſt ex ceſſione Petri 1503. 7. menſis Iunij:* en ſuite dequoy il rapporte vn Epigramme Latin à la loüange dudit Matthieu & de ſon pere, duquel ie ne te diray que les ſix premiers vers, puis que les autres ne ſeruent de rien à noſtre ſuiet.

Ibidem.

Proſper erat, Matthæe, pater, Mancine, vocatus,
Sed tu proſperior ritè vocandus eras.
Clarus erat genitor veneranda ſtirpe creatus,
Moribus, & claro nomine factus eques.
Clarior ipſe tamen iuris doctrina vtriuſque,
Qua tibi ſunt Latio, vix duo tréſve pares.

Tom. 3. Et c'eſt encore chez le meſme qu'vn *Laurentius Mancinus Senenſis Cluſinum Epiſcopatum obtinuit 1483. die 22. menſis Octobris.* En fin ie trouue encore des branches de cette famille des Mancini à Monte Pulſiano, dont certain *Iacobus Mancinus Politianus* eſtoit Profeſſeur d'humanité à Piſe en l'année 1604.

& vn nommé *Lælius* explique auiourd'huy le Droict Canon à Padouë auec vn applaudiſſement vniuerſel de toute l'Italie.

S. Voilà deſia vn declin de nobleſſe, car ſi tu penſes eſchapper auec vn *cedant arma togæ*, ie te reſpondray tout à l'heure, qu'au moins ne ſera-ce pas à celle de quelque pauure & miſerable Pedant.

M. Si tu veux adiouſter de France, nous ſerons bien toſt d'accord, mais il ne faut pas dire le meſme d'Italie, où les meilleures nobleſſes de Genes, Veniſe, & Florence, ne font point de difficulté de traffiquer en gros de toutes ſortes de marchandiſes, & ny là où ailleurs d'enſeigner publiquement les ſciences, teſmoin les *Picolomini* de Sienne, les *Contareni, Foſcareni, Lauredani* de Veniſe, les *Vettori*, *& Doni* de Florence, & les *Zabarelles, Sala, & Syluatici* de Padouë, qui n'ont point creu de preiudicier aux anciens titres de leurs nobleſſes, par ceux de Profeſſeurs és Loix, Philoſophie, & belles lettres; mais à quoy reſue-tu maintenant.

S. Ie penſe quel pouuoit eſtre le ſurnom de ce fameux *Angelus Politianus*, duquel i'ay ſi ſouuent vendu les Epiſtres Latines, puis que tu m'as fait douter en parlant de ces Mancini, qu'il ne ſoit appellé *Politianus à patria.*

M. Il me ſemble d'auoir leu en quelque endroit dont ie ne pourrois pas me ſouuenir ſi facilement, qu'il s'appelloit *Angelus Baſſus*, mais le nom de la patrie a ſupprimé celuy de la famille, comme il eſt auſſi arriué à Platine qui s'appelloit *Baptiſta Saccus*,

à Foroliuienſis, Medecin des plus celebres de ſon temps, qui auoit nom *Iacobus de Turre*, & à Raphael Volaterranus qui eſtoit *di Caſa Maffei*, mais il m'a eſté impoſſible iuſques à cette heure, de rencontrer dans tous mes bouquins, les vrais noms d'*Ambroſius Calepinus*, d'*Antonius Nebriſſenſis*, de *Petrus Marſus*, d'*Antonius Minturnus*, d'*Andreas Alciatus*; & que me ſeruiroit-il d'en ſpecifier dauantage, puis que le nombre en eſt infiny, & que tel meſme penſe ſçauoir celuy de ce grand homme de Roterdam, en le qualifiant *Deſiderius Eraſmus*, qui n'y eſt pas moins trompé qu'aux precedens, veu que ſon nom de bapteſme eſtoit *Gerardus Gerardi*, & qui ſçait que les *Mancini de Rome*, deſquels ſeuls ie pretens maintenant de parler, n'ayent ſouffert vn changement ſemblable, ſinon à cauſe de la patrie, au moins par la diſgrace de quelque celebre Gaucher, qui aura eſté en leur famille, comme il eſt arriué aux *Mancinelli* de la ville de Veletre, ſuiuant meſme ce qu'en dit Antonius Mancinellus *in vitæ ſuæ Sylua:*

Iam tibi cognomen dederit quæ cauſa docebo,
Cùm dederit primus antè palumbus Auis;
Dum Stephanus puer eſſet Auus, læuóque lacerto
Fortior, accepit quod tibi nomen ineſt.

Et en cela les Italiens ſont plus hardis que les François, puis que les Gauchers & Sceuoles n'ont point encore paſſé parmy eux, pour ſurnoms de familles. Or il faut remarquer à propos de ces changemens, que celle des *Mancini*, eſtoit anciennement

appellée des *Luci*, & portoit comme elle fait encore auiourd'huy, en ſes armes deux poiſſons de ce nom là, ſuiuant que l'a remarqué Gauges de Gozze au diſcours des armes qui parlent, *Luci Romani hora detti Mancini portano due lucci;* car pour le P. Sylueſtre Pietra Santa, il s'eſt contenté ſimplement de blaſonner leurs armes. Mais quoy qu'il en ſoit, ie trouue des memoires de la famille Romaine *dei Signori Mancini* dés l'année 1447. par leſquels il eſt expreſſément porté, qu'elle venoit d'vne autre fort ancienne & celebre nommée *dei Luci*, & en effect Georgius Fabricius *in ſua Roma*, & Laurentius Schraderus *in monumentis Italiæ*, rapportent tous deux ſeparément l'vn de l'autre, vne Epitaphe conceuë ſous ces deux noms de *Luci* & *Mancini*, qu'ils diſent auoir copiée en l'Egliſe *de Santa Maria in ara Cæli*, en ces propres termes:

Pag. 245.

Pag. 148.

L. MANCINI.

Lucia ſtirps claris olim lucebat alumnis,
Nunc huius geſtis, & pietate viri,
Qui meritus magnos ſemper contempſit honores,
Mens bona pro titulis, cui fuit vna ſatis.
Virtutem Alfonſus Rex non ſine munere paſſus,
Defunctum meritò ſignat honore virum.
Nomine militiæ Mancinum donat equeſtri,
Qui virtutis opus dexter ad omne fuit.

Obiit anno Domini M. CCCCXLVII. *die* I. *Septembris.*

Ces meſmes autheurs en rapportant les Epitaphes copiées par eux dans l'Egliſe *de gli Apoſtoli*, ou de *Sant Apoſtolo* en place Colonne, n'ont pas oublié celle d'vn autre *Lucius Mancinus* qui mourut en 1514. & que ie te rapporteray auſſi fidelement comme la precedente.

Lvcii Mancini.

Fabr. pag. 220. Schrad. pag. 123.

Lucius hac Laurens tegitur Mancinus in vrna,
Clarus eques, claro ſanguine, Marte potens.
Qui Venetûm ducens Romano pectore turmas,
Rettulit hæc dextra, parta trophæa Ioui.
Conſilio, virtute, manu, ſi vita fuiſſet,
Odriſij poterat vincere facta Dei.
Proh dolor! infelix poſuit Felicia coniux
Arciona, hæc caro mœſta ſepulchra viro.
Quin etiam vt dulcem viua eſt amplexa maritum,
Conſtituit moriens oſſibus oſſa ſequi.

Vix. ann. XLII. *menſ.* IIII. *dies* III. *hor.* XI. *obiit* M.D.XIIII.

L'on veoit encore ce nom de *Lucius* auoir eſté conſerué dans la famille des *Mancini*, iuſques à l'an 1536. par l'Epitaphe d'vn *Iulianus Lucius Mancinus*, que les ſuſdits autheurs ont obſerué en l'Egliſe *d'Ara Cæli*, quoy que Schraderus l'ait vn peu plus fidelement copié que Fabrice, qui s'eſt arreſté aux quatre vers Latins, encore qu'ils ſoient bien moins conſiderables que la Proſe.

Schrad. 149. Fabric. 145.

Ivliano Lvcio Mancino.

Ciui Romano, generis nobilitate, & virtute claro, qui dum maiorum ſuorum gloriam, pacis artibus æmulatur, ipſo iuuentutis flore intercipitur: Laurentio & Diana liberis adhuc infantibus, afflictæ coniugi relictis, Hieronyma Cadranica marito incomparabili, mœrens fecit.

Vix. ann. XXIX. obiit XV. Calend. Aug. M.D. XXXVI.

En modò læta Venus, laniat modò mœſta capillos
Et queritur culpans impia facta Ioui.
Atropos excuſans factum, deludimur inquit,
Neſtor mi iſte, tibi viſus Adonis erat.

S. Cette pointe là ne me ſemble pas mauuaiſe.

M. Tu as bien fait de ne pas adiouſter pour vn Italien, comme tu diſois tantoſt, que les vers de la *Signora Hortenſia Bufalini*, eſtoient bons pour vne femme, car ie t'aurois bien appris à reſpecter ces puiſſans Genies de Sanazar, Bembe, Politian, Fracaſtor, Vida, Nauger, Flaminio; ou pour mieux dire, celuy de toute la nation Italienne, qui eſt demeurée en poſſeſſion de la gloire que les anciens Romains ſe ſont acquis par leurs admirables compoſitions Latines; mais ce diſcours eſt trop long pour m'y embarquer maintenant, que nous auons de la beſongne plus preſſée. Si Fabrice auoit

rapporté cet Epitaphe entier, comme a fait Schraderus, on pourroit en conferant l'vn auec l'autre, s'eſclaircir de cette parole de *Cadranica*, laquelle ie croy auoir eſté mal copiée par Schraderus, ou par celuy qui a imprimé ſon liure, au lieu de *Capranica*, car il n'y a difference de l'vne à l'autre, que de la meſme lettre droitte ou renuerſée, & i'ay fort ouy parler de la Maiſon des Capranica, & du Cardinal de ce nom là, où au contraire celle de *Cadranica* m'eſt entierement incogneuë, auſſi bien qu'à Flaminio Roſſi qui n'en parle point en ſon *Teatro della nobilta d'Italia :* C'eſt pourquoy il faudra que ceux qui prendront d'oreſnauant le ſoin de recueillir les memoires de la famille du Cardinal Mazarin, ayent recours à l'original, & au marbre, pour ſçauoir laquelle de ces deux familles de *Cadranica*, ou *Capranica*, aura apparenté auec celle des *Mancini*.

S. Tu deurois auſſi adiouſter des *Luci*, puis que ces trois Epitaphes les font touſiours marcher de compagnie.

M. Ie croy pour moy, que les *Mancini* n'auoient ce nom, que comme donataires de quelque homme riche de cette famille *dei Luci*, à la charge qu'ils en porteroient le nom & les armes, leſquelles en effect ils conſeruent encores à preſent; mais pour le nom ils en font comme bon leur ſemble, & i'ay meſme des teſmoignages tres-aſſeurez comme long temps auparauant les dattes de ces deux dernieres Epitaphes, il y auoit des *Mancini* qui marchoient

marchoient ſeuls, & qui reſeruoient ce ſurnom de *Luci*, pour des Contracts & Epitaphes. Tel eſtoit vn *Dominicus Mancinus*, qui viuoit à Paris l'an 1488. où il fit imprimer deux Poëmes Latins de ſa façon, l'vn *de Paſſione Domini*, & l'autre *de quatuor virtutibus*, qui fut ſi fauorablement receu de tout le monde, qu'on l'a r'imprimé depuis ce temps-là plus d'vne douzaine de fois, tant à Paris, qu'à Baſle, Londres, Anuers, & autres lieux, où il a auſſi eſté leu & expliqué publiquement: cet homme eſtoit fort aimé de Federic de Sainct Seuerin Eueſque de Maillezez, de Guillaume de Rochefort Chancelier de France, & de Iean Arlic Penitencier & Predicateur de Charles VIII. auſquels il addreſſe pluſieurs Epigrammes, par leſquelles l'on peut veoir qu'il eſtoit Eccleſiaſtique.

Hîc velim noſtræ requies ſenectæ
Fiat, & vitæ trepidæ leuamen,
Vt ſacris tantùm valeam Sacerdos
Deditus eſſe.

Et qu'il auoit deſſein de compoſer quelque Poëme de longue haleine ſur l'Hiſtoire dudit Roy.

Quod modò ſunt orſæ carmen de Principe noſtro
Conſule vtrum pergant, an ſatis eſſe velint.

Il entend parler de ſes Muſes, qui luy auoient deſia dicté beaucoup d'Endecaſyllabes ſur cette matiere. Or aprés ce Dominique qui viuoit, cõme i'ay dit cy-deſſus en 1488. i'obſerue que *Franciſcus de Albertinis* en ſon liure *de mirabilibus nouæ & veteris vrbis Romæ*, imprimé par Mazochi l'an 1510. fait mention du Palais, ou pluſtoſt des ſtatuës & antiquitez qui

Libr. 2. eſtoient ſoigneuſement gardées en la maiſon du ſieur *Laurenzo Mancini* Citoyen de ladite ville, *Sunt præterea in ædibus Laurentij Mancini, & Sanctæ Crucis, & de Branca, & Ciampolinis non longè à platea Iudæorum ſtatuæ inſignes*; ce qu'il repete encore au troiſieſme liure, quoy qu'auec des fautes ſi groſſieres, qu'il teſmoigne bien de n'auoir pas obſerué luy meſme, ce dont il vouloit donner la connoiſſance aux autres. Mais le principal eſt, que nous auons des teſmoignages plus authentiques, & mieux circonſtanciez que le ſien, car Vliſſe Aldroandi, ayant fait imprimer à Veniſe dés l'an 1556. & depuis à Rome l'an 1562. vn traitté Italien des ſtatuës qui eſtoient conſeruées tant és lieux publics, qu'és
Pag. 265. maiſons particulieres de ladite ville, voila comme il parle de celles qu'il auoit veuës & obſeruées chez le ſieur Mancini.

In Caſa di M. Lorenzo Mancini preſſo à San Marco.

Dentro la corte di queſta Caſa, ſi vede dirimpetto alla porta, affiſſa nel muro, vna gran tauola di marmo, doue é ſcolpito vn trionfo d'Amore: e vi ſi veggono molti Cupidi, & altre figurette aſſai belle dhuomini, e di donne, con Caualli & altri varij animali, che moſtrano vna certa amoroſa laſciuia. E queſta e vna bella e leggiadra ſcoltura. Qui ſi vede anco vna gran Teſta di Coloſſo antico. Vi e anco vna teſta di Leone, che s'inghiotte vno animale. E vi ſono molti altri frammenti antichi.

Toutes leſquelles choſes ſont pareillement confir-

mées, quoy qu'en langage different, par ce grand Antiquaire Iean Iacques Boissard, qui auoit assez pris de peine à obseruer luy mesme toutes les antiquitez de la ville de Rome, pour en pouuoir dire,

Nota magis nulli domus est sua, quàm mihi lucus Martis. Iuuenal. Satyra 1.

& tous ces autres restes de la plus grande ville du monde, car voila ce qu'il en dit, *Apud Laurentium Mancinum, non procul à Sancto Marco, tabula est eximij operis, in qua cælati sunt multi cupidines alati, & viri, mulieres, aliáque animalia: apud eundem caput est ingens colosseum: & leoninum caput, rictu continens animal quoddam, & alia capita virorum & mulierum.* In Topographia Rom. pag. 83.

Et pour monstrer que cette maison *dei Signori Mancini*, est encore aussi celebre & en pareil estat qu'elle estoit il y a plus de six vingts ans passez, suiuant les memoires que nous auons produits, il ne faut que veoir de quelle façon en parle Pompilio Totti, *nel Ritratto di Roma moderna* imprimé à Rome l'an 1638. *Nella strada poi del corso alla man diritta, vi e la nobile habitatione dé Signori Mancini, doue si fa la famosissima Accademia dei Signori Humoristi, spesse volte con presenza d'Eminentissimi Cardinali.* Pag. 287.

S. Quoy, c'est doncque à la maison de ces petites Harengeres, que l'on tient cette Academie des Humoristes? ie te iure que me voila bien surpris, i'en entendois parler si aduantageusement par tous ceux qui venoient causer dans la boutique du sieur

Iean Roiſe, que i'ay eu ſouuentefois enuie d'aller à Rome tout exprés pour la veoir, & pour ſçauoir au vray ce qui en eſtoit.

M. Tu veois bien par ce que ie t'ay deſia dit de cette famille des *Mancini*, qu'elle n'eſt pas ſi ordinaire, & qu'elle a fait autre choſe dans Rome, que d'y vendre des tripes, ou d'y fendre du bois, comme nos Hiſtoriens & Genealogiſtes des Halles, n'ont point eu honte de publier. Acheuons maintenant d'en iuſtifier quelques autres memoires, & puis ie te feray vn petit diſcours ſur l'Academie des Humoriſtes, afin de te ſauuer la peine d'en aller apprendre des nouuelles à trois cens lieuës d'icy. Il n'y a pas quinze iours qu'en paſſant ſur le Pont-neuf, i'y rencontray vn liure *in octauo* imprimé à Rome l'an 1554. qui auoit pour titre *Gab. Barrij Francicani pro lingua Latina libri tres, de æternitate vrbis liber vnus, de laudibus Italiæ liber vnus.* La beauté de ces matieres m'inuita incontinent à le parcourir, & l'ayant trouué à mon gouſt, il fallut ramaſſer tout ce que i'auois d'argent ſur moy pour en donner dix ſols au Libraire; cela fait comme ie m'en allois le nez dans mon liure, ie rencontray Meſſieurs Hardy Conſeiller au Chaſtelet, & Baleſdan domeſtique de Monſieur le Chancelier, qui m'arreſterent, & le ſieur Baleſdan m'ayant oſté ce liure d'entre les mains pour veoir ce que c'eſtoit, Monſieur Hardy n'eut pas pluſtoſt leu le titre, qu'il me dit que i'auois eſté trompé, & qu'il y en auoit vne edition poſterieure & plus ample; ſur quoy le ſieur

Naudé eſtant ſuruenu, il confirma ce que m'auoit dit Monſieur Hardy, & adiouſta de plus, que le meſme autheur auoit eſcrit cinq liures *de antiquitate & ſitu Calabriæ*, eſquels il auoit ſi bien reüſſi, que *Paulus Æmilius Sanctorius in Hiſtoria Carbonenſis monaſterij* faiſoit difficulté de croire, qu'il en fuſt l'autheur, & les donnoit pluſtoſt au Cardinal Guillaume Sirlette, mais que neantmoins il n'eſtoit pas de ſon aduis, & que Sanctorius auoit fait ce iugement là, pource qu'il n'auoit pas veu cet autre liure de Barrius, où il cite & approuue celuy des antiquitez de Calabre; en fin voyant qu'il s'offroit de me les monſtrer tous deux, ie pris ſon heure pour les aller veoir dans la Bibliotheque du Cardinal, où il me mit premierement en main l'Hiſtoire de Calabre *in octauo*, qui auoit pour titre *Gabr. Barrij Francicani, de antiquitate & ſitu Calabriæ libri quinque Romæ* 1571. puis il me iuſtifia ce qu'il m'auoit dit de Sanctorius par ſon liure meſme, qui eſt auſſi imprimé à Rome *in octauo* 1601. & duquel i'ay copié ces propres termes, *Vnde meritò, & veriſsimè queritur Gabriel Barrius Francicanus in ſua Calabria, ſi is libri auctor fuerit, licèt nomine eius in lucem prodierit, nam multi & fortaſſe non inſulsè, Guillelmi Cardinalis Sirleti præſtantis doctrinæ, & exacta ſtudiorum diſciplina celebris, ingenio adſcribunt.* Pag. 14. Finalement il me monſtra auſſi la derniere edition de ces liures de Barrius *pro lingua Latina*, &c. qui eſt de l'an 1571. auec les armes du peuple Romain S.P.Q.R. mais il y a vne inſcription au deſſus qui n'eſtoit

pas dans la premiere, & au moyen de laquelle ie te puis apprendre que ce liure auoit eſté imprimé ſous le Conſulat Romain d'vn *Lorenzo Mancini*, c'eſt pourquoy ie la copiay ſans faire ſemblant de rien, & ſans meſme aduertir ledit Naudé de ce ſecret domeſtique ; auquel ie ne penſe pas qu'il ait encore pris garde: telle qu'elle eſt la voilà,

GAB. BARRII
FRANCICANI
Pro lingua Latina libri tres.
De æternitate vrbis liber vnus.
De laudibus Italiæ liber vnus.

P. R. ſumptibus excuſi Conſſ. Mar. Maffeo. Laur. Mancino. Paulo Anciloto, T. Fuluio Amadeo, curante Virg. Creſcentio Patritio Romano

ROMÆ
In Ædibus Populi Romani
M. D. LXXI.

S. Monſtre vn peu que ie voye comme tu l'as griffonée. I'ay tort par ma foy, car elle ne pouuoit pas eſtre mieux copiée ny plus diligemment que tu as fait. Mais puis que nous auons parlé de Naudé que ie cognois, à cauſe de ſon Apologie pour tous les grands hommes ſoupçonnez de magie, & de beaucoup d'autres liures qu'il a compoſez, dis-moy vn peu, que veut dire qu'il ne fait mainte-

nant rien pour la defenſe de ſon Maiſtre?

M. C'eſt dequoy ie ne luy ay iamais parlé, ie m'imagine neantmoins que peut eſtre n'aura-t'il pas eu encore le temps d'y ſonger, car tu ſçais bien qu'il n'y a que trois mois, que l'on ſe ſeroit mocqué d'vn homme, qui auroit voulu faire des Apologies pour le Cardinal, veu que ſes actions eſtoient loüées & approuuées de tout le monde: peut-eſtre auſſi ne l'oſe-t'il pas faire, crainte d'eſtre emporté & mal traitté par le torrent, auquel il n'appartient qu'à des fols, ou deſeſperez de ſe vouloir oppoſer: il ſe peut faire auſſi qu'il n'ait pas bonne opinion de tous ces remedes en papier, puis que meſme on ne ſe ſoucie guere de ceux qui ſont en parchemin, car *vi geritur res*, & peut-eſtre veoit-il bien auec l'Hecuba de Virgile, que

Non tali auxilio, nec defenſoribus iſtis Æneid. 2.
Tempus eget.

Et qui ſçait qu'il n'attende pluſtoſt de veoir ce que fera Monſieur Sillon, puis que comme dit Iuuenal,

Curantur dubij medicis maioribus ægri. Satyr. 13.

& que ledit ſieur en qualité de Secretaire, & comme eſtant vne des meilleures plumes de France, peut mieux faire ces Apologies que perſonne du monde; Seneque ne dit-il pas, que *ſi magnum aliquod bellum incidit, tunc & veterani vocantur ad arma?* In Controuerſ. Enfin il ſe peut faire que Naudé aura voulu pratiquer ce que dit le meſme en quelqu'vne de ſes epiſtres, *vir ſincerus ac purus relinquit curiam, & forum, & omnem*

administrationem Reipublicæ, vt ad altiora secedat: ou peut-estre aura-t'il voulu imiter ce grand homme, & duquel c'est peché que les œuures ne soient point encores imprimées toutes ensemble, Leonardus Aretinus, lequel escriuant à vn de ses amis sur le suiet des troubles suruenus entre Gregoire XII. & quelques Cardinaux, il luy en parle en cette sorte, *Pontifex haud multo pòst nouos Cardinales creauit quatuor, vellem melioribus auspiciis creatos, nam nisi fallor multa & terribilia impendent. Ego Pontificem non desero, tenet enim me familiaritas, ius, & officium quod apud illum gessi, à quo salua existimatione mea recedere posse non videor, affirmo tamen multa quæ hîc fiunt mihi nequaquam probari.*

Lib. 2. p. 89.

S. Si cette derniere raison ou coniecture là auoit lieu, que pense-tu qui luy pourroit desplaire?

M. Ce qui a despleu à tout le monde, sçauoir l'enleuement du Roy, & le siege de Paris

S. Tu veux doncque qu'il ait si peu de iugement, que de condamner les actions de son Maistre.

M. Tant s'en faut, ie sçay asseurément qu'il ne croit point que ces deux actions là ayent esté faites par l'aduis du Cardinal, & que s'il y a consenty, ce n'a esté qu'aprés auoir veu que la pluralité d'aduis l'emportoit au Conseil d'enhaut, & qu'il ne pouuoit pas les empescher.

S. Ie croy qu'il est seul de son opinion.

M. C'est de quoy il ne s'estonne gueres, & pour moy il me semble qu'il a raison, parce que comme dit

dit Seneque, *Peßimi argumentum eſt turba*, n'as-tu pas entendu les horribles ſottiſes & fauſſetez que l'on a dit depuis trois mois contre le Cardinal, & contre ſes niepces ? tu veois neantmoins quelles preuues ie t'ay deſia donnez du contraire.

S. Il eſt vray qu'elles ſont tres-bonnes, & pour moy i'admire où tu les vas chercher ; mais de grace, puis que tu en as encore d'autres, fais moy la faueur de me les dire.

M. I'ay remarqué *in monumentis Italiæ Schraderi, & in deliciis orbis Chriſtiani*, ſoit qu'elles ayent eſté recueillies par Nathan Chytræus ou par Suuertius, que cette dignité de Conſul, ou de Conſeruateur, comme on l'appelle auiourd'huy, de la ville de Rome, qui ne ſe donne iamais qu'à ceux qui ſont nez Gentilshommes, auoit encore eſté exercée par vne autre perſonne de la famille des *Mancini*, dequoy l'on ne peut pas douter que les preuues ne ſoient tres-veritables, puis qu'elles viennent du Capitole, c'eſt à dire de la maiſon de Ville ou publique de Rome, où l'on peut lire cette inſcription ſous la ſtatuë du Pape Gregoire trezieſme.

Apud Schr. p. 204. In delic. pag. 11.

Gregorio XIII. P.P. M. Opt. Principi Hugoni Boncompagno Bononienſi, qui per Rom. Magiſtratus, & Eccleſiaſticas dignitates, Iuſtitiam & Pietatem colens, ad Pontificiam ſedem euectus, vniuerſam Rempublicam Chriſtianam, ſumma prudentia & caritate moderatur. S. P. Q. R. Hieronymo Bubalo, Camillo Mancino, Bernardino Cauallerio Coſſ.

Et c'eſt encore en ce meſme endroit là, où l'on peut veoir vne belle inſcription dreſſée à l'honneur d'Alexandre Farneſe, auec ces paroles que i'ay tirées du corps de ladite inſcription, crainte de n'auoir aſſez de place dans mes tablettes pour l'y mettre toute entiere.

Schrader. ibid. Deliciæ p. 8.

Alexander Farneſius Octauij F. Parmæ ac Placentiæ Dux, &c. à S.P.Q.R. Summus Imperator, elogio prope maiorum Triumphos, quorum gloriam aut vicit, aut certè æquauit, ornatus eſt. Achille Cibo, Octauiano Creſcentino Coſſ. Vlixe Lanſerinio Gallo, Lamentino Mancino Cap. Reg. Priore.

Tu veois doncque par ces dernieres paroles, que *Lamentinus Mancinus* auoit eſté Prieur des Caporions, ou pour mieux dire Chef & Colonel des quatorze Rions, ou Quartiers de la ville de Rome, laquelle charge n'eſt pas ſi peu conſiderable, qu'outre pluſieurs profits & diſtributions particulieres de cire, gands, eſpices, vin, & confitures, elle ne tire tous les ans de la Chambre Apoſtolique, cinq cens cinquante eſcus pour les appointemens ordinaires, & auſſi qu'elle ne tienne le quatrieſme lieu d'honneur és ceremonies principales, & que celuy qui l'exerce ne marche immediatement aprés le Senateur, les Conſeruateurs, & le Gonfalonier ou Enſeigne du P.R. comme il eſt expreſſément remarqué dans l'Eſtat qui fut imprimé à Rome l'an 1604. de la recepte & deſpenſe que fait annuellement le Peuple Romain. Le meſme Schraderus fait encore mention d'vn *Iacques Mancini*, Chanoine

de Saincte Marie Maior, qu'il met au Catalogue de ceux qui ſont enterrez, & qui ont des Epitaphes en ladite Egliſe; mais parce qu'il n'en dit rien autre choſe, auſſi n'ay-ie pû ſçauoir en quel temps il viuoit, ny les autres particularitez de ſa vie. C'eſt pourquoy ie paſſeray à celle du ſieur *Paulo Mancini*, grand Pere de deux de ces niepces du Cardinal, contre l'honneur, la pudeur, & le ieune âge, bonne nourriture, & inſtruction deſquelles, on a forgé & imprimé ces iours-cy mille calomnies; Et d'autant que le ſieur *Giouan Vittorio Roſſi* és Eloges qu'ils nous a donnez ſous ces noms feints de *Ianus Nicius Erythræus*, n'a pas oublié celuy dudit *Paulo Mancini*, ie me contenteray de t'en faire lecture, & de te le reciter mot pour mot, comme ie le copiay l'autre iour chez Menard, aprés luy auoir mis par ordre toutes les œuures d'Antonius Mizaldus, leſquelles il y a long temps qu'il a deſſein de recueillir enſemble, & d'en faire vn volume *in folio*.

In prioti Pinacotheca. pag. 31.

PAVLVS MANCINVS.

Paulus Lucius Mancinus, ex ſtirpe Romana, vetere ac nobili proſapia creatus, puer, omnium ætatis ſuæ multo formoſiſſimus, à Patribus Societ. Ieſu, in Collegio Romano, Grammaticam, atque eas omnes artes didicit, quibus prima ætas informari ad humanitatem ſolet. Tum profectus Peruſium, dedit operam Iuri Ciuili ac Pontificio, ibique vtriuſque interpretandi facultatem obtinuit. Flagrabat per id tempus Italia Ferrarienſis belli incendio, acri ac pertimeſcendo, itaque ex ingenita eius

ſtirpi virtute, quæ multos militiæ laudibus inclytos edidit; voluit nauare operam miles Imperatori illi, atque vnam equitum turmam, Petro Cardinali Aldobrandino, tuendi ſui corporis gratia traditam, Vicarij honore ac nomine ducendam accepit; & equitando, milites exercendo, aliáque optimi Ducis munia exequendo, multa fortis ac non inſtrenui animi ſigna dedit. Sed paulò pòſt ſedatis diſcordiis, bellóque compoſito, ducta in matrimonium Victoria Capotia, Vincentij filia, nobili ac probatiſsima fœmina, ſe ad pacis artes ac ſtudia conuertit, ac domi ſuæ in celeberrima vrbis parte locata, Humoriſtarum Academiam inſtituit, præſtantiſsimis hominum ingeniis refertam, cuius nominis fama, breui totam Italiam peruaſit, atque Alpes conſcendens, & maria tranſmittens, apud eas omnes nationes permeauit, vbi aliquis bonis litteris honor habetur; adeo vt hodie apud doctos viros, nihil fere ſit Academia illa celebrius. Vxore communi hominum fato amiſſa; ſiue eius extinctæ deſiderio, ſiue pietatis ſtudio, ſacris ordinibus initiari voluit, ac Sacerdos effectus ferè quotidie ſacrum faciebat, ac pene omnia Chriſtianæ pietatis opera exercebat. Poſtremo vrinæ morbo interceptus, ceſsit è vita, cùm duas filias quas ex vxore ſuſceperat, duobus primariis viris nuptas, & maſculæ prolis alterum in Collegium Referendariorum cooptatum, alterum Iulij Mazarini Antiſtitis clariſsimi, & ad ſummos honores, opéſque properantis, ſororem in matrimonio habentem proſpexiſſet.

S. Ie voudrois que tu n'euſſes plus rien à dire de cette Maiſon des *Mancini*, afin de t'entendre vn peu diſcourir ſur cette fameuſe Academie des

Humoriſtes, où, comme diſoit vn iour Monſieur le Baron de Rians, l'on auoit celebré les obſeques de ſon oncle Monſieur l'Abbé & Conſeiller Peyreſck, en plus de quarante ſortes de langues toutes differentes.

M. Si i'euſſe creu que ces recherches t'euſſent eſté ennuyeuſes, il m'auroit eſté bien facile de les abreger en te diſant que *Luigi Contarini* en ſon liure des antiquitez de Rome imprimé à Veniſe 1569. *in octauo*, au Chapitre de la nobleſſe Romaine, & *Flaminio Roſſi nel Teatro della nobilta d'Italia*, mettent la famille des *Mancini* au rang des autres Gentilshommes qui ſont en ladite ville, car aprés ces deux teſmoignages on ſe pouuoit bien paſſer des precedens. Pag. 175. Pag. 63.

S. Tu as bien fait puis que tu les auois de t'en ſeruir, cela s'appelle *iura iuribus accumulando*; mais de grace, puis que nous voila reuenus pour la ſeconde fois ſur les Humoriſtes, n'attendons plus la troiſieſme.

M. Tu peux bien iuger de l'eſtime que l'on fait à Rome de cette Academie, puis que cet ornement de la France, ce grand Fauteur des hommes de Lettres, cet Abyſme de ſçauoir Monſieur Peyreisk, en auoit voulu eſtre, & que comme il auoit honoré cette fameuſe Academie de ſon nom, elle voulut auſſi reciproquement honorer ſa memoire, par des deuoirs que iuſque là elle n'auoit rendus qu'à ceux par qui elle auoit eſté gouuernée, & ce encores à cauſe de leur vertu & doctrine extraordinaire.

Dequoy puis que nous auons vne atteſtation tres-celebre dans la vie dudit ſieur Peyreisk, que ce non moins aymable qu'admirable homme Monſieur Gaſſendi en a donnée au public, il vaut mieux que ie la cherche dans mon petit *veni mecum*, pour t'en faire lecture.

S. Et moy pendant cela ie hauſſeray le temps, afin que nous ayons tantoſt moins de crotes; ie m'aſſeure que tu n'as point veu ce paſſage depuis que tu l'as mis où il eſt, car tu as bien de la peine à le trouuer.

M. Ie ſuis bien aiſe de chercher dans le plat en cherchant dans mon liure, il n'eſt pas loin toutefois de l'eloge du ſieur Paulo Mancini, & en effect le voilà: *Cooptatus fuerat dum in viuis eſſet, ac tametſi abſens, in eam quam vocant Humoriſtarum Academiam: celebrem nempe Societatem eruditorum hominum, quorum concio bis quoque menſe ita cogitur, vt magnâ aliunde frequentiâ, Academicorum vnus orationem pro ſuggeſtu habeat, recitent alij poëmata, elucubrationéſque alias eruditis auribus dignas. Itaque viſum in eo conuentu publicos honores Peireskio deferre, inſtitutis licèt reclamantibus, quibus id honoris conceditur ſolùm Academiæ principibus; adeo vt totis quadraginta annis, conſequuti ipſum non plures quàm ſex, iiſque Principes memorentur. Sed euicit nimirum fama ſplendórque eximiæ virtutis, euicit ſummi Cardinalis ſingularis propenſio; euicit Camilli Colomnæ Academiæ principis generoſa humanitas; euicit Academicorum quorum ſuffragia inita ſunt admiratio, & obſeruantia.* Voilà doncque pour te

Libro 6. pag. 399.

monſtrer en quelle eſtime eſt cette Academie ; ce qui ſuit te fera cognoiſtre auec combien de grauité elle ſe gouuerne: *Indictus proinde eſt dies ad* XII. *Kalend. Ianuarias , quo parata ſubſellia , tapetibúſque pullis inſtrata, vnà cum ſuggeſtu, & imagine τῦ μαναείτυ conſpicuo loco, conuenêre autem præter Barberinum fratrémque Antonium, Cardinales Bentiuolus, Cueua, Biſcia, Pamphilius, Pallotta, Brancatius, Aldobrandinus, Burgheſius , ac cæterorum perilluſtrium doctorúmque hominum multitudo tanta, vt illi capiendæ aula non ſuffecerit. Et carmina quidem in defuncti laudem, Italicè, Latinè, Græcè recitarunt lectiſſima totius vrbis ingenia; funebrem verò orationem copioſam ſanè, & elegantem pronunciauit Ioannes Iacobus Buccardus delectus ad id muneris, tum ob raras ingenij dotes, tum ob amorem patrium ſpecialémque erga maneis dilectiſſimos affectum.*

S. Paſquedieu voilà la plus belle choſe dont i'aye entendu parler il y a long-temps.

M. Elle fut neantmoins faite en ſix cens trente-ſept, chez le pere de ces petites Harengeres qui ſont niepces du Cardinal Mazarin , & le bon eſt qu'il ne ſe paſſe gueres d'années que l'on n'y en faſſe de ſemblables.

S. Ouy mais comment veux-tu accorder Monſieur le Baron de Rians qui parle de quarante langues, auec Monſieur Gaſſendi, qui ne fait mention que de trois? cela monſtre bien que

Omnia poſt obitum fingit maiora vetuſtas.

M. Il faudroit pour legitimer ton allegation,

que Messieurs de Rians & Gassendi ne fussent pas d'vne opinion si differente, ils ont neantmoins tous deux raison, car l'on ne celebra les loüanges de Monsieur Peyreisk dans l'Academie, & en presence des Cardinaux, qu'en trois langues, mais l'on adiousta par aprés au recueil qui en fut imprimé à Rome cette Pangloſſie, *siue generis humani Lessus in funere delicij sui Nicolai Claudij Fabricij Perescij*, laquelle contient effectiuement les eloges de ce grand personnage, en quarante idiomes, & peu s'en faut que ie ne dise aussi en autant de characteres differens. D'où Scipion de Gramond qui estoit present à cette ceremonie, prit occasion de composer ces vers, pour tesmoigner combien cette Pangloſſie estoit aduantageuse tant audit sieur Peyresk qu'à la ville de Rome.

Indus, Arabs, Medus, Gallus, Germanus, Etruscus,
Anglus, Idumæus, Sarmata, Graius, Iber.
Et quicumque venit gelido de cardine, & vsto
Eoíque plagis, occiduíque sonus;
Omnes Fabricio concordi voce parentant,
Qui norat proprios reddere cuique sonos.
Proh superi! quanta est Romana potentia, quæ nunc
Tot populis, & tot gentibus ora aperit.
Romana verè nunc clauditur orbis in vrbe,
Cui tam multifido competit ore loqui.

S. I'estime plus, Mascurat, la cognoissance que tu as de tant de choses differentes, & le zele qui te porte à cognoistre la verité de ces vaux-de-villes, quoy qu'ils semblent indignes des soins d'vn honneste

honneſte homme, que ſi tu eſtois le plus grand Iuriſconſulte, Philoſophe, & Theologien du monde, puis que les plus habiles d'entre eux, non ſeulement en ce qui eſt de ces impoſtures & calomnies, mais en beaucoup d'autres affaires, où l'on attend quelque choſe de leur doctrine & iugement, ne different en rien des plus ignorans de la populace.

M. Ie m'eſtonne que tu n'as confirmé ton dire par le Prouerbe ſi triuial & commun, *magis magni Clerici, non ſunt magis magni ſapientes:* qui pourroit eſtablir dans le monde l'incredulité iuſques à vn certain point, en chaſſeroit bien de la folie, *neruus enim ſapientiæ eſt, non temere credere,* mais pour reuenir à nos Humoriſtes, tu peux veoir par le recit de cette action ſi ſolemnelle, comme leur aſſemblée eſt magnifique & honnorable, tant par la qualité de ceux qui la compoſent, que par la nobleſſe de ceux qui la gouuernent, & par la pourpre de tant de Cardinaux qui l'honnorent de leurs preſences: & outre ce elle peut encore ſe vanter, d'auoir eu pour directeurs les trois plus eſtimez ſubiets d'Italie, ſçauoir le Caualier *Baptiſta Guarini* auteur de ce tant chanté & renommé *Paſtor fido*, pour ne parler que de la principale de ſes compoſitions: l'Abbé *Angelo Grillo*, duquel *gli pietoſi affetti, è le lettere Toſcane,* peuuent ſeruir de regle & de niueau pour bien compoſer ſoit en vers ou en proſe: & ce Phœnix de tous les Poëtes *Giouan Baptiſta Marini*, deſquels ſi tu veux auoir quelque cognoiſſance plus particuliere, Ianus Nicius t'apprendra *in elogio Gua-*

Parte 1. Pinacoth. pag. 96.

rini, que *Academiam Humoriſtarum dilexit ex omnibus plurimum, in qua ſemper princeps, ſponſam ſuam appellabat, quæ non exiguam illius in ſe amori gratiam retulit: Nam & in parentis eum loco dilexit, eiúſque adhuc ſuperſtitis imaginem, magna in tabula, ſummi artificis manu depictam, & corona laurea ornatam, in loco Academiæ poſuit, & mortuum maxima pompa, egregiis ſuorum ingeniorum carminibus, & funebri oratione laudauit.* Il te dira pareillement en celuy de

Pag. 238.

Grillo, que *Romana Humoriſtarum Academia, tantum homini tribuendum eſſe ſtatuit, vt principem eum ſibi delegerit, & mortuo funus fecerit, atque eius imaginem formæ, in tabula egregij artificis manu depictam, & corona aurea redimitam, vnà cum aliis Guarini, ac*

Pag. 35.

Marini, in ſua aula collocauerit. Et pour ce qui eſt du Marin tu verras auſſi dans le meſme autheur, que *Romam veniens, ſumma omnium voluntate Academiæ Humoriſtarum princeps eſt factus, in cuius etiam mores, nouas ingenij exercendi rationes induxit,* auſſi luy dreſſerent-ils vne inſcription funebre oubliée par Nicius, mais rapportée par *Labbate Girolamo Ghilini* au Theatre qu'il nous a donné de beaucoup d'hommes de Lettres:

Pag. 197. edition in 8.

Equiti Ioan. Baptiſtæ Marino
Poëtæ ſui ſæculi maximo,
Cuius Muſa è Parthenopeis cineribus enata
Inter Lilia efflorescens,
Reges habuit Mœcenates.
Cuius ingenium fœcunditate fœliciſſimum
Terrarum orbem habuit admiratorem,

Academici Humoriſtæ
Principi quondam ſuo
P. P.

Cette meſme Academie honora encore le ſieur *Girolamo Aleandri*, à cauſe de ſon excellent merite, des honneurs publics qu'elle auoit couſtume de rendre à ceux-là particulierement, qui l'auoient gouuernée, *Mortuus*, dit le ſieur Vittorio ou Nicio, *elatus eſt Academicorum Humoriſtarum humeris,* Pag. 47 *atque ea in Academia de qua erat optimè meritus, Franciſci Cardinalis Barberini opera ſumptúque, ampliſſimo funere cohoneſtatur*, en quoy elle ne teſmoigna pas moins de gratitude au ſieur Aleandre, pour les trois diſcours qu'il auoit fait imprimer ſur cette deuiſe commune à tous les Humoriſtes, *Redit agmine dulci*, que de deference au Cardinal Barberin, qui ne iugea pas de pouuoir mieux recognoiſtre les vertus ſingulieres dudit ſieur Aleandre, qu'en les faiſant publier par vne compagnie ſi celebre: & c'eſt auſſi en ce lieu d'honneur & de reputation, où les *Riuaulds de Flurance*, les *Belurgeys*, les *Boiſſieux*, & les *Bouchards*, n'ont point fait difficulté de mettre en parangon le ſçauoir des François auec la doctrine des Italiens.

S. Voilà bien des preuues pour monſtrer que cette Academie eſt la plus celebre qui ſoit en Europe, mais à dire vray, ie n'ay iamais entendu dire qu'il y en euſt aucune autre, ſi ce n'eſt celle de Florence, qui nous a donné ce gros Dictionaire Italien *de la Cruſca*.

M. Si tu auois eſté auſſi long-temps que moy en Italie, tu aurois pû apprendre, qu'il n'y a quaſi ville ny bourgade, où il n'y ait quelqu'vne de ces Academies particulieres, tant l'eſprit des Italiens ſe porte volontiers à toutes ſortes d'honneſtes diuertiſſemens. Et qu'ainſi ne ſoit, ie me ſouuiens d'auoir en partie veu, & en partie auſſi entendu parler dei *Lincei* qui eſtoient autresfois, & dei *Fantaſtici* qui ſont encore à Rome; *dei Fileni* de Ferrare; *Otioſi* di Bologna; *Offuſcati* di Ceſena; *Diſuniti* di Fabriano; *Filoponi* di Faenſa, *Caliginoſi* d'Ancona; *Adagiati* di Rimini; *Agitati* di Citta di Caſtello; *Aſorditi* d'Vrbino *Inſenſati* di Perugia; *Raffrontati* di Fermo; *Catenati* di Macerata, *Oſtinati* di Viterbo; *Immobili* d'Aleſſandria; *Addormentati* di Genoa; *Occulti* di Breſcia; *Perſeueranti* di Treuigi; *Ricourati* di Padoua; *Filarmonici* di Verona; *Olympici* di Vicenza; *Humoroſi* di Cortona; *Oſcuri* di Luca; *Innominati* di Parma; *Naſcoſti* di Milano; *Ardenti* di Napoli; *Inuaghiti* di Mantoüa; *Affidati* di Pauia.

S. Hola, hola, Maſcurat, en voilà aſſez pour me faire cognoiſtre, qu'il y a des Academies par toutes les villes d'Italie, & que par conſequent c'eſt vn grand honneur à celle des Humoriſtes, fondée & entretenuë par les *Mancini*, de paſſer pour la premiere; mais qui dit auec toy qu'elle doit iouyr de ce priuilege?

M. Il faut que tu ayes la memoire bien courte, ou que tu n'apportes gueres d'attention à mes diſcours, puis que tu ne te ſouuiens pas, de ce que le

Ianus Nicius t'en a desia dit dedans l'Eloge du sieur Paulo Mancini.

S. Ie m'en souuiens fort bien, mais parce qu'il est Romain, & Humoriste, *testem illum, de sententia Pauli IC. interrogari non placuit.*

M. En voilà doncque vn autre, à sçauoir le sieur *Giouan Battista Alberti*, qui pour estre du nombre de gli Academici *Affidati* di Pauia, ne peut estre reietté de personne, quoy qu'il soit de mon opinion, & qu'il parle encore plus aduantageusement des Humoristes de Rome, que n'auoit fait le sieur Nicio ou Vittorio, car auparauant que de traitter de leur origine, voilà de quelle Preface il se sert, *quale*, sçauoir l'Academie des Humoristes, *perche in questi tempi, è la piu segnalata, e numerosa di soggetti per ogni parte riguardeuoli, che sia al mondo*, &c. *Nel discorso delle Academ. parte 2. pag. 80.*

S. Dis moy ie te prie tout d'vn train, ce qu'il adiouste au commencement, de ladite Academie.

M. Le discours qu'il en fait est vn peu diffus, voila neantmoins comme ie l'ay reduit en peu de paroles sans rien changer és termes: *Nel Pontificato di Gregorio XIII. si adunorno in Casa di Paolo Mancini Gentilhuomo Romano, il quale puoco primá era venuto dallo studio di Perugia, & accasatosi con Gentil donna a lui pari di nobilta, alcuni Giouani nobili, parenti dello sposo, e parte della sposa, per honorar le loro nozze; e perche era alhora il tempo di Carnouale, si diedero a recitar all improuiso hor comedie, hor sonnetti, hor discorsi, per dar gusto a quei nobili*

Cauaglieri, e Dame quiui radunate recitorno queſti con tanta gratia che il nome di belli humori ſi acquiſtorno, frequentando dunque ſi honorato eſſercitio, e non pui a caſo, ma peſatamente ſcriuendo, s'accordarno facilmente fra di loro, di formar vn' Academia di belle lettere, il che penſiero ſorti loro ſi felicemente, che mutando ſolo, il nome di belli humori in HVMORISTI, *fondorno quell' Academia che tuttauia per ſingolar ornamento di Roma, anzi d'Italia, e del mondo ſi mantiene, e fioriſce. Leuorno per impreſa corriſpondente a ſi bel nome, vna nuuola che formata dalle amare eſſalationi del mare, e ſolleuata in alto per virtú degli raggi del ſole, ſi vede poco dopo in minuta e ſpeſſa, ma gratioſa pioggia riſolta, all' ingiu ſtillare, co' l motto tolto de Lucretio nel libro 6.* REDIT AGMINE DVLCI.

S. Il ne me reſte plus qu'à ſçauoir les moyens que l'on obſerue à tenir ces aſſemblées, quelles ſont leurs loix & ceremonies particulieres, & aprés tout cela, ſi elles ne reſſemblent point à nos vignes de la Courtille, deſquelles on dit ordinairement, Belle monſtre & peu de rapport.

M. Tu peux facilement t'imaginer en ſuitte de ce que Monſieur Gaſſendi a deſia remarqué des Humoriſtes, que ces aſſemblées ſe font à iour nommé & intimé par le Bedeau à tous les Academiſtes, en des ſalles de reſpect, le mieux parées & ornées qu'il eſt poſſible, en preſence des Cardinaux, Gouuerneurs de Ville & de Prouinces, Seigneurs de marque, principaux Officiers, auec vne foule d'Auditeurs ſemblable à celles que

tu veois bien ſouuent aux Declamations publiques des Colleges, ou au Barreau quand on y doit plaider quelque cauſe extraordinaire ; Enfin il faut croire que les Academiſtes qui ſont ordinairement perſonnes de credit & de merite, ne manquent pas auſſi de faire éclater ces actions le mieux qu'il leur eſt poſſible, parce qu'elles ſeruent d'Epoques aſſez remarquables à tout le reſte de leurs vies.

-----*Datus in Theatro*, diſoit Horace à Mœcenas. 1°. Carminum.
Cùm tibi plauſus.

Et quand Ramus eſtoit en colere contre Charpentier, ne s'écrioit-il pas, *vbi ſunt illa tempora, vbi duo millia hominum, qui Ramum volentes audire non potuerunt?* Voila doncque tout ce que l'on peut dire en commun de ces recitations Academiques; ſi tu veux maintenant ſçauoir le détail de celles des Humoriſtes, ie te conſeille de le chercher dans *l'Eudemia* de Ianus Nicius, puis qu'il les a mieux expliquées qu'aucun autre, quoy que ſous des noms feints & empruntez, mais que tu pourras neantmoins prendre pour veritables, veu qu'auſſi bien les clefs de toutes ces Satyres modernes, ne ſeruent de rien, qu'à ceux qui cognoiſſent les perſonnes aux deſpens de qui elles ſont faites. Au reſte quoy que ces Academies ſoient dans l'approbation commune, elles ne ſont pas toutesfois dans celle de ce grand Chancelier d'Angleterre François Bacon, ny pour te dire vray dans la mienne; car ie voy que du temps de Leon X. que l'on

Libr. 3. pagina 83.

De augment. ſcientiar.

doit comparer à celuy de l'Empereur Auguſte, & que l'on peut appeller auec raiſon le ſiecle des beaux Eſprits, à cauſe de la grande quantité qu'il y en auoit pour lors en Italie, ces façons d'exercer la ieuneſſe auec tant de monſtre, de pompe, & d'éclat n'eſtoient point en vſage; De ſorte que l'on pourroit dire auec Petrone à tous ces Meſſieurs les Academiſtes, *Pace veſtra liceat dixiſſe, primi omnium eloquentiam perdidiſtis, leuibus enim atque inanibus ſonis ludibria quædam excitando effeciſtis, vt corpus orationis eneruaretur & caderet. Nondum iuuenes declamationibus continebantur, quam Sophocles & Euripides inuenerunt verba quibus deberent loqui.* Et depuis l'an 1525 que les *Signori Intronati di Siena* commencerent d'introduire ces Academies, ie ne voy point que nous ayons rien fait d'égal à tout ce que ces illuſtres Lettrez de Paul Ioue, nous auoient donné auparauant; & ainſi l'on peut encore dire auec le meſme Petrone, *Quis poſtea ad ſummam Thucydidis, quis Hyperidis ad famam proceſſit? ac ne carmen quidem ſani coloris enituit, ſed omnia quaſi eodem cibo paſta, non potuerunt vſque ad ſenectutem caneſcere*, c'eſt à dire pour appliquer ce paſſage à noſtre ſujet, y a-t'il quelqu'vn qui ayt égalé par le moyen de ces Academies les Bembes, les Politians, les Barbares, les Mirandulans, les Aretins, les Sabellics, les Pontans, les Ficins, les Volaterans? y a-t'il eu des Poëtes ſemblables au Vida, au Sanazare, au Fracaſtor, aux Strozzes pere & fils, au Bargée, au Flaminio, & à tant d'autres qui ſemblent

Initio Satyrici.

auoir

auoir tiré l'échelle aprés eux, par laquelle on montoit sur le Parnasse, où si tant est qu'ils ayent esté suiuis de quelques-vns, comme par exemple de Buchanan & de Sarbisius, ie m'asseure qu'ils auoüeront eux-mesmes, de n'estre redeuables d'vn si precieux talent, que ou à la nature, puis que *nascuntur Poëtæ, fiunt Consules*, ou à ce qu'ils auront plus frequenté leurs estudes & leurs liures que ces nouuelles Academies, où les bons esprits vont comme les belles femmes au Bal, c'est à dire, sans en chercher autre profit que d'y passer le temps agreablement, & de s'y faire voir & admirer; cela en bon Latin s'appelle *& nugis addere pondus*.

S. Tu fais iustement comme ces vaches qui attendent que le pot au laict soit plein pour le renuerser, car aprés auoir infiniement loüé *gli Signori Mancini* de ce qu'ils ont chez eux la plus celebre Academie qui soit au monde, tu dis maintenant que toutes ces Academies ne seruent pas de grand' chose, & sont la pluspart du temps inutiles.

M. Quand bien cette opinion qui m'est particuliere seroit vniuerselle, quand elle seroit aussi veritable qu'elle peut estre fausse, cela toutesfois ne preiudicieroit en rien à l'honneur, ny aux merites des *Mancini*, puis que leur intention y paroist tres-bonne, que les soins qu'ils en prennent sont tres-honnestes, que la dépense qu'ils y font est assez considerable, bref que cette action est approuuée de tout le monde, & accompagnée d'vne telle magnificence, qu'il n'y a lieu au reste de l'Europe,

où il se fasse si souuent de si belles, ny de si honnestes assemblées qu'en cette maison *dei Signori Mancini.*

S. Si tu dis vray, il faut que le Religieux, n'en déplaise à son froc, soit vn grand imposteur, car quelle apparence y a-t'il que les Cardinaux & toute la Noblesse de Rome, pour ne rien dire des Princes & Seigneurs Estrangers, vouluſſent aller si souuent en vne maison où il pûroit si fort le Hareng & la vieille marée.

M. Si tu n'es content du passage que i'ay rapporté cy-dessus *de la Roma moderna* imprimée l'an 1638. par *Pompilio Totti*, tu te pourras encore informer des domestiques de Monsieur de Fontenay, puis qu'il sera bien-tost de retour de son Ambassade de Rome, si le sieur *Lorenzo Mancini* ne tient pas encore aujourd'huy dans sa maison *l'Academie des Humoristes.*

S. Quelle autre occupation ledit sieur *Mancini* a-t'il dans Rome, puis que celle de tenir cette Academie des Humoristes, ne doit pas estre erigée en titre d'office.

M. Il n'en a point de cette sorte, Monsieur Zamet ne prenoit point icy d'autre qualité que de Gentilhomme de cent mille liures de rente ; vn autre plus ancien disoit

Ie ne suis Roy ne Prince aussi,
Ie suis le Seigneur de Coucy.

Et le Seigneur *Lorenzo Mancini*, au moins à ce que ie pense, se contente d'estre Gentilhomme ou

Cheualier Romain, & en cette qualité ſes occupations ne ſont autres que celles de la Nobleſſe de France, d'Italie, d'Allemagne, & de par tout ailleurs: Sçauoir de viure de ſes rentes, de monter à cheual, de ſe promener en caroſſe, de courre la bague, & lors qu'il s'offre occaſion de quelques iouſtes & tournoys d'y paroiſtre en bonne conche, & honnorablement, comme il fit en effet au dernier qui fut repreſenté à Rome, dans le camp de Place Nauone, le 25. Feurier 1634. auec toute la magnificence poſſible, pour careſſer le Prince Alexandre Charles aujourd'huy Roy de Pologne, & duquel puis que la deſcription tres-particuliere en a eſté faite, & imprimée premierement à Rome & en Italien par le ſieur Vitale Maſcardi, & depuis encore à Paris & en François par Vulſon Cheualier ſieur de la Colombiere, en ſon vray Theâtre d'honneur & de Cheualerie, il faut maintenant que ie te faſſe lecture de ce que i'ay copié du dernier de ces liures, afin de te faire iuger ſi le Cheualier George pouuoit ignorer, à qui le ſieur *Pietro Mazarini* Boutonnier & Banqueroutier, comme il dit pluſtoſt par malice que par ignorance, auoit marié ſes filles. Voilà doncques les paroles de la Colombiere : *La cinquiéme Eſquadrille des Auanturiers, ou Aſſaillans, fut celle d'Egypte, autrement nommée des Cheualiers de la Deeſſe Iſis.* Pag. 510. & 511.

Tout l'appareil de cette troupe reſpondit à la grandeur de la Deeſſe, ſous la protection de laquelle ils vou-

loient combattre, & à la richeſſe de la ville, d'où ils diſoient eſtre venus ; car non ſeulement les Cheualiers, mais tous leurs Eſtaffiers, Pages & Eſcuyers, & meſme les caparaçons de leurs cheuaux, eſtoient tous couuerts de diamants, de rubis, d'émeraudes & de perles ; la broderie d'or, & toutes ces pierreries paroiſſans auec vn éclat merueilleux ſur le velours noir, qui eſtoit le fonds de leur liurée.

Le premier de ces Cheualiers fut le Seigneur Laurens Mancini, *qui a eſpouſé la ſœur de Monſeigneur l'Eminentiſſime Cardinal Mazarin, & qui eſt pere de ces deux treſ-belles & tres-gentilles Damoiſelles, & de ce ieune Gentilhomme qui promet tant de ſoy, leſquels ſon Eminence leur oncle a fait venir à Paris depuis quelques mois, auec vne autre de ſes niepces ; deſirant comme tres-bon & tres-genereux parent, de les auoir prés de ſoy, & les eſleuer ſelon l'air de la Cour de France, à laquelle cét incomparable Cardinal ſemble auoir conſacré, non ſeulement tous ſes plus profitables ſoins, & ſes glorieux trauaux ; mais auſſi tout ce qu'il a de plus cher, & de plus aymable dans ſon illuſtre famille. Ledit Seigneur Mancini ſoubs le nom* d'Afnoſceo di Meroe *prit pour ſa deuiſe vne feüille de papier remplie de pluſieurs chiffres d'amour, auec ces mots* ſol con vna, *& au deſſous ces vers Italiens.*

Dal fortunato ardor ché in me s'apprende
Segno con notte oſcure alti miſteri,
Cerchi pur mente ſcaltra ; miei penſieri,
Altri che voi, ſo ben, che non m'intende.

Ces diſcours, Sainct-Ange, ne ſont-ils pas bien dif-

ferents de ceux que l'on tient auiourd'huy du meſme oncle & des meſmes niepces, & pourquoy cela, ſinon parce que ces deux trompettes de ſedition le Religieux & le Cheualier Georges, n'ayant point fait de difficulté de trahir leurs conſciences, pour s'accommoder au temps & aux perſonnes,

Munera nunc edunt, & verſo pollice vulgi Iuuenal. Satir. 3.
Quemlibet occidunt populariter.

C'eſt pourquoy ie prie Dieu que

Inde reuerſi
Conducant Foricas, ou bien
Siccandam eluuiem, portandum ad buſta cadauer.

afin qu'ils ayent maintenant autant de peine à vuider & nettoyer toutes ces ordures, comme ils ont pris de plaiſir il n'y a pas deux mois d'en amaſſer, qui eſtoient beaucoup plus ſalles & plus vilaines, puis qu'elles n'auoient autre but, que de ternir la bonne renommée des innocens.

S. Ie m'eſtonne de ce que tu en veux tant à ces deux Lettres du Religieux & du Cheualier Georges, veu que tu les mettois cy-deuant entre les bonnes pieces deſquelles ie me pouuois charger.

M. I'entendois pour la vente, ou pour auoir dit des menſonges, τὰ συκοφαντήματα auec adreſſe, afin de les diſtinguer de ces milliaces de libelles, où il n'y a ny ſens ny iugement, *vbi omnia* ἀτάκτως, ἀτέχνως, *ineptè confuſè inordinatè ſcripta ſunt*, car hors de ce ſens là, ie t'aſſeure qu'ils ne valent rien du tout.

S. Te voilà deuenu confrere du bon homme Ennius.

Qui cor & linguas res mira! tres habuit,

par ce nouueau *Triglotiſme* que tu viens de faire en trois lignes.

M. Auſſi à propos peut-eſtre, comme celuy que Bonnet fit en des Anagrammes de trois paroles ſur le Cardinal Mazarin, mais il n'importe, les effects du vin ſont couſins germains de ceux de la folie, & pour moy ie ne ſçaurois ſi peu boire que ie ne m'en ſente.

S. I'empeſcheray doncque bien que tu ne tettes ſi ſouuent que moy, puis que tes reſponſes doiuent eſtre plus regulieres, & plus ſerieuſes que mes demandes.

M. C'eſt ce que l'on dit communement,

Plus quærit indoctus, quàm ſoluere poſſit Homerus.

voyons neantmoins ſi tu en as quelques autres dans le ſac.

S. Quoy, tu ne te ſouuiens pas d'acheuer ce que tu m'auois promis touchant les alliances *di Caſa Mazarini?* ne ſçais-tu pas qu'il en reſte encore deux des *Martinozzi*, & des *Muti?*

M. Ouy certes, ie m'en ſouuiens fort bien, mais ce que i'en faiſois eſtoit pour ſonder ſi tu auois le cœur à la beſogne. Or puis que le pere de la *Martinozzi*, niepce du Cardinal en pareil degré que les deux *Mancini*, eſtoit auſſi de la premiere ſquadrille des quatre Cheualiers auanturiers & aſſaillans, qui parurent en ce magnifique Tournoy

de place Nauone. Voyons tout d'vn train ce qu'en dit le ſieur de la Colombiere, *Ils eſtoient ſuperbement habillez de brocatel & couleur de roſe, tout couuert de broderie d'or & de perles, leurs cheuaux caparaçonnez de meſme, ils eſtoient couronnez de riches couronnes d'or, du milieu deſquelles ſortoient pluſieurs belles plumes & aigrettes, & tenoient à leur main vn iauelot doré: le Nain du Cardinal Antoine monté ſur vn Taureau richement caparaçonné, & mené par deux eſtafiers faiſoit le commencement de cette troupe*; & ainſi aprés auoir deſcrit les riches liurées de quatre trompettes, des eſtaffiers qui menoient en main quatre cheuaux pour la courſe du Sarraſin, de trente eſclaues, de quatre Pages, & d'autant de Parrains, il adiouſte les noms des quatre Cheualiers auanturiers, & dit que *le ſieur Girolamo Martinozzi ſous le nom* d'Artaferne Prince de Bithinie, *auoit pour deuiſe vn Phœnix ſur vn buſcher allumé auec ces mots*, Moro tacendo, & nel morir rinaſco. Pag. 507. & 508.

Tu vois doncque, Sainct- Ange, que ces teſmoignages imprimez à Rome dés l'an 1634. & renouuellez à Paris en l'an 1648. peuuent ſeruir de contredits manifeſtes aux effrenez menteurs, & impoſteurs de ce temps cy, deſquels on pourroit bien dire auec raiſon, *oculos habent & non videbunt.* Car outre la part qu'eurent ces deux beaux freres du Cardinal à vne action ſi celebre, & ſi particuliere à la Nobleſſe, que ce ſeroit beſtiſe de croire qu'vn roturier s'en fuſt meſlé, le ſieur *Giulio Bufalini* ſon

couſin y eſt auſſi nommé comme vn de ceux, qui auec le Marquis Ceſi, & le ſieur Bernardin Nari, deuoient auoir le ſoin de pourueoir à toutes les choſes neceſſaires; & le meſme la Colombiere remarque encore, que le ſieur *Nicolo Bufalini* fils du Seigneur Iules, eſtoit compagnon de *Lorenzo Mancini*, en la Squadrille des Cheualiers aſſaillans; & que le ſieur *Ottauio Bufalini* conduiſoit pareillement vne autre Squadrille de ſix Cheualiers au Tournoy qui fut fait à Rome l'an 1565. par le Comte Annibal Altaemps General des armées du Pape Pie IV. Aprés quoy tu peux bien iuger qu'il y a moins de difficulté à trouuer des preuues de la nobleſſe du Cardinal, & de tous ceux qui ont apparenté auec luy, qu'à rencontrer des perſonnes qui ayent aſſez d'honneur & de conſcience, pour les conſiderer, *non in virga, ſed in charitate & ſpiritu manſuetudinis*, comme parle Sainct Paul aux Corinthiens.

Pag. 503.

Pag. 512.

Pag. 500.

S. Tu m'aduoüeras neantmoins, que le ſieur *Martinozzi* ne tenoit lieu que de ſimple Gentilhomme, & peut eſtre encore de nouuelle fabrique, en ce Tournoy du Cardinal Antoine.

M. Tu penſes doncque que le recit d'vn faict Hiſtorique, doiue eſtre circonſtancié comme vn Inſtrument de Notaire, où les qualitez ne ſont iamais oubliées; ſi cela eſtoit, le ſieur *Bernardin Nari*, que l'on conſideroit de mon temps, comme vn des plus qualifiez perſonnages qui fut à Rome, ne paſſeroit auſſi que pour vn ſimple Gentilhomme, puis

que

que les ſieurs Maſcardi, & la Colombiere ne luy donnent pas plus de titres en la deſcription de ce Tournoy, qu'au ſieur *Hieroſme Martinozzi*, auquel neantmoins ils pouuoient bien donner la qualité de Comte, puis qu'il l'eſtoit en effect.

S. Ie te puis bien croire par courtoiſie, mais non pas par obligation, puis que tu ne m'en donnes point de preuues, & tu ſçais bien que *ſine teſte nil volo tale.*

M. La preuue en eſt dans cette belle deſcription que le ſieur Teti nous a donnée du Palais des Barberins, où il eſt expreſſément qualifié tel, & ce auec moindre ſoupçon de flatterie ou d'impoſture, qu'il ne parle de luy que par accident, *dum Comes Hieronymus Martinotius in Galliam miſſus ibi moraretur, cui datus fuerat comes ipſe Antoninus*, & pour moy qui conſidere les liures d'autre façon que ne fait pas la populace, au iugement de laquelle Pag. 510.

Eſt vetus atque probus, centum qui perficit annos. Horat. lib. 2. epiſt. 1.

ie defere autant à la nouueauté de tous ces témoignages, comme ie ſçay que l'on fera d'icy à deux ou trois cens ans à leur vieilleſſe & antiquité: mais tu peux encore apprendre de ce paſſage de Teti, que ſi nous auons maintenant vne Martinozzi en Cour, ce n'eſt qu'en ſuite des habitudes que le Comte *Girolamo* ſon pere y auoit faites, lors qu'il y fut enuoyé par Meſſieurs les Barberins alors neueux regnans & gouuernans ſoubs l'authorité du Pape Vrbain VIII. leur oncle, pour complimenter leurs Majeſtez tres-Chreſtiennes, ſur ce que Dieu

les auoit fauoriſées de la naiſſance tant deſirée d'vn Daufin. Il eſt vray neantmoins qu'eſtant decedé peu de temps aprés ſon retour à Rome, il n'eut pas le loiſir d'eſtre long-temps fauorable aux intereſts de la France, en la ville du monde où l'ambition, & les pratiques des Eſpagnols nous mettent plus en neceſſité d'auoir beaucoup de perſonnes de credit & de merite, bien affectionnées au ſeruice du Roy; tel qu'eſtoit auſſi ſon pere le ſieur *Vincenzo Martinozzi*, que ie me ſouuiens d'auoir veu à Rome Chanoine de Saincte Marie Major, parce que la mort ayant ſeparé ſa femme d'auec luy, il ne ſongea plus qu'à s'vnir auec Dieu, & ſe fit d'Egliſe à l'imitation, comme ie croy, du ſieur *Paulo Mancini*, auec lequel il auoit touſiours veſcu en tres-parfaite amitié & correſpondance; auſſi n'y auoit-il guere d'autre difference entre eux, ſinon que ce dernier eſtoit Gentilhomme Romain, & l'autre Gentilhomme de Fano, où la famille des *Martinozzi* eſt cenſée par *Flaminio Roſſi nel ſuo Teatro della nobilta d'Italia*, entre les quinze Maiſons nobles qu'il dit eſtre en ladite ville.

S. Il faut doncque que cette ville là ſoit bien petite, puis qu'il y a ſi peu de Gentilshommes.

M. Comme il falloit que la ville de Cæſene quoy qu'elle ait touſiours eſté vne des principales de la Romagne, fut de nulle conſideration, quand Sidonius diſoit en riant auec vn de ſes amis, *Et tu iſthæc nobis Cæſenatis Furni potiùs quàm oppidi, verna deblateras.* Il faut doncque que Flaminio Roſſi

Lib. 1. epiſt. 8.

n'ait parlé que des principales familles de cette ville, ou qu'il n'ait pas eu de bons memoires, puis qu'au reſte elle eſt vne des meilleures du Duché d'Vrbin; que Pline, Ptolomée, Procope, Tacite, & preſque tous les Autheurs anciens l'ont cogneuë ſous le nom de *Fanum Fortunæ*, de *Colonia Faneſtris*, de Φάνα, de *Colonia Iulia Faneſtris*, comme l'on peut veoir dans Ortelius & Ferrarius; que Frere Leandre Alberti en ſa deſcription d'Italie, & tous les autres Geographes & Itineraires en font tres-honnorable mention; & que veux tu dauantage, puis qu'vn certain Poëte nommé Ganymedes Pamphilus a dit, qu'elle eſt ſi fertile & abondante en toutes ſortes de biens, que l'on y pourroit meſme trouuer du laict de poules,

Pag. 281. edition. in 4°.

Afflua diuitiis, omni virtute redundans,
Gallinæ, vt fertur, lac reperire queas.

In Deſcriptione Piceni, pag. 21.

S. I'ay bien entendu parler du laict de Iument duquel le Prieur Borelli dit qu'on fait de bonnes prouuatures à Rome; du laict d'Aſneſſe qui ſeruoit à Poppæa femme de Neron, pour conſeruer ſon beau teint; du laict de Cheures qui auoit ſeruy de nourriture à Iupiter,

Sacra Ioui capra eſt quod præbuit vbera paruo.

Il y a meſme des herbes qui en iettent au lieu de ſuc quand on les froiſſe,

Eſula lacteſcit, ſine lacte linaria creſcit.

Mais pour du laict de poules, il faudroit eſtre auſſi ſot que ſer Iocriſſe qui les menoit piſſer, pour croire qu'il y en eut, ou que cette façon de parler

fuſt bien ſeante à vn honneſte homme tel que deuroit eſtre ton Pamphile?

M. Tu as certes bonne grace de te mocquer d'vn prouerbe authoriſé de tout temps chez les bons autheurs Grecs, Latins & Italiens, par vne façon de parler qui n'eſt receuë qu'entre les crocheteurs & porteurs d'eauë de cette ville. Car Ariſtophanes, Strabon, Athenée, Syneſius employent ſouuent ces mots, ὀρνίθων γάλα, pour ſignifier vne abondance extraordinaire de toutes choſes. Pline s'eſt pareillement ſeruy de la meſme façon de parler en ſe mocquant des titres ſpecieux que les Grecs donnoient à leurs liures, *Cerion*, dit-il, *inſcripſere, quod volebant intelligi fauum, alij κέρας ἀμαλθείας quod copiæ cornu, velut lactis Gallinacei ſperare poſſis in volumine hauſtum.* Et Angelus Monoſinius donne auſſi vne pareille interpretation à ce prouerbe fort commun entre les Italiens *Latte di Galina.* De ſçauoir maintenant d'où il a pris ſon origine, c'eſt vn autre ſecret, ie penſois autrefois que Caſaubon ſur Athenée, & tous ces Interpretes de la preface de Pline, m'en apprendroient quelque choſe, mais la pluſpart n'en a rien dit, & le reſte conclud que ce laict de poule eſt pris pour vne choſe impoſſible, en quoy ils me ſemblent bien auoir raiſon: car de vouloir dire que ce *lac Gallinaceum* s'entend de celuy auec lequel Pline remarque qu'on nourriſſoit autresfois des poules & poulets par gourmandiſe & delicateſſe, *inuentúmque diuerticulum eſt gallinaceos quoque paſcendi, lacte madidis cibis*, & qu'à cauſe de cela

In veſpis Geograph. lib. 14. Deipnoſoph. lib. 9. epiſt. 4.

In præfat. Hiſtor.

In Horeliũ Italic. pag. 100.

Libro 30. pag. 50.

on ſe ſert de ce prouerbe, pour dire qu'il ne manque rien à vne maiſon, ou à quelque païs, non pas meſme la trippe pour le chat, ou le laict pour nourrir plus delicatement les poules, c'eſt pluſtoſt faire le critique impertinent, que le iudicieux interprete.

S. Si quelqu'vn entendoit nos diſcours, il ſeroit bien ébahy de les veoir entrelardez de la ſorte, iamais les diuerſitez de Monſieur du Bellay n'y firent œuure.

M. Auſſi en ſeroit-il moins ennuyé, & ie croy meſme qu'il nous en eſtimeroit dauantage : car comme dit Horace,

Et Citharœdus
Ridetur, chorda qui ſemper oberrat eadem.

S. Il faut pourtant acheuer la genealogie des *Martinozzi*, comme tu as fait celle des *Mancini*.

M. C'eſt bien tout vn, mais ce n'eſt pas de meſme, les *Mancini* ont touſiours demeuré à Rome, de laquelle tant d'autheurs ont ſi curieuſement parlé, qu'il n'en reſte quaſi plus rien à dire, & les *Martinozzi* au contraire, ont eſté renfermez dans la ville de Fano, qui n'a iamais eu d'autres hiſtoriens particuliers que deux Poëtes, l'vn nommé *Octauius Cleophilus*, qui a compoſé trois liures en vers Heroïques *de bello Fanenſi* imprimez à Fano l'an 1516. & vn autre qui a fait depuis peu la meſme guerre ſous le titre de *Faneide* en vers Italiens, auec des annotations ſur la fin. Mais neantmoins i'ay eu ce bon-heur que de rencontrer parmy les bouquins que ie manie tres-volontiers, quelques memoires

de la famille des *Martinozzi*, qui pourront seruir pour monstrer qu'elle estoit il y a plus de deux cens ans, des plus considerables de ladite ville de Fano, iusques à ce que eux mesmes produisent *ex Tabulario proprio*, des preuues mieux suiuies & plus concluantes que les miennes: car aprés auoir parlé des sieurs *Vincenzo & Girolamo Martinozzi*, qui sont les deux derniers Chefs de cette Maison; il me faut remonter iusques à l'an 1523. auquel vn Medecin de Perouse fit imprimer en ladite ville vn traitté de la peste, qu'il dit auoir composé à la requeste d'vn *Martinozzi*, auquel en effect il l'enuoye auec vne seconde Lettre Dedicatoire, la premiere estant addressée *ad Syluium Passarinum S. R. E. Cardinalem tituli Sancti Laurentij in Lucina, Perusiæ, Vmbriæque Legatum;* & pour celle du sieur Martinozzi, voilà quel est son titre: *Ad Dominum Hieronymum Martinoctium Fanensem suum vti fratrem amantissimum, Vincentij Putij aureus tractatus contra pestiferam ægritudinem, tam remedia præseruatiua, quàm ægritudinis conseruatiua continens.* Ce liure n'est gros que de six feüilles *in octauo*, & porte au dessous du titre les armes grauées en bois dudit Cardinal Passarini, qui sont my-parties d'vn bœuf couché, & de l'escusson de Florence.

S. Voilà des marques suffisantes pour tesmoigner que tu n'as pas forgé ce titre, comme on dit que fait tous les iours le Parasite Mamurra; mais neantmoins, il n'est rien tel que de prendre la pie au nid, c'est à dire de marquer precisément si ce

liure eſt dans ta Bibliotheque, ou en celle de quelqu'vn de tes amis.

M. A te dire vray, ie ne l'ay iamais veu que chez vn nommé Claude Garaſſe de Pridiane en Niuernois, qui me retint quelques iours en ſa maiſon lors que ie retournois d'Italie, ou parce que i'auois fort bien cogneu le ſieur *Vincenzo Martinozzi*, cela fut cauſe de me faire remarquer ſur mes tablettes, que ce liure du Docteur Putius eſtoit dedié à vn de ſa Maiſon; mais il ſeroit facile à mon aduis, d'en trouuer d'autres exemplaires chez Meſſieurs *Riolan, Moreau, Patin*, & *Mantel*, qui ont tous quatre les plus belles, & les mieux fournies Bibliotheques en Medecine qui ſoient en cette ville, ny comme ie croy en aucune autre. Or m'eſtant ſouuenu, depuis ſeulement que la guerre a authoriſé toutes ces inuectiues contre le Cardinal Mazarin, que i'auois dans mon galetas, les Poëſies & oraiſons Latines d'vn *Antonius Conſtantius Fanenſis*, qui auoit eſté Maiſtre de ce *Cleophilus* cy-deſſus mentionné, ie me ſuis imaginé, qu'entre beaucoup de perſonnes de la ville de Fano, auſquelles il addreſſe ſes Epigrammes, il pourroit y en auoir auſſi quelqu'vnes *di Caſa Martinozzi*, comme en effect i'ay trouué qu'il eſtoit veritable, car il y en a trois qui ſont addreſſées *ad Ioannem Martinotium Fanenſem Iuriſconſultum*, lequel mourut en l'an 1497. comme l'on peut veoir par d'autres Poëſies de *Iacobus Conſtantius* fils d'Antoine, d'où i'ay copié mot pour mot cet Epigramme, & ie te cotterois

meſme la page où il eſt, comme i'ay couſtume de faire, ſi ce n'eſtoit que l'impreſſion de ce liure ayant eſté faite dés l'an 1502. elle reſſemble à beaucoup d'autres de meſme temps, où il n'y auoit encore ny chiffres, ny alphabet, ny reclames; le principal eſt que le liure n'eſt pas gros, & que ie le puis monſtrer à quiconque ſera curieux de le veoir.

Io. Bapt. MARTINOTII *Fanenſ. Iuriſconſ. Epitaph.*

Obiit pridie Cal. Ian. MCCCCXCVII.

Maximus hic patriæ cultor Baptiſta quieſcit,
Sanguinis & morum nobilitate nitens.
Theſpiadúmque comes, & iure peritus vtroque,
Qualis munychia fertur in vrbe Plato.
At quod humi iaceat, forſan mirabere, lector,
Hæcque nimis dices vilia buſta viro.
O demens mortale genus! monimenta parantur
Morte obita iis, quorum fama ſepulta perit.
Sed qui perpetuum linquit poſt funera nomen,
Contemnit Pariis marmora cæſa iugis.
Hac motus ratione, breuem telluris aceruum
Eſſe ſatis rectè credidit iſte ſibi.
Miſſa ſed hæc fiat, cur non ſua pignora terræ
Ferre decet, ſi nos nil niſi terra ſumus?
Quid tu inquis tibi cauſa duplex non conſonat? Euge
Adde aliam, Pietas tertia cauſa fuit.
Namque penes voluit tumularier oſſa parentum,
Et ſuus æternum mortuus eſſe comes.

Mais il y a plus, car ie remarquay auſſi qu'entre les Oraiſons Latines d'Antonius Conſtantius, il y en a vne qui fut recitée aux accordailles, ou ſi tu aymes mieux,

mieux, à la paſſation du contract de mariage entre *Matthieu Martinozzi, & Iane Taurelle* l'an 1465. les mots propres de l'autheur ſont,

Oratio ſponſionis futurarum nuptiarum Matthæi Martinotij, & Io. Taurellæ Fanenſium
M.CCCC.LXV.XVI. *Cal. Mart.*

& afin que tu ſçaches pourquoy l'on fit vne oraiſon aux nopces de ce Martinozzi, ie t'aduertiray en paſſant, que c'eſtoit la couſtume d'Italie, il y a enuiron deux cens ans, lors que le Latin n'eſtoit pas ſi commun qu'il eſt à cette heure, de le meſler en toutes les ceremonies qui eſtoient tant ſoit peu conſiderables. C'eſt pourquoy il ne mourroit gueres de Gentilshommes, de Maires & Eſcheuins, de fameux Aduocats, Medecins ou hommes doctes en quelle ſcience que ce fuſt; il ne ſe faiſoit auſſi gueres d'entrées d'Eueſques, ou de Gouuerneurs, ny de mariages parmy la Nobleſſe, qui ne fuſſent accompagnez de quelque declamation Latine, iuſque là que toutes les Lettres des Communautez ne s'eſcriuoient qu'en Latin, comme l'on peut veoir dans les œuures d'*Auguſtinus Dathus Senenſis*, où il y en a grand nombre, & où toutes les oraiſons, excepté celles que l'on faiſoit à l'entrée des leçons, n'ont point d'autres titres que les precedens, & pour ce qui eſt particulierement des nopces, tout le ſixieſme liure de cet Autheur leur eſt tellement affecté, qu'il ne contient rien autre choſe que des oraiſons nuptiales: c'eſt auſſi par cette meſme raiſon, que François Philelphe a diuiſé toutes les ſien-

nes *in Funebres, Nuptiales & varias*; que Philippe Beroalde en a meſlé quelques-vnes parmy ſes opuſcules; & que entre les oraiſons de noſtre *Antonius Conſtantius*, quoy qu'elles ne ſoient pas en grand nombre, il y en a toutefois huict ou neuf de cette ſorte. D'où tu peux facilement coniecturer, que ce *Matthieu Martinozzi* ne deuoit pas eſtre du nombre de ceux-là,

Iuuenal. Satir. 3. *Quorum nemo queat patriàm monſtrare parentis.*

Puiſque outre que cette ceremonie d'oraiſons Latines, marque le contraire, l'Orateur meſme rend teſmoignage de la nobleſſe de ces deux futurs eſpoux & eſpouſe en ces propres termes, *Iure igitur hodierna die felicitati huius patriæ, nobis omnibus eſt gratulandum, cùm duæ clariſſimæ Martinotia & Taurella domus, futuræ affinitatis propoſitionibus vinciuntur. Quarum ego familiarum nobilitatem, ſi cupiam oratione complecti, euagarer longiùs quàm temporis breuitas patiatur: earum igitur commendationes, in futuras nuptias differentes, vbi & matrimonij dignitatem, & maritum ac maritam ſuis laudibus extollemus, excellentes viri, &c.*

S. Si tu auois beaucoup de ſemblables preuues, ce ſeroit bien autre choſe que les Genealogies de Monſieur du Cheſne.

M. Ne me flatte point, Sainct-Ange, mais dis pluſtoſt, que ſi vn homme d'auſſi grande capacité & probité qu'eſtoit Monſieur du Cheſne, auoit feüilleté les vieux papiers de ces deux Maiſons, alliées de celle du Cardinal, peut-eſtre y trouueroit-il dequoy eſtendre auſſi bien le papier, &

groſſir les *in folio* que l'on a fait, en expliquant les Genealogies de beaucoup d'autres familles, puis que nous auons deſia monſtré par des preuues infallibles, que celles des *Mancini* & des *Martinozzi* ſe peuuent à bon droict vanter de plus de deux cens ans de nobleſſe.

S. Pour moy, i'eſtimerois plus ces preuues tirées des vieils liures, que l'on ne peut ſoupçonner d'auoir eſté falſifiez, que celles des inſtruments, contracts, teſtaments, & autres ſemblables, *quæ, ſi doloſi ſpes refulſerit nummi*, celuy qui a la charge de les examiner, peut faire parler comme bon luy ſemble.

M. C'eſt pourquoy ie t'ay deſia dit, que Monſieur du Cheſne n'auoit pas moins de probité que de doctrine; car au reſte ie ſuis de ton aduis, & ie me ſouuiens fort bien, que Suetone a dit en parlant de Neron, *Acten libertam parum abfuit quin legitimo matrimonio ſibi coniungeret, ſubmiſſis Conſularibus viris, qui regio genere ortam peierarent.* Mais ce ſeroit auſſi vne folie de douter de la verité des inſtruments, lors qu'on veoit qu'ils s'accordent auec les innocentes preuues tirées de ces vieux bouquins, comme ie tiens pour aſſeuré, que ſeront celles que les *Mancini* & *Martinozzi* fourniront quelque iour de leur nobleſſe. Cap. 28.

S. Ce ſeroit vne honte ſi aprés auoir tant parlé de *Bouquins*, ie laiſſois eſchapper l'occaſion d'apprendre de toy, pourquoy on appelle ainſi les vieux liures.

M. I'ay autresfois obſerué eſtant à Baſle, que

les Allemands appellent vn liure *Buc*, ou *Bouc*, comme quelques-vns prononcent ; & d'autant que les plus anciens liures imprimez nous ſont venus d'Allemagne, où l'impreſſion fut trouuée il y a enuiron cent quatre-vingts dix ans, puis que *Iean Fuſt* nous donna en 1461. le *Durandus de ritibus Eccleſiæ*, & la Bible en 1462. qui ſont les premiers liures imprimez, que l'on ait iamais veu en Europe, cela a eſté cauſe que les François voulant parler d'vn vieil liure, ont dit que c'eſtoit vn *Buc* ou *Bouquin*, comme qui diroit, vn de ces vieux liures d'Allemagne, qui ne ſont plus bons qu'à faire des fuſées, & à empeſcher

Ne Toga Cordillis, ne penula deſit oliuis.

En vn mot, les François ont voulu emprunter cette parole des Allemands, comme ils ont fait celle de *Roſſe*, non pour ſignifier toutes ſortes de Cheuaux comme elle fait en Allemagne, mais ceux-là particulierement, qui ſont recreus, & *qui iam ilia ducunt*, en les appellant *Roſſes* ou *vieilles Roſſes*, comme ils diſent auſſi quelquefois *vieux bouquin*.

S. Ie croyois tantoſt lors que tu as parlé de la Bibliotheque de Monſieur Mentel, que tu eſtois de ſes amis, mais maintenant que tu ſouſtiens vne opinion contraire à la ſienne, touchant l'inuention de l'Imprimerie, ie ne ſçaurois plus qu'en dire, car il veut abſolument que nous en ſoyons redeuables à vn de ſes anceſtres nommé comme luy *Mentel* ou *Mentelin*.

M. Cette diuerſité d'opinions n'empeſche pas

que nous ne ſoyons bons amis, par la regle,

Diuerſum ſentire duos de rebus iiſdem
Incolumi licuit ſemper amicitia.

I'ay ſouuentefois leu auec plaiſir, ce qu'il nous a donné pour eſtablir cette ſienne opinion, & i'aduouë qu'il eſcrit auec non moins de iugement que d'eloquence; mais comme nous n'auons aucun paſſage formel dans les autheurs, contemporains, pour vuider ce differend des autheurs, ou inuenteurs de l'Imprimerie, ie me ſuis tenu iuſques à cette heure, à ce qui eſt du faict, & i'ay crû laiſſant la queſtion du droict à Meſſieurs Mentel, Malinkrot, Boxornius & autres, que puis que nous n'auions point de plus anciens liures imprimez que les deux mentionnez cy-deſſus, il falloit auſſi que *Iean Fuſt* & *Pierre Schoifer* qui les ont imprimez, fuſſent les premiers qui ont mis en execution & en pratique, ce que ou eux meſmes, ou Mentel, ou Guttembergh, ou quelques autres auoient trouué, & que par conſequent on pouuoit ſouſtenir auec raiſon qu'ils eſtoient les premiers Imprimeurs de l'Europe, ou pour mieux dire du Monde, puis que l'impreſſion des Chinois n'a rien de commun auec la noſtre, & n'a pas meſme eſté cogneüe, que long-temps aprés l'eſtabliſſement d'vne infinité de preſſes par toutes les bonnes villes.

S. I'ay grand peur que la famille des *Muti* ne ſoit bien morfondue, car il y a long-temps que nous la faiſons attendre.

M. Mon deſſein n'a iamais eſté d'en faire grand

bruit, car elle eſt aſſez cogneuë d'elle meſme, auſſi bien que celle des *Vrſini*, de laquelle ie n'ay rien voulu dire, *neque hîc Rhodus, neque ſaltus*; elles ſont toutes deux ſi remplies de Comtes, de Marquis, de Ducs, de Cardinaux, de teſtes illuſtres, de grands perſonnages, que c'eſt aſſez de dire que la ſeconde femme du Seigneur *Pietro Mazarini* eſt de la Maiſon *des Vrſins*, & que l'vn de ſes gendres eſt de celle *des Muti*, pour monſtrer par la nobleſſe de ces deux Maiſons, quel eſtat on doit faire de la ſienne. Et à quoy bon aller chercher des Epitaphes dans Schraderus de ceux *di caſa Muti*, quoy qu'il y en ait effectiuement pluſieurs, veu que ie puis trouuer dans le Ciacconius, & dans ce tres-docte, tres laborieux, tres-vtile, & tres curieux recueil d'hiſtoires Eccleſiaſtiques, que l'Abbé *Ferdinando Vghelli* nous a donné ſoubs le titre d'Italia ſacra, vn *Tiberius Mutus nobilis Romanus, filius Caroli Ducis Vallis Mutiæ, Paulo V. propior affinis, S. Petri Canonicus, ac eiuſdem Pontificis Pincerna, qui ab eodem Pontifice Epiſcopus Viterbienſis ſublectus eſt, anno 1612. die 5. menſis Decembris, & anno 1615. die 2. eiuſdem menſis ad purpuram vocatus, vita tandem functus eſt Viterbij, an. 1636.* Certes aprés vn témoignage ſi authentique de la nobleſſe des *Muti*, il me ſeroit impoſſible d'en apporter d'autres qui ne fuſſent ſuperflus; c'eſt pourquoy ie me reduiray à vn ſeul, qui vient de trop bonne main pour eſtre refuſé, & d'vn perſonnage trop aymé & eſtimé des François, pour ne leur eſtre pas agrea-

Tomo 1. in Viterbienſib. Epiſc. pag. 329.

ble ; c'eſt le premier de nos ſages *Michel de Montagnes*, lequel confeſſe ingenuement d'auoir eſté fait Citoien Romain par vn *Alexandre Muti*, puis qu'il eſtoit l'vn des trois Conſeruateurs nommez és Lettres qui luy en furent octroyées, & leſquelles il rapporte luy-meſme toutes entieres au Chapitre neuf du troiſiéme liure de ſes admirables Eſſais.

QVOD HORATIVS MAXIMVS MARTIVS CENCIVS ALEXANDER MVTVS *Almæ Vrbis Conſeruatores, de Illuſtriſſimo Michaële Montano Equite ſancti Michaëlis, & à cubiculo Regis Chriſtianiſſimi Romana Ciuitate donando, ad Senatum retulerunt* S. P. Q. R. de ea re ita fieri cenſuit.

Cùm veteri more & inſtituto, cupidè illi ſemper ſtudioſéque ſuſcepti ſint, qui virtute ac nobilitate præſtantes, magno Reipublicæ noſtræ vſui atque ornamento fuiſſent, vel eſſe aliquando poſſent. Nos maiorum exemplo atque auctoritate permoti, &c. *Anno ab Vrbe condita* CXƆCCCXXXI. *poſt Chriſtum natum* M. D. LXXXI. III. *Idus Martij.*

Horatius Fuſcus ſacri S. P. Q. R. ſcriba.

Vincent. Martholus ſacri S. P. Q. R. ſcriba.

S. Ie m'eſtonne que la Philoſophie de Montagne n'ait pû reſiſter à la vanité qu'il prend de ces lettres, veu qu'il n'auroit pas manqué de bien chapitrer celuy de ſes amis qui auroit commis vne pareille faute.

M. Toute la raiſon qu'il en donne, eſt, que *n'eſtant point Bourgeois d'aucune ville, il eſtoit bien aiſe*

de l'eſtre de la plus noble qui fut, & qui ſera oncque; & à te dire vray ie l'excuſe d'autant plus facilement qu'il n'eſt pas ſeul qui a eu cette penſée, puis que *Paulus Meliſſus* ſe qualifie en toutes ſes œuures *Comes Palatinus & Eques, Laureatus Poëta, & Ciuis Romanus*; & que le bon homme *Gutherius* a donné pour titre à vn de ſes liures, *Iacobi Gutherij IC. Ciuis nobilis, & Patricij Romani de iure manium libri tres.* Oüy, mais diras-tu, Montagne pouuoit bien prendre ce titre, ſans en rapporter comme il fait les Lettres toutes entieres; & que dirois-tu doncque de *Germanus Audebertus*, lequel non content de prendre le titre de Cheualier de ſainct Marc, comme font encore auiourd'huy, ce me ſemble, *Heinſius, Veſlingius* & *Graſuinchelius*, & d'y adiouſter celuy de l'ordre de ſainct Michel, *Gallorum Regis, nec-non Diui Marci Veneti Equitis Torquati*, il a de plus voulu inſerer les Patentes du dernier, au commencement de ſa deſcription Poëtique de ces trois grandes villes, Veniſe, Rome, & Naples, en quoy neantmoins ie ne voy pas que iuſques à cette heure, il ait eſté blaſmé de perſonne, *Naturâ enim, glorioſa virtus eſt, & anteire priores cupit*, comme dit Seneque.

3. de Benefic. cap. 36.

S. Oüy, mais non pas au ſens que tu luy donnes, ou ie ſuis bien trompé.

M. Que veux-tu, il faut bien dire quelque choſe pour couurir la vanité de nos deux Compatriotes, & de Montagne principalement.

S. Et pourquoy non de Meliſſus, & de tous

ces

ces Meſſieurs les Cheualiers de ſainct Marc.

M. Pour deux raiſons, la premiere, parce que ayant écrit en Latin, leur merite pouuoit eſtre mieux cogneu à Rome, ou à Veniſe, que celuy de Montagne, lequel n'a écrit qu'en François: La ſeconde, parce que cette rauiſſante deſcription de Veniſe, & les Prefaces que ces autres Meſſieurs ont addreſſées à vne Republique ſi celebre, eſtant cogneuës, & hautement priſées d'vn chacun, ils pouuoient bien auſſi publier la recompenſe qu'ils en auoient receüe. Mais aprés tout, ie ne me puis empeſcher de faire vne reflexion ſerieuſe ſur l'extrauagance de nos affaires, & ſur la force & violence de nos paſſions, en ce que nous appellons auiourd'huy vn homme *Sicilien, ſuiet né du Roy d'Eſpagne, & ennemy iuré de noſtre Monarchie*, duquel on ſçait conſtamment qu'il eſt né à Rome, que les Eſpagnols le tiennent pour le plus grand ennemy qu'ils ayent iamais eu; & que non ſeulement ſa Maiſon a touſiours eſté de faction Françoiſe, mais auſſi qu'elle ne s'eſt iamais alliée qu'auec des familles ou dépendantes, ou bien affectionnées à la France, comme ie penſe auoir aſſez bien iuſtifié, par ce que i'ay dit cy-deſſus de *Alaimo Leontino & Giouanne Mazarino*, que les Eſpagnols firent mourir, comme fauteurs de Charles d'Aniou Roy de Sicile, & des habitudes & emplois que le Pere *Iule Mazarin* de la Compagnie de Ieſus auoit eu en France; & par ce que i'ay auſſi remarqué des *Vitelli*, & *Bufalini*, qui ont ſerui conſecutiuement cinq ou ſix de nos Roys

en des charges militaires, & tres-honorables: des *Mancini*, entre leſquels *Dominique* ſe vint habituer à Paris, ſous le regne de Charles VIII. duquel meſme il entreprit de chanter les victoires: des *Martinozzi*, puis que Meſſieurs les Barberins choiſirent le ſieur *Girolamo*, pour témoigner au Roy & à la Reyne le contentement qu'ils auoient de la naiſſance de Monſieur le Daufin: & finalement des *Muti*, puis que le ſeruice qu'en receut le ſieur de Montagne, peut fournir par ce rencontre plus heureux qu'important, de derniere preuue à noſtre concluſion, & la rendre plus agreable. Aprés quoy ne peut-on pas dire auec raiſon, que toutes ces petites remarques ne ſont pas à negliger, puis que ſi les ennemis du Cardinal en auoient, ie ne diray pas autant, mais ſeulement les moindres d'icelles, pour prouuer la dépendance de luy ou de ſes alliez auec l'Eſpagne, ils ne manqueroient pas d'en faire vn terrible rauage, & de les gloſſer à leur mode, c'eſt à dire le plus criminellement du monde? mais Dieu mercy ils ont beau chercher auparauant que d'en treuuer quelques-vnes, εἰκῇ τῷ Ἡρακλεῖ *fruſtra Herculi*, oüy, oüy c'eſt en vain que l'on s'efforce de blaſmer Hercule.

S. Prens garde qu'en voulant iuſtifier ſi obſtinément le Cardinal, contre tous ceux qui le blaſment, tu ne heurtes auſſi les Arreſts de Noſſeigneurs du Parlement, qui l'ont condamné.

M. Dieu m'en garde, Sainct-Ange, ie reſpecte trop cét Auguſte Senat, pour contredire le moin-

dre de ſes Decrets ; mais comme la foudre ou le tonnerre ne tombe iamais ſur quelque choſe ſans la noircir, & ſans la défigurer, *longo ab Hieroſolymis receſſu triſtis ſinus panditur, quem de cœlo tactum teſtatur humus nigra*, dit Solin en parlant de la terre ; Cap. 38. *Cúmque nigri omnes eſſent, imaginem ſtatuarum totidem repræſentabant*, adiouſte Cardan de huit Moiſſonneurs que la foudre auoit fait mourir ; Auſſi la fulmination de ces Arreſts du Parlement, a rendu le Cardinal Mazarin ſi difforme, ſi noir, & ſi hideux, qu'à peine eſt-il reconnoiſſable, c'eſt à dire, qu'il a donné lieu à toutes ces médiſances & calomnies, dont on broüille maintenant le papier. lib. 8. de variet. cap. 43.

S. Ie ne ſçay ſi tu auras auſſi bien raiſonné cette fois-cy comme tu as fait les precedentes, car le Parlement n'a point dit dans ſon Arreſt, que le Cardinal fuſt vn ſorcier, vn magicien, vn traiſtre ; il ne l'a point diffamé comme vn voleur, vn aſſaſſin, vn empoiſonneur, vn proſtitué dés ſa ieuneſſe à toutes ſortes de débauches ; il ne l'a point chargé d'auoir fait mourir ſon frere, ny d'auoir commis ce dont tant de libelles l'accuſent ; il luy impoſe ſeulement d'auoir enleué le Roy hors de Paris, & d'eſtre en ſuite Perturbateur du repos public : & ainſi ce n'eſt pas tant le Parlement, comme les autheurs de ces petits liurets, qui noirciſſent le Cardinal. Et de plus, le meſme Parlement a bien condamné d'autres Princes & Seigneurs, ſans que le peuple en ait médit, au moins de la façon, & auec tant d'aigreur comme il fait au-

iourd'huy de ce Miniſtre empourpré.

M. Si tu n'as raiſon, tu ſembles toutesfois de l'auoir : mais comme il n'y a rien ſi difficile que de iuger d'vne choſe par le rapport qu'elle peut auoir auec vne autre, à cauſe que la diuerſité de la moindre circonſtance peut verifier ce commun prouerbe, *omnis ſimilitudo claudicat*; ie te veux monſtrer en effet, que l'exemple des autres Seigneurs condamnez par le Parlement, ne ſert de rien au ſuiect du Cardinal. Car ceux-là eſtoient François, & celuy-cy eſt eſtranger ; ceux-là n'auoient aucune adminiſtration, & celuy-cy l'a euë toute entiere depuis pluſieurs années; ceux-là n'auoient rien eu à démeſler auec les peuples, ny auec les Officiers, & celuy-cy a eſté contraint d'eſtre en perpetuel debat auec les vns & auec les autres; ceux-là n'eſtoient reſponſables que de leurs fautes, & celuy-cy a eſté le dernier obiect de la haine, que l'on a conceuë depuis trente-neuf ans, contre les Conchines, les Luines & les Richelieux, qui ont tous eſté les vrayes ſangſuës de la France; Bref ceux-là n'eſtoient accuſez, ny blaſmez que de leurs propres fautes, & celuy-cy l'eſt pour les maluerſations de beaucoup de Miniſtres inferieurs, & pour le peu de ſoin que tous ont generalement apporté à l'exercice de leurs charges, *non eſt enim qui faciat bonum, non eſt vſque ad vnum.* Or toutes ces circonſtances, comme tu peux bien iuger, ſont ſi differentes, que les effets qui enſuiuent ne peuuent eſtre ſemblables ; c'eſt pourquoy ſi ceux-là eſtoient

ſupportez ou excuſez par le peuple, celuy-cy ne peut éuiter d'en eſtre baffoüé & traitté de la ſorte, qu'on le traitte à preſent ; & ce d'autant plus que n'aquieſçant pas à l'Arreſt, le peuple ſans penſer à autre choſe, le tient pour autheur de tout ce qui s'eſt fait en ſuite, & ne le conſidere plus que comme ennemy du public, ſous lequel titre, il croit auoir permiſſion de le deſchirer s'il le tenoit, comme les Bacchantes firent Orphée ; ou puis que Dieu l'a deliuré de ce peril, comme il fit Daniel de la foſſe aux Lions, de s'attaquer à ſa renommée, & de la fleſtrir par des calomnies ſi ſottes, & ſi extrauagantes, que l'on en pourroit dire auec iuſte raiſon ce que diſoit autrefois le Prophete Amos, *Congregamini ſuper montes Samariæ, & videte inſanias multas in medio eius, & calumniam patientes in penetralibus eius.* Cap. 9. verſ. 3.

S. Ie penſe d'auoir trouué la preuue & la confirmation de ce que tu viens de dire, ſous les Charniers de S. Innocent, & au bout du Pont-neuf, car l'on veoit en tous ces lieux-là, des Eſpagnols en taille douce, qui reſſemblent mieux à des diables, ou à des monſtres, qu'à des hommes ; & pour ne rien dire de leurs nez à la Iudaique, des mouſtaches recroquillées en cerceau, des fraizes à neuf ou dix eſtages, des chapeaux en pot à beurre, des eſpées dont la garde eſt aux pieds, & la pointe aux eſpaules, des démarches ſuperbes, & autres actions ridicules ou inſolentes ; il me ſemble que tout ce qu'il y a de gueux, d'infame & d'extrauagant par-

my nous, eſt repreſenté ſous le viſage d'vn Eſpagnol; & neantmoins auparauant que nous fuſſions en guerre auec eux, l'on ne voyoit point en France toutes ces grimaces.

M. Auſſi eſt-ce le propre de la guerre de les introduire par tout où elle ſe rencontre, *Vtinam ſic ſint qui mihi malè volunt*, diſoit Pythias chez Terence: & quand ie vois ſous les meſmes Charniers cinq ou ſix Eſpagnols à l'entour d'vne raue, cela ne me doit-il pas faire ſouuenir de l'imprecation que fait Ouide,

In Eunuch. act. 4. ſcen. 3.

Hoſtibus eueniant conuiuia talia noſtris,

pluſtoſt que de me faire croire à toutes les ſottiſes, que ceux-là qui ont quelque differend enſemble, diſent ordinairement les vns des autres? Et en effect ſi tu eſtois, ie ne diray pas à Madrith ſeulement, mais à Louuain, à Douay, à Malines, Anuers, ou ſemblables villes de Flandre, ou d'Eſpagne, tu verrois aſſeurément qu'elles ne manquent pas de nous bien rendre la pareille, en donnant à nos François des hauts de chauſſes qui leur tombent ſur les ſouliers, des colets qui deſcendent iuſques à la ceinture, des manteaux qui ne couurent que la moitié des eſpaules, des chapeaux à l'Angloiſe, & des mouſtaches qui pendent iuſques aux genoux. Enfin quoy que les Anges & les diables ne different en rien de nature, nous repreſentons toutesfois les premiers, parce qu'ils nous ſont fauorables, auec vne beauté ſi excellente, qu'elle a donné lieu à la comparaiſon *beau comme vn Ange*; ou au contraire

nous donnons à ces derniers à cauſe qu'ils ſont taxez de nous faire du mal, des nez crochus, des griffes pointuës, des yeux rouges & enflammez, des cornes & autres laideurs ſemblables, à l'occaſion deſquelles nos anciens Poëtes ne les nommoient point autrement que *li malfaits*: c'eſt pourquoy Clopinel en décriuant les exorciſmes tels qu'on les pratiquoit de ſon temps, dit

Où ſont-ils qui ſaincts Apoſtoles
D'aubes veſtus, d'amits coëffez,
Qui ne ſont ceints fors que d'eſtolles,
Et par le col prent li malfaits.

Et par la meſme raiſon ils eſtoient auſſi appellez dans le Latin barbare de ces temps-là *Barbualdi*, teſmoin ces paroles de Guillaume Eueſque de Paris, *Hic eſt Barbualdus qui pueris ad terrorem oſtenditur, & de quo matres & nutrices paruulis minabantur: Barbualdus enim dicitur figura & pictura terribilis.* Libri de morib. c. 5.

Mais pour paſſer de la peinture à l'eſcriture, n'eſt-ce pas en conſequence de cette haine que nous liſons dans le liuret apocryphe *de vita & origine Pilati*, qu'il tua ſon frere:

Litibus aſſiduis diſcordia multiplicatur,
Dum puer à puero crudeli morte necatur.

Qu'il eſgorgea le fils d'vn Roy d'Angleterre,

Et puerum ſicut proximum fratrem iugulauit.

Et qu'à la fin il fut homicide de ſoy-meſme,

Cultellóque fodit guttur manante cruore?

Ne diſons nous pas auſſi auec l'autheur du *Fortalitium fidei*, que les Iuifs ont commis mille meſ- Lib. 3.

chancetez, & enſeigné mille folies, auſquelles toutefois ils n'ont pas ſongé? Quoy plus, les nouueaux Chreſtiens perſecutez par les Empereurs, ne les ont-ils pas repreſentez encore plus farouches & vitieux qu'ils n'eſtoient ? & les Moines mocquez & picotez par Henry Corneille Agrippa, ne l'ont-ils pas décrié comme Magicien?

S. Puis que tu exerces ſi volontiers le talent que Dieu t'a donné d'enſeigner les ignorans, il faut que tu me deliures encore de la difficulté que i'ay à conceuoir, comme il eſt poſſible qu'vn homme Chreſtien puiſſe calomnier celuy qui ne l'a point offenſé, ou qu'il ne croit pas meſme eſtre noircy des crimes qu'il luy impoſe; veu que ſi Dieu nous a commandé de pardonner promptement à nos enmis, *Sol non occidat ſuper iracundiam tuam*, & de luy remettre la vengeance de ceux qui nous ont fait quelque tort, *mihi vindictam & ego retribuam*; combien plus religieuſement deuons nous prendre garde, de ne pas offenſer celuy qui ne nous a point fait de mal, & auec lequel nous n'auons peut-eſtre iamais rien eu à deſmeſler?

M. Pleuſt à Dieu, Sainct-Ange, que l'on ſe ſeruiſt touſiours auſſi à propos, & auec autant de charité de la ſaincte Eſcriture, comme tu viens de faire, on n'auroit pas veu entre les liurets publiez depuis quinze iours, vn *Sermon d'Eſtat preſché à Sainct Germain deuant la Cour*, dans lequel la ſaincte Eſcriture eſt malicieuſement employée, pour apprendre aux Roys qu'ils peuuent auoir des Fauoris, &

aux

aux Fauoris que pour paruenir à vn tel honneur, ils peuuent tuer & empoiſonner qui bon leur ſemble.

S. Ie voudrois auoir veu ce liuret que ie tiens pour ſuppoſé, & fait à deſſein de rendre ceux de Sainct Germain odieux à tout le reſte de la France, pour croire ce que tu en dis, car ie ne penſe pas, que l'on puiſſe eſtablir vne telle doctrine par la Saincte Eſcriture.

M. Si tu adiouſtes bien entenduë, ie ſuis de ton coſté, mais à faute de ſuiure l'interpretation que la ſeule Egliſe Catholique donne à ces liures Sacrez, ils ſont bien ſouuent cauſes de beaucoup de deſordres, tant és mœurs à cauſe du liure des Roys, & autres pieces hiſtoriques du vieil Teſtament, qu'en la doctrine, laquelle eſt bien embroüillée dans le Nouueau, & par les Epiſtres de Sainct Paul principalement, *Mare enim eſt ſcriptura diuina, habens in ſe ſenſus profundos, & altitudinem Prophetico-rum ænigmatum*, comme diſoit Sainct Ambroiſe, rapporté ce me ſemble auec beaucoup d'autres exemples & auctoritez ſur ce ſuiet, par Bellarmin, au premier Chapitre du troiſieſme liure *de verbo diuino*. Et ſi iamais le dire de Ieſus-Chriſt aux Iuifs s'eſt trouué veritable, *erratis non intelligentes ſcriptu-ras*, c'eſt en ce ſiecle, où nous voyons des Apologies pour Machiauel tirées de la Saincte Eſcriture, & des Confeſſions de foy ſi differentes, qu'il eſt bien plus facile de les permettre, que de les accorder ou refuter. Pour ce qui eſt maintenant de

Epiſt. 44. ad Conſt.

In Controuerſ.

ſçauoir, ſi le Cardinal Mazarin peut auoir offenſé ceux qui deſchirent ſi librement ſa renommée, ou s'il eſt auſſi criminel qu'on le depeint, iuſque meſmes à le mettre *entre deux diables*. Ie te diray pour commencer à te reſpondre par ce dernier point là, que ceux qui le cognoiſſent il y a fort long-temps, n'ont iamais remarqué qu'il fuſt ny traiſtre au Roy, comme l'autheur du *Factum* a voulu prouuer, ny cruel, ny vindicatif, ny auaricieux, ny meſdiſant, ny ambitieux: il n'eſt pas auſſi ennemy du peuple, pour le bien duquel il a ſouuent interpoſé tout le credit qu'il auoit enuers la Reyne. Il eſt de plus magnifique, liberal, diſcret, complaiſant, laborieux, bon amy, bon Maiſtre, parfaittement bien intentionné pour la France, & pourquoy ne diray-ie pas en vn mot qu'il eſt homme de bien, puis
Epiſt. 34. que Seneque veut que l'on tienne celuy-là pour tel, *quem malum facere, nulla vis, nulla neceſsitas poſsit*, & qu'en ma conſcience ie ne croy pas que le Cardinal, quand il s'agiroit meſme de ſa perte aſſeurée, peuſt faire ny vne laſcheté, ny vne action noire, & meſchante? Tout ce qu'on luy pourroit obiecter auec quelque apparence, laquelle neantmoins i'eſpere d'examiner auparauant que nous partions d'icy; c'eſt qu'il s'abandonne trop aux flateurs, qu'il ne ſe communique pas aſſez aux honneſtes perſonnes, que ſes audiences ſont trop rares & trop difficiles, qu'il croit facilement ce qu'il deſire, qu'il n'oblige pas de bonne grace, qu'entre ſes domeſtiques il y en a peu qui s'acquittent ſerieuſement

de leur deuoir, & ſur tout qu'il a eſté tres-mal ſecondé par les autres Miniſtres, & principaux Officiers de l'Eſtat. Toutes leſquelles choſes, encore bien qu'elles fuſſent veritables, ne ſont pas toutesfois criminelles, & l'on feroit mieux de dire du Cardinal, ce que l'on diſoit autresfois d'vn certain Aterius dans les controuerſes de Seneque, *Redimebat Aterius vitia virtutibus, & plus habebat quod laudares, quàm quod ignoſceres.* Ie t'aduoüe auſſi pour venir aux cauſes & motifs de toutes ces calomnies, qu'outre les perſonnes que le Cardinal peut auoir offenſées en particulier, ſoit en qualité de Seigneur Iules ſimplement, puis que comme dit le meſme Seneque, *nemo ſine vitio eſt, in Catone moderatio, in Cicerone conſtantia, deſideratur.* ou comme premier Miniſtre d'vn ſi grand Eſtat qu'eſt celuy de France, en laquelle charge il eſt du tout impoſſible de ne pas meſcontenter beaucoup de perſonnes; il eſt encore ſi malheureux qu'on luy attribuë cet enleuement du Roy hors de Paris, qui a ſi fort allarmé toute la France. De ſorte que le Parlement l'ayant en ſuite declaré perturbateur du repos public, ce n'eſt point de merueille, ſi le peuple, dans le reſpect qu'il doit aux Arreſts d'vne ſi celebre Compagnie, & dans l'auerſion naturelle qu'il a du trouble & de la guerre, s'eſt licentié de le traitter comme le plus ſcelerat, que la terre ait iamais porté. Mais neantmoins pour te dire vray, Sainct-Ange, la quantité de ces libelles & paſquins diffamatoires, n'auroit iamais eſté ſi grande, ſi l'intereſt de Ibidem.

ceux qui les compoſent, n'en auoit plus fait eſclorre, que la haine contre le Cardinal.

S. Ie n'ay pas compris iuſques à cette heure, quel peut eſtre l'intereſt d'vn homme qui n'oſe mettre ſon nom aux pieces qu'il prend bien de la peine à compoſer, & à faire imprimer.

M. Il faut doncque que ie te l'apprenne ; aux vns cet intereſt conſiſte en la gloire d'auoir bien rencontré, & d'entendre comme faiſoit Apelles *latens poſt tabulam* loüer leurs ouurages : aux autres cet intereſt giſt en la ſatisfaction qu'ils ont *d'intrar*, comme dit l'Italien, *in dozina*, & de raiſonner en compagnie *ſicut qui mittit lapidem in aceruum Mercurij* ; les autres ſont rauis de faire imprimer leurs caprices & leurs folies ſans deſſier la bourſe; les autres meſme qui *fami non famæ ſcribunt*, ne ſongent qu'à la remplir par ce moyen, & vendent ces nouuelles pieces vn eſcu ou quatre francs aux Imprimeurs, ou s'obligent de faire rouler la preſſe moyennant vne piſtole par ſemaine, comme font à mon aduis les Autheurs *du Iournal Poëtique*, *du Babillard*, *des Viſions*, *des Dialogues de la Samaritaine*, & de tout ce qu'il y a de laſche & de rampant ſur ce ſubiect là.

S. Ie ne penſois pas que Queſtier eſtant de tes amis, & de tes compagnons d'office, tu l'euſſes voulu ſi mal placer.

M. C'eſt pour t'apprendre que l'amitié ne doit iamais empeſcher la iuſtice, & qu'à mon eſgard, lors qu'il eſt queſtion de bien iuger

Tros Rutulúſve fuat, nullo diſcrimine habebo.

Ce n'eſt pas que l'eſprit de Queſtier ne ſoit bon, mais il en veut trop faire; s'il n'euſt publié que le Iournal qui finit par l'Epiſode du porteur d'eau, il ſeroit plus eſtimé, car l'inuention en eſt iolie, & l'expreſſion fort naïfue.

S. L'on m'a encore parlé d'vne autre de ſes pieces, intitulée *le Reuers du mauuais temps paſſé*, qui n'eſt pas des plus mauuaiſes.

M. Il eſt vray qu'elle eſt aſſez ſouſtenuë, tant pour ce qui eſt du raiſonnement, que de l'elocution, mais ie te diray entre toy & moy, qu'elle n'eſt pas de ſon crû, & qu'on la donne à vn certain Curé de ſes amis, que l'on fait pareillement Autheur du *Theologien Politique*, de l'*Aduis aux Grands de la terre*, du *Courtiſan qui declare ce qui eſt de l'authorité Royale*, de *la France languiſſante*, & peut-eſtre encore de *quatre ou cinq Lettres*, qui partent auſſi bien que ces autres pieces d'vne plume plus violente, & moins reſpectueuſe que celle du *Theologien d'Eſtat.*

S. Tu parles de ce liure là, comme s'il deuoit ſeruir de regle, & d'exemple à tous les autres.

M. C'eſt à mon aduis le meilleur qui ait paru iuſques à preſent, & parce que ſuiuant l'axiome de Scaliger, *Oportet vnum eſſe in quolibet genere, quod ſit regula cæterorum*, ie te le donne auſſi pour l'idée, ſur laquelle tous ceux qui ſe meſlent d'eſcrire contre le Cardinal Mazarin ſe deuroient regler.

S. Tu cites les axiomes de Scaliger, comme tu pourrois faire ceux d'Ariſtote, & neantmoins ie

croy qu'il y a bien de la difference de l'vn à l'autre.

M. Comme du Soleil qui se couche, au mesme quand il se leue, car ces deux autheurs sont à mon aduis, d'égale force en tout ce qu'ils ont escrit, témoin *la Poëtique*, le liure *de Causis linguæ Latinæ*, & *Exercitationes in Cardanum*, qui sont trois pieces du dernier, inimitables à toute la posterité.

S. Tu m'emportes comme l'Aigle fait la Tortuë hors de mon element ; reuenons ie te prie aux interests de ceux qui escriuent contre Aristote.

M. Te voila desia bien haut, puis que tu prens Aristote pour Mazarin, auquel beaucoup sont rauis de déplaire par ces écrits, afin de se rendre complaisans à d'autres *ob impugnatum Mazarinum*, qui leur feront peut-estre aussi peu de bien, nonobstant ces infames flatteries, que le Cardinal leur a fait de mal. Il y en a aussi quelques-vns, qui donnent l'essor à leurs plumes, par vn zele indiscret de remedier aux vrais, ou pretendus desordres de l'Estat ; mais peu en general l'ont fait par raison, & quasi tous sans ordre, sans methode, sans inuention & mesme sans iugement. Ce qui me fait conclure à bon droict, que peu d'honnestes gens, & encore moins de bons esprits, se sont amusez à composer ces inuectiues, desquelles on pourroit bien dire auec Plaute *in Trinummo*, que

Nihil est profectò stultius, neque stolidius,
Neque mendaciloquius, neque argutum minus.

Oüy, ie te repete encore vne fois qu'il y en a peu, & qu'ils sont

Numero vix totidem, quot Iuuenal. Satyr. 13.
Thebarum portæ, vel diuitis ostia Nili.

S. Parbleu, Mascurat, tu ne seras pas bon marchand à la fin de tous ces passages pedantesques : car ie me souuiens bien encore d'vn vers que i'appris à la troisiéme du Cardinal le Moine, qui dit que la ville de Thebes auoit cent portes,

Atque vetus Thebe centum iacet obruta portis.

Et par consequent, ie puis conclure contre ce que tu as dit si souuent, qu'il y a doncque pour le moins vne centaine de ces libelles bons & veritables.

M. Tu ne tiens rien si ie ne veux, mon enfant, Lib. 2. Carm. 13. car Horace a bien dit en parlant de Cerbere qui n'a que trois testes,

Demittit atras bellua centiceps
Aureis.

& cette parole de *mille* dans Claudian 2. in Rufinum.

Quos vbi per varios annos, per mille figuras,

ou dans Properce,

Et Danaum Euboico littore mille rates,

aussi-bien que celle de *centum* dans le vers que tu as allegué, ne doiuent signifier qu'vn nombre ou plus petit, ou au moins indeterminé, comme Varron dit qu'il arriue d'ordinaire: *Si numerus non est ad amussim, vt non est cùm dicimus mille naues iisse ad Troiam, centumuirale esse iudicium Romæ.* Mais i'aime mieux aduoüer de n'auoir pas bien debité cette fois là ma marchandise, que de couurir tant de Faquins du manteau d'vn honneste homme : & pour te

monſtrer que i'ay raiſon, voila comme l'Interprete des eſcrits du temps les a blaſonnez auparauant moy :

Huict cens petits liures nouueaux,
Qu'on appelle brides à veaux,
Marcheroient, ainſi que ie penſe
Au deuant de voſtre Eminence:
Peut-eſtre les a-t'elle veus,
Pour moy aprés les auoir leus,
Je les nomme des amuſettes
Et des tire-ſols de pochettes:
Car interpretant ſainement
Le fort de leur raiſonnement,
Oſtez les mots qui vous accuſent
Ce ſont des fols qui s'y amuſent.

S. Combien penſes-tu doncque ſans te conter, qu'il y en ait de la façon de ces bons ouuriers, ou de ces honneſtes hommes, ainſi que tu les appelles.

M. Quand tu ne m'aurois pas aduerty de ne me point conter, ie me ſerois bien gardé de le faire, par ce que

Mecum habito, & noſco quàm ſit mihi curta ſuppellex,

Et puis tu ſçais bien que les ſages ont dit ſous le nom de Caton,

Nec te collaudes, nec te culpaueris ipſe.

Mais enfin pour iuger du nombre de ces bons autheurs, il s'en faut regler ſur le nombre des bonnes pieces.

S. I'aimerois doncque autant te demander combien

combien il y a de ces bonnes pieces.

M. Et moy qui ne les ay pas toutes veuës, i'auray pluſtoſt fait de t'enſeigner comme tu les pourras cognoiſtre, que de trauailler ma memoire à te les nommer, & la tienne à les retenir.

S. I'accepte l'vn, ſans neantmoins te diſpenſer de l'autre.

M. La premiere marque d'vne bonne piece, c'eſt lors qu'elle porte le charactere public, comme toutes les *actions* faites par, ou au nom de quelque Communauté, telles que ſont les *Declarations, Arreſts, Manifeſtes, Harangues, Lettres, Remonſtrances, Reglemens, Hiſtoires, Iournaux, Relations, Procez verbaux, Articles, Tranſactions*, ou autres traictez ou eſcritures ſemblables, car c'eſt de telle matiere, que l'on fait le tiſſu d'vne bonne hiſtoire. La ſeconde eſt, quand elle n'expoſe rien qui ne ſoit veritable, comme a fait l'Autheur du *Manuel du bon Citoyen.* La troiſieſme, quand elle eſt fournie de bons memoires, & qu'elle deſcend dans le détail & le particulier de ce qu'elle traitte, comme il ſemble qu'ayent fait les *Lettres du Religieux, du Cheualier Georges, & le Factum.*

S. Pourquoy dis-tu, il ſemble.

M. Parce que la pluſpart des circonſtances cottées par ces trois Autheurs, quoy qu'abſolument fauſſes, ſont neantmoins ſi bien colorées, que ceux qui ne ſont pas informez de la verité, les peuuent plus facilement croire, que toutes les niaiſeries & ſottiſes de tant d'autres eſcriuains, deſquels puis

que l'on peut dire Χῖος ἀποπατῶν *Chius cacans*, ce ſera auſſi pluſtoſt fait d'imiter les Lacedemoniens, *Dum Chiis permiſſum eſſe intemperanter agere, per præconem edixerunt*, comme rapporte Plutarque, que de s'arreſter ny prendre garde à tout ce qu'ils peuuent dire.

In Laconic. Apopht.

S. Pourſuiuons nos marques.

M. La quatrieſme eſt d'obſeruer vne moderation ſemblable à celle du *Theologien d'Eſtat*; La cinquiéme d'auoir vn ſtile poli & agreable, comme celuy des quatre *Diſcours d'Eſtat & de Religion*; Et la ſixiéme & derniere, d'eſtre également forte & remplie par tout de bon ſens, & de iugement, tel que mon bon amy Monſieur l'Abbé de Chambon, m'a dit qu'eſtoit le petit *Aduis à la Reyne ſur la Conference de Ruel*, car pour moy ie n'ay pas veu cette piece.

S. Ie cognois cét Abbé là de veuë, car il eſt ſouuent chez les Libraires, on m'a dit qu'il eſtoit frere de feu Monſieur du Chaſtelet Maiſtre des Requeſtes, qui faiſoit ſouuent des Apologies pour le Cardinal de Richelieu.

M. C'eſt la moindre de ſes qualitez, *nam quæ non fecimus ipſi, vix ea noſtra voco*, il eſt homme de bien, moderé en ſes paſſions, également verſé en Philoſophie, Mathematique, & Theologie, & ſur tout doüé d'vn bon ſens, & d'vn grand iugement.

S. Quand il t'auroit bien payé pour le loüer, ie ne ſçay pas comment tu l'aurois pû faire de

meilleure grace, mais pour reuenir à nos moutons, il faudroit que i'euſſe bien du loiſir, & que ie fuſſe auſſi ſçauant que toy, pour cognoiſtre les bons liurets par ces marques; ne me traittes point, ie te prie, ſi honneſtement.

M. Tu ne manques pas tant d'eſprit, que de patience & d'application: or bien il te faut ſeruir ſuiuant ton humeur, tu prendras doncque garde à ceux qui ſe vendent le mieux, & que l'on crie par les ruës, quand les Colporteurs n'ont plus rien de nouueau à debiter, comme tu veois que l'on fait maintenant du *Theologien d'Eſtat*, des *Maximes*, & de la *Queſtion decidée*: car cela veut dire, que tels liures ſont bons en tout temps.

S. Cette marque, Maſcurat, ſans vn office de deuin, ne me ſeruiroit non plus, que l'oraiſon contre les chiens ſans des pierres, car le moyen que ie puiſſe preueoir quels liures ſeront plus demandez que les autres; ſi ie voulois eſtre le dernier à m'en fournir, tu aurois ſans doute raiſon; mais pour eſtre des premiers, il faut auoir recours à quelque autre ſtratageme.

M. Tu pourrois doncques en iuger plus aſſeurément, par les noms de ceux qu'on dit ſourdement les auoir compoſez, car il y a certaines perſonnes qui ſont en poſſeſſion de ne rien faire que de bien à propos, & d'acrediter tout ce qui vient de leurs plumes. De façon que ſi par exemple tu entendois dire, *Sainct Germain* a fait vne telle piece, *la Motte le Vayer*, *Ferramus*, *Meſnage*, *les deux Ogers*,

Heraut, Blondel, Sirmond, Iuſtel, les Saincte-Marthes, Colletet, Preyſac, le Febure-Chantereau, Boſquet, Marca, Dominici, la Chambre, Fabrot, en ont fait telles & telles autres, tu ne peux manquer d'en prendre des mains entieres, voire meſme d'en emplir ta balle, car rien de ces gens-là ne demeure, *nihil moliuntur ineptè*: Tout ce qui vient d'eux eſt bon & marqué au charactere de l'eternité, *ætatem feret.*

S. Ie n'ay parbleu que faire de penſer ſi loin, quand vn liure m'aura fait viure huit ou quinze iours, ie ne luy en demanderay pas dauantage, & ie ſeray peut-eſtre plus content de ſon eternité, que ceux qui l'ont compoſé. Mais au reſte ce conſeil là n'eſt pas moins embroüillé que le premier: car la pluſpart de ceux que tu me viens de nommer ne font rien que des gros liures, & n'eſcriuent que ſur des matieres ſerieuſes, & ſi quelques-vns d'eux ont fait des pieces pour le Cardinal de Richelieu, ils s'y prenoient tout d'vne autre façon que l'on n'a fait iuſques à cette heure contre le Cardinal Mazarin. Tu ſembles auſſi ignorer que Sirmond le Poëte ſoit mort, comme il eſtoit ſur le poinct de faire imprimer le Recueil de ſes ouurages. Et de plus les Autheurs de ces nouueaux libelles, ſont de telle nature, que ceux qui y mettent leurs noms n'eſtant pas cogneus de perſonne, ie ne ſçay pas comme tu t'imagines que l'on puiſſe cognoiſtre ceux qui ne l'y mettent point; parce que

Iuuenal. Satyr. 1.

Frigida mens eſt
Criminibus, tacita ſudant præcordia culpa.

M. Tu n'es pas deuenu moins ſubtil & ſçauant que cet Eſcolier de Padoüe, qui diſoit aprés auoir beu deux fois à ſes Promoteurs, *ô domini quid ſi ter bibiſſem?* mais auſſi eſt-il bien vray que tu en as beu plus de quatre. Or bien puis que la cognoiſſance des Autheurs ne te peut de rien ſeruir, tu dois au moins te preualoir de celle des Libraires ou Imprimeurs qui les debitent ; car ſi *Cramoiſy*, ou *Vitray*, ou *Martin*, ou *Rocolet* en impriment quelques-vns, il y a bien de l'apparence qu'ils viendront de bonne main, & que par conſequent ils ſeront de bonne vente.

S. Voila bien debuté, puis que ces quatre Marchands là n'en ont imprimé aucun, excepté des *Arreſts*, ou quelques *Ordonnances de Police.*

M. Peut-eſtre en imprimeront-ils ſi le temps dure, & que les bons eſprits ſe meſlent d'opiner ſur ce differend, car il eſt vray que iuſques à cette heure, nous n'auons rien veu que l'eſcume d'vne grande marmite qui commence à boüillir, rien que des enfans perdus que les Beurrieres & Charcuitieres tailleront bien toſt en pieces; rien en vn mot que des animaux Ephemeres, *quæ in poſtmeridianum vſque tempus viuunt & volant, mox declinante Sole marceſcunt ac languent, occidente verò emoriuntur, vita non vltra vnum diem peracta*, s'il en faut croire à Ariſtote. 5. de hiſt. anim. c. 19.

S. S'ils eſtoient tous de cette façon, ie ne prendrois pas tant de peine à cognoiſtre ceux qui peuuent viure dauantage.

M. I'ay remarqué que la *vefue Guillemot*, *Robert Sara*, & *Cardin Beſogne* n'ont pas imprimé des pires, & que tous ceux qui viennent de la *vefue d'Antoine Coulon* ſont extremement ſeditieux.

S. Cet aduis là n'eſt pas à negliger, crainte de faire ma neufuaine dans la boëtte aux cailloux.

M. Si tu te veux pareillement empeſcher de la faire dans l'Hoſpital, tu dois bien prendre garde à vn autre aduis que ie te veux donner, c'eſt en peu de mots, que ceux qui n'ont point de premiere feüille, comme *les Souhaits de la France au Duc d'Angouleſme*, & *le Contract de Mariage*; qui ſont d'vne impreſſion fort menuë & preſſée, comme les *Maximes*, *le Theologien d'Eſtat*, & *le Sommaire de la doctrine curieuſe*: qui ſont gros de ſix ou ſept feüilles, comme *les Raiſons & Motifs des Remonſtrances*, & le *Manuel du bon Citoyen*; ou qui ont deux ou trois de ces conditions là enſemble, comme *la Lettre d'aduis au Parlement*; tu dois remarquer dis-ie, que tous ces liures ſont ordinairement les meilleurs; car pour les autres dont la compoſition eſt foible, laſche, & honteuſe, ils ſont la pluſpart du temps imprimez de meſme façon, c'eſt à dire d'vn gros & meſchant charactere, tout plein de quadrats, d'eſpaces, & de ce que nous appellons ſaint Sauueur, *vt rana inter lineas, aut verba natare poſſit*, ſur vn meſchant papier, en petites formes, auec des pages blanches deuant & derriere, & pour le faire court d'vne façon ſi gueuſe, & ſi negligée, que l'Imprimeur eſtant auſſi fourbe comme l'Au-

theur eſt miſerable, & ignorant, on peut à bon droit dire de tous les deux enſemble, ce que diſoit S. Hieroſme en eſcriuant *ad Chromatium, ſimilem habent labra lactucam;* & ainſi te voilà inſtruit en peu de paroles, d'vn moyen quaſi aſſeuré, pour te faire cognoiſtre *tota patriam teſtante figura*, les bons liures d'auec les meſchans.

S. Ie ſuis fort ſatisfait de toutes ces regles, mais ayant remarqué cy-deſſus, que tu mettois *la Lettre d'aduis au Parlement, & le Sommaire de la doctrine curieuſe*, entre les bons liures, quoy que le premier ſoit extremement contraire au Party de S. Germain, comme i'entendois dire l'autre iour chez Meſſieurs du Puy, où Mr le Baron de Rians m'enuoyoit porter des aduis de Prouence, car pendant qu'ils en faiſoient lecture en leur cabinet, il y auoit des Meſſieurs qui ſouſtenoient que cette Lettre n'eſtoit rien qu'vn precis des mauuaiſes maximes de la *Francogallia Hottomanni*, & des *Vindiciæ contra Tyrannos Iunij Bruti*, & que l'on faiſoit tres-mal d'en permettre la vente : Tu n'ignores pas auſſi que le *Sommaire de la doctrine curieuſe*, ne ſoit tout à fait contraire aux defenſes & apologies que tu fais pour Monſieur le Cardinal, & cela eſtant i'aduoüe ingenuëment de ne pas bien cognoiſtre quelle difference tu mets entre ces deux paroles de *bon* & de *meſchant.*

M. Tu la cognoiſtrois encore moins, ſi ceux de Sainct Germain faiſoient des liures contre le Parlement; car de la façon que ie l'entends, on peut

faire de bons liures de tous les deux coſtez, encore bien que contradictoires les vns aux autres.

S. Et quoy ne ſçais-tu pas bien que ceux de Sainct Germain ont fait *des Declarations, des Placards, & vn Arreſt*, par lequel ils defendoient à nos Generaux ſur peine de la vie, de ſortir de Paris, de ſecourir Charenton, ou Brie-Comte-Robert, & de n'attaquer ny Corbeil, ny Lagny, ny Sainct Denys?

M. Cette derniere piece eſt Burleſque, & elle a eſté faite exprés pour nous donner le change de tant d'autres que l'on a fait icy contre eux; mais quand elle ne le ſeroit point, mon intention n'eſt pas de vouloir iuger des pieces publiques, puis qu'elles reſſemblent aux Oracles des Dieux, qu'il eſt bien ſouuent plus facile & plus ſeur de reſpecter, que d'entendre ou interpreter; auſſi bien quoy que nous en puiſſions dire,

Virgil. Æneid. 3. *Illa manent immota locis, neque ab ordine cedunt.*

S. Ie voy bien que tu es ſi retenu & moderé, que tu ne diras pas icy que la *Declaration* faite à Sainct Germain, n'eſtoit point ſuiuant les formes, & la rigueur du ſtile de ſemblables pieces, à cauſe des Eloges qu'elle donnoit à Meſſieurs les Princes, & Miniſtres; & que le Roy parloit en icelle, auec trop de ſoumiſſion: comme auſſi, que les *Remonſtrances* du Parlement, n'eſtoient pas aſſez fortes & preſſantes, encore bien que tout le monde de l'vn & de l'autre Pont-neuf, ait touſiours fait le meſme iugement de ces deux pieces. Mais en fin puis

que

que tu ne veux parler que des ouurages des particuliers, dis-moy ie te prie, par quel principe tu les iuges bons ou mauuais.

M. Tu peux croire, Sainct-Ange, que ce n'eſt pas par celuy de Metaphyſique, au moyen duquel *bonum & verum conuertuntur*, puis qu'entre les contraires comme ſont bien ſouuent ces liurets, vn ſeul peut eſtre vray, d'où il s'enſuiuroit que les autres eſtans faux, ils ne pourroient auſſi eſtre bons; & le meſme ſe peut encore dire de tous ceux qui baſtiſſent ſur des fondemens peu veritables, & ſur des iniures & calomnies, auec leſquelles la bonté n'a point du tout de commerce. I'eſtablis doncque ma diſtinction des bons & des mauuais liures, ſur le ſeul eſprit de ceux qui les compoſent; car pour ce qui eſt des points que l'on debat, ie laiſſe à chacun la liberté d'en eſcrire, ſuiuant les intereſts du party auquel il eſt attaché; & ie ne demande autre choſe ſinon qu'on le faſſe à propos, & auec eſprit & iugement. Car de vouloir prononcer qui a droict, ou qui ne l'a pas, c'eſt quaſi vne choſe impoſſible és grandes affaires, où la paſſion & la faction, exercent bien dauantage leur tyrannie, qu'elles ne font és petites, eſquelles meſme on a bien de la peine à ne ſe point embarquer mal à propos. Auſſi voyons nous qu'en la guerre de Troye

Iupiter in Troiam, pro Troia ſtabat Apollo,
Æqua Venus Teucris, Pallas iniqua fuit.

Et qu'en celle des Romains,

Victrix cauſa Diis placuit, ſed victa Catoni. Lucanus.

Ce qui veut dire en bon François, que lors qu'il eſtoit queſtion des differends de tous ces peuples, ny les hommes les plus ſenſez, ny les Dieux meſmes n'y voyoient goutte. Mais neantmoins cela n'empeſche pas que l'on ne doiue eſcrire ſur de ſemblables matieres, auec addreſſe & iugement, & qui n'eſt pas capable de le faire ne s'en deuroit point meſler. C'eſt doncque ſuiuant cette maxime, que ie donne lieu à la *Lettre du Religieux*, & à celle *du Cheualier Georges*, aux *Raiſons d'Eſtat contre le Miniſtere Eſtranger*, *à la Requeſte*, *au Factum*, *à l'Anatheme*, *au Sommaire de la doctrine curieuſe*, *à la Conference des deux Payſans*, *au Theologien d'Eſtat*, *à la Lettre d'Aduis*, *à celle du Capitaine la Tour*, *& meſmement à celle du Secretaire de S. Innocent*, entre les bonnes pieces, parce qu'elles ſont compoſées auec addreſſe, & que leur raiſonnement quoy que tres-faux, & tres-calomnieux, eſt ſi ingenieuſement deſguiſé, & ſi proprement aſſaiſonné, qu'elles ne laiſſent pas de paſſer pour bonnes, ou à mieux dire pour bien faites, encore bien qu'elles ne contiennent rien, comme i'ay deſia dit, qui ne ſoit frelatté & deſguiſé ſuiuant la paſſion de ceux qui les compoſent. Or tout ainſi que les pieces cy-deſſus mentionnées, paſſent enuers nous pour des fauſſetez bien plaſtrées, pour des productions malicieuſes, & pourquoy non auſſi malheureuſes d'vn bon eſprit, puis qu'elles cauſent & entretiennent les malheurs de la France. Ie tiens auſſi pour mauuaiſes & pour ineptes & ridicules, toutes celles que

ces Frelons des Muſes, ces Orateurs ſans adueu, ces Secretaires ſans employ, ces Couriers de l'vn & de l'autre monde, ces Poëtes & improuiſeurs à la douzaine, nous font debiter tous les matins, comme vne nuée de ſauterelles, & de couſins, qui n'offenſent pas moins la veuë de tous ceux qui les liſent, qu'elles bleſſent les oreilles de tous ceux qui les entendent crier par les ruës, à la meſme heure, qu'on vendoit autresfois à Rome le deſieuner des petits enfans,

Surgite iam vendit, pueri, ientacula Piſtor. Martial. in diſtich.

S. Que ne dis-tu à l'heure que l'on vend icy les huiſtres à l'eſcaille, les mures, les ratons, ou petits paſtez, ſans aller chercher des exemples iuſques à Rome, pour dire que tous ces libelles ſe vendent de bon matin.

M. Parce qu'il m'eſt auſſi difficile d'entrer dans le Burleſque, comme à toy d'en ſortir.

S. Et quand tu lis *l'hiſtoire des Barricades, la plainte du Carnaual, & de la Foire Sainct Germain, la Lettre au Cardinal Burleſque*, & tant d'autres pieces, n'entres-tu pas dans le Burleſque.

M. Ouy certainement, mais pour le lire, & non pas pour l'imiter.

S. Tu meſpriſes peut-eſtre le Burleſque, comme le Renard fait les mures, quand il n'y peut atteindre; mais cependant nous voyons qu'il eſt icy en tres-grande vogue.

M. Dieu mercy aux pieces que ie t'ay nommées cy-deſſus, car toutes les autres ſont ſi plates,

& ſi froides, *vt vel Neronianas thermas refrigerare poſſent.* Il eſt vray au reſte, que ie ne me meſle point d'en faire, crainte d'encourir la cenſure d'Horace,

De arte Poët.

Ludere qui neſcit campeſtribus abſtinet armis,
Indoctúſque pilæ, diſcive trochive quieſcit,
Ne ſpiſſæ riſum tollant impune coronæ,
Qui neſcit, verſus tamen audet fingere.

S. C'eſt à dire que tu n'es pas vn Poëte ſi fameux qu'eſtoient ceux du temps d'Auguſte, ou du Pape Leon X. car on n'en demande gueres d'autres dans nos boutiques; mais neantmoins quand Horace à dit *qui neſcit*, ie iurerois vn bon torchon, que ce n'eſtoit point ſon intention de l'eſtendre iuſques à la Poëſie Burleſque, comme trop commune & triuiale.

M. Si tu entens par ces mots, qu'il y ait moins de difficulté, & par conſequent que moins de naturel ſoit requis pour faire des vers Burleſques, que des ſerieux; outre que tu aurois cy-deſſus mal adapté l'exemple du Renard & des mures, tu ne conſideres pas encore que l'homme eſtant eſgalement definy par ces deux attributs de *riſible*, & *de raiſonnable*, il y a auſſi pareille difficulté à le faire rire, comme à le faire raiſonner par methode, & i'oſe dire qu'elle eſt encore plus grande au premier; d'autant que l'homme peut raiſonner à toutes heures, & ſur toutes ſortes de matieres; mais pour rire, il ne le peut faire ſans auoir vn obiect qui ſoit propre & determiné à cet effect. D'où vient que Ciceron en ſes liures *de Oratore*, ne s'eſt pas moins

eſtendu ſur le ſuiet de *Ridiculis*, que ſur les autres parties plus ſerieuſes d'vn bon Orateur; Et entre les Princes il s'en trouue peu qui n'aiment également les Philoſophes & les Bouffons; il me ſouuient meſme d'auoir leu autresfois vn liure Italien *dell' arte del piacer*, qui traittoit fort gentiment de l'art de faire rire.

S. Ie ne ſçay ſi celuy de Ioubert du Ris butte à meſme fin; mais celuy à qui i'en vendis vn il y a ſix mois, n'auoit pas grande enuie de rire, car ie luy fis payer vn bon eſcu.

M. En vertu de quoy, puis que ce n'eſt qu'vn *in octauo* de la groſſeur d'vn bon doigt.

S. Parce que ie cognois tel Libraire en cette ville qui luy en auroit fait payer bien dauantage.

M. I'ay grand peur qu'à la fin ce cher amy

Plorando faciet mentem vt habeant cæteri,
Mente ipſe vacuus.

Sophocles in Antigona.

Si tu fais comme luy, tu pourras bien amaſſer beaucoup de liures, mais neantmoins tu ne ſeras iamais riche faute d'en auoir le debit.

S. Ie ne ſuis pas maintenant en eſtat de ſonger ny à l'vn ny à l'autre, & moins encore de rire, toutesfois pour finir le diſcours que nous auons commencé, il ſembleroit à t'oüir philoſopher ſi hautement *dell' arte del piacer*, que les Poëtes Burleſques & les Bouffons fuſſent de meſme categorie.

M. S'ils excitoient les hommes à vn ris autant

immoderé les vns que les autres, ie n'y mettrois point de difference : car S. Chryſoſtome dit fort bien de cette façon de rire, *Paraſitorum eſt res iſta, mimorum, ſaltatorum, fornicantium mulierum*, mais la Poë-ſie Burleſque eſt ſi retenuë, & ſi modeſte en ſon ſtyle, qu'elle ſe contente d'exciter vn ris moderé, & vne delectation interieure en l'eſprit de ceux qui la liſent, comme on dit qu'a fait la Lettre Burleſque enuers ceux-là meſmes, contre leſquels elle eſtoit compoſée. Mais pour reuenir à la diuiſion, ou plûtoſt à la double explication, que l'on peut donner à ce que tu diſois cy-deſſus, que la Poëſie Burleſque eſt trop triuiale & commune ; Si tu veux dire par ces mots, qu'elle ait eſté de tout temps, ou ſoit encore maintenant beaucoup pratiquée, tu n'es pas moins trompé que lors que tu la croyois ſi facile. Car pour ne point retracer ce qu'a deſia dit vn excellent autheur Italien nommé *Nicolo Villani*, *della poëſia giocoſa*, & m'arreſter ſeulement à la Burleſque qui eſt vne de ſes principales differences ; ie te puis aſſeurer que nos François n'en auoient quaſi point de connoiſſance auparauant *Clement Marot*, car quoy que les *Cretins* & les *Villions* fuſſent dans le ſtile bas, plaiſant, & approchant meſme du ridicule, c'eſtoit toutesfois pluſtoſt par nature, & pour ne ſçauoir pas mieux faire, ny s'eſleuer par deſſus les autres poëtes de ce temps-là, que par affectation, ou gentilleſſe d'eſprit, comme a fait le ſuſdit Marot, depuis lequel nous n'auons eu perſonne iuſques au petit Scaron,

Homil. 17. ad Epheſ.

A quo posteritas latices in pocula ducet,

qui ait osé tenter l'explication des choses les plus serieuses, par des expressions tout à fait plaisantes & ridicules, *magna modis tenuare paruis*; en quoy il a esté heureusement suiuy, & pourquoy ne diray-ie pas surpassé par les autheurs de *l'Histoire des barricades & de la Lettre Burlesque*, puis que chacun l'auoüe, & que l'on disoit bien autresfois d'Homere,

Nescio quid maius nascitur Iliade.

Pour ce qui est des Italiens comme leur esprit est plus gentil que le nostre, & sans comparaison plus addonné à la Poësie; aussi ne se sont-ils pas contentez comme nous, d'vne seule difference de stile Burlesque; mais si tu veux dormir au lieu de m'escouter, i'auray plus d'acquest de me taire.

S. Tu me prens au premier choc, car i'ay fort bien entendu tout ce que tu as dit iusques à ce *nescio quid maius*, il est vray que tu parles comme vn liure, & que tu dis de tres-belles choses, & si ie dors en les escoutant, c'est que mon esprit qui est aigu comme la fesse d'vne Nonain ne trouue pas où s'attacher facilement.

M. Cette comparaison est plus digne de l'Aretin que de toy.

S. Il est vray, car comme il n'ignoroit pas que

Has tractare iuuat potiùs quàm dicere partes,

aussi en auoit-il plus d'experience.

M. Fi, fi, ie voudrois certainement ne t'auoir

point esueillé puis que tu es si sale.

S. Ie ne dormois pas si fort que ie n'aye bien remarqué vne oubliance assez notable en ce que tu as dit du stile bas & plaisant des *Cretins & des Villions*, car tu pouuois ioindre à ces deux Poëtes celuy qui a fait la *Comedie de Patelin.*

M. Autant en pourrois tu dire de la Legende ioyeuse de Maistre *Pierre Faitfeu*, du Codicille *de Iean de Meun*, & de toutes les autres pieces de ce temps-là, qui n'estoient pas d'vn stile plus releué. Et si la Comedie de Maistre *Pierre Patelin* a eu plus de vogue, & que Pasquier en ait fait vn Chapitre de ses recherches, voire mesme qu'elle ait esté traduite en Latin *per Alexandrum Coninbertum*, & imprimée à Paris il y a plus de cent ans, ç'a plustost esté à cause de la moralité, & des intrigues, des finesses de la femme, & du berger, de la diuersité du langage, & autres considerations semblables, que pour estre d'vn stile plus soustenu que les precedens. Si tu cherchois l'antiquité de nostre Burlesque François dans ces representations que l'on faisoit autresfois par toutes les bonnes villes, des histoires du Vieil & Nouueau Testament, & de la Passion de nostre Seigneur, ou de saincte Catherine, & autres Saints, tu aurois beaucoup plus de raison: car il est impossible de traitter des matieres de telle importance, auec vne expression plus basse, ny plus ridicule, & ie t'auoüe de ne les auoir iamais leües chez Monsieur *Brigadier*, qui a pris vn soin particulier de recueillir cette sorte de liures, comme du

Mouſtier

Mouſtier faiſoit les Romans, que ie ne me ſois auſſi ſouuenu de ce vers d'Horace,

Spectatum admiſſi riſum teneatis amici. De arte Poëtica.

S. Voila qui eſt bien, tu peux maintenant reuenir au ſtile Burleſque des Italiens.

M. La premiere maniere eſt ſemblable à la noſtre, & a eſté ſinon trouuée, au moins premierement pratiquée auec reputation, par vn Chanoine de Florence, natif de Bibienna ſur la cime des Alpes, & nommé *Franceſco Bernia*, qui mit *l'Orlando inamorato dell Arioſto* en vers Burleſques ou Bernieſques, & fit pluſieurs *Capitoli*, comme diſent les Italiens, de meſme ſtile, en quoy il a eſté ſuiui par le fameux *Caporal*, & depuis encore par vn nommé *Giouan Battiſta Lalli*, qui a peut-eſtre donné ſuiet par ſon *Eneide traueſtita* au petit Scaron, d'en faire vne ſemblable en noſtre langue. La ſeconde façon eſt celle que l'on appelle *Stilo Pedanteſco*, à cauſe du meſlange des mots Latins, ou eſcorchez du Latin, auec les vulgaires Italiens, tels que ſont *gli Cantici di Fidentio Glottocriſio Ludimagiſtro da Montagnana*, fauſſement attribuez au Pape *Leon X.* puis que leur vray autheur fut vn Gentilhomme Vicentin, qui s'appelloit *Camillo Scrofa*, duquel nous auons des Poëſies Latines publiées ſoubs le meſme nom *del Glottocriſio.* Il y a auſſi vn *Itinerario di M. Gio Maria Tarſia in lingua Pedanteſca*, & le Poëme narratif en proſe intitulé *Hipnerotomachia di Polifilo*, ou combat d'amour en ſonge par Polifile, qui n'eſt rien autre choſe

qu'vn long diſcours tiſſu de paroles Grecques, Latines, & Italiennes, auec des Epitaphes & inſcriptions ſi bien contrefaites ſur le moule des antiques, qu'elles font vne partie des additions au Threſor de Gruther; l'on voit encore dans ce meſme liure, vne grande quantité de figures en bois ſi delicatement & ingenieuſement taillées, que le ſieur Iean Martin aprés nous auoir donné ſa traduction de Vitruue, ne fit point de difficulté de s'occuper à mettre ce ſonge en noſtre langue, lequel a depuis encore eſté reueu & remis ſoubs la preſſe, par le ſieur Beroalde de Veruille. La troiſieſme ſe fait remarquer *né i Sonnetti del Burchiello*, que ie ne puis mieux comparer qu'à nos *Cocqs-à-l'aſne*, puis que chaque vers contient vn ſens ſeparé de tous les autres, ſans aucune liaiſon, auſſi bien que le Commentaire ſur iceux de *Fr. Maria Doni*, qui a voulu encherir par ſes extrauagances, ſur le Texte, *vbique enim arena ſine calce eſt.* La quatrieſme conſiſte nelle Satyre *alla Carlona*, qui ſont à peu prés comme celles de Renier. Et la cinquieſme ſe peut obſeruer en diuerſes compoſitions de langues vulgaires, corrompuës ou pluſtoſt ruſtiques, & populaires, de chaque ville & pays, & de cette ſorte nous auons *la Hieruſalemme del Taſſo*, traduite agreablement tout ce qui ſe peut en vulgaire Bolognois, par *Gio Franceſco Negri* Peintre & Cittadin de ladite ville; *le Comedie del Ruzzante* eſcrites en Ruſtique Padoüan, *la Vaſaide del Corteſe* compoſée en patois de Naples, *les Metamorphoſes d'Ouide* tournées en langue Bergamaſque, par

vn qui n'a point d'autre nom que *Baricocol Dottor di Val Brambana*, & ainſi les Genois, Romains, Milanois, Siciliens, ont pris plaiſir de compoſer quelques choſes en ce langage corrompu des artiſans & payſans de chacune de leurs villes.

S. Tu en pouuois bien dire autant des François, lors que tu parlois de leur Poëſie Burleſque: car ie ne veois autre choſe ſur les eſtallages du Pont-neuf, que les dix ou douze parties de la Muſe Normande, & il me ſouuient d'auoir vendu à Aix *le Don-don infernal*, où ſont deſcrites en langage Prouençal, les miſeres & calamitez d'vne priſon, & *le Jardin deys Muſos Prouenſalos diuiſat en quatre partidos, per Claude Brueys*, qui eſt vn gros liure in ſeize, de Poëſies & chanſons Prouençales.

M. Tu peux auſſi en auoir veu en Poiteuin, en Gaſcon, en Breton Bretonnant, & en autres langues auſſi particulieres; voire meſme ie te cõfeſſeray ingenuement, qu'entre les plus agreables & ingenieux liurets que l'on ait fait contre le Cardinal, l'on peut mettre auec raiſon les *trois parties de la Conference entre deux payſans de Sainct Oüen & de Montmorancy; le Dialogue des deux Gueſpins; & la Queſtion Daſticotée entre le Suiſſe & le Hollandois*, parce qu'elles ſont toutes fort naïfues en leur patois, & ſouſtenuës de pointes aſſez gaillardes, & de conceptions plus preſſantes que celles de beaucoup d'autres, qui ne médiſent pas de ſi bonne grace, quoy qu'auec plus de malice & à feu plus découuert.

Et par cette meſme raiſon ie ne voudrois pas negliger les *deux Gazettes des Halles*, ny *les Harangues, Dialogues, & Remerciemens des Harangeres & Fruittieres*, pourueu que leur *Iargon* & Baragoüin tout particulier y ſoit bien obſerué.

S. Tu me fais venir la curioſité de ſçauoir ſi la Poëſie Burleſque eſtoit autresfois en vogue chez les Latins, comme elle eſt à preſent chez les François & Italiens.

M. Il faut preſuppoſer auparauant que de répondre à la queſtion que tu me fais maintenant, qu'il y a fort peu de langues, qui ne ſoient capables de s'exprimer, ou d'vne façon haute & releuée, comme a fait le *Marino* dans ſon Poëme de *l'Adone* chez les Italiens; ou d'vne mediocre & temperée, comme a fait chez les meſmes le *Taſſo* en ſa *Hieruſalemme liberata*; ou d'vne baſſe, facile, & populaire, telle qu'eſt celle de *l'Arioſte*; & cela eſtant, comme le ſtile Burleſque n'eſt rien que cette derniere façon de s'expliquer reduite à ſa lie, & au plus bas eſtage où l'on puiſſe le raualer, non ſeulement par les paroles, mais auſſi par les figures, prouerbes & comparaiſons ridicules, deſquelles neantmoins on ſe ſert pour expliquer quelque choſe bien releuée, comme *Lalli* & *Scaron* ont fait l'Eneide, *Caporal* la vie de Mecenas, & ie ne ſçay quel profane depuis trois iours *la Paſſion de noſtre Seigneur*; il eſt facile de conclure en ſuitte, que toutes les langues ne ſont pas moins capables du ſtile Burleſque, que les deux precedentes. Mais

neantmoins pour ce qui eſt de la Latine, il faut aduoüer qu'elle s'y eſt moins appliquée que les autres, ou que les Autheurs qui auoient cultiué cette façon d'eſcrire, ne ſont pas arriuez iuſques à nous, car ie n'en trouue aucun exemple ſinon dans les Comedies de Plaute, lequel par ſes paroles tant ſimples que compoſées, *Mederga, verberabiliſſimus, ſpiſſigradiſſimus, excluſiſſimus, occiſiſſimus, pariſſimus, oſtium oculiſſimum, tacitius, campi gurguſtidonij, Bombomachydes Sycolatronidæ, Cluninſtaridyſarchides*, & autres de ſemblable trempe, nous teſmoigne aſſez que ſon ſtile n'eſtoit pas ſi eſloigné du Burleſque que celuy de Terence. Et à dire vray, quelle difference pourroit-on mettre entre le *Pœnus Pœnior* dont il ſe ſert, & le

Quo non Hectorior, quo non Orlandior alter

de Merlin Coccaie, & pourquoy luy ſeroit-il permis de meſler auec ſon Latin toutes ces paroles Arabes ou Carthaginoiſes, que Meſſieurs Samuel Petit, & N. Bochard nous ont à la fin par leurs doctes labeurs renduës intelligibles, pluſtoſt qu'à *Panurge*, & *Patelin* le Normand, Breton, Latin, Allemand, auec le François, ſi ce n'eſtoit pour s'approcher du ſtile Burleſque, comme ils ont tous fait également? Il y a plus, c'eſt que toutes ces paroles de Plaute n'eſtoient peut-eſtre pas tant de ſa compoſition, ou de ſon inuention, que choiſies & triées entre beaucoup d'autres ſemblables, deſquelles la populace de Rome ſe ſeruoit en ſes façons de parler, beaucoup differentes de celles de la Nobleſ-

In Pœnulo.

Miſcell. 2. cap.

In epistol. lib. de ling. Lat. *nell' origin. della lingua nel fiume della lingua Volg.*

se, & du Barreau Romain, comme l'ont fort bien monstré *Leonardus Aretinus*, *Gabriel Barrius*, *Celso Cittadini*, *Ferdinando di Diano*, & tant d'autres, qu'il seroit aussi ennuyeux de les rapporter icy, comme peu à propos de vouloir decider vne question si serieuse, ἐν παρέργῳ & en passant.

S. Tu deurois dire entre deux treteaux, ou plustost entre la poire & le fromage, pour parler suiuant le stile du lieu où nous sommes.

M. Ie t'asseure que ie n'y serois pas, si tu ne m'y auois traisné quasi par force, car ie trouue les bons repas que l'on fait aux festins de Plutarque, d'Athenée, & de Philelphe, beaucoup plus à mon goust que ceux du cabaret.

S. Pour moy, encore bien que ie ne sçache point tant de Latin, i'ay neantmoins leu aussi bien que toy, les Crepuscules de Plutarque, i'ay pareillement entendu parler d'Athene, comme d'vne des plus belles villes de la Grece, & pour Philelphe i'ay veu ce me semble, dans les histoires prodigieuses de Belleforest, qu'il estoit paillard comme vn moineau, parce qu'il auoit trois grosses coüilles, mais neantmoins ie n'affecte pas comme toy de tout citer, puis que cela tient vn peu trop du Barbon de Balsac.

M. De la façon que tu traittes ces Autheurs, tu feras fort bien de n'en parler que le moins qu'il te sera possible; au reste si tu auois sceu le mot Grec τειόρχης qui est si commun chez les Medecins, tu n'aurois pas parlé d'vne chose assez deshonneste si

à découuert, & tu deuois pluſtoſt citer Cœlius Rhodiginus que Belleforeſt, puis qu'il eſt le premier qui ait eſuenté cette hiſtoire, *Franciſco Philelpho*, dit-il, *tres fuiſſe teſtes proditum ſcio*, & d'autant que la famille de ces celebres *Coleoni da Bergamo* en porte autant dans ſes armes, beaucoup veulent que ce ſoit pour la reſſemblance que quelqu'vn de ſes anceſtres auoit eu auec ledit Philelphe; tu as pareillement tort de me menacer du Barbon de Balſac, car *Angelus Politianus*, & *Hermolaus Barbarus* auoient long-temps auparauant luy, & auec beaucoup moins d'affectation exprimé le charactere du Pedantiſme. Mais pour reprendre le fil de noſtre diſcours, ie ne voy rien, comme ie t'ay deſia dit, dans l'ancien Latin, qui approche plus du Burleſque que le Plaute; & quant aux modernes, c'eſt à dire aux Autheurs qui ont flori depuis Boëce, que Laurens Valle appelle à bon droict le dernier des Latins; il me ſemble que l'on peut eſtablir trois differences de leur ſtile Burleſque, dont la premiere n'eſt autre que la plus vile, & la plus baſſe expreſſion, ſoit pour la matiere, ou pour les paroles, des trois dont nous parlions cy-deſſus, & telle qu'en effect eſt celle de *l'Ouidius de Vetula*, du *Pamphilus de amore*, du *Riccardus de nuptiis Paulini & Pollæ*, de l'*Henricus de aduerſitate fortunæ*, de l'Hiſtoire *de Berta & Marito per ſtudentem deceptis*, *de Chorea ab eximio Macabro edita*, de ce Recueil fait par *Matthias Flaccius Illyricus*, & intitulé, *Varia piorum doctorúmque virorum de corrupto Eccleſiæ ſtatu poëmata*, du *Bernardus*

Lib. 17. c. 12. pag. 642.

In Lamia præfat. in Them.

Morlanenſis de contemptu mundi, de tout ce que nous auons en vers rimez & *Leonins*, & peu s'en faut que ie n'adiouſte des *Satyres de Philelphe*, tant elles ſont baſſes, rampantes & mal faites, contre l'ordinaire de cet Autheur, qui a eſté vne des plus brillantes lumieres de ſon ſiecle.

S. Il vaut mieux croire ce que tu dis de tous ces bouquins, que d'y aller voir, car auſſi bien ne ſçay-ie pas où on les pourroit trouuer.

M. Ils ſeront peut-eſtre dans cette grande Bibliotheque de plus de quarante mille volumes, que le Cardinal Mazarin auroit deſia donnée au public ſans les troubles de ces deux dernieres années: mais qu'ils y ſoient, ou qu'ils n'y ſoient point, le premier neantmoins a plus de cinq ou ſix cens ans ſur la teſte, & n'a pas eſté meſpriſé par Roger Bacon, ny par Robert Holcot, non pas meſme par ce docte Critique d'Angleterre Iean Selden, car ils le citent tous auſſi bien que Lilius Giraldus & Alde Manuce, quoy que ce dernier teſmoigne bien de ne l'auoir pas veu, puis que de quatre de ſes Chapitres, il en fait quatre liures ou traittez differents; il a neantmoins eſté imprimé deux fois, la premiere ſeparément & ſans nom de ville, ny d'Imprimeur l'an 1534. & la ſeconde *inter Ouidij erotica & amatoria opuſcula* publiez à Francfort l'an 1610. auec vne Preface qui n'eſt pas à meſpriſer. Et pour ce qui eſt de la pluſpart des autres, ils ont eſté leus & expliquez dans les Eſcholes, par vn certain *Guillelmus Rameſeius Sagienſis*, & autres anonymes, du temps que Maiſtre

Lectione 21. in Sap. De Diis Syr. p. 21.

lib. de Poët.

Iean

Iean des Eſpaules, pour parler à ta mode, n'en auoit pas encore chaſſé le *Græciſmus*, ny l'*Alexander de Villa Dei.*

S. Si tu eſtois auſſi bon enfileur de perles comme de paroles, tu ſerois à mon aduis plus à ton aiſe que tu n'es pas.

M. C'eſt ce que dit fort bien Petrone, *amor ingenij neminem vnquam diuitem fecit.* Martial ſe plaind qu'vn Sauetier contre lequel il fait vn Epigramme, eſtoit beaucoup plus riche que luy; vn autre a dit que *Sola pruinoſis horret facundia pannis.*
bref c'eſt vne couſtume ſi ordinaire aux ſçauans d'eſtre pauures, que ce ſeroit vne folie à moy qui ne ſuis pas digne de les déchauſſer, de vouloir eſtre plus riche qu'eux.

S. Si leur Pantouſle eſtoit auſſi precieuſe que celle du Pape, ou qu'ils fuſſent tous auſſi grands perſonnages, comme eſt vn nommé *Saulmaiſe*, duquel nous voyons tous les mois quelque gros liure, ta modeſtie ſeroit plus loüable, mais il n'y auroit pas d'apparence, que tu tiraſſes les bottes à tant d'autres Pedants crottez iuſques au cul.

M. Si tu auois autant de cognoiſſance que moy des hommes de lettres, tu parlerois auſſi toſt d'vn *Heinſius*, d'vn *Voſſius*, & d'vn *Petau*, que de Saulmaiſe, car ils ne valent pas moins que luy; & ſi il y a quelque difference, c'eſt que le dernier reſſemble à vn torrent impetueux qui emporte tout quant & ſoy, & ces trois autres à des grands fleuues, qui roulent touſiours eſgalement, & fourniſſent

toutes ſortes de commoditez aux lieux par où ils paſſent ; en vn mot,

Flumine perpetuo torrens ſolet altiùs ire,
Sed tamen hæc ſubita eſt, illa perennis aqua.

S. Crainte que ces torrens & ces fleuues là ne nous emportent bien loin de noſtre Burleſque Latin, retournons y vn peu ie te prie.

M. Nous en eſtions demeurez à la ſeconde eſpece, laquelle eſt compoſée en partie de ces paroles baſſes & rampantes, dont nous auons deſia parlé, & en partie de certaines autres encore plus rudes & ridicules, puis que ce n'eſt rien que le vulgaire de chaque langue, auquel on donne la cadence ou terminaiſon Latine, comme fit il y a plus de cent cinquante ans *Iean Reuchlin*, ou ſuiuant la ſignification du mot Allemand *Capnion*, en ſes *epiſtolæ & lamentationes obſcurorum virorum*, qu'il compoſa pour ſe mocquer de la barbarie des Moines de ce temps-là, & pour ſe vanger d'vne perſecution de plus de dix ans, que *Hocſtrate* Iacobin & Inquiſiteur de Cologne, & vn certain *Peffencorne* Iuif conuerty, luy auoient faite à Rome, parce qu'il auoit deſtourné l'Empereur de bruſler le Thalmud, contre le conſeil, que luy en donnoit ledit Hocſtrate; le mauuais procedé duquel rendit les Moines ſi odieux par toute l'Allemagne, que Luther venant immediatement aprés à ſe declarer contre eux, il trouua tous les hommes doctes, qui ne faiſoient encore que d'eſſuyer leurs plumes du combat qu'ils auoient rendu pour *Reuchlin*, & pour vn nommé

Iacobus Vvimphelingus, ſi diſpoſez à le ſuiure, qu'il s'eſtonne luy meſme du merueilleux progrez que fit ſa doctrine parmy eux, ſans que meſme il ſe donnaſt beaucoup de peine pour l'eſtablir : *Accipite*, dit-il en des Sermons Allemands, deſquels le Docteur Cochlæus a tiré & traduit ce paſſage, *exemplum de me, ego indulgentiis & omnibus Papiſtis contrarius fui, ſed per nullam potentiam, ego exercui ſolum verbum Dei, prædicaui, & ſcripſi, aliàs nihil feci, imò quando ego dormiui, quando Vvittembergenſem cereuiſiam cum meo Philippo, & Amberdoſio potaui, tantùm effeci quod Papatus adeo debilitatus eſt, vt nullus adhuc Princeps aut Cæſar, tantum detrimenti attulerit.* Serm. 36.

S. Il me ſemble que les Politiques de ce temps, pourroient tirer vne grande inſtruction de ce paſſage, quoy que ridicule, s'ils le vouloient conſiderer ſerieuſement.

M. Quand ils le feroient, Sainct-Ange, ils ne reüſſiroient pas mieux au Gouuernement des Eſtats & Empires, que les plus doctes Medecins font à celuy des malades, car il faut neceſſairement que les vns & les autres prennent fin, tantoſt d'vne façon, & tantoſt de l'autre, *quotidie aliquid in tam magno orbe mutatur, noua vrbium fundamenta iaciuntur, noua gentium nomina, extinctis nominibus prioribus, aut in acceſſionem validioris conuerſis, oriuntur:* ie ne dis pas toutesfois qu'vn peu de regime ne faſſe grand bien, & que tant de liures qu'eſcriuent tous les iours les Medecins *de vita proroganda*, ſoient inutiles, mais auſſi en faut-il demeurer dans

leurs termes, & ne pas attendre des remedes, l'eternité que Dieu ſeul s'eſt reſeruée. Or cette maniere de gauſſer en Latin, ayant eſté receuë auec vn applaudiſſement extraordinaire, elle fut ſuiuie par beaucoup d'Autheurs incogneus, és pieces que l'on peut veoir dans le recueil des *Paſquins* contre la ville de Rome, & depuis encore par Hotoman ſoubs le nom de *Matagonis de Matagonibus*, en ſon *monitoriale aduerſus Italogalliam ſiue Antifrancogalliam Antonij Matarelli*, & en ſa *Strigilis Papirij Maſſonij*; comme auſſi par les Autheurs de l'*Antichopinus*, & de l'*Arturus de Creſſoneriis*, & depuis encore par *Denys Bouthillier* en ſon *Admonitio Macaronica*, contre le Chanoine Behot, quoy que d'vne maniere ſi froide, qu'il auroit beaucoup mieux fait de ne s'en point meſler. Mais celuy qui a le mieux rencontré au iugement de tout le monde, eſt Theodore de Beze, en ſes furieuſes inuectiues, publiées contre le Preſident Lizet, ſoubs le titre de *Epiſtola Magiſtri Benedicti Paſſauantij* imprimée l'an 1553.

S. Beuuons doncque ie te prie à ſa ſanté, car il me ſemble auſſi bien que tu es plus alteré que Pantagruel.

M. Pour boire ie le feray tres-volontiers, mais ce ſera pluſtoſt à toy, qu'à vn Heretique clauelé tel qu'eſtoit Beze.

S. Tu deurois pluſtoſt dire comme moy, *Pere Eternel, & Agimus ſoyez tous deux les bien venus.*

M. Peut-eſtre le dirois-ie, ſi tu me pouuois monſtrer que les Huguenots fuſſent mieux fondez en

la ſaincte Eſcriture que les Anabaptiſtes, & ceux là que les Sociniens de Pologne, ou Indépendans d'Angleterre; mais puis que toutes ces ſectes outre qu'elles ſont differentes les vnes des autres, ne s'accordent pas meſme entre elles, i'aime mieux me tenir à l'admirable vnion, qui a touſiours eſté depuis ſi long-temps entre les Catholiques, que de prendre vn nouueau parti qu'il me faudroit peut-eſtre changer de iour à autre.

S. Briſons là deſſus, car cette matiere eſt plus ſeante à Meſſieurs nos Maiſtres de Sorbonne, qu'à toy & à moy, qui n'irions pas loin ſans rencontrer quelque eſcueil.

M. Tu fais bien d'employer cette parole, puis que ce fameux Heretique *Antonio de Dominis*, a publié vn liure intitulé *Scogli del Naufragio Chriſtiano*, qui a deſia eſté cauſe de beaucoup de naufrages; Mais ſi tu te dois noyer doreſnauant, il faudra que ce ſoit dans cette mer de boulie ſucrée que l'on a couſtume d'aualer auparauant que d'eſtre Poëte Macaronique.

S. A quel propos me parles tu de cette Poëſie Macaronique.

M. Parce que c'eſt la troiſiéme ſorte du ſtile Burleſque Latin, de laquelle il faut maintenant que ie t'entretienne. *Macaroné* chez les Italiens, comme remarque Cœlius Rhodiginus liure 17. chapitre 3. ſi i'ay bonne memoire, veut dire vn homme groſſier & lourdaut, & dautant que cette Poëſie pour eſtre compoſée de differents langages, &

de paroles extrauagantes, n'eſt pas ſi polie ny coulante que celle de Virgile, ils luy ont auſſi donné le meſme nom,

O Macaroneam Muſæ quæ funditis artem!

Si toutesfois ils n'ont mieux aimé la nommer ainſi à *Macaronibus*, qui eſt vne certaine paſte filée, & cuiſinée auec des ingrediens qui la rendent l'vn des agreables mets de leurs feſtins & débauches. Mais quoy qu'il en ſoit ie ſuis d'opinion que *Theophilus Folengius* Moine Benedictin de Mantoüe, a eſté le premier qui a ſinon trouué & inuenté, au moins cultiué cette ſorte de Poëſie: car encore bien que nous ayons vne *Macaronea Ariminenſis* de fort vieille lettre, qui commence,

Eſt author Typhis Leonicus, atque Paranſus.

ie croy neantmoins qu'elle eſt d'vn certain *Guarinus Capellus Sarſinas*, qui fit imprimer l'an 1526. à Rimini, ſix liures de Poëſie Macaronique *in Cabrinum Gagamagogæ Regem.* Mais comme l'vne & l'autre eſt d'vne datte poſterieure à la premiere edition de la Macaronée que ledit Folengius publia ſoubs le nom de Merlin Coccaie; auſſi luy ſont-elles de beaucoup inferieures, tant pour le ſtile, que pour l'inuention & les riches epiſodes qui ſe rencontrent en l'hiſtoire de Baldus, qui eſt le ſuiet de ſon Poëme, comme Enée de celuy de Virgile. C'eſt pourquoy au lieu d'vn *Arma virúmque cano*, il entonne puiſſamment,

Phantaſia mihi quædam phantaſtica venit
Hiſtoriam Baldi groſſis cantare camœnis,

Altiſonam famam cuius, noménque bragardum,
Terra tremit Baratrúmque metu ſe cagat adoſſum.

S. Encore bien que ie n'entende quaſi rien à tout ce que tu me dis de ces Macarons d'Italie, ie prens neantmoins vn ſingulier plaiſir à t'en oüir parler ſi facilement.

M. Tu en prendrois encore dauantage à lire la Macaronée, puis que c'eſt, à mon aduis, la plus diuertiſſante raillerie que l'on puiſſe iamais faire; & ie me flatte en cela d'auoir auſſi bon gouſt que le Cardinal Mazarin, lequel en recite quelquefois des trois & quatre cens vers tout de ſuitte.

S. C'eſt doncque ſi bas que perſonne ne le peut entendre : car tu dois bien ſçauoir que tous nos libelles le font paſſer pour vn veau de dixme, qui n'a iamais eſtudié qu'à l'eſchole d'Aſniere.

M. Et moy ie t'aſſeure, qu'outre ſes Humanitez entieres qu'il a faites au College Romain, en conſeruant touſiours quelque aduantage ſur ſes compagnons, *& in quibus ſic præſtabat cæteris, vt futurus aliquando Eminentiſſimus, iam inter æquales, maior emineret*, comme dit vn nommé Rambaud dans quelque eloge; outre la Philoſophie, de laquelle il diſputa publiquement ſoubs le Pere *Conti* Ieſuite, & auec les applaudiſſemens que ie t'ay deſia dit; il poſſede encore la langue Eſpagnole à tel point, que le Capitaine *Villa-Real* qui eſt icy pour les affaires de Portugal, & qui ſe picque de bien eſcrire en Caſtillan, m'a dit pluſieurs fois qu'il n'y a rien de beau dans le Gongora, Molino, Loppe de Vega,

& autres Poëtes Eſpagnols, que le meſme Cardinal ne ſçache *tanquam vngues & digitos*. Et puis que nous ſommes ſur ce ſubiet, ie te iure foy d'homme de bien, que moy qui te parle, luy eſtant allé porter le Recueil des Gazettes de 1647. par ordre de Monſieur Renaudot, ie le trouuay ſeul ſur la lecture de Seneque le Tragique, & pendant que i'attendois dans vn coin qu'vn de ſes valets de Chambre nommé Leſpolette m'euſt donné deux piſtoles ; il ſuruint vn homme de qualité, qui luy dit ces propres mots, *Vous voila Monſeigneur, ſur vn liure que ie n'auois point veu depuis ma ſortie du College*, & moy reſpondit le Cardinal, *Je l'ay ſi bien eſtudié depuis mon entrée dans la Cour, que i'en pourrois reciter vne bonne partie par cœur.*

S. Si cela eſt, Maſcurat, ie veux renoncer au meſtier de Colporteur: car puis que les Autheurs de tous ces petits liurets n'ont point de honte de planter tous les iours tant de bourdes, toy & moy qui faiſons profeſſion de gens de bien, nous en deuons auoir de les diſtribuer.

M. Te voila bien changé depuis deux heures, que tu luy voulois porter la *Milliade* iuſque dans ſa Chambre.

S. I'auois plus faim en ce temps là que ie n'ay à cette heure, & tu ſçais bien le dire de Soſia chez Plaute, *Fames & mora bilem in naſum coniiciunt.*

In Amphitryone.

M. Puis que ces deux choſes là t'ont mis en colere contre le Cardinal, ie veux bien croire que ſoudain que tu n'attendras plus aprés la Declaration,

tu

tu ſeras de ſes meilleurs amis, & que tu diras comme moy *Clamet Melicerta periſſe Frontem de rebus.* Ces meſmes eſcriuains ne diſent-ils pas effrontément que le Cardinal n'a iamais fait de bien aux hommes de lettres, & neantmoins *Balſac* & *Corneille* l'ont remercié publiquement; le premier de ce qu'il luy faiſoit payer ponctuellement vne penſion de quinze cens liures, & l'autre de ce qu'il luy en auoit donné vne de cent piſtoles, de laquelle voila comme il parle en ſon Remerciement publié l'an 1643. chez Sommauille & Courbé.

C'eſt toy grand Cardinal, ame au deſſus de l'homme,
Rare don qu'à la France ont fait le Ciel & Rome,
C'eſt toy dis-ie, ô Heros, ô cœur vrayement Romain
Dont Rome en ma faueur vient d'emprunter la main.
Mon bon-heur n'a point eu de douteuſe apparence,
Tes dons ont deuancé meſme mon eſperance,
Et ton cœur genereux m'a ſurpris d'vn bien-fait
Qui ne m'a pas couſté ſeulement vn ſouhait.

Mais crainte que tu ne me ſerues d'vn *vel duo vel nemo*, venons ie te prie aux autres. L'Ode de Monſieur *Chappelain* n'a-t'elle pas eſté recogneuë d'vne penſion de cinq cens eſcus: La Preface des Poëſies du Preſident *Maynard* ne luy valut-elle pas mille liures; le Cordelier *du Boſc* n'a-t'il pas eſté gratifié d'vne penſion de ſix cens; Meſſieurs *de la Motte & Colletet* peuuent-ils nier d'auoir receu quelques teſmoignages de l'eſtime qu'il fait de leurs excellentes compoſitions; Monſieur *Auberi* qui eſcrit ſi laborieuſement l'Hiſtoire des Cardinaux;

le R. P. *Louys Iacob* qui nous donne tous les ans la Bibliographie Parisienne ; le sieur *Abraham Ecchellensis* Maronite, le *R. P. Faure*, le *P. Iean Maria del Monaco*, pourront-ils se plaindre que le Cardinal ait negligé de recognoistre tant de belles qualitez qu'ils font paroistre en leurs liures. Mais quoy, y a-t'il rien plus aduantageux pour son Eminence, que ces paroles du sieur I. B. Morin inserées dans la Preface de la Science des longitudes reduite en pratique, & imprimée en cette ville l'an 1647. *Mais de plus m'auez rendu iustice, sur la requeste que i'ay presentée au Roy, & à son Conseil, pour raison de la recompense qui m'auoit esté promise pour mon inuention de la Science des longitudes : Iusque là mesme que V. E. ait voulu charger vn de ses Benefices, de la pension annuelle qui m'a esté adiugée pour cét effet, & la faire passer en Cour de Rome. Faueur & gratification tant signalée, que si mes Epistres au defunt Cardinal de Richelieu, ne concluoient qu'à des plaintes & vaines esperances ; il est tres-iuste que celle-cy concluë à des actions de graces & recognoissance, de vostre iustice, & bonté en mon endroit : Et que ie ne demeure des derniers, à rendre tesmoignage à toute la posterité, de l'estime que vous faites en France des hommes de sçauoir.* Adiouste à ceux-là si tu veux la pension de deux cens escus qu'il a donnée au sieur *Bartholomeo Tortoletti*, l'vn des meilleurs & des plus renommez Poëtes & Orateurs qui soit à Rome ; les offres qu'il a fait faire au sieur *Leone Allatio*, le plus docte homme qui soit en Italie, pour le faire venir en France ; les Agiu-

to di Costa qu'il a enuoyées de fois & d'autres au *R. P. Gilles* en Angleterre, où il escrit contre les Sociniens ; la part qu'il donne tous les iours au sieur *Lotti*, qui a la faculté d'excellemment improuiser en Latin ; les presens qu'il fit il y a deux ans au sieur *Antonio Abbate* lors qu'il estoit de passage en cette ville ; les charges qu'il a fait donner à *D. Vittorio Siri di Consigliere Elemosinario & Historiografo della Maesta Christianissima* ; les tentatiues qu'il a faites pour retirer Monsieur *Saulmaise* des Pays-bas ; & finalement toutes les gratifications & recognoissances qu'il est accoustumé de faire par l'entremise de l'Abbé Mondin, & du sieur Naudé à tous les Estrangers qui luy dedient des liures, & desquels à vn besoin l'on pourroit produire les lettres de remerciement. Et puis conclus asseurément par ces deux calomnies si remarquables, ce que l'on doit dire de toutes les autres, puis qu'elles sont également fausses, & aussi sottes & ridicules, comme les *deux liurets* qui vouloient l'autre iour nous prouuer que ce *Cardinal estoit l'Ante-Christ.*

S. Or sus par la grace de Dieu, tu as plustost trouué la fin du monde, que de ta Macaronée, mais puis que nous auons desia tant fait de digression, encore vne ie te prie, pour me faire comprendre, comment tu as pû sçauoir toutes ces particularitez du Cardinal : car hors toy ie ne pense pas que iamais personne en ait eu cognoissance.

M. Si ie t'auois reuelé *quid Rex in aurem Reginæ dixerit, quid Iuno fabulata est cum Ioue*, tu ne

pourrois pas en parler d'autre façon ; il eſt vray neantmoins, que les bonnes actions du Cardinal ont eſté preſque toutes eſtouffées, par ceux qui veulent donner à entendre qu'il n'en a iamais fait que de mauuaiſes. Car autrement l'on auroit ſceu qu'il a tiré le *grand Conuent des Iacobins de la ruë S. Iacques* d'vne neceſſité honteuſe, & preſque inſupportable en laquelle il eſtoit plongé ; l'on auroit ſceu qu'il accommoda l'affaire du *Curé de S. Euſtache* à ſes deſpens : Qu'il donnoit tous les ans cinq cens francs au College *de Nauarre* pour la diſtribution des prix d'Humanité : Qu'il a fait imprimer à ſes deſpens *pluſieurs liures* pour le ſeruice des Seminaires, & de ceux qui vont reſtablir la foy en Angleterre : L'on ſçauroit que ſans luy, la grande Bible de Monſieur le Iay ne ſeroit encore acheuée ; que ſans luy l'Autheur des *Teſſeræ Gentilitiæ* n'auroit pas eu le moyen de nous donner ſon liure qui contient plus de cinq mille eſcuſſons en taille douce, *Sed & memini aliàs lucubrationes meas*, dit le *P. Pietra Sancta* en l'Epiſtre dont nous auons deſia parlé, *mutua & liberali ope à te fuiſſe promotas, dum hîc Romæ prælo ſubiicerem ex legibus fœcialium deſcriptas Teſſeras Gentilitias* : L'on ſçauroit que l'Egliſe & le logement des Peres Theatins, qui ſeront dans cinq ou ſix ans auſſi bons François que les R R. Peres de l'Oratoire, quoy que tranſplantez de Rome en France, par le Cardinal de Berulle, ne ſe ſont eſtablis & ne ſubſiſtent icy que par les liberalitez du Cardinal ; L'on ſçauroit encore que ſans luy, Paris ne ſeroit pas à la veille

d'auoir vne Bibliotheque publique la plus belle qui ſoit au monde, puis qu'elle ſurpaſſe aſſeurément en quantité & en qualité de bons liures *l'Ambroſienne* de Milan, & la *Bodleuienne* d'Oxfort, qui ont eſté conſiderées iuſques à cette heure comme les plus grandes.

S. Auparauant que de me faire ſçauoir quelque autre liberalité du Cardinal, dis moy ce que tu entends par Bibliotheque publique, eſt-ce que l'on preſtera des liures à tous ceux qui en auront à faire?

M. Guarda, la premiere loy ſera de n'en preſter à perſonne, au moins pour emporter hors de ladite Bibliotheque. Quoy donc? elle ſera ouuerte pour tout le monde ſans excepter ame viuante, depuis les huict heures du matin iuſques à onze, & depuis deux iuſques à cinq du ſoir; il y aura auſſi des chaires pour ceux qui ne voudront que lire, & des tables garnies de plumes, encre, & papier pour ceux qui voudront eſcrire; & le Bibliothequaire auec ſes ſeruiteurs, ſeront obligez de donner aux Eſtudians tous les liures qu'ils pourront demander, en telle langue ou ſcience que ce ſoit, & de les reprendre & remettre à leurs places quand ils en auront fait, en leur baillant les autres dont ils auront beſoin. Ce qui, à te dire vray, ſera la plus belle inſtitution qui ait iamais eſté en France, & la plus aduantageuſe pour le progrez des ſciences & des Lettres.

S. Ie ne m'imagine pas pour moy, que l'on y faſſe grand' preſſe, car la pluſpart des hommes doctes & iudicieux, aimeront mieux ſe paſſer comme ils ont fait iuſques à preſent de cette Bibliotheque,

que de s'exposer aux caprices d'vn Suisse, & aux insolences de tant de Pages, & de Laquais pour y entrer; ne sçait-on pas bien qu'en ces grandes maisons là,

Centauri in foribus stabulant, Scyllæque biformes.

M. L'on a pourueu à toutes ces difficultez par vne entrée particuliere, qui sera dans la ruë de la porte de Richelieu, & la chose estoit desia si aduancée, que lors de la sortie du Roy, on grauoit en marbre noir & lettres d'or, l'inscription qui deuoit estre sur ladite porte, pour aduertir tous les passans d'y entrer.

S. Tu es trop curieux pour n'auoir pas vne copie de cette inscription.

M. Naudé qui l'auoit fait imprimer de la façon qu'elle deuoit estre grauée, en distribua lors quelques-vnes à ses amis, & voyant qu'il ne m'en donnoit point ie luy en demanday vne, laquelle ie croy auoir encore dans ma poche, auec certains vers sur les voyages qu'il auoit faits en Italie, Hollande, & Allemagne, pour enrichir cette Bibliotheque de toutes sortes de bons liures, amuse-toy à les lire pendant que *Generosum & lene requiram,*

Horat. 1. epist. 15.

Quod curas abigat, quod cum spe diuite manet,
In venas animúmque meum, quod verba ministret.

S. Si tu estois aussi ieune que moy, tu n'oublierois pas ce quatrieſme vers, qui suit immediatement les autres,

Quod me Lucanæ iuuenem commendet amicæ.

M. Il souuient touſiours à Robin de sa fluste, oblige moy de lire l'inscription, & de permettre que

ma langue ſe repoſe, afin que mes dents trauaillent, comme il y a ſi long-temps que font les tiennes.

S. Ie ne ſçay par où ie la dois prendre pour ne la point mettre en pieces, ie croy qu'il y a plus de deux mois qu'elle n'a ſorty de ta poche.

LVDOVICO XIV.
FELICITER IMPERANTE,
ANNA AVSTRIACA
CASTRORVM MATRE AVGVSTISSIMA
REGNVM SAPIENTER MODERANTE,
IVLIVS S. R. E. CARDINALIS MAZARINVS
VTRIQVE CONSILIORVM MINISTER ACCEPTISSIMVS
BIBLIOTHECAM HANC
OMNIVM LINGVARVM, ARTIVM, SCIENTIARVM,
LIBRIS INSTRVCTISSIMAM,
VRBIS SPLENDORI,
GALLIARVM ORNAMENTO,
DISCIPLINARVM INCREMENTO,
LVBENS VOLENS
D. D. D.
PVBLICE PATERE VOLVIT,
CENSV PERPETVO DOTAVIT,
POSTERITATI COMMENDAVIT.
M. D. C. XLVIII.

Cette inſcription là autant que i'en puis iuger, mé ſemble tres-belle, & tres-nette, & ie croy que les enfans meſme l'entendront, à cet Epithete prés de *Caſtrorum matre*, que tu donnes à la Reyne. Car à te dire vray, encore que i'entende bien les paroles, ie ne ſçay pourtant ce qu'elles veulent dire.

M. Pardonnes moy ſi ie te dis que les Antiquaires, & Humaniſtes, qui ſont les premiers Iuges & Controlleurs de ſemblables pieces, l'entendront mieux que toy. Le nom de *Mere*, Sainct-Ange, eſt ſi aduantageux pour ſignifier vne bonté extraordinaire, vne affection particuliere, & les ſoins tres-preſſants que l'on prend de quelque choſe, qu'il ſemble en le proferant que l'on exprime l'idée de la bonté meſme; c'eſt pourquoy Dion Caſſius aprés auoir dit que les Senateurs, *Cùm Liuia Auguſta morti conceſſiſſet, luctum mulieribus in totum annum indixerunt, arcum quoque ei, nulli vnquam mulieri datum decreuerunt*; il adiouſte, *Scilicet quòd multis ipſorum ſalutem attuliſſet, quòd multorum liberos educaſſet, multos in elocandis filiabus adiuuiſſet, vnde nonnulli matrem Patriæ eam cognominarunt*: & le Poëte Claudian n'a point d'autres paroles plus agreables ny plus efficaces pour loüer la ville de Rome, que de luy dire qu'elle a gouuerné tout le monde comme Mere, & non pas comme Dame & Maiſtreſſe,

Initio li. 58.

Humanúmque genus communi nomine fouit
Matris non Dominæ ritu.

2. de laudib. Stilicon.

Et de là eſt venu que les anciens au rapport de Briſſonius, *vt deos patres, ſic deas matres appellabant*, de-

Lib. 1. formal.

quoy

quoy il rapporte beaucoup d'exemples auſquelles ie te renuoiray, *ne me Criſpini ſcrinia lippi Compilaſſe putes.*

Venons pluſtoſt aux Imperatrices que l'Antiquité a voulu marquer pour bonnes, par ce nom de *Meres*, ſoit qu'elle les flattaſt, ou que leurs actions fuſſent veritablement telles, qu'eſtoient celles de Liuia dont nous venons de parler; certes les Antiquaires & Medalliſtes, ne ſont pleins d'autres choſes, que de ces reuers *Matri Deûm, Matri magnæ, Matri patriæ, Senatus, Auguſtorum, Caſtrorum, &c.* Mais entre toutes ces medailles, il faut aduoüer que celle de *Julia Pia*, femme de Seuere eſt la plus conſiderable, puis qu'elle eſt appellée en icelle trois fois Mere M. Avgg. M. Senatvs. M. Patriæ, & que ce premier Epithete de *Mater Auguſtorum*, ne s'entend point comme aux autres medailles, par droict de nature, d'autant que comme l'a fort bien monſtré Monſieur Meneſtrier en ſes medailles illuſtres, elle n'eſtoit Mere que de *Geta*, & non pas de *Caracalla*, qui eſtoient les deux freres Auguſtes de ce temps-là. Mais comme elle fut appellée Mere du Senat, & de la Republique, pour auoir aſſiſté de ſes faueurs le Senat, & le Peuple, auſſi eſtoit-elle vrayement Mere des Auguſtes, parce qu'elle trauailloit, & faiſoit tout ce qu'elle pouuoit, pour les entretenir en bonne paix & amitié fraternelle. Et c'eſt auſſi par la meſme raiſon, & à cauſe des ſoins que cette bonne Imperatrice prenoit des ſoldats, en les aſſiſtant de ſes faueurs enuers l'Empe-

Pag. 139.

reur ſon mary, empeſchant qu'ils ne fuſſent caſſez ny reformez, & s'interpoſant pour augmenter les donatifs & liberalitez qu'on auoit couſtume de leur faire, qu'elle fut appellée en deux autres reuers differents, que l'on peut veoir dans Occo, MATER CASTRORVM, comme le furent auſſi *Iulia Mamæa* mere d'Alexandre Seuere chez ledit Meneſtrier, *Fauſtina* femme de Marc Aurelle, & *Victoria*, de laquelle Trebellius Pollio nous a donné l'Hiſtoire. Il eſt vray neantmoins, que Fauſtine fut gratifiée par le Senat de cet Epithete, d'autant qu'elle accompagnoit le plus ſouuent ſon mary dans les armées, DIVAM *etiam Fauſtinam*, dit Capitolin, *Marcus à Senatu appellatam gratulatus eſt, quam ſecum in æſtiuis habuerat vt* MATREM CASTRORVM *appellaret.* Mais quoy que les cauſes de cette inſcription ayent eſté differentes en diuerſes Imperatrices, elles s'accordent neantmoins toutes pour la donner à noſtre tres-bonne & tres-ſage Reine, laquelle ſoit pour les ſoins qu'elle a pris à conſeruer pendant ſa Regence, les aduantages que la France auoit acquis ſur ſes ennemis pendant le regne du Roy defunct ſon mary, & noſtre Roy de tres glorieuſe memoire; ſoit pour le gouuernement particulier qu'elle a eu des affaires de Catalogne, où s'il y a eu quelque petit deſordre, elle a bien eu la bonté de s'en iuſtifier par vn eſcrit public, & de teſmoigner ſuffiſamment à tout le monde qu'on ne luy en deuoit point attribuer la faute; ſoit en fin pour les voyages qu'elle fait tous les ans ſur les

Pag. 365.

In Numiſmat. Arcoſtan.

frontieres de la Picardie, pour donner chaleur aux armées qu'elle enuoye en Flandre & ailleurs, pour combattre & vaincre celles de nos ennemis, merite mieux qu'aucune autre Reyne de France n'a iamais fait, ce beau titre de MATER CASTRORVM, que cette inſcription luy donne.

S. Tu n'obſerues pas le Prouerbe qui dit, *gaudent breuitate moderni*, vn autre que toy auroit expliqué cette difficulté là en trois mots.

M. Ie croy bien qu'vn plus ignorant que moy auroit fait ce que tu dis, mais auſſi ceux qui ſont ſans comparaiſon plus ſçauans, en auroient fait des liures; il faut ſeulement veoir ſi ce qu'ils diſent eſt à propos & bien arrangé, car pour le reſte il en faudra dire comme l'on faiſoit des Oraiſons de Ciceron, *M. Tullij oratio fertur optima quæ maxima.*

S. I'auois enuie de te demander à propos de ces autres paroles de l'inſcription, *omnium linguarum, artium, ſcientiarum libris inſtructiſſimam*, comment il eſtoit poſſible d'auoir tant amaſſé de liures en ſix ou ſept ans, veu que meſme tu as deſia dit, qu'ils paſſoient les quarante mille; mais i'ay peur que l'acceſſoire me faſſe perdre le principal.

M. Toutes ces choſes font partie de la defenſe du Cardinal Mazarin, & découurent l'ineptie de tant de libelles que toy & moy vendons tous les iours; ie veux neantmoins te dire & te prouuer en peu de paroles, que la Bibliotheque de Monſieur des Cordes Chanoine de Limoges, a ſeruy de baſe & de fondement à celle du Cardinal, dequoy *Ianus Ni-*

cius en escriuant à *Tyrrenus* rend ce tesmoignage: *Atque Mazarinæ istius Bibliothecæ constituendæ initium fecit, ex Bibliotheca quadam Cordesij Canonici Lemouicensis, quæ vt videre licet ex indice qui tum erat impressus, ex voluminum sex millium numero constabat, quáque nihil tum Parisiis perfectius absolutiúsque inueniri posse existimabatur.* Ce premier achapt estant fait, on en continua d'autres chez tous les Libraires de cette ville, aprés quoy *Naudé* commença ses voyages pour auoir les liures de dehors, par celuy d'Italie, duquel la Gazette parla en cette maniere.

De Paris le 17. Mars 1646.

Cette semaine le Sieur Naudé Bibliothequaire du Cardinal Mazarin, qui estoit party d'icy dés le mois d'Auril dernier, pour aller en Italie chercher les bons liures qui manquoient à la Bibliotheque de son Eminence, en est retourné, ayant fait amas de plus de 14000. *volumes, qui font esperer que cette Bibliotheque sera bien tost en estat de seruir au public, conformément aux desseins de son Eminence.*

Or comme ce voyage auoit esté precedé par vn petit du mesme sieur *Naudé* en Flandre, aussi fut-il suiuy d'vn autre en Allemagne, pour foüiller les restes de cette grande Bibliotheque que les Archeuesques de Treues & Euesques de Spire tenoient à Philisbourg, suiuant la permission qu'ils en auoient donnée eux-mesmes à son Eminence; & quoy que les restes de tant d'armées qui auoient pris & repris ladite ville, fussent bien maigres, la voi-

ture neantmoins des liures que *Naudé* en apporta fut assez grande, à cause des emplaittes qu'il fit és autres villes d'Allemagne, & de ce que Monsieur le Marquis de *Villeroy* luy donna en passant à Lyon sept ou huict bales de liures, qui venoient de la renommée Bibliotheque du Cardinal de Tournon. Quoy qu'il en soit la Gazette marqua ce voyage en ses Ephemerides Historiques comme elle auoit fait le precedent.

De Paris le 12. Ianuier 1647.

Cette semaine le sieur Naudé Bibliothequaire de son Eminence, a icy rapporté d'Alemagne plus de quatre mille volumes tant Manuscripts qu'imprimez. C'est le troisiesme voyage qu'il a fait aux pays estrangers, pour enrichir de toutes sortes de bons liures la magnifique & abondante Bibliotheque destinée par sadite Eminence, pour estre bientost donnée au public: qui est aussi inuité à indiquer tout ce qu'il sçaura de rare en cette matiere & digne de l'accroistre.

Et *Naudé* fit aussi imprimer vne douzaine de vers Latins que i'ay esté curieux de conseruer, parce qu'ils font mention de ces trois voyages.

AD IVLIVM CARDINALEM MAZARINVM
GABRIELIS NAVDÆI EIVS BIBLIOTHECARII
Epigramma.

Dum struis innumeris sedem MAZARINE *libellis,*
Hósque iubes toto sedulus orbe legam;
Primus ab exhaustis retulit labor omina Belgis,

Et redij ſpoliis ditior Atrebatum.
Proxima cura fuit Venetûm luſtrare tabernas,
Helueticos ſaltus, Auſoniæque plagas.
At nunc Sarmaticis petimus loca fœda pruinis,
Tam facilis blando vis latet imperio!
Nec mea iam ſeris ætas malè tuta ſub annis,
Nec dubiæ obſtabunt certa pericla viæ?
Quin paribus ſtudiis Martem coniungere Muſis
Gallia, te magno vindice, ſola queat.

Mais dautant que tous ces voyages là n'auoient fourny la Bibliotheque Mazarine que de liures Italiens & Allemans, il en fallut faire vn en Angleterre, pour chercher en cette Iſle les threſors qu'on ne pouuoit trouuer ailleurs ; & ſi nos ennemis n'euſſent fait difficulté de donner à *Naudé* les paſſe-ports pour faire la meſme recherche en Eſpagne, le dernier des voyages qu'il pretendoit faire auparauant que de donner ladite Bibliotheque au public, ne ſeroit pas encore à executer ; qui eſt tout ce que tu auras à preſent de moy ſur cette matiere. Car ſi ie te voulois reciter tous les teſmoignages que i'ay recueillis de ceux qui l'ont loüée, ſoit par l'admiration de ſa grandeur, ou pour auoir receu quelque profit des liures tant MSS. qu'imprimez qui ſont en icelle,

Æneid. 1. *Ante diem clauſo componet veſper olympo,*

que i'en peuſſe venir à bout, & ſi peu que i'en ay dit, n'a eſté que pour te faire veoir, comme tout le monde auroit ſceu ces choſes là auſſi bien que moy, ſi les bonnes actions du Cardinal n'a-

uoient eſté eſtouffées, par ceux qui veulent perſuader qu'il n'en a iamais fait que de meſchantes. Mais Dieu ſoit loüé, qu'au moins n'ont-ils pû cacher ny eſtouffer la franchiſe auec laquelle il a cedé les titres de ſes meilleures Abbayes, ou engagé les reuenus d'icelles, auſſi bien que ſes prouiſions, appointemens, & ſes meubles meſmes les plus precieux, lors qu'il a crû de le deuoir faire pour auantager les affaires du Roy.

S. Ventre ſainct Gri tu m'en contes de belles, ſi tu ne me prens pour vn Allemand, il faut bien que ceux qui t'ont rapporté toutes ces baliuernes, t'ayent pris pour vn Polaque ou pour vn Moſcouite.

Quære peregrinum, vicinia tota reclamat. Horat. epiſt. 17. lib. 1.

M. Puis que tu as ſi bien allegué c'eſt la raiſon que tu boiue.

S. On me le peut bien pardonner, car cela ne m'arriue pas ſi ſouuent qu'à toy.

M. Ny à moy de ioüer à la boule, ny d'aller au petit diable, ſi ſouuent comme à toy : mais au fond, ie voy bien que tu veux parler de ces *millions* d'or qui courent il y a ſi long-temps les Banques de Rome, de Veniſe, de Gennes, d'Amſterdam, ſans ſe pouuoir arreſter en aucunes. *Sed bene eſt*, dit Tertullian, *quod omnia tempus reuelat.* Car tout ce que l'on a dit ſur ce ſubiet n'eſt rien qu'vne pure reſuerie, introduite à cauſe du tranſport de l'argent que l'on a fait de France en Italie, tant pour entretenir nos alliances auec les Ducs de *Parme*, & In Apologetic.

de *Modene*, pour fauoriſer les ſieges *d'Orbitello*, *Portolongone*, & *Piombino*, pour achepter *Monaco*, ſecourir les *Neapolitains*, acquiter les *Penſions* de beaucoup de Seigneurs Italiens, & auoir vn fond preparé pour l'occaſion d'vn *Siege vacquant*, que pour ſubuenir à mille autres deſpenſes, qui ne ſont pas moins neceſſaires que les precedentes, quoy que preſque incogneuës à la pluſpart de ceux qui ne ſçauent pas les ſecrets d'vn Royaume, & qui ne penetrent que les nouuelles de la baſſe Cour. Et en effet l'on n'a pû iuſques à cette heure verifier, que la moindre de toutes ces voitures ait eſté diuertie par ſon Eminence, bien moins encore qu'elle ait eſté miſe par luy en reſerue: Et neantmoins l'on ſçauoit fort bien que le *Mareſchal d'Ancre* auoit deux cens mille liures à Florence, & trente mille eſcus à Rome ſur la Fabrique de S. Pierre, qui ſeruirent aprés ſa mort, pour baſtir l'vn des clochers qui ſont aux deux coſtez du Portail de l'Egliſe. Pourquoy cela? parce qu'il eſt comme impoſſible que les choſes de faict, & qui doiuent paſſer par l'entremiſe de beaucoup de perſonnes, demeurent long-temps cachées, c'eſt pourquoy le Poëte auoit raiſon de dire

Secretum diuitis vllum
Eſſe putas, muri vt taceant iumenta loquentur.

Et ne veux-tu pas que pour eſuenter celuy du Cardinal Mazarin, qui a tant & de ſi puiſſans ennemis, la terre meſme où il auroit caché ſes threſors, ne conceut pas des voix pour les deſcouurir,

comme

comme elle fit autrefois les grandes oreilles du Roy Midas,

Obruta verba refert, dominique coarguit aures. Ouid. Metamorph.

Tant d'Ambaſſadeurs d'Eſpagne deſpechez par toutes les principales villes d'Italie, n'en auroient-ils pas ſenty quelque vent? Tant de factieux François n'en auroient-ils pas deſcouuert quelque choſe? les liures du ſieur Cantarini qui ont eſté ſi long-temps és mains du Parlement, n'en auroient-ils pas parlé? & s'il y auoit eu lieu au moindre ſoupçon, auroit-on negligé de s'y attacher, lors qu'on cherchoit tous les moyens imaginables pour le perdre? & ſi on l'a voulu faire par tant de ſuppoſitions fauſſes & malicieuſement controuuées, *quare veris abſtinuiſſent?* Mais poſons le cas qu'il ait enuoyé des millions en Italie, à quelle fin veut-on qu'il l'ait fait? Pour s'en preualoir au beſoin, me reſpondras-tu Pourquoy donc te diray-ie, ne s'en eſt-il pas ſeruy depuis *quinze mois*, qu'il a commencé de vendre ſes Offices, d'engager ſes Tapiſſeries, de fondre ſa vaiſſelle d'argent? Pourquoy depuis *ſix*, qu'il a emprunté iuſques au dernier ſol de tous ſes amis? Pourquoy depuis *trois*, qu'il a perdu tout ſon credit dans les deſroutes des Cenami, des Heruards & des Cantarini? Pourquoy depuis *vn*, qu'il a laiſſé vendre en quinze iours tant de meubles precieux qu'il n'auoit peu amaſſer en quinze ans,

Armáque, craterásque ſimul, pulchróſque tapetas? Æneid. 9.

Pourquoy ne les a-t'il pas fait rachepter ſoubs main

par quelques-vns de ſes amis, puis qu'auſſi bien les donnoit-on, comme l'on dit ordinairement, pour vne piece de pain? Peut-il iamais eſtre dans vne plus grande neceſſité d'argent qu'il a eſté depuis la ſortie du Roy de Paris, & qu'il eſt encore à preſent? ne ſçait-on pas bien qu'il ne vit qu'au iour la iournée, que par emprunt, qu'à chiquet, que miſerablement, & peu s'en faut que ie ne diſe *Paraſiticè*, & *aliena quadra*, puis que c'eſt aux deſpens de ſes Pouruoieurs, Viuandiers, & Creanciers; & s'il ne ſe ſert en ſemblables rencontres de l'argent qu'il a deſtourné, & caché, à quoy veux-tu qu'il le reſerue?

Iuuenal. Satyr. 14.

Cùm ſit manifeſta phreneſis,
Vt locuples moriaris, egenti viuere fato.

Veux-tu qu'il imite cét *Aloiſio Griti*, qui mourut en Hongrie auec le petit eſcrain de pierres precieuſes qu'il reſeruoit pour des neceſſitez futures en negligeant les preſentes? Veux-tu qu'il reſſemble à ce *Roy d'Egypte* dont parle Guillelmus Tyrius, qui fut tué par Saladin Roy de quelques Tartares, parce qu'il refuſoit de mettre la main à des threſors immenſes, pour acquiter les monſtres des ſoldats qui eſtoient venus à ſon ſecours; Ou à ce *Caliphe de Baldac*, qui aima mieux conſeruer ſes richeſſes prodigieuſes que ſa vie? Ne ſçait on pas que ſi les principaux Citoyens de Rome euſſent voulu ſe cottiſer pour faire des ſoldats, ils auroient éuité le ſac general de Bourbon, & exempté leurs maiſons particulieres, d'vne totale ruine? & n'eſt-il pas vray

que la ville de Conſtantinople ne fut priſe par le Turc en 1451. ou 52. que par la faute du Patriarche & des Chanoines de ſaincte Sophie, qui ne voulurent aider l'Empereur d'vne partie de leurs threſors, pour payer les Hongres, Italiens, François, Eſpagnols, & autres Nations, qui eſtoient venuës le ſecourir? Et ſi le Cardinal a trop d'eſprit pour commettre de pareilles fautes; pourquoy s'il a de l'argent en Italie, auroit-il vendu ſa charge de Sur-Intendant de la Maiſon de la Reyne, pour remonter la Cauallerie du Marquis Villa en Piedmont? Pourquoy maintenant n'en preſteroit-il pas au Roy, pour le faire triompher des troupes de l'Archiduc Leopold, de celles de nos Generaux, & de toutes ces Prouinces, qui ſe reuoltent à l'enuie l'vne de l'autre? Pourquoy ne l'employeroit-il pas pour perdre les Pariſiens, puis qu'ils l'ont deſobligé en tant de façons, veu que comme dit Iuuenal,

Eſt vindicta bonum, vita iucundius ipſa? Satyr. 13.

Et ſi nous en voulons croire les eſprits ſeditieux à vn Italien principalement; Pourquoy enfin ne ſe ſeroit-il pas ſeruy de ces richeſſes en mille occaſions, où il eſt demeuré court faute d'argent?

Dic mihi quis furor eſt ne moriare mori?

C'eſt pourquoy il en faut reuenir au dire de Seneque, *Tenue eſt profectò mendacium, pellucet ſi diligenter inſpexeris*; il en eſt de meſme en celuy-là; Et ie croy auſſi que Noſſeigneurs du Parlement en ſont tout à fait deſabuſez, & que les moins paſſionnez

de la populace s'en mocquent pareillement. Pour moy ie t'aduouë ingenuement qu'à moins d'eſtre fol, lunatique, ou tres-mal informé de ce qui s'eſt paſſé depuis quinze mois dans la famille de ſon Eminence, on ne peut maintenir cette opinion, qui luy eſt auſſi contraire & preiudiciable, comme eſloignée de toute verité.

S. Tu en dis beaucoup pour n'eſtre pas Mouchard du bonnet rouge, ſi tu preſchois de la ſorte au milieu de la Gréue, on ne tarderoit gueres à te faire entrer l'eau de la Seine dans tes ſouliers, par le collet de ta chemiſe.

M. Cela verifie le Prouerbe, *veritas baiulum iugulat.*

S. Ma foy prens y garde ſi tu veux, on décrote icy tous les iours des Mazarins qui n'en diſent pas tant que toy.

M. Peut-eſtre qu'ils ne le ſçauent pas.

S. Et où tous les mille diables l'as tu appris plûtoſt qu'eux, ie le voudrois bien ſçauoir, *eſt enim mirabile in oculis noſtris*, de veoir vn homme ſi crotté, & ſi mal peigné que toy, *horridum*, *illutibarbum* parler des affaires de la Cour, comme feroit le plus fringant dameret, & le plus friſé & empoudré badin de tous ceux qui la frequentent.

M. Si ie n'en parlois mieux que tous ces gens-là, ie ne m'en voudrois pas meſler, car la pluſpart du temps ils ne ſçauent ce qu'ils diſent, & ne ſont capables que de certains diſcours, deſquels i'aurois honte de m'entretenir en reſuant. Cela me fait

douter que tu ne ſois de cette Prouince de France, que l'on appelle *la Garenne des ſots*. Car à ce que ie voy, tu donnes bien ſouuent dans le panneau des Halles, où l'on meſure les perſonnes ſuiuant leurs habits,

Vir bene veſtitus pro veſtibus eſſe peritus,
Creditur à mille, quamuis idiota ſit ille:
Si careat veſte, nec ſit veſtitus honneſtè,
Nullius eſt laudis, quamuis ſciat omne quod audis.

Si tu auois cogneu vn nommé *Vauleſard* qui mourut il y a enuiron ſix mois, tu aurois veu non pas vn pauure homme tel que ie ſuis, mais l'image de la Gueuſerie; car ſes habits ne valoient rien, il n'auoit pas vn bouton à ſon pourpoint, toute la graiſſe de ſa maiſon eſtoit attachée à ſon chapeau, ſes ſouliers eſculez, ſes chauſſes troüées, ſon linge noir comme la cheminée, ſa barbe de coſté, ſon nez enſanglanté, ſes mains craſſeuſes, *capútque impexa fœdum porrigine*, acheuoient le reſte de la peinture, & neantmoins auec tout cela, c'eſtoit vn des plus habiles Mathematiciens qui fuſſent en France, comme il l'a bien témoigné tant par ſes liures imprimez, que de viue voix; & cela ſoit dit en paſſant, pour t'apprendre que l'habit ne fait pas le Moine. Maintenant pour ce qui eſt de la cognoiſſance que i'ay de quelques affaires particulieres du Cardinal Mazarin, ie te vay dire en deux mots de quelle façon ie me la ſuis acquiſe. Pendant que le ſieur Renaudot eſtoit malade il y a deux ans, de cette paralyſie qui luy penſa ioüer vn mauuais tour, il m'a-

uoit donné charge d'aller tous les Samedis distribuer la Gazette à la famille du Cardinal; & quelquefois mesme, i'en presentois vne couple d'exemplaires en papier doré à son Eminence, laquelle me donnoit de fois à autres quelques pistoles, & vouloit que i'entrasse librement dans sa garderobe, dequoy Monsieur l'*Abbé Paleau* son Maistre de Chambre, n'estoit pas content les premiers iours, mais neantmoins il s'y accoustuma à la fin, & me faisoit mesme l'honneur de rire quelquefois auec moy; comme faisoit aussi Monsieur *de Lionne* qui ne prenoit pas moins de plaisir à mes trippes Latines, qu'aux petites histoires & sornettes de Monsieur Renaudot. Pour Messieurs *l'Abbé Bentiuoglio, Comte Ferretti, Ondedei, Alessandro Fabri*, ie ne les voyois gueres souuent, parce qu'ils aimoient mieux ioüer au mail, ou aller à la chasse, que de battre des pieds sur les coffres d'vne anti-chambre. I'estois encore assez aimé du sieur *Naudé*, qui ne sortoit gueres de sa Bibliotheque que pour venir à la mangeoire. Mais à te dire vray, toutes ces cognoissances là ne m'estoient pas si vtiles, que celle de Monsieur *Euzenat* Intendant de la Maison, parce qu'il me cognoissoit du temps du defunct Cardinal, & qu'il m'enuoyoit souuent desieuner dans l'Office du sieur *Maure*, où Dieu sçait les contes que i'entendois faire tant aux Gentilshommes, que Pages, & Valets de pied, & par ce moyen i'auois plus de cognoissance de tout ce qui se passoit dans la maison, que beaucoup d'autres, quoy qu'ils y demeu-

rent actuellement,

Namque aſcoltabam quæ parlabantur ab illis,

& tu peux croire qu'ils en contoient de belles.

S. Si tout ce que tu as dit en vient, il falloit auſſi qu'elles fuſſent bonnes : mais de grace, puis que tu t'es remis ſans y penſer, dans la Poëſie Macaronique, oblige moy d'acheuer le diſcours que tu en auois commencé il y a plus d'vne heure, autrement ie t'enuoyeray vn compulſoire *ad terminandum*, par quelque Huiſſier ou Sergent à verge du Parnaſſe.

M. Tu deuois pluſtoſt dire à cheual, à cauſe du Pegaſe ; dis-moy doncque où nous en eſtions demeurez.

S. Par ma foy ie n'en ſçay rien, frotte le derriere de ta teſte pour t'en ſouuenir.

M. Tu crois doncque que les facultez de l'ame ſoient diſtinguées par la ſituation qu'elles ont dans le cerueau.

S. Ie m'en rapporte aux Medecins & Philoſophes, le principal eſt que la couſtume eſt pour moy, & qu'ainſi ne ſoit ie n'ay pas eu ſi toſt frotté la mienne, que ie me ſuis ſouuenu que tu parlois de l'excellence de la Macaronée.

M. Ie cognois à cette preuue combien ta memoire eſt plus heureuſe que la mienne : il reſte doncque d'adiouſter à ce que ie t'en auois deſia dit, qu'elle a eſté traduite en Proſe Françoiſe, & que noſtre Lucian Maiſtre *François Rabelays* en a tiré par forme d'imitation, les plus riches pieces de ſon

Pantagruel ; & en effect l'applaudiſſement qu'en receut Merlin Coccaie fut tel, qu'il luy prit enuie de compoſer vn autre liure en partie ſeulement Macaronique, intitulé *Il Chaos del tri per vno*, mais le ſuccez en fut encore plus different, que ne fut celuy de la Poëſie Latine de Petrarque, à l'eſgard de la vulgaire ou Italienne, & des vers de Bocace en comparaiſon de ſa Proſe. C'eſt pourquoy il quitta le ſtile Macaronique, pour compoſer en Bernieſque *l'Orlandino per Limerno Pitocco da Mantoa*, & aprés auoir ainſi donné carriere à ſon humeur plaiſante & bouffoneſque, il ſe mit tout à fait dans la ſerieuſe, & compoſa vn gros poëme *in ottaua rima, dell' humanita di Chriſto:* ce que ie t'ay bien voulu deſchiffrer, parce que tu n'auois peut-eſtre iamais entendu parler de l'Autheur d'vne piece ſi cogneuë chez les Libraires, comme eſt la Macaronée: à quoy i'adiouſteray pour finir ſon hiſtoire, qu'il auoit encore deux freres profez du meſme Ordre que luy, l'vn deſquels nommé *Gion Baptiſta Folengio* a compoſé vn *in folio* ſur les Pſeaumes, auec vn Commentaire ſur l'Epiſtre de Sainct Iean, & quelques Dialogues Latins intitulez *Pomiliones*, au derriere deſquelles il y a des Poëſies Latines, & entre autres vn poëme intitulé *Ianus* de Theophile.

S. Ie croy que tu es ſeul le *promus condus* de toutes ces remarques là.

M. Il eſt bien vray que ce Merlin Italien n'eſtoit pas ſi cogneu que le Merlin Anglois engendré, comme ils diſent, d'vn Incube & Prophete à outrance

outrance des affaires de ſon pays, iuſques à ce que *Lorenzo Pignoria*, & *Giacomo Filippo Tomaſini* tous deux de Padouë, & cettui-cy maintenant Eueſque *d'Emonia ou Citta noua* en Dalmatie, nous ont donné les Eloges de ce troiſieſme Poëte fameux, & chef du ſtile Burleſque Latin, auſſi bien que Virgile l'a eſté du ſerieux, ſorti de la ville de Mantouë. Or en ſuite de ces premieres Poëſies Macaroniques, il en parut vne autre en Italie, qui auoit pour titre *Macaronica de ſindicatu & condemnatione doctoris Samſonis Lembi*, auſſi courte qu'elle eſt froide & languiſſante. Aprés quoy le P. *Bernardino Stefonio* Ieſuite d'eſprit admirable, compoſa & fit reciter auec applaudiſſement vniuerſel, vn ſien poëme Macaronique qu'il appelloit *Macharonis forza, quo nihil fieri poteſt in eo genere venuſtius*, dit le ſieur *Ianus Nicius* en l'Eloge dudit Pere, & moy i'adiouſte que c'eſt grand dommage qu'il ne l'a fait imprimer, auſſi bien que le ſieur *André Baiani* fit le ſien l'an 1620. ſous le titre de *Carneuale, fabula Macaronea*, puis qu'il y a autant de difference de l'vn à l'aute, comme du iour à la nuict. Le dernier Italien qui ait fourny la meſme carriere, ſe nomme *Cæſar Vrſinus*, duquel nous auons *Capricia Macaronica Magiſtri Stopini Poëtæ Ponzanenſis, Venetiis* 1636. laquelle piece eſt à mon aduis ſi bonne, que les Italiens ne nous ont rien donné de meilleur; depuis la Macaronée de Merlin, & encore ſuis-ie d'opinion que l'on feroit tort à cet Autheur de luy dire,

Longè erit à primo: quiſque ſecundus erit.

In Miſcell. elog. part. 2. elog.

Parte 1. Pinacothecæ pag. 160.

Car il s'en approche beaucoup dauantage, que *Gio Giacomo Ricci*, lequel quasi en mesme temps nous a donné quelques compositions Macaroniques, tant en ses *Poeti Riuali*, que en ses *Diporti di Parnasso*, imprimez tous deux à Rome és années 1632. & 35. Ie pourrois aussi parler d'vn Bartolomeo Bolla, qui a fait *Noua nouorum nouissima stilo Macaronico*, mais il y a si mal reüssi, que ce seroit offenser tous les autres de mettre cet homme en leur compagnie, veu qu'il ne merite pas seulement de les seruir en qualité de Laquais.

S. Ce que tu dis des Italiens est beau, mais il ne m'empeschera pas de baillier, ou de dormir, si tu ne parle bien tost des François, & que tu ne m'en dises encore de plus belles choses que tu n'as fait des Italiens.

M. Tu me fais souuenir de ce que dit Lucian, καὶ ὁ τῆς πατρίδος ἀτμὸς καπνὸς λαμπρότερος ὀφθήσεται τῷ πρὸ ἄλλοις πυρός, *ac patriæ fumus luculentior homini videtur quàm ignis alibi.* Venons doncque à nos François, quand ce ne seroit que pour te desennuyer. *Antonius de Arena Prouensalis de bragardissima villa de Soleriis*, est le premier d'entre eux, qui s'est heureusement exercé en cette façon d'escrire, par les deux poëmes qu'il nous a laissez, *de arte dansandi, & de guerra Neapolitana, Romana, & Genuensi:* En quoy il a esté suiuy par vn autre Iurisconsulte, qui nous a descrit auec pareille froideur, la guerre de Prouence, comme elle y auoit esté faite par ce grand Empereur Charles le Quint; le

titre du liuret eſt conceu en cette ſorte, *Hiſtoria brauiſsima Caroli Quinti Imperatoris, à Prouincialibus Payſanis triumphanter fugati, deſbifati, quæque in prouincia illo exiſtente nouiſsimè geſta fuere, Macaronico carmine recitans per I. V. D. Ioannem Germanum in ſede Forcalquerij aduocatum compoſita.* Quelque temps aprés le celebre Poëte Remy Belleau, meſla parmy ſes Poëſies Françoiſes, vn *Dictamen metrificum de bello Hugonotico & Ruſticorum pigliamine ad ſodales*, de tres-bon gouſt au iugement de tous ceux qui s'y entendent, & ie ne ſçay quel autre auſſi s'égaya à compoſer la *Caccaſanga Reiſtroſuyſſo Lanſqueneto-rum per M. I. B. Lichiardum Recatholicatum, Spalipor-cinum Poëtam*; à laquelle le ſieur Eſtienne Tabourot, ou des Accords, Aduocat de Diion, reſpondit en meſme gamme; en ſuite deſquels cet eſprit de feu Iean Edoüard du Monin, voulut entrer ſur les rangs, & nous laiſſa à cét effect *inter Teretiſmata ſua, carmen Arenaicum de quorumdam nugigerulorum Piaf-fa inſupportabili.* Mais la deſcription du tumulte ar-riué entre les vignerons du village de Ruel, & les Archers de Paris, faite par Monſieur *Frey*, eſt à mon aduis la meilleure Macaronique qui ſoit en noſtre langue.

S. I'ay vendu pluſieurs fois les Opuſcules de cet homme là recueillis en deux volumes *in octa-uo*, ſans neantmoins y auoir remarqué cette pie-ce dont tu fais tant d'eſtat.

M. C'eſt qu'on la garde pour le troiſieſme vo-lume, que Monſieur Baleſdan mettra bien toſt

ſous la preſſe, & qu'il a deſtiné à toutes les galanteries de ce grand Philoſophe.

S. I'ay ouy dire à Menard, qu'il y a plus de dix ans que ledit ſieur Baleſdan luy fait eſperer toutes les pieces de *Papire Maſſon*, pour les imprimer enſemble *in folio*: ie ne voudrois pas qu'il nous fiſt attendre auſſi long-temps aprés celles de ce Monſieur Frey, puis qu'elles ſont ſi plaiſantes.

M. Il n'y auroit pas ſi grande perte à l'vn comme à l'autre, car Martial dit fort bien en parlant des vers retrogrades, & en general de toute la Poëſie figurée,

Turpe eſt difficiles habere nugas,
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

S. Tu n'aurois doncque garde d'approuuer les Anagrammes de *Billion*, & du ſieur *Douet*.

M. Si ledit ſieur Douet vouloit croire ſes amis, il occuperoit ſon eſprit qui eſt tres-bon, à des matieres plus conſiderables, iamais homme n'obſerua mieux que luy, beaucoup de petites choſes, qui pourroient neantmoins cauſer de grands biens à ceux qui les voudroient mettre en execution; mais ie ne ſçay par quelle verue il a depuis peu quitté la France guerriere, & autres bonnes & loüables occupations, pour ne plus s'amuſer qu'à des Anagrammes; entre leſquelles ie n'approuue pas meſme celle de la *Fourcade*, encore qu'il ait trouué ſur le nom du Cardinal en changeant Z en B,

IVLIVS MAZARINVS
VIR VNVS AMABILIS.

Car pour ce rencontre qui n'eſt pas auiourd'huy de ſaiſon, on a publié ces iours paſſez vn liuret *des quarante Anagrammes*, qui l'accommodent d'vne eſtrange façon; mais les plus ſottes & impertinentes deſquelles l'on ait iamais entendu parler, ſont celles du Moine *Bonet* à la loüange du meſme Cardinal, *& tamen ille videtur ſibi Saperda non fatuus*, tant il eſt priué de iugement.

S. Par ma foy ie penſe que la Poëſie Macaronique ne vaut gueres mieux, ie m'eſtonne toutefois qu'ayant parlé de celles des Italiens & des François, tu ne dis rien des Allemands, & Flamands qui ſont naturellement portez à toutes ces ſortes de badineries, teſmoin le *Certamen Catholicorum cum Caluiniſtis*, d'vn certain *Martinus Hamconius Friſius*, qui contient plus de douze cens vers, dont toutes les paroles commencent par la lettre C, & que Monſieur Borelli a couſtume de monſtrer par rareté à tous ceux qui vont veoir ſon cabinet.

M. Cette rareté là ne peut eſtre grande, qu'à ceux qui n'ont pas veu le *Carmen mirabile Hugubaldi Monachi de laude Caluorum ad Carolum Caluum Imperatorem*, qui commence auſſi en tous ſes mots par la meſme lettre de C. il y a encore *Pugna Petri* faite par vn Romain, à l'imitation de *Pugna Porcorum per Portium Placentinum Poëtam*, où comme tu veois la lettre P bannit toutes les autres. Mais qui ſe voudroit amuſer à toutes les ſortes de la Poëſie figurée, ce ne ſeroit iamais fait. Il ſuffit pour le preſent de dire que les Allemands ont auſſi bien l'v-

ſage de la Poëſie Macaronique que toutes les autres nations ; mais parce que faute d'entendre la langue ie n'en puis iuger à propos, i'aime mieux n'en rien dire du tout ; & ſi i'auois quelque choſe à adiouſter à la Poëſie Burleſque Latine, ce ſeroit de mettre pour vne quatrieſme eſpece, celle qui eſt compoſée de vers à demy Latins, & à demy François, ou entre-laſſée des vns & des autres, comme au *Dialogue du Pion & du Tauernier*, qui teſmoigne bien qu'auparauant le Concile de Trente il eſtoit permis d'adapter les paſſages de la Saincte Eſcriture, à toutes ſortes de libertez & de gauſſeries, puis que les rimes Latines dudit Dialogue, ſont toutes tirées de la Bible. Mais pour les Hemiſtiches qui compoſent le vers en deux langues, outre quelques chanſons Burleſques de cette façon là, nous en auons encore vn exemple aſſez remarquable, dans le Recueil d'Epitaphes ſur le celebre Cordelier *Magiſter Petrus à Cornibus* Docteur en Theologie, qui mourut à Paris l'an 1542. car tu peux veoir, ou dans ledit Recueil imprimé à Paris chez Saunier la meſme année, ou dans le ſieur Tabourot, vn Poëme de cent vers, dont les quatre premiers ſont Latins, & les huict ſuiuans meſlez des deux langues à diuerſes repriſes, comme par exemple.

Faut-il helas, ô Doctor optime,
Que vous perdions hiſce temporibus,
Au grand beſoin, Doctor egregie,
Vous nous laiſſez plenos mœroribus, &c.

S. Ie ne croy pas que tout ce que tu as dit de ces diuerſes ſortes de Poëſies Burleſques, fuſt beaucoup neceſſaire, puis que iuſques à preſent, il n'y a eu que la plus facile & la plus commune qui ait eu cours, & de laquelle on ſe ſoit armé contre le Cardinal.

M. Ce que i'en ay dit n'a eſté que pour t'inſtruire d'vne matiere autant curieuſe, comme elle eſt peu cogneuë: Que ſi elle n'a point eu de vogue en ce temps-cy, cela vient aſſeurément de la foibleſſe, & de l'ignorance de tous ces nouueaux Eſcriuains, qui pour eſtre accouſtumez de trauailler à peu de frais, ont ſi mal rencontré, dans cette eſpece meſme de Poëſie Burleſque la plus facile, qu'encore que Ianuier, Fevrier, & Mars nous en ayent plus produit de differentes pieces, *quàm ſit Muſcarum & Crabronum quum calet maximè*; il n'y en a toutesfois eu que quatre ou cinq deſquelles on puiſſe faire eſtime.

S. Tu m'as deſia nommé l'*Hiſtoire des Barricades* comme la meilleure, *la Lettre au Cardinal Burleſque*, *la Plainte du Carneual & de la Foire S. Germain*; dis moy doncque maintenant qui ſont les deux autres.

M. Ie mettrois pour la quatriéme le *Miniſtre Flambé*; s'il n'eſtoit auſſi indigne d'eſtre leu, que la *Plainte du Carneual*, à cauſe des horribles ſaletez que ces deux pieces vomiſſent contre le precepte *nil dictu fœdum*; pour la cinquieſme il faut mettre ſi i'en ſuis crû, *l'Interprete des eſcrits du temps*,

ſinon pour la bonté de ſes rimes, au moins pour auoir eſcrit auec plus de iugement que tous les autres, en ce qu'il ſe mocque plaiſamment de la prodigieuſe quantité, & du peu de Genie de tous ces Poëtes.

S. Ie liſois hier au ſoir en mangeant la queuë d'vn hareng, ces vers de l'*Interprete*, & parce qu'ils me plaiſoient, i'en appris vne bonne partie par cœur, entre leſquels puis que ceux dont tu pretends de parler ſe rencontrent, ie te les veux maintenant reciter, crainte que tu ne me diſes comme faiſoit Horace à vn de ſes amis qu'il inuitoit à ſouper:

Ode 12. lib. 4.

Non ego te meis
Immunem meditor tingere poculis.

Car le bon Cruce expliquoit cette parole *immunem*, par ces trois autres *inanem*, *aſymbolon*, *nihil afferentem*, les mains vuides.

Chacun s'eſcrime du Burleſque,
Comme vn Bourgeois du ſoldateſque,
Et iuſques au Courier François
Qui parle en rime cette fois,
Et ie croy bien que ma ſeruante
Y va deuenir fort ſçauante:
Car i'eſtime que deſormais
Cuiſines, vſtancilles, & mets
S'en vont ſe debiter en rimes,
Puis que l'on en fait tant d'eſtime.
Mais n'en déplaiſe à ces Meſſieurs
Qui de tout ſont ſi bons railleurs,
S'ils ne font mentir le Prouerbe,

Ainſi

Ainſi qu'a fait Monſieur Malherbe,
Quand de leurs vers on ſera ſous
On les appellera des fous,
Ne voyant que de la folie
Dans leurs œuures de raillerie.

M. Tu pouuois dire la meſme choſe auec Horace en beaucoup moins de paroles,

Nil intentatum noſtri liquere Poëtæ,
Nec minimum meruere decus.

De arte Poëtica.

Ou au contraire, ſi beaucoup de galants hommes n'euſſent point fait de conſcience, de donner l'eſſort à leurs plumes ſur cette matiere, on auroit veu des productions de leur bel eſprit, non ſeulement ſur toutes les differences de la Poëſie Burleſque; mais encore ſur toutes celles de la ſerieuſe, au lieu qu'à peine auons nous veu autre choſe de remarquable en cette derniere, que les *Premiers & Seconds Triolets*, & *les Aduertiſſements Heroïques de Monſieur de Chaſtillon à Monſieur le Prince de Condé.* Et pour te monſtrer que peu de bonnes plumes ont eu part à toutes ces compoſitions Burleſques, c'eſt que les deux premieres que ie t'ay nommé, ont donné la loy à preſque toutes les autres : car ces *Relations de Conuois, de la guerre Ciuile, du ſiege d'Auberuilliers; les Paſſe-temps de Ville-Iuifue; les Barricades de 1588. le Nocturne enleuement du Roy*, ne ſont qu'vne pure imitation du *recit des Barricades de l'année paſſée*; & la *Remonſtrance au Cardinal Burleſque; le Qu'en dira-t'on de Mazarin Burleſque; la Lettre des Niepces Burleſques*, ont toutes eu pour prototype

la Lettre au Cardinal Burleſque, & ainſi l'on pouuoit leur dire à bon droict,

Horat. 1. epiſt. 19. *O imitatores ſeruum pecus, vt mihi ſæpe*
Bilem, ſæpe iocum veſtri mouere tumultus.

S. Tu n'es pas mal ſorty d'vne aſſez meſchante affaire, car à dire vray, le total de tout ce Burleſque ne vaut rien.

M. Ie ne ſuis pas ſi rigoureux que toy, car outre les nommez cy-deſſus, *la Traduction du Courier* ne me déplaiſt pas, à cauſe qu'il change aſſez naïfuement le ſerieux en ridicule.

S. Il faut donc conclure que c'eſt l'ouurage de quelque bon eſprit.

M. Tu es encore trop facile en l'application de cet epithete à toutes ſortes de perſonnes ordinaires, ſi ce n'eſt que des trois differences que l'on peut faire des bons eſprits, tu donnes la derniere à ceux qui penſent auoir aſſez bien fait, quand ils n'ont point fait mal, qui eſt en tout cas ce que l'on peut dire de l'Autheur du Courier Burleſque, lequel ie m'aſſeure diroit fort volontiers auec le Poëte,

Si non culpabor, ſat mihi laudis erit.

S. Et des deux autres differences qu'en veux-tu faire ?

M. Ie donneray la ſeconde à ceux qui ſont en poſſeſſion de bien faire tout ce dont ils ſe meſlent, *quicquid tangunt poliunt*, & c'eſt de ceux-là que i'entends auſſi parler, quand ie dis que peu de bons eſprits ont pris la peine d'eſcrire contre le Cardinal Mazarin : Pour la derniere, elle eſt reſeruée à ces

grands Genies de la premiere classe, qui *modum excesserunt ingenij humani*, comme dit Scaliger en parlant du *Calculator* en ses Exercitations, & de *Fracastor* en sa Poëtique, & que pour cela il est beaucoup plus facile d'admirer que d'imiter : tels que sont les dix ou douze nommez par Cardan en ses liures *De Subtilitate*. lib. 16.

S. Dy moy ie te prie, Cardan met-il au nombre de ces bons esprits, *la Motte, Gassendi, Descartes, Mersenne, Roberual, Midorges, Saumaise & Petau.*

M. Voila le plus plaisant anachronisme du monde, i'aimerois autant le *Portúsque require velinos* du sixiesme de l'Eneide, dont *Iulius Higinus* fait tant de bruit dans Aulugelle, & que *Pontanus*, In Antonio. *Mazzouius*, & *Gallutius* ont tant pris de peine à sauuer, & expliquer en vn sens qui ne fust point contraire à la reputation de ce grand & diuin Poëte, encore bien que le plus court soit de dire auec Seruius, *hæc in opere inemendato, miranda non sunt :* Car auparauant que le plus âgé de tous ces Messieurs que tu viens de nommer, fust né, il y auoit plus de vingt ans, que Cardan deuoit estre mort & pourry, si d'auanture son corps n'a esté aussi long-temps soubs terre que celuy de *Facius Cardanus* son pere, sans se corrompre. *Nella difesa di dante.* In vindicat. Virgil.

S. Il y aura doncque mis sans doute *Charron, Montagne, & Bodin.*

M. Aussi peu que les precedens, soit pour la mesme cause, ou parce que les matieres desquelles

ces Autheurs ont traitté, ne ſont pas ſi difficilles que ce ſoit vne marque d'eſprit extraordinaire, que d'en eſtre venu à bout.

S. Tu me diras doncque ſi tu veux, qui ſont ces dix ou douze *preux de Pedanterie*, car à ce que ie voy, ie ne ſuis pas ou aſſez ſçauant, ou aſſez fol pour les deuiner.

M. Ne te faſche point, conte les ſeulement auec moy, *Archimede*, *Ariſtote*, *Euclide*, *Scot*, *Calculator*, *Apollonius*, *Architas*, *Mahomet*, *Alchindus*, *Heber* ou *Geber*, *Galien*, *Vitruue*, ne ſont-ils pas douze?

S. Il vaudroit mieux qu'ils ne fuſſent que onze, & que *Mahomet* n'y fuſt point, ou au moins qu'il en eut conté iuſques à treize, pour y mettre auſſi *Ieſus-Chriſt*; cela monſtre bien que Cardan eſtoit vn meſchant homme, & qu'il ne ſçauoit la pluſpart du temps ce qu'il diſoit.

M. Ie loüe grandement ton zele, Sainct-Ange, mais il ne laiſſe pas d'eſtre auſſi indiſcret, que celuy des habitans de Briſighelles petite ville de la Romagne, leſquels faiſoient chanter en leurs Egliſes, *cùm Paſcha noſtrum Briſighelatus eſt Chriſtus*, crainte que ceux d'Imola qui eſtoient en differend auec eux, ne priſſent aduantage, de ce que l'on chantoit ailleurs *immolatus eſt Chriſtus*; il en eſt ainſi de toy, car ce Mahomet n'eſt pas le faux Prophete: mais vn Mathematicien ſurnommé *Bagdadinus*, qui viuoit enuiron l'an 900. auec *Alfarabius*, *Albumaſar*, *Alfraganus*, *Ben Muſa*, & autres Arabes, & qui a eſ-

crit de l'Algebre & de la diuiſion des ſuperficies.

S. Tu m'endors quand tu me parles de tous ces Autheurs là que ie ne cognois point ; il y auoit l'autre iour vn homme bien ſenſé chez Blaiſe, qui n'y faiſoit pas tant de fineſſe, car il diſoit que la *Sageſſe de Charron*, & la *Republique de Bodin*, eſtoient les meilleurs liures du monde, & ſa raiſon eſtoit que le premier enſeigne à ſe bien gouuerner ſoy-meſme, & le ſecond à bien gouuerner les autres, qui ſont les deux inſtructions deſquelles l'homme a le plus de beſoin, ſi d'auanture il n'eſt de la categorie de ceux qui ſont, comme il y en a pluſieurs en ce temps-cy,

Trahere imo vltro, ac vexare parati. Iuuenal. Satyr. 14.

Ce diſcours, à te dire vray, me tient lieu de demonſtration, & me perſuade bien dauantage, que ne font tous les Mathematiciens & Philoſophes: mais tu as l'eſprit ſi ſublime, que tu voudrois touſiours eſtre auec les Autheurs de la premiere claſſe. Pour moy ie me tiens aux mediocres, c'eſt à dire à ceux que tu appelles honneſtes gens, & bons eſprits, & ie te prie maintenant de me dire, pourquoy il y en a ſi peu, au moins comme tu dis, qui ayent eu le Cardinal Mazarin, pour obiect de leurs ſatyres, & pourquoy au contraire, la plus grand part de ceux qui ne meritent pas ſeulement de trouuer lieu en la moindre de ces trois differences cy-deſſus mentionnées, & en vn mot *qui ſunt tantùm capite cenſi*, comme diſoit le bon homme Cruce, ont pris à taſche de noircir tant de papier.

M. Ce mot de noircir me remet en memoire, vne façon de parler de Martial, qui conuient fort bien à tous ces eſcriuains de balle,

Lib. 12. epigr. 62.

Qui carbone rudi putrique creta
Scribunt carmina.

Et parce qu'ils ſont tous gens ſans feu, ſans lieu, ſans adueu, ſans reputation, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'aucun homme de credit & d'honneur, ne veut eſtre de leur compagnie. Ne ſçais-tu pas bien la reſponſe que fit Alexandre le Grand à ceux qui l'inuitoient de courir aux Ieux Olympiques; ie le feray, dit-il, quand les autres Athletes ſeront des Roys comme moy. I'adiouſte qu'en ce combat d'iniures & de médiſances, celuy qui les dit eſt beaucoup plus blaſmé de tous les gens de bien, que celuy qui les endure: *Vtrum*, dit Sainct Chryſoſtome, *contemnunt præſentes eum qui ignominia afficit, aut eum qui contumelia afficitur, & ſilet? manifeſtum quòd eum qui contumelia afficit, & ſi minor quidem ſit, inſanire illum dicimus; ſin par honore, deſipere: ſi autem maior, neque ſic approbabimus:* & cela eſtant tu peux croire, qu'il n'y a que des fols, & des perſonnes qui ont deſia fait litiere de leur honneur, qui veüillent médire du Cardinal Mazarin; tout ainſi qu'il n'y a que les *eſcargots*, ou *Scarabæi* des Latins, & *Scarafaggi* & *Calabroni* des Italiens, qui prennent plaiſir à remuer & roulller tout le long du iour, les ordures que les autres animaux dédaignent de toucher.

Homil. 34. in Acta.

S. Ie n'ay iamais veu de Preſcheur mieux four-

ny d'allegations que toy.

M. Si faut-il que ie t'en baille encore d'vne couple au trauers des oreilles, pour te prouuer que les hommes de bien n'ont rien de commun auec ces beaux Panegyriſtes du Cardinal ; le premier ſera de Salomon, *Cum detrahentibus ne miſcearis, quoniam repente veniet perditio eorum*, & ce peché eſt encore mieux exprimé, & auec beaucoup plus d'exaggeration en vn autre endroit de la ſaincte Eſcriture, où il eſt dit, *omnis qui detrahit fratri ſuo homicida eſt.* De ſorte que ceux qui ont la crainte de Dieu deuant les yeux, & qui apprehendent les chaſtimens de ſa Iuſtice, ſe gardent bien auſſi de les prouoquer par leur médiſance.

S. Mais s'il n'y a eu que de la canaille qui ait médit de luy, pourquoy tant d'honneſtes perſonnes & de qualité, ont-elles achepté ſes meubles, eſt-ce qu'il y a moins de peché à dérober qu'à médire, ou à oſter le bien de quelqu'vn, qu'à fleſtrir ſa renommée?

M. Quand ta queſtion ſeroit bien fondée, i'y aurois bien toſt ſatisfait, car il eſt certain que la *bonne renommée*, comme dit l'ancien Prouerbe, *vaut mieux que ceinture dorée*; c'eſt pourquoy lors que Iuuenal a dit *virtus poſt nummos*, il parloit ſans doute ironiquement, & pour taxer les auaricieux & intereſſez, qui eſtimoient beaucoup moins la vertu que les richeſſes. Mais pour venir au faict, l'Arreſt du huictieſme Ianuier n'a point donné permiſſion de médire, comme a fait celuy de la vente des

meubles, d'achepter tout ce qui ſeroit mis à l'encan; & neantmoins ie n'ay pas laiſſé de remarquer, que peu ou point de perſonnes d'honneur & de condition, ont voulu s'auantager d'vn débris dont ils ne cognoiſſent pas bien la cauſe, crainte d'auoir *lucrum in crumena, ſed damnum in conſcientia.* Ie ſçay bien que le Prouerbe Grec dit Δρύος πεσόσης, πᾶς ἀνὴρ ξυλεύεται, *quercu delapſa quilibet lignum aufert*, mais auſſi n'eſt-il fait qu'en faueur des gueux & des miſerables, tels qu'eſtoient les *Iean Petit-Iean*, les *Robinettes de Paris*, les *Guillaumes le Gros*, les *Merluſines*, *Macettes*, *Gringalettes*, *Pernettes*, & ſemblables perſonnages d'auſſi baſſe eſtoffe, qui ſe faiſoient deliurer les meubles plus precieux de ſon Eminence.

S. Si nous beuuons encore trois coups, ie m'attens bien qu'aprés ton Grec, tu me donneras de l'Hebreu. Mais pour demeurer dans noſtre Latin, i'ay ma foy peur qu'il ne faille dire de toy, ce que diſoit le Proconſul Sergius de Sainct Paul, *nimiæ te litteræ ad inſaniam ducunt*; & la plus grande marque que tu en puiſſes donner, n'eſt-ce pas de croire ou pluſtoſt d'ignorer, que tous ces noms de beliſtres ſeruoient de couuerture aux perſonnes bien qualifiées, qui payoient à beaux deniers comptans, tout ce dont ces pauures miſerables s'eſtoient rendus adiudicataires, & ainſi ta comparaiſon de ceux qui ont achepté auec ceux qui ont médit, ne peut eſtre legitime.

M. Ie n'auray pas grand chemin à faire pour t'attrapper,

t'attrapper, ne ſçais-tu pas toy l'axiome des Philoſophes, *de iis quæ non ſunt, & quæ non apparent idem eſto iudicium*, pourquoy doncque veux-tu croire ſans aucune apparence, ſinon peut-eſtre de quelques ouy-dires, que les pauures ayent achepté aux deſpens des riches tous les meubles du Cardinal Mazarin? mais quand cela ſeroit, pourquoy ſe maſquer ſi l'action n'eſt point honteuſe? pourquoy cacher ſon nom ſi on le peut dire legitimement? & ie conclus en ſuite que cette vente de meubles quoy que permiſe & authoriſée par Iuſtice, n'ayant eſté faite qu'à des frippiers & regrattiers, qu'à des perſonnes incognuës,

Quarum cophinus, fenúmque ſuppellex. Iuuenal. Satyr. 3.

à plus forte raiſon peut-on dire, que tous ces libelles n'ont eſté faits que par d'autres perſonnes auſſi chetiues & miſerables.

S. Et moy ie te dis & te douze, que quantité de galants hommes, ont acheté des meubles du Cardinal, & que s'ils ne l'ont fait ſoubs leur nom propre, ç'a pluſtoſt eſté crainte d'eſtre obligez par le retour du Cardinal, à la loy *de reſcindenda venditione ob læſionem vltra iuſti pretij dimidiam contingentem*, puis que tel tableau valoit deux cens eſcus qui a eſté donné pour demy piſtole; que pour ce que l'action fuſt honteuſe, ou indigne d'vne perſonne de condition; & ainſi au lieu de raiſons, Maſcurat mon amy, tu ne me payes que de chanſons.

M. Tes raiſons bien examinées ne ſeront iamais trouuées telles ſinon κ τὸ φαινόμενον, car à les

examiner de prés, elles ne ſont rien autre choſe que *gerræ germanæ, atque ædepol liræ liræ:* ſi le Cardinal euſt eu intention de conſeruer ou de repeter ſes meubles, il luy eſtoit aſſez facile d'en empeſcher la vente, auec des Lettres de cachet du Roy, ou des recommandations de Monſieur le Duc d'Orleans, auſquelles on auroit tres-volontiers deferé; on pouuoit auſſi menacer de repreſſailles en commun, & de punition en particulier contre ceux qui les achepteroient; on pouuoit les faire deliurer à des perſonnes interpoſées; on pouuoit faire ſoliciter Meſſieurs les Commiſſaires de n'aller pas ſi viſte en beſogne; on pouuoit gagner les Huiſſiers, & Sergens, afin de ne vendre que les hardes plus inutiles; bref on pouuoit pratiquer mille inuentions pour empeſcher ce deſordre, ſi le Cardinal n'euſt mieux aimé teſmoigner qu'il eſtoit au deſſus de tous ces petits intereſts, & imiter la reſolution que monſtra ce Catulle dont parle Iuuenal, au milieu de la tempeſte. Satyr. 12.

Fundite quæ mea ſunt dicebat, cuncta, Catullus,
Præcipitare volens etiam pulcherrima, veſtem
Purpuream, teneris quoque Mœcenatibus aptam.
Ille nec argentum dubitabat mittere, lances
Parthenio factas, vrnæ cratera capacem.
Adde & Baſcaudas, & mille eſcaria, multum
Cælati biberat quo callidus emptor Olynthi.

Il conſideroit auſſi que tous ces meubles n'ayant eſté aſſemblez par luy, que pour ſeruir d'ornement à vn Palais dont il vouloit faire preſent au

Roy, comme du plus beau, & du plus accomply qui fuſt en Europe, c'eſtoit pluſtoſt le dommage de ſa Majeſté que le ſien propre, ſi les intrigues & factions du temps ruinoient toutes ces merueilles; Car pour luy il peut facilement auoir d'autres meubles, *quorum modus ſit vſus non ſumptus, aut magnificentia*, puis qu'ils ſeront ſimplement à ſon vſage. Et ainſi puis que le Cardinal abandonnoit tellement ſes meubles, s'il euſt eſté honneſte de les achepter, il n'y auoit rien qui empeſchaſt les honneſtes gens de le faire, & puis qu'ils ne l'ont pas fait, c'eſt qu'ils ſçauoient bien en leur conſcience, que cette vente eſtoit prematurée, que la paſſion y auoit plus de part que la raiſon, que l'Arreſt du 8. Ianuier eſtoit tumultuaire, qu'il ne pouuoit pas ſubſiſter, que le Cardinal eſtoit aſſez affligé & battu de la Fortune, ſans luy donner cette nouuelle affliction, & que ſur tout il falloit craindre d'offenſer Dieu, en n'obſeruant pas les preceptes qu'il nous a donnez par ſa propre bouche, *Non concupiſces domum proximi tui, nec deſiderabis vxorem eius, non ſeruum, non ancillam, non bouem, non aſinum, nec omnia quæ illius ſunt.*

Cl. Alex. Ped. l. 2. c. 3

Exod. 20.

S. Ie ſuis bien d'accord auec toy, que puis qu'il n'a pas voulu empeſcher la vente de ſes meubles, il ſe ſouciera fort peu doreſnauant de ſçauoir comme elle s'eſt paſſée, & moins encore de repeter ce qui a eſté vendu. Mais auſſi ne t'aduouëray-ie pas que cette action ayant eſté ſi tumultuairement faite, & ſans cauſe legitime, ou au moins qui fuſt prouuée telle, il puiſſe facilement l'oublier.

M. Tu ne ſçaurois tant faire de trous, que ie n'y mette autant de cheuilles, car la vente de ces meubles a duré plus de ſix ſemaines, & a eſté faite la premiere fois par forme de confiſcation ; la ſeconde par androlepſie ou clarigation, à cauſe des degaſts vrais, ou preſuppoſez tels, que faiſoient les troupes du Comte de *Grancé* en beaucoup de maiſons des habitans de cette ville.

S. Ie m'attendois bien qu'aprés auoir deſgainé tant de Grec & de Latin, tu viendrois à la fin à parler Hebreu.

M. Comme toy à diſcourir en Arabe ou Indien. Si ces deux mots t'eſtonnent, ſeruons nous de celuy de *repreſſailles* qui ſignifie la meſme choſe que *pignorationes Budæo, aut clarigationes Hermolao,* car pour ce mot Grec d'*androlepſie*, il veut autant dire que *pignorandi poteſtas* en Latin. Et pour ce qui eſt en fin de craindre le reſſentiment que le Cardinal en pourroit témoigner, ce n'eſt pas cognoiſtre la douceur de ſon naturel, ny auſſi la grandeur de ſon courage, & ie croy en tout cas qu'il ſuiura le conſeil de Seneque, *non eſt magnus animus quem incuruat iniuria, aut potentior te, aut imbecillior læſit, ſi imbecillior, parce illi, ſi potentior, tibi:* à ton aduis ne feroit-il pas beau veoir vn premier Miniſtre de France, ſe reſſentir contre Dame *Guillemette*, & Dame *Perrette*, contre *Iean Petit-Iean, Denys Lenfant, Guillaume le Gros, & id genus omne nebulonum & balatronum,* de ce qu'ils auroient achepté ſes meubles, lors qu'on les vendoit par Arreſt du Parlement.

S. Hé diantre nous y voila, ie croy que c'eſt à cét Arreſt là qu'il s'en voudra prendre, *in Tauros Libyci ruunt Leones, non ſunt Papilionibus moleſti.*

M. Rien moins, le Cardinal ſçait fort bien, que le Parlement en cela a fait comme le chien qui mord la pierre quand il ne peut offencer celuy qui la iette; Et en effet la Reyne & Meſſieurs les Princes ayant declaré par lettres expreſſes, que c'eſtoit de leur conſeil & aduis que le Roy ſortoit de Paris, & bloquoit la ville, il n'y a toutesfois eu que le Miniſtre de leurs volontez, qui ait ſeruy d'obiet à la haine, que le peuple auoit aſſez raiſonnablement conceuë, contre les autheurs d'vne reſolution qui luy eſtoit ſi preiudiciable. Suiuant quoy Tacite ou quelque autre Politique diſoit fort bien, *Gratum eſt Principibus domi eſſe, in quem odia ipſis debita exonerentur.*

S. Tu ne vois pas qu'en excuſant le Cardinal, tu accuſes des perſonnes qui valent mieux que luy.

M. Ie parle de ce qu'a fait le Peuple pendant qu'il a eſté dans l'ignorance des cauſes qu'ont eu la Reyne & les Princes, de faire ſortir le Roy hors de Paris; mais doreſnauant que par le moyen de la paix il cognoiſtra le ſecret des prattiques, & des cabales qui ſe tramoient contre eux, il iugera bien que leur colere eſtoit raiſonnable, & il admirera & benira en ſuitte la clemence de la Reyne, la moderation des Princes, & la douceur de Monſieur le Cardinal, puiſque aprés nous auoir traiſnez, par le peu

de ſoin & la confuſion de nos Generaux, ſur le bord du precipice, ils nous ont eux-meſme donné les occaſions de nous en retirer, par l'enuoy du Heraut, le paſſage des viures, & l'ouuerture des Conferences.

S. Si ces Conferences-là auoient pû remedier à tant de monde tué, tant d'Egliſes profanées, tant de villages ſaccagez & bruſlez, tant de perſonnes ruïnées; tu aurois raiſon de loüer la clemence de la Reyne, & la moderation des Princes; mais aprés tant de mal qu'ils ont fait à la ville de Paris, ie ne ſçay quelle raiſon tu as de les paranympher de la ſorte.

M. Mes raiſons, Sainct-Ange, ſont parce que tout ce que tu viens de dire n'eſt rien qu'vn abbregé des impoſtures, que les ſeditieux publient tous les iours dans Paris, pour allumer vne guerre que tous les gens de bien s'efforcent d'aſſoupir, & en cela tu peux veoir combien ils ont d'amour & de charité pour leur Patrie, puis que comme dit Ciceron, *nihil hoc ciue, nihil hoc homine tertius, ſi aut ciuis aut homo habendus eſt, qui ciuile bellum concupiſcit:* Ceux qui ſçauent ce que c'eſt de la guerre, comme on la fait, ie ne diray pas de Turc à Maure, mais de François à Allemand; qui ont leu dans T. Liue *eſſe quædam belli iura quæ vt facere ita pati ſit fas, ſaxa exuri, dirui tecta, prædas hominum, pecorúmque agi;* qui ont oüy parler des rigueurs que Dieu commandoit aux Iuifs d'exercer en toutes leurs guerres; qui n'ignorent pas ce qu'a dit Ono-

In Philippic.

ſander en ſes inſtructions militaires: *Hoſtium terram perdere, vrere, populari meminerit, nam & pecuniarum & frugum penuria bellum minuit, quantum auget copia.* Ceux qui ont veu comme moy, que le ſiege de *Briſſac* a eſté la ruine entiere de toute l'Alſace, qui eſtoit le plus beau & le plus fertil pays d'Allemagne; que celuy de *Philisbourg* a noircy la terre, les pierres, & les arbres à plus de ſix lieuës à la ronde; que le ſeul *paſſage des troupes* a tellement effarouché les païſans que trente gros villages ne fourniroient pas dix hommes; Ceux dis-ie qui ont veu & ſceu toutes ces choſes, peuuent bien iuger s'ils veulent mettre la main à la conſcience, que la Reyne n'a iamais eu intention de nous traitter auec pareille rigueur; elle nous a battus, il eſt vray, parce que nous l'auions merité: mais ç'a eſté auec des baſtons de laine & de cotton; elle nous a menacez de la faim comme d'vn moyen beaucoup plus doux & moins dommageable que le feu ny le fer, mais toutesfois perſonnes ne ſe peut plaindre dans Paris de l'auoir eſprouuée; elle permettoit meſme qu'on y portaſt du pain, quoy que ſoubs main, & en cachette, de tous les lieux circonuoiſins; elle enuoyoit auſſi de l'argent aux Monaſteres & aux Hoſpitaux pour en achepter; & lors qu'elle a veu que les innocens ſouffriroient pour les coupables, que les enfans porteroient l'iniquité des peres, que tant de bons ſeruiteurs de Dieu eſſuieroient les fautes de ceux du Diable, qu'il falloit mourir de faim, ou faire des ſieges & donner des batailles pour auoir du pain,

cap. 6. Strateg.

à quoy Dieu ſçait ſi les Pariſiens auroient eſté ſi propres du commencement, veu que ſuiuant la remarque de Vegece, *qui ante longum tempus, aut omnino numquam videre homines vulnerari, vel occidi, cùm primum aſpexerint, perhorreſcunt, & pauore confuſi, de fuga magis quàm de conflictu incipiunt cogitare:* ce qui auroit cauſé des tueries effroyables; elle cogneut lors, que ſon authorité auoit aſſez bien diſpoſé les affaires, pour donner lieu à ſa pieté & bonté de les acheuer, elle nous enuoya ſes Herauts, nous donna des prouiſions, agrea nos ſoubsmiſſions, accorda ce que nous demandions, & teſmoigna par toutes ſortes de moyens qu'elle eſtoit auſſi bien Mere que Maiſtreſſe, & qu'elle auoit encore plus d'inclination à pardonner qu'à chaſtier. Là où ſi elle euſt voulu faire ce ſiege auec les rigueurs ordinaires, quel moyen auions nous de ſauuer nos moulins du feu, nos fauxbourgs du pillage, nos retranchemens des attaques, & nos maiſons d'eſtre battuës en ruine? auons nous iamais veu ny eu vne allarme du coſté de l'ennemy? a-t'on iamais fait vne entrepriſe ou ſurpriſe, à la reſerue de quelques conuoys, qui nous fuſt deſauantageuſe? depuis que les Conferences ont donné moyen aux Bourgeois de ſortir librement, quel degaſt ont-ils obſerué par la campagne? où ſont tant de maiſons ruinées que l'on en conte ſur le Pont-neuf? & ſi en effet il y en a quelques-vnes, comme il ne ſe peut pas faire autrement, pourquoy ſe faut-il plaindre ſi hautement du dommage que nous ont apporté des troupes ennemies,

lib. 3. cap. 10.

ennemies, eſtrangeres, & mal payées, puis que celles meſmes de Paris qui eſtoient compoſées de nos parens, amis, & ſeruiteurs, & qui ont couſté plus de trois millions en deux mois, ne nous ont pas traittez plus doucement ; *Scio te eſſe hominem militarem*, diſoit ie ne ſçay qui dans Plaute à vn de ſes amis, duquel il ſe deffioit comme d'vn larron: chez T. Liue *Centurio libidinis & auaritiæ militaris*, ne veut rien dire autre choſe qu'vn meſchant officier, & en parlant generalement, on peut dire de tous les ſoldats amis ou ennemis, ce que diſoit Virgile de certains peuples, In Epidico. lib. 38.

ſempérque recentes Æneid. 7.
Conuectare iuuat prædas, & viuere rapto.

S. Les noſtres au moins n'ont pas eſté ſi méchans que de couper le nez aux Preſtres, de violer les filles dans les Egliſes, & de fouler aux pieds le ſainct Sacrement.

M. Quand les ennemis auroient fait ce que tu dis, Sainct-Ange, ils n'auroient rien fait de nouueau, car voila comme Seneque parle des deſordres qui ſuiuent d'ordinaire les guerres ciuiles, *Nunc in crudelitatem priuatam ac publicam ibitur, bellorúmque ciuilium inſaniam, qua omne ſanctum ac ſacrum profanetur :* ils n'auroient rien fait que les Allemands Catholiques n'ayent fait autrefois dans Rome, ſoubs la conduite de Bourbon, les Eſpagnols au Mont Caſſin, les François, & Hollandois dans Tilmont, & que l'on ne faſſe par tout ailleurs, où il ſe rencontre des fols, des heretiques, ou des 1. De Benefic. cap. 10.

yurognes, deſquels il n'y a ny Capitaine, ny Lieutenant qui puiſſe reſpondre, & principalement au milieu d'vn deſordre ; & ainſi quand quelque Socinien de Pologne, quelque Lutherien d'Allemagne, quelque ſoldat furieux & enragé, auroit commis les excez que tu dis, il en faudroit plûtoſt accuſer les deſordres de la guerre, que de reietter telles fautes ſur ceux par l'authorité deſquels elle a eſté faite. Mais ie nie abſolument que l'on ait commis pendant le ſiege de Paris tous ces ſacrileges, que certains Demons incarnez prennent tant de peine à publier, tant de viue voix que par eſcrit: c'eſt vne ruſe de ces peſtes de l'Eſtat, de ces corne-guerres, & flambeaux de ſedition, de ſuppoſer ces impietez auſquelles on n'a iamais penſé, pour entretenir touſiours les Peuples en mauuaiſe humeur contre leurs Princes: car il n'en paroiſt rien ſinon dans leurs diſcours: L'on m'auoit dit que tel Curé, tel Baillif de villages, tel Païſan auoient eſté chaſtrez, eſaurillez, baillonnez par les Polaques, leſquels i'ay ſceu depuis la Conference, ſe porter tres-bien, & n'auoir rien ſouffert de ſemblable ; combien de villages nous a-t'on dit auoir eſté bruſlez, qui n'ont pas veu ſeulement l'ennemy? combien de maiſons auoient elles eſté deualiſées, abbatuës, ruinées, auſquelles les proprietaires n'ont rien trouué que des feneſtres ou quelque porte de manque ; Mais ce n'eſt pas d'auiourd'huy ſeulement que les eſprits broüillons, ſeditieux, enragez contre des puiſſances Souueraines, ont prattiqué de ſemblables ſtra-

tagemes. Tacite nous fait foy qu'incontinent aprés l'aduenement de Tibere à la Couronne, les trois legions Romaines qui eſtoient en la Pannonie ſoubs le commandement de *Iunius Bleſus*, ſe reuolterent ſans d'autre ſubiet que pour auoir eſté caiollées & perſuadées à ce faire, par vn certain *Percennius*, qui de Comedien eſtoit deuenu ſoldat; & Bleſus ayant iugé à propos d'empriſonner quelques-vns des plus ſeditieux, ils furent non ſeulement deliurez par leurs compagnons: mais le bruit croiſſant il ſe preſenta vn certain *Vibulenus* ſimple ſoldat, lequel ſe faiſant porter ſur les eſpaules de ceux qui eſtoient à l'entour de luy, & par ce moyen s'eſleuant auprés du Tribunal de *Bleſus*, il commença à parler ainſi à ces gens tous eſmeus, & qui conſideroient attentiuement ce qu'il vouloit dire, *Vos quidem his innocentibus & miſerrimis*, c'eſt à dire à ces priſonniers, *lucem & ſpiritum reddidiſtis: ſed quis fratri meo vitam, quis fratrem mihi reddit? quem miſſum ad vos à Germanico exercitu de communibus commodis, nocte proxima iugulauit per gladiatores ſuos, quos in exitium militum habet atque armat? Reſponde Blæſe, vbi cadauer abieceris? ne hoſtes quidem ſepulturam inuident, cum oſculis, cum lacrymis dolorem meum impleuero, me quoque trucidari iube, dum interfectos nullum ob ſcelus, ſed quia vtilitati legionum conſulebamus, ij ſepeliant.* Voila certes vn artifice endiablé, & qu'il eſt bon de faire cognoiſtre au peuple, afin qu'il ſe donne de garde de ces *Vibuleni* qui ſont parmy nous: c'eſt pourquoy ie me ſeruiray icy de Annalium lib. 1.

la verſion qu'en a fait Monſieur le Marquis de Breual en ſa fidelle & eloquente traduction de Tacite. *Il eſt vray, Meſſieurs, que vous auez rendu la reſpiration & la lumiere à ces pauures miſerables innocens; Mais qui rendra la vie à mon frere, & qui me rendra mon frere, que celuy-cy a fait eſgorger la nuict paſſée par ſes Gladiateurs, qu'il ne tient auprés de luy que pour la ruine des ſoldats, & ne leur met les armes à la main à autre effect? Il eſtoit enuoyé vers vous par l'armée d'Allemagne pour traitter les choſes qui concernent l'vtilité commune. Reſponds moy Bleſus, où eſt-ce que tu en as ietté le corps? les ennemis meſme ne nous enuient pas la ſepulture. Commande que l'on me tuë auſſi bien que luy, pourueu que ces Meſſieurs icy nous enſeueliſſent, aprés auoir eſté aſſaſſinez, non pour autre crime que pour auoir procuré le bien des legions.* Ces paroles furent dites auec tant de larmes, & accompagnées de tant de grimaces pour eſmouuoir les autres ſoldats à compaſſion, que la colere les ayant ſurpris en meſme temps, vne partie d'iceux commença à lier & garotter les Gladiateurs qui eſtoient aux gages de *Bleſus*; vne autre partie en fit autant à tout le reſte de ſes gens, quelques-vns meſme ſe mirent en deuoir de chercher ce corps mort, & n'euſt eſté qu'il ne ſe trouua point, & que les ſeruiteurs de Bleſus maintindrent à la queſtion, que ce meurtre n'auoit point eſté commis, & que l'on découurit que Vibulenus n'auoit iamais eu de frere, le General couroit grande fortune de la vie : mais auec tout cela ils ne laiſſerent pas de chaſſer les Tribuns

& le Prefect, & de ſaccager leur bagage: or nos boutefeux de ſedition, font en ce temps-cy toute la meſme choſe, ils font preſenter des *Requeſtes à la Reyne par quatre ou cinq Curez d'icy à l'entour*, contre l'inſolence, les cruautez & barbaries des ſoldats; ils ſuppoſent des *Lettres de Picardie & de Champagne* ſur les incendies & depredations qui s'y commettent; ils tiennent regiſtre des chaſtrez, des nez couppez, des eſaurillez, voire meſme des violemens, & profanations qui ont eſté faites, & deſquelles excepté ce qu'ils en diſent, perſonne toutetesfois n'a iamais entendu parler; à quel fin tout cela, ſinon pour venir à bout ſoit à bonds ou à volées, du deſordre & de la confuſion qu'ils veulent ietter dans l'Eſtat, ſinon pour repreſenter la meilleure Princeſſe du monde, comme vne Tigreſſe, & le Cardinal comme vn Cyclope, lequel

Viſceribus miſerorum & ſanguine paſcitur atro. Ænéid. 3.

quoy que la pieté & bonté de la Reyne ſoient ſans exemple, & que le procedé du Cardinal iuſques à cette heure ne puiſſe eſtre blaſmé que d'vne trop grande indulgence & facilité.

S. Puis qu'à ton dire il ne faut pas craindre qu'il teſmoigne aucun reſſentiment de la vente de ſes meubles, quoy qu'elle n'ait iamais eſté loüée ny approuuée de perſonne, ſinon de ceux qui en ont retiré quelque profit; il y a bien de l'apparence qu'il ſe ſouciera encore moins de tous ces libelles que l'on a fait contre luy.

M. Ie t'aſſeure à cent pour cent, qu'il ſuiura en

cela comme en toutes autres choſes l'aduis de Seneque, *æquo animo audienda ſunt imperitorum conuitia, & ad honeſta vadenti, contemnendus eſt iſte contemptus*: & ce d'autant plus volontiers qu'il n'y a pas vn de tous ces eſcriuains, auec lequel, ie ne diray pas le Cardinal, mais ceux qui pourroient agir pour le Cardinal, n'euſſent honte de ſe commettre, *Aquilam enim cornix prouocat, Therſites Achillem*; à propos dequoy puis que le meſme Seneque a ſi bien rembarré en ſes fragmens *de remediis fortuitorum* toute cette canaille d'eſcriuains, que ie ne le puis obmettre ſans te priuer d'vn contentement indicible, ie veux veoir ſi ma memoire me le pourra rendre auſſi entier, comme ie le luy donnay à garder il y a plus de ſix mois. *Malè de te loquuntur homines? ſed mali. moueret ſi de me M. Cato, ſi Lælius ſapiens, ſi alter Cato, ſi duo Scipiones iſta loquerentur, nunc malis diſplicere laudari eſt, non poteſt vllam auctoritatem habere ſententia, vbi qui damnandus eſt damnat: malè de te loquuntur, moueret ſi iudicio hoc facerent? nunc morbo faciunt; non de me loquuntur, ſed de ſe; malè de te loquuntur, bene neſciunt loqui, faciunt non quod mereor, ſed quod ſolent, quibuſdam enim Canibus ſic innatum eſt, vt non proferitate, ſed pro conſuetudine latrent.*

Epiſt. 76.

S. En fin Maſcurat, tu fais cognoiſtre à chaque moment, combien ta mort auroit eſté preiudiciable au public ſi elle fut arriuée ce Careſme dernier.

M. Pourquoy, Sainct-Ange.

S. Parce qu'il y auroit eu beaucoup de belles & de bonnes trippes perduës.

M. Au moins n'auroient-elles pas esté de veau comme les tiennes.

S. Non vrayement, car à ce que ie puis comprendre elles sont de tous les meilleurs Autheurs de l'antiquité. Mais à propos de ta memoire, dis-moy ie te prie de quelle façon tu la gouuernes, pour l'auoir si obeïssante.

M. Ie n'y apporte pas grande ceremonie excepté l'exercice, duquel ie ne me dispense non plus les festes que les iours ouuriers, i'obserue aussi de tenir mes cheueux courts, ma barbe *fruticantem tantummodo, non syluescentem aut luxuriantem*, & sur tout de ne point boire outre mesure.

S. Tous ces remedes là ne sont guere propres à enrichir les Apotiquaires, mais aussi ne m'y voudrois-ie pas trop fier, car il s'ensuiuroit de là que les Peres Capucins, lesquels à l'imitation des anciens Chartreux, au moins à ce que me disoit vn iour Dom Iulliot *barbam non demetunt, nec grenones radunt*, auroient la memoire plus foible que tous les autres Religieux,

Qui sibi cæsariem capitis sine forcipe tosant.

M. Ie me garderay bien de te demander les noms de tous ces Ordres à courtes barbes, crainte que tu ne me respondes comme faisoit Merlin à semblable question,

Tantæ vestitum foggiæ, tantique Capuzzi,
Quod non discerno Bernardum de Benedicto.

Ie t'aduertiray ſeulement de deux choſes, la premiere que ces *grenones* mentionnez dans les anciens ſtatuts des Chartreux, ſont appellez par les autres Autheurs *mallones ſiue cinni capillorum*, ſi d'auanture ils ne ſignifient pluſtoſt les mouſtaches, car ie t'aduoüe ingenuëment le peu de cognoiſſance que i'ay de cette façon de parler; la ſeconde eſt que ſi tu n'és content de mes remedes, tu peux auoir recours à ceux des Medecins & du fameux Panigarolle.

S. Et pourquoy non auſſi à ceux de *Schenkelius*, de la *Plutoſophie de Geſualdo, del Fenix de Minerua de Azeuedo, du Theſaurus Roſellij, du Congeſtorium Rombach, del Marafiotti, Leporeo, Dolce, Iordano Bruno*, & de tous les Profeſſeurs de memoire artificielle.

M. Parce que tout ce qu'ils en diſent, & tout ce qu'ils en promettent, n'eſt qu'vne pure charlatanerie, & qu'ils ne produiroient iamais aucun effect, ſans les bonnes diſpoſitions de la memoire naturelle, qui ne leur ſert le plus ſouuent qu'à faire des preuues ridicules, pour ſurprendre la foibleſſe de ceux qui ſe mettent ſous leur diſcipline. Pour moy ie ſuis tellement, par la grace de Dieu, deſpaïſé de cette *memoire artificielle*, de *l'abregé des longues eſtudes*, de *l'art de Lulle, de la Cabale, de la Magie, Alchimie, Deuinations, ſortileges*, & de toutes les vanitez ſemblables, que ie me mocque non ſeulement de ceux qui accuſent le Cardinal *Mazarin* d'auoir eſté complice de trois Magiciens executez en Sicile, ou d'auoir aſſiſté au ſabbath auec l'Abbé

de

de la Riuiere; mais encore de ceux qui ſont perſuadez de la poſſibilité, ou pluſtoſt que l'on puiſſe mettre en pratique, toutes ces vaines & folles ſpeculations.

S. Pourquoy n'as-tu rien dit des *Poſſedées*, en as tu meilleure opinion que de toutes les impoſtures & tromperies precedentes?

M. Il y a vn peu plus de verité en ces dernieres, mais neantmoins il s'y commet auſſi de grands abus, deſquels on s'apperçoit d'autant moins, qu'il eſt tres-dangereux de s'y vouloir oppoſer. *Mareſcot* l'vn des premiers Medecins de Paris paſſa pour vn Athée, depuis qu'il euſt éuenté les fourberies de Marthe Broſſier. *Duncam & Quilliet* s'eſtant oppoſez à celles des Religieuſes de Loudun, celuy-là en fut reprimendé & menacé de belle ſorte par le Cardinal de Richelieu, & celuy-cy fut contraint d'aller ſeruir le Marquis de Cœuure à Rome. Monſieur *Iuelin* depuis peu ayant genereuſement conclu pour la nullité de la poſſeſſion de Louuiers, n'eſt pas demeuré ſans de picquantes repliques, & ſi l'euenement ne leur auoit eſté fauorable à tous, peut-eſtre n'auroy-ie pas maintenant la hardieſſe de te dire vne choſe bien notable, quoy qu'elle ait eſté remarquée par peu de perſonnes, ſçauoir que quelques Moines d'Angleterre ayant ſuppoſé vne poſſedée pour empeſcher par ſes menaces & predictions de malheur, le Roy Henry VIII. de quitter ſa premiere femme, l'affaire fut ſi bien tramée plus d'vn an durant, que ces deux grands perſon-

nages *Roffenſis*, & *Thomas Morus* s'y laiſſerent ſurprendre, croyans certainement que tout ce qu'elle diſoit eſtoit veritable, & deuoit arriuer. C'eſt pourquoy ils s'oppoſerent fort & ferme aux volontez du Roy, & ſe declarerent ſi ouuertement, que la tromperie de cette poſſedée ayant en fin eſté découuerte, ils eurent honte de ſe dédire, & aimerent mieux mourir pieuſement & honnorablement, que de témoigner auec combien de foibleſſe d'eſprit, & de peu de iugement, ils s'eſtoient laiſſez ſurprendre. *Ricardus Moryſinus in apomaxi calumniarum Ioannis Coclæi contra Henricum VIII.* raconte cette hiſtoire, auec toutes les circonſtances & particularitez requiſes pour témoigner qu'elle eſt veritable; & pleuſt à Dieu qu'elle peuſt ſeruir de leçon à Meſſieurs les Eueſques, pour ne proceder pas ſi legerement à l'examen de celles, qui la pluſpart du temps ne ſont poſſedées que par malice, ou par maladie, puis qu'il ne faut pas dire abſolument de toutes, ce que diſoit Monſieur Mareſcot de Marthe Broſſier, *ficta multa, à natura plurima, à dæmone nulla*. Or comme l'on n'a point dit iuſques à cette heure que le Cardinal fuſt poſſedé, quoy qu'ils l'ayent mis *entre deux diables* comme obſedé, ioint auſſi qu'il faut diſtinguer le vray d'auec le faux, cela m'a fait iuger qu'il ne ſeroit pas à propos de parler de ces choſes que l'on doit examiner ſuiuant les regles du Rituel, en compagnie de celles que ie puis dire ſans heſiter abſolument fauſſes.

S. Reuenons doncques à celles-là, quand ie

t'accorderois que le Cardinal Mazarin n'en eſt aucunement coulpable, les hiſtoriens toutefois nous fourniſſent tant d'autres exemples, de ceux qui en ſont accuſez & conuaincus, que ie ne ſçay pas quelles raiſons tu pourrois auoir pour n'y pas acquieſcer.

M. Ce me ſeroit aſſez de nier qu'elles fuſſent veritables.

S. Prens garde qu'en niant ſi fort ce que tout le monde accorde, tu ne t'acquieres vn des principaux noms de l'Antechriſt, que le Predicateur de Sainct Benoiſt diſoit l'autre iour deuoir eſtre *Nego*.

M. Primaſus & Hippolyte l'auoient dit auparauant luy, & s'eſtoient ſeruis du mot Grec ἀρνοῦμαι que tu as ie m'aſſeure oublié. Mais pour te monſtrer ſur chacune de ces reſueries en particulier, que ie ne ſuis pas ſeul qui les condamne, n'as-tu pas veu icy à Paris les folies d'vn *Alaric* ſurnommé *l'Abregé des longues eſtudes?* n'as-tu point obſerué les charlataneries des nommez *Chandou, & Vaſſy*, qui preferoient vn certain *Amphitheatrum Conradi* à tous les liures du monde? n'as-tu iamais leu & retenu cét Epigramme dicté par la ſageſſe meſme à ce grand Docteur és Droicts Eſtienne Forcatule,

Et cæli, & legum triduo vis eſſe peritus,
Conatum toto riſimus hunc triduo:
Cuncta rudimentis ſcito conſtare, nec vllum
Sat doctum fieri poſſe repente virum.

Lib. Epigr.

Ne te ſouuiens-tu pas auſſi de tant de perſonnes qui ſe ruinent tous les iours à la recherche de la poudre de proiection?

Qui bona dilapidant omnia pro lapide?

Ne cognois-tu pas la ſottiſe de leurs liures, la bétiſe de ceux qui les eſtudient, & les fourberies de toutes leurs experiences, que le Duc de Bauiere, & le Cardinal de Richelieu ont quelquefois chaſtiez de la corde? Mais quoy me diras-tu, *Flammel, Arnaud de Ville-neufue, Raimond Lulle, Treuiſan, Albert le Grand, Salomon*, & tant d'autres que l'on tient auoir eu ce ſecret-là, eſtoient-ils des impoſteurs? non certainement, auſſi pas vn d'eux ne dit-il de l'auoir eu; & ſi d'auanture ils en parlent, il faut que ce ſoit dans quelques meſchans liures qu'on leur attribuë; mais parce que ces choſes ſont de faict, & que les raiſons ne perſuadent pas ſi fort que les experiences, il en a fallu trouuer où il n'y en auoit point, afin de ſurprendre plus facilement les eſprits foibles de ceux qui croyent facilement ce qu'ils deſirent, *en qui amant ſibi ſomnia fingunt?* Pour ce qui eſt des *Magiciens & enchanteurs*, ie mets en faict, que ſi l'on examine bien leurs procez, on ne trouuera point qu'ils ayent eſté chaſtiez pour auoir fait le mal dont ils ſont accuſez, mais ſeulement pour l'auoir voulu faire. Teſmoin le nepueu du Cardinal d'Aſcoli, qui fut accuſé & executé luy quatre ou cinquieſme, pour auoir piqué & bruſlé des images de cire, afin de faire mourir le Pape Vrbain dernier, ſans que pendant toutes ces belles ceremonies, ledit Pape euſt reſſenty la moindre indiſpoſition en ſa perſonne; & l'on me diſt auſſi à mon retour d'Italie, qu'vne meſme

entrepriſe auoit eſté faicte ſur la vie du Cardinal de Richelieu, auec vne iſſuë plus funeſte à ceux qui la traittoient, qu'à celuy contre qui elle eſtoit faite. Et s'il y a des experiences qui verifient le contraire, elles reſſemblent ſans doute aux Hiſtoires du Docteur Fauſte, de Peau d'Aſne, de Maugis Daigremont, de Vrgandela deſcogneuë, & autres Romans, ou elles ſeront fondées ſimplement ſur des oüy-dires & fauſſetez ſemblables, au ſujet deſquelles Ouide diſoit fort bien,

Demite carminibus veneficíſque fidem.

Reſtent doncque les *Sorciers*, deſquels les pretendus tranſports ſoit *alla noce di Beneuento* comme ils diſent en Italie, *aut ad ludum Dianæ, vel Herodiadis*, comme veulent les Allemands; ou bien *au Sabbath*, comme l'on parle en France, ſont bien encore plus ridicules, & non moins contraires que toutes les operations de la Magie noire dont nous parlions cy-deſſus, à toutes les regles de la bonne Philoſophie.

S. Ie n'auois iamais entendu parler de toutes ces differences de Sabbath, que tu viens de nommer.

M. Que ſeroit-ce doncque ſi ie te pouuois dire les particularitez de celuy *di val Camonica*, auquel Merlin *nell Orlandino ſuo*, dit auoir eſté pour deſcouurir où il pourroit trouuer les Chroniques de l'Archeueſque Turpin. Pag. 3.

Signori mei ſon ſtato in val Camonica
Per conſultar le ſtrighe di quel loco,

Se mi ſaprebbon di Turpin la Cronica
Moſtrar per forza d'incantato foco,

ou de celuy du pays *de Vaux*, du Duché *de Lorraine*, des Landes *de Bourdeaux*, & des agreables campagnes de *Piedmont* où il y a ſi grande quantité de Sorciers, que le meſme Poëte s'en eſt ſeruy pour exprimer des quantitez innombrables,

Tognazzus mandat tibi tantas, Berta, ſalutes
Quantas bruſauit Piamonti patria ſtrias.

& pour ne rechercher auec trop de peine toutes les autres differences de ces Synagogues endiablées, il vaut mieux s'en rapporter à ce qu'en a dit *Summa Raimundina*, puis que c'eſt vn liure aſſez cogneu & feüilleté par tous les Caſuiſtes,

Qui vellet ſtultas harum deſcribere ſectas,
Non compleret eas vitulorum pellibus octo.

S. Ie voy bien qu'auec tes vers Macaroniques, & tes *vitulorum pellibus octo*, tu veux tacitement conclure, que tous ceux qui adiouſtent foy à ces dances & tranſports, comme tu crois peut-eſtre imaginaires, ne ſont rien que des veaux; mais *Patron mio* ces plaiſantes eſchapatoires ne ſont pas de ſaiſon, quand au lieu de vouloir eluder vne choſe aduoüée par les delinquans, & chaſtiée par diuers Iuges de Parlements, il ſeroit beaucoup plus à propos de la battre en ruine.

M. A cela ne tienne, Sainct-Ange, que tu ne ſois bien-toſt deſpaïſé de ces ſottes opinions, regarde ſeulement par la feneſtre ſi *Petit* donne la Declaration à ceux qui l'attendent.

S. Turbam ecce magnam quam dinumerare nemo poteſt.

M. Que veux-tu dire auec ton Latin?

S. Ie veux dire que non ſeulement la boutique de *Petit*, mais auſſi toute la ruë eſt pleine de Colporteurs, & à mon aduis ils pourront bien attendre encore autant qu'ils ont fait: car i'en voy pluſieurs qui s'en vont promener de coſté & d'autre.

M. Remets toy donc à ta place, puis que les canons ſont preſts à ruiner tes deux preuues; tu tirois la premiere de la confeſſion des coupables, qui eſt iuſtement eſtablir ce qu'il faudroit prouuer, car tu eſtimes cette confeſſion vraye, & moy ie la maintiens fauſſe, c'eſt à dire conforme à l'imagination qu'ont ces pauures malades d'auoir eſté au Sabbath, & d'y auoir fait des choſes du tout impoſſibles. Quand vn *Phrenetique* crie qu'il void des Diables, des armées, des combats, des Lions, des incendies, on ne luy croit point; Quand vn *Hypochondriaque* aprés auoir raiſonné pertinemment de mille choſes, *cætera ſanus*, veut perſuader qu'il eſt Dieu le Pere, vn Ange, vn Roy, le Mary de quelque Princeſſe, vn lieure, vne cruche, on ſe mocque de luy; quand vne belle & groſſe fille

Iam matura viro, iam plenis nubilis annis, Virgil. Æneid. 7.

ſe plaind d'auoir quelque homme noir qui la ſuit, de veoir des Diables, d'entendre du bruit à la maiſon, d'eſtre entourée de phantoſmes, on dit en ſe mocquant d'elle que ſon pucelage l'eſtouffe; ſi l'on parle que des eſprits, ou folets ou ſerieux reuiennent dans quelque maiſon, on reſpond communément

que la Maiſtreſſe, ou la ſeruante ſont amoureuſes; & pourquoy doncque bruſler vne pauure femme, qui par maladie, par ſottiſe, par force ou autrement, confeſſera d'auoir eſté portée en moins de rien ſur vn Bouc, ſur vne fourche, ou ſur vn balet a des aſſemblées, tantoſt eſloignées de cent lieuës, tantoſt proche de leurs villages, où elles auront fait mille extrauagances pueriles, ridicules, impoſſibles, & qui meriteroient mieux qu'on les fiſt penſer ou enfermer aux petites maiſons, que non pas de les exterminer comme l'on fait par le feu ou la corde? Certes l'on pourroit apporter vne infinité de circonſtances bien remarquables, pour monſtrer la fauſſeté de ces confeſſions: Mais ie me contenteray des deux auſquelles ie croy qu'il n'y a point de reſponſe. La premiere eſt fondée ſur vn faict pareil de certains païſans, leſquels du temps de Charlemagne, confeſſoiét d'auoir ſemé des poudres par les campagnes afin de faire mourir le beſtial, en ſuitte de quoy on les branchoit de tous coſtez, iuſques à ce que S. Agobard pour lors Eueſque de Lyon, s'eſtant apperceu de leur innocence, il en voulut auſſi entreprendre la defenſe en ſon liure *Contra inſulſam vulgi opinionem de grandine & tonitruis*, où tu pourras à loiſir veoir tout ce qu'il en dict; ſa concluſion eſt, que *tanta iam ſtultitia oppreſſit miſerum mundum, vt nunc ſic abſurdè res credantur à Chriſtianis, quales nunquam antea ad credendum poterat quiſquam ſuadere paganis.* Et l'autre eſt priſe de Gratian *in cap. Epiſcopi 26. quæſt. 5.* où il eſt

Pag. 156.

expreſſément

expreſſément *ex Concilio Ancyrano*, que *ſceleratæ quædam mulieres retro poſt Sathanam conuerſæ, Dæmonum illuſionibus & phantaſmatibus ſeductæ, credunt ſe & profitentur cum Diana nocturnis horis, vel cum innumera multitudine mulierum, equitare ſuper quaſdam beſtias, & multa terrarum ſpatia, intempeſtæ noctis ſilentio pertranſire*, &c. de façon que voila au moins la realité de ce pretendu tranſport deuenuë imaginaire, au iugement meſme de S. Auguſtin, *in libro de ſpiritu & litera cap.* 28. Mais le decret de la Faculté de Theologie de Paris, qu'vn de nos amis a fidelement copié dans vn MS. de la Bibliotheque Vaticane, eſt encore plus fort que tout cela: Car entre pluſieurs autres determinations faites par ladite Faculté, & preſentées au Roy *Louys XI.* l'an 1470. par Meſſire Iean *Lullier* Doyen de Noſtre-Dame, & Docteur de Sorbonne, il y en auoit vne pour ce qui concerne noſtre ſubiet, dont la teneur eſtoit telle, *Licet prædicare, & docere C. Epiſcopi, conformiter ad intentionem Eccleſiæ & D. Auguſtini, nec videtur mihi aliud addi oportere; & ſi aliquid adiungendum erit, ita addatur, cauendum tamen erit prædicatori, ne per diſtortam expoſitionem eo abutatur, ad finem diuerſum, ei quem intendit Eccleſia & D. Auguſtinus.* En ſuitte de quoy ledit Lullier adiouſte pour ne rien oublier de ce qui pouuoit ſeruir à l'eſclarciſſement de cette reſolution precedente, *ea quæ dicuntur fieri in illa congregatione, quæ vulgariter appellatur Dæmonum ſynagoga, quamuis poſſent fieri ſi Deus permitteret per realem & localem tranſmutatio-*

nem corporum, tamen credendum eſt magis fieri per tranſmutationem phantaſmatum, & ludificationem ſenſuum externorum & interiorum.

S. Braue Maſcurat, ſi iamais tu as merité à boire, ç'a eſté aprés de ſi bonnes, & de ſi preſſantes allegations que tu viens de faire; il eſt vray que pour ce qui eſt de la confeſſion de ces pauures diableſſes, tu ne pouuois pas t'en démeſler de meilleure grace, & ce que *Iunon* diſoit à Venus dans le x. de l'Eneide te conuient fort bien:

Tu potes Æneam manibus ſubducere Graiûm
Próque viro nebulam, & ventos obtendere inaneis.

Mais que diras-tu maintenant aux Parlements qui ne laiſſent pas de les condamner, comme ſi le tranſport eſtoit reel & veritable?

M. Ie nieray premierement qu'ils l'ayent fait, pendant qu'ils ſe rapportoient de ces affaires, à ce que la *Sorbonne*, *Gratian*, *S. Auguſtin*, & le *Concilium Ancyranum* en auoient determiné. Et qu'ainſi ne ſoit, lors que le pays d'Artois fut infecté de ces imaginations deprauées touchant le *Sabbath*, & qu'vne infinité de perſonnes accuſées de *Vaudoirie*, comme ils parloient en ce temps-là, ſouffrirent d'eſtranges perſecutions, par des Commiſſaires & Iuges ſubalternes, qui abuſoient bien ſouuent de leur pouuoir: le Parlement de Paris en voulut prendre cognoiſſance, & aprés bonnes & ſuffiſantes informations du faict, il donna l'Arreſt du 20. May 1491. par lequel, tous les accuſez furent abſous, les procedures miſes à neant, les Iuges &

Commiſſaires chaſtiez, & tous les bannis & exilez remis en l'eſtat qu'ils eſtoient auparauant, comme rapporte F. Balduinus en ſon Commentaire ſur les Inſtitutes, page ſi bien ie m'en ſouuiens 774. Et en effet aprés que le Iournal de Henry III. a raconté comme *Dominique Mirailhe* & ſa femme, accuſez de Magie & de Sorcellerie auoient eſté pendus & bruſlez l'an 1587. il adiouſte *qu'on trouua cette punition fort eſtrange, parce que ceſte vermine y eſtoit touſiours demeurée libre, & ſans eſtre recherchée.* Mais encore bien que depuis ce temps-là, les ſots contes du *Formicarium Nider*, du *Malleus Maleficarum*, de *Hulricus Molitor*, & de ie ne ſçay quels idiots qui pourroient à grand' peine cognoiſtre *inguinis & capitis quæ ſint diſcrimina*, ayent tellement gaſté les eſprits des plus ſages, que l'on n'a plus d'égard ny aux Canons des Conciles, ny aux preuues rapportées cy-deſſus ; & que les Iuges ſont tellement preuenus, qu'ils deſertent bien ſouuent des pays entiers, ſoubs ombre de les purger & nettoyer de ces maladies populaires, iuſques à en bruſler des quatre cens tout à la fois ; ie me garderay pourtant bien d'aduoüer toutes ces nouuelles procedures pour legitimes. Car l'on ne veoit tous les iours autre choſe, que des Arreſts donnez tantoſt contre des veritez euidentes, comme celuy d'Aix, pour la venuë de la Magdelaine en Prouence, & celuy de Roüen pour le priuilege de la Gargoüille, ou de la Fierte S. Romain: tantoſt contre des innocences manifeſtes, comme eſtoit celle de ces quatorze ou quinze pauures

miſerables, qui furent briſez ſur la rouë, par vn Arreſt ſolemnel du Senat de Milan, à cauſe qu'on les accuſoit, & que meſme ils confeſſoient d'auoir beaucoup augmenté la peſte qui n'eſtoit deſia que trop grande en ladite ville, auec des onguents dont ils graiſſoient les portes; quoy qu'à la fin *Dom Iean Caietan de Padillia* fils du Chaſtelain de la Citadelle de Milan, & General de la Caualerie, ayant auſſi eſté accuſé du meſme crime, il s'en iuſtifia entierement, & fit veoir en examinant les procedures qui auoient eſté faites tumultuairement contre les autres ià executez, combien legeremẽt on auoit procedé à les faire mourir; comme l'on peut veoir par la reuiſion de tous ces procez, que ledit *Padillia* fit imprimer en 1631. encore bien que ceux du Senat ayent fait tout ce qu'humainement ils pouuoient pour la ſupprimer. Ie me ſouuiens à ce propos, d'auoir veu en paſſant à Rauenne, vne inſcription Latine attachée contre la petite porte du Palais public, où Maiſon de ville, en faueur, ou pluſtoſt pour rendre l'honneur & la bonne renommée, à vn certain *Alexander Amaduccius*, qui fut accuſé fauſſement d'auoir aſſaſſiné vn Courier, & qui fut auſſi executé comme coupable d'vn tel delict au milieu de la place publique.

S. Ie payerois volontiers à diſner puis qu'auſſi bien nous le faudra-t'il faire icy, ſi tu me pouuois reciter cette inſcription, comme tu as deſia fait d'autres paſſages, qui ſont peut-eſtre plus longs, & moins conſiderables.

M. Ie penſe de l'auoir copié dans mon petit *Zibaldone*, où il ſemble que tout ce que i'ay mis ſoit à ton vſage.

S. Qu'appelle tu *Zibaldone*?

M. Ce que le P. Garaſſe appelloit πρὸ ὃς ἅπας, & que l'on peut appeller pareillement *Tapantio.*

S. Me voicy aux termes de la Gloſſe d'Orleans *obſcurum per obſcurius*, ie ne ſçay, puis que tu es François pourquoy tu t'exprimes plus volontiers en toutes autres langues.

M. C'eſt premierement pour te monſtrer que ie les ſçay, *iuxta illud*

Scire tum nihil eſt niſi te ſcire hoc ſciat alter.

C'eſt auſſi pour te les apprendre, *quia ſcientis eſt docere.*

S. Des trois noms que tu donnes à ta vaquette ou repertoire, ie n'ay que faire de l'Italien ny du Grec, mais pour le Latin qui m'eſt tout à fait nouueau, ie ſeray bien aiſe de ſçauoir où tu l'as peſché.

M. Il eſt vn de ceux *quæ Græco fonte cadunt, ſed non parcè detorta*, auſſi bien que le *Catonium* de Laberius pour ſignifier *Furuæ regna Proſerpinæ, ſiue Orcum*; car de τὰ πάντα qui ſignifie *omnia*, ils ont fait *Tapantio*, & de κάτω qui ſignifie *infra*, ils ont formé *Catonium*: il eſt bien vray que pour le *Tapantio*, ie ne l'ay iamais veu en autre lieu que dans cette inſcription aſſez fautiue & incorrecte, que i'ay autresfois extraite du traitté de Celſo Cittadini *dell' origine della volgar lingua.*

D. M.
SANDALIVS
DICIT AMBVLA
SEQVAERE ME CVM OENO
FORV CVM CALICE ET TAPAN
TIONE

Pag. 47.

S. Ton procedé eſt admirable, car pendant que tu me cherches vne inſcription moderne, tu m'entretiens d'vne antique.

M. Voilà de quelle façon ie ſers mes amis, ie penſois meſme te donner deux de ces inſcriptions modernes au lieu d'vne, car i'en ay veu vne autre à Veniſe, pour la décharge d'vn *Foſcareni*, qui fut eſtranglé en priſon, & puis attaché par vn pied à la place de S. Marc, pour auoir eſté fauſſement accuſé d'auoir eu intelligence auec l'Ambaſſaeur d'Eſpagne; mais ie me ſouuiens qu'elle eſtoit ſi haute que ne pouuant en lire certains mots, cela me détourna de la tranſcrire; pour celle de *l'Amaducci* la voilà en fin trouuée.

Alexandri Amaduccij nobilis Rauennatis
Ob alienum ſcelus in ſe expiatum, neci ſummi iuris iniuria
Adiudicati.
Poſthumam innocentiam, maturioribus partam iudiciis
Octauij Corſini Præſidis,
Amaducciorum familia, Fortunæ ac Famæ bonis reſtituta,
Inſignis æquitatis monumento, tibi hoſpes teſtatam voluit
Patrio annuente Senatu A.D. MDCXXXI.

S. Le premier Allemand qui paſſera par Rauenne, ne manquera pas de copier cette inſcription, &

de nous la donner dans la relation de ſes voyages, car elle eſt fort particuliere.

M. Si les François prenoient la peine de remarquer tout ce qu'ils voyent de beau & de curieux en leurs voyages, comme ils vont plus loing que les Allemands, auſſi nous rapporteroient-ils de plus belles choſes.

S. Ie ſçay bien qu'en ce temps-cy les François ſont tels que tu viens de dire, car de ma cognoiſſance Meſſieurs *de Thou*, les deux *Picots*, *Belurgey*, le P. *Boucher*, de l'Ordre des Cordeliers, le Pere *Athanaſe* de celuy des Capucins, *Bourlabe*, *Varennes*, *de la Haye*, *Gedouin*, *Seſi*, *de Breues*, *Marcheuille*, auoient tous eſté à Conſtantinople, & les voyages des *Mocquet*, *Lery*, *Pirard*, *Leſcarbot*, *Gourgues*, *Champlain*, *Margerat*, *Iean le Blanc*, témoignent bien que nos François ont aſſez de cœur pour fureter tous les coins du monde. I'ay meſmement veu des lettres qu'vn orfeure François eſcriuoit de la Cour du *Grand Mogor*, à Monſieur le Preſident de Meſmes, il y a plus de trente ans, elles eſtoient ſur vn grand roulleau de papier de coton rouge, & enfermées dans vn eſtuy qui reſſembloit à la caſſe d'vne eſcritoire: mais ie ne croy pas que l'humeur de nos anceſtres fuſt ſi ambulatoire.

M. Et moy ie croy qu'elle l'eſtoit dauantage que celle de leurs deſcendans, car outre les paſſages en Terre Saincte commencez & continuez par les François, Guillaume de Thir rapporte-t'il pas en ſes hiſtoires, d'auoir trouué en Perſe vn *Pariſien* qui

eſtoit marié en ce pays-là, & qui portoit les armes pour le Sophi ? De plus puis que les cheualeureux faits de noſtre *Roland* ont paſſé au rapport d'Auger de Buſbeque, iuſques aux Georgiens, ou Mingreliens, qui habitent l'ancien pays de Colchos, proche les Palus Meotides & la Circaſſie, il faut bien que les François qui furent en Orient auec Godefroy de Boüillion ayent paſſé iuſque-là, *in longam perticam ſiue aſſerem*, dit Buſbeque, *fides intendunt, eáſque bacillo ad numerum percutiunt, ad quem ſtrepitum cantant ſuas amicas, & laudes fortium virorum. inter quos, ſi vera ſunt quæ memorantur, frequens Rulandi nomen, vnde eò tranſlatum non coniicio, niſi trans mare migrauit, vnà cum Gothofrido Bollionio, de quo Rulando multa narrant prodigioſa, magis etiam ridicula, quàm noſtri talium fabularum architecti.* Epiſt. 3. Mais quoy la pluſpart des Officiers de l'Empereur *Conſtantius*, qui n'abandonna gueres l'Orient, n'eſtoient-ils pas François ? & ce grand ſeruiteur de Dieu *Simeon Stylite*, exhortoit-il pas du haut de ſa colomne, non loing de la ville d'Antioche, les François qui aſſiſtoient d'ordinaire à ſes predications, de faire ſes recommandations à ſaincte Geneuiefue lors qu'ils ſeroient de retour en France ?

S. A propos de cette Saincte, tu m'as remis en memoire, ce que ie voulois dire lors que tu as parlé des voyages de nos François, d'vn Sainct *Conrad*, qu'vn Preſtre de mes amis me diſoit l'autre iour auoir eſté pendu pour vn autre, comme il eſt expreſſément porté dans ſon Breuiaire.

M. Cette

M. Cette beueuë des Iuges eſt aſſez ordinaire, quoy que tres-dangereuſe, comme nous auons deſia remarqué és exemples rapportez cy-deſſus; mais d'autant que l'Arreſt du 8. Ianuier eſt encore plus conſiderable que tous les precedens, examinons ie te prie toutes les circonſtances qui le peuuent inualider; non que ie veüille conclurre de là qu'il ſoit iniuſte, puis que le *depart du Roy* à heure indeuë, *l'interdiction des quatre Compagnies Souueraines*, & ſur tout le *Blocus de la ville de Paris*, pouuoient bien luy donner quelque apparence de iuſtice; mais pour monſtrer que le Roy eut occaſion de le caſſer, & Meſſieurs du Parlement raiſon de ne plus inſiſter ſur l'execution d'iceluy, depuis que les tumultes, & la fureur qui l'auoient fait donner ont eſté appaiſez; & que l'on ne peut accuſer Monſieur le Cardinal ſinon d'eſtre plus malheureux que coulpable. Car dis-moy ie te prie, Sainct-Ange, à la requeſte de qui cét Arreſt a-t'il eſté donné? ſur quelles plaintes? aprés quelles informations faites, quels teſmoins ont-ils eſté ouys, recolez, confrontez? par quels Iuges a-t'il eſté prononcé, puis que le Parlement eſtoit ſa partie? ne ſçait-on pas bien, qu'aucune des formalitez ordinaires n'y a eſté obſeruée, & que tout y a eſté fait *tanquam in tumultu Gallico, tuburcinatim, & potiùs metu & impetu quàm ratione?* Le lendemain des Roys douze ſeulement d'vn ſi grand nombre, s'efforcent de proſcrire le Cardinal, & deux iours aprés ſur le refus que l'on fit d'ouyr les Gens du

Roy, ſur l'aduis que la ville eſtoit bloquée, il eſt tumultuairement condamné, & proſcript par toutes les Chambres aſſemblées. Certes iamais à mon aduis, procés ne fut pluſtoſt inſtruit que celuy-là, & iamais aucun ne fut plus contraire aux iuſtes procedures que ce grand homme de bien Iuuenal y vouloit eſtre obſeruées:

Satyr. 6. *Pone crucem ſeruo, meruit quô nomine ſeruus*
Supplicium? quis teſtis adeſt? quis detulit? audi,
Nulla vnquam de morte hominis cunctatio longa eſt.

Mais dira-t'on, il ne falloit point d'autres preuues, & d'autres formalitez, que la notorieté euidente, pour condamner le Cardinal comme perturbateur du repos public; car voilà en vn mot tout le fondement d'vn Arreſt de ſi grande conſequence: mais pour renuerſer & ce fondement, & la notorieté de fonds en comble, ie conſidere premierement, & ie voudrois que tout le monde auſſi conſideraſt auec moy, que Monſieur le Cardinal n'eſt point ſeul Conſeiller de la Reyne; qu'il n'eſt point Miniſtre abſolu ſoubs elle, comme l'eſtoit le Cardinal de Richelieu ſoubs Louys XIII. qu'il ne tient que la quatrieſme place és deliberations; qu'il eſt ſouuent contraint d'accorder beaucoup de choſes à la Reyne par reſpect, aux deux Princes pour ne choquer leur authorité, & aux autres Miniſtres à cauſe de la pluralité de leurs ſuffrages: Qu'entre tous les Miniſtres dont le Conſeil d'enhaut eſt compoſé, il n'y en a point de moins violent, de plus deſintereſſé, & de mieux intentionné que luy; Qu'il

eſt auſſi le plus empeſché à maintenir l'authorité du Roy & de la Reyne, & les droicts de leurs Couronnes pendant la minorité d'vn Roy ſi ieune, dans la ſuite d'vne guerre ſi longue & ſi vniuerſelle, & parmy des peuples que l'on a commencez de mettre ſoubs le preſſoir, plus de trente ans auparauant qu'il ait eſté chargé du miniſtere. Que ſi l'on adiouſte à cela les intrigues du cabinet, les cabales de la Cour, les factions des Princes & Seigneurs meſcontens, les intelligences des mauuais François auec l'Eſpagnol, les reformations trop ſeueres, & quaſi hors de ſaiſon du Parlement, les negligences & maluerſations des Miniſtres ſubalternes, la honte qu'il y auroit de conclurre vne Paix au gré de l'Eſpagnol, veu les grands auantages que nous auons ſur luy; l'impoſſibilité de continuer la guerre ſans des leuées de deniers extraordinaires, & ſur tout les empeſchemens raiſonnables que l'on a pour ne point empirer beaucoup d'affaires, de ne pas donner à cognoiſtre aux peuples par Apologies, & Manifeſtes de quelle façon elles ſe paſſent. I'eſpere, dis-ie, qu'aprés auoir bien conſideré toutes ces choſes, on trouuera que cette notorieté ſi preiudiciable au Cardinal, eſt tellement voilée & cachée par toutes ces circonſtances, que les moins paſſionnez ont pluſtoſt fait de confeſſer qu'ils ne ſçauent où elle eſt, que de la chercher où elle n'eſt point, & d'aduoüer en ſuite, que l'Arreſt fondé ſur icelle, ne pouuoit eſtre ny legitime, ny valable, puis que comme dit Lucrece,

Lib. 4.

in fabrica, si praua est regula prima;
Et libella aliqua, si ex parti claudicat hilum;
Omnia mendosè fieri, atque obstipa necessum est,
Praua, cubantia, prona, supina, atque absona tecta.

S. Tu passes beaucoup de choses bien importantes assez legerement.

M. C'est parce que les affaires dont ie viens de parler, ressemblent aux mysteres de la Deesse Isis en Phocide, lesquels on n'osoit regarder curieusement, crainte de perdre la veuë: Au Sacraire de Neptune à Mantinée, il ne manquoit iamais de s'esleuer vne grande tempeste, soudain qu'vn autre que les Prestres le vouloient seulement œillader; imagine-toy doncque, qu'il en est de mesme de nos derniers troubles, & obserue plustost le precepte d'Arnaud de Ville-neufue à ceux qui cherchent par liures la poudre de proiection, ou les teintures du Soleil & de la Lune, que d'en vouloir apprendre dauantage, *tanto magis dictis attollas mentem, quanto magis doctor abbreuiat sermonem.*

S. Que n'as-tu dit tout d'vn coup, à ceux qui cherchent le secret de la pierre Philosophale, sans vser de tant de circonlocutions?

M. C'est pour imiter ces pauures Heres d'Alchymistes, qui ne parlent iamais que par figures & emblesmes.

S. As-tu iamais veu ceux de *Flammel* soubs les Charniers de S. Innocent?

M. Il faudroit n'auoir iamais passé par là, ou n'auoir point d'yeux pour ne les auoir pas veus.

S. Hé bien que t'en ſemble-t'il ?

M. Que le ſecret de la pierre eſt auſſi bien caché ſoubs ces groteſques & marmouſets, que ſoubs l'Apocalypſe, l'Odyſſée, la Metamorphoſe, & l'Hiſtoire de Theagenes & Cariclée, où neantmoins ces Reſueurs le vont chercher. *Flammel* eſtoit vn Eſcriuain de Paris qui copioit des MSS. pour beaucoup de Seigneurs, & ie me ſouuiens d'en auoir veu deux fort gros, ſçauoir vn Recueil de diuerſes Hiſtoires, & vn Roman de la Roſe, dont le premier eſt gardé en la Bibliotheque du Roy, où Meſſieurs du Puy *par illud nobile fratrum*, ont pris la peine de me le monſtrer, & i'ay veu l'autre à Rome dans l'eſtude d'vn Cardinal, qui l'auoit eu du Palais d'Auignon auec beaucoup d'autres MSS. lors qu'il y eſtoit Vice-Legat.

S. Comment pouuois-tu ſçauoir que ces deux MSS. fuſſent pluſtoſt de la main de Flammel, que de quelque autre?

M. C'eſt parce qu'il y mettoit ſon nom à la fin entre-laſſé de diuers cadeaux, comme c'eſt l'ordinaire de tous les bons ouuriers.

S. Et ſi quelque autre eſcriuain de ce temps-là auoit fait,

Vt quidam artifices noſtro faciunt ſæculo,
Qui pretium operibus maius inueniunt
Nouo ſi marmori adſcripſerunt Praxitelen, ſuo
Detrito, Myronem argento.

Que dirois-tu d'auoir eſté ainſi trompé, toy qui fais profeſſion de ne te laiſſer ſurprendre à perſonne?

M. I'aduoüerois la debte, mais ie ne puis pas m'eſtre trompé à ces MSS. de Flammel, car ils ſont tres-bien eſcrits, & il n'y a pas d'apparence que celuy qui les auroit faits euſt eu beſoin de s'auantager ny accrediter ſoubs le nom de Flammel, puis que le ſien ne deuoit pas eſtre moins cogneu ny eſtimé; Or parce que ce *Flammel* eſtoit auſſi Courtier des Iuifs, & qu'il leur faiſoit preſter de grandes ſommes d'argent à beaucoup de particuliers, il arriua que Philippe Auguſte les ayant chaſſez de France, & confiſqué tous leurs biens, comme remarque Guillelmus Brito en ſa vie,

Nec mora, de Regni totius abegit eoſdem
Finibus, & nocua regnum putredine ſoluit,
Indulto miſeris tamen apto tempore, quo res
Séque ſuóſque parant ad iter prout exigit vſus.

Flammel compoſa tres-aduantageuſement auec leſdits particuliers, des ſommes dont ils eſtoient redeuables aux Iuifs, parce qu'autrement il les menaçoit de leur faire tout perdre en les denonçant à la Iuſtice. Et par ce moyen il deuint ſi riche en peu de temps, que ceux qui n'en ſçauoient pas la cauſe, & qui cognoiſſoient peut-eſtre Flammel pour vn ſouffleur, eurent occaſion de croire aſſeurément qu'il auoit trouué la pierre Philoſophale.

S. Tu m'as fait grand plaiſir de m'apprendre cette hiſtoire en paſſant, ie croy qu'on dira quelque iour la meſme choſe du Cardinal, puis que ceux qui ne veulent pas aduoüer qu'il ſoit riche à

nos deſpens, ne peuuent legitimer autrement les grands biens qu'il poſſede.

M. Si la Nouë a dit que le *Pape* eſtoit le plus grand Alchymiſte du monde, à cauſe que nous luy donnons de l'or pour du plomb: & que Eſtienne Eueſque de Tournay qui viuoit ſoubs Innocent III. ait eſté de la meſme opinion, en eſcriuant *ad Valdemarum Epiſcopum, ſub quodam rubore mendicantes rogamus & petimus, vt aliquid de beneuola liberalitate veſtra nobis mittatis; quo plumbum emamus non Romanum ſed Anglicum, quoniam Anglico plumbo teguntur Eccleſiæ, nudantnr Romano*; l'on en pourra bien dire autant du Cardinal Mazarin: Mais croy moy, Sainct-Ange, que par la regle des Hebreux *mendacium eſt opus breue*, il n'y a plus que des ignorans ou factieux qui puiſſent tenir vn tel langage: parce que les debtes immenſes dudit Cardinal, les payements retardez des gages de tous ſes domeſtiques; la vente qu'il a laiſſé faire de ſes meubles ſans les rachepter ſoubs main; la ceſſation de tous les ouuriers qui trauailloient à ſa maiſon; l'engagement de ce qui luy reſte de meilleur; le retardement de toutes ſes affaires; & pour conclurre en vn mot, les difficultez pecuniaires qui l'accablent tous les iours, ſont des preuues plus que ſuffiſantes qu'il eſt maintenant comme ces pauures Preſtres qui n'ont point d'argent caché. Diſcours 23. Epiſt. 163. pag. 64.

S. Tu courres riſque de perdre ta leſſiue auſſi bien que ta peine.

M. Il n'y a remede, quand i'auray perſuadé les

ſages, ie ne me ſoucieray guere des fols:

Turpe enim eſt ea dicere quæ non
Oſtendi poſſunt, quæ poſſunt iure negari.

Et comme dit fort bien Ariſtote, *De quolibet contraria opinionibus ſapientum proferente ſollicitum eſſe ſtultum eſt.* Ie croy que c'eſt au premier des Topiques.

S. Quand tu aurois dit des Tropiques ce me ſeroit tout vn, car ie cognois autant les vns que les autres; & pour ce qui eſt de la pauureté du Cardinal, ie m'en ſoucie fort peu, pourueu que tous ces libelles puiſſent remedier à la mienne.

M. Ie ſuis bien auſſi de ton opinion, mais neantmoins i'ay touſiours cette ſyndereſe de laquelle nous parlions tantoſt.

S. Explique toy ſi tu veux.

M. C'eſt à dire vn remords de conſcience, de gagner ma vie auec de ſi meſchantes marchandiſes.

S. Tu es touſiours en humeur de nier que tout ce que l'on dit du Cardinal ſoit veritable.

M. Oüy aſſeurément, car plus i'examine ce que l'on en dit, plus ie cognois que ce ne ſont rien que des ſottiſes, deſquelles on peut bien dire auec Horace,

Serm. 1. 3. *Neſcio an Anticyram ratio illis deſtinet omnem.*

S. Or bien reſponds moy vn peu, Maſcurat, *quid eſt neſcio?*

M. Tu es vn vray grimaud de College.

S. Et toy vn Pedant mieux fait que le grand Philoſophe

Philoſophe *Marius*, ou le bon homme *Froger* qui calculoit ſur la valeur d'vn bœuf entier, combien pouuoit couſter la dixieſme partie d'vn alloiau, mais reſponds moy enfin d'vne façon ou d'autre.

M. Eſt breuis Aſini reſponſio.

S. Hé bien bon homme en as tu dans la viſiere auec ton *neſcio* d'Horace, te voila metamorphoſé en peu de temps de Preſcheur à courte robbe, en Docteur à longues oreilles, qui veux tu maintenant pour gouuerneur d'*Apulee* ou de *Lucian?*

M Ohi bo, dit le Venitien, *verborum quanta cadit vis?* ſi ie niois ſans raiſon, ſi ie ne ſçauois ce que ie dis, tu aurois droict de me traitter d'animal rayé, mais prens ſeulement la peine d'oppoſer au Cardinal tout ce qu'on luy reproche dans ces *irrationalia grattitamenta*, & tu verras ſi ie le ſçauray bien defendre.

S. Tres-volontiers, Maſcurat, mais à la charge que tu parleras touſiours Chreſtien, car tu me viens encore de bailler de deux mots par la teſte, que ie ne croy pas qu'il y en ait de plus horribles dans *l'Alcoran.*

M. Si tu diſois dans le *Grimoire* tu aurois plus de raiſon, car tu as bien pû veoir par la lecture de ce liure, que l'on a traduit & imprimé en François depuis deux ans, que les paroles de l'Alcoran ſont tres-belles & bonnes, quoy que la doctrine en ſoit fort mauuaiſe.

S. Parlez pour vous frere, qui auez la conſcience large comme la manche d'vn Cordelier, & qui

chauſſez peut-eſtre à tous points ; pour moy i'ay obſerué à Aix la defenſe que Meſſieurs les Curez de Paris en auoient fait à la fin de leurs Proſnes.

M. Ie ne veux pas dire qu'ils ayent mal fait, car nous ſommes en vn ſiecle auquel on peut legitimement craindre, *ne*

2. Sermon. Satyr. 32. *Sæuiat atque nouos moueat doctrina tumultus*, comme diſoit Horace en parlant de la Fortune : mais long-temps auparauant que ce liure fuſt defendu en François, ie l'auois leu en *Italien*, parce que cette verſion là eſtoit meilleure que la *Latine*, & que ie n'entendois pas *l'Allemande*. Et ſi tu me demandes maintenant ce qu'il m'en ſemble, ie te diray ingenuëment, qu'il eſt impoſſible de cognoiſtre quelle eſt la Religion des Turcs ſoit pour la foy, ou les ceremonies, par la ſeule lecture de l'Alcoran ; tout de meſme, ſans comparaiſon toutesfois, qu'vn homme qui n'auroit leu que le Noueau Teſtament, ne pourroit iamais cognoiſtre le détail de la Religion Catholique, veu qu'elle conſiſte en diuerſes regles, ceremonies, eſtabliſſemens, inſtitutions, traditions, & autres choſes ſemblables que les Papes & les Conciles ont eſtablis de temps en temps, & pieces aprés autres, conformément à la doctrine contenuë *implicitè* ou *explicitè* dans ledit liure. Et en effet ſi ie n'euſſe eu recours à Poſtel & à Baudier ie ne ſerois pas plus ſçauant que toy qui n'as iamais leu l'Alcoran, dans les ceremonies de la Religion Turqueſque.

S. Encore vn mot ie te prie, & puis tu verras

ras comme ie dauberay ſur la fripperie du Cardinal.

M. Dix ſi tu veux, fuſſent-ils plus longs que ceux du Pentametre de *Rutilius*, qui eſt le ſeul en toute l'Antiquité compoſé de deux paroles,

Bellerofonteis ſollicitudinibus:

ou que ceux d'Ariſtophanes, & de l'Epigramme Grec que Scaliger a traduit en ſemblables paroles Latines, dans ſes Commentaires ſur Varron *de lingua Latina.*

S. Il y a quelque temps que deux Conſeillers de Prouence, mirent noſtre boutique quaſi ſans deſſus deſſous, à cauſe du monde qui les eſcoutoit diſputer, ſur la queſtion, quels liures doiuent eſtre plûtoſt defendus, de ceux qui ſont *contra fidem aut contra bonos mores.* L'aduis commun & d'eux, & des aſſiſtans eſtoit bien, qu'ils le deuoient eſtre les vns auſſi bien que les autres ; mais la difficulté eſtoit du choix, au cas que l'on ne vouluſt defendre que ceux contre la foy, ou contre les bonnes mœurs. Il y eut tant de raiſons alleguées des deux coſtez, que la ſeparation ſe fit comme de toutes les autres controuerſes, c'eſt à dire ſans auoir rien conclu ; C'eſt pourquoy i'ay crû que puis que tu mets ton nez par tout, tu me pourras bien dire ſans tant de bruit, lequel des deux auoit raiſon.

M. C'eſt à mon aduis celuy qui condamne pluſtoſt les liures *contra bonos mores*, parce que l'heretique, abſolument parlant, n'eſt preiudiciable qu'à ſoy-meſme, où le vitieux eſt la peſte & le fleau

de tout le monde ; n'aimerois-tu pas mieux paſſer par les Seuaines où il n'y a quaſi rien que des Heretiques, ou au trauers *del Gghetto de gli Hebrei*, que par vn bois où tu ſçauras qu'il y a ſeulement deux ou trois voleurs ? ne ſerois-tu pas plus aſſeuré d'auoir vn Iuif, vn Anabaptiſte, vn Turc, pour voiſin, qu'vn homme qui dira mal de toy, ou qui deshonorera ta maiſon, *pede illo qui prominet ante, ſiue dactylico.*

S. Par ma foy ie n'entends ny l'vn ny l'autre, & ſi iamais nous faiſons vne autre Conference ie n'oublieray pas le Morel ny le Calepin.

M. Tu es plus groſſier que le Maiſtre de la Barbe d'or, *Alanus in libro de complanctu naturæ*, appelle ainſi le Laboureur de nature *Vomerem illum Lucretianum, quia componitur ex vna longa, & duabus breuibus*, ſi tu en veux dauantage va le chercher. I'adiouſte aux raiſons precedentes, que les Heretiques ſont trompez, où les vicieux & meſchans trompent les autres ; Que l'intention des premiers eſt touſiours bonne, & celle des derniers touſiours mauuaiſe ? Que ceux-là ne ſont chaſtiez qu'en certains lieux, & que l'on ne ſçait pas encore ſi c'eſt *iure vel iniuria*, parce que Tertullian a dit, *Eccleſia non quærit ſanguinem effundere, ſed pudorem ſuffundere* ; Que Saluian aprés auoir excuſé les Arriens tres-amplement, conclud par ces paroles, *errant ergo ſed bono animo errant, non odio ſed affectu Dei, quamuis non habeant certam fidem, illi tamen hoc perfectam Dei exiſtimant charitatem*, &c. & que beaucoup d'au-

Lib. 5. de Prouident.

tres Peres ſe portent à l'opinion la plus douce; mais pour ce qui eſt des ſcelerats, & des meſchans, tout le monde s'efforce de les exterminer: Quoy plus, *ſi fides abſque bonis operibus mortua eſt*, combien dauantage le doit-elle eſtre, accompagnée des turpitudes *de l'Aretin*, des ſorcelleries *d'Agrippa*, ou pluſtoſt de celuy qui a emprunté ſon nom pour mieux debiter ſes ſottiſes, des fourberies du *Proxenata de Cardan*, & des maximes tyranniques de *Machiauel*? Enfin ceux qui n'oſent dire que les *Socrates*, les *Platons*, les *Seneques*, les *Plutarques*, les *Catons* ſoient damnez, doiuent auſſi aduoüer que leur foy ayant eſté contraire à la noſtre, il n'y a eu que la qualité des actions bonnes ou mauuaiſes qui les a pû perdre ou ſauuer.

S. Auſſi dit-on communement que *verbis in vita præualent aduerbia.*

M. Pourquoy frappes-tu ſi fort?

S. Ne vois-tu pas qu'il n'y a plus d'huile à la lampe, parlez ho Merluſine ſeruante de gens de bien, auez vous perdu la quatrieſme clef de muſique, nous voulez-vous faire mourir de la mort de Roland?

M. Tu donnes là vne Epithete aux Cabaretiers, qui ne leur conuient nullement, car ie n'ay iamais beu de leur vin que ie n'euſſe occaſion de dire,

In Cratere meo Thetis eſt coniuncta Lyæo,
Eſt dea iuncta deo, ſed dea maior eo.

S. He bien, mon Pere, n'es-tu pas attrapé, tu

reſſembles les Ieſuites qui ſçauent tout, & ne ſçauent pas le chemin à Panfou, tu penſes que i'aye loüé cette ſeruante, & au contraire ie l'ay blaſmée, car les ſeruantes de gens de bien ſont les ſeruantes de Chanoines & de ſages femmes, qui ne ſe laiſſent iamais eſtrangler à leur pucelage.

M. Tu ne ſeras iamais priſonnier de bonne guerre.

S. A quel propos me dis-tu cela, penſes-tu que ie ſois des ſoldats de *Ville-Iuifue*, qui font la guerre au Cardinal?

M. Tu ferois mieux de dire au Roy; non, non ce n'eſt pas cela, c'eſt qu'il n'y a aucune loy militaire qui oblige les fols à payer rançon.

S. Corbleu il fait bon te preſter puis que tu rends ſi viſte, à ta ſanté & à celle du Cardinal quand tu l'auras iuſtifié; N'eſt-il pas vray qu'il eſt eſtranger, ſubiet du Roy d'Eſpagne, & comme tel incapable de gouuerner la France, & exclus du Miniſtere par ce fameux Arreſt de 1617.

M. Il faudroit eſtre auſſi ſot pour nier le premier, que pour accorder le ſecond; car il eſt né dans Rome, où l'Eſpagnol n'a non plus d'authorité que dans Paris, ſon pere y fut marié à vne Dame Romaine, tous les deux y ont auſſi eſté nourris & éleuez, le fils dés le berceau, & le pere depuis l'aage de huict ans, y ayant eſté tranſporté de Sicile, auparauant qu'il ſceuſt ſi elle appartenoit au Roy d'Eſpagne, ou au grand Turc, & il ne ſe trouuera point que ny l'vn, ny l'autre ayent iamais rien eu à démeſler auec l'Eſpagnol. Or que cette

qualité d'Eſtranger le rende incapable de gouuerner les affaires de France, c'eſt ce qu'il faudroit prouuer. Tu me diras peut-eſtre qu'il a deſia eſté fait par *les Raiſons d'Eſtat contre le Miniſtere Eſtranger*, & moy ie te le nieray abſoluëment. Parce que ce n'eſt pas traicter vne queſtion que d'eſtaller & eſtablir ſeulement la partie qui t'eſt fauorable, comme fait l'Autheur de ce petit liuret, qui n'a inſiſté que ſur la negatiue de celle dont il faut maintenant parler, & n'a rien dit de l'affirmatiue, parce qu'il ſçauoit bien que c'eſtoit la plus forte, & qu'elle luy feroit infailliblement perdre ſon procés. Et en effect cette qualité d'Eſtranger n'a iamais eſté rebutée és occaſions du gouuernement, ny par les gens de bien, ny par les bons Politiques, ny par les deſintereſſez, quoy qu'elle ait touſiours ſeruy de pretexte aux factieux, aux enuieux, & aux ennemis de l'Eſtat, ou de la perſonne ſur laquelle il n'y auoit rien autre choſe à redire. Et qu'ainſi ne ſoit, a-t'on iamais trouué eſtrange, qu'vn Roy, vn Empereur, vn Prince Souuerain, qui ſont des perſonnes ſi neceſſaires à leurs peuples, *& quorum vita atque incolumitate ſalus publica continetur*, ayent choiſi *des Medecins* pour gouuerner leur ſanté tantoſt naturels, tantoſt eſtrangers, voire meſme Iuifs & Arabes, ſuiuant que le merite & la doctrine de ceux-cy, ou la neceſſité & peut-eſtre l'imagination de ceux-là en donnoient occaſion? a-t'on iamais blaſmé les meſmes Princes, de ce qu'ils ont pris pour *femmes* des eſtrangeres,

la Francé par exemple des Eſpagnoles, des Allemandes, des Italiennes, des Lorraines, quoy que par l'ordre eſtably dans le Royaume, elles puiſſent auoir droict de le gouuerner & d'y exercer des Regences? trouue-t'on auſſi à redire, que la Cour de nos Roys ſoit auſſi bien compoſée *de Princes* eſtrangers que de naturels, ſoit legitimes ou baſtards, & que ces premiers y obtiennent quelquefois plus d'authorité que les autres? Mais il y a plus, car ſi les peuples libres ont ſouuent choiſi des eſtrangers pour les gouuerner, comme par exemple les *Polonois* vn fils de France, & depuis luy vne famille Suedoiſe, *les Neapolitains* vn Charles d'Aniou, *les Eſpagnols* vn Charles V. Allemand, & les *Romains* meſme des Empereurs tantoſt d'Eſpagne, tantoſt de Thrace, d'Afrique, d'Arabie, Hongrie, Dalmatie, Narbonne, Genes, Milan, & de quelque autre ville & pays que ce pût eſtre: Si la *Monarchie*, non ſeulement *temporelle*, mais auſſi *ſpirituelle de l'Egliſe*, ſe donne auſſi bien au Flamand ou Allemand, qu'au Francois, Eſpagnol ou Italien: ſi les *Venitiens* par vne loy fondamentale ne donnent iamais le gouuernement de leur armée, qu'à vn General eſtranger, ny les premieres *lectures* de leurs Vniuerſitez, qu'à des perſonnes nées & habituées hors de la ville où ils doiuent enſeigner; ſi tous les *Podeſtats*, *Chanceliers*, *ou Iuges*, c'eſt à dire ceux qui eſtoient anciennement appellez & ſtipendiez par toutes les villes d'Italie, pour adminiſtrer la Iuſtice tant ciuile que criminelle, ne deuoient eſtre natifs ny

deſdites

desdites villes, ny de plus de cinquante lieuës aux enuirons: si Paschal, Kirchner, & presque tous ceux qui ont traitté *de Legato*, n'excluent point les estrangers des *Ambassades*, quoy que ce soit vn employ des plus ialoux, & des plus importants qui soit en vn Royaume ou Republique; pourquoy faut-il que les seuls *Ministres d'Estat* soient suiets à cette exception? *in breui causa est*, c'est parce que la condition d'vn Medecin ne peut estre enuiée que par des personnes de trop basse condition pour faire du bruit; parce qu'vn Roy couronné, vne Reyne mariée, vn Estranger declaré Prince, vn General d'armée recogneu pour tel, ne peuuent estre choquez sans crime; mais pour le pauure *Ministre*, s'il ne trouue vn puissant Roy pour l'espauler, comme fit Henry IV. Monsieur de Sully contre les menaces du Comte de Soissons, & Louys XIII. le Cardinal de Richelieu, il ne peut manquer d'estre enuié de tous les ambitieux qui voudroient estre à sa place, d'estre l'obiect de tous les factieux; & si d'auanture il est *Estranger*, quand il auroit esté tout le temps de sa vie aussi iuste qu'Aristide, aussi prudent que Phocion, aussi zelé pour le bien public que Caton, quand il auroit ponctuellement obserué le precepte d'Horace,

Cap. 15. de Leg. Lib. 1. cap. 4. de Legat.

Murus aheneus esto
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

1. epist. 1.

ou qu'il auroit esté plus vtile à vn Royaume, que ne fut cét estranger Hermodorus à Rome, que le IC. Pomponius dit *in Italia exulem auctorem fuisse le-*

Leg. 2. §. postea in fin. de orig. iuris.

gum XII. *ferendarum.* Le dernier refuge ſera touſiours de la battre du coſté de ſon pays. Voyons maintenãt auec quels ſophiſmes, & par quelles tromperies ils vous citent premierement vn paſſage de Salomon, *Ne transfere point aux eſtrangers les honneurs qui te ſont deubs, & ne commets point tes iours à l'homme cruel, de crainte que les eſtrangers ne ſe fortifient de tes forces, & que le fruict de tes trauaux ne paſſe dans vne maiſon eſtrangere*: ils adiouſtent en ſuite cinq ou ſix exemples des Parthes, Lacedemoniens, Egyptiens, Allemands, & Eſcoſſois, ſans diſtinction de temps, de cauſes, ny de circonſtances particulieres, & auec cela ils concluent que l'Arreſt de 1617. doit auoir lieu contre le Cardinal, & qu'il le faut chaſſer comme autheur des guerres, des maux & deſordres de toute la France. Mais ie vous prie bonnes gens qui allez ſi viſte en beſogne, ne ſçauez-vous pas bien le dire d'Ariſtote, *qui aduertit ad pauca facilè iudicat?*

S. Cela veut dire en François, de fol Iuge briefue ſentence.

M. Et ſi l'aduis du Sage eſt ſi veritable, ſi important, ſi neceſſaire, ſi vous le voulez faire obſeruer ſi preciſement, pourquoy n'vſez-vous pas de pareille deference enuers le Prophete Zacharie,
Cap. 7. quand il dit, *Pupillum, aduenam, & pauperem nolite calumniari?* pourquoy vous rendez-vous coulpables de ce que Ezechiel reprochoit à la ville de Hieru-
Cap. 22. ſalem, *Populi terræ calumniabantur calumniam, rapiebant violenter, & aduenam opprimebant calumnia abſ-*

que iudicio? Sera-t'il à voſtre choix de prendre en la Saincte Eſcriture ce qui fait pour vous, & laiſſer ce qui vous eſt contraire? Et toy Autheur *de l'Anatheme du Miniſtre d'Eſtat Eſtranger*, ne ſçais-tu pas en conſcience, que de tous les paſſages que tu cites, auec tant de curioſité, & de diligence, il n'y en a pas vn qui ne ſoit frelaté, de contrebande, qui ſe doiue prendre au ſens, & du biais que tu le veux employer? Et ſi d'auanture la Saincte Eſcriture eſt de ton coſté, pourquoy tant d'exemples ſacrez ſont-ils du mien? eſt-ce que le Sainct Eſprit a dicté ce qui eſt des preceptes, & l'eſprit de menſonge ce qui eſt hiſtorique & du faict? comment accorderas-tu les vns & les autres? Quel ſens donneras-tu à ces commandemens de Pharaon Roy d'Egypte quand il dit à Ioſephe de race Iuifue, *tu eris ſupra domum meam, & ad tui oris imperium cunctus populus obediet, vno tantùm regni ſolio te præcedam.* De Nabuchodonoſor, *qui conſtituit Danielem*, quoy qu'il fuſt de meſme pays que Ioſeph, *Principem ſuper omnes prouincias Babylonis.* D'Aſſuerus qui eſleua le Iuif Mardochée à la place du perfide Aman, & le rendit redoutable à tous ſes ſubiets, *quia eum eſſe Principem Palatij, & plurimum poſſe cognouerant.* Mais puis que la Saincte Eſcriture vous eſt du tout contraire, voyons ſi les Autheurs profanes vous ſeront plus fauorables: il eſt ſans doute que l'vn des plus anciens eſt Homere qui en parle de la ſorte

Geneſ. c. 41

Daniel. c. 2.

Eſther. c. 9.

μηδὲ τι θυμῷ
Ταρβεῦ, θαρσαλέος γὰρ ἀνὴρ ὃν πᾶσιν ἀμείνων
Ἔρχοιτ' τελέθῃ, εἰ καὶ πόθεν ἄλλοθεν ἔλθοι.

id eſt, ne quid animo timeas, fortis enim vir in omnibus potior rebus exiſtit, etiam ſi quando aliunde veniat, id eſt ſit peregrinus : En quoy il a eſté ſuiuy par ce grand homme d'Eſtat & de barreau Ciceron en l'Oraiſon *pro Cornelio Balbo*, où il dit expreſſément, *hoſtem qui feriet*, inquit Annibal, *mihi erit Carthaginienſis. Quiſquis erit, cuiatis, id habent omnes leue, & ſemper habuerunt. itaque & ciues fortiſſimos vndique aſciuerunt, &c.* Et le Sophiſte ou Declamateur Ælian tenoit cette opinion pour vne verité ſi conſtante, qu'il en a bien voulu faire le cinquieſme chapitre du quatorzieſme liure de ſes diuerſitez hiſtoriques ; il demande doncque à quelle ſorte de gens les Atheniens auoient couſtume de commettre le gouuernement de leur Republique, & ſa reſponſe eſt, *Athenienſes non ſolùm idoneis ciuibus gerendam Rempublicam, & militiam adminiſtrandam commiſerunt, ſed ſæpe etiam peregrinos ciuibus antetulerunt, eóſque Reipublicæ gubernationi præfecerunt, ſiquidem eos bonos, honeſtóſque viros cognouiſſent, & ad hæc munera ſubeundum accommodatos ;* ce qu'il confirme en ſuite par deux exemples aſſez remarquables, *Apollodorum Cizycenum ſæpiſſime belli ducem crearunt, quamuis eſſet peregrinus, item Heraclidem Clazomenium, cùm enim ſe dignos laude præſtitiſſent, non iudicati ſunt indigni, qui Athenienſium imperium tractarent.* Aprés quoy il conclud, *Atque ob hæc laudibus extollenda ciuitas eſt, quæ non ciuibus veritatem gratificando prodiderit, ſed etiam iis non rarò ſummam rerum impertiuerit, qui nulla ipſis cognatione coniuncti eſſent, propter*

virtutem tamen honore dignißimis. Tacite au quatrieſme de ſes Annales remarque que l'Empereur Tibere auoit couſtume d'en faire de meſme, *dum ſubinde res ſuas quibuſdam etiam ignotis mandabat;* & les meſmes Atheniens eſleurent pour Roy vn certain *Diepetes* quoy qu'il fuſt du pays d'Egypte : ce fut auſſi en ce pays là que ce fameux *Toxaris* de Lucian quoy que Scythe de nation, receut de merueilleuſes careſſes, comme auſſi *Codrus Erichthæus, Melanthus, Cypſelus,* qui ne furent pas moins cheris & careſſez des Grecs, que *Numa* & *Tarquinius* des Romains, *qui ſibi putabant inquirendum eſſe in virtutem, non in patriam.* Pourſuiuons, *Demetrius Phalerien* ne fut-il pas tiré de Grece pour eſtre premier Miniſtre de Ptolomée Philadelphe Roy d'Egypte ? *Seneque* Eſpagnol, ne fut-il pas le meilleur Conſeiller, & le plus homme de bien qui approcha iamais Neron? L'Angeuin *Pierre des Roches* Eueſque de Winceſtre, ne gouuerna-t'il pas long-temps l'Angleterre ſoubs Henry III. *Adrian d'Vtrech* les Eſpagnes ſoubs Charles V. *Le Scholari* autrement appellé *Pippo Spani*, la Hongrie ſoubs Sigiſmond : *Aloiſio Gritti* Venitien vne partie de la Turquie, ſoubs Solyman : *Pontus de la Garde* ſimple Gentilhomme François, la Suede: & de noſtre temps le Marquis *Spinola* Geneuois, n'a t'il pas tres-fidelement, & tres-courageuſement ſeruy le Roy d'Eſpagne? Certes toutes les Hiſtoires ne ſont pleines que de ſemblables exemples. Mais pour venir à noſtre France, *Romain Bonauenture* Cardinal, ne fut-il pas le ſeul

refuge de Blanche de Caſtille, pour eſtre obeïe pendant ſa Regence & la minorité du Roy Sainct Louys, & ce nonobſtant toutes les calomnies des Princes de ce temps là, qui ſe plaignoient ſouuent à ladite Reyne *quòd externorum fide conſilióque vteretur*, comme remarque Matthæus Paris en ſes Chroniques? Et ces noms illuſtres dans nos Hiſtoires des *Vrſins*, des *Triuulſes*, des *Strozzi*, des *Biragues*, des *Gondi*, des *Dornanes*, des *Stuarts*, *Baſſompierre* & *Chombert*, ne ſont-ils pas originaires d'Italie, de Corſegue, d'Angleterre, d'Allemagne? Enfin, Sainct-Ange, puis que la cauſe du Cardinal & de tous les Eſtrangers qui pourroient ſeruir en France, a deſia eſté plaidée par *Baptiſte le Grain* en ſa Decade du Roy Louys le Iuſte, au ſubiect de quelques plaintes que faiſoit Monſieur le Prince contre les Eſtrangers de ce temps-là, & que ie l'ay copié tout entiere dans mon petit repertoire, il ne tiendra qu'à toy ſi tu veux d'en faire la lecture.

Liure 5. pag. 160.

S. Que ie voye, elle eſt par ma foy trop longue & trop mal eſcrite.

M. Ce digne eſcolier de noſtre Muret *M. Anton. Bonciarius* de Perouſe ſe plaignoit vn iour qu'il ne pouuoit lire que les deux ou trois premieres lignes des lettres que Lipſe luy écriuoit, parce que tout le reſte eſtoit griffonné d'vne eſtrange ſorte, me voila auiourd'huy preconiſé de la meſme façon par toy, qui veux couurir ton ignorance en accuſant la mienne; rends moy donc mes extraicts, ſi tu veux que ie te les déchiffre; mais pendant cela

niſi Dentiſticium eadem religione qua vultures togati Iuſtitium colueris, ie n'y trouueray pas mon compte, *ſed arrige aures Pamphile.*

S. Boutte, boutte, ſi ie gruge pendant ta lecture, ce ne ſera que pour m'empeſcher de dormir.

M. Il ne faut pas pourtant ſoubs ombre de cettuy-cy qui a mal vſé des biens-faits qu'il a receu hors de ſon pays, reietter le ſecours, l'amitié, & les bons ſeruices, que l'on peut tirer des Eſtrangers, & meſpriſer la douceur du miel, ſoubs ombre de la piqueure de quelque Abeille; Reiettons doncque cette erreur populaire, & voyons comme la France a eſté bien ſeruie d'aucuns Eſtrangers, aduancez aux principales dignitez du Royaume ſans enuie ny murmure. Auſſi ſeroit ce iniuſtice de ne recompenſer la vertu, combien qu'elle vinſt de la plus reculée partie du monde. Nos Roys de la premiere branche, ayans pris pied dans les Gaules, & quitté leurs demeures és Allemagnes, ne laiſſerent de ſe ſeruir d'Allemans aux plus grandes dignitez du Royaume, auſquelles ils furent fidelement ſeruis par eux. Nous en auons teſmoignage en Cuppa Allemand, *qui fut Conneſtable de France ſoubs le Roy Chilperic fils du Roy Clothaire premier. Lequel* Cuppa *auec deux de ſes fils perdirent la vie en cette bataille qu'il donna pour ledit Chilperic contre les Allemans, & ſes deux autres fils y demeurerent priſonniers. Et ſoubs ledit Clothaire premier* Landregeſille Allemand *eſtoit auſſi Conneſtable de France, l'an huict cens vingt neuf.* Bernard de Vinero *Arragonois fut Comte, c'eſt à dire Maire du Palais, ou Grand Maiſtre de France ſoubs le Roy Louys le Debonnaire; & faut remar-*

Gregoire de Tours.

quer en passant qu'aux premiers regnes, les Offices du Comte ou Maire du Palais, estoient ce que sont auiourd'huy les Offices de Connestable, & de Grand Maistre, lesquels estoient quasi tousiours coniointement administrez par vn seul Seigneur. Mais passons outre, l'an mil cent soixante & sept, Messire Henry fils du Roy d'Angleterre Henry II. *exerçant ladite charge de Grand Maistre soubs le Roy Louys VII. seruit à table en ladite qualité de Grand Maistre ledit Seigneur Roy Louys, le iour de la Chandeleur. L'an mil deux cens deux* Messire Ferrand *fils d'Alphonse III. ou Denys successeur d'Alphonse: (car ces deux Roys eurent des fils de ce nom) fut Connestable de France soubs le Roy Philippe Auguste.* Froissard & autres. *L'an mil trois cens quarante-six, Messire* Charles de la Cerda autrement dit Charles d'Espagne Prince du sang de Castille, *fut Connestable de France soubs le Roy Iean, auquel il fit de grands seruices contre le Roy de Nauarre Charles II. gendre dudit Roy Iean, à l'occasion desquels seruices & par ialousie d'iceux, ledit Nauarrois fit assassiner ledit Charles d'Espagne en son lict, en la ville de l'Aigle au Perche. Messire* Iacques Comte du Glas Escossois *fut fait Mareschal de France soubs le Roy Charles VII. & ce fut luy qui fit instituer la garde Escossoise, qui garde encore auiourd'huy le corps du Roy. Messire* Iean Stuart Comte de Buchnan ou de Bouchan, du sang Royal d'Escosse, *fut Connestable de France soubs le mesme Roy Charles VII. auec tant de fidelité, qu'il perdit vn œil à la bataille de Crauant, au seruice des François contre les Anglois, puis la vie en la rencontre de Verneüil au Perche, comme dit Boetius en*

son

ſon Hiſtoire d'Eſcoſſe, ou en la Journée des Harans durant le ſiege d'Orleans comme veut Nicole Gilles. Et ces deux Allemans de la Maiſon de Luxembourg, Meſſire Valeran & Iacques *furent Conneſtables de France, celuy-là du regne de Charles VI. & cettuy-cy ſoubs Charles VII. Et en ce meſme regne de* Charles *VII. Meſſire* Guillaume Iuuenal des Vrſins *venu de la Maiſon des Vrſins d'Italie, & que l'on a dit eſtre frere du Patriarche d'Antioche, fut fait* Chancelier de France. *Meſsire* Robert Stuart Eſcoſſois, *fut Mareſchal ſoubs les Roys de France Louys XII. & François I. Meſsire* René, Baſtard de Sauoye, *fut Grand Maiſtre de France, & Gouuerneur de Prouence ſoubs ledit Roy François I. Prouence dis-ie qui eſtoit lors le plus important Gouuernement du Royaume, pour les grands efforts & prattiques que l'Empereur Charles V. faiſoit pour l'auoir; & s'y porta ledit Meſsire René fidelement, combien qu'il fuſt eſtranger, & allié dudit Charles V. Meſsire* Iacques & Ianus de Caracciolo Duc d'Arſcoly Prince de Melphe, *fut Gouuerneur de Piedmont & Mareſchal de France ſoubs ledit Seigneur Roy François I. auquel ces deux Eſtrangers rendirent de bons & fidels ſeruices, à ſçauoir* Franciſque Chiaramont Neapolitain, *& le Cheualier* Aſſal Ferrarois. *Depuis que les Milanois ont eſté aſſuiettis par la Maiſon d'Auſtriche, & tirez de la domination legitime de France, Meſsire* René de Birague Patrice Milanois, *fut Preſident de Piedmont ſoubs Henry II. Puis aprés que les François eurent abandonné le Piedmont il fut Gouuerneur de Lionnois, Foreſt, & Beauiolois, ſoubs le Roy Charles IX. & puis aprés ſoubs*

ledit Roy, & ſoubs le Roy Henry III. ſon ſucceſſeur, il fut Chancelier de France, en laquelle charge il ſe monſtra fidele & candide: Et Meßire Pierre Strozze que nous diſons Strozzi, *fuſt auſsi Mareſchal de France ſoubs Henry II. & Colonel de l'Infanterie Françoiſe ſoubs Charles IX. Et Meßire* Alfonce Corſe dict Dornano, *fut auſsi Mareſchal de France ſoubs l'inuincible Henry le Grand IV. du nom, lequel il ſeruit tres-fidelement.* Vous voyez doncque par là, Meſſieurs, qui *anathematiſez* ſi facilement les Miniſtres Eſtrangers, combien vous eſtes ignorans dans nos Hiſtoires, & que ſi d'auanture vous auez plus eſtudié la Bible, vous ne l'auez pas toutesfois bien entenduë. Et ſi ie te diſois Sainct-Ange, qu'il y a des liſtes bien iuſtifiées, de plus de quatre vingts Eſtrangers qui ont tous manié tres-fidelement & tres-prudemment les plus importantes affaires de ce Royaume; que dirois-tu, en quelle eſtime aurois tu ces donneurs *d'Auis*, & ces porteurs *d'Anathemes?*

S. Ma foy ie ſerois bien empeſché de te le dire, car ie ne iuge pas volontiers de plus ſçauant que moy.

M. Tu fais iuſtement comme ce *Iabolenus Priſcus* de Pline le Ieune, lequel ſe trouuant aux Declamations ſerieuſes de *Paßienus Paulus* Cheualier Romain, qui commençoient *Priſce iubes*, il reſpondit à l'eſtourdie croyant qu'on parloit à luy, *ego verò nihil iubeo*, & troubla ainſi toute la feſte par ſa folie, comme tu m'as maintenant troublé par la tienne: car cét apoſtrophe à ta perſonne, n'eſtant que pour orner mon diſcours, tu n'y deuois pas reſpondre, &

Lib. 6. epiſt. 15.

cela ſoit dit en paſſant; mais à quoy en ſuis-ie demeuré, ie ne m'en ſouuiens plus du tout; tu ne dis mot, Sainct-Ange, ayde moy vn peu à retrouuer ce que ie voulois dire, parles ſi tu veux.

S. Hé que Diable ſçay-ie ſi tu ne dégaines point encore quelque figure de ta Rhetorique, pour auoir occaſion de me dire que ie ſuis vn double ſot, en commettant vne double faute.

M. I'aurois grand tort de le faire, car tu merites bien d'auoir du triple, puis que tu fais iuſtement ce que dit Horace,

Dum vitant ſtulti vitia, in contraria currunt. Lib. 1. Sermon. Satyr. 2.

Mais ie me ſouuiens à la fin qu'aprés t'auoir monſtré que les Eſtrangers n'ont eſté iamais exclus des affaires de France, ie te voulois prouuer en ſuitte, qu'il eſt tres à propos d'auoir vn homme de cette qualité pour bien gouuerner le Royaume pendant la minorité de noſtre Roy; mes raiſons ſont, qu'vne Reyne en ce temps-là ne peut rien faire ſans le ſecours d'vn Miniſtre capable, & qui ne dépende abſolumẽt que d'elle, afin de pouuoir adminiſtrer la Iuſtice ſans paſſion, & regler les pretenſions des Princes, les intereſts des Prouinces, les affaires entre amis & ennemis, ſans aucune partialité: car autremẽt il s'enſuiuroit la confuſion remarquée par Ceſar dans Saluſte, *qui ex aliena libidine huc illuc fluctuantes agitantur, interdum alia, deinde alia decernunt, vt eorum qui dominantur ſimultas aut arrogantia fert, ita bonum malum & publicum exiſtimant.* Or il eſt comme impoſſible qu'vn homme né en France, ſe puiſſe mettre en poſture telle

que nous desirons, & qu'il est en effet necessaire, pour bien & fidelement s'acquitter de son deuoir: car qui ne sçait qu'en Cour, tout est party, ou suiuant l'authorité des Princes, laquelle attire insensiblemẽt à soy les dépendances des esprits ambitieux, factieux, seditieux, insolens, & broüillons: ou suiuant le dépit des mescontens, qui traisne aprés soy tous les miserables, coupables, & les disgraciez; ou suiuant la recognoissance & les obligations, que l'on a aux vns & aux autres, & de laquelle nos Gentilshommes François se picquent dauantage qu'aucune autre nation de l'Europe? Enfin il arriue souuent en Cour, & pendant les Regences principalement, que plusieurs disent, *Ego sum Petri, ego autem Pauli*, & le plus petit nombre est ordinairement de ceux qui disent, *Ego sum Christi*, c'est à dire des Roys; puis qu'il est dit dans la Saincte Escriture, *nolite tangere Christos meos*. Et cela estant de la sorte vn Estranger ne peut-il pas plus facilement s'exempter de toutes ces cabales & intrigues, qu'vn naturel du païs, qui s'y trouuera peut-estre engagé par les interests de sa maison ou de ses amis, quand il ne le seroit point par les siens propres; & par mille autres causes quand il auroit puissamment resisté à toutes les precedentes; & s'il eut fallu, Sainct-Ange, que les instances des factieux contre le Cardinal eussent preualu, tu aurois veu les prodigieuses confusions que la nomination de quelque autre à sa place nous auroit apportées, & l'on auroit bien eu raison de dire à la Reyne ce que disoit S. Hieroſme

Epist. 10.

en quelque autre occasion, *Caue istiusmodi venenata animalia quæ de corio tuo saturare ventrem suum cupiunt, non suadent quod tibi, sed quod sibi, prodest.* Aussi m'estois-ie tousiours persuadé qu'vne des difficiles choses qui fust en Cour, estoit le choix des hommes. Mais ie l'espreuuay entierement lors qu'il fut question de donner vn Precepteur au Roy, car l'intention de la Reyne & de ses Ministres, estant de commettre à cette charge, l'vn des plus suffisans & des plus renommez & estimez personnages qui fust en France, on ietta premierement les yeux sur Monsieur de la *Motte le Vayer*, comme sur celuy que le Cardinal de Richelieu auoit destiné à cette charge, tant à cause du beau liure qu'il auoit fait sur l'education de Monsieur le Dauphin, qu'eu esgard à la reputation qu'il s'estoit acquise par beaucoup d'autres compositions Françoises, d'estre le Plutarque de la France; mais la Reyne ayant pris resolution de ne donner cet employ à aucun homme qui fust marié, il fallut par necessité songer à vn autre; qui fut Monsieur *Aubert* Abbé de S. Remy, Principal du College de Laon, Chanoine de ladite ville, & Professeur du Roy en langue Grecque, de la ciuilité duquel, comme aussi de sa probité, doctrine, & facilité à s'expliquer nettement tant en Latin qu'en François, personne ne peut doubter *modò caput habeat extra cucurbitam;* mais ny luy, ny Monsieur *Gassendi* cét vnique Oracle en nostre siecle de la Philosophie, des Mathematiques, de l'Astronomie, & de tout ce qu'il y a de meilleur dans

les ſciences plus releuées ; ny auſſi Monſieur *Rigaud* quoy qu'il ſoit le Coryphée de nos humaniſtes, & homme de la portée que chacun ſçait en toutes les autres ſciences, aprés auoir eſté mis à la coupelle du Cabinet, ne s'en defendirent pas ſi bien que Monſieur *l'Abbé de Beaumont* Docteur en Theologie, pour des raiſons que ie ne puis pas deuiner. Mais neantmoins la recherche que l'on fit de tous ces grands perſonnages, témoigne aſſez que l'intention de la Cour eſt touſiours bonne, qu'elle voudroit faire les choſes pour le mieux, aduantageuſement & ſuiuant que tout le monde deſireroit qu'elles ſe fiſſent ; à quoy ſi elle ne reüſſit pas ſi ſouuent, ny ſi facilement que l'on voudroit bien, il n'en faut attribuer la cauſe qu'à ces maudites intrigues, qu'à ces cabales & factions, dont elle eſt toute pleine ; ne voyons nous pas ſouuent dans les maiſons des particuliers, que les brigues & partis des ſeruiteurs & ſeruantes, donnent bien de la peine aux Maiſtres & Maiſtreſſes,

Maxima quæque domus ſeruis eſt plena ſuperbis?

Et le Cardinal de Richelieu ne diſoit-il pas, que *ſix pieds de terre*, voulant parler des intrigues du Cabinet, *luy donnoient plus de peine, que tout le reſte de l'Europe?* Pourquoy cela, ſinon à cauſe des chapelets que l'on y enfile & deffile continuellement, ſinon à cauſe des nouueautez que l'on y veut introduire, ſinon parce que chacun y veut auoir de ſes creatures, pour en éloigner celles des autres, & en vn mot parce que l'on n'y butte à autre choſe ſinon

Τὰ μὲν ὑψηλὰ ταπεινοῦν, τὰ δὲ ταπεινὰ ὑψοῦν,
Erecta deiicere, & deiecta erigere,

comme disoit le Philosophe Chilon dans Laerce. Or si celuy qui tient le timon des affaires soubs l'authorité du Roy, & de la Reyne, n'est à l'espreuue de toutes ces cabales, s'il ne se tient roide en ce qui est de son deuoir, s'il ne sousti ent le tronc plustost que d'appuyer les branches, s'il n'a assez de cœur & de vigueur pour refuser tous les partis qu'on luy presente, afin de ne point abandonner celuy de son vray Maistre qui est le Roy seul; qu'en arriuera-t'il? on commencera d'abuser de sa facilité, chacun le voudra auoir de son costé, s'il fauorise vn Prince, l'autre en prendra ialousie, s'il appuye vne faction, celle qui luy est opposée se mettra soubs la protection de quelque autre personne d'authorité: ceux qui auront le Ministre de leur costé y auront aussi le Roy, ce qui donnera lieu aux plaintes, aux remonstrances, aux factions, aux conspirations, & finalement aux guerres ciuiles, desquelles à qui faudra-t'il donner la cause, sinon au Ministre qui sera premierement attaché à quelque Prince, qu'au Roy ou à la Reyne; qui sera plus auant dans les interests d'vn party que dans ceux de sa Maiesté; qui gouuernera la France au gré peut-estre de l'Espagnol? Et neantmoins il est si difficile en Cour de trouuer vn homme qui ne donne point en ces escueils, que s'il s'en rencontre par hazard quelqu'vn, on peut bien dire auec Iuuenal,

Satyr. 13. *Egregium ſanctúmque virum ſi cerno, bimembri*
Hoc monſtrum puero, vel mirandis ſub aratro
Piſcibus inuentis, & fœtæ comparo mulæ.

Or de dire que le Cardinal Mazarin ne ſoit pas tel, & par droict de naiſſance, puis qu'il eſt eſtranger, & par la ſeule dépendance qu'il profeſſe à la Reyne, puis qu'elle ſeule l'a choiſi pour ſon premier Miniſtre, & par les obligations Chreſtiennes qu'il a de bien ſeruir, & d'aſſiſter de tout ſon pouuoir le Roy ſon fillieul, pendant vne minorité ſi faſcheuſe comme eſt la ſienne, à cauſe des grands deſordres qui regnent depuis trente-ſept ans dans les finances, & de la guerre eſtrangere, la plus longue & la plus vniuerſelle dont nos hiſtoires faſſent mention, c'eſt proprement nier qu'il ſoit iour en plein midy, *neque enim vnquam magiſtratum fecit vicarium, nec in alio militauit, nec ſacra gallica inſertiua ſtirpe corrupit*, pour parodier ce que Calpurnius diſoit de quelque autre. Mais que fais-tu, Sainct-Ange, à quoy t'amuſes-tu au lieu de m'écouter?

Plinius ep. 9. lib. 1. *S.* Tu le peux bien veoir, *corpori vaco cuius futuris animus ſuſtinetur*, i'ay penſé t'interrompre deux ou trois fois, mais ie craignois la touche, & puis ie ne voulois pas m'embarquer à vn long diſcours,

Nam qui fameſcit dum parlat tempora perdit.

M. Mais encore qu'auois-tu à me dire?

S. Rien de bon, rien qui te peuſt plaire.

M. Pourquoy cela?

S. Parce que ie cognois de plus en plus par tes diſcours, que tu es non ſeulement Mouchard, comme

comme ie t'ay desia dit, mais encore Conseiller, Emissaire, Aduocat, *Factotum*, Secretaire du Cardinal Mazarin.

M. Ie voudrois que tu eusses menty toute ta vie, & que ce que tu viens de dire fust veritable, ie ne serois pas affamé comme vn Rat d'Elgise, ny chargé d'argent comme vn Crapaut l'est de plumes.

S. Puis que tu estois plus à ton aise auec Renaudot, pourquoy l'as-tu quitté?

M. Ie te diray la verité: Monsieur Renaudot est fort bon homme, & qui n'est pas faſché qu'on gagne sa vie auec luy, mais il ne pouuoit souffrir que ie blasmasse à tous moments *sa Gazette*, & que ie luy attribuasse vne partie des maux qui nous ont tourmentez depuis quelque temps, car elle fait les peuples trop sçauans tant en leurs propres affaires, qu'en celles de leurs voisins,

Instantem Regi Armenio, Parthóque cometem
Prima videt, famam, rumoréſque illa recentes
Excipit ad portas, quosdam facit isse Niphatem
In populos, magnóque illic cuncta arua teneri
Diluuio, nutare vrbes, subsidere terras,
Quocumque in triuio, cuicumque est obuia narrat,
Hæc eadem nouit quid toto fiat in orbe,
Quid Seres, quid Thraces agant.

Iuuenal. Satyr. 6.

& pour moy, il ne me semble pas à propos, que la menuë populace sçache tant de nouuelles; à quoy bon l'informer si ponctuellement des reuoltes de Naples, des seditions de Turquie, de l'horrible at-

rentat des Anglois, & il s'en a peu fallu qu'on ne luy ait auſſi raconté le détail des tumultes de Moſcouie. Certes on n'auroit garde de publier des nouuelles ſi contagieuſes à Rome, ny à Veniſe, parce que ces deux villes là ſont bien mieux policées que celle de Paris; or comme ces diſcours ne deuoient pas plaire à Monſieur Renaudot, & qu'il eut recogneu en moy la verité du Prouerbe

Naturam expellat furca, tamen ipſa recurret.

il me pria aſſez ciuilement de me retirer, comme ie fis dés la premiere ſemonce; & parce que i'auois deſia beaucoup d'entrée & d'habitudes chez Monſieur le Cardinal, i'y ay depuis ce temps là pratiqué encore plus ſouuent; mais de croire pour cela que ie ſois l'vn de ſes Conſeillers, c'eſt comme qui diroit que *Diogenes* le Cynique l'eſtoit d'Alexandre, ou *Marcolphe* de Salomon.

S. Tu cottes là des exemples qui ne te ſont gueres aduantageux.

M. Ie pourrois bien parler des conuerſations de Scipion auec *Ennius*, d'Antigone & *d'Ariſtippe*, d'Archelaus & *d'Euripide*, de M. Antoine l'Empereur, & de *Fronton*; mais à te dire vray il y a autant de difference entre moy & tous ces Philoſophes anciens, comme entre vn eſtron de chien, ſauf ton reſpect, & vn pain de ſucre.

S. Tu diras ce qu'il te plaira, mais ie croy neantmoins que tous ces vieux Roquentins là, eſtoient pour le moins auſſi crottez que toy; on nous en conte des merueilles *propter mille annos*, comme di-

ſoit Iuuenal d'Homere, peut-eſtre que s'ils eſtoient encore parmy nous on ne tiendroit compte de les regarder.

M. Le monde a touſiours eſté de cette humeur là:

Rara coronato plauſere theatra Menandro,
Et ſua riſerunt ſecula Mæonidem.

S. Tu m'arracherois pluſtoſt les dents, que de me faire prononcer tant de lettres canines tout à la fois.

M. Tu reſſembles doncques à Demoſthenes, lequel au rapport de Ciceron, *ita balbus erat vt eius ipſius artis cui ſtuderet, primam literam non poſſet dicere*, c'eſt à dire qu'au lieu de prononcer ῥητορικὼ, il diſoit λητορικὼ, comme nos femmes de Paris au lieu de mon *Mari* diſent mon *Maſi*, & cela les pourroit à vn beſoin iuſtifier de ce que l'on dit qu'elles ont la langue trop longue, car au contraire cét accident n'arriue qu'à ceux qui l'ont ſi courte, qu'ils ne peuuent pas la ioindre aux dents de deuãt pour former, & comme diſent les Italiens *ſcolpire bene* cette lettre; mais puis que ces deux vers ne te ſont pas agreables, ie te veux ſeruir de cinq autres qui diront la meſme choſe, quoy qu'en differente maniere, écoute les doncque bien, car ils ſont d'Horace qui parle à Auguſte, 1. de Orat.

Sed tuus hic populus ſapiens & iuſtus in vno, 2. epiſt. 1.
Te noſtris ducibus, te Graiis anteferendo,
Cætera nequaquam ſimili ratione, modóque
Æſtimat, & niſi quæ terris ſemota, ſuiſque
Temporibus defuncta videt, faſtidit, & odit.

S. Quoy qu'il en ſoit, puis que ſuiuant le commun dire

Donabit ſcire miſeris cum Regibus ire,

tu ne deuois point craindre de t'approcher du Cardinal Mazarin, & de le ſeruir à la Secreterie, car ie m'aſſeure que tous ceux qui y ſont en ſçauent bien moins que toy.

M. Ie te pardonne volontiers vn menſonge qui m'eſt ſi fauorable, ie les cognois tous comme ie t'ay deſia dit aſſez particulierement ; mais neantmoins ce n'a eſté ny d'eux, ny chez eux que i'ay appris ce que ie t'ay dit des Precepteurs que l'on auoit cherchez pour le Roy.

S. Et d'où l'as tu doncque eu, puis que c'eſt vne choſe ſi particuliere?

M. Dicenda tacendáque calleo. Ioint qu'il t'importe fort peu de le ſçauoir, admire pluſtoſt le moyen dont ie me ſers pour apprendre beaucoup d'autres choſes aſſez importantes.

S. Ie payeray de bon cœur vne couple de harengs ſorets ſi tu me le veux dire.

M. Comme la nation Françoiſe eſt la moins deffiante de toutes les autres, auſſi eſt-elle la plus libre à parler; & ſi le Prince, Secretaire, ou Miniſtre d'Eſtat doit expedier dix affaires en vne matinée, il en depeſchera touſiours cinq ou ſix pendant qu'on le chauſſe, qu'on le peigne, qu'on luy fait la barbe, & que trois ou quatre valets de chambre ſont bien empeſchez autour de luy, ſans toutesfois qu'il en conçoiue ou ſoupçonne rien de mal;

parce que bien ſouuent ils ſont les niaiz, ou ils teſmoignent d'eſtre aſſez occupez à ce qu'il leur faut faire, ſans penſer à autre choſe : mais neantmoins ils remarquent iuſques aux moindres circonſtances, leſquelles par aprés ils debitent à leurs confidents, à leurs comperes & commeres, & à tous ceux qui les ſçauent langueier & caioller, comme ie m'efforce bien ſouuent de faire ; En ſuitte de quoy les Maiſtres ſont quelque fois bien eſtonnez que tout le monde ſçait,

Quæ illi ſecreta, & paucis commiſſa putabant.

Et les mauuais ſuccez, les deſſeins eſchoüez de la pluſpart de leurs entrepriſes, font aſſez cognoiſtre la faute qu'ils ont faite, de n'auoir pas dit en temps & lieu comme faiſoient les anciens au commencement de tous leurs myſteres,

Procul, ô procul eſte profani Virgil. Æneid. 6.
Conclamat vates, totóque abſiſtite luco.

S. Ie ne penſe pas que le Cardinal en faſſe de meſme, puis qu'à ton dire il eſt impeccable.

M. Et moy ie ne croy pas de m'eſtre iamais ſeruy de ces termes là en parlant de luy, car il eſt homme, *& humani à ſe nihil alienum putat* : Tout ce qu'il peut auoir de bon, c'eſt qu'il choppe & bronche moins ſouuent que ne feroit pas vn autre, qui ſeroit à ſa place, & qui auroit moins d'experience & de capacité que luy, & ainſi *beatus qui minimis vrgetur.*

S. Pour faire ce que tu dis, il faudroit eſtre plus ſçauant dans les affaires de France qu'il n'eſt pas ; tu

veois bien que chacun luy reproche ſon ignorance, & que luy meſme l'aduouë en beaucoup de rencontres.

M. Cette calomnie eſt vne ſuite de ceux qui le veulent exclurre comme Eſtranger : car vn Miniſtre n'ayant beſoin que d'eſtre fidel à ſon Maiſtre, & bien entendu en ſes affaires, pour eſtre eſtimé le meilleur du monde ; auſſi ne luy peut-on oppoſer que l'ignorance & l'infidelité pour eſtre le plus meſchant qui ſe puiſſe trouuer : Et parce qu'ils veulent que le Cardinal ſoit tel, ils preſuppoſent qu'eſtant Eſtranger, il ne peut eſtre ſuffiſamment informé de nos affaires, & c'eſt ainſi qu'ils trompent le pauure peuple, & qu'ils luy font faire mille extrauagances, en luy cachant & déguiſant ce qui eſt de la verité : car n'eſt-il pas vray que le Cardinal Mazarin fut preſenté au Roy & au Cardinal de Richelieu, par le Cardinal de Bagny lors Nonce en France, dés l'année 1628 ? N'eſt-il pas vray que depuis ce temps-là il a touſiours eſté dans les intereſts de la France, & a touſiours traitté & negocié pour elle auec vne entiere ſatisfaction de ceux qui l'auoient employé, comme ie ne croy pas en effet que perſonne qui ait leu nos Hiſtoires en puiſſe douter, puis que tant d'Hiſtoriens en ont rendu de ſi fidels témoignages ; Dupleix en parlant de la paix de Caſal ; *Cela ainſi accordé, Mazarin s'acquit vne ſinguliere reputation pour auoir ſceu ménager ſi dextrement les eſprits de ces Chefs des deux armées, plus diſpoſez à s'entre-choquer qu'à traitter de la paix.* Bernard

en ſon Hiſtoire de Louys XIII. *Le ſieur Jules Mazarini Gentilhomme Romain, qui auoit deſia fait cognoiſtre l'excellence de ſon eſprit dans pluſieurs affaires, fut admis à celle-cy :* Baudier en l'Hiſtoire du Mareſchal de Toiras, parlant de l'accord negocié entre le Roy de France & le Duc de Sauoye ; *Le Seigneur Iulio Mazarini Gentilhomme Romain, qui depuis a eſté Nonce extraordinaire en France, homme de bon eſprit, adroit aux grandes negociations, y trauailla auſſi.* Le meſme en vn autre endroit, *Il ſçauoit les intentions de l'Empereur, du Roy d'Eſpagne, du Duc de Sauoye, il ſçauoit celles du Roy, vn chacun fioit à ſa foy les ſecrets d'Eſtat, outre que par les lumieres d'vn eſprit adroit dont la nature l'a pourueu, il en penetroit beaucoup.* Capriata quoy que mal affectionné audit Cardinal, en ſon Hiſtoire imprimée l'an 1639. *El' troppo credito, che ei diede à Franceſi, quando ſcriſſe al Duca, che non paſſarebbono piu oltre, quaſi troppo alieno dall' acutezza, e ſagacita di buon Miniſtro, e mediatore quale eſſo era, accrebbe il ſoſpetto,* &c. Et finalement Vittorio Siri lequel parle du Traitté de Sauoye en cette ſorte, *non oſtante le difficoltà rappreſentate dal Prencipe, s'impiego Monſignor Mazzarino con ſi ſagace induſtria, e indefeſſa diligenza, che ſormontando tutti gli intoppi, vltimò con molta gloria del ſuo nome, è con applauſo della corte di Francia, L'affare dell' aggiuſtamento ſtabilito,* &c. Aprés leſquels teſmoignages, qui ne s'eſtonnera de la folie de ceux qui veulent maintenant faire paſſer le Cardinal Mazarin, pour vne beſte, ou qui ne dira plûtoſt auec Lipſe que *liuor & obtrectatio, paſſim*

Lib. 2. pag. 138.

Pag. 140.

Lib. 12. pag. 792.

Tom. 1. lib. 2. pag. 234.

Epiſt. 70. Cent. 2.

bonorum operum impedimenta aut venena sunt? Mais suiuons nostre pointe ; N'est-il pas vray que les deux dernieres années du Ministere du Cardinal de Richelieu, furent le commencement du sien? N'est-il pas vray que le Roy defunct traittoit plus volontiers auec luy, qu'auec Messieurs de Chauigni & de Noyers; parce qu'il le cognoissoit d'vn esprit plus ouuert, plus facile, plus prompt & inuentif, & peut-estre encore moins intereſſé ? N'est-il pas vray que depuis la Regence, il ne s'est fait aucunes affaires desquelles il ne puisse dire auec verité, *& quorum pars magna fui;* & qu'auparauant la Regence il auoit negocié la paix de *Sauoye*, le Traitté de *Casal*, l'achapt de *Pignerol*, l'eschange de *Monaco*, & combien d'autres affaires importantes, desquelles ie ne suis pas informé? N'est-il pas vray que personne n'entend mieux que luy, le démeslé des affaires estrangeres d'auec les nostres? N'est-il pas vray que tous ceux qui l'ont entendu parler, ie ne diray pas au Conseil d'enhaut, qui est son estude particuliere, mais en celuy des Finances, aux Conferences de Luxembourg, & par tout ailleurs, tesmoignent librement qu'il s'en est toûjours acquitté, auec autant d'approbation & de satisfactiõ que l'on en pouuoit desirer? Et pourquoy doncque parler de cét homme-là, qui a pour le moins dix-neuf ans de seruice rendu actuellement & continuellement à la France, sur sa teste ; qui a manié auec nos affaires toutes celles de l'Europe ; qui lasse tous les iours cinq ou six Secretaires ; qui a donné les instructions à tant

d'Ambassadeurs,

d'Ambaſſadeurs ? Qui a tant fait reüſſir de traittez à noſtre aduantage ? Qui nous a tant fait gagner de batailles, tant prendre de places ? Pourquoy dis-ie en parler comme d'vn clerc d'armes,

Enſe velut nudo, parmáque inglorius alba:

comme d'vn nouice de Conuent, comme d'vn potiron, comme de ces grenoüilles qui tombent auec les pluyes d'Eſté, & qui ne ſont pas ſi toſt animées qu'elles ſautent, & enfin comme d'vn Bemus & d'vn ignorant.

S. Ie ne ſçay pas combien le Cardinal t'a donné pour ſi bien plaider ſa cauſe ; mais ie ne laiſſe pas de veoir que tu t'en acquittes fort bien.

M. Autant comme à toy qui ne l'as peut-eſtre iamais veu, tu ſçais le dire commun *facundum faciebat amor*, & ie l'aime parce que ie le croy innocent de tout ce qu'on luy impoſe, & qu'il eſt moins digne d'enuie que de commiſeration. c'eſt vn vray Martyr d'Eſtat.

S. Mais ſi luy meſme en pluſieurs occaſions a confeſſé ſon ignorance, pourquoy le veux-tu excuſer ?

M. Parce que s'il parle de la façon c'eſt vn effet de ſa courtoiſie & de ſa modeſtie extreme, lequel on ne ſçauroit tourner à ſon preiudice ſans deſtruire la nature des compliments, & les termes de ciuilité ordinaire, ſans faire tort à ſa modeſtie, enſeignée à meilleure eſchole que n'eſt pas celle où ſes aduerſaires ont appris à ſonger tant de calomnies, *Diſcite à me quia mitis ſum & humilis corde:* En- Matth. 11.

core bien que S. Paul ait dit en parlant de soy,
1. Timoth. 1. *Ego sum minimus Apostolorum*, l'Eglise toutefois ne laisse pas de luy rendre des honneurs sinon égaux à ceux de S. Pierre, au moins superieurs à ceux de tous les autres Apostres: Encore bien que Moyse
Exod. 13. respondit à Dieu, *Quis sum ego, vt vadam ad Pharaonem, & educam filios Israël de Ægypto*, il ne laisse pas neantmoins d'y aller, & de faire sortir six cens mille hommes d'Egypte: Encore bien que Ieremie
Ierem. 1. eut dit lors que Dieu l'enuoyoit prophetiser, *A a a Domine Deus ecce nescio loqui, quia puer ego sum*, il ne laissa pas pour cela de s'acquitter tresdignement de sa charge; & pour vn endroit où Ouide recognoist sa faute,

Et iubet, & merui, nec quæ damnauerit ille
Crimina defendi, fasve piúmve puto:

n'y en a-t'il pas des centaines, où il publie son innocence? Pense-tu que si l'on eust pris Papinius Statius au mot lors qu'il disoit sur la fin du douziesme de sa Thebaide,

Nec tu diuinam Æneida tenta,
Sed longè sequere, & vestigia semper adora.

qu'il en fust demeuré d'accord si facilement; pour moy ie tiens asseurément que non, veu qu'il en auoit desia dit auparauant,

O mihi bissenos multum vigilata per annos
Thebai! iam certè præsens tibi fama benignum
Strauit iter, &c.

Quand le Pape se dit *Seruus seruorum*, &c. que François premier se qualifioit *Seigneur de Gentilly*, &

premier Bourgeois de Goneſſe, voudroit-on prendre droict ſur ces titres au preiudice de ceux qui ſe les donnent? Enfin ſi lors qu'vn homme dit à vn autre qu'il eſt ſon tres-humble ſeruiteur, celuy-là luy donnoit ſoudain ſes bottes à nettoyer; ſi lors qu'on dit il n'y a rien ceans qui ne ſoit bien à voſtre ſeruice, cela donnoit lieu d'emporter les meubles d'vne maiſon; & ſi lors qu'vn ſçauant homme dit qu'il n'eſt qu'vn ignorant, on l'enuoyoit ſoudain à l'eſchole, il ſeroit impoſſible de plus communiquer, ny conuerſer les vns auec les autres; & par conſequent, ceux qui ſe targuent de la confeſſion, ou plûtoſt des compliments du Cardinal, pour découurir ſon ignorance, ne pourront iamais ſi bien couurir leur malice, que tous ceux-là qui cognoiſſent fort bien *quid diſtent æra lupinis*, ne s'en apperçoiuent facilement; Vn *Birague* Milanois quoy que venu fort tard en France, fut bon pour y exercer l'Office de Chancelier, qui emporte auec ſoy la cognoiſſance de toutes les affaires du Royaume, puis que le Chancelier ſuiuant l'etymologie de ſon nom,

Hic eſt qui Regni leges cancellat iniquas,
Et mandata Pij Principis æqua facit.

Sarisberienſ. in Euthetico.

Vn homme qui aura fait deux ou trois Ambaſſades ſera du bois propre pour faire vn bon Miniſtre d'Eſtat, & celuy qui a conſommé toute ſa vie dans les charges publiques, qui a plus fait de traittez que beaucoup n'en ont leu; Qui a inſtruit les Ambaſſadeurs qui ſont ſortis de France depuis la Re-

gence; Qui cognoiſt mieux que perſonne du monde l'intereſt de tous les Princes; Qui a vingt ans de routine en nos affaires, & plus de trente en celles de nos voiſins: Celuy-là dis-ie cognoiſtra moins ce qui eſt de la France, des loix du Royaume, des intereſts de la Couronne, que quelque autre Miniſtre François quoy que de plus nouuelle date & erection.

O Deus in dextra fulmen quid torques inane?

Et pourquoy n'en pas chaſtier de ſi noires malices, ou des impertinences ſi groſſieres.

S. Iuſques icy tu as fort bien raiſonné ſur le Cardinal, mais tu as à mon aduis tres-mal philoſophé ſur les grenoüilles.

M. Quid Ranis cum Mazarino? à quel propos me viens-tu parler des grenoüilles?

S. Ou grenoüilles ou grenoüillets, tant y a que tu parlois il n'y a pas deux iours ny deux heures, de ces ſortes d'inſectes qui tomboient auec les pluyes d'Eſté; Or ie te demande, Maſcurat, apres ces grandes pluyes, en as-tu iamais trouué ſur ton chapeau quoy qu'il ait les bords aſſez grands? en as-tu veu tomber ſur les draps qui ſeichent dans les iardins, ſur les pieces de toiles qu'on blanchit à la Sauonerie, ſur la cire que l'on purge au Temple, ſur les tentes que l'on met par les ruës durant l'Octaue du S. Sacrement; & enfin ſur les balcons, terraſſes, platteformes & toits des maiſons? ie m'aſſeure que tu aduoüeras que non, & neantmoins ſi elles tomboient du ciel, elles deuroient auſſi bien tomber

en tous ces endroits là, comme ſur les chemins & allées des iardins, dans les cours champeſtres, terres labourées, & par tout ailleurs où il y a de la poudre eſpaiſſe, eſchauffée, & deſcouuerte.

M. I'ayme mieux confeſſer la debte que de la diſputer, car les experiences que tu apportes, ne ſouffrent point de reſponſe, & ſi la pluye des grenoüilles dont parle Scaliger eſtoit veritable, il falloit neceſſairement qu'elle vinſt de quelque autre cauſe & plus extraordinaire, *Mirambellum*, dit-il, *oppidum eſt Santonicæ præturæ, in eius agro tantum pluit Ranarum, vt cumulatim totæ viæ tegerentur, oppidani neque domo efferre pedem, neque vbi veſtigium ponerent haberent.* Exercit. 325. Il y a vne infinité de ſemblables erreurs populaires, tant en Philoſophie qu'és autres ſciences, deſquelles on ne ſe peut diſpenſer, ny quelquefois deſpaïſer qu'à grand peine; & qu'ainſi ne ſoit, i'en auois deſia commis vne, auparauant que tu m'euſſes aduerty de cette derniere, & toy auſſi en m'aduertiſſant de cette beueüe, tu n'as pû éuiter d'en commettre vne autre pour le moins auſſi grande: la mienne eſtoit en ce que i'ay dit de l'origine du mot de *Chancelier*, car encore bien que le docte Turnebe ſoit de cette opinion là, & que le vers des Synonymes de Briton luy ſoit fauorable,

Cancello ſcribo, Cancello grammata findo.

L'opinion toutefois de Pithou, Caſaubon, & de tous les bons Autheurs eſt, que ce nom *de Cancellarius* vient à *Cancellis Imperatorum quos obſeruabat*, comme ils prouuent par les authoritez de Caſſio- Lib. 2. aduer. c. 12. In Vopiſcũ lib. 6.

dore *ex* XI. *variarum*, & de Erricus Moine en la vie de S. Germain, d'où ils produiſent ces trois vers capables de terminer cette difficulté,

Voluſianus erat præcelſo nomine quidam
Vrbis Patricio toti dilectus & vrbi,
Atque à Cancellis priſco de more miniſter.

Et neantmoins parce que mon diſcours me portoit à me ſeruir de l'autre etymologie, ie l'ay fait ſans ſcrupule : & peut-eſtre auras-tu fait le meſme, quand au lieu de dire que ces petits Grenoüillets que l'on appelle en Latin *Girinos*, ne tomboient pas de l'air, où ſe forment les pluyes, & autres meteores, tu as dit qu'ils ne tomboient pas *du Ciel*, ſans conſiderer que le *Ciel* eſt vn corps homogene, & comme tel exempt de toutes ſortes de changemens & d'alterations : mais nonobſtant cela la couſtume de parler eſt tellement au contraire, que pour pallier & ſauuer en certaine façon ce qu'on ne peut pas corriger, l'on a eſté contraint de faire vn *Ciel à trois eſtages*, & d'appeller la plus haute le *Ciel Empirée* ou des bien-heureux ; la moyenne le *Ciel eſtoillé*, & la plus baſſe qui eſt l'arſenal des foudres & des tonnerres *le Ciel aërien*. Il eſt vray toutefois que ſans cette diſtinction nous aurions bien de la peine à expliquer le rauiſſement de S. Paul, puis qu'il n'y a aucune apparence de croire qu'il ait eſté ſeulement emporté iuſques à la ſphere de Venus, qui eſt iuſtement la troiſieſme des ſept Planettes, à compter de celle de la Lune ; car qu'auroit-il veu là, qu'y auroit-il fait ? mais ſi vn Payen ſe vouloit pre-

ualoir de la meſme raiſon pour faire ce Daphnis, duquel Virgile a dit,

Sub pedibúſque videt nubes & ſydera Daphnis, Eclog. 5.

compagnon de S. Paul, que luy dirions nous?

S. Qu'il ſeroit vn ſot.

M. Et neantmoins il eſt impoſſible de veoir ſoubs ſoy les nuages & les aſtres, c'eſt à dire *Cœlum æthereum & ſydereum*, ſans eſtre dans quelque autre, qui ſoit ſuperieur à ces deux-là.

S. Iamais Iuif ne s'attacha ſi fort à la lettre comme tu fais.

M. C'eſt en vn mot parce que cette diſtinction là ne m'a iamais pleu.

S. Si ie t'en demandois la cauſe, ce ne ſeroit pas le chemin d'acheuer ſi toſt le procés du Cardinal; parlons pluſtoſt de cét Arreſt de ſix cens dix-ſept, qui l'exclud comme Eſtranger du gouuernement de la France.

M. Si nous auons commis cy-deſſus des erreurs populaires en Philoſophie, ie croy que ceux qui ſe ſont laiſſez dupper à ce pretendu Arreſt, n'en ont pas commis de moindres en Politique; & cependant il a touſiours ſeruy comme de ce *Barbualdus* duquel i'ay deſia parlé, ou comme du *Moine bourru*, de la *Mule déferrée*, & *d'eſpouuentail*, pour tromper les peuples, & éloigner s'il euſt eſté poſſible le Cardinal. Car qui eſt-ce qui entendant parler de cét Arreſt ſi ſolemnel, ne s'eſt point imaginé que ce fuſt vn Arreſt prononcé en robbe rouge, qu'il fuſt directement contraire aux Miniſtres

eſtrangers, qu'on ne pûſt le modifier par aucune interpretation, & finalement qu'il ne fuſt ſubiet à aucune replique. Et cependant aprés auoir leu le vray dans le Grain en ſa Decade de Louys XIII. liure 10. pag. 416. car on le contrefait en cinq ou ſix façons, i'ay trouué que ce n'eſtoit qu'vn ſimple enoncé de deux lignes inſerées dans l'Arreſt de condemnation contre le Mareſchal d'Ancre, & ſa femme, en ces propres termes, *la Cour a declaré & declare tous Eſtrangers incapables de tenir Offices, Benefices, honneurs, & dignitez, Gouuernemens & Capitaineries, en ce Royaume, ſuiuant les Edicts & Ordonnances.* Or à ton aduis, Sainct-Ange, ces paroles-là qui ne ſont rien qu'vne nouuelle confirmation de l'ordre eſtably de toute ancienneté en ce Royaume, où les eſtrangers ſont touſiours reputez & cenſez tels, iuſques à ce qu'ils aient pris des Lettres de naturalité, pouuoient-elles ſans l'artifice des factieux exciter vne telle tempeſte contre le Cardinal, puis qu'il y a prés de vingt ans qu'il a les ſiennes, & qu'en conſequence d'icelles perſonne ne luy a iamais conteſté ny les Offices, ny les Benefices qu'il a obtenus en France. Mais il y a plus, car Louys XIII. d'heureuſe memoire, eſtant au lict de la mort, iouyſſant d'vne pleine & entiere liberté, tant de corps que d'eſprit, pour diſpoſer des affaires de ſon Royaume, ſuiuant la cognoiſſance qu'il s'en eſtoit acquiſe pendant trente-trois années d'vn parfait gouuernement, & reduit en fin au terme duquel Eſtienne Eueſque de Tournay diſoit fort à

Epiſt. 102.

propos

propos en ſes epiſtres, *nihil eſt quod magis hominibus debeatur, quàm vt vltimæ voluntatis liber ſtylus ſit, & licitum quod iterum non redit arbitrium*: Louys XIII. dis-ie eſtant en cét eſtat, ne fit-il pas cette belle & authentique Declaration, ſignée de ſa propre main, de celle de la Reyne, de Monſieur le Duc d'Orleans, & verifiée en Parlement le 2. Auril. par laquelle il declare ſa volonté touchant Monſieur le Cardinal, en paroles ſi preciſes qu'elles n'ont beſoin de gloſſes ny d'interpretation pour eſtre entenduës, voire meſme des plus groſſiers, & des plus ignorans. *Et pour dignement compoſer le corps de ce Conſeil, nous auons eſtimé, que nous ne pouuions faire vn meilleur choix, pour eſtre Miniſtres de l'Eſtat, que de nos tres-chers & tres amez Couſins le Prince de Condé, & le Cardinal Mazarin, &c.* Et plus bas, *Voulons & ordonnons que noſtre tres-cher, & tres-aimé frere le Duc d'Orleans, & en ſon abſence nos tres-chers, & tres-amez couſins le Prince de Condé, & le Cardinal Mazarin ſoient chefs dudit Conſeil, ſelon l'ordre qu'ils ſont icy nommez ſoubs l'authorité de ladite Reyne Regente.* Voilà doncque pour ce qui eſt des affaires ciuiles & politiques du Royaume, & de la part que le Cardinal y doit auoir. Reſte les Eccleſiaſtiques & ſpirituelles, auſquelles il eſt pareillement nommé, *Nous deſirons que ladite Dame Reyne Regente, Mere de nos enfans, ſuiue au choix qu'elle fera pour remplir les dignitez Eccleſiaſtiques, l'exemple que nous luy en auons donné, & qu'elle confere auec l'aduis de noſtre dit couſin le Cardinal Mazarin, auquel nous auons ſouuent*

fait cognoiſtre l'affection que nous auons que Dieu ſoit honoré en ce choix. Or aprés tous ces eſtabliſſemens ſi precis, ces declarations & confirmations ſi ſolemnelles, ces dernieres paroles du plus grand Roy du monde, receuës & authoriſées par le premier & plus auguſte Parlement qui ſoit en France, y a-t'il quelque exception, ou reciſion à faire, peut-on s'y oppoſer ſoubs quelque pretexte que ce ſoit? mais les peut-on annuller & caſſer ſans choquer la Iuſtice, renuerſer les loix, meſpriſer l'authorité Royale, & deſtruire entierement ce qu'il y a de plus ſainct & de plus venerable dans la ſocieté humaine, ſçauoir *Teſtamentorum ius, quorum*, comme dit fort bien Seneque, *intereat omnis poteſtas neceſſe eſt, ſi viui neglexerint imperia mortuorum.* Pour moy puis que Louys XIV. tenant ſon lict de Iuſtice en ſon Parlement le 18. May 1643. a derogé à cette derniere volonté de Louys XIII. ſon pere, ie veux bien croire qu'il a eu raiſon de le faire, ſinon euidente à tout le monde, au moins cogneuë de ceux là qui pour auoir le gouuernement des affaires en main ſçauent mieux de quelle façon il les faut manier; mais auſſi me faut-il accorder, que ce changement ne fut fait que pour donner à la Reyne vne adminiſtration abſoluë, pleine, & entiere des affaires du Royaume, pendant la minorité du Roy ſon fils. Et pour ce qui eſt des Miniſtres qui là deuoient aſſiſter, outre Meſſeigneurs le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé, ſpecifiez en cette nouuelle declaration, il y auoit encore vne clauſe qu'il eſt ne-

ceſſaire de rapporter és meſmes termes qu'elle a eſté conceuë : *Demeurant au pouuoir de ladite Dame de faire choix de perſonnes de probité & d'experience, en tel nombre qu'elle iugera à propos, pour deliberer auſdits Conſeils, & donner leurs aduis ſur les affaires qui ſeront proposées.* Car l'on void par cét article, que la Reyne eſtant en eſtat & en plein pouuoir & authorité abſoluë de retrancher le Cardinal Mazarin du nombre des Miniſtres, tant s'en faut qu'elle l'ait fait, qu'au contraire elle le choiſit de nouueau pour premier Miniſtre de la Regence, & luy en fit expedier des Lettres patentes, auſquelles le Parlement ne trouua non plus à redire, qu'il auoit fait à la Declaration du Roy defunct : quoy que ces deux occaſions fuſſent la pierre de touche, pour eſprouuer ſi les Lettres de naturalité dudit Cardinal, eſtoient bonnes & valables, & les deux occaſions plus ſeantes, & plus preſſantes, pour le battre de l'Arreſt de l'an 1617. & s'ils ne l'ont point fait en ce temps-là, à quoy bon d'y vouloir maintenant penſer ? ne leur peut-on pas dire,

Serò medicina paratur
Cùm mala per longas inualuere moras,

Et puis qu'il en eſt de meſme en Politique qu'en Medecine, *vbi error primæ coctionis non corrigitur à ſecunda*, pourquoy ſi cette eſlection du Cardinal Mazarin au Miniſteriat, eſtoit ſi vicieuſe, ſi contraire aux loix du Royaume, ſi preiudiciable au bon gouuernement, ne fut-elle pas rebutée par Meſſieurs du Parlement, lors qu'ils eſtoient obligez en

conſcience de perſuader à vn Roy mourant, ce qui eſtoit du bien de ſon Royaume? pourquoy ne luy firent-ils pas ſçauoir que cette diſpoſition en faueur d'vn Eſtranger eſtoit contraire à leur Arreſt de 1617? pourquoy ne pas faire en ce temps-là les inſtances qu'ils font maintenant? Ils n'oſoient, me diras-tu, l'on cheminoit encore ſur les traces du Cardinal de Richelieu, lequel ſe faiſoit obeyr ὦ χειρῶν νόμῳ *lege manuum, non præſcripto legum*, ou comme cét Eſclaue chez Plaute *manu lites ſuas agebat.* Pourquoy doncque te reſpondray-ie, ne le fit-il pas aprés la mort du Roy, lors qu'il eſtoit en pleine authorité d'agir, & de tout faire à ſa mode? Puis qu'il eſtoit en ſi haute authorité, qu'il caſſoit des Declarations Royales, eſtabliſſoit des Regences, qu'il nommoit des Princes au Miniſtere de la France, ne pouuoit-il pas bien en meſme temps faire reuiure cet Arreſt de 1617. pour en exclure le Cardinal Mazarin? Qui pouuoit alors les contredire? pourquoy s'y fuſt-on oppoſé s'il eſtoit de iuſtice? n'eſtoit-ce pas leur deuoir de remedier à l'origine du mal, *venienti occurrere morbo*? ne valoit-il pas mieux imiter en ce temps-là *Promethée*, que de contrefaire les *Epimethées* en ce temps-cy? vn ſi grand Corps qu'eſt celuy du Parlement, compoſé de tant de ſages teſtes, ſi zelé pour le bien des affaires, ſi porté à ce qui eſt du droict & de la Iuſtice, peut-il faire de telles fautes, non certes *pars ſceleris dubitaſſe fuit.* Mais comme il iugeoit bien que cette eſlection du Cardinal au Miniſteriat eſtoit legitime,

tant de ſon coſté, puis qu'il n'auoit aucune exclu-ſion ou empeſchement qui l'en puſt priuer, que de celuy premierement du Roy, & puis de la Reyne, qui pouuoient ietter les yeux, & appeller à cette charge qui bon leur ſembloit; auſſi n'y apporta-t'il aucun empeſchement, & ſi l'on a commencé depuis quelque temps à toucher cette corde, ce n'a point eſté du conſentement de tout ce venerable Corps, ce n'a eſté qu'vne partie d'iceluy, & i'oſe dire la moindre & la plus petite, *quæ priuata vulnera*, comme dit Tacite, *Reipublicæ malis operire ſtatuit*; l'intereſt particulier s'eſt couuert du public, la paſſion des factieux, des mal-contens, des ambitieux a ſurmonté les raiſons de ceux qui n'auoient que le bien du Royaume & le ſeruice du Roy en recommandation, le pretexte a banni la verité, le maſque l'a emporté ſur la face, & en vn mot, 1. Hiſtor.

Publica priuatæ ceſſerunt commoda curæ. Claudian. 2. de laud. Stilic.

Sans cét intereſt particulier, le public n'auroit pas eſté ſi fort ébranlé; ſi le Miniſtre euſt voulu s'accommoder aux paſſions de dix ou douze perſonnes, on ne l'auroit pas abandonné à la fureur d'vn peuple; s'il euſt voulu negliger l'authorité du Roy, on n'auroit pas choqué la ſienne; s'il euſt voulu gorger de biens ceux qui ne les demandoient que pour en abuſer, on ne l'auroit pas dépoüillé des ſiens; bref s'il n'euſt voulu maintenir la Iuſtice au poinct qu'il a fait, on ne l'auroit pas condamné & proſcript ſi iniuſtement. As-tu iamais entendu parler des *Auanies* que les Turcs impoſent aux Chre-

ſtiens, quand ils les veulent perdre, ou au moins qu'ils deſirent en tirer de l'argent? as-tu iamais leu dans la premiere fable de *Phædrus*, les quatre ou cinq cauſes qu'auoit le loup de vouloir manger l'agneau? ne ſçais-tu pas le prouerbe François qui dit que lors qu'on veut noyer ſon chien on fait croire qu'il eſt enragé?

Hæc propter illos ſcripta ſunt
Qui fictis cauſis innocentes opprimunt.

Comme on a voulu faire ces iours paſſez le Cardinal Mazarin, en luy oppoſant comme vn crime tout nouueau, qu'il eſt Eſtranger; mais puis qu'il ne l'a iamais nié, qu'il a touſiours paſſé pour tel en France, que l'on a ſi ſouuent remercié Rome de ce qu'elle nous l'auoit donné; que tant de Panegyriſtes luy ont dit,

Tu regere imperio populos Romane memento:

Qu'on l'a ſi ſouuent flatté de ces paroles, *micat inter omnes Iulium ſydus*; Pourquoy s'eſt-on aduiſé ſi tard de cét Arreſt de 1617? Pourquoy le condamner maintenant de ce qu'il n'eſt pas né en France, & pourquoy le vouloir perdre comme eſtranger? Ie t'en ay des-ia dit beaucoup de raiſons, Sainct-Ange, mais puis que nous auons la paix, i'eſpere que tu en apprendras bien-toſt beaucoup d'autres, de ceux qui auront ſceu mieux que moy comme toutes ces affaires, ces brigues, cabales, & factions ſe ſont paſſées:

Lucret. lib. 3.

Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Eliciuntur, & eripitur Perſona manet Res.

S. L'on peut bien dire de toy *doctus, & Isæo torrentior*, car lors que tu es en train de discourir sur quelque matiere, iamais l'Empereur Tibere n'y fit œuure, quoy qu'il caiolloit à merueilles quand on le prenoit au dépourueu.

M. Il seroit fort difficile de me prendre à dépourueu sur le subiect du Cardinal, parce qu'il y a long temps que ie trauaille mon esprit pour en sçauoir la verité,

Verbáque prævisam rem non inuita sequentur. Horat. de arte Poët.

S. La Fortune deuroit mourir de honte, de ce que par son moyen, tu ne deuiens point *ex Rhetore Consul*, car tu as des sentimens non seulement *extra Grammaticos Canonas:* mais plus releuez sans comparaison que tous ceux des Politiques communs.

M. Si i'auois quelque chose à perdre ie deuiendrois bien plustost *ex Consule Rhetor*, parce que ie fais naturellement tout ce qui peut déplaire aux Dieux de ce monde, aux Puissances de la terre, & à ceux-là en vn mot qui nous font ioüir de la bonne ou de la mauuaise Fortune.

S. Hé qu'est-ce doncque que tu leur dis qui les touche si fort?

M. La verité de toutes choses, les desordres de leurs maisons, les abus qui se glissent en Cour, le larrecin des Traittans & Monopoleurs, *quos*

Confestim liquidus Fortunæ riuus inaurat.

la tyrannie des Intendans & de leurs Fuseliers, l'iniustice des Faiseurs d'affaires.

S. Corbleu celuy-là est de garenne, pourquoy

ne veux-tu pas que l'on faſſe des affaires ? il vaut doncque mieux à ton dire eſtre oiſif que de trauailler ?

M. Oüy certes au moins ſelon mon ſens, car de faire obtenir des lettres de Maiſtriſe à ceux qui n'ont point fait d'apprentiſſage ; de nobleſſe à ceux qui ſont roturiers ; de deliurer vn homme des galeres ou de la potence ; de faire adiuger des baux à non-prix moyennant des pots de vin ; de faire tranſporter des grains hors du Royaume ; deſloger des gens d'armes, acquitter des vieilles debtes, creer de nouueaux offices, conferer des Benefices, obtenir des aubennes, demander des confiſcations, & faire vne infinité de choſes ſemblables, le tout *cùm doloſi ſpes refulſerit numi*, i'appelle cela trauailler à la ruine totale d'vn Royaume, en ſuitte de quoy ie puis dire auec ſaint Paul, *Ego inimicus vobis factus ſum verum dicens.*

Galat. 4.

S. Et moy ie dis que tous ces diſcours là ſont d'vn vray Parlementaire, tel que ie ne te croiois pas eſtre.

M. Ie reſpecte encore plus la Cour que le Parlement, mais de m'attacher à l'vn ou à l'autre, ſinon autant que la Iuſtice & l'equité me permettent, c'eſt ce que ie ne puis pas faire ſans changer de nature, ſans que l'on me repeſtriſſe de nouueau,

Mihi flectere mentem
Sola ſolet ratio, ratio dux fida ſophorum.

Palingenius in Zodiac.

S. Ma foy ie ne ſçaurois comprendre comme tu es ſi raiſonnable, veu que tu accuſes tout le monde, excepté

excepté le Cardinal Mazarin, qui à ton dire eſt vn ſainct. Mais moy pour te monſtrer que ie l'aime encore plus que toy, ie le veux conſiderer comme vne Relique, que l'on ne veoit qu'aux bons iours, & auec beaucoup de peine & de trauail.

M. Ie voy bien que tu veux ſeruir d'Echo à tous ces petits liurets, qui luy reprochent que perſonne ne peut auoir audience de luy, qu'il neglige de reſpondre aux lettres qu'on luy eſcrit, qu'il eſt inuiſible, ou que s'il ſe monſtre quelquefois, ce n'eſt qu'à de certains viſages qui l'obſedent, qu'il fait des Comedies; adiouſte auſſi qu'il ioüe, qu'il tient bonne table; & quoy plus, qu'il a quelquefois vn Singe ſur ſes genoux: car voila toutes les foibleſſes & extrauagances de ſa vie, au iugement meſme de ſes plus grands ennemis, & qui l'ont examinée de plus prés: & neantmoins elles ſont ſi peu conſiderables, que c'eſt pluſtoſt vne merueille comme il y a des eſprits ſi ſots & ſi aueuglez de leurs paſſions que de le vouloir blaſmer, de ce dont il n'y a pas ſeulement lieu ny d'occaſion de luy dire auec Plaute, *ſi Hercule tantillum peccaſti*; On appelle cela en François *chercher à tondre ſur vn œuf*, & le bon homme Ennius auroit dit en Latin, *Quæris & in ſcirpo, ſoliti quod dicere, nodum.* Mais que pourroient dire dauantage ces Meſſieurs, ſi le Cardinal luitoit auec ſes domeſtiques, s'il les tiroit d'vn coin de la chambre auec vne ſarbatane, s'il leur iettoit des liures à la teſte, s'il leur bailloit des nazardes, s'il piſſoit dans leur chapeau, s'il leur faiſoit tous les iours des

Apud Feſtum Pomp.

pieces nouuelles iuſques à les faire démonter & déualiſer par des voleurs attitrez, iuſques à faire imprimer des fauſſes Gazettes contre eux pour les mettre en colere, & neantmoins c'eſtoient les diuertiſſemens ordinaires d'vn homme, qui paſſe auiourd'huy pour le plus grand Miniſtre qui ait iamais eſté en France. Voudroient-ils vne telle attention en ce perſonnage, qu'elle fuſt ſans relaſche; ſeroit-ce la raiſon, que pour ſeruir l'Eſtat il negligeaſt ſa perſonne, que pour ſe monſtrer aux eſtrangers il ſe cachaſt à ſes amis,

Arcus & arma tuæ tibi ſunt imitanda Dianæ,
Si numquam ceſſes tendere mollis erit.

Epaminondas n'eſtimoit point que de ſe meſler à la dance des garçons de ſa ville, de chanter, de ſonner & s'y embeſongner auec attention, fuſt choſe qui derogeaſt à l'honneur de ſes glorieuſes victoires, & à la parfaicte reformation des mœurs qui eſtoit en luy; Et comme dit Montagne, parmy tant d'admirables actions de *Scipion l'ayeul*, il n'eſt rien qui luy donne plus de grace, que de le veoir nonchalamment & puerilement baguenaudant amaſſer & choiſir des coquilles, & ioüer à cornichon va deuant le long de la Marine auec Lælius ſon amy intime:

Liure 3. chap. 13.

Horat. Satyr. lib. 2.

Quin vbi ſe à vulgo & ſcena in ſecreta, remorant
Virtus Scipiadæ, & mollis ſapientia Læli;
Nugari cum illo, & diſcincti ludere, donec
Decoqueretur olus ſoliti.

Perſonne n'a auſſi blaſmé *Ageſilaus* de ce que

pour s'accommoder à l'humeur de ſes petits enfans, *equitabat in arundine longa*, il cheuauchoit vn baſton auec eux. Et quoy plus, l'Empereur Auguſte ſe diuertiſſoit ſi agreablement auec vne Caille qui battoit toutes les autres, qu'vn de ſes Eſclaues nommé Eros l'ayant fait roſtir, il le fit crucifier au mas d'vn Nauire: *Domitian* paſſoit tous les matins vne demie heure à prendre des mouches; *Honorius* aimoit ſi paſſionnément vne Poulle appellée *Roma*, qu'il eſtima moins au rapport de Zonare la perte de la ville de Rome que celle de ſa poulle: Et aprés tout cela, l'on ne lairra pas de trouuer eſtrange que le Cardinal Mazarin regarde vn Singe, qui eſt l'animal du monde qui reſſemble mieux à l'homme,

Simia quàm ſimilis turpiſſima beſtia nobis.

Certes il eſt bien aiſé de cognoiſtre par ces accuſations ſi friuoles, que l'on ne veut rien pardonner au Cardinal, & que quoy qu'il puiſſe faire, ſes Cenſeurs y trouueront touſiours à redire: qu'il regarde vn Perroquet, qu'il ſe ioüe auec vn Chien, qu'il ait vn Roſſignol dans ſa chambre, qu'il manie ſes glands, qu'il tortille ſes gands, ce ſera touſiours la meſme choſe, on n'y trouuera pas moins de quoy le blaſmer, & on luy dira à la fin,

Nil tibi conceſſit ratio, digitum exere peccas. Perſius Satyr. 5.

Pour ce qui eſt de ſa table, ſi elle eſtoit plus mal ſeruie qu'elle n'eſt pas, on l'accuſeroit d'auarice, & de taquinerie, on diroit qu'il ne ſçait pas honorer ſa charge; s'il viuoit icy auec la frugalité d'Italie, il n'y

seroit iamais estimé honneste homme : mais neantmoins telle qu'elle est on n'y veoit point cette Gastromanie d'Archestratus, qui est appellé par Athenée ὀψοδαίδαλος καὶ ὀψοφάγων Ησιοδος ἢ Θέογνις, *Opsodædalus & helluonum Hesiodus aut Theognis*, tant il apportoit de delicatesse & d'industrie à diuersifier ses sauces : elle n'est point aussi entourée de ces *Deipnomanes*, de ces *Curriprandij*, *Mappitonsores*, *ventres ventrissimi*, de ces escornifleurs que Clement Alexandrin appelle ioliment ἐγχειεγάστορας, c'est à dire qui ont les bras & les mains dans le ventre; tant s'en faut elle est honnorée des Princes, des Mareschaux de France, des Cheualiers de l'Ordre, des Eueſques, & en vn mot de toute la Cour, qui n'a point de plus agreables conuersations que chez le Cardinal Mazarin. Où si les Dieux *Comus & Zabulus* ne se rencontroient quelquefois ensemble, les diuertissemens que l'on y prend ne seroient pas si recherchez ny estimez, veu principalement que l'excés de tous les deux en est banny ; & que pour ce qui concerne le ieu en particulier, il est reduit à telle mediocrité, que les pertes qui s'y font, ne sont iamais beaucoup considerables *posita ne cluditur arca*. Et toutefois cela maintient l'vnion des Princes les vns auec les autres, éuente beaucoup de cabales, empesche les querelles & dissensions particulieres, & remedie à vne infinité de petits inconueniens, qui sans doute en produiroient d'autres plus considerables.

S. Tout ton discours est fort intelligible, à

ces deux mots prés de *Comus & de Zabulus*, que tu as ie m'asseure pris dans la *Steganographie* de l'Abbé Tritheme, ou dans le fameux Maistre en diablerie *Picatrix*, car ie suis bien trompé, ou ce sont des noms de diables.

M. Tu ne te mesprens pas de beaucoup, puis que *Idola gentium dæmonia*, ce sont neantmoins les dieux des banquets, & des ieux celebrez par les Payens, desquels Bocace & Lilius Giraldus te donneront plus de cognoissance en vn quart d'heure que ie ne pourrois faire en six.

S. Il m'importe fort peu qu'ils soient dieux ou diables, pourueu que ie sçache au vray les causes de l'inuisibilité du Cardinal.

M. Tu demandes en cela vne chose qui est impossible, si tu auois autant feüilleté que moy les liures des Philosophes, tu sçaurois que *ea quæ non sunt, non possunt probari per aliquam causam, eius enim quod non est nulla est causa.* Or il est tres-constant que le Cardinal n'est point inuisible, & par ainsi c'est en vain que tu veux rechercher les causes de cette inuisibilité. Si d'auanture elle estoit telle que tu dis, on pourroit peut-estre croire, que le Cardinal se voudroit rendre d'autant plus venerable, que moins il se communiqueroit à ceux qui doiuent traitter auec luy, *assiduitas enim in oculis hominum, minus verendos magnos homines ipsa satietate facit*, comme dit T. Liue, & la preuue s'en est veuë autresfois en Scipion l'Afriquain, lequel quitta la ville, & se mit au repos d'vne sienne maison champestre, de mesme

que depuis luy l'Empereur Tibere fit sa retraite en l'Isle de Caprée, afin que l'vn & l'autre estant veu moins souuent en fut plus respecté, *vt vitato assiduitatis fastidio, auctoritatem absentia tueretur, atque etiam augeret, si quando indiguisset sui respublica*, dit Suetone. Nos Roys de France ont aussi obserué la mesme chose, & comme ie croy à mesme fin pendant la premiere race, lors qu'ils ne se monstroient qu'vne fois ou deux l'année à leurs peuples; & ceux d'Espagne encore à present ne se laissent pas veoir tous les iours, ny à toutes sortes de personnes, *nam quamdiu solita decurrũt, magnitudinem rerum consuetudo subducit, ita enim compositi sumus, vt nos quotidiana etiam si admiratione digna sunt transeant, contrà minimarum quoque rerum si insolitæ prodierunt, spectaculum dulce fiat.* Mais comment peut-on dire, que le Cardinal soit inuisible, veu qu'il se communique librement & indifferemment à tous ceux qui ont affaire à luy: que la Cour depuis le matin iusques au soir, ne bouge de sa Maison, & s'il faut ainsi dire de sa Chambre; qu'il reçoit tous les Courriers extraordinaires, tous les Exprés de quelque lieu que ce soit; que tous les Ambassadeurs & Agens ont leurs audiences; que tous les Officiers reçoiuent ponctuellement leurs ordres; que tous ceux qui viennent de l'armée ou qui partent pour y aller l'abordent sans aucune difficulté; que les estrangers le saluent; que tous les Dimanches sont employez aux audiences publiques; & neantmoins parce qu'il n'aura pas voulu parler à deux ou trois importuns, parce qu'il

Suet. in Tiber. cap. 10.

Seneca 1. cap. 7. nat.

n'aura pas ſatisfait à la ſotte curioſité de ceux qui n'ont autre deſſein de le veoir que pour ſe venter de l'auoir veu, parce que les affaires publiques luy auront fait negliger celles de quelques particuliers, parce qu'il aura refuſé d'écouter quelque ſot ou extrauagant, il faut publier que c'eſt vne relique, qu'il ruine & eſtropie toutes les affaires, en fin

Huius ſupplicio non debuit vna parari
Simia, nec ſerpens vnus, nec culeus vnus. Iuuenal. Satyr. 13.

L'on peut encore faire le meſme iugement de toutes ces lettres que ledit Cardinal ne lit point du tout, ou laiſſe ſans reſponſe; car il eſt tres-certain que ſi elles eſtoient de conſequence, il ne les traitteroit pas de la ſorte, & que luy ou ſes Secretaires prendroient bien la peine d'y reſpondre : Mais, Sainct-Ange, tu ne ſçais pas vne choſe que ie te veux apprendre, & de laquelle tu ſeras bien eſtonné.

S. Comment le ſeray-ie dauantage que
Si mulier catulum, vel ſi bos ederet agnum?

M. Autant pour le moins, c'eſt que l'Office de premier Miniſtre en France, & ie croy qu'il en eſt de meſme aux pays eſtrangers, eſt comme vne naſſe où tous les eſprits fols, melancholiques, hypochondriaques, extrauagants ſe viennent prendre; comme vn eſcueil où le vaiſſeau des fols, *nauis illa narragonia ſiue ſtultifera Brentij* ſe vient briſer, & comme l'ayman pour attirer à ſoy tous les eſprits creux qui ſont dans le Royaume. De façon que ſi le premier Miniſtre eſtoit obligé de lire tous les deſſeins

chimeriques, toutes les propoſitions extrauagantes, tous les aduis ridicules & impertinens que ces eſprits luy addreſſent, il n'auroit pas aſſez de temps pour les lire, ny pour les examiner, quand bien meſme il quitteroit toutes ſes occupations plus ſerieuſes pour ne vacquer qu'à celles-là ſeulement.

S. Ie voy bien qu'à ton dire tous les fols ne ſont pas enfermez dans les petites Maiſons.

M. On ne met en ces lieux là que ceux qui diſent, ou qui font de telles extrauagances, *vt illas*

Non ſani eſſe hominis, non ſanus iuret Oreſtes.

Mais outre les fols à porter marotte, il y en a vne infinité d'autres, ſemblables à celuy d'Horace,

Epiſt. 2. lib. 2.

Qui ſe credebat miros audire tragœdos
In vacuo lætus ſeſſor plauſorque theatro.
Cætera qui vitæ ſeruaret munia recto
More, bonus ſanè vicinus, amabilis hoſpes,
Comis in vxorem, poſſet qui ignoſcere ſeruis.

C'eſt à dire qui ne ſont tels que pour auoir l'imagination deprauée, à l'eſgard d'vn ſeul obiect, & non pas de tous les autres, comme il s'eſt veu autresfois en la perſonne *d'Arnauld de Ville-neufue*, lequel quoy que tres-habile Medecin, ne laiſſoit pas de dire beaucoup de reſueries ſur la venuë de l'Antechriſt, & en celle de *Guillaume Poſtel*, qui paſſeroit pour l'vn des habiles hommes de l'Europe, ſans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les iours de ſa Mere Ieanne, & de l'excellence & antiquité des Gomeriſtes ou Gaulois. Et à ce propos il me ſouuient d'auoir cogneu depuis cinq ans trois hommes

de

de vertu ſignalée, & de doctrine extraordinaire, dont le premier qui eſt le ſieur *Cattius* Chanoine de la ville d'Arras, ſouſtient qu'il y a vne montagne toute d'or en la Paleſtine, que la Saincte Eſcriture promet aux Chreſtiens, aprés qu'ils auront ſurmonté les Turcs, & que Dieu veut qu'on luy rebaſtiſſe vn Temple au milieu de Hieruſalem, dont il a fait grauer le plan, auec toutes les preuues & explications de ſon dire tirées de la Saincte Eſcriture: l'autre qui eſt le ſieur *Scioppius*, dont le nom eſt aſſez cogneu par toute l'Europe, pretend qu'il n'y a iamais eu Pere ny Docteur de l'Egliſe, qui ait mieux entendu la Saincte Eſcriture, ny plus aſſeurément cogneu par icelle la fin du monde, & les ſecrets de l'Apocalypſe, que luy: & le troiſieſme nommé le Docteur *Colombi*, eſt maintenant aprés pour faire aſſembler vn Concile General, où l'on puiſſe terminer en faueur du Roy de France, les pretenſions qu'il a ſur la Nauarre, & ſur la Franche-Comté, & a meſme dreſſé tous les Canons & Decrets qu'il y conuiendra faire à cette fin. Or ie ſçay aſſeurément, pour auoir veu vne partie des eſcritures que ces trois hommes ont enuoyées au Cardinal, afin d'appuyer ces deſſeins chimeriques ſur ſon authorité, que ſi ledit Cardinal euſt eſté ſi peu iudicieux que de les vouloir conſiderer, ils luy auroient plus taillé d'affaires que le plus habile de ſes Secretaires n'auroit pû expedier. Et parce que chacun ſe picque de Politique, il s'enſuit auſſi que le nombre des fols & extrauagans eſt bien plus grand

parmy ceux de cette profeſſion là, qu'entre les perſonnes d'autre condition ; ce qui multiplie pareillement le nombre des aduis, conſeils, deſſeins, memoriaux, & ſemblables pieces, qui ne ſont pas moins impertinentes les vnes que les autres, ny moins propres à faire perdre le temps aux Miniſtres auſquels on les addreſſe, s'ils eſtoient ſi ſimples que de s'y amuſer. Et neantmoins parce qu'ils ne le ſont pas, & qu'ils cognoiſſent ſoudain par l'experience & la cognoiſſance qu'ils ont des affaires, *quid ſolidum crepet*, ces Meſſieurs les Melancholiques & Hypochondriaques, ſe croyans rebuttez, prennent de là occaſion de les blaſmer, de dire que l'on ne reſpond point aux lettres de conſequence, car ils ſe perſuadent que leurs folies ſont telles, *iuxta illud*,

Quiſquis amat Ranam, Ranam putat eſſe Dianam.

Que l'on neglige les grandes affaires, les moyens aſſeurez d'auoir de l'argent, de faire la paix, de ſauuer le Royaume, pour s'amuſer à des bagatelles, pour ſe iouër auec des ſinges ; & ils font ſi bien à force de ſe plaindre & de crier, que l'on accuſe vn pauure Miniſtre, qui n'a pas quelquefois le loiſir de reſpirer, de ne ſe pas acquitter de ſa charge, de trop deferer à ſes plaiſirs, de negliger les lettres qu'on luy eſcrit, les aduis qu'on luy donne, de n'eſtre pas digne de la charge qu'il exerce, & finalement ſi on les vouloit croire

Iuuenal. Satyr. 6. *Collige ſarcinulas dicet libertus & exi,*
Iam grauis es nobis.

S. Il t'eſt facile de reſpondre aux obiections que

tu te fais toy-meſme, & que tu choiſis à ta mode, pour faire paroiſtre par leur foibleſſe, que ceux qui les propoſent contre ſon Eminence, ne ſont pas moins ridicules, que ceux qui blaſmoient autrefois *Scipion*, de ce qu'il ronfloit en dormant; *Caton*, de ce qu'en mangeant il ſonnoit des deux maſchoires comme vn Perroquet, ou vn Crocodile; *Pompée*, de ce qu'il ſe grattoit la teſte auec vn doigt ſeulement; *Ceſar*, de ce qu'il ne portoit point de ceinture; *Democrite*, de ce que

Continuo riſu pulmonem agitare ſolebat;

& *Heraclite*, de ce qu'il ne faiſoit que pleurer, *flebat contrarius alter*; *Thales*, de ce qu'il baiſoit quelquefois ſa Cleobuline; *Platon*, de ce qu'il auoit les eſpaules trop larges; & *Lycurge* ce grand Legiſlateur, de ce qu'il marchoit la teſte baiſſée.

M. C'eſt ce que Perſe Satyre troiſieſme appelle

Obſtipo capite, & figentes lumine terram,

& Buchanam en parlant des Moines, *verſus humum ſpectare.*

S. Ouy mais il adiouſte,

oculis defigere limis
Omnia, pallori ſimilem confingere vultum,
Cancellare manus, caput inclinare ſiniſtrum.

Ce que ne faiſoit pas Lycurge, & par conſequent ton application n'eſt pas bonne.

M. Tu me traittes auſſi rigoureuſement que le Cardinal *du Perron* faiſoit Pleſſis Mornay en la Conference de Fontainebleau.

S. Auſſi eſt-ce pain beniſt, de vous monſtrer à tous tant que vous eſtes de Pedants, l'impertinence de vos citations, puis que vous en voulez tant faire.

Epiſt. 31. l. 1. *M.* Mon enfant c'eſt tout le fruict de nos eſtudes, parce que comme diſoit fort bien Symmaque, *quodam pacto ſocietatem laudis affectat, qui aliena bene dicta primus enunciat.* Et puis i'ay vne raiſon pour mon particulier, de laquelle neantmoins ie croy que mes compagnons ne ſe pourront pas ſeruir, *nam quia propriis non abundo, amicorum omnium iaculis indifferenter vtor*, auſſi bien que *Ioannes Sareſberienſis*, duquel i'emprunte ces paroles.

In Prolog. metal.

S. Il eſt bien aiſé d'emprunter quand on ne veut iamais rendre.

M. On pouuoit dire le meſme de Plutarque, & d'Athenée, lors qu'ils empliſſoient leurs liures de citations peut-eſtre moins conſiderables que les noſtres, & neantmoins on ne laiſſe pas maintenant de trouuer occaſion de les citer aduantageuſement, en ce qu'ils ont dit d'eux meſmes.

S. C'eſt vne folie que de t'attaquer ſur ton palié, car tu y es trop fort, remettons nous vn peu ſur celuy du Cardinal, & voyons ſi tu reſpondras auſſi bien aux enoncez dans le *Factum pour ſeruir d'inſtruction à ſon procés*, que tu as deſia fait à ces bagatelles que tu te propoſois toy-meſme.

M. Tu me grattes iuſtement où ie me demange; Le ieune *Aſcanius* eſtant à la chaſſe aimoit mieux ren-

contrer des Lyons que des Cerfs, & des Sangliers que des Liéures,

Optat aprum, aut fuluum descendere monte leonem. Virgil. Æneid. 4.

Imagines toy que i'en fais de mesme, & puis que tu me mets le *Factum* en teste comme la plus forte piece à ton aduis qui ait esté faicte contre le Cardinal, admire ie te prie combien peu de peine i'auray à le défaire; n'est-il pas vray que tout ce qu'il dit, que toutes les circonstances particulieres qu'il apporte, se reduisent à persuader que le Cardinal a touſiours esté de bonne intelligence auec l'Espagnol, puis qu'il l'a fauorisé en tout ce qui luy a esté possible, & aussi qu'il n'a rien oublié pour faire receuoir des affronts à Monsieur le Prince, & pour le perdre s'il en eust pû venir à bout; Toutes lesquelles choses si elles estoient veritables il y a bien de l'apparence de croire que ny les l'Espagnols, ny Mr le Prince ne l'auroient pas ignoré, puis que l'autheur du *Factum* qui ne doit pas tant dépenser en Espions qu'eux, l'a bien sceu, & neantmoins il faut necessairement conclurre que cela leur a esté du tout caché. Car autrement Monsieur le Prince auroit-il si peu de courage, que de vouloir proteger enuers tous & contre tous, comme il a fait iusques à present, voire mesme *a spada tratta* pour me seruir du prouerbe Italien, vn homme qui ne luy a iamais procuré d'autres emplois, que ceux esquels il croyoit que ce Prince genereux deust perdre la vie, aussi bien que la reputation? Et les Espagnols auroient-ils esté assez fols pour vouloir

coniointement auec le Parlement de Paris, ruiner vn homme qui leur auroit eſté ſi fauorable; pour refuſer vne paix qu'il leur propoſoit ſi aduantageuſe à l'Eſpagne ; & enfin pour ſe priuer de l'entremiſe d'vn Miniſtre ſi bien intentionné & ſi fauorable & vtile à leurs intereſts, comme l'autheur du *Factum* dit que le Cardinal l'a touſiours eſté; afin d'auoir recours à vn Parlement qu'il ne pouuoit pas ignorer luy auoir de tout temps eſté contraire: Et neantmoins le Bernabite *Arnolfini* dit expreſſément, *Que le Roy ſon Maiſtre, n'a pas creu qu'il y euſt ſeureté de traitter auec vn homme condamné & declaré ennemy du Roy, & de l'Eſtat par Arreſt d'vn Parlement qui doit regiſtrer & verifier les traittez de Paix pour les rendre ſeurs & authentiques.* Aprés quoy ie maintiens que tout homme,

Horat. epiſt. 2. lib. 2.

Poſſit qui rupem & puteum vitare patentem:

c'eſt à dire qui n'eſt point tout à fait priué du ſens commun, ne peut douter que l'autheur du *Factum* n'ait eſcrit auec beaucoup plus de malice que de verité, & auec plus de paſſion que de raiſon: car quelle apparence y a-t'il que les Eſpagnols ayent voulu perdre, ruïner, decrediter, faire chaſſer du miniſtere, vne perſonne qui leur rendoit des ſeruices ſi remarquables; ou que Monſieur le Prince ait voulu ſi hautement proteger celuy, duquel il n'auoit iamais receu que des mauuais offices?

S. Il ſemble bien en effet que toutes ces choſes ſe contrediſent; Mais auſſi de vouloir que tout ce qui eſt enoncé dans le *Factum* ſoit faux, c'eſt ce

qui ne me ſemble pas raiſonnable : car pourquoy laiſſer perdre *Courtray*? pourquoy donner le Gouuernement *d'Ipre* au Baron de Paluau ? pourquoy n'auoir pas ſecouru *Naples*, lors qu'on le deuoit faire ? pourquoy auoir obligé Monſieur le Prince d'abandonner le ſiege de *Lerida*? pourquoy ſe reſioüir de la mort de *Gaſſion* ? pourquoy le broüiller auec Ranzau ? & pourquoy faire tant d'autres choſes qui ont fait aſſez raiſonnablemement dire à l'autheur du *Factum*, que le Cardinal eſt Eſpagnol ?

M. Ie voy bien que tu es de l'opinion d'Ariſtote, qui veut que *in omni falſo aliquid ſit veri, & in omni vero aliquid falſi* : mais ie te monſtreray pourtant bien, en reſpondant à toutes les obiections que tu me viens de faire, comme cette maxime n'eſt pas touſiours veritable : car pour la perte de *Courtray*, ſi tu en veux blaſmer le Cardinal, il faut auparauant iuſtifier qu'il ait donné les ordres au Baron de Paluau d'en ſortir pour aller deuant Ipre ; ce que peut-eſtre ne pourras-tu pas faire ſi facilement, veu qu'en Cour *adhuc ſub iudice lis eſt* ; & quand bien ç'auroit eſté luy, ne pourroit-il pas legitimer cét ordre, ſur le grand circuit de la ville d'Ipre, & ſur la difficulté qu'il y auoit de la bloquer tout d'vn coup auec l'armée de Monſieur le Prince, ſans le ſecours emprunté de Courtray, pour trois ou quatre iours ſeulement, pendant leſquels il n'y auoit pas d'apparence que l'ennemy peuſt rien entreprendre contre ladite ville ? & au cas qu'il l'aſſiegeaſt, ne pouuoit-on pas eſperer que Monſieur le

Prince y feroit promptement rentrer le Gouuerneur, auec les forces qu'il en auoit tirées, & de nouuelles s'il en euſt eſté beſoin ; ou que la priſe d'Ipre qu'on ne croyoit pas deuoir tant durer, cauſeroit le ſecours de Courtray ; ou que cette ville tiendroit plus long-temps qu'elle ne fit pas ; ou enfin que l'on y pourueoiroit par quelque autre moyen, lequel ſans doute auroit reüſſi, s'il n'en euſt eſté empeſché par le Chapitre des *Accidents*, qui eſt à dire vray le plus faſcheux de toute la Logique ? Mais quand ie t'aurois accordé que nous auons perdu *Courtray*, *Dixmude*, *Landrecy*, *Armentieres*, & manqué de prendre *Lerida*, *Orbitello*, & autres places par la faute du Cardinal, ce qui n'eſt pas ; voudrois tu pour cela le condamner comme ignorant Politique, ou comme meſchant Miniſtre ? Voudrois-tu inferer de là qu'il fuſt traiſtre au Roy, qu'il meritaſt d'eſtre chaſtié ou diſgracié ? certes il ne ſeroit nullement raiſonnable, puis que comme en la Medecine,

Non eſt in Medico ſemper releuetur vt æger,
Interdum Medica plus valet arte malum.

Auſſi en eſt-il de meſme en la Politique, & dans le gouuernement des Eſtats & des Monarchies, où *æger ipſe*, *& aſſidentes*, *& exteriora*, ſont bien ſouuent cauſes des deſordres, que l'on attribuë aux Miniſtres ; *Nicolo Piccinini* quoy qu'il perdiſt ordinairement toutes les batailles qu'il donnoit, ne laiſſoit pas d'eſtre eſtimé l'vn des meilleurs Capitaines qui fut de ſon temps en Italie ; & en France

vn

vn Miniſtre qui la fait triompher de quaſi toute l'Europe, ſera eſtimé malicieux ou ignorant, pour n'auoir pas reüſſi en deux ou trois de ſes entrepriſes. Certes le ſage Boece auoit bonne raiſon de mettre ces iugemens ſi fourbeux & deprauez entre les malheurs de ſon ſiecle, comme ils le ſont auſſi du noſtre, *Hic etiam noſtris malis cumulus accedit, quòd exiſtimatio plurimorum, non rerum merita ſed fortunæ ſpectat euentum, eáque tantùm iudicat eſſe prouiſa quæ felicitas commendauerit, quo fit vt exiſtimatio bona prima omnium deſerat infelices;* ce n'eſtoit pas toutesfois l'opinion d'*Artabanus* dans Herodote, puis qu'il conſeilloit à ſon Roy, de bien & iudicieuſement diſpoſer ſes affaires, & d'attendre en ſuitte l'euenement que la fortune luy en voudroit donner; Ny auſſi *des Carthaginois*, qui puniſſoient de mort les folles entrepriſes de leurs Capitaines, quoy que ſuiuies de victoires & de triomphes; de quoy ſi l'on demande la raiſon au bon homme Iſidorus Peluſiota, il reſpondra que *ij qui ſapientes habentur, non ab euentu, ſed ab animi inſtituto, & voluntate res ponderant, ac ſæpenumero eos qui victi eſſe videntur laude & prædicatione efferunt, eos contrà qui victoriam adepti ſunt laudibus haudquaquam afficiunt, illi enim nihil eorum quæ facienda erant prætermiſerunt, etiamſi alioqui nihil eorum quæ inſtituerant confecerint, hi autem in ſui capitis perniciem plerumque victoriam adepti ſunt.* Mais il faudroit eſtre du Conſeil ſecret auſſi bien que les Miniſtres pour ſçauoir les raiſons qu'ils ont eu d'entreprendre beaucoup d'affaires, dont le ſuccés n'eſt

Lib. 1. de conſol.

Lib. 7.

Valer Max

Epiſt. 205.

pas tel qu'ils se l'estoient imaginé. Pour moy ie presuppose tousiours qu'ils en ont eu de tres-bonnes, & de tres-pressantes, quoy qu'elles nous soient incogneuës: car pourquoy leur attribuer des fautes, qui heurtét non seulement le iugement dont tous les iours ils donnent tant de preuues, mais encore le sens commun, & qu'vn enfant mesme ne voudroit pas commettre, & ie conclus auec Lipse, *en ludibria vitæ & iactationes hominum! quibus nihil vsquam per vllam sapientiam est certi.*

In Notis Politic.

S. Ie renie celuy-là qui vendit Dieu, Mascurat, tel qui te veoit ne sçait pas de quel bois tu te chauffes, car à moins d'auoir estudié dans l'*Ars Notoria*, dans la *Clauicule de Salomon*, dans l'*Agrippa*, tu ne sçaurois sçauoir tant de choses, ny les debiter si heureusement comme tu fais.

M. Peu de choses t'espouuentent, si tu auois leu *in Epistolis principum Mundi*, ce que Laurens Valle dit d'vn *ieune homme* de sa cognoissance qui sçauoit tout; si tu auois veu ce que Paule Manuce tesmoigne estre veritable, du merueilleux esprit de *Iacques Criton* Escossois. Si tu auois entendu parler d'vn *Edoüard du Monin*, d'vn *Alanus*,

Præfat. in Paradoxa Ciceron.

Qui tria qui septem omne qui scibile nouit.

d'vn *Abailardus* duquel Accurse disoit *ad legem quinque Pedum: Magister Petrus Abailardus, qui se iactauit quòd ex qualibet quantumcumque difficili littera, traheret sanum intellectum, hic dixit nescio:* d'vn *Iacobus Mazzonius* de Cesene, de ce *petit enfant* de l'aage de huict ou neuf ans, qui soustint à Rome il y a en-

uiron deux ans, des theſes *de omni ſcibili*, d'vn *Picus Mirandulanus*, d'vn *Tibertus Ruſſilianus*, d'vn *Cardan*, d'vn *Scaliger*, d'vn *Perron*, & de tant d'autres qui en ont tous plus oublié que ie n'en ay iamais ſceu, tu verrois bien,

Quòd ſit Theſſalicis natura potentior herbis,

puis qu'aucun de tous ces grands eſprits n'a iamais eſté ſoupçonné d'eſtre deuenu tel, par le moyen de ces trois liures que tu viens de nommer: il eſt bien vray que *Campanelle* fut accuſé & empriſonné à l'âge de vingt ans, par les Inquiſiteurs de Naples, comme trop ſçauant & trop vniuerſel pour ne s'eſtre pas ſerui du Maiſtre de *Luther*; mais on ne put rien prouuer contre luy, & de le condamner ſur vn ſoupçon ſi vain, & ſi ridicule, il n'y auoit pas d'apparence. Pour moy ie te confirme de nouueau, que la Magie eſt vne ſcience vaine, & incapable de produire aucun effet, auſſi bien que l'Alchymie, & ſi quelques-vnes de ces operations ſuppoſées eſtoient veritables, ie m'arreſterois bien pluſtoſt à celle qui donne la methode de faire le *nummum Pazetis* des anciens, ou le *Denier benit* de noſtre temps qui retourne dans la bourſe ſi toſt qu'il en eſt ſorti, & duquel Merlin Coccaie diſoit

En Abani Petrus redeuntem ſæpe monetam
Ad burſam, ſpendit. Macaron. 18.

Que non pas à celle qui enſeigne toutes les ſciences, & de laquelle le meſme Coccaie ſe mocque auſſi bien que de toutes les autres ſortes de Magie en ſa Macaronée:

Ibidem. *En Salomonis habet liber hic pentacula plumbi,*
Aſpice cum quantis ſint compaſſata figuris.

Puis qu'auſſi bien cette derniere eſpece de Magie, ne ſe deuroit apprendre ny prattiquer, que *in ordine ad primam*, c'eſt à dire pour deuenir riche & ſe mettre à ſon aiſe, de quoy tu n'ignores pas que i'aurois grand beſoin.

S. Tu reſſembles à ces cloches qui ſont ſi iuſtement penduës, que pour peu qu'on les touche, elles branſlent touſiours deux heures aprés: ſi ce n'eſtoit cela ie voudrois encore ſçauoir qui eſtoit ce Maiſtre de *Luther* dont tu viens de parler.

M. Ie te le diray en vn mot, afin de retourne à Courtray ; le Ieſuite Serrarius a fait vn gros liure pour monſtrer que c'eſtoit *le Diable*, en quoy il ſe ſert aſſez heureuſement des propres termes de Luther: mais neantmoins il les faut prendre pour vne fiction, auſſi bien que ceux de *Cardan* lors qu'il raconte que deux Diables dont l'vn eſtoit Auerroiſte, diſputerent fort ſubtilement de la Philoſophie deuant ſon pere *Facius Cardanus*; & celuy encore qui apparut à *S. Guillaume* Comte de Poictiers & lors Hermite, ſoubs la perſonne de ſon pere, & luy recita vingt-huict vers Latins rimez au milieu & à la fin, de la façon de ceux que l'on a depuis appellez *Leonins* d'vn certain *Leonius* Chanoine de S. Victor, qui en fut l'inuenteur, & deſquels ie te rapporteray ſeulement les ſix premiers, puis que tu les trouueras tous entiers dans Surius chapitre dix-neuf du premier Tome, & dans Binsfel-

Tom. 1. cap. 19.

dius, *de Confeſſionibus maleficorum Præludio* 12.

Cerne ſeneſcentem fili Vvilhelme parentem,
Exi continuò Patre rogante tuo.
Germine non humili genitus me reſpice fili,
Nec mea deſpicias vota precéſque pias.
Exi Vvilhelme, tu namque reſumere per me
Terras & dotes, prædia, regna potes.

Car le Diable cognoiſt trop bien la miſere & la pauureté des Pedants, pour vouloir eſtre de leur categorie; en effect c'eſt que la copie a paſſé pour l'original, ou que pour monſtrer comme le Demon contrefait les actions de Dieu, il a fallu oppoſer aux *Theodidactes*, les endoctrinez ou enſeignez par le Diable.

S. Nous voicy dans l'hiſtoire de Monſieur de Saumaiſe, qui fait vn liure ne penſant faire qu'vne page; au moins te ſouuient-il bien encore du Baron de *Paluau*, qui fut recompenſé du gouuernement d'Ipre pour auoir liuré Courtray aux Eſpagnols.

M. Ouy ie t'aſſeure il m'en ſouuient fort bien, & pour te monſtrer vn double aueuglement en ce que tu viens de dire, ie me ſeruiray d'vn paſſage de Tertullian, où il dit que *cæcitatis duæ ſpecies facilè concurrunt, vt qui non vident quæ ſunt, videre videantur quæ non ſunt;* cela ſe verifie en toy, car d'vne cauſe fauſſe tu inferes vn effect qui n'eſt point; voire meſme tout le contraire de ce que tu penſes eſt arriué: Car le Baron *de Paluau* a eſté recompenſé du gouuernement d'Ipre pour deux raiſons: la

In Apologetico.

premiere, parce que la bonne Politique ne permettoit pas que Monſieur de *Chaſtillon* en fuſt Gouuerneur : & la ſeconde, parce que tant s'en faut que le Baron de Paluau euſt conniué tant ſoit peu à la priſe de Courtray, qu'au contraire outre vn tres-bon Gouuernement qu'il perdoit en cette place, il y auoit encore receu dommage de plus de cinquante mille eſcus, tant en munitions de guerre, & prouiſions de bled, qu'en ſon bagage, eſcurie, argenterie, & autres meubles qu'il y auoit laiſſez, lors qu'il penſoit de n'en ſortir que pour trois ou quatre iours ſeulement ; & cela eſtant, pourquoy ne l'euſt-on pas recompenſé d'vne perte ſi notable, arriuée ſans qu'il y euſt de ſa faute, veu que ſoubs pretexte de ce dédommagement, on pouuoit remedier à vn autre inconuenient ſi conſiderable, qu'il n'y a que ceux qui ſont dans le ſecret des affaires, qui puiſſent bien iuger de ſa conſequence.

S. Me voilà fort bien guery de la fauſſe imagination que i'auois conceuë de Courtray. Voyons maintenant ſi tu me pourras auſſi bien deliurer du mal de *Naples*.

M. Il ne tiendra qu'à toy, car encore que ie ne ſçache pas bien le détail de cette affaire, il me ſemble neantmoins qu'elle auoit eſté fort bien ménagée par les Miniſtres de France, & de Rome, iuſques à ce que Monſieur *de Guiſe*, que d'autres intrigues auoient porté en Italie, & qui ſans doute ne ſçauoit rien des merueilleux preparatifs que

l'on faiſoit icy, pour donner vn Roy qui fuſt parent du noſtre à vn peuple qui ne demandoit qu'vn ſimple enuoyé & aduoüé de ſa part, pour luy rendre toute ſorte d'obeïſſance ; il fut dis-ie porté & par l'occaſion du voiſinage, & par le ſeruice qu'il s'imaginoit de rendre à la France, de ſe faire Chef de cette rebellion. Mais comme l'on auoit baſty pardeçà ſur d'autres deſſeins, qui deuoient éclorre puiſſamment aprés la priſe de Lerida, cela troubla grandement les affaires. Et la défiance s'eſtant emparée pendant cela de l'eſprit de Monſieur de Guiſe, il fut par aprés impoſſible de rien negotier auec luy, iuſque-là que noſtre armée nauale eſtant arriuée à Naples, auec ordre exprés de le ſecourir de tout ce dont il auroit beſoin, il la conſidera plûtoſt comme ſi elle n'euſt eſté enuoyée que pour l'enleuer de Naples, ou pour le faire priſonnier, & il ne voulut receuoir ny les deux cens Officiers qu'on luy offroit, ny le reſte du ſecours qu'on luy auoit preparé, & ſans lequel il eſt bien à croire que cette grande entrepriſe ne pouuoit heureuſement ſucceder. Or pour monſtrer que le deſſein des Miniſtres François n'eſtoit autre, que de faire reüſſir cette entrepriſe ; c'eſt qu'aprés la déroute du Duc de Guiſe, ils y renuoyerent vne puiſſante armée, laquelle auroit infalliblement decidé l'affaire ſi les correſpondances que tenoit *Gennaro Anneſe* auec nous, n'euſſent eſté découuertes par les Eſpagnols, & qu'en ſuite ils ne l'euſſent fait mourir comme coulpable, auec le pere de *Luigi Ferro*, & beaucoup

d'autres, qui le deuoient tous aider à mettre de nouueau les François dans la ville. En quoy certes le dire de l'Empereur Iulian ſe trouua veritable, que *proſperitas ſimul, vtilitáſque conſultorum, non vbique concordant, quoniam cœptorum euentus ſuperæ ſibi vendicant poteſtates.* Et pour te faire iuger, Sainct-Ange, qu'en toutes les grandes affaires Politiques, auſſi bien qu'en toutes les grandes maladies il y a vn τὸ θεῖον, vn *diuinum quid*, que l'on ne peut cognoiſtre: Quelle raiſon y a-t'il de s'eſtonner que l'affaire de Naples ait manqué aux François, veu que celle de Paris a manqué depuis vn mois aux Eſpagnols, i'oſe dire contre toutes les apparences humaines, puis que leur marché eſtoit ſi bien fait, & toutes choſes ſi bien preparées à les receuoir, que ſi Dieu n'euſt ſuſcité Monſieur le Premier Preſident comme vn autre Camille, duquel *Sidonius Apollinaris* diſoit fort bien, *Reſpublica noſtra tota Camillus erat*, & que ce Quatrain de Pibrac ne ſe fuſt verifié en luy, & en Monſieur le Preſident de Meſmes:

Apud Ammian. l. 25.

Carmine 8.

Les gens de bien ce ſont comme gros termes,
Ou forts pilliers, qui ſeruent d'arcs-boutans
Pour appuyer contre l'effort du temps
Les hauts Eſtats, & les maintenir fermes.

les affaires de la France ſeroient maintenant reduites en vn plus faſcheux eſtat, que n'ont iamais eſté celles de Naples. Et neantmoins ce n'a eſté ny par leur faute, ny par l'eſloignement de leurs forces, ny pour le petit nombre d'icelles, ny pour s'eſtre remuez trop tard, ny pour auoir rien fait hors de

ſaiſon

saison, ou de raison, que cette affaire leur a manqué. Aussi pouuons nous dire le mesme de nostre entrepriſe de Naples, puis que les Miniſtres de France auoient ſurmonté auec des peines & des preuoyances & deſpenſes indicibles, toutes les difficultez apparentes, & deſquelles on ſe pouuoit raiſonnablement douter. Mais il y auoit le τὸ θεῖον, le *diuinum quid* en ces deux maladies, que ny les Eſpagnols ny nous n'auons pû cognoiſtre,

Sic placuit ſuperis, quærere plura nefas.

& c'eſt vne excuſe trop foible, que d'en accuſer les Miniſtres de France, ou d'Eſpagne, puis qu'il eſt tres-conſtant, qu'ils y ont tous fait ce qui eſtoit de leur deuoir.

S. Il faut maintenant paſſer de Naples à *Lerida.*

M. C'eſt à dire d'vne fatalité à vne autre, car quoy que l'armée de Monſieur le Prince fuſt foible, plûtoſt par la difficulté, que par le peu de volonté que le Cardinal auoit de la faire plus groſſe ; il eſt certain que la ville ſe fuſt renduë dans quinze iours, ſi l'on n'euſt point leué le ſiege, & il ne fut leué que crainte de quelques accidents encore plus conſiderables, que la priſe de Lerida ne pouuoit eſtre aduantageuſe. En quoy outre que Monſieur le Prince témoigna autant de prudence & de bonne conduite, comme il auoit fait ailleurs de courage & de reſolution ; il ſuiuit encore le conſeil qu'vn Empereur Romain donnoit à ſes ſoldats dans Ammian Marcellin, *vt in periculis virtutem impigram* Lib. 16.

esse conuenit & audacem, ita quum res postulat, regibilem & consultam. De dire aussi que l'on ait esté bien aise en Cour de la mort de Gassion, & que l'on ait pris plaisir à le broüiller auec Ranzau, c'est vne pure inuention des ennemis du Cardinal, pour le rendre odieux aux gens de guerre; car encore bien que ledit Gassion, peut-estre parce que

Claud. 1. de laud. Stil. *Assiduus castris aderat, rarissimus vrbi,*

traittast tout le monde en gendarme, se fust rendu insupportable aux siens mesme, & eust coustume de receuoir auec fort peu de respect & de deference, tous les ordres qui luy estoient enuoyez de la Cour; cela n'empescha pas toutesfois que Monsieur le Cardinal ne témoignast en paroles tres-expresses, & tres-significatiues, combien la France perdoit en la mort d'vn homme si entendu au mestier dont il faisoit profession. Et pour ce qui est de la mes-intelligence auec Ranzau, il n'y a personne en Cour qui ne sçache d'où elle venoit, & quelle peine elle a donnée au Cardinal, tant s'en faut qu'il l'eust procurée; & s'il l'auoit fait comme dit le *Factum*, pourquoy seroit-il allé comme dit le mesme, d'Amiens à Dourden pour les accommoder? De plus s'il auoit aussi voulu empescher ces deux Mareschaux de secourir *Landrecy*, afin que l'Espagnol s'en rendist plus facilement maistre; pourquoy leur auroit-il commandé d'aller surprendre *Dixmude & la Bassée*, puis que la prise de ces deux places, estoit bien plus aduantageuse aux François, que celle de Landrecy à l'Archiduc. Certes comme la verité démasquée est

la plus belle choſe du monde, & la plus aimable à ceux qui font profeſſion de candeur, d'honneur & d'integrité, auſſi ne doiuent-ils pas permettre ce me ſemble, qu'on leur faſſe croire des menſonges, & des piperies en les couurant du voile de la verité. Et ſi iamais Ciceron a eu raiſon de blaſmer cette procedure, ç'a eſté principalement lors qu'il a dit, *mihi quidem hoc plus mali facere videtur, qui oratione, quàm qui pretio iudicem corrumpit, quòd pecunia corrumpere prudentem nemo poteſt, dicendo*, adiouſtons-y encore, *vel ſcribendo poteſt.*

S. Si tu beuuois d'auſſi longue haleine, comme tu parles, tu n'aurois iamais le nez hors du verre.

M. Mon enfant tout de meſme qu'à ton eſgard,

Pinta trahit pintam, pintam vocat altera pinta;

ainſi au mien vn propos tire l'autre, & puis la Politique du Change & du Bourgeois eſt ſi differente de celle de la Cour, que l'on ne peut iuſtifier la moindre imputation que le Pont-neuf fait au Cardinal, ſans beaucoup de paroles.

S. C'eſt donc à toy d'éguiſer ta langue, car il nous reſte bien des choſes à dire.

M. Comme à toy d'appreſter tes oreilles.

S. Ouy mais tu ne dis pas qu'vne paire d'oreilles peu ſeicher cent langues.

M. Cela eſt bon quand on ne les arroſe point.

S. Vuide doncque ce plein verre qui t'attend il y a prés d'vne demy heure, cela redoublera ta faconde, *iuxta illud*

Fœcundi calices quem non fecêre disertum?

M. Et toy pendant que ie careſſeray vn peu cette moruë rouge, à laquelle tu as deſia fait ſi bonne breche, penſe vn peu aux autres obiections que font tous ces petits libelles au Cardinal, car ie les veux diſſiper, *tanquam ventus ſtipulam.*

S. Ma foy les oreilles doiuent bien corner à ce bon homme, car il y a long-temps que l'on parle de luy, & il pourroit bien dire auec Horace *Fabula quanta fui.*

M. Ou pluſtoſt auec Petrarque,

Sermo diurnus iis, idem ſum fabula pernox.

Mais pour ne laiſſer échapper ce que tu as dit des oreilles qui cornent, ſans y faire quelque petite remarque; il te faut aduertir que c'eſt vne vieille opinion, & de laquelle nous auons meſme des teſmoignages *in Catalectis*, quoy qu'en termes vn peu plus honneſtes & plus ciuils que les tiens,

Garrula quid totis reſonans mihi noctibus auris,
Neſcio quem dicis nunc meminiſſe mei.

Car ce paſſage eſt formel pour monſtrer que la ſuperſtition des anciens *referebat aurium tinnitum inter Cledoniſticæ ſeu ominalis ſcientiæ genera*; où celuy de Lucrece, (lequel neantmoins quelques Autheurs produiſent pour prouuer la meſme choſe)

Lib. 6. *Sollicitæ porro plenæque ſonoribus aures,*

ſignifie pluſtoſt vn accident & diſpoſition morbifique.

S. Tu aymerois mieux auoir perdu vn bon diſner, qu'vn ſeul mot de ta pedanterie ordinaire; ie

m'en vais querir vn réchaud, afin qu'au moins pendant ce temps-là tu ayes loisir de remplir vn peu le mousle de ton pourpoint, & de songer aussi à ce que tu me pourras respondre.

M. L'on appelle cela en Italien *Carita peloſa*, car tu ne cherches ces interualles que pour mieux songer aux obiections que tu me veux faire.

S. Toute la sale est pleine de Colporteurs qui haussent le temps d'importance, Dieu sçait comme la Declaration ira tantost par les ruës.

M. Pourueu qu'elle aille droit c'est le principal, car ceux qui la portent feront sans doute de beaux parterres.

S. Ils ne tomberont pas tousiours de si haut que ton Cardinal.

M. Il faut doncque sçauoir de quel lieu tu le voudras precipiter.

S. Commençons par celuy de la *Sur-Intendance de l'education Royale*, & voyons vn peu quel besoin il a eu de ioindre ce nouueau titre, à tant d'autres qu'il auoit dés le commencement de la Regence.

M. Tu n'aurois pas toutefois grand' peine à les compter, si tu voulois, ou plûtost s'il estoit à propos de le faire, car excepté celuy de Ministre d'Estat, tous les autres ne valent pas qu'on les mette en lignes de compte, estre *Intendant de la Maison de la Reyne, Capitaine de Fontainebleau*, & si tu veux *Sur-Intendant de l'education Royale*, ne sont ny places, ny charges, ny establissemens, ny gouuernemens

qu'on luy doiue beaucoup enuier ; ie m'asseure que l'inuentaire de ceux du Cardinal *de Richelieu*, des *Luynes* & des autres Ministres, qui ont esté auparauant luy, n'estoit pas si facile à faire, ny si peu considerable, mais quoy,

Iuuenal. Satyr. 2. *Dat veniam coruis, vexat censura columbas.*

Or pour ce qui est du dernier de ces tiltres, i'ay tousiours crû que le Cardinal estant obligé à faire de grandes despenses, & de défrayer souuent vne bonne partie de la Cour, il auoit voulu augmenter son reuenu des gages qui sont affectées à cette charge : car pour ce qui est de l'authorité qu'il pouuoit pretendre, non moins sur le Gouuernement, que sur le Gouuerneur de sa Maiesté, il en auoit plus comme premier Ministre, que cette Sur-Intendance ne luy en pouuoit donner, & c'est par la mesme raison qu'on disoit de quelque autre qui estoit en pareille posture,

Non vult Rex esse, sed Regibus imperat ipse.

quoy que ce sera assez pour le Cardinal de dire *Regum Gubernatoribus*, car du reste, il n'appartient qu'à la Reyne, & encore est-ce comme Mere, de rien commander au Roy pendant sa minorité, de laquelle lors qu'il est sorty, il n'en faut plus parler sinon comme faisoit Horace :

Ode 1. lib. 3. *Regum timendorum in proprios greges,*
Reges in ipsos imperium est Iouis.

S. Et vn, venons aux autres, ce n'est pas fait qui commence. Pourquoy a-t'il despensé tant de millions, assiegé Orbitel, & pris la protection des

Barberins, quoy qu'vn peu auparauant nous les euſſions voulu perdre, pour acquerir le Chapeau rouge à ſon frere, & luy donner en ſuitte la Vice-Royauté de Catalogne, de laquelle il eſtoit totalement indigne.

M. Tu mets bien du bois au feu tout d'vn coup, afin comme ie croy de m'eſtonner, car ie te prie,

Quæ brachia centum,
Quis Briareus aliis numero creſcente lacertis,
Tot ſimul obiectis poſſet confligere rebus?

Claudian. 1. de laudib. Stilic.

Mais i'eſpere neantmoins de m'acquitter ſi bien de toutes ces petites ſommes, qu'il ne t'en demeurera pas vne en arrerage. Car pour commencer par la *promotion de l'Archeueſque d'Aix au Cardinalat*, ie puis aſſeurer qu'elle eſtoit ſi peu deſirée & en ſuite ſi mal eſpaulée du Cardinal ſon frere, que ſi ledit Archeueſque, la Reyne, & quelques ſiens Miniſtres & Secretaires, ne s'en fuſſent meſlez plus obſtinément que luy, elle ne ſeroit pas encore faite. I'aduouë bien que cet Archeueſque a manié vne affaire qui luy eſtoit ſi importante, (puis que de ſimple Religieux qu'il eſtoit, *Regibus eum exæquabat, aut non longè à Regio faſtigio conſtituebat*, comme parlent deux Iuriſconſultes) auec autant de chaleur & de precipitation que ſon humeur eſtoit prompte, & ſon ambition extraordinaire; & que la Reyne a voulu teſmoigner en l'appuyant de bonne ſorte, combien elle agreoit les bons ſeruices que luy rendoit le Cardinal Mazarin, & la grande modeſtie & retenuë qu'il obſeruoit, à ne demander pour ſoy ny

Manfred. lib. de Cardinal. Duaren. de Eccleſ. Miniſtr.

Offices, ny Gouuernemens; mais que ledit Cardinal ait iamais pris à cœur, ny obstiné cette poursuitte, ie te le nie absolument, & tout ce que l'on en peut dire au vray, c'est qu'il ne l'a pas empeschée, & qu'elle a esté faite,

Iuuenal. Satyr. 11. *Non iubente quidem, sed nec prohibente Tribuno.*

Et en effet la *Signora Olympia* en pourroit bien rendre vn asseuré tesmoignage, puis qu'au lieu des quatre cens mille escus que les moins passionnez se persuadét que luy a valu ce Chapeau, elle n'en a iamais profité d'autre chose que d'vn Diamant de dix ou douze mille, duquel à ce que i'ay oüy dire elle n'estoit pas beaucoup satisfaite, veu que le moindre Office de Rome qui auroit vacqué à son profit par la promotion de quelque autre subiet, luy pouuoit valoir quatre ou cinq fois dauantage; mais ie croy que son principal but estoit d'obliger la Reyne, & de remedier aux plaintes que faisoit la France d'vne promotion fort nombreuse, & entierement Espagnole, que le Pape Innocent X. son beau frere auoit fait quelque temps auparauant. Pour *Orbitello*, il a autant affaire auec la promotion de l'Archeuesque d'Aix, que la *luna con li Granchi*, comme dit l'Italien, *aut Canis cum balneo*, ce que i'auray moins de peine à te faire comprendre, si nous suposõs deux choses; La premiere que cette ville appellée *Cossa*, Κόσσα par Strabon, *Vrbs Volsciensium* par Pline, & *Consa* par Onuphrius, est si considerable, tant à cause de son assiette entre les deux ports *d'Hercole & San Stephano*, que pour estre proche d'vne grande

plaine

plaine la plus fertile de toutes sortes de biens necessaires à la vie des hommes, qui soit au monde; que Paul Ioue a bien voulu faire vne digression en son Histoire pour témoigner que si les Princes de ce temps-cy, auoient autant de courage & de gloire que ceux du temps passé, il y a long-temps, qu'ils y auroient basti vne ville admirable, *In his cauis sinibus*, dit-il, *vtrimque ad continentis humeros patescunt gemini portus, ad ortum quidem solis, qui Herculis vocatur, ad occasum verò Stephanius, ab antiqua æde Sancti Stephani sic vocatus. In summo autem promontorio, planicies lætissimi prospectus, purgatissimique aëris, fontibus scatens, olea & palmis, lauro, & myrto conuestita, in spatium centum ferme stadiorum expanditur, condendæ magnæ & prorsus beatæ vrbis sedem ostendens, si Regibus nostri sæculi inesset laudis amor & extendendæ famæ studium, vti olim in Græcis, atque Romanis, Gallisque transalpinis, viguisse perspicimus. Quando duo tutissimi portus, ad omnes mercaturæ inuectiones, fructuúmque exportationes commodissimi, & ager intus frumentarius, & vberrimæ alendo pecori pastiones; syluæque cæduæ, & vitiferi colles, vrbi nondum conceptæ neque vnquam forsan nascituræ, rerum omnium copiam, & non dubiam toto anni tempore fertilitatem repromittant, & supra hæc, benigno naturæ munere argentariis fodinis ditescere possit, quin etiam in tergo, piscosissimo lacu, inter vtrumque portum ditetur.* Ce mesme lieu est encore de telle importance, que le fameux Pyrate *Barberousse* auoit eu dessein de tirer vn canal du Port de S. Stephano dans le lac

Hist. lib. 45.

d'Orbitelli, pour former le plus beau, le plus grand,
Ibidem. & le plus asseuré Port qui fust en l'Europe, *Vir enim immensæ prudentiæ, ac imperij gloriæque auidus, cogitarat, sicuti didicimus, ab ipso Stephano portu fossam ad altitudinem commeantium triremium, perpetuo seruorum labore producere ad proximam Orbatelli paludem, quam inde non plusquam ad sagittæ iactum abesse, iam pridem nouerat, scilicet vt ibi capacissimum & aptissimum tantæ classi portum efficeret, ad infestanda maria, inuadendúmque totius Italiæ imperium, ad quod non obscurè Solymanum aspirare didicisset*, &c. La seconde chose que nous deuons supposer est, que le dessein de combattre les Espagnols en Italie, auoit esté dés il y a plus de trente ans iugé si necessaire, que ce non moins agreable que fameux & accredité Politique *Troiano Boccalini*, auoit fait des liures exprés pour persuader aux Princes & Souuerains de l'Europe, d'entreprendre vne Croisade à ce dessein là; & defunt Mr le *Cardinal de Bagny* pendant sa Nonciature en France, l'auoit tousiours conseillé de viue voix au Cardinal de Richelieu, comme il fit encore aprés son retour en Italie par vne infinité de lettres, desquelles on pourroit produire vne bonne partie s'il en estoit besoin. Or le Cardinal Mazarin qui estoit aussi dans le mesme sentiment, ayant enfin commencé de mettre cette resolution en prattique, par l'eschange qu'il negotia de la Principauté de *Morgues* ou *Monaco* auec le Duc de Valentinois, iugea qu'il estoit à propos de poursuiure par la prise d'Orbitello, place si considerable que

nous auons desia dit, auec intention d'executer moyennant vne dépense de quatre-vingts ou cent mille liures, le dessein autresfois proietté par ce fameux Pyrate *Barberousse* ; mais cette entreprise n'ayant pas reüssi de la façon que l'on s'estoit imaginé, à cause de la mort de Monsieur le Duc de Brezé, & aussi par la faute de certains Chefs, qui l'esuenterent de trop bonne heure, on employa le reste de la campagne, & de l'auitaillement de l'armée nauale, à la conqueste de *Piombino* & de *Portolongone* deux autres places assez considerables ; Et si les affaires de Naples ne fussent point suruenuës, ie m'asseure que l'on auroit acheué par la prise de *Final*, de nettoyer toute cette coste des forces d'Espagne. Aprés quoy ie ne sçay pas comme il est possible de croire, que le but de toutes ces conquestes nauales, n'ait esté autre que d'intimider le Pape par le voisinage de nos forces, & le contraindre s'il faut ainsi dire, à faire vne promotion ; puis que i'ay desia monstré qu'elle estoit si indifferente à celuy qui deuoit raisonnablement y auoir plus d'interest, & qui songeoit bien moins à accommoder son frere par ces nouuelles entreprises, qu'à incommoder, & matter le commun ennemy de la France. Il est vray que l'Archeuesque d'Aix ne laissoit pas au mesme temps de negotier sa promotion à Rome ; mais s'il n'y a point d'autre argument pour attacher cette affaire de Rome auec les nostres d'Orbitello, i'aimerois autant dire qu'elles se tiennent, sauf ton respect, comme crottes de Cheures, ou comme les

ſottes & ridicules Obſeruations de Iulius Obſequens
Cap. 88. auec les effets qu'il leur attribuë, *Bubo in Capitolio viſus, Salyes & Allobroges deuicti : Cære ſanguine pluit, ac Gallus Gallinaceus quinque pedibus inuentus eſt, Bella inter Antiochum Syriæ Regem, & Phraatem Parthorum geſta ſunt:* ſi toutes les affaires qui ſe traittent en diuers lieux, & à diuerſes fins, ont de la liaiſon & de la correſpondance enſemble, parce qu'elles ſe traittent en meſme temps. I'aduoüe que la promotion de l'Archeueſque d'Aix auoit peut-eſtre quelque liaiſon occulte auec le ſiege d'Orbitello; mais autrement il ſera plus facile de *iungere gryphes equis, aut vulpes inter ſe*, que d'accoupler enſemble ces deux affaires. Et le meſme auſſi ſe peut dire de la *protection de Meßieurs les Barberins*, car comme nous la quittaſmes genereuſement aprés le tour qu'ils nous ioüerent en l'eſlection du Pape à preſent ſiegeant; auſſi fut-on obligé de la reprendre tres-iudicieuſement, lors que leſdits Barberins eſtans perſecutez par ſa Saincteté, & quaſi par tous les Princes d'Italie, il eſtoit abſolument neceſſaire que les François ſe declaraſſent pour eux, & fiſſent vne nouuelle vnion de leur brigue ou faction auec la noſtre, quand bien elle nous auroit eſté auparauant cent fois plus contraire qu'elle n'eſtoit pas; d'autant que ſi les Eſpagnols nous euſſent preuenu comme ils auoient intention de faire, ils ſe ſeroient rendus maiſtres des trois plus puiſſantes factions qui ſoient dans Rome, ſçauoir la leur, celle du Pape d'apreſent, & des Barberins, & auroient

reduit l'affaire à tel poinct, que la Françoiſe laquelle de ſoy n'eſt pas conſiderable, auroit eſté contrainte dans le premier Conclaue, de receuoir tel Pape que les Eſpagnols luy auroient voulu donner, auec vn preiudice notable de nos affaires: où au contraire cette reconciliation auec les Barberins nous met en eſtat non ſeulement de balancer, mais encore de faire pancher l'eſlection du coſté qui nous ſera plus fauorable; & ainſi ce que l'on blaſme auiourd'huy au Cardinal Mazarin, ſera dans quelque temps reputé pour la plus iudicieuſe action qu'il ait iamais faite, & l'on eſprouuera à ſon occaſion que le Poëte Accius auoit raiſon de dire,

Quem tu eſſe hebetem deputes æquè ac pecus,
Is ſapientia munitum pecus egregium gerit.

Mais ſans attendre ſi long-temps, nous pouuons dés à preſent veoir quel profit la France reçoit de cette vnion, par les ſoins extremes que le Cardinal Barberin prend de toutes nos affaires en Italie, iuſques à y employer ſes biens, ſes ſoins, & ſon auctorité, auec autant d'affection & de promptitude, qu'il pourroit faire pour les ſiennes propres. Mais pourquoy paſſer ſi facilement d'vn contraire à l'autre? pourquoy honnorer ceux que nous auions trois iours auparauant ſi mal traittez? parce qu'il eſtoit du bien & de l'aduantage de la France d'y proceder de la ſorte, parce que Ciceron *non inconſtantis putat, ſententiam, tanquam aliquod nauigium, è Reipublicæ tempeſtate moderari*: Parce que Lipſe

Pro Balbo.

In not. Politi.

nous aduertit, *consilia ad euentus & tempora accommodanda, & sæpe inflectenda esse*; parce que l'Espagnol aprés auoir traitté en cent occasions les Hollandois de perfides, rebelles, & seditieux, n'a point fait difficulté de les recognoistre pour Souuerains legitimes, absolus & indépendants, lors qu'il a veu que cela seroit tres-vtile au bien de ses affaires : parce que les grandes inimitiez finissent d'ordinaire par des bien-faits extraordinaires; en fin parce que le Roy a voulu monstrer qu'il estoit assez puissant pour chastier ceux qui l'auroient deseruy, & assez bon pour leur pardonner quand il iugeroit à propos de le faire. De dire maintenant que *l'Archeuesque d'Aix fust indigne du Chapeau*, que ce fust vn fol, vn estourdy, vn vray Moine Claustral, que *mentem haberet pinguedine obsitam*, comme aussi qu'il ait desiré d'estre *Vice-Roy de Catalogne*, ou que son frere ait eu l'ambition de luy donner cét employ, pour honnorer d'autant plus sa famille, ce sont toutes resueries d'vne populace, *quæ ex opinione multa, ex veritate pauca iudicat*, ou pretextes de certains malicieux *qui derelinquunt itinera recti, vt ambulent per vias tenebrarum.* Les Catelans estoient en défiance qu'on ne les vouluſt ou laisser perdre, ou abandonner, pour conclurre plus facilement nostre Paix auec l'Espagnol, il falloit doncques leur enuoyer vn Vice-Roy si bien appuyé en Cour, qu'il leur fist perdre cette opinion là, par la continuelle assistance qu'il en pouuoit tirer, & qui fust aussi de moindre charge aux Finances que n'auoient esté les

Cicero pro Roscio.

Prou. 2. 13.

deux derniers Vice-Roys, parce qu'en effect le desordre s'y faisoit desia remarquer. On iette doncque les yeux sur le Cardinal de Ste Cecile, & comme Religieux, & comme frere du premier Ministre, on le presse de partir de Rome lors qu'il pensoit & vouloit absolument s'y establir, il retarde & differe le plus qu'il luy est possible: il va en fin en Catalogne, où à peine est-il arriué qu'il traitte de son retour, il expedie en Cour pour obtenir son congé, & ne defere rien ny aux prieres, ny aux instances de son frere. Le voilà en fin à Paris mal veu de la Reyne, & encore plus mal receu de son Ministre, qui ne vouloit pas mesme le loger en son Palais, ny le traitter comme parent si proche qu'il estoit, si beaucoup de Seigneurs, & la Reyne mesme, n'eussent vn peu calmé la tempeste. Aprés quoy si d'auanture il y a de l'ambition en tout ce procedé, s'il y a de la colluſion, au moins m'aduoüeras-tu qu'elle doit estre bien cachée, & que les Cardinaux *Ximenes & Georges* ne se firent pas tant prier pour venir tout enfroquez qu'ils estoient, gouuerner l'Espagne & la Hongrie. Tu me diras peut-estre que ces deux Moines là auoient bien plus d'esprit, & entendoient mieux les affaires que nostre frere de la Minerue, & cela se pourroit bien faire, car i'ay veu en effect deux ou trois gros volumes de la façon du premier; mais neantmoins outre que le Cardinal de Saincte Cecile auoit enseigné la Philosophie, presché des Careſmes & Aduents, exercé quasi toutes les charges de son Ordre, sans excepter celle de General,

il auoit encore eſté Maiſtre du Sacré Palais, qui n'eſt pas vne charge que l'on ait couſtume de conferer à des perſonnes de peu de capacité ; outre ce il eſtoit actif, reſolu, prompt, ſubtil, capable de reüſſir en tout ce qu'il entreprenoit ; & s'il euſt voulu ſe ſeruir de la meſme excuſe que fit *Geoffroy* Abbé de Vendoſme, & Cardinal comme luy, pour ne point aller à Rome durant les grandes chaleurs, *Nunc vtique veniſſem, ſed mortiferos Italiæ calores timebam, baiulare quidem crucem Chriſtus iubet, non quærere ſepulturam*, il auroit eu moyen de donner à la France des preuues ſuffiſantes de ſon bel eſprit, en la ſeruant à propos, & auec autant de courage que d'authorité, en toutes les negotiations de la Cour de Rome, où il eſtoit en volonté de s'eſtablir, pour y auoir ſoin de nos affaires. Et de là tu peux iuger ſi ceux qui les font icy, ne ſont pas bien miſerables, puis que l'on interprete ſi mal leurs bonnes intentions ; ils trauaillent iour & nuict pour nous faire viure en repos, ils n'eſpargnent rien de ce qui eſt à eux pour conſeruer ce qui eſt à nous, ils ſont accablez de ſoins, & d'affaires, ils riſquent leurs biens & leurs perſonnes ; & pour les recompenſer de tant de peine, on les accuſe de nous voler, de nous trahir, on les accable de maledictions, on les veut perdre & ruiner, & on les paye d'vne ingratitude ſi horrible, qu'ils feroient quaſi mieux d'oreſnauant de ſuiure le conſeil que donnoit la Deeſſe Pallas aux Princes & à leurs Miniſtres, de n'auoir plus tant d'amour pour leurs peuples, & de

Lib. 1. epiſt. 13.

ne

ne se plus tant peiner & trauailler à ce qui est de leur bien & de leur aduantage,

Posthac ne placidus sit quisquam, néve benignus,
Nec mitis, iustique tenax Rex sceptriger vnquam,
Sed semper ferus esto, & semper iniqua patrato.

Initio Odyss. S, siue E.

S. Iamais le preux Samson ne défit si facilement les Philistins, que tu destruis toutes les obiections que l'on te peut faire contre le Cardinal Mazarin.

M. Au moins n'est-ce pas auec la maschoire d'vn Asne.

S. Tu serois bien trompé, si c'estoit auec vne langue de Bœuf.

M. Pourueu que ce fust de ce Bœuf auquel Albert le Grand comparoit son disciple S. Thomas à cause qu'il auoit vne grosse teste, ou à celuy duquel Sainct Hieroſme disoit, *Bos lassus fortiùs pedem figit*, ie ne m'en soucierois bas beaucoup.

S. Et où laisses-tu l'oyseau de S. Luc?

M. Ie le laisse aux Peintres & aux Medecins, puis que c'est leur Patron; le Lyon de Sainct Marc est bien plus considerable, veu qu'en tout l'Estat de Venise, il est representé auec des aisles, que les Doges s'agenoüillent deuant luy, que la monnoye en est marquée auec vn *Pax tibi Marce Euangelista meus*, & que l'on ne represente iamais cét Euangeliste que soubs la figure de la beste qui l'accompagne; témoin le conte que l'on fait d'vn Nonce de sa Saincteté à Venise, lequel y estant arriué de nouueau, & voulant mettre dans sa Chapelle le

tableau de S. Marc ; le Peintre qu'il auoit fait appeller à cét effect luy demanda froidement, s'il luy feroit grincer les dents, & s'il le repreſenteroit rampant, couché de ſon long, ou aſſis ſur ſon cul ; dequoy le Nonce fut ſi ſcandaliſé qu'il fit mettre le Peintre à l'Inquiſition, l'accuſant d'eſtre Lutherien, & qu'il s'eſtoit mocqué de luy & des Saincts ; mais le Peintre ſouſtenant qu'il n'auoit iamais veu repreſenter S. Marc en qualité de Patron de Veniſe, qu'en l'vne de ces quatre poſtures, excepté qu'on ne le mettoit gueres ſur ſon cul, ſans luy faire tenir quelque eſcuſſon entre ſes pattes, dequoy il n'auroit pas manqué d'aduertir Monſieur le Nonce s'il euſt choiſi cette poſture là pluſtoſt qu'vne autre, il fut mis en ſuite de cela hors de cour & de procés, & ledit Nonce fut contraint de faire venir vn S. Marc de Rome, afin de l'auoir en figure humaine, comme on le repreſente ordinairement, car perſonne dans Veniſe ne le pouuoit ou vouloit faire que ſoubs celle d'vn Lyon.

S. Si cét abus eſtoit ſi grand que tu dis, on ne luy donneroit pas des aiſles.

M. Il falloit bien le diſtinguer par quelque marque des Lyons d'Afrique, qui ne ſont rien qu'animaux cruels, farouches & irraiſonnables ; & puis l'on a voulu multiplier les ſignes, qui pouuoient témoigner *velocitatem eius narrationis, quia breuiloquus eſt in omnibus*, comme dit certaine gloſſe rapportée par Barthius ; ioint que l'on a peut-eſtre voulu accorder quelques anciens qui ont attri-

Lib. 11. c. 23. aduerſar.

bué l'Aigle à Sainct Marc, auec les modernes qui luy donnent le Lyon en le faisant aislé. Or que l'Aigle ait esté autresfois le symbole ou hieroglyphique de Sainct Marc, comme le Lyon celuy de Sainct Iean, nous en auons vne preuue authentique dans le mesme Barthius au lieu que nous auons desia allegué, *ex codice perantiquo Iuuenci Presbyteri.*

Marcus amat terras inter cœlúmque volare,
Et vehemens Aquila stricto secat omnia lapsu:
Iohannes fremit ore leo, similis rugienti
Intonat, æternæ pandens mysteria vitæ.

Ce qui est pareillement confirmé par vne glosse tres-ancienne, qui dit: *Marcus dicitur volare inter cœlum & terram, quia enim natiuitatem Verbi, in qua terram nostræ carnis deitas assumpsit, sicut Matthæus & Lucas non descripsit, quasi terram non tetigit, & quia de diuinitate pauca dixit, nec cœlum sicut Ioannes penetrauit. Aquilæ verò propter velocitatem narrationis comparatur, &c.* Mais pour reuenir à ton allusion de langue de Bœuf, & te monstrer combien elle est froide, as-tu iamais veu tuer des hommes à coup de langue?

S. Cent fois plus qu'auec des maschoires d'Asne; ne te souuient-il pas d'auoir leu dans les Quatrains de nostre Caton François Monsieur de Pybrac

Ha le dur coup qu'est celuy de l'oreille!
On en deuient quelquefois forcené;
Mesmes alors qu'il nous est assené
D'vn beau parler plein de doulce merueille.

Et ne voy-tu pas aussi combien dix ou douze

flatteurs qui obſedent iour & nuict ledit Cardinal preiudicient à ſa reputation ?

M. Tu me traittes iuſtement comme les Chreſtiens firent les Iuifs aprés la venuë du Meſſie, car tout ce que ceux-cy attendoient corporellement, ceux-là dirent qu'il eſtoit arriué ſpirituellement, & parce que leurs raiſons eſtoient bonnes, ils gagnerent leur cauſe. Mais il n'en eſt pas de meſme des tiennes, car elles ſont trop foibles; tu te pouuois valoir plus à propos de ce que diſoit *Saluianus* en parlant des flatteurs, *Non te moueant blandimenta eorum, venena tibi ſunt, non reſpicias adulationes eorum, gladij ſunt iugulatores tui, & quidem ferreis atque hoſtilibus gladiis tetriores, illos enim homines cuncti vident, iſtos incauti non vident, illi quia apertè ſæuiunt euitantur, iſti quia occultè inſidiantur occidunt;* Lib. 3. ou de ce que rapporte Sainct Hieroſme *in epiſtola ad Celantiam, Vnde & quidam ſapiens ait, verba adulatorum mollia, feriunt autem interiora ventris:* Epiſt 14. tu pouuois declamer contre les Διονυσιοχόλακας, tu ne deuois pas oublier que Seneque appelle les flatteurs *artifices ad captandos ſuperiores;* De diſcrimine adulat. & am. Plutarque, *patriæ & virtutis inimicos;* De Phædr. Platon, *Feras omni humano generi peſtilentes;* In Enchiridio. & qu'Epictete les comparoit à des Corbeaux, parce que *vt illi mortuorum oculos, ſic adulatores viuorum animos ac mentes perdunt & excæcant.* Mais encore bien que tu euſſes dit tout cela, tu n'aurois toutefois rien conclu contre le Cardinal Mazarin, car ſi ie te nie qu'il n'y ait que dix ou douze hommes qui l'abordent, en quelle façon le

pourrois-tu monſtrer? ſi ie dis qu'ils ne ſont point flatteurs, comment le prouueras-tu? & quand l'vn & l'autre ſeroit vray, ce qui abſolument n'eſt pas, faudroit-il pour cela traitter ſi cruellement le Cardinal? n'eſt-il pas homme? & noſtre Pybrac que tu viens de citer, ne dit-il pas:

L'homme eſt fautif: nul viuant ne peut dire
N'auoir failly: és hommes plus parfaits
Examinant & leurs dits & leurs faits,
Tu trouueras ſi tu veux à redire.

Y a-t'il tromperie plus facile, & de laquelle on ſe puiſſe moins garder que de prendre le flatteur pour l'amy, puis que comme Maximus Tyrius diſoit fort bien, *eſt amicitia res rariſſima, cuius tamen vmbram vbique inuenies, adulatorum dico qui ſemper rideant, ſemper palpo feriant*; & ſi les cloiſtres meſmes n'en ſont pas exempts, *ſi hoc generale malum in humano genere eſt*, pourquoy voudrois-tu que la Cour en fuſt exempte, & celle de France principalement où la grande familiarité du Roy auec ſes ſubiets, & des grands auec les petits, a touſiours donné lieu à ces frelons, *qui tunc nihil gratificari videntur, cùm vera dicunt*, d'eſtaller leur marchandiſe? I'adiouſte encore que ſi le Cardinal s'appriuoiſoit tous les iours auec de nouueaux viſages, s'il admettoit indifferemment tout le monde à ſa conuerſation, il n'auroit non plus de repos qu'vne ame damnée, & il s'embroüilleroit beaucoup plus en voyant tant de perſonnes, qu'il ne fait à en veoir peu: car le naturel du François eſt ſi inquiet, ſi inſolent, ſi ambitieux, ſi en- Diſſert. 36.

treprenant, & si insatiable, que soudain qu'il a donné vn coup de bonnet aux Ministres, incontinent aprés qu'il leur a parlé, qu'il leur a dit ou fait dire qu'il estoit leur seruiteur, il en veut estre payé, il veut qu'on le considere, qu'on luy donne tout ce qu'il demande, qu'on le traitte à l'égal d'vn Prince, qu'on ait soin de ses interests, qu'on augmente ses pensions, qu'on fasse estat de ses recommendations, & en vn mot il est capable d'épuiser en vn iour toutes les graces que la Cour pourroit faire en vn an : & le pire est qu'aprés luy auoir accordé tout ce qu'il a voulu *leuior est gratia pluma*, qu'on luy refuse la moindre chose *plumbeas iras gerit* ; de façon que le Cardinal ne fuit pas tant les hommes que leur insolence, ny de conuerser que d'estre importuné, pour ne point dire forcé à faire mille choses qui ne sont ordinairement ny de son authorité ny de la Iustice ; & s'il s'exposoit tous les iours à de nouueaux visages, s'il contractoit de nouuelles habitudes, s'il communiquoit indifferemment auec toutes sortes de personnes, il seroit esclaue de l'insolence publique, & tyranniſé de tout le monde, & l'on pourroit dire de luy qu'en fuyant vn escueil il auroit eschoüé contre vn autre plus dangereux,

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charibdim.

S. Et moy i'ay grand' peur que tu en auras fait de mesme, car *dato non concesso*, que le Cardinal fasse bien pour son repos, & pour ne pouuoir contenter tout le monde, de se communiquer à fort peu

de perſonnes, quelle raiſon a-t'il de les tromper, de ne rien tenir de ce qu'il leur promet, de les entretenir de vaines eſperances, de ne rien donner que de mauuaiſe grace, de faire nacqueter ceux qui ont à traiter auec luy, d'eſtropier vne bonne affaire auec des penſions, des recompenſes, des compenſations, & autres chicaneries qui ſont tout à fait indignes d'vn premier Miniſtre, & deſquelles on n'a iamais blaſmé le Cardinal de Richelieu; il me ſouuient à ce propos d'vn diſtique d'Auſone, que tu me permettras bien de rapporter, ſans rien pretendre toutesfois à ton office de grand Trippier de l'Vniuerſité,

Si bene quid facias facias citò, nam citò factum
Gratum erit, ingratum gratia tarda facit.

M. Sainct-Ange mon amy, quand ie cite tous ces bons Autheurs, c'eſt ſans affectation, c'eſt parce qu'ils me viennent *ſub acumen calami*, c'eſt pour enrichir mes diſcours comme nos Aduocats cherchent d'enrichir leurs plaidoyers; c'eſt parce qu'il m'eſt auſſi ſeant de le faire, comme aux ieunes filles qui ont eſté veoir de beaux iardins, de ſe parer des fleurs qu'elles y ont cueillies. Et puis ne ſçais tu pas que les Politiques de Lipſe ne ſont ny bonnes, ny eſtimées, qu'à cauſe des beaux paſſages, & des belles citations dont elles ſont toutes tiſſuës. Mais quand ie t'aduoüerois que c'eſt mon meſtier & celuy des autres Pedants comme moy, de citer tous ces Autheurs anciens & modernes auſſi, quand le cas y eſchet, le procés en ſeroit pluſtoſt finy : car

comme a dit S. Thomas en ſes Commentaires ſur la Conſolation de Boece,

ſua quilibet vtitur arte,
Miles equis, piſcator aquis, & clericus hymnis,
Nauta fretis, pugiles Marte, Poëta metris,
Ruſticus arua parat, numerat Mercator auarus,
Virgo legit flores, ſtultus amator amat.

Au reſte ie ne veux pas nier que ton diſtique ne ſoit fort à propos, tu deuois neantmoins remarquer en paſſant, qu'Auſone n'auoit fait que le traduire du Grec de l'Anthologie, où il eſt inſeré ſoubs le nom de Lucian, & rapporter encore celuy de Martial, qui ſemble n'auoir eſté fait que pour exprimer & condamner les defauts dont tu blaſmes le Cardinal Mazarin:

Inquiris, dubitas, cunctaris, téque diebus
Méque decem crucias, iam rogo Phœbe nega.

Et veritablement ſi le Cardinal eſtoit tel que tu viens de le repreſenter, ie t'aduoüe qu'il n'auroit pas obligé beaucoup de perſonnes, *eodem enim animo beneficium debetur quo datur, & qui tardè fecit,* comme dit Seneque, *diu noluit.* Mais tant s'en faut que tout ce que tu as dit puiſſe preiudicier au Cardinal, que ie tireray de là vn argument pour te monſtrer que c'eſt le meilleur homme du monde, qui oblige le plus, & de meilleure grace; pourueu que tu conſideres vn peu auec moy la difference qu'il y a de luy auec le Cardinal de Richelieu dont tu faiſois maintenant parade; & cette diuerſité là ſeruira encore à te faire connoiſtre, comme il eſt

Lib. 1. de Benef. cap. 1.

innocent

innocent de beaucoup d'autres desordres qu'on luy attribuë : car le Cardinal *de Richelieu* estoit absolu soubs l'authorité d'vn Roy qui auoit plus de quarante ans sur la teste, qui estoit le plus victorieux Prince de l'Europe, & qui n'apprehendoit ny les factions des Grands de son Royaume, ny la sedition ou rebellion des peuples, parce qu'il estoit en possession de chastier les vns & les autres, & de se faire craindre & obeïr par tout ; là où le *Cardinal Mazarin* ne peut auoir qu'vne authorité totalement soubmise à celle de la Reyne Regente, & contrepesée par celle des Princes, qui sont Ministres nez & nommez auparauant luy ; elle est aussi bornée par la minorité du Roy, enuiée par tous les ambitieux de la Cour, blasmée des malcontens, & generalement odieuse à tous les peuples, comme sont d'ordinaire les Medecins aux malades, dans le renfort de leurs maladies, ou à cause des recidiues, encore bien qu'ils fassent humainement tout ce qu'ils peuuent, & qu'ils n'obmettent rien ny de leur art, ny de leur industrie pour les soulager de tous ces fascheux accidents : comme il est tres-veritable en effet, que le Cardinal n'a rien oublié de ce qu'il pouuoit contribuer au soulagement des peuples, & pour faire en sorte qu'autant que la guerre & les autres neceſſitez de l'Estat le pouuoient permettre,

Impia continui cessent augmenta tributi. Claudian. de 4. cons. Hon.

Et de là il s'ensuit que le *Cardinal de Richelieu* pouuoit faire tout ce qu'il vouloit, & comme il vou-

loit, puis qu'il n'eſtoit contredit de perſonne du monde ; où au contraire le *Cardinal Mazarin* ne peut rien faire, qu'aprés auoir eſſuié mille empeſchemens, & ſurmonté mille contradictions. C'eſt pourquoy quand on le prie, ou qu'on luy demande quelque choſe, ſon naturel extremement bon & obligeant, le porte ſoudain à ne la point refuſer ; mais comme l'on ne peut diſpoſer en Cour d'vn Benefice de cent liures, qu'il ne ſoit demandé & recommandé par cent perſonnes, il arriue bien ſouuent, qu'auſſi ne peut-il pas eſtre le maiſtre des graces qu'il a faites, ſoit que la Reyne & Meſſieurs les Princes en veüillent gratifier quelque autre ; ou que la perſonne qu'il a obligée ait des exceptions notables ; ou enfin que d'autres difficultez ſe preſentent, leſquelles ſi le Cardinal peut ſurmonter il ne manque iamais de le faire, ſinon il conſerue ſa bonne volonté pour quelque occaſion plus fauorable, & de laquelle il puiſſe diſpoſer auec moins de peine & d'empeſchemens. Et aprés tout, le ſecret de cette affaire, & de beaucoup d'autres dont on le blaſme tres-iniuſtement, eſt, de cognoiſtre que la ſphere de ſon actiuité ne s'eſtend pas ſi loing comme i'ay deſia remarqué, que celle du Cardinal de Richelieu : car à cela prés il eſt l'homme du monde qui ſe plaiſt plus à bien faire, qui oublie moins ſes amis, & qui employe le plus volontiers tout ce qui dépend de ſes biens & de ſon credit pour les aſſiſter. Il eſt vray qu'vn homme intereſſé dans la perte ou dans le refus ne conſidere pas

de si prés ny les interests de la Cour, ny la puissance bornée du Cardinal, *nam sua cuique Deus fit dira cupido* ; mais aussi cela ne conclud pas que les Ministres ayent tort, que la Reyne ne soit la meilleure Princesse du monde, & que le Cardinal ne soit homme de bien, obligeant, & bien-faisant quand il peut, & à qui il peut, plus que personne du monde: Ioint que c'est vne chose tres-difficile de soy-mesme, que de donner à propos & auec raison, ou comme dit l'Italien *di dare e non boutare*; écoute vn peu de quelle façon Seneque en a parlé, *Errat si quis existimat facilem rem esse donare, plurimùm ista res habet difficultatis, si modò consilio tribuitur, non casu & impetu spargitur, hunc promereor, illi reddo, huic succurro, huius misereor, illum instruo dignum quem non diducat paupertas, nec occupatum teneat. Quibusdam non dabo, quamuis desit, quia etiam si dedero, erit defuturum, quibusdam offeram, quibusdam etiam inculcabo.* De vita beata cap. 24.

S. Dy moy vn peu Mascurat, pendant que *secreti loquimur*, & qu'il n'y a icy que nous deux, lors que tu as dit que la Reyne estoit la meilleure femme du monde, & le Cardinal si homme de bien, as tu parlé comme tout homme sage & bien aduisé doit faire de ses Princes & Superieurs, ou si tu crois en conscience d'auoir dit la verité?

M. Sainct-Ange, tu me croiras si tu veux, quoy que mon ordinaire ne soit pas de mentir ; mais ie prie Dieu que ce verre de vin me soit vn poison & me fasse creuer dés que ie l'auray aualé, si ie

n'eſtime ce que ie t'ay dit auſſi veritable, comme ie croy qu'il eſt iour, comme ie croy que tu m'es bon amy, & comme ie ſçay que tu es Sainct-Ange, & moy Maſcurat. Ceux-là de mes amis qui me cognoiſſent *intus & in cute*, qui ſçauent fort bien de quel bois ie me chauffe,

Sarisberienſ. in Euthetico.

De Pictauorum dicunt me gente creatum,
Nam licet his lingua liberiore loqui.

Et en effet mon humeur eſt quand ie n'oſe dire la verité de me taire, & de ne point parler pluſtoſt que de déguiſer & de frelater mon diſcours, car ou ſoit par nature, ou ſoit par vne longue habitude, il m'eſt impoſſible de le faire, ie ne diray pas à mon grand regret, puis que *mens bona fama, fides* me ſont plus en recommendation que toutes les richeſſes de la terre; Mais en cette occaſion cy où tu me fais mettre la main ſur la conſcience, ie te declare de nouueau, qu'aprés auoir meurement conſideré les perſecutions que la Reyne a ſouffertes auparauant ſa Regence, le peu de reſſentiment qu'elle en a fait paroiſtre depuis qu'elle a eu l'authorité en main, la douceur de ſon gouuernemẽt, les ſoins qu'elle a pris, & qui ſont meſme regiſtrez és Iournaux du Parlement, pour donner ſatisfaction aux quatre Compagnies Souueraines; les peines que luy ont donné tant de cabales & de factions que l'on dreſſoit contre elle & contre ſon Miniſtre; les bonnes raiſons qu'elle a eu d'en témoigner quelque reſſentiment; la moderation qu'elle y a apportée; enfin aprés auoir repaſſé ſur toutes les actions de ſa vie, ſur ſa pieté,

ſur ſa charité, ſur ſa modeſtie, ſur ſa familiarité, ſur la tendreſſe qu'elle a pour ceux qui ſouffrent, & ſur mille autres bonnes qualitez qui l'enuironnent, ie conclus de nouueau *& ex animo, & ita me Deus amet*, que c'eſt la meilleure & la plus vertueuſe Princeſſe qui ſoit au monde.

S. Mais pourquoy doncque tant de plaintes du gouuernement ? pourquoy tant de crimes impunis ? tant de perſonnes innocentes releguées ou empriſonnées ? pourquoy ruiner les peuples auec des fuſeliers, & des Intendans ? pourquoy faire des Comedies ſi inutiles ? & pourquoy au contraire ne pas faire la Paix generale, puis qu'elle eſt ſi neceſſaire ?

M. Si tu n'as vuidé cette fois-cy le ſac, ie ne ſçay pas ce qui peut eſtre demeuré au fond. Vn autre à qui tu propoſerois tant de queſtions à la fois, & ſi populaires, pour ne point dire vniuerſellement contraires à ce qui eſt de la verité, pourroit reſpondre aſſez pertinemment par ces deux vers de *Corippus Africanus*, Lib. 3.

Tu velut ignaris, falſis rumoribus audes
Vana loqui, turpique dolo noua ſomnia fingis.

Mais parce que nous ſommes trop amis pour nous mocquer, ou ſurprendre l'vn l'autre, ie te veux reſpondre article pour article κατὰ πόδα, à tout ce que tu m'as propoſé, pourueu neantmoins que tu me deſcharges la memoire de tant d'obiections, & que tu les remettes ſur le tapis quand il ſera temps les vnes aprés les autres.

S. Tu me fais ſouuenir du Cordelier qui diſoit à ceux qui le prioient de faire vn conte, qu'il ne luy appartenoit pas, mais qu'il feroit bien vn petit Cordelier; car de remettre mes obiections ſur le tapis il ſeroit bien difficile, veu le lieu où nous ſommes; mais ie les puis bien eſtaller ſur cette nappe, puis qu'auſſi bien n'a-t'elle point eſté à la leſſiue depuis le Deluge, & que l'Abbé *Mondain* qui ſe cognoiſt ſi bien en toutes ſortes d'eſtoffes, ſeroit bien empeſché de dire de quelle couleur, ou de quelle matiere elle eſt.

M. L'Abbé Mondain eſt honneſte homme, quoy qu'en diſent les libelles, & toy tu n'es qu'vn folaſtre.

Si tibi dens caderet quoties fers ore paziam
Iam tua non poſſet pane Ganaſſa frui.

Au moins ne ſçaurois-tu pas nier qu'il n'ait plus d'eſprit que tous ſes compatriotes, puis que Scaliger le pere diſoit, *Sabaudianis nihil ſtolidius, inertius, ſtupidius.* Exercit. 203

S. Peut-eſtre ne l'applique-t'il pas ſi bien, car ie voy que beaucoup de libelles le font en partie cauſe de tous les deſordres dont ils accuſent le Cardinal.

M. Si cela eſt, Sainct-Ange, comme cet Abbé n'eſt point domeſtique, ny attaché aux intereſts de ſon Eminence, & qu'il n'a aucune participation des affaires d'importance, cela veut dire que toutes les oppoſitions que l'on fait au Cardinal ne ſont gueres conſiderables. Mais venons au faict, tu demandois

ce me ſemble pourquoy tant de plaintes du gouuernement. Pleuſt à Dieu, Sainct-Ange, que les actions des Grands fuſſent de telle nature, qu'vn chacun les peuſt cognoiſtre; pleuſt à Dieu que le gouuernement des Monarchies ſe peuſt faire ſur vn theatre, en plein marché, à la veuë de tout le monde, afin que les peines, les ſoins, les trauaux, les angoiſſes, & faſcheries des Roys & de leurs Miniſtres fuſſent auſſi bien cogneuës à leurs ſubiets, comme le ſont leurs honneurs, leurs contentemens, & leurs felicitez; il ſe trouueroit certainement peu de perſonnes qui vouluſſent changer auec eux de condition, c'eſt pourquoy Pybrac a dit de bonne grace:

Qui ſçauroit bien que c'eſt qu'vn Diadéme,
Il choiſiroit auſſi toſt le tombeau,
Que d'affeubler ſon chef de bandeau,
Car auſſi bien il meurt lors à ſoy-meſme.

De iour de nuict faire la ſentinelle,
Pour le ſalut d'autruy touſiours veiller,
Pour le public ſans nul gré trauailler,
C'eſt en vn mot ce qu'Empire i'appelle.

Et ſi les Grands meſmes n'eſtoient nez parmy les Couronnes; s'ils n'eſtoient obligez de maintenir leur dignité, comme chaque particulier l'eſtat où il ſe trouue; s'il leur eſtoit honneſte & bien ſeant de dédamer: ie croy que beaucoup ſuiuroient l'exemple des Empereurs *Domitian*, & *Charles V.* qui renoncerent tous deux aux grandes affaires, pour

gouſter le plaiſir & la ſeureté qu'il y a de ne vaquer qu'aux petites.

Seneca in Hyppol. actu 4.

Non capit vnquam magnos motus,
Humilis tecti plebeia domus,
Circa regna tonat.

Et le pire eſt, qu'encore bien que la felicité des Monarques ſoit cogneuë & enuiée de tout le monde, dont le meſme Seneque diſoit,

in Hercul. furente actu 2.

Ars prima Regni eſt, poſſe inuidiam pati,

perſonne au contraire ne peut comprendre ſuffiſamment les grandes peines qu'ils ſouffrent, ny cognoiſtre les contraintes, les trauaux, les deſpits, ny les deſplaiſirs qui les gehennent & tourmentent, à cauſe du ſecret qu'il faut neceſſairement garder en ces affaires, pour ne les point empirer, *quoniam hæc ſacra aliter non conſtant*; & en effect quand le Poëte Corippus parle du Miniſtre de l'Empereur Iuſtinian, il ne le charge point de toutes ſortes d'emplois, mais ſeulement des plus ſecrets & importans,

Lib. 1.

Hinc ſecreta ſacræ tractans Demetrius aulæ,

d'autant que l'ame des affaires Politiques, n'eſt autre que le ſecret dont elles ſont couuertes. Mais d'ailleurs comme il n'y a medaille qui n'ait ſon reuers, il arriue auſſi d'ordinaire, que les peuples ne cognoiſſans point les diuers reſſors du gouuernement, ny les intrigues, cabales, & pratiques des Ruelles & des Cabinets des Princes, ils les blaſment bien ſouuent de ce dont il les faudroit pluſtoſt loüer, & les loüent de ce dont ils meriteroient

plus

plus de blaſme ; ils confondent pareillement le bien auec le mal, l'intereſt du public auec celuy des particuliers, le fauory auec le Miniſtre; & quand bien on ne trouueroit rien à redire, quand tout autre pretexte ceſſeroit, *multi*, comme dit Phædrus, *vt videantur ſapere, cælum vituperant.* Et qu'ainſi ne ſoit ie te le veux monſtrer par les plaintes qu'on fait maintenant de ceux qui gouuernent, car leur intention eſt tres-bonne, leurs actions tres-iuſtes, leurs trauaux ſans fin, les affaires qui les occupent tres-importantes; & neantmoins parce qu'ils ne peuuent pas ſoulager les peuples pendant la guerre, parce qu'ils ſont trauaillez des intrigues & factions domeſtiques, parce qu'ils ont mille raiſons de ne pas faire vne Paix honteuſe, & au gré de l'Eſpagnol; parce qu'ils ne ſe ſont pas laiſſez ſurprendre aux ſeditieux, parce qu'ils les ont voulu chaſtier, *magno illo exemplo* de Tacite, *quod aliquid ſemper habet ex iniquo*; parce qu'ils ne peuuent pas deſcouurir au peuple d'où viennent toutes ces tempeſtes domeſtiques, ces rigueurs du Parlement, cette audace des factieux, ils paſſent pour mal intentionnez, pour mal informez, pour perturbateurs du repos public; & au lieu qu'on les deuroit plaindre, on ſe mocque d'eux ; au lieu de les loüer, on les blaſme; on les accuſe, au lieu de les excuſer; & bien loin de leur eſtablir *victum in Prytaneo tanquam de Republica bene meritis*, on les proſcrit, on les abandonne finalement aux iniures d'vn peuple, lequel s'il n'eſtoit point trompé, s'il voyoit clair

dans les affaires, s'il ſçauoit la verité des choſes comme elles ſe paſſent, ne manqueroit pas de les proteger auſſi hautement comme il les déchire, & diffame maintenant auec la plus grande iniuſtice du monde. Et afin de pouuoir eſtablir cette propoſition generale par la preuue des particulieres: Penſes-tu que l'impunité des crimes commis depuis la Regence ſoit venuë du peu de ſoin & de volonté, que la Reyne ou ſon Miniſtre ont eu de les chaſtier? ſi tu crois cela, Sainct-Ange, tu es autant eſloigné de la verité,

Quantum Hipanis torto diſſidet Oceano.

Car la Reyne en a témoigné tout le déplaiſir poſſible, elle a meſme dit qu'elle voudroit au prix d'vne pinte de ſon ſang, que les coulpables de l'inſult fait aux Filles-Dieu, peuſſent eſtre apprehendez par la Iuſtice, & tout ce qui ſe pouuoit faire plus rigoureuſement contre eux a eſté executé. Mais pour ce qui eſt de quelques autres delits dont le chaſtiement n'a pas eſté ſi exemplaire, comme auſſi n'eſtoient-ils pas de ſi grande importance; conſideres ie te prie, Sainct-Ange, s'il ſeroit raiſonnable que pendant vne Regence ſemblable à la ſienne, c'eſt à dire affligée d'vne guerre eſtrangere depuis quinze ans, attaquée par des factions domeſtiques, trauaillée par l'extréme pauureté & ſouffrance de ſes peuples, elle refuſaſt aux Grands de ſon Royaume le pardon, qu'ils ne demandent que trop ſouuent, pour leurs amis & parens; ou qu'elle negligeaſt les dépendances que les pauures ont auec les plus riches,

dum magno se vindice quisque tuetur; veu que cela pourroit causer des ialousies ou des mescontentemens, dont les consequences seroient bien plus perilleuses à l'Estat, que n'a esté l'indulgence dans laquelle on a vescu iusques à present, & ce auec plus de raison que cette belle vertu de clemence,

Quæ docet vt pœnis hominum, vel sanguine pasci,
Turpe ferúmque putes.

Claudian. 2. de laud. Stilic.

ne peut estre que tres-honneste en toutes sortes de personnes, & en celles des femmes, & des Reynes principalement.

S. Toutes ces raisons ne seroient pas mauuaises, si elles n'estoient subietes à l'exception de chicane, qui s'appelle *protestatio contraria facto*, car pourrois-tu bien accorder l'empriſonnement de deux de nos Generaux, & la relegation de certains Conseillers & Presidens, auec cette clemence, dont tu vantes si fort ceux qui nous gouuernent.

M. Tout-beau, Sainct-Ange, ny toy ny moy ne sommes pas capables de vuider cette question, elle est de celles dont ie te parlois tantost, qui ne se disputent pas sur vn theatre, ny en presence de deux ou trois mille auditeurs comme celles de la Sorbonne; bien moins encore dans vn cabaret; & quand tu me la proposes tu me reduis *inter sacrum & saxum*, tu me parles de ces playes & vlceres gangreneuses qui s'aigrissent quand on les touche,

Vulnera quæ melius non tetigisse fuit.

C'est pourquoy il vaut mieux s'en rapporter au iugement qui en sera fait quelque iour, par ceux qui

auront veu & ſceu ce que nous ne pouuons pas ſçauoir, ou qui auront plus grande liberté de dire & eſcrire que nous n'auons pas à preſent, ou en fin qui ſeront moins intereſſez que toy ou moy dans la diſcuſſion de ces affaires. Cependant nous pouuons bien dire, que le Gouuernement de la Reyne & de ſes Miniſtres, a eſté le plus doux & quaſi le plus indulgent, dont il y ait memoire dans les Hiſtoires: car quel ſang a-t'on veu reſpandre en Greue ou ailleurs, depuis la mort du Miniſtre qui ne penſoit à rien moins qu'à l'eſpargner? celuy d'vn miſerable *Italien*, qui ne viuoit en France que pour y ſeruir l'Eſpagnol, par des trahiſons manifeſtes. Combien de priſonniers a-t'on veu mener dans la Baſtille, qui auoit autrefois couſtume d'en regorger? Lors qu'elle fut priſe, ou pluſtoſt renduë à Monſieur d'Elbeuf, il s'y en trouua *quatorze*, dont ſuiuant le procés verbal qui en fut dreſſé, *ſept* furent recogneus pour fols & inſenſez; le *huictieſme* eſtoit vn fils débauché que ſon pere y auoit fait mettre; le *neufieſme* le Cheualier de l'Eſcale accuſé de tenir correſpondance auec l'Eſpagnol; il y auoit auſſi *deux Cordeliers* embroüillez, diſoient-ils, dans l'affaire de Monſieur de Beaufort; les *trois* autres eſtoient ſi peu conſiderables, que ie ne croy pas meſme qu'on en ait chargé l'inuentaire du Parlement ſinon *in globo*. Et aprés des preuues ſi manifeſtes on dira que le Miniſtre eſt cruel, on accuſera la Reyne d'iniuſtice, on voudra perſuader que le Gouuernement eſt violent, on ſe plaindra des

rigueurs d'vne Regence; & si l'on relegue vne personne qui gastoit & infectoit toutes les autres,

Sicut grex totus in agris
Vnius scabie cadit.....
Vuaque conspecta liuorem ducit ab vua.

Iuuenal. Satyr. 2.

si l'on en met quelque autre en prison, on croira que c'est à tort, que c'est vn effet de vengeance, plustost que de Iustice ou de necessité, que la passion & non la raison l'a fait faire: car de vouloir reduire toutes choses à vne indulgence pleniere, de ne songer qu'au pardon, de n'affecter qu'vne douceur preiudiciable à l'Estat, ce seroit passer d'vne grande vertu à vne extrême folie:

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Vltrà quàm satis est virtutem si petat ipsam.

Horat. epist. 6. lib. 1.

Et pour ce qui est de la vertu de misericorde dont il est maintenant question, St Ambroise dit fort bien que *est iusta misericordia, est etiam iniusta misericordia*, à quoy se rapporte aussi le beau texte de Lactance, au liure *de Ira Dei, Quisquis intempestiua lenitate vel sæpius quàm necesse est, vel etiam semper ignoscit, is sanè & illorum vitam perdit, quorum audaciam nutrit ad facinora maiora, & sibi ipse æternam molestiarum materiam subministrat.*

Serm. 8. in Psal. 118.

Cap. 18.

S. Tu fais iustement le contraire de ceux qui donnent la bataille, car tu reserues touſiours les canons pour la fin.

M. Ie ne sçay si tu parles des batailles que tu as veuës, pour moy ie me regle suiuant l'ordre de celles que i'ay leuës dans les bons liures,

Et quò non possum corpore, mente feror.

Or est il que les anciens Romains plaçoient toûiours leurs meilleurs soldats, aux derniers escadrons ou aux derniers fils, d'où est venu le prouerbe, *Res ad Triarios rediit*, pour dire que l'on estoit au dernier effort, au lieu de quoy l'Italien dit *al verde*, parce que le gros bout des bougies ou chandelles de cire est ordinairement marqué de verd; & ainsi nous nous sauuons tous deux, moy auec la vieille guerre, & toy auec la moderne.

S. Si tu ne t'estois si bien expliqué, ie penserois que tu vouluſſes parler des morions du temps passé, des arquebuses à croc, des hallebardes à six pointes, & des cheuaux bardez, car nous appellons tout cela la vieille guerre, & ie m'asseure que cet enharnachement-là ne sieroit pas mal à vn homme de ta profession.

M. Si tu ne craignois de m'offenser, ie croy bien que tu aurois plustost dit à vn vieil Pedant,

Iuuenal. Satyr. 7. *Ad pugnam qui Rhetorica descendit ab vmbra.*

Mais tu ne le sçaurois faire, *nam vineta ipse priùs cædo mea*, & ie ne refuse point d'estre mis au nombre de ces reliques precieuses du siecle d'or, par ceux qui font bien cognoistre par leur folie, malice, ignorance, & supercheries, que nous sommes en celuy de fer ou d'airain. Si tu auois autant leu que moy, ou que tu parlasses aussi serieusement de toutes choses, tu aurois plustost representé la vieille guerre auec le fameux *Caroccio* des Italiens, qu'auec tes morions, ou bien tu aurois au moins adiousté, qu'ils ne

ſeruoient plus qu'à mettre des poulles couuer, comme celuy duquel le Poëte diſoit,

Militis in galea nidum fecere Columbæ.

S. Voila encore vn bon traict de ta pedanterie, comment voudrois-tu que ie parlaſſe du *Caroccio* des Italiens, moy qui n'ay iamais eſté en Italie.

M. Il eſt ſi celebre dans tous les liures, que perſonne ne peut ignorer ce que c'eſtoit.

S. O le Diable emporte de toy ou de moy, celuy qui en a iamais entendu parler.

M. Il nous emporteroit tous deux à ce conte là.

S. Au moins ne ſeroit-ce pas comme il fit le Docteur *Fauſte* & ſon ſeruiteur, car ie n'aurois garde de te prendre par les pieds.

M. Tu me parles d'vn homme imaginaire, d'vne chimere des Allemans, que ce grand Docteur *Petrus Victor Palma Caietanus*, ou pluſtoſt *Caillette, credulum illud animal, & ſtultum*, nous a traduit en François, comme il l'auoit deſia eſté en Anglois, *adeo*

Omnia ſi neſcis loca ſunt pleniſſima nugis,
Quarum tota cohors eſt inimica mihi.

Sarisberienſ. in Ethetico.

Venons au faict du *Caroccio*; c'eſtoit à le deſcrire en gros (car chaque ville y adiouſtoit ou diminuoit touſiours quelque choſe) vn grand chariot couuert d'aix, & tapiſſé de fins draps my-partis de blanc & de rouge, ou bien d'autres liurées, ſuiuant le caprice du peuple qui s'en ſeruoit; au milieu d'i-

celuy il y auoit comme vn mas de nauire esleué, du haut duquel la banniere de la ville toute déployée voltigeoit çà & là auec plusieurs cordons de soye, qui estoient gouuernez & tenus en estat, par autant de ieunes hommes forts & robustes, lesquels auoient aussi le soin de sonner les allarmes, & les diuerses factions de guerre, auec vne cloche, qui estoit attachée au sommet ou à costé dudit arbre. Toute cette machine estoit ordinairement traisnée par trois paires de Bœufs, houssez & caparaçonnez de mesmes couleurs que le chariot ; huict trompettes la suiuoient, comme aussi tous les Prestres & Religieux de l'armeé ; & celuy qui auoit charge de la conduire estoit accompagné de grand nombre de soldats pour la defendre. Antonio Campo & Collenucio descriuent à peu prés de cette façon *il Carroccio*, dont les habitans de Milan & de Cremone se seruoient pendant les guerres de l'Empereur Federic II. Mais celuy des Florentins au rapport de Giouan Villani auoit deux arbres, estoit couuert de rouge, n'estoit tiré que par deux Bœufs, & pour la cloche nommée par eux *la Martinella*, elle estoit portée sur vn autre chariot ; les villes de Parme, & de Boulogne auoient aussi chacun le leur, aux enuirons desquels, on tenoit le conseil de guerre, on rallioit les troupes, on retiroit les blessez, on gardoit les prisonniers, & l'on obstinoit furieusement le combat ; car de perdre cette machine c'estoit vne honte, & vne infamie nompareille, & de la sauuer en cas d'vne déroute il estoit impossible à cause de sa pesanteur,

Lib. 1. Crem. lib. 4.

peſanteur, & de l'embarras qu'il y auoit tout alentour: auſſi n'eſtoit-il non plus permis aux Lombards d'abandonner cette Machine, que *l'Aigle* aux Romains, *l'Auriflamme* aux François, & le *grand Eſtendart* à ceux de Gand.

S. Voila bien du myſtere pour trouuer quelques ſortes d'armes plus vieilles, & plus ſurannées que le Morion. Ie n'en feray pas tant pour t'en monſtrer de plus anciennes que ton *Caroccio*, voy tu mes dents, mes ongles, mes dix doigts, ce ſont les premieres armes du monde,

Arma antiqua manus, dentes, vnguéſque fuerunt.

Et par conſequent voila ton grand diſcours au roüet, il euſt mieux valu, que tu euſſes employé le temps & ta langue à déduire les raiſons qu'ont eu Meſſieurs les Miniſtres, de mettre les Tailles en party, & d'enuoyer ces demons de *Fuſeliers* & d'*Intendans* par les Prouinces.

M. Tu as bien fait de dire les Miniſtres, & tu aurois encore mieux fait d'adiouſter ſubalternes ou inferieurs au premier, & ordonnez pour le ſoulager; Car comme le Cardinal eſt ſeul chargé des negociations de Munſter, des affaires Eſtrangeres, de la guerre & des armées que l'on enuoye tous les ans aux quatre coins de l'Europe, comme auſſi de rapporter au Conſeil ſecret tout ce qui ſe paſſe en France, & ailleurs, de remedier aux intrigues & cabales de la Cour, & de mille autres occupations qui le preſſent de telle ſorte, que l'on peut à bon droit dire,

Claudian. de 2. Conſul. Honor.

Quis cernere curis
Hunc vacuum poſſit ? quis tota mente remiſſum.

S'il falloit qu'il fiſt encore la charge du Chancelier, ou du Sur-Intendant, ie ne croy pas qu'il y euſt vie au monde plus miſerable, ny plus trauaillée que la ſienne. Prens toy doncque à Monſieur *d'Emery* de tout le mal qu'ont fait en France les Fuſeliers & Intendans, puis que c'eſtoit luy ſeul, ou le Conſeil à ſa requeſte, & ſollicitation, qui les enuoyoit pour faire le deub de ſa charge, en penſant par ce moyen là faciliter au Roy le recouurement de ſes Finances ; en quoy certes il n'auroit pas eſté trompé, s'il euſt pû en donnant l'employ, donner auſſi la diſcretion, & la moderation, qui eſtoient requiſes pour l'executer auec Iuſtice, *vt ὀπτείχεια docet*, & conformément aux preceptes de Iuuenal : Satyr. 8.

Exſpectata diu tandem Prouincia, cùm te
Rectorem accipiet, pone iræ fræna, modúmque,
Pone & auaritiæ : miſerere inopum ſociorum :
Reſpice quid moneant leges, quid curia mandet?

Or ſi Meſſieurs les Intendans ont voulu faire le contraire, en faut-il pour cela blaſmer la Cour & les Miniſtres ? tous delits ne ſont-ils pas perſonnels ? beaucoup d'affaires bien commencées & eſtablies ne finiſſent-elles pas quelquesfois malheureuſement ? Ouide ne dit-il pas,

Careat ſucceſſibus opto,
Quiſquis ab euentu facta notanda putat.

Les loix Agraires que l'on iugeoit au commen-

cement de la Republique Romaine ſi neceſſaires, ne l'ont-elles pas ſouuent miſe à deux doigts de ſa fin ? les defenſes de ſe battre en duel ne ſont-elles pas cauſe, qu'ils ſont plus frequents en ce temps-cy qu'ils n'eſtoient lors qu'on donnoit permiſſion de les faire ? Henry IV. n'a-t'il pas augmenté les pretenſions & l'authorité du Parlement plus qu'il ne falloit, par l'eſtabliſſement de la Paulette ? Louys XIII. n'a-t'il pas mis les troubles & la diſſenſion en beaucoup de Prouinces, par la creation des nouueaux Semeſtres, des Preſidiaux, & de tant d'Officiers ſans gages, ny exercice ? le Parlement meſme n'euſt-il pas mieux fait de valider la Declaration ſi ſolemnelle du Roy defunt, puis que

Suprema voluntas In Carmine de Virgil.
Quod mandat, fierique iubet, parere neceſſe eſt.

Ou bien quand ce n'auroit eſté que pour n'eſtre point contraire à ſoy-meſme, & ne point ruiner ce qu'il auoit deſia eſtably ? & n'as tu pas veu il n'y a que trois iours qu'vne Ordonnance de Police fondée en raiſon, & qui deuoit & pouuoit eſtre obſeruée, pour obuier à la cherté du pain, nous a plus apporté de deſordre, de troubles, & de confuſion en vn iour, que l'armée de S. Germain n'auoit fait en trois mois, & ainſi comme dit l'Italien *ogni vno ſela becca*, & lors que Dieu nous veut chaſtier *perdit ſapientiam ſapientum, & prudentiam prudentium reprobat.* 1. Corinth. 1. 19. Tout ce qui ſe fait n'a iamais pour but qu'vne bonne fin, & perſonne du monde n'agit pour faire mal ; enfin le ſuccés des affaires, n'eſt

pas en noſtre puiſſance, non plus que beaucoup de circonſtances qui leur font bien ſouuent changer de face; & en effet ſi les Intendans euſſent cheminé la bride en main, s'ils euſſent tous eſté gens de bien, ſi leurs Fuſeliers n'euſſent point eſté des larrons, des Tigres, des Leſtrigons, l'on auroit auſſi patiemment ſouffert l'operation que l'inuention de ce remede; mais parce qu'on l'exerçoit auec trop de violence, l'on s'eſt apperceu à la fin, que

Exceſſit medicina modum, nimiúmque ſecuta eſt
Qua morbi duxere manus.

Mais quoy qu'il en ſoit, le Cardinal eſt exempt du blâme que tous ces libelles luy en donnent; car comme ie t'ay deſia dit, il eſt tous les iours accablé de tant d'autres affaires, qu'il ne pourroit pas quand il voudroit ſe meſler du détail des Finances, & des moyens particuliers pour trouuer de l'argent,

Non vacat exiguis rebus adeſſe Ioui.

Lors qu'il conſeilla à la Reyne d'en donner la charge à Monſieur d'Emery auec la qualité de Sur-Intendant, cette eſlection fut eſtimée tres-bonne, à cauſe de la parfaite cognoiſſance que ledit ſieur d'*Emery* auoit des affaires des Finances, *Placuit Pharaoni conſilium & cunctis miniſtris eius;* la Cour en fut rauie, le Parlement n'y trouua rien à redire; ſi depuis ce temps, il luy eſt arriué comme aux bons nageurs, comme à cet homme que les Hiſtoires de Naples appellent le poiſſon *Colas*, de ſe noyer; pourquoy en faut-il reietter la faute ſur le Cardinal; vn General d'armée doit-il reſpondre de la faute

Geneſ. 41. 39.

ou du malheur d'vn de ſes Lieutenans? & ceux qui ſonnent peuuent-ils aller à la proceſſion ? Mais quand bien le Cardinal auroit eſtably les Intendans, ce qui n'eſt pas, deux choſes le deuroient excuſer enuers les plus rigoureux Iuges qu'on luy pourroit donner; ſon intention qui n'a point eſté mauuaiſe, puis que Sainct Auguſtin dit fort bien, *neque valdè attendas quid homo faciat, ſed quid aſpiciat cùm facit*, & les prodigieuſes neceſſitez de l'Eſtat auſquelles on ne pouuoit remedier plus promptement, que par ce moyen là, que le Poëte Menander fait paſſer pour tres-legitime, lors qu'il dit ſuiuant la verſion de Grotius, In Pſal. 31.

Tria ſunt queis Here,
Diiudicantur cuncta, legum regulis,
Neceſſitatis, atque conſuetudinis.

Car de prendre l'argent où il y en auoit, comme beaucoup propoſoient, de faire banqueroute aux Preſtans, de ruiner les Partiſans,

Quod genus hominum hominibus
Vniuerſis eſt aduerſum, atque omni populo malè facit, Plaut. in Trinummo actu 4.

c'eſtoit proprement faire le trou plus grand qu'il n'eſtoit; c'eſtoit remedier à vn inconuenient par pluſieurs autres; c'eſtoit tuer la poulle qui pondoit tous les iours vn œuf d'or; c'eſtoit ruiner tout d'vn coup le credit du Roy; c'eſtoit chaſtier l'innocent auſſi bien que le coulpable; & en vn mot c'eſtoit ioüer à tout perdre, veu que l'eſtat preſent de la France, & le temps où nous ſommes n'eſtoient pas capables de ces remedes; veu que la ſeule appre-

henſion que le monde a eu qu'on ne les vouluſt pratiquer, a cauſé en partie les troubles que nous auons eu depuis ſept ou huict mois, & ainſi *plus nocuit timor ipſe mali*, que le mal meſme.

S. Quand on eſt tombé dans vn bourbier, il arriue ſouuent que plus on veut s'en retirer & plus on s'y enfonce. Si l'argent eſt ſi rare en France, pourquoy le Cardinal en fait-il vn ſi grand degaſt? pourquoy fait-il baſtir des *Palais à Rome*, auſſi beaux, & auſſi ſomptueux que celuy du Pape? pourquoy fait-il achepter tous les *Diamants de Portugal*? pourquoy veut-il auoir des *eſcuries à cent cheuaux*, où les beſtes ſont mieux traittées que les hommes? pourquoy nous donne-t'il des *Comedies* ſi ſuperbes à nos deſpens.

M. Tu demeures trop court, Sainct-Ange, car pourquoy ne pas dire, que ſon Palais de Rome eſt auſſi beau que celuy du *Soleil* deſcrit par Ouide en cette façon,

Initio 2. Metamor.

Regia Solis erat ſublimibus alta columnis,
Clara micante auro, flammáſque imitante pyropo:
Cuius ebur nitidum faſtigia ſumma tegebat:
Argenti bifores radiabant limine valuæ,
Materiam ſuperabat opus.

Pourquoy ne pas mettre en ligne de compte, qu'il fait venir *deux mille Elephans* de Calicut, qu'il trafique en pierreries auec le *Grand Mogor*, qu'il fait rebaſtir l'*Amphitheatre* de Rome, & qu'il fait ouurir vn *grand chemin* depuis Lanebourg iuſques à la Noualaiſe, pour paſſer le mont Senis en poſte, ou en

carroſſe lors qu'il s'en retournera en Italie : car toutes ces oppoſitions ſont auſſi veritables les vnes que les autres, autant valent les premieres comme les dernieres, & il faut dire de toutes enſemble, ce que diſoit le Iuriſconſulte Vulpian, *qui crimina non probarit temerè accuſaſſe videatur.* Et à dire vray toutes les preuues qu'on nous a données iuſques à cette heure des deſpenſes ſuperfluës du Cardinal ſont ſi foibles, qu'elles doiuent paſſer ſinon pour nulles, au moins pour vaines & ridicules, enuers ceux qui peuuent dire,

Non obtuſa adeò geſtamus pectora Pœni: Virgil. Æneid. 1.
Nec tam auerſus equos Tyria Sol iungit ab vrbe,

que de nous laiſſer ſurprendre à des impoſtures ſi groſſieres. Car pour ce qui eſt de ces deſpenſes prodigieuſes du Cardinal, ie croy qu'on auroit bien de la peine à les cotter ; s'il fait baſtir vn Palais pour ſe loger, s'il tient bonne table, s'il a beaucoup de domeſtiques, s'il iouë quelquefois, pourquoy veut-on que ce ſoit pluſtoſt aux deſpens du Roy, qu'aux ſiens ? n'a-t'il pas vn reuenu aſſeuré de plus de deux cens mille liures, ou pour mieux dire ne l'auoit-il pas auparauant que les affaires du Roy euſſent ruiné les ſiennes, & qu'il ſe fuſt engagé pour le ſeruice du public, iuſques à n'auoir plus rien en ſon particulier ? Le Cardinal de *Richelieu* auoit baſty non ſeulement des Palais, mais vne ville entiere, ſans aucune neceſſité, puis qu'elle eſt cachée en vn coin, où perſonne ne l'iroit iamais chercher, ſi ce n'eſtoit pour veoir comme ce grand

Perſonnage a mal reüſſi en voulant pratiquer le
Cap. 40. dire de l'Eccleſiaſte, *ædificatio ciuitatis confirmabit*
nomen, ou imiter les Heros d'Horace, *dum agros*
epiſt. 1. l. 2. *aſſignant oppida condunt*: le meſme auoit vny en ſa perſonne toutes les plus belles charges du Royaume, il auoit auſſi vaillant plus de millions, que cettui-cy n'a de milliers, & eſtoit entouré de plus de compagnies de gardes, que celui-cy n'eſt d'eſtaffiers. Et aprés tout, Meſſieurs les enuieux & factieux, ou mécontens de ce temps-cy, depeignent le Cardinal de Richelieu comme vn Ange, & mettent le Cardinal Mazarin *entre deux Diables*, pourquoy cela? parce qu'il gouuernoit *in virga ferrea*, ſoubs l'authorité d'vn Roy maieur; parce que les peuples ne ſecondoient pas les Arreſts tumultuaires d'vn Parlement intereſſé, ny les factions des mécontens de la Cour; & en vn mot, parce que ſuiuant l'aduis de ce grand homme d'Eſtat, & d'Eſcole
Præfat. l. 1. variar. lect. Iuſte Lipſe, *Malus dignitatis, aut virtutis iudex eſt* POPVLVS: *& non rarò, quorum meritis in Rempublicam, & Populum ipſum ſingularibus, nulla gratia, nulla merces digna, ne cogitari quidem poſſet*; POPVLO DISCEPTATORE, *pro mercede pœnam, pro laude ignominiam, pro gratia indignationem acceperunt.* Ce paſſage, Sainct-Ange, à le bien conſiderer eſt la meilleure Apologie que l'on puiſſe faire pour le Cardinal, & ſi i'eſtois de ſon conſeil, ie luy voudrois perſuader de le faire grauer en marbre, & attacher ſur la porte de ſon Palais, pour ſeruir d'vn témoignage public à ſon innocence. Mais neantmoins pour

venir

venir au détail de tes obiections, tant s'en faut que le Cardinal faſſe baſtir *vn Palais* à Rome, qu'aprés auoir dégarny celuy qu'il y poſſede il y a plus de douze ans (ſoubs le bon plaiſir neantmoins de ſes creanciers, auſſi bien que celuy de Paris) de tout ce qu'il y auoit de meilleur, s'il l'euſt pû vendre ou faire apporter en France, il y a long-temps qu'il y ſeroit, auſſi bien que les peintures, ſtatuës, tapiſſeries dont il auoit embelly ſa maiſon de Paris, & dont ceux-là pourroient mieux que tous autres rendre bon témoignage, *qui diuiſerunt ſibi eius veſtimenta, & ſuper veſtem miſerunt ſortem.* Quant aux *Diamans* achetez en Portugal, c'eſt vne inuention digne du Secretaire de Sainct Innocent, qui l'a premierement trouuée & publiée en ſes Lettres, & pleuſt à Dieu qu'elle fuſt veritable, puis que le Cardinal auroit maintenant ſur quoy emprunter de bonnes ſommes d'argent; mais ce braue eſcriuain a voulu encherir ſur ceux qui parloient des millions dérobez par le Cardinal, car il luy fait prendre des diamans à poignée, qui ſont bien plus precieux que l'or,

Sic Adamas punctum lapidis pretioſior auro eſt,

comme dit Manile, & toutesfois l'on prouueroit, s'il en eſtoit de beſoin, que Monſieur Leſcot allant en Portugal pour ſes affaires, & pour ſon traffic particulier, n'y a iamais employé dix mille eſcus pour le ſeruice du Cardinal, ſoit en tapiſſeries, eſtoffes, cabinets, pierreries, ou autres meubles & curioſitez ſemblables, *ſed omnia vates*, & pourquoy

non auſſi *ſtulti atque maligni, in maiùs celebrata ferunt.* Mais nous voicy enfin arriuez à ce fleuue débordé de la médiſance & de la calomnie, lequel

Virgil. Æneid. 2. *Fertur in arua furens cumulo, campóſque per omnes*
Cum ſtabulis armenta trahit.

Nous voicy à *ces eſcuries* que l'on a fait baſtir auec tant de ſoin & tant de dépenſe, non pour mettre

Idem 3. Georg. *Martis equos biiuges, & magni currus Achillis,*

mais ceux de *Diomedes*, puis qu'au dire de *Meſſer Paſquino*, ils ſont nourris de chair humaine. Sur quoy ie te demande, Sainct-Ange, ſi ceux-là ne ſont pas bien meſchans qui tiennent des diſcours du Cardinal contre la verité de ce qu'ils voyoient, & contre ce que leur propre conſcience leur dicte, ou bien ignorans des choſes du monde, s'ils croyent que les eſcuries du Cardinal ſoient ſi ſuperbes, ſi grandes, & ſi extraordinaires qu'ils le publient, puis qu'il n'y a rien de particulier, ſinon qu'elles ſont baſties à profit, qu'on a ſoin de les tenir nettes & propres, qu'il y a dequoy placer cent cheuaux, & qu'elles ne ſont pas ſi mal gouuernées, & ſi negligées que celles de beaucoup d'autres Seigneurs. En quoy ſi ces bonnes langues trouuent à gloſſer ſi aſprement, qu'auroient-elles doncques dit de Salomon, 3. Reg. 4. 26. *qui habebat quadraginta millia præſepia equorum currulium, & duodecim millia equeſtrium,* contre la defenſe expreſſe que Dieu auoit faite aux Roys d'Iſraël, d'auoir des eſcuries, & des aras ſi bien fournis, Deuter. 17. verſ. 17. *cùm conſtitutus fuerit Rex, non multiplicabit ſibi equos, &c.* Et pourquoy ne blaſment-

ils pas auſſi les quatre cens eſcuries publiques de la ville de *Carthage*, & les cent de la ville de *Thebes*, dans chacune deſquelles on pouuoit commodement loger deux cens cheuaux; & ſi tant de milliers de cheuaux n'eſtoient point nourris ny en Iudée, ny en Afrique, ny ailleurs de chair humaine, pourquoy ſoixante ou quatre-vingts pieces, qui ſont és eſcuries du Cardinal Mazarin le doiuent-ils pluſtoſt eſtre? Pour moy ie n'en puis dire autre choſe, ſinon que l'enuie eſtant louche au dire d'Ouide *nuſquam recta acies*, celle que l'on porte au Cardinal eſt encore aueuglée par tant d'autres paſſions, que ce n'eſt pas de merueille ſi elle fait d'vne mouche vn Elephant, & ſi elle ne veoit iamais les choſes comme elles ſont. La verité donc de ces eſcuries eſt telle; ſon Eminence voulant faire baſtir vn Palais pour ſe loger auec tout ſon train, elle prit garde de ne pas oublier, comme l'on auoit fait à Luxembourg, de faire des eſcuries; & d'autant que ſon intention eſtoit de faire quelque iour vn preſent de cette maiſon, ou au Roy, ou à la Reyne, elle fit auſſi proportionner ces eſcuries pluſtoſt à la quantité de cheuaux que l'vne ou l'autre de ces Maieſtez pourroient mettre dedans, qu'à celle dont elle auoit beſoin pour ſon vſage particulier, en ſuite dequoy on iugea à propos de les faire de la grandeur qu'elles ſont à preſent, c'eſt à dire capables de tenir cent cheuaux, & de les orner & enioliuer ſans aucune ſuperfluité, comme tu vois qu'elles ſont. En quoy ſi le Cardinal a mal fait, & s'il merite *de*

Leo Albert. lib. 9. de Architect.

bono illo opere lapidari, il faut que ie te confesse de ne plus rien cognoistre à ce qui est du bien ny du mal, du bon ny du mauuais, du vice ny de la vertu; car outre que le Cardinal a eu soin de la commodité de ceux qui pourroient occuper son Palais aprés luy, il a aussi pourueu à son embellissement par la beauté de son Escurie, comme il auoit desia fait par les Galleries de peintures & sculptures, par la Bibliotheque, & par la richesse des emmeublemens, afin que les Estrangers qui viendroient à Paris peussent y veoir des escuries, sinon de la grandeur, au moins soignées & gouuernées comme elles sont en Allemagne, & vn Palais aussi considerable que ceux de Rome, & de Florence, comme en effect il l'auoit desia mis en estat de ne ceder à aucun d'iceux, lors que l'enuie, la faction, la sedition, *& quæcumque latent ferali monstra barathro*, ont renuersé ce bel ouurage.

Statius 5. Syluar.

Sic plena maligno
Afflantur vineta Noto, sic alta seneſcit
Imbre seges nimio, rapidæ sic obuia puppi
Inuidet, & velis adnubilat aura secundis.

Reste doncque la Comedie d'Orphée representée par des Italiens *in stilo*, comme ils l'appellent, *recitatiuo*, deuant la Reyne, & i'ose dire quasi en presence de toute la France, auec l'approbation, voire mesme le transport, & admiration de tous ceux qui faisoient profession de s'y cognoistre. Claudian voulant representer la felicité du Consulat de *Manlius Theodorus*, dit fort à propos à nostre suiet,

Mobile ponderibus descendat pegma reductis,
Inque Chori speciem spargentes ardua flammas
Scena rotet, varios effingat Mulciber orbes.

On en pensa faire de mesme lors que la France estoit au comble de sa prosperité ; Et parce que tous ceux qui auoient esté à Rome, loüoient infiniment à la Reyne cette façon de reciter des Comedies en Musique, comme estoient celles que Messieurs les Barberins auoient données au Peuple de Rome, pendant cinq ou six années consecutiues; elle en voulut par vn excés de bonté extraordinaire, donner le plaisir aux Parisiens, qui ne tesmoignerent pas pour lors d'en estre mal satisfaits: mais quand il a fallu trouuer de quoy proscrire le Cardinal Mazarin, on luy a mis cette piece en ligne de compte, comme si elle auoit esté faite hors de temps, par son aduis seul, & pour sa satisfaction particuliere. Or comme cela est tres-faux, ne plus ne moins que toutes les autres calomnies dont les enuieux & factieux le chargent continuellement, Dieu à permis aussi qu'ils ayent esté payez de mesme monnoye, & que le dessein qu'ils auoient de le precipiter, ne soit reüssi qu'en apparence,

Vt interdum de cælo stella sereno Ouid. 2. Metamorp.
Etsi non cecidit, potuisse cecidisse videri.

Certes ie leur veux apprendre vne chose qu'ils ne sçauent pas, & qui est neantmoins tres veritable; c'est qu'il combattit l'année suiuante les sentimens de toute la Cour, & empescha absolument que l'on ne fist vne autre Comedie, qui n'auroit esté de gue-

re moindre dépenſe que celle d'Orphée ; & ſi on l'euſt voulu croire, l'on n'auroit iamais penſé à cette premiere, à laquelle ceux qui la preſſerent dauantage, s'eſtoient engagez inſenſiblement. Mais ſa deſtinée eſt telle, que s'il arriue quelque bien à l'Eſtat par ſes conſeils, ou par ſon addreſſe, ſa modeſtie, ou la deference qu'il doit aux autres perſonnes, empeſchent que le public n'en ayt cognoiſſance ; ou au contraire chacun le charge de tout le mal qu'on y veoit arriuer, quoy que le plus ſouuent il n'y ait non plus de ſa faute que de la mienne, auſſi ay-ie couſtume de l'appeller le *Martyr d'Eſtat*.

Phædrus lib. 4. ſub finem.

Integritatis qui ſinceræ conſcius
A noxiorum premitur inſolentiis.

S. Or ſus puis que te voila au *Gloria Patri*, il n'y a plus de danger de t'interrompre, & d'épiloguer vn peu ſur ce titre que tu luy donnes *de Martyr d'Eſtat*: car s'il eſt tel, il faut neceſſairement que ce ſoit *ſine ſanguine*, tel qu'a eſté ſaint *Felis*, comme a fort bien remarqué Paulinus, lors qu'il a dit en parlant de luy,

Natali 3.

Cæleſtem nactus ſine ſanguine martyr honorem.

Et puis quand il auroit ſuby la peine & le martyr effectif, tu ſçais fort bien que ſuiuant le commun dire *Martyres facit non pœna ſed cauſa*; en ſuite de quoy i'argumente de la ſorte, ſi le Cardinal eſtoit *Martyr d'Eſtat*, ce ſeroit ou à cauſe de la peine qu'il ſouffre, ou pour reſpect de la bonne cauſe qu'il defend ; or eſt-il que ſuiuant ton opinion meſme, il ne ſouffre aucune peine corporelle, & ſuiuant la

mienne la cauſe qu'il defend ne vaut rien du tout, *ergo* tu ne le deurois pas qualifier du nom de *Martyr*.

M. Tu fais là vn argument qui a plus de defauts que le cheual de Gonelle : ſi tu auois leu le liure du P. Theophile Raynaudi *de Martyrio per peſtem*, tu verrois bien comme beaucoup de choſes tiennent lieu de ſupplice aux Martyrs, & ſi tu prenois autant de peine que moy à t'informer des affaires publiques, tu ne douterois pas que la cauſe qu'il ſouſtient ne ſoit tres-iuſte.

S. Si tu diſois qu'elle eſt accompagnée de Iuſtes, ie te croirois pluſtoſt.

M. Ie voy bien que tu es dans la peau où tu mourras, auſſi bien que beaucoup d'autres, parce que *nullo thure litabis*, Perſius Satyr. 5.

Hæreat in ſtultis breuis vt ſemuncia recti.

Car en effet, il ſemble que vous n'ayez point d'yeux tous tant que vous eſtes, pour veoir l'extreme paureté à laquelle toute la Cour eſt reduite ; quoy qu'elle ſoit fort bien cogneuë de ceux *quorum*

Inſita pectoribus mens eſt, nec ſtulta nec excors.

S. C'eſt à dire en bon François que toute la populace eſt folle.

M. Seneque l'appelle *peſsimum veritatis interpretem*, pour monſtrer qu'où il s'agit de cognoiſtre la verité des choſes, ou d'en iuger à propos, il ne s'en faut pas rapporter au peuple. C'eſt pourquoy Dion Chryſoſtome aprés auoir prouué que l'homme eſt heureux de ne point entendre ce que la Pie,

Ie Iay, la Grenoüille & autres animaux disent de luy, il conclud, *quot verò homines Ranis sunt insipientiores & Graculis.*

Oration. 66.

S. Tu as pourtant veu quel mal ont fait depuis sept ou huict mois, ces Grenoüilles à deux iambes.

M. Ie n'en voy point d'autre sinon qu'elles ont retardé ce dont elles souhaittent le plus passionnément de pouuoir ioüir; sçauoir la Paix auec l'Espagnol: car tant s'en faut qu'il ait eu volonté depuis ce temps-là de s'accorder, que s'il eust esté en paix auec nous, il auroit sans doute cherché les occasions de se broüiller, pour se preualoir de toutes nos factions & seditions domestiques, *seditiones enim domi continuæ, vicinos nostros alioqui quieturos, ad bellum nobis inferendum incitant*, comme dit Tite Liue.

Lib. 6.

S. Veux-tu que ie te fasse veoir en deux mots comme nonobstant toutes les bonnes informations dont tu te vantes, cette negociation de la Paix t'est absolument incogneuë, & que mesme à grand' peine cognois-tu les Grenoüilles du Marais, desquelles neantmoins tu fais plus d'estat que des hommes.

M. Si Caton n'auoit point de honte d'apprendre la langue Grecque en sa vieillesse, pourquoy en aurois-ie tout blanc que ie suis, d'apprendre le secret d'vne action si importante à toute l'Europe, puis que sa longue durée en a desia détruit vne bonne partie.

S. As-tu

S. As-tu iamais mangé d'vn poiſſon qui chante.

M. Ie n'en ay pas ſeulement veu ny meſme entendu parler qu'il y en euſt, au contraire le commun prouerbe de quaſi toutes les nations eſt de dire, qu'vn homme qui ne parle point eſt *muet comme vn poiſſon*, duquel Lucian, Plutarque, & tous les Autheurs ſe ſeruent aſſez ſouuent, & Horace en cette belle Ode tant priſée par Scaliger le Pere, *Quem tu Melpomene ſemel naſcentem videris*, dit pour vanter la puiſſance de cette Muſe,

O mutis quoque piſcibus
Donatura Cycni, ſi libeat, ſonum. Lib. 4.

Plutarque auſſi eſt d'opinion que les Pythagoriciens obſeruoient ſi religieuſement de ne point manger de poiſſons, *quòd hos quaſi ſuæ diſciplinæ domeſticos agnoſcerent, propter ἐχεμυθίαν, id eſt, ſilentium, quod inter animantium genera piſcibus eſt proprium*, aprés quoy il faudroit venir de bien loing, pour dire que l'on a veu des poiſſons qui chantent. In Sympoſiac.

S. Te voila iuſtement dans le charactere du Pedantiſme, tu ſçais fort bien tout ce qu'a dit l'Antiquité de beau & de bon, & tu n'as iamais entendu chanter des Grenoüilles, au moins deurois-tu auoir appris qu'elles le peuuent faire, par ce diſtique que les Celeſtins de cette ville ont fait mettre à l'entrée de leur Cloiſtre,

Linquo Coax Ranis, Cra Coruis, vanáque vanis,
Ad Logicam pergo quæ mortis non timet ergo.

Et ainſi te voila deſia conuaincu, de ne pas cognoiſtre les Grenoüilles du Marais, auſquelles neant-

moins tu te meſles de comparer les Grenoüilles de Paris, ou comme tu les appelles à deux iambes.

M. Tout beau, Sainct-Ange, encore que ie n'aye pas tant eſtudié les prologues de Bruſcambille, & les bouffonneries de Rabelais & de Veruille comme toy, ie ne laiſſe pas neantmoins de ſçauoir que les Grenoüilles chantent par le Prouerbe *Seriphiæ Ranæ*, par l'hiſtoire de Tibere qui leur impoſoit ſilence, & par les maledictions qu'elles donnent encore auiourd'huy à la Deeſſe Ceres dans Ouide,

Metamorp. lib. 6.

Sed nunc quoque turpes
Litibus exercent linguas, pulſâque pudore,
Quamuis ſint ſub aqua, ſub aqua maledicere tentant.

Mais il eſt facile de ſurprendre le plus habile du monde par de ſemblables fineſſes & deuinettes, teſmoin celle d'vn Paſteur de Virgile, lequel aprés auoir attrapé ſon compagnon par cette demande,

Ecloga 4.

Dic quibus in terris, & eris mihi magnus Apollo
Treis pateat cœli ſpatium non amplius vlnas,

ne peut en ſuitte reſpondre à vne autre ſemblable que ſondit compagnon luy propoſe,

Dic quibus in terris inſcripti nomina Regum
Naſcantur flores, & Phyllida ſolus habeto.

Et pour te ſurprendre malgré toy de la meſme façon, dis moy, as-tu iamais mangé d'vne ſorte de poiſſon, que le plus ieune auſſi bien que le plus vieil, a touſiours quatre pieds entre queuë & teſte?

S. Ie les puis bien cognoiſtre, car vn Brochet,

vne Carpe, vn Eſturgeon, vn Thom, peuuent eſter de cette grandeur; mais ſi i'en ay mangé, c'eſt du plus loing qu'il me ſouuienne.

M. Rien moins, il n'eſt pas icy queſtion de ce monſtre de Turbot dont parle Iuuenal,

Incidit Hadriaci ſpatium admirabile Rhombi. Satyr. 4.

Et duquel auſſi, ou au moins de quelque autre qui luy reſſembloit, Martial a dit,

Quamuis lata gerat patella Rhombum
Rhombus latior eſt tamen patella. Lib. 13.

Toy & moy pouuons manger quand il nous plaiſt, de celuy dont ie te parle, & toy-meſme en as deſia parlé, car ce ſont tes Grenoüilles.

S. Tu equiuocques donc de la meſme façon, que celuy qui menaçoit dans Rabelais vn certain Quidam de le faire enterrer *cent pieds* ſoubs terre, quoy que ſon intention fuſt pluſtoſt de luy couper les iambes, aprés quoy il falloit bien le mettre *ſans pieds* dans la foſſe.

M. Quoy qu'il en ſoit tu ne m'en preſtes gueres que ie ne te les rende à bonne meſure, tout Pedant que ie ſois; mais quoy, il a beau ſe leuer matin, qui a bruit de dormir la graſſe matinée.

S. Si quelqu'vn de l'Academie te demandoit, combien tu employes de lard ou de vieux-oüin à graiſſer ces matinées, que luy reſpondrois-tu?

M. Que luy & tous ceux qui diſent la groſſe matinée ſont des ignorans, & que faute de lire les bons Autheurs, ils ne ſçauent pas qu'ils ont dit *Pallida mors, atrum venenum, arida febris, triſtis &*

inclinata ſenectus, rubra canicula, non tant pour eſtre veritablement telles, que pour produire les effets ſignifiez par ces Epithetes qu'on leur donne: car la mort rend les hommes paſles, le venin les noircit, la fiebure les ſeiche, la vieilleſſe les attriſte & les rend voutez, la canicule les échauffe & rougit par conſequent, & le dormir tard du matin les engraiſſe.

S. Il faudroit eſtre vn grand Maiſtre d'eſcrime, pour te porter vne botte franche, ou pour te battre en ton pays Latin: car comme Anthée recouuroit de nouuelles forces en touchant la terre, tu y trouues auſſi touſiours quelque coin pour te ſauuer; mais hors de là, ie m'imagine que tu n'es pas plus vaillant qu'vn autre.

M. I'eſpere neantmoins que quiconque m'attaquera ſur la Politique, ou ſur quelque autre faculté ſubiette au raiſonnement, *Dentem infringet ſolido.*

S. Teſmoin ce que tu diſois tout maintenant que les Grenoüilles à deux pieds, puis que tu appelles ainſi la populace, eſt la ſeule cauſe de ce que nous ſommes encore en guerre auec l'Eſpagnol, au lieu que tout le monde ſçait fort bien, que le Cardinal s'eſt vanté plus de cent fois, qu'il tenoit la paix en ſa main, & qu'il eſt facile de conclure en ſuitte, que ſi nous ne l'auons point euë iuſques à cette heure, c'eſt luy ſeul qui ne l'a pas voulu faire.

M. Cette folle opinion de la populace, n'eſt

pas moins ridicule que celle de tous les millions transportez hors de la France par le Cardinal, sans qu'il y ait voulu toucher, lors qu'il estoit à deux doigts prés de sa ruine, & qu'il perissoit faute d'argent. Car est-il croyable, que s'il eust pû faire la paix, & se deliurer par ce moyen là des horribles peines, & soucys, des fascheux emplois, des contraintes & necessitez épouuantables, des maledictions de tant de peuples, des conspirations contre sa personne, & des factions contre l'Estat, que luy apporte la guerre, il prist plaisir à la continuer? Et y a-t'il de l'apparence, si la paix auoit esté retardée par ses artifices, que Monsieur *d'Auaux* qui a esté le premier en rupture manifeste auec luy, s'en fust teu? Que Monsieur le *Duc de Longueuille* pendant trois mois de guerre ouuerte, n'en eust rien dit? N'estoit-ce pas le plus fort moyen que tous ses ennemis & enuieux pouuoient auoir pour le mettre hors les affaires, pour le rendre suspect à la Reyne, pour donner lieu au Parlement de luy faire son procés suiuant les formes ordinaires, pour le rendre odieux à tous les peuples, pour le declarer ennemy de Dieu & des hommes, que de iustifier par des preuues bonnes & authentiques, comme luy seul pour ses interests particuliers a empesché la conclusion de cette paix si bonne en soy, & si necessaire aux interests de la Chrestienté, & de laquelle on pourroit fort bien dire,

Pax optima rerum
Quas homini nouisse datum est, pax vna triumphis
Innumeris potior

Silvius Ital. lib. xi.

Et ſi ceux qui en pouuoient parler plus aſſeurément que perſonne du monde, & qui ont eſté, s'il faut ainſi dire, torturez par la colere, pour reueler ce qu'ils en ſçauoient,

Horat. epiſt. 18. lib. 1.

Commiſſúmque teges & vino tortus & ira Arcanum,

ne l'ont point fait, pourquoy veut-on touſiours perſuader aux peuples, qu'ils le pouuoient faire? pourquoy abuſer de la credulité de tant de pauures perſonnes? pourquoy les engager dans des reuoltes & ſeditions par tant de fauſſes nouuelles? Et pour te monſtrer encore mieux, Sainct-Ange, qu'elles ſont telles, as-tu iamais veu qu'vn homme deſintereſſé les publiaſt? & au contraire as-tu iamais veu qu'vn homme intereſſé, factieux, ou meſcontent, ſurquoy ie ne puis pas m'expliquer dauantage, ne les publiaſt point? & quand ce qu'ils diſent du Cardinal ſeroit veritable, ne pourroit-on pas raiſonnablement leur reſpondre,

Iuuenal. Satyr. 2.

Quis cælum terris non miſceat, & mare cælo
Si fur diſpliceat Verri, homicida Miloni?
Clodius accuſet mœchos, Catilina Cethegum?

ou pour parler en langage de cabaret puis que nous y ſommes,

Vhe tibi tu nigræ dicebat Cacabus ollæ.

S. Si l'on ſçauoit que tu tiens des diſcours ſi releuez dans le cabaret, il y auroit preſſe à t'y mener.

M. Il faut bien reſpondre à ce que tu me demandes, & puis la matiere dont nous parlons eſt ſi importante, qu'il vaudroit bien mieux n'en rien

dire, que d'en parler comme on fait deuant le cheual de Bronze.

S. Il eſt vray que i'y entens debiter bien ſouuent des choſes les plus extrauagantes du monde; car il ſemble aux diſcours que font certains boutefeux de ce pays-là, que *Paris* doiue eſtre mis à feu & à ſang, que les Polonois mangent les petits enfans comme nous faiſons des poulets ou cochons de laict, que l'on y viole autant de filles que l'on en peut auoir, que la Reyne ny le Cardinal ne veulent point la Paix, que Monſieur le Prince a iuré d'exterminer la ville de Paris: & le plus grand mal à mon aduis eſt, que ſi quelqu'vn eſtonné, & ſcandaliſé de la fauſſeté de ces diſcours, les veut contredire, il court riſque en meſme temps de meſurer la hauteur du Pont-neuf ſans eſchelle.

M. Auſſi n'eſt-ce pas le faict d'vn homme ſage de vouloir s'oppoſer à ces torrents de médiſances, & Ouide diſoit fort bien à ce propos,

Stultus ab obliquo qui cùm diſcedere poſſit,
Pugnat in aduerſas ire natator aquas.

Le Peuple, Sainct-Ange, eſt comparé à vne Mer tempeſtueuſe, & comme Ælian remarque qu'elle emportoit & noyoit tous les Celtes qui eſtoient aſſez fols & temeraires, pour s'oppoſer à ſes débordemens; il arriue de meſme, que les peuples eſmeus & perſuadez de quelque opinion bonne ou mauuaiſe, fauſſe ou veritable qu'elle ſoit, emportent incontinent, eſtouffent, & mal-traittent tous ceux qui les en veulent deſabuſer. C'eſt pourquoy il

Lib. 12. de var. Hiſtor.

faut fuir ces rencontres, & ne parler si l'on peut, de ces affaires importantes, que deuant des personnes qui les puissent traitter sans passion.

S. Il en venoit souuent de semblables en nostre boutique sur la place des Prescheurs, & ie t'aduouë qu'il y auoit grand plaisir à les entendre discourir sans bruit, comme nous faisons maintenant, de beaucoup de choses bien particulieres, & remarquables touchant nostre Politique: mais neantmoins ils s'ébaïssoient tous de ce que l'*Espagnol* voulant la Paix, comme tout le monde est assez persuadé, & les *François* estans aussi tres-contens de la faire, on n'auoit toutesfois pû iusques à cette heure venir à bout, ny trouuer moyen de la conclure.

M. Tu peux croire que cela vient de l'artifice des *Espagnols*, plustost que de celuy des François, & ie m'en vais t'expliquer comment; tu cognois assez l'orgueil de cette nation recuite & basanée, & combien il luy fait mal de souffrir que cette haute reputation qu'elle s'estoit acquise par toute l'Europe, soit le moins du monde flestrie ou diminuée? qu'a-t'elle doncque fait pour la conseruer en cette Assemblée de Munster, que l'on peut *meriteuolmente*, comme dit l'Italien, appeller ἐπιτομὴ τῆς οἰκουμένης, *l'abregé du monde*, ou pour mieux dire en face de toute la Chrestienté? elle a consideré les articles de la Paix, & aprés s'estre reserué les six plus importans à son faste, & à sa reputation, aprés auoir protesté qu'elle ne les accorderoit iamais, & qu'il n'estoit

n'eſtoit pas raiſonnable qu'elle s'en departiſt, elle nous a abandonné tous les autres, ſoit qu'ils luy fuſſent de peu ou de nulle importance, ou qu'on ne peuſt nous les refuſer auec iuſtice, ou pour d'autres conſiderations que le temps découurira. Cependant elle ne laiſſe pas de publier par toute l'Europe qu'elle auoit accordé aux François tout ce qu'on luy auoit demandé, qu'elle leur abandonnoit toutes leurs conqueſtes, & qu'eux ſeuls ſeroient d'oreſnauant reſponſables de tous les maux que produiroit la guerre. En ſuite de cela qu'arriue-t'il, *les arbitres du Congrez* qui ne peuuent accorder les intereſts de leurs Princes, auec la foibleſſe des Eſpagnols, & la puiſſance des François, & qui ſont naturellement obligez d'eſpauler le plus foible, ſe mettent du coſté de l'Eſpagnol. Tous les *Ambaſſadeurs des Princes* d'Italie, ſoit pour maintenir la balance de ces deux grands Empires, ou pour eſtre alliez ou protegez d'Eſpagne, ou pour le peu de bien qu'ils veulent à noſtre nation, ou pour eſtre plus promptement ſecourus contre le Turc, approuuent le procedé des Eſpagnols; les *Hollandois* qui ne ſe ſont accordez auec eux, qu'aprés en auoir obtenu tout ce qu'ils en ont deſiré, & auſſi pour trauerſer nos conqueſtes, le loüent hautement. Et ainſi voilà les *François* chargez par le commun conſentement de toute l'Europe, d'eſtre les ſeuls perturbateurs de ſon repos, & le *Miniſtre* qui les gouuerne, accuſé de trahir les intereſts de ſon Roy pour fauoriſer les ſiens, de ruiner le

Royaume pour eſtablir ſa maiſon, & de refuſer la Paix pour s'enrichir dans les deſordres, & dans les confuſions de la guerre. Pendant quoy l'Eſpagnol qui a touſiours eſté plus fin que nous, *gaudet in ſinu* de cette tromperie, il expoſe vn Miniſtre le plus fidel à la France, & le plus contraire à l'Eſpagne qui ait iamais eſté, à la rage d'vn peuple que les longues guerres ont épuiſé; & il fait ſon compte que ſi la France ſe relaſche de ces ſix articles, outre qu'il ſemblera auoir pluſtoſt donné les conditions de la Paix au vainqueur, que de les auoir receuës de luy, ou des arbitres, il en remportera encore tous les aduantages qu'il deſiroit; ou que ſi d'auanture elle ne ſe relaſche point, il faudra neceſſairement qu'elle ſuccombe dans les neceſſitez d'vne ſi longue guerre, à cauſe des factions internes, des ſeditions & rebellions domeſtiques, dont elle eſt menacée par les cabales, & par les menées qu'il entretient auec les mécontens de cet Eſtat, auquel cas il aura tout moyen non ſeulement de ſe remplumer, mais auſſi de profiter du débris de la France, *quam ſpe iam deuorat ipſa*. Voilà à peu prés tout le ſecret de la *Politique Eſpagnole*, voilà les pieges & les rets que nous tend ce *grand chaſſeur*, afin que *Incidat in caſſes præda petita ſuas.*

Voilà les preparatifs de cét *Eriſichthon* de l'Europe,

Ouid.lib.8. Metamor.

In quo furit ardor edendi,
Pérque auidas fauces, immenſaque viſcera regnat,
Plúſque capit quò plura ſuam demittit in aluum.

& voilà en vn mot, toutes les ruſes & fineſſes dont

l'Eſpagnol ſe ſert pour mettre touſiours l'aduantage de ſon coſté, auſquelles ſi vn Miniſtre de France ſe laiſſoit pipper, ne ſeroit-il pas accuſé de peu de ſuffiſance? & s'il donnoit les mains, ne ſeroit-il pas coulpable? Certes il deuroit pluſtoſt ménager les aduantages que toutes ces dernieres guerres nous ont donnez ſur l'Eſpagnol au profit & à l'honneur de la France, afin de verifier le dire de T. Liue, que *magnas victorias magna & diuturna pax ſequi ſolet.* Il pourroit auſſi mettre l'Eſpagne en pareil eſtat que s'eſt mis la France, aprés la priſe de François premier, ou aprés d'autres pertes ſignalées, qui l'obligeoient à deſirer la paix à quelque prix que ce fuſt. Mais bien loin d'auoir ces pretentions, il ne demande qu'à ſe parer du tort & des ſurpriſes qu'on luy veut faire, il met en arbitrage ce dont il pouuoit diſpoſer abſolument, il cherche d'eſtablir vne Paix qui ſoit ferme & aſſeurée, il veut que les ſix articles reſeruez par l'Eſpagnol, ſoient auſſi bien arbitrez comme les autres, & pourueu qu'ils en modifient quelques-vns, il offre de leur quitter des villes, & des Prouinces qu'eux-meſmes nous abandonnent; enfin il ne cherche pas tant à s'acquerir des loüanges en cette negociation, qu'à s'exempter du blaſme qu'on luy pourroit donner, s'il auoit abandonné mal à propos les intereſts de ſon Maiſtre, s'il auoit abuſé de ſa minorité en faueur de l'Eſpagnol, & s'il s'eſtoit laiſſé pipper à vne paix de laquelle on pourroit legitimement dire,

Mars grauior ſub pace latet.

Lib. 1.

Claudian. de 4. Conſ.

Et neantmoins l'artifice des Eſpagnols a eſté ſi grand, la ialouſie qu'ils donnent de nos forces à tous les Princes Chreſtiens ſi puiſſante, les intrigues & factions de noſtre Cour ſi extrauagantes, qu'il eſt maintenant contraint de defendre ſon innocence, au lieu qu'on la deuroit couronner, & que bien loin de s'eſtre acquis l'amour & l'affection des peuples, en conſeruant ſi bien l'aduantage qu'ils ont de ne rien quitter à l'Eſpagnol, ils le veulent proſcrire & lapider, & peu s'en faut qu'il ne diſe,

Ouid. de Nuce.

Cùm ſim ſine crimine vitæ,
A populo ſaxis prætereunte petor,

comme Ouide faiſoit dire aux noyers des grands chemins, qui pourroient en vn beſoin paſſer pour emblemes & ſymboles des bons & fidels Miniſtres, & de ceux qui ſont employez aux grandes affaires, puis qu'on traitte les vns & les autres auec pareille ingratitude. Mais il y a bien dauãtage, Sainct-Ange, car comme le Cardinal ſe fut apperceu que l'Eſpagnol couuroit ſi induſtrieuſement ſon mauuais ieu, que tout le monde y eſtoit trompé, & que l'on applaudiſſoit tous les iours aux feintes qu'il faiſoit de vouloir la Paix, & de tout donner, de tout quitter, pour l'obtenir, il iugea à propos de iuſtifier ſon procedé deuant le plus Auguſte Conſeil qui ait iamais eſté tenu en France, puis que outre tous les François qui pouuoient y aſſiſter, Monſeigneur le Nonce de ſa Saincteté, & tous les Ambaſſadeurs des Princes eſtrangers y furent appellez: là nos raiſons furent miſes ſur le tapis, elles y furent examinées

ſix heures durant, auec tant de liberté, que Monſeigneur le *Nonce*, & Monſieur *l'Ambaſſadeur de Veniſe*, ne laiſſerent rien à dire de ce qu'ils eſtimoient raiſonnable. Enfin la pluralité des voix prefera la continuation de la guerre à la concluſion d'vne Paix mal aſſeurée, & encore moins honorable; Monſieur le *Duc d'Orleans*, proteſta que le Roy eſtant maieur, auroit iuſte raiſon de ſe plaindre du tort qu'on luy auroit fait pendant ſa minorité, en accordant vne Paix ſi dommageable à la France: Monſieur *le Prince* dit qu'il craindroit d'en eſtre chaſtié, & les autres publioient ouuertement qu'il y alloit de leurs teſtes: le Surintendant promet dequoy faire les deux campagnes ſuiuantes; le Cardinal en tout cela n'opine qu'à ſon rang, la pluralité des voix reſould de faire encore la guerre, pour obtenir vne Paix plus aſſeurée, moins honteuſe, & moins preiudiciable à la France. Ce reſultat auſſi bien que l'Aſſemblée où il fut arreſté, eſt cogneu de tout le monde, ceux qui y aſſiſterent ſont encore à Paris, & dans les affaires, tout le monde en peut parler, & neantmoins perſonne n'en veut rien dire, & chacun ſe taiſt, ou diſſimule, pour auoir plus de ſubiect de blaſmer le Cardinal, de ce dont, ſi tant eſt qu'il y eut du mal, il ne pourroit toutesfois eſtre coulpable qu'en partie. Mais ie voy bien d'où cela procede, c'eſt que l'on peut auſſi bien dire de ce temps-cy, que le Poëte Comique faiſoit du ſien,

Ædepol noſtra ætas non multum fidei gerit,

Tabulæ notantur, adsunt teſtes duodecim,
Tempus locúmque ſcribit actuarius,
Tamen inuenitur Rhetor qui factum neget.

Neantmoins le principal eſt que l'innocence du Cardinal, & la ſincerité de ſes intentions en cette affaire, comme en toutes autres, ſont fort bien cogneuës de ceux qui n'ont pas moins de pouuoir pour le chaſtier de ſes tromperies, ſi dauanture il en commettoit quelques-vnes, que de bonne volonté pour recognoiſtre comme ils font tous les iours, & pour proteger contre tant d'enuieux & de factieux, la fidelité de ſes ſeruices. Mais pour te faire veoir clairement comme les Eſpagnols n'ont deſiré la paix qu'autant qu'ils croyoient que nous ne pouuions ny deuions raiſonnablement la faire; & que toutes les inſtances qu'ils en faiſoient par leurs Plenipotentiaires, ou faiſoient faire par les arbitres, n'auoient autre but que de nous rendre odieux à tous les Princes, & d'en tirer cependant quelque aduantage; c'eſt que la Reyne leur ayant enuoyé depuis ſix ſepmaines Monſieur de *Vaultort*, pour les aſſeurer que le Roy ſon fils, ſe deporteroit tres-volontiers de beaucoup de iuſtes pretenſions qu'il auoit debatuës iuſques à cette heure, & qu'il eſtoit preſt de conſentir à vne bonne paix, ils reſpondirent franchement, qu'ils n'eſtoient plus à Munſter; que les affaires de France auoient changé de face; qu'il falloit faire cecy & cela, iuſque là meſme qu'ils n'eurent point de honte de tromper Monſeigneur le *Nonce & l'Ambaſſadeur*

de Veniſe, en les deſaduoüant des aſſeurances qu'ils auoient données peu de iours auparauant au Roy & à la Reyne, que les Eſpagnols eſtoient touſiours dans les meſmes offres qu'ils auoient faites à Munſter, & qu'ils eſtoient ſi deſireux de les executer, que leur Plenipotentiaire *Pigneranda* faiſoit la meſme marche que l'Archiduc. Aprés quoy peut-on douter que l'Eſpagnol n'ait eu intention d'impoſer à toute l'Europe, & de ſe mocquer particulierement des François, en leur propoſant vne paix ſi deſauantageuſe, qu'ils ne pouuoient l'accepter auec honneur, & laquelle luy-meſme n'auoit pas enuie, quand bien meſme ils l'auroient acceptée, de leur accorder, puis qu'en effet il l'a refuſée, quand on l'a pris au mot? Et cependant quand nos Miniſtres diſoient qu'ils ſçauoient certainement que l'intention des Eſpagnols eſtoit de ne vouloir point de paix; que toutes les mines qu'ils faiſoient n'eſtoient que pour ſonder noſtre foibleſſe, que leur deſſein eſtoit de prolonger la guerre iuſques à ce que les deſordres qu'ils preuoyoient deuoir arriuer en France, leur donnaſſent occaſion de la rauager, partager, & deſtruire entierement. Quand dis-ie nos Miniſtres parloient de la ſorte, on ſe mocquoit d'eux, ils vouloient eux-meſmes la guerre pour peſcher en eau trouble; l'Eſpagnol eſtoit vn Sainct, & eux des Diables, & ſans auoir égard qu'ils ne parloient & n'agiſſoient en ce rencontre que ſuiuant les reſolutions priſes dans vn Conſeil ſi celebre, que celuy dont nous auons cy deuant

parlé, & où toutes ces choſes auoient eſté ſi librement & ſi ſerieuſement examinées, on les charge de blaſmes & d'opprobres, on les couure de maledictions, on les condamne, on les proſcript, on les expoſe à la furie d'vn Peuple, le tout ſans cognoiſſance de cauſe, & auec encore moins de Iuſtice, puis que ſuiuant l'aduis de Caſſiodore, *nimis iniquum eſt vt ille patiatur diſpendium, qui imperium fecit alienum.* Et cela eſt d'autant plus vray en la perſonne de Monſieur le Cardinal, que les reſolutions de ce Conſeil celebre, ſuiuant leſquelles il agiſſoit, auoient eſté auſſi iudicieuſement priſes, comme le temps a fait cognoiſtre que les motifs en eſtoient veritables, veu le procedé des Eſpagnols & la negatiue qu'ils nous ont donnée, ſur l'eſperance qu'ils ont touſiours eu de profiter de nos deſordres, quoy qu'ils y ayent eſté ſi ſouuent trompez, qu'ils deuroient bien cognoiſtre quelle folie c'eſt à eux que de s'y attendre dauantage, *ſed qui amant ſibi ſomnia fingunt*, auſſi pourra-t'on bien dire d'eux ce que diſoit Horace d'vn butort de Païſan,

Lib. 1. epiſt. 2.

Ruſticus expectat dum defluat amnis, at ille
Labitur & labetur in omne volubilis æuum.

Or cela eſtant, Sainct-Ange, il n'eſt que trop vray de dire, que c'eſt à nous qu'il tient que la paix n'eſt point faite; mais ce n'eſt pas dans le ſens que le prennent ceux qui le diſent ou qui l'eſcriuent dans ces petits liurets; ce ſont les deſordres de *Paris* pluſtoſt que ceux de *Sainct Germain* qui retardent

retardent vne action ſi vtile à tout le monde, & ſi neceſſaire à la France, & plus nous nous faſchons de ce qu'elle eſt ſi peu aduancée, plus nous en blaſmons nos Miniſtres, & moins nous donnons ſubiect à nos ennemis de la faire ; il y a dix ans qu'ils nous amuſent à *Munſter* pour donner temps aux apoſtumes qu'ils croyent nous deuoir eſtouffer, de meurir & de ſe former ; pendant cela ils n'ont rien oublié pour ſeparer nos Alliez d'auec nous, parce que c'eſtoit en cela que conſiſtoit le nerf de leur negociation, & comme ils ont veu qu'ils demeuroient tous fermes dans les veritables intereſts de leurs affaires, & dans les ſentimens d'honneur & de vertu, ils ſe ſont proſtituez & abandonnez *aux Hollandois*, par deſeſpoir de n'auoir rien pû gagner ſur les autres, ils ont imité le Caſtor qui ne fait point de difficulté de ſe chaſtrer quand on le pourſuit de trop prés, *cupiens euadere damno teſticulorum*, ils leur ont quitté la terre & la Seigneurie, l'honneur & le profit ; ce qu'aſſeurément ils n'auroient iamais fait, *teſticuli ſi vena vlla paterni viueret in illis* ; pendant cela nous nous ſommes accommodez honorablement auec l'Empereur, nous n'auons point commis de laſcheté ; on ne nous peut rien reprocher ; ſi ce n'eſtoit le mal que nous nous faiſons à nous meſmes, nous n'aurions pas grand ſubiect de craindre celuy que l'Eſpagnol nous pourroit faire, *noſtrorum cauſa malorum nos ſumus*, il n'en faut point accuſer d'autres que nous meſmes, & il eſt auſſi en nous d'y remedier ; ne preſtons

point l'oreille aux ſeditieux, n'eſpaulons point les factieux, ne ſeruons point d'inſtrument à la paſſion des Seigneurs reuoltez, & mal-contens; ne refuſons point au Roy l'aſſiſtance que nous donnons à ceux qui nous voudroient faire reuolter contre luy; aimons-le pour ſon innocence, parce que c'eſt l'oinct de Dieu, parce que c'eſt le propre du François d'aimer & de careſſer ſon Prince plus que nation du monde. Reſpectons la Reyne pour ſa grande bonté, pour l'aſſiduité & la fidelité qu'elle apporte au gouuernement du Royaume, en des temps ſi faſcheux, & ſi difficiles; ne ſoupçonnons rien de mal de ſon Miniſtre, chaſſons loin de nous tous ces boutefeux qui l'accuſent & le blaſment de ce dont il n'eſt point coulpable. Finalement donnons nous la paix à nous-meſmes, & nous l'aurons bien toſt auec les Eſtrangers, craignons noſtre Roy, & il ſe fera craindre de tout le monde,

Horat. ep. 3. lib. 21. *Hoc opus hoc ſtudium, parui properemus, & ampli,*
Si Patriæ volumus, ſi nobis viuere chari.

S. Ie ne croy pas que la Paix ait plus donné de peine à tous les Plenipotentiaires de *Munſter*, que tu en as eu icy pour iuſtifier les noſtres, de ne l'auoir point accordée; car tu as déployé tous les voiles de ton eloquence, auec vne telle profuſion de paroles, que ie me ſuis facilement apperceu, que tu n'es pas exempt de cette maladie, qui eſt auſſi commune aux Pedants comme la *Goetre* aux Sauoyards, & les *eſcroüelles* en Eſpagne.

M. Si tu entends parler de celle que les bons compagnons appellent *Argentangina*, ou *faute d'argent*, ie t'aduouë que i'en ſuis autant affligé comme perſonne de ma ſorte.

S. Le mal dont tu parles eſt tellement inſeparable des hommes Collegiaux, qu'il entre meſme dans la definition que l'on en donne, *Animal irrationale, indecrotabile, ſcabioſum, carens pecunia*, auſſi n'eſt-ce pas de luy que i'entens de parler, mais pluſtoſt de celuy qu'on appelle *Logodiarrhœa, flux de bouche*, ou pour te rendre moins ſuſpect du mal de Naples, *flux de paroles*, car ſi ie te voulois touſiours laiſſer dire, tu ne finirois iamais.

M. Ceux qui parlent ſans rien dire, ne ſont iamais trop courts, ny ceux qui parlent à propos trop longs.

Non ſunt longa, quibus nihil eſt quod demere poſſis, diſoit Martial: examine moy doncque ſur le pied de cette regle, & tu trouueras que ie ne ſuis pas moins exempt de cette *Logodiarrhœa*, que les Grecs au rapport de Platon l'auoient eſté des *cathaires & diſtillations*, iuſques au temps de Socrates; les Egyptiens & Arabes des *vers* comme l'aſſeure Theophraſte: ceux de Crotone de la *peſte*; & la Hongrie du mal *caduc* ou *Epilepſie*, ſi toutefois l'explication que donne Henry Eſtienne à ces vers d'vn certain Poëte, *morbiſque caducis*

Libera, robuſto vegetat fera corpora paſtu,
Danubij virides circumdans vndique ripas,

n'eſt point detorquée à cette maladie particuliere,

3. De Republ.

Lib. 9. de hiſt. Plant.

De Lipſij Latinitate pag. 389.

veu que l'intention dudit Poëte eſtoit à mon aduis, de parler de toutes ſortes de maladies en general, pluſtoſt que *de lunatico aut Herculeo*, ou du mal caduc auquel ces peuples eſtoient ſubiets.

S. Il ne faudroit pour t'accrocher de nouueau, que te demander pourquoy le mal caduc eſt appellé *lunaticus & Herculeus*; car ie ſuis certain que tu enfilerois là deſſus vn diſcours de plus d'vne heure; mais ie te proteſte de n'en rien vouloir ſçauoir pour le preſent, puis que l'heure d'aller à la Declaration approche, & que i'ayme mieux apprendre de toy, ſi le Cardinal, puis qu'il eſt ſi innocent de toutes ces calomnies qu'on luy a impoſées depuis trois mois, n'en témoignera point quelque iour du reſſentiment contre les autheurs & fauteurs d'icelles.

M. Trois raiſons me font croire non ſeulement qu'il ne le fera point, mais encore qu'il ne le doit pas faire; la premiere, qu'il n'eſt pas d'vn naturel violent, d'vne complexion bilieuſe ou melancholique, d'vn exterieur hagard, tetrique ou mal faict, pour ſe porter à des violences, à des vengeances, & à des actions contraires à la bonté & à la douceur de ſa nature. Pleuſt à Dieu, Sainct-Ange, qu'il fuſt cogneu de tout le monde comme il l'eſt de moy. I'ay pratiqué deux ans durant tous les moindres de ſes domeſtiques, ie l'ay auſſi quelquefois abordé lors qu'il eſtoit en ſon particulier, & en certain temps où perſonne ne l'obligeoit de ſe contrefaire; mais ie puis iurer foy d'homme de

bien, de n'auoir iamais remarqué en luy ſinon vne ſi grande douceur, vne ſi honneſte complaiſance, & vne telle bonté de nature, qu'on luy pourroit dire à bon droict, ce que l'on diſoit autrefois d'vn autre qui ne le meritoit peut-eſtre pas ſi bien que luy,

Iuli, ſincera bonorum
Congeries, in quo veteris veſtigia recti
Et ductos video mores, meliore metallo.

En effect puis que le viſage eſt appellé par Ciceron *proditor animi*; puis que Plaute a dit *tibi credere certum eſt, nam te eſſe bonum vultu cognoſco*; puis que ſuiuant l'opinion du Poëte Anglois Alanus,

Vultus noſter liber eſt & litera, cordis In Anticlaud.
Nuncius interpres verax, animique figura.

& qu'Ariſtote meſme a confirmé l'opinion de tous ces Autheurs, en compoſant vn liure ſur les iugemens que l'on peut faire des hommes par leur phyſiognomie, ne peut-on pas bien veoir que celle du Cardinal eſt la plus agreable, la plus humaine, & la plus debonnaire qui ſe puiſſe rencontrer? ne peut-on pas remarquer qu'elle ne promet rien que clemence, que moderation, que bienueillance, & que facilité? Paul Ioue voulant deſcrire les actions cruelles & tyranniques d'vn Ceſar Borgia, commence par les ſignes que la nature auoit imprimez ſur ſa face d'vne telle violence, *quæ faciem*, Lib. 4 elog.
dit-il, *atro rubore ſuffuſam, tuberculis qui ſaniem leuiter expuerent redundantem, oculóſque introrſum recedentes, & atroci vipereóque obtutu ſcintillantes ac igneos oſtenderet, quos nec amici quidem & familiares con-*

tuendo ferre possent; & le mesme au contraire ne manque iamais de nous crayonner le naturel doux & affable de ses hommes illustres, par l'excellente symmetrie de tout leur corps, & de la face principalement, telle que nous voyons estre celle du Cardinal, dans laquelle on peut lire que ses actions ne sont ny violentes ny precipitées, ny vitieuses. Qu'on parcourre diligemment *l'Arte Dei Cenni del Bonifacio*, & le Chiaromonte *de coniectandis animi moribus*: on ne trouuera point que de toutes les actions que ces autheurs condamnent, il y en ait aucune qui soit familiere au Cardinal; & comme ses actions sont moderées, ses passions le sont encore dauantage, *nesciat irasci, cupiat nihil*, disoit Iuuenal d'vn homme de bien, & puis que le Cardinal en fait de mesme, pourquoy ne sera-t'il pas estimé & tenu pour tel? a-t'il iamais rompu auec aucun de ses amis? a-t'il coustume de brauer & de mal traitter ses domestiques? s'est-il vengé de quelqu'vn de ses ennemis, quoy que le zele qu'il a de bien seruir l'Estat luy en ait causé vn grand nombre? a-t'il iamais médit de personne? a-t'il iamais offensé qui que ce soit? ne pourroit-il pas dire auec verité,

Tam felix vtinam quàm pectore candidus essem,
Extat adhuc nemo saucius ore meo!

& par consequent ie croy estre fondé sur la bonté de son naturel, pour promettre vne impunité generale & particuliere à ceux qui ont pris comme à tasche de l'offenser, pendant toutes ces hostilitez de la guerre Parisienne. La seconde raison.

S. Tout-beau, Maſcurat, puis que tu m'as infiniment obligé par tant de belles digreſſions que ie t'ay donné ſuiet de faire iuſques à cette heure, il faut que tu m'en accordes vne touchant la Phyſiognomie, car à te dire vray, i'ay touſiours eu volonté de la ſçauoir, mais la groſſeur & le nombre de tant de liures qui en traittent m'eſpouuentent.

M. Ie voudrois pourtant auoir autant d'eſcus, comme il y en a deſquels tu n'as iamais entendu parler.

S. Le ſieur Borelli m'en monſtra vne fois plus de trente ou quarante volumes, entre leſquels ie me ſouuiens bien qu'il y en auoit quatre *in folio.*

M. C'eſtoit doncque à mon aduis le *Petrus Montuus de temperamentis*, *l'Anaſtaſis phyſionomica Barthol Coclitis*, *opus Mathematicum ſeu Chiromanticum Taiſneri*, & le Commentaire *de Camillus Baldus* ſur la phyſiognomie d'Ariſtote. Mais tu dois ſçauoir que le *Taiſner* ne differe en rien du *Cocles*, puis qu'il l'a copié mot pour mot ; pour le *Montuus* ie ne te conſeillerois pas de t'y amuſer, d'autant que tu y apprendrois beaucoup de Philoſophie & de Theorie, mais peu de Pratique ; le *Baldus* explique fort bien Ariſtote ; pour le *Cocles*, ſi ce que *Cardan* en ſon liure *de Supplemento Almanach*, *Guido Poſthumus* en ſes Poëſies Latines, *Iouius* en ſes Eloges, & autres Autheurs en diſent eſt veritable, iamais homme n'a eu tant d'inclination que luy à iuger des perſonnes, ſuiuant les lignes & le temperament de leurs corps, & perſonne auſſi n'a

mieux preſcrit les regles & les preceptes pour le faire. Mais parce que *gaudent breuitate moderni*, & principalement toy, qui es d'vn naturel aſſez impetueux & boüillant, ie te conſeille de prendre le petit Commentaire de *Fontanus* ſur Ariſtote. Ie ſçay bien que celle de *Porta* eſt maintenant la plus ſuiuie, tant à cauſe des figures, que parce qu'il a compilé tout ce qui s'en pouuoit dire; mais depuis qu'vn hõme veut ſeruir d'Echo à tous les autres, c'eſt vne marque tres-aſſeurée qu'il a peu de iugement, & il n'y a rien ſi odieux, ny ſi ennuyeux, que quelque art que ce ſoit, lors qu'on le porte iuſques à ſes dernieres differences, ou qu'on l'examine auec trop de ſubtilité, comme *Braſſauolus* a fait les differences du mal de Naples: *Guillemeau* les maladies de l'œil, & *Struthius* celles des pouls ou battemens d'arteres; car alors toute cette doctrine eſtant hors des termes de la pouuoir prattiquer, auſſi ne ſert-elle plus à rien; il en eſt de meſme de la phyſiognomie, puis qu'outre la doctrine ſolide de ſes premieres differences enſeignée par Ariſtote, & depuis peu encore fort ſolidement & methodiquement par le Pere *Honorat Nicquet* Ieſuite, on y en a adiouſté mille autres, qui ne ſeruent plus de rien, comme ſont la *Metopoſcopie*, *la Chiromantie*, *la Geloſcopie*, *l'Idemgraphie* tant pour ce qui eſt du charactere, que de la façon de dicter les lettres miſſiues, & les obſeruations que l'on fait ſur les diuerſes *taches* & ſur les *palpitations* du corps humain, & auſquelles vn honneſte homme ne ſe doit iamais amuſer, puis

que

que l'on n'en peut rien dire autre choſe ſinon que μωρὸς μωρὸς λέγει, *fatuus fatua loquitur*; pour moy ie te conſeillerois pluſtoſt, ſans t'arreſter à tous ces liures, de faire vn petit ramas des prouerbes & dictons, qui concernent la Phyſiognomie, parce que ce ſont autant de regles infallibles pour iuger tres-pertinemment de ceux auſquels on les peut appliquer.

S. Tu as doncque bonne opinion des prouerbes.

M. Encore meilleure que tu ne penſes, & ie ſuis en cela de l'opinion de Cardan, lors qu'il dit en ſes liures *de Sapientia*, que la ſageſſe & la prudence de chaque nation conſiſte en ſes prouerbes.

S. Et qu'appelles-tu prouerbes Phyſiognomiques.

M. Il ne faut qu'en rapporter quelques-vns pour te faire comprendre ce qui eſt auſſi de tous les autres.

Diſtortum vultum ſequitur diſtorſio morum,
Intima per mores cognoſcimus exteriores,

en voylà deux qui parlent de la Phyſiognomie en general, & deſquels ie ne cognois point d'autre autheur que le peuple; ce troiſieſme eſt de Iuuenal,

Hiſpida membra quidem, & dura per brachia ſetæ Satyr. 4.
Promittunt atrocem animum.

Et ce quatrieſme, que peu de perſonnes ignorent, ſe trouue dans Martial,

Crine ruber, niger ore, breuis pede, lumine luſcus,
Rem magnam præſtas Zoile ſi bonus es,

& tous deux appartiennent auſſi à la Phyſiognomie ou conſtitution particuliere, de quelque membre des perſonnes.

S. Tu me fais ſouuenir d'vn autre prouerbe qui dit *cauete à ſignatis*, & ie cognois aſſez par ces quatre ou cinq exemples comme on doit entendre tous les autres; ie te prie neantmoins ſi tu en ſçais dauantage de vouloir permettre que i'en charge mes tablettes, puis que ce ſera touſiours autant d'acquis pour le recueil que tu me conſeilles d'en faire.

M. C'eſt quaſi du plus loin qu'il me ſouuienne que d'auoir leu les diſtiques d'vn certain *Facetus*, imprimé *inter octo auctores*, dans lequel ie remarquay trois ou quatre de ces preceptes, qui me ſemblerent ſi beaux & ſi veritables, que i'en ay touſiours conſerué la memoire depuis ce temps là:

Inconſtans animus, oculus vagus, inſtabilis pes,
Hæc tria ſigna viri de quo mihi nulla boni ſpes.

Rarò breues humiles vidi, rufóſque fideles,
Albos audaces, miror magnos ſapientes.

Ex Apum iugulo, cerui lingua, canis ore,
A magnis pedibus caueas blæſóque lepore.

Jnque domum rufi non accipias tibi pauſam,
Namque malignandi gerit in ſe denique cauſam.

Tu vois, Sainct-Ange, comme ces huict lignes comprennent plus de preceptes Phyſiognomiques, & plus veritables & aſſeurez, que tu n'en trouuerois peut-eſtre dans huict feüillets d'*Aporta*; mais ie me ſouuiens encore de quelques autres, qui ne ſont

pas à meſpriſer,

Si non vis falli, fugias conſortia calui:
Si quæras ſocium, nunquam iungas tibi luſcum.

Et qu'ainſi ne ſoit, nous liſons dans la Macaronée, que

Nulla fides Gobbis, noli confidere Zoppis,
Si Guerchus bonus eſt, inter miracula ſcribe.

Et pour te monſtrer que cette Phyſiognomie prouerbiale n'eſt point à negliger, c'eſt que Barthole ce grand Iuriſconſulte, ce *Monarcha Juris*, en expliquant la loy 4. *vbi Pupillus educari debeat*, ne fait pas difficulté d'y auoir recours, & d'alleguer le prouerbe que tu diſois tantoſt auoir appris de l'Aduocat Guion, *puer bibens vinum*, *&c.* à propos duquel il me ſouuient auſſi d'auoir ouy dire à l'Aduocat *Galand*, qui mourut il y a enuiron vn mois, ou ſix ſemaines ſur les tours de Noſtre-Dame, où il eſtoit monté pour veoir les rauages de la Seine débordée, que le meſme Barthole s'eſtoit ſeruy du iugement rendu par le fol de Paris, contre vn gros gueux qui auoit mangé ſon pain à la fumée des broches du Rotiſſeur, pour monſtrer la verité de cet autre prouerbe qui dit,

Sæpe etiam ſtultus fuit opportuna loquutus,

& comme ledit ſieur Galand eſtoit homme de tres-grande lecture, auſſi bien que ſon pere, il adiouſtoit que Tiraqueau *in legibus connubialibus*, faiſoit auſſi mention de cette ſentence tres-ſage, quoy que renduë par vn fol, & qu'il diſoit que, ny *Gratian* au rapport de Hoſtienſis, ny *Caton* au iu-

gement de Panorme, ne pouuoient ny plus ſagement, ny plus adroitement decider la queſtion dont il s'agiſſoit, qu'en ordonnant que ce maiſtre gueux payeroit au ſon de ſon argent, le profit qu'il auoit receu de la fumée du Rotiſſeur.

S. Si l'Aduocat Galand & toy euſſiez ſceu que cette hiſtoire eſt admirablement bien rapportée par Rabelais, vous n'auriez pas oublié de le dire; mais crainte qu'il m'eſchappe de te demander, ſi ce grand débordement de la Seine ſignifie tant de malheurs que l'on nous veut faire croire, par l'exemple de la Tamiſe, qui inonda auſſi toute la ville de Londres, le propre iour que le Roy d'Angleterre en ſortit; fais vn peu treſue de prouerbes, pour me dire ce qu'il t'en ſemble.

M. Cette opinion eſt vn reſte de ces vieilles ſuperſtitions Grecques & Romaines, deſquelles nous auons bien de la peine à nous dépaïſer, car tous les Poëtes anciens ne preſchent autre choſe: Lucain, *Thetys maioribus vndis*
Heſperiam, Calpem, ſummúmque impleuit Atlanta.

Ode 2. l. 1. Horace en parlant de la mort de Ceſar,
Vidimus flauum Tyberim retortis
Littore Etruſco violenter vndis,
Ire deiectum monumenta Regis,
Templáque Veſtæ.

1. Georgic. Virgile en parlant des preſages de cette meſme diſgrace,
Proluit inſano contorquens vortice ſyluas
Fluuiorum Rex Eridanus, &c.

Sur lesquelles paroles le bon homme Seruius fait vne glosse assez remarquable, *Sciendum*, dit-il, *flumina quum supra modum crescunt, non tantùm ad præsens inferre damnum, sed etiam futura significare*, en quoy il a esté suiuy par Siluius Italicus,

Maior & horrificis sese extulit Albia ripis,

par Dion, par Tacite, par Tite Liue, & par ce fidel Secretaire des superstitions Romaines *Iulius Obsequens*, qui buttent tous à rendre ces inondations plus considerables, par le mal qu'elles nous prognostiquent, que par celuy qu'elles nous font effectiuement : En quoy certes il me semble qu'ils font grand tort à leur iugement, veu la vanité & la fausseté ordinaire de ces presages, desquels il se faudroit plustost mocquer, puis qu'ils ne sont fondez ny en raison ny en experience. *Cæsari*, comme rapporte Dion Cassius, *quum Augusti cognomentum accepisset, signum haud nullius momenti ea ipsa nocte euenit, Tyberis enim exundans ita omnia, quæ in plano iacerent Romæ loca repleuit, vt nauigabilis esset : id sic interpretati sunt Arioli, vt eum ad magnum fastigium euasurum, totámque vrbem in sua manu habiturum dicerent ;* appelle tu cela vn prognostic de malheur ? à peine la Seine est rentrée dans son lict ordinaire que le Roy est obey dans Paris ? en est-ce là vn autre ? L'on compte à Rome trente six inondations du Tybre tres-celebres & remarquables, iusques à l'an 1598. quel autre mal pourtant y ont-elles fait, que de ruiner des maisons & causer des maladies ? Concluons doncque qu'il en est de ces inon- Lib. 53.

dations comme des Cometes, lesquelles aprés auoir tenu si long-temps le monde en apprehension par ce que nous en disoient les Poëtes,

Numquam visum impunè Cometem:
Numquam futilibus incanduit ignibus æther.

& ce que nous en racontoient les Historiens plus credules que Polybe, sont enfin deuenuës ridicules, & ont perdu toute la vertu qu'elles auoient de se faire craindre, témoin les traittez que nous auons de *Puteanus*, *Grisaldus*, *Guinisius*, *& Paschalius*, qui ont tous prouué par vne infinité de raisons & d'experience, *Cometas iudicium esse felicitatis futuræ, non vt vulgus putat calamitatis*; Mais pour moy i'estime plus veritable, que toutes ces choses là ne nous font ny bien ny mal, & qu'elles nous sont tout à fait indifferentes, au moins pour ce qui est des Cometes, car pour les inondations le mal qu'elles nous font n'est que trop sensible; aussi est-ce à mon aduis ce qui a donné lieu à nostre Prouerbe, *de grand Seigneur, grande Riuiere & grand chemin, fuis si tu peux d'estre voisin.* Mais puis que nous voila reuenus insensiblement aux Prouerbes, concluons qu'aprés l'exemple de S. Paul qui s'en est bien serui en l'Epistre *ad Titum*, *Cretenses semper mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri*, & le commandement que nous fait Salomon d'y prendre garde, *animaduertet sapiens parabolam, & interpretationem, verba sapientium & ænigmata eorum*, nous auons grand tort de les negliger. Et pour ce qui est de ceux que nous auons rapportez cy-dessus, au moins

Capite 1.

Capite 1.

peuuent-ils verifier que comme le Cardinal Mazarin n'eſt fleſtri d'aucunes de ces marques, auſſi n'eſt-il ſubiet à pas vne des paſſions ou des imperfections qu'elles ſignifient, & auſquelles on peut dire qu'elles ſeruent de teſmoignage exterieur. Maintenant pour venir à la ſeconde raiſon qui me fait croire que ledit Cardinal ne tient conte de toutes les médiſances qu'on a faites de luy, c'eſt qu'elles n'ont pas eſté capables de l'offenſer, premierement parce qu'elles n'ont rien dit de vray, & le naturel de l'Italien eſt de ne s'offenſer iamais de ce qui eſt faux, auſſi dit-il en ſes Prouerbes *non mottegiar del vero*: or pour cognoiſtre la fauſſeté de toutes ces calomnies publiées contre ſon Eminence, il ne faut que conſiderer comme elles ſe contrarient, & comme elles ſe deſtruiſent les vnes les autres; il ne faut qu'auoir le ſens commun bon, pour iuger de leur foibleſſe, & en vn mot il ne faut que cognoiſtre ſon Eminence pour diſcerner la bonté de ces copies, en les preſentant à leur original. Ie remarque en ſuitte que ce n'eſt pas l'ordinaire des perſonnes de iugement, d'adiouſter foy à ce que la colere, l'enuie, la proſcription, la haine, l'intereſt, & autres paſſions ſemblables font dire; auſſi voyons nous tous les iours que les médiſances de *Ramus*, de *Pariſanus*, & de tant d'autres nouateurs ne font aucun tort à Ariſtote: Que *George Trapezonze* n'a en rien diminué la gloire & le merite de Platon, par ſes inuectiues; que *Timon* qui médiſoit de tout le monde, n'eſtoit creu de per-

ſonne ; que *Pogius* n'a point noircy la bonne renommée de Laurens Valle, en le chargeant des plus horribles médiſances que l'eſprit humain pouuoit inuenter ; que ces deux celebres Philoſophes Patrice & Liceti, n'ont iamais eſté ſoupçonnez de toutes les vilenies dont *Angelutius & Caſtro* les rendoient coupables ; que cet impudent *Maſtigophore de Fuſil*, n'a en rien fleſtri la bonne renommée de Monſieur Viuien ; que *l'Antigaraſſe*, les *Recherches des Recherches*, *l'Anticoton*, *le Banquet des ſept Sages*, *le Comtadin Prouençal*, *la Milliade*, qui ſont les plus ſanglantes Satyres de noſtre temps, n'ont apporté ny honte ny dommage aux *Garaſſe*, *Paſquiers*, *Cotons*, *Seruins*, *Luynes*, *& Richelieux*, contre qui neantmoins elles eſtoient faictes ; Et pourquoy cela ? parce que comme Claudian diſoit fort ſagement, *Opprobriis ſtat nulla fides* ; au contraire S. Chryſoſtome maintient comme i'ay deſia dit, que l'offenſé en ce combat eſt beaucoup plus aduantagé que celuy qui offenſe : à quoy ſe rapporte auſſi le dire de Seneque, *illi qui iniuſta facit erubeſcendum eſt*, mais Apulée paſſe plus outre, puis qu'il aſſeure que *barbarè alios inſectari, audientium contumelia eſt.* D'ailleurs celuy qui blaſme toutes les actions d'vn homme comme on fait celles de Monſieur le Cardinal, ne merite non plus d'eſtre crû que s'il les approuuoit toutes, parce qu'il n'y a rien de ſi bon en ce monde qui n'ait quelque exception, & rien de ſi mauuais qui ne merite quelque loüange,

Numquam

Numquam ſincera bonorum
Sors vlli conceſſa viro, quem vultus honeſtat,
Dedecorant mores. Claudian.

C'eſt pourquoy S. Hieroſme diſoit en parlant d'Origenes, *ne me putes in modum ruſtici Balatronis, cuncta Origenis reprobare;* parce que s'il n'euſt rien approuué de tout ce que faiſoit Origenes, on l'auroit à bon droit ſoupçonné d'eſcrire contre luy auec trop de paſſion, comme il arriue iuſtement à ces nouueaux Cenſeurs & Menippes du Cardinal, qui font grand bruit, & qui publient ſi hautement le mal qu'ils penſent recognoiſtre en luy; mais pour declarer le bien qui y eſt auſſi, c'eſt de quoy ils ne ſe mettent gueres en peine, *palam de eo muttire plebeio periculum eſt*; Et de là on peut facilement iuger ſi c'eſt la paſſion ou la raiſon qui les fait agir de la ſorte. Mais n'eſt-ce pas pluſtoſt vne grande conſolation pour le Cardinal, qu'aprés vn Arreſt ſi ſolemnel qui l'abandonnoit à la rage de tout le monde, pendant vne guerre ouuerte de trois mois où toutes choſes eſtoient permiſes, entre tant de libelles qui ont paru depuis la ſortie du Roy, il ne s'en eſt trouué aucun qui ait porté le nom de ſon autheur, ſoit pour eſtre trop mal faits, ou pour ne debiter que des menſonges, ou pour eſtre farcis de trop d'iniures, ou pour meriter par quelque autre defaut encore moins tolerable que les precedens, la Cenſure que fit l'Empereur Iulian de quelques eſcrits de S. Baſile, *vidi, legi, damnaui*; Et en effect d'où viennent tous ces libelles ſinon de la rage d'v- Phædr. lib. 4. ſub fine.

ne populace à laquelle les factieux ont fait commettre mille extrauagances de la meſme ſorte, car

Claudian. de Conſul. M. Theod.

Quæ non ſeditio, quæ non inſania vulgi

ne s'eſt point fait remarquer depuis les Barricades de l'année paſſée? & qui ſont particulierement ceux qui prennent tant de peine que d'en compoſer toutes les nuicts des deux & trois douzaines, ſinon des *Colporteurs, des Femmes, des Seruantes, des Eſcholiers, des Cuiſtres de nos Colleges, des Chanteurs du Pont-neuf, des Comediens, des Rimeurs à la douzaine, nattæ diſcincti circumcelliones ſycophantæ viri triobolares digni mola & piſtrino*, & pour auoir pluſtoſt fait des hommes de neant pour ne point dire de ſac & de corde,

Horat. epiſt. 2. lib. 1.

Fruges conſumere nati
Sponſi Penelopes, nebulones, Alcinoique.

Et cela eſtant ainſi, pourquoy le Cardinal qui eſt aſſeuré de ſon innocence, qui cognoiſt bien la fauſſeté de toutes ces calomnies, qui ne s'eſt point eſtonné des procedures du premier Parlement qui ſoit en France, & qui luy a dit courageuſement,

Idem ibidem epiſt. 16.

Quid me perferre, patique
Indignum coges? adimam bona: nempe pecus; rem
Lectos, argentum, tollas licet.

ſe voudroit-il commettre auec des aduerſaires ſans nom & ſans qualité, ſans dignité, auſſi bien que ſans raiſon? Pourquoy voudroit-il faire à coups de pied auec des Aſnes? Pourquoy ſe vanger ſur

des Crocheteurs & ſur des Harengeres ?

S. Ie ſuis en cela de ton coſté, Maſcurat, car il me ſouuient de certains vers qui ſont pour toy, & deſquels vn Allemand de mes amis m'a rompu cent fois la teſte,

Hoc ſcio pro certo quòd ſi cum ſtercore certo,
Vinco vel vincor ſemper ego maculor.

M. Prens les pluſtoſt pour toy meſme, Sainct-Ange, car pour moy, & pour le Cardinal i'ay tant d'autres raiſons que ie n'ay pas beſoin d'en faire venir de la chambre dorée.

S. Ventre ſainct Gry tu ſerois bon pourceau de pauure femme, car tu fleurerois ton deſieuner de bien loin.

M. Tu ne tiens rien mon enfant, car aprés t'auoir guary de la galle comme ie fis à Aix, ie puis bien me ranger du coſté des Medecins & dire auec eux,

Nobis ſunt ſigna, vobis ſunt prandia digna.

Mais laiſſons là ie te prie ces mots de gueule, & adiouſtons pour conſolation du Cardinal, que tous les plus honneſtes gens du monde, n'ont pas eſté mieux traittez que luy, lors qu'on a ſoubmis leurs actions au ſyndicat d'vn Iuge ſi extrauagant & ſi paſſionné comme eſt la populace; ou que les affaires publiques ont cheminé d'vn biais contraire à celles des particuliers. Pindare qui paſſe auiourd'huy pour le plus excellent Poëte Lyrique qui ait iamais eſté, & lequel au dire d'Horace, ne peut eſtre imité de perſonne,

Ode 2. lib. 4

Pindarum quiſquis ſtudet imitari
Iule, ceratis ope dædalea
Nititur pennis vitreo daturus
Nomina Ponto.

Ælian. de var. hiſt. lib. 13.

Ne fut-il pas ſi mal traitté du Peuple de Thebes, qu'il veid par cinq fois preferer les Poëſies de ie ne ſçay quelle coureuſe appellée *Corinna*, aux ſiennes; *Socrate* aprés auoir eſté iugé par l'Oracle d'Apollon le plus ſage de tous les hommes ἀνδρῶν ἁπάντων Σοκράτης σοφώτατος, ne fut-il pas en ſuite baffoüé & vilipendé par les Atheniens, leſquels traicterent encore plus mal *Demetrius Phalereus* aprés luy auoir dreſſé trois cens ſoixante ſtatuës, puis qu'ils les rompirent toutes pour ſe venger de ie ne ſçay quel pretendu déplaiſir, qu'ils diſoient auoir receu de ce grand Orateur & Capitaine. Mais pour venir à des exemples de plus fraiſche datte, *Paul IV.* ſi l'on conſidere bien ſes actions, a eſté vn des plus grands & des meilleurs Papes dont nous ayons memoire, car non ſeulement il refuſa l'Archeueſché de Brundiſi, mais encore il ſe démit de l'Eueſché de Theate, & ſe retirant à vne vie Religieuſe il inſtitua l'Ordre des Theatins; il conſeilla à Paul III. d'eſtablir le Tribunal de l'Inquiſition, il reforma les abus du Clergé, il publia l'Index des liures cenſurez, il oſta l'abus des Collations Beneficiales aux perſonnes indignes; il fit rentrer dans les Cloiſtres tous les Moines & Religieux qui en eſtoyent ſortis; il ne voulut iamais approuuer la tranſlation de l'Empire faite par Charles V. à Ferdinand; eſtant in-

formé des mauuais deportemens de ſes nepueux, il les priua de toutes leurs dignitez, & les chaſſa de Rome; & pour ce qui eſt du Peuple Romain, l'on peut dire auec verité qu'il le traitta mieux que n'auoit fait aucun de ſes predeceſſeurs; car il amplifia la puiſſance des trois Conſeruateurs du Capitole, il augmenta & confirma tous les priuileges qui luy auoient eſté donnez par les autres Papes, & il luy donna auſſi Tiuoli; ce qui fut cauſe que le peuple en recognoiſſance de ces bienfaits, luy dreſſa vne ſtatuë au Capitole, & luy aſſigna cent Gentilshommes pour ſa garde, leſquels le Pape crea tous Cheualiers. Iuſque-là doncques toutes ſes affaires alloient le mieux du monde, qu'arriua-t'il en ſuite, M. Antoine Colomne, & le Seigneur Aſcaigne ſon pere, comme auſſi le Comte Giouan Franceſco de Bagni, tous gens populaires & factieux, s'eſtans broüillez auec luy, il les excommunie, il confiſque leurs Chaſteaux, & en inueſtit ſon frere & ſes nepueux, il fait vn Decret que les poſſeſſions de l'Egliſe mal occupées ou acheptées, luy fuſſent reſtituées; ſes nepueux abuſans de leur authorité, commencent de mal traitter le tiers & le quart; bref il fait empriſonner le Cardinal Moron, & quelques autres: toutes leſquelles choſes luy acquirent tellement la haine du peuple, que venant à mourir ſur ces entrefaites, on rompit ſa ſtatuë, on en traiſna la teſte trois iours durant par les ruës, peu s'en fallut qu'on ne fiſt le meſme de ſon corps; les priſons furent rompuës, ſon Palais

de Ripette fut bruſlé, & l'on defendit à ſon de trompe & à cry public par la ville, que perſonne ſoubs groſſe peine n'euſt à tenir les armes des *Caraffes* en ſa maiſon. Ce grand Antiquaire *Iean Iacques Boiſſardus* qui eſtoit pour lors à Rome, au ſeruice du Cardinal Caraffe, raconte toute cette tragedie, quoy qu'aſſez ſommairement en ſa Topographie de ladite ville, dans laquelle puis qu'il a iugé à propos de rapporter le contenu de ces proclamations, pour monſtrer auec combien de violence le peuple s'emporte meſmement contre ſes bienfaicteurs, au moindre dégouſt qu'il en reçoit, ie veux auſſi les produire comme pieces qui pourront non ſeulement iuſtifier le Cardinal Mazarin, mais auſſi luy apporter cette conſolation, qu'il n'eſt pas le premier ſur qui on ait exercé de ſemblables violences, & de ſi prodigieuſes médiſances.

BANDO CONTRA QVELLI CHE TERRANO LE ARME DI CASA CARAFFA.

Pagina 48. *PEr ordine del Populo Romano obedientiſſimo della Sancta Sede Apoſtolica, & del ſacro Collegio delli Illuſtriſſimi & Reuerendiſſimi Cardinali, ſi fa intendere a qualum che perſona, che habbia inanzi alla ſua caſa, o di charta, o dipinta in muro, ó di relieue l'arme della tanto à queſto popolo inimica & tyrannica caſa di Caraffa, la debbia fra tutto il di ſpezzata: Sotto la pena di eſſere tenuto traditore á queſto popolo, & infame, & di eſſere quella caſa doue ſara trouata da queſto tempo in la Sacheggiata & bruggiata, Acio ſi poſſi per tutte*

le vie possibili anichillare & spengere questo tanto odioso nome. Datum in Roma il di 20. di Augusto anno della salute 1559.

Lors que i'estois à Rome, le Caualier Gualdo de Rimini me monstra vn de ces placards imprimé de ce temps-là, en fort gros charactere, & ie croy mesme qu'on l'auoit arraché du coin de quelque ruë; & sur ce qu'il me disoit que beaucoup d'estrangers en auoient pris des copies, il fut bien ébahy d'entendre que c'estoit faute de sçauoir qu'il estoit mot pour mot dans Boissardus, lequel adiouste en suite vne autre inscription, qui fut en mesme temps publiée contre ce mesme Pape, & dans la mesme ville, quoy qu'aprés auoir mis ces deux ou trois lignes en teste pour seruir d'aduertissement à ceux qui la lisent: *Addam & hîc inscriptionem publicè affixam, vt ex ea appareat qua insania, & effrenata vindictæ cupiditate ferantur Romani in summos etiam viros quos oderunt, quoties furore publico concitatur vrbs.*

Mortalitati S.

IO. PETRO CARAFFAE P.P. IIII.

Theatino, Neapolitano, Nebuloni, fugitiuo, Platonico, Vipereo, Antichristo Pesti, Cacodæmoni, Sodomitæ, Catamitæ, Mago, Necromantico, Ariolo, super omnem ob ingentia facinora, impudentem audaciam, auidissimam rapacitatem, & affectatam tyrannidem; multaque alia, quæ potiùs de monstro, ac bellua immanissima, quàm de homine dici possunt, inclementissimo Principi, Galliarum superioribus bellis euersori, Hispaniarum oppressori, patriæ vniuersæque Italiæ extinctori perni-

cioſiſſimo, Chriſtianorum reſtitutíque orbis pertinaciſſimo afflictori; cuius immitis animus in Deum; in religionem odium, ingrata erga mortales affectio, ſola infelici ſed merita morte ſuperata eſt: Senatus Populúſque Romanus, vt memoriam peſſimi Pontificis perenni nota beneficiorum ergo collocaret, & monimentum aliquod extaret, quo poſteris innoteſceret impuriſſimum illum patriæ hoſtem, ac Romano nomini infeſtiſſimum iudicatum; ſtatuam marmoream in Capitolio etiam tum illi viuenti indignè poſitam, inſigniáque omnia gentilia vndique in vrbe exquiſita, eradenda, & abolenda decreuit. Qui vixit, naturæ quidem & ſuis ſatis, Reipublicæ verò nimis. Sedit annos quatuor, menſes tres plus minus, ſepultus in Vaticano, ſitúſque inter innocentes nocentiſſimus.

Voilà doncque de quelle monnoye fut payé le Vicaire de Ieſus-Chriſt en terre, & vn des meilleurs Papes qui ait iamais eſté, Paul IV. du nom, ſans que l'on ait quaſi pû en ſçauoir la cauſe, car tous les Senateurs & principaux Seigneurs de Rome, lors qu'il fut queſtion de s'excuſer enuers le ſacré College des Cardinaux, de ce grand excés commis en la perſonne de celuy, qui auoit eſté leur Chef, diſoient ouuertement, comme on peut lire dans le Diaire ou Iournal de Vincentius Bellus, que l'on conſerue encore auiourd'huy curieuſement dans la Vaticane, *nihil ſe, nihil Romanum populum de Paulo conqueri poſſe, cuius virtutem mentémque optimam toties fuiſſent experti: Propinquos eius potiùs culpandos, quorum odio à furenti & promiſcua plebe, eâ clades patrata fuiſſet.* Il eſt vray neantmoins que cette perſecution

perſecution n'en demeura pas là, car comme dit Boiſſardus, *liber integer poſſet conſcribi, ex inſcriptionibus & ſcommatibus famoſis quæ publicata ſunt poſt illius obitum*; & qui plus eſt, *Pie IV.* luy ayant ſuccedé, il fit mourir le Cardinal *Caraffe*, & quelques autres de la meſme famille. Mais enfin le Pape *Pie V.* qui ſucceda à Pie IV. & qui eſtoit au iugement de toute l'Europe vn grand homme de bien, ayant fait reueoir leur cauſe, le Cardinal auec le Duc de *Paliano*, & les deux autres que Pie IV. auoit fait mourir auec eux, furent iuridiquement abſous, & declarez innocens des meſmes crimes, pour leſquels ſix ou ſept ans auparauant, on les auoit honteuſement & tres-iniuſtement executez; & le Pape Paul, par la ſerieuſe reflexion qu'on fit ſur les bonnes actions de ſa vie, fut comblé de loüanges & de benedictions, deſquelles on peut veoir vne partie dans le recueil qui en a eſté dreſſé par Antonio Caracciolo ſoubs le tiltre, *de vita Pauli IV. collectanea Hiſtorica.* Et de faict quoy que beaucoup d'Hiſtoriens ayent traitté fort amplement de la vie de ce Souuerain Pontife, il ne me ſouuient point neantmoins d'en auoir leu aucun, qui n'en parle auec affection, auec admiration & tendreſſe, pour reſpect du malheur qui eſtoit arriué à luy & aux ſiens, & qui n'en ait dit tout ce que l'on peut dire d'vn bon Prince, & d'vn grand homme de bien. Voylà doncque vn exemple bien remarquable, des horribles médiſances, & du mauuais traittement que fit la populace de Rome à vn Pape,

c'eſt à dire à ſon Souuerain Seigneur, au Vicaire de Ieſus-Chriſt, au Chef de la Chreſtienté, ſans qu'il y euſt quaſi dequoy douter, que ſon gouuernement n'euſt eſté tres-bon & tres-loüable. Voyons maintenant ſi les François ont eſté plus ſages que les Romains, & ſi ce qu'ils viennent de faire au ſubiect du Cardinal Mazarin eſt ſans exemple en France. Si nous voulons croire le Guicciardin de noſtre temps *Henrico Catarino d'Auila*, il n'y eut iamais Roy en France plus eſtimé de ſes peuples, ny qui eut de plus belles parties, ou mieux ſeantes à vn grand Prince, que Henry III. car voilà en quels termes ce fidel Hiſtorien nous les met en conſideration, *Ma comun que ſi ſia, è certò coſa degna di grandiſſima conſideratione, l'andar penſando come le virtu ſingolari, è le gran qualita di tanto Prencipe, ſortiſſero coſi duro, e coſi acerbo fine, per cauarne queſto ſingolar documento, che poco gioua la peritia del nauigante, ſe l'aura della gratia diuina, la quale con eterna prouidenza regge le coſe mortali, non agiuta à condurre nel porto le noſtre operationi. Percio che in Henrico terzo furono qualita tutte amabili, e nel principio delli anni ſuoi ſingolarmente riuerite, & ammirate, prudenza ſingolare, magnanimita Regia, magnificenza ineſauſta, pieta profondiſſima, ardentiſſimo zelo di religione, perpetuo amore verſo i buoni, odio implacabile contra i cattiui, deſiderio grandiſſimo di giouare ad ogn' vno, facondia popolare, piaceuolezza degna di Prencipe, ardire generoſo, valore & attitudine maraui gliſo nelle armi, con le quali virtu, mentre re-*

gno il fratello fu piu ammirato & piu ſtimato dell iſteſſo regnante. Fu prima capitano che ſoldato, è prima moderatore del gouerno, che Giouane maturo, guereggio con fortezza, deluze l'eſperienza dei piu famoſi Capitani, vinſegiornate ſanguinoſe, ſoggiogo fortezze tenute inexpugnabili, acquiſto l'animo dei popoli longamente remoti, e fu famoſo e glorioſo nelle bocche di tutti gli huomini. Et neantmoins incontinent aprés que les factions eurent broüillé ſa couronne, & qu'il fut contraint pour y remedier, de ſouſtenir tantoſt l'vn des partis, & tantoſt l'autre; depuis que les Papes prirent plus de part en nos intereſts qu'il n'eſtoit à propos pour le bien & le repos du Royaume; depuis que la ialouſie des Princes eut donné lieu & appuy au meſcontentement de ceux qui n'obtenoient pas ce que l'ambition ou l'auarice leur faiſoit demander; & que les cabales des Grands auec les petits, les ligues & contre-ligues, commencerent à ſe fourrer dans le Royaume, il deuint tout bon, tout innocent, & tout vertueux qu'il eſtoit, le but de la calomnie, l'obiect de la haine publique, & toutes ſes vertus furent tranſmuées en vices, toutes ſes actions en crimes, ſa vie ne fut plus qu'vn perpetuel ſcandal, ſes penſées eſtoient criminelles, on en fit vn *Iudas* & vn *Antechriſt*, comme l'on a fait du Cardinal Mazarin; ſon nom fut renuerſé en cent mille façons honteuſes, on ne l'appella plus *Valois*, mais *Vaudois* ou Sorcier, & pour abreger tout ce qu'en diſoient de mal vn nombre infiny de libelles, on en compoſa l'Epi-

gramme inseré par Boucher en son troisiesme liure *de iusta abdicatione Henrici III.* & que ie rapporteray pareillement icy, pour monstrer que ce n'est pas d'auiourd'huy que la populace de Paris sçait iouër de la langue.

Gallia quærebat quo tandem nomine posset
Henrici mores & scelus exprimere,
Periurum placet huic dici, placet inde Tyrannum,
Blæsarum est aliis dicere carnificem:
Sacrilegum ij malunt, alij dixisse Theurgum,
Idem Hypocrita illis dicitur, his Atheus,
Assassinus subit iis, anathema & apostata at illis,
Vtrisque infamis, perfidus hostis ἄνους.
Veráque cùm sint hæc, non solum sit satis vllum
HENRICVM *tandem dicere collibuit.*
Scilicet omne isto quod constet nomine crimen,
Henrico nec iam par scelus esse queat.

Certes il ne faudroit que changer le nom de *Henry* en celuy de *Mazarin*, pour rendre l'Epigramme commun à tous les deux, car nous voyons mesme que comme le nom de *Henry* comprenoit tous ces crimes, & encore dauantage, aussi ne peut-on mieux assouuir maintenant les excez d'vne rage extreme contre quelqu'vn, qu'en luy disant qu'il est vn *Mazarin*, ne plus ne moins que du temps de la Ligue on disoit c'est vn *Henry*; Et cela pour lors n'offensoit pas moins *Henry IV.* que son predecesseur *Henry III.* car quoy que ce premier ait vescu de telle sorte qu'on le peut à bon droict appeller le Pere de la Patrie, l'amour des peuples, & la gloire des Roys

de France; il fut neãtmoins contraint d'eſſuyer toutes les calomnies, & s'il faut ainſi dire les derniers deſeſpoirs d'vne ligue periſſante, il fut forcé de ſouffrir les ſeditieuſes Predications de *Boucher*, les diſcours tenus au banquet du Comte *d'Arete*; il endura patiemment qu'on le nommaſt *Larron*, *Cadet ruiné*, *Pauure Carabin*, ὀψίγονον παῖδα: & pourquoy doncque le Cardinal *Mazarin* n'auroit-il pas autant de patience que ces deux grands Monarques? pourquoy voudroit-il eſtre exempt de ce que tous les plus grands hommes, tous les meilleurs Miniſtres n'ont pû éuiter? y a-t'il iamais eu de meilleures teſtes en France, ny de meilleurs Conſeillers que les *Barbons* de Henry IV. & neantmoins qu'eſt-ce que les factieux & mécontens n'en diſoient point? Et ſi le Cardinal de Richelieu ſe fut trouué dans vne Regence, trauaillée de guerres eſtrangeres, & de factions domeſtiques comme celle d'apreſent, que n'auroit-on point dit de luy, mais que n'auroit-on point fait contre luy, s'il n'euſt eu le pouuoir de ſe faire craindre, & d'obſeruer ce conſeil de Saluſte, *in hac colluuie morum, habendus metus, aut faciendus*, auſſi bien que cét autre de Ciceron, *ſalutaris ſeueritas vincit inanem ſpeciem clementiæ?* Mais puis qu'il eſt impoſſible au Cardinal Mazarin *ſub Ioue nondum barbato*, de penſer à de ſi grandes affaires, & qu'encore bien qu'il en euſt le pouuoir, il eſt trop bon & trop facile pour en auoir la volonté; il ne faut pas toutesfois que la liberté qu'ont les meſchans, & les factieux de le calomnier, preiudicie à

la fauorable opinion que tous les hommes de bien doiuent auoir de ſa bonne conduite. Et puis que la renommée des perſonnes illuſtres & remarquables dépend du iugement qu'en font les eſcriuains, & que ce iugement eſt d'ordinaire ſi incertain, qu'Homere nous ayant repreſenté *Penelope* pour vn miroir de chaſteté, Ouide n'a pas laiſſé de la diffamer comme Garce, & de luy faire dire auec l'Autheur des Priapées,

10. libr. amor. *Nemo meo meliùs neruum tendebat Vlyſſe*
Qui latus argueret corneus arcus erat.

& Virgile au contraire ayant blaſmé *Dido* d'impudicité, Plutarque a bien entrepris de la deliurer de ce crime; que *Capanée* paſſe chez Euripide pour vn impie, & chez Æſchile pour vn homme iuſte & craignant Dieu; que Claudian eſcrit auec tant de chaleur *in Ruffinum* Gouuerneur d'Arcadius, fils de l'Empereur Theodoſe le Grand, lequel neantmoins Zozime, Zonare, Eutropius, Paul Oroſe, loüent auec excés; que Paterculus dreſſe vn Panegyrique à *Seian*, quoy qu'il ſoit deſcrié par tout le monde: que Herodian blaſme l'Empereur *Alexandre fils de Mammée*, nonobſtant l'eſtat que font de luy Dexippus, Codrus & Lampridius; que *Iulian* eſt celebré pour vn Prince tres-vertueux par Ammian Marcellin, & par Montagne, & pour tres-vitieux par beaucoup d'autres: que Dion condamne l'action de *Brutus & de Caſſius*, au lieu que Plutarque en dit tout le bien poſſible: & finalement qu'Alexandre VI. aiant veſcu de la ſorte que dit

Triompho 2.

Guicciardin, Faernus toutesfois ne laisse pas de l'appeller *Pontificem vnum omnium quos demirata sunt reliqua secula, prudentissimum, felicissimum, glorioſissimum*; Puis dis-ie que ce iugement est si douteux & incertain, c'est le deuoir des hommes sages & prudents, de ne pas croire de leger aux vns ou aux autres, mais plustost d'examiner diligemment les actions qui ont donné lieu à la loüange ou au blasme, pour les repasser de nouueau sur l'estamine de son propre iugement, afin de les estimer telles qu'elles seront en effet, & les considerer ingenuëment, c'est à dire bonnes ou mauuaises, & dignes par consequent d'estre loüées ou blasmées: car entre ceux qui se meslent d'écrire, il y a de certains flateurs *quibus omnia Principum honesta, atque inhonesta laudare mos est*; il y en a aussi d'autres, qui se plaisent naturellement à la Satyre, qui ne trouuent rien de bon, qui ne peuuent loüer personne, & desquels on peut raisonnablement dire

In vita Cæpani.

Tacitus.

Et si non aliqua nocuisses, mortuus esses.

Virgilius Ecloga 3.

C'est pourquoy il faut cheminer entre ces deux extremitez la bride en main, & suppleer par vne iuste moderation, par vn iugement rassis, par vne indifference aimable, par vn amour singulier de la verité, aux excez ou defauts des vns & des autres, en establissant ce principe, que Dieu mesme ne pouuant pas en mesme temps, & par vne mesme action donner satisfaction à tout le monde, puis que le Laboureur par exemple desire la pluie, lors que le voyageur demande le beau temps; ce

ſeroit vne grande folie de penſer, que le Miniſtre d'vn grand Eſtat tel qu'eſt la France, en donnant ſatisfaction aux vns, euſt cette grace de ne point dégouſter les autres. Les Fables diſent que Iupiter ayant fait l'homme au moins mal qu'il pouuoit, Momus y trouua tant de choſes à redire, que tous les Dieux ſe reſolurent de contribuer tous enſemble, ce qui ſeroit de leur pouuoir, & de leur induſtrie, pour former cette *Pandore* tant renommée dans les Metamorphoſes, & Dion Chryſoſtome adiouſte, *opus illud neque ſapiens, neque bonum factum, ſed omnigenum variúmque accipientibus eueniſſe malum:* Le Peintre qui voulut former vn cheual au gré de la populace, & ſuiuant les diuers aduis qu'on luy en donnoit, fit vn monſtre également horrible & ridicule: Aprés quoy on ne dira pas auec le meſme Dion, *vbi autem Deorum turba, atque Populus, communiter fingens operánſque, non potuit bene atque irreprehenſibiliter operari, quid dicendum eſt de homine vitáque ex humana opinione formata & effecta.* Et nous ſerons ſi peu iudicieux, que de croire à des fols, à des impertinents, à des factieux, à des meſchans, *qui omnibus bonis excuſſi* comme Catilina, *aut ira perciti*, comme Coriolan, veulent bouleuerſer leur patrie pour baſtir des fortunes priuées ſur des ruines publiques, & qui s'imaginent qu'aprés auoir mis le Pilote hors du vaiſſeau ils auront tout pouuoir de le virer, ou gouuerner ſuiuant la Bouſſole de leur intereſt particulier. En ſuitte de quoy ie conclus que le Cardinal

Oratione 66.

Mazarin

Mazarin ayant ſa conſcience nette de tout ce que les factieux & meſcontens luy impoſent, & eſtant en effet *integer vitæ ſceleriſque purus*, il doit negliger tout ce que l'on dit au contraire, & obſeruer ſur tout ces deux preceptes de noſtre diuin *Caton*, le premier pour la ſatisfaction de ſon eſprit,

Eſto animo forti cùm ſis damnatus iniquè.

Et le ſecond pour le repos de ſa perſonne,

Litis præteritæ noli maledicta referre.

Ou que s'il en parle doreſnauant, ce ne ſoit que pour monſtrer qu'il a eſté libre à vn chacun de gloſſer ſur ſes actions, & pour teſmoigner que les loüanges qu'on luy a données iuſques à ces dernieres ruptures, & qu'on luy donnera encore cy-aprés, n'ont eſté ny forcées, ny mendiées, puis qu'on a eu eſgale liberté de le blaſmer, *ea enim laus*, dit Ammian Marcellin, *grata eſſe poteſtati debet excelſæ, quum interdum, & vituperationi ſecus geſtorum pateat locus.* Lib. 15.

S. Ie trouue toutes les raiſons que tu apportes pour le Cardinal Mazarin ſi probables, que n'y pouuant faire aucune oppoſition legitime, i'aime mieux apprendre de toy, puis que tu teſmoignes d'eſtimer les vers de noſtre petit Caton, ſi tu crois que celuy qui les a compoſez ſoubs ce nom emprunté de Caton, ait eſté Chreſtien ou Payen: car il ne me ſemble pas que iuſques à preſent cette queſtion là ait eſté decidée, & en liſant tous les vers de cét Autheur on ne ſçauroit pour qui le prendre.

M. La queſtion toutesfois n'eſt pas difficile à reſoudre, car ſans m'arreſter à Delrio & à Boxhornius qui le font abſolument Chreſtien, ny à Ioſephe Scaliger qui le veut faire paſſer pour Idolatre en ſes Notes ſur Auſone, & qui l'appelle *Ethnicum Gnomologum*, en celles qu'il nous a données ſur ces diſtiques, il me ſemble pouuoir dire que la doctrine de cet Autheur, à la prendre en gros eſt Chreſtienne, & dictée à mon aduis par vn Chreſtien, lequel neantmoins y a meſlé quelques preceptes de la Payenne, ſoit qu'il n'oſaſt ſe declarer ouuertement tel qu'il eſtoit, ou qu'il vouluſt rendre ſon liure agreable aux deux partis, ou que pour le faire paſſer ſoubs le nom de Caton, il iugeaſt eſtre à propos d'y meſler des ſentimens tels que Caton les euſt pû auoir: car la Religion Chreſtienne commande par exemple de ne point rendre la pareille à ceux qui nous trompent, & luy enſeigne *verbis expreſſis*, que ce n'eſt pas mal fait de les tromper,

In quæſtionib. Romã. 14. Cap. 32.

Lib. 1.

Qui ſimulat verbis nec corde eſt fidus amicus,
Tu quoque fac ſimile, ſic ars deluditur arte.

La Religion Chreſtienne defend le diuorce, *quos Deus coniunxit homo non ſeparet*, & ce auec plus de raiſon que Bodin ne veut perſuader dans ſa Republique, & noſtre Pſeudo-Caton veut qu'on quitte froidement ſa femme, & qu'on luy enuoye *libellum repudij*, lors qu'elle eſt trop faſcheuſe ou inſupportable:

Lib. 3.

Vxorem fuge ne ducas ſub nomine dotis,

Nec retinere velis si cœperit esse molesta.

Finalement ce n'estoit point la prattique de la primitiue Eglise que d'achepter des esclaues comme Caton dit qu'on peut faire,

Cùm famulos fueris proprios mercatus in vsus,
Vt seruos dicas homines tamen esse memento.

Il a doncque voulu faire en cela comme les Autheurs du *Mercure Trismegiste*, des *Oracles des Sibylles*, des *Epistres de Seneque à S. Paul*, & d'autres pieces semblables, non moins suspectes & falsifiées que ces precedentes, desquelles nous tirons d'autant plus d'auantage, que l'on nous a fait croire qu'elles venoient du costé de nos parties aduerses. Et en effect le dessein de nostre Pseudo-Caton, ou plustost de ceux qui ont composé à diuerses fois & à diuers temps cette Farrage de preceptes moraux, a si bien reüssi, que ou soit à cause de l'authorité d'vn si sage & si celebre Senateur qu'estoit Caton, qui a mesme donné son nom à tous les gens de bien, *Tertius è cælo cecidit Cato*, dit Iuuenal, imité par nostre Pybrac en ses Quatrains,

Voy l'hypocrite auec sa triste mine
Tu le prendrois pour l'aisné de Catons.

ou pour la bonne doctrine qu'ils contiennent, ou parce que les vers en sont extrémement faciles, ils ont esté traduits non seulement en Grec par *Maximus Planudes*, *& Scaliger*, mais en toutes les langues, dont l'vsage est commun en Europe ; & tant de personnes les ont aussi commen-

tez, qu'il ſeroit difficile d'en faire vn Catalogue; iuſque là meſme que certaine Dame Luquoiſe nommée *Lucretia Ciuitatis* fit imprimer à Lyon l'an 1548. des Scholies Latines ſur les trois premiers liures de cét Autheur, ſur lequel ie croy que Monſieur Coeffeteau frere de ce digne Eueſque de Marſeille, nous donnera auſſi bien toſt quelque explication morale & Theologique.

S. I'en vis l'autre iour des feüilles chez Robert Sara, où i'eſtois allé prendre la *Contribution du bon Citoyen*, & *Stomachatio boni publici*, mais ie ne fus pas moins ſurpris de la groſſeur du liure, veu que le troiſieſme alphabet eſtoit commencé, que de la façon d'interpreter ces preceptes moraux auec tant de citations ſcholaſtiques.

M. Quand ces Commentaires paſſeroient la troiſieſme ſignature, ils ne ſeroient pas toutesfois plus gros que ceux d'vn *anonyme* imprimé *in quarto* en lettres Gothiques, deſquels on pourroit faire vn iuſte *in folio*, ſi on les vouloit r'imprimer de plus beau charactere; on pourroit auſſi faire vn gros *in quarto* de ceux *d'Antonius Mancinellus*, & pour le *Ioannes Maria Verratus* le volume *in octauo* qui en fut imprimé à Bologne l'an 1561. eſt ſi gros que difficilement celuy de Monſieur Coeffeteau le pourra-t'il ſurpaſſer.

S. Tous ces Meſſieurs là ont bien pris de la peine pour peu de choſes.

M. Il eſt vray qu'aprés les Commentaires d'Eraſme & de Scaliger, dont le premier peut ſeruir

aux ignorans, & le dernier aux doctes, on ne peut rien eſcrire ſur cét Autheur qui ſoit bien neceſſaire; car d'y vouloir trauailler auſſi ſerieuſement comme l'on a fait ſur Perſe, Petrone, Catulle, Tibulle & Properce, quoy qu'à les prendre ſeparément ils ſoient de pareille groſſeur, ce n'eſt pas auoir ſoin de ſa reputation, *& ſcripta linquere nec ſcombros metuentia nec thus;* Au reſte pour ce qui eſt de ces Commentaires Theologiques ſur Caton, ceux de Verratus le ſont encore dauantage que ces derniers de Monſieur Coeffeteau, & l'on peut dire de tous les deux, ce que diſoit Ciceron d'vn Muſicien qui definiſſoit l'ame par ce mot d'harmonie, *ab arte ſua non recedunt.* Canonherius eſcriuant ſur les Aphoriſmes d'Hippocrates en fit de meſme, car d'autant qu'il eſtoit fort verſé en la Politique, il les appliqua & expliqua tous conformément aux maximes d'Eſtat. Perſius Satyr. 1.

S. Peut-eſtre auſſi à propos comme *Holcot, Thomas Murner*, & *Albertus de Cotignola*, ont appliqué les Hiſtoires Romaines, la Theorie des Planettes, & les conſtellations celeſtes à la Theologie, car il me ſemble que toutes ces choſes n'ont gueres de rapport les vnes auec les autres.

M. Tout-beau, Sainct-Ange,

Parciùs iſta viris tamen obiicienda memento. Virgil. eclog.

Multi enim, comme dit Scaliger de Claudian, *toto argumento ignobiliore oppreſſi, addunt de ingenio quantum deeſt materiæ.* In Hypercrit.

S. Si tu veux dire que ceux dont nous venons de parler en ayent fait de meſme, ie rabattray quinze

de la bonne opinion que i'ay euë iuſques à cette heure de ton iugement.

M. I'ayme mieux croire ce que tu m'en dis, que de perdre le temps à les examiner, pour veoir ſi tu as raiſon de les meſpriſer de la ſorte; mais pour te monſtrer que ie n'ay pas tort, & qu'vn bon eſprit ne ſe meſle iamais de quelque choſe que ce ſoit qu'il ne la tourne & manie de bonne grace, prens garde à l'exemple que ie t'en veux donner. Beaucoup de mes amis aprés auoir bien leu *Boëce de la conſolation de Philoſophie*, m'ont aduoüé que ce petit traicté, quoy que tres-ſerieux & ſouſtenu de profonds raiſonnemens, n'eſtoit pas ſi ſententieux qu'vne epiſtre de *Seneque*, & neantmoins ce grand homme de paix & de guerre, ſi renommé dans nos Hiſtoires à cauſe de la bataille de Marignan *Matthieu Cardinal de Sion*, s'eſtoit rendu ce liuret ſi familier, & y ſçauoit trouuer des reſponſes ſi à propos à tout ce dont on luy parloit, ou ſerieuſement ou familierement, que ſi d'auanture il n'appliquoit toutes les autres ſciences à Boëce, au moins appliquoit-il Boëce à toutes les actions de ſa vie, & à toutes les ſciences & affaires dont il parloit, comme *Paul Joue* l'a particulierement remarqué en ſes Eloges.

S. Puis que nous ſommes ſur ces diſcours, dis moy ie te prie, qui ſont les Autheurs les plus inſtructifs & ſententieux de tous les anciens.

M. I'en ay touſiours remarqué quatre, leſquels meriteroient bien qu'on priſt la peine d'apprendre

la langue Latine, quand meſme elle ne deuroit nous ſeruir qu'à les entendre, c'eſt à ſçauoir, *Horace, Iuuenal, & les deux Seneques*, ſi tant eſt qu'il les faille diuiſer, ou pour mieux dire le Philoſophe & le Poëte Tragique; auſquels on pourroit auſſi ioindre les quatre liures moraux du vieil Teſtament, les ſentences *ex Mimis Decij Laberij, & Publij Syri collectæ*, que Elie Vinet & Ioſeph Scaliger ont pris le ſoin de faire imprimer, & les Diſtiques de Caton, auec le Zodiaque de Marcel Palingenius, *quod poëma totum ſatyra eſt, ſed ſobria, non inſana, non fœda*, comme dit Scaliger, & les Quatrains de Monſieur de Pybrac, in Hypercrit.

Quæ diſcunt omnes ante Alpha & Beta puellæ, Iuuenal. Satyr. 14.

pour dire quelque choſe des modernes; car ſi la lecture & la practique du contenu en ces liures, ne diſpoſe les hommes au bien, & ne les rend ſçauans dans les fourberies & tromperies des meſchans, pour s'en pouuoir garder, ie ne penſe pas qu'autre choſe du monde le puiſſe faire.

S. Or bien, Maſcurat,

Iuro ego per ſanctum pura tibi mente Quaternum,

que d'oreſnauant ie feray bien mon profit de tous ces bons preceptes; mais crainte que la Declaration ne ſoit acheuée auparauant noſtre diſcours, reuenons ie te prie à la troiſieſme raiſon que le Cardinal Mazarin a de ne ſe vouloir point reſſentir de nos libelles.

M. C'eſt parce que tous les grands hommes de l'Antiquité, & tous les grands perſonnages de noſtre ſiecle, luy ont frayé le chemin à meſpriſer ce

qui ne leur pouuoit apporter ny honte ny preiudice, parce que *id demum est homini turpe quod meruit pati*, & suiuant le dire de nostre Caton François,

Phædrus.

Contre vn faux bruit que le vulgaire fait,
Il n'est rampart tel que la conscience.

C'est parce qu'vn grand esprit se croit superieur à toutes ces petites bourasques & tempestes, & en effect *qui inuidet minor est*. C'est parce qu'vn bon & fidel Ministre est tousiours blasmé par les factieux, *Quod igitur in tractanda Republica in hanc inciderim calamitatem, id mihi est commune cum Themistocle cum Aristide multisque aliis qui erant in Republica illustrissimi*, dit l'Orateur Æschines en escriuant au Senat d'Athenes; & comme dit encore Quintilian, *Id omnibus qui Reipublicæ administrationem aggrediuntur commune est, vt quæ maximè pertinent ad salutem communem cum quadam sui inuidia facere cogantur.* C'est qu'vn homme vertueux ne manque iamais d'estre enuié, mais enfin, *ille ingens animus & verus æstimator sui, non vindicat iniuriam quia non sentit*, & Iuuenal à ce propos disoit tres-bien,

Senec. 3. de ira cap. 5.

Satyr. 1.

Nulli grauis est percussus Achilles.

Ainsi *Cassius Parmensis* ayant escrit contre Auguste, Albius Tibullus promettoit bien de le vouloir defendre,

Horat. lib. 1. epist. 4.

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat,

mais pour l'Empereur il n'en fit aucun ressentiment: Ainsi Ouide se plaignant de ce que le Poëte *Scepsius* auoit diffamé par la petulance de ses Pasquinades toute la ville de Rome:

Non

Non loca ſed mores ſcriptis notauit amaris
Scepſius Auſonios, actáque Roma rea eſt.

Il adiouſte neantmoins en ſuite qu'il n'en fut point puny,

Falſa tamen paſſa eſt æqua conuicia mente,
Obfuit authori nec mala lingua ſuo.

4. de Ponto eleg. 14.

Ainſi le grand *Conſtantin* ſollicité par ſes amis, de chaſtier rigoureuſement ceux qui auoient défiguré & eſtropié ſa ſtatuë à coups de pierre, il ne leur reſpondit autre choſe, ſinon, *at mihi caput integrum perſtat, nec vllum in fronte vulnus aduerto, ſed & vniuerſa mihi facies ſana.* Puis doncque qu'il en eſt de meſme du Cardinal, & que, graces à Dieu, toutes les eſtocades de ces petits libelles n'ont porté qu'à faux, puis que ſa famille n'eſt point obligée à celebrer *denicales ferias*, & que ſon credit n'en eſt point diminué; pourquoy ne voudrois tu pas qu'il imitaſt les Achilles, les Auguſtes, & Conſtantins, en des actions ſi loüables, & ſi proportionnées à ſon naturel, comme ſont celles de pardonner? Pourquoy ne voudrois-tu pas qu'eſtant Romain, il enduraſt patiemment les médiſances, non ſeulement d'vn Scepſius, mais de tous ceux qui luy reſſemblent? Pourquoy finalement voudrois-tu qu'il authoriſaſt ces calomnies par le deſplaiſir qu'il teſmoigneroit d'en auoir, *Conuicia ſi iraſcare agnita videntur, ſpreta exoleſcunt*, dit Tacite. Pourquoy voudrois-tu qu'il les fiſt dauantage paroiſtre en les voulant ſupprimer, ne ſçais-tu pas bien que

D. Chryſoſtom. Homil. 20. ad popul.

Latiùs exciſæ peſtis contagia ſerpunt?

& que tous ces escriuains ressemblent pour l'ordinaire à cette importune Grenoüille de *Phædrus*, laquelle

Fabula 55. *Rogata vt taceret, multo validiùs*
Clamare cœpit, rursus admota prece,
Accensa magis est.

Et cela estant, nous pouuons conclure qu'il a bien fait de pratiquer le conseil que donnoit Æschines à son amy Ctesiphon touchant les médisances d'vn certain Leptines, *quòd si ille nos aliquo figat maledicto, conare tacere si possis ac ridere.*

S. I'ay bien compris en gros ce que tu as dit de cette impunité, mais si l'on me demandoit en particulier que veulent dire ces *Denicales Feriæ*, ie me trouuerois bien empesché d'y respondre.

M. Le Grammairien Festus dit que *Denicales Feriæ colebantur, cùm hominis mortui causa familia purgabatur.* Concluons doncque que le meilleur remede pour empescher ces médisances, est de porter vn chappeau de fleurs tissu de l'herbe *Baccar*, *ou Baccaris*, descrite par Dioscoride chapitre 42. de son troisiesme liure, parce que l'on ne peut mal traitter de paroles, ny iniurier celuy qui la porte sur soy.

S. Ma foy ie croy que tu contrefais le niais, afin de mieux cognoistre si ie le suis assez pour adiouster foy à ces pretenduës qualitez occultes des herbes, des paroles, & des pierres, *sed credat Iudæus Apella non ego.*

M. Ie t'en estime dauantage, car en effect ce sont toutes resueries, non seulement de *Rueus*, ou

d'*Albert le Grand*, de *Marsile Ficin*, de *Mizaldus*, de *Goclenius*, mais de *Sextus Philosophus*, d'*Antonius Musa*, de *Marcellus Empiricus*, de *Quintus Serenus*, & de beaucoup d'autres autheurs anciens, qui en ce poinct là ne valent pas mieux que les modernes.

S. Pourquoy doncque ne pas supprimer tous ces liures, puis qu'ils ne sont bons qu'à tromper tous ceux qui les lisent & estudient.

M. Il faudroit doncque par la mesme regle supprimer *Lucrece* & *Lucian* qui enseignent l'atheisme, *Petrone*, *Martial*, *& les Priapées*, qui regorgent de saletez, *Melampus*, *Artemidore*, *Iulius Obsequens*, qui ne traittent que de certaines obseruations folles & superstitieuses : & aussi la pluspart des liures de *Psellus*, *Proclus*, *Iamblique*, *Ptolomée*, *& Porphyre*, parce qu'ils traittent de l'Astrologie, des demons, spectres, esprits & visions, auec des fondemens contraires à la pratique & à l'experience. Mais neantmoins l'on a eu plus d'égard pour les conseruer, au profit qu'en peuuent tirer les Critiques & Humanistes, soit en glossant sur les termes, & paroles dont ils se seruent, soit en apprenant d'eux beaucoup d'histoires, coustumes & façons de faire antiques, qu'au dommage qu'en peuuent receuoir les esprits foibles & ignorans.

S. Et que dis-tu doncque de ceux qui ont esté faits contre le Cardinal, en quel rang les tiens-tu ?

M. Au rang de ceux qui ne sont bons ny à rostir, ny à boüillir, & qui ne meritent autre chose sinon d'estre portez

in vicum vendentem thus & odores,

Horat. ep. 1. lib. 2. *Et piper, & quicquid chartis amicitur ineptis,*

auſſi bien ne peuuent-ils profiter de rien à ceux qui les liſent, ny faire honneur à ceux qui les compoſent, ny porter preiudice à celuy qu'ils prennent à taſche d'offenſer, à cauſe de leur trop grande foibleſſe, & de leur peu de raiſonnement. Et à t'en parler ingenuëment *Annales ſunt Voluſiani cacata charta.* Car en a-t'on veu vn ſeul parmy ce grand nombre de ſept ou huict cens, qui reſſemblaſt au *Catholique Anglois*, au *Banquet du Comte d'Arete, & des ſept Sages*, au *Catholicon d'Eſpagne*, à *l'Anticoton*, à *l'Horoſcopus Anticotonis*, à la *Francogallia*, au *Fulmen Brutum*, aux *Vindiciæ contra tyrannos*, au *Dialogue du Manant & du Maheuſtre*, c'eſt à dire qui fuſt ingenieux ou ſolide? rien moins, tout s'eſt paſſé en iniures, imprecations, fauſſetez, maledictions, rimes Burleſques, eſtropiées, languiſſantes, proſes mal-faites, recits croteſques, feüilles volantes, & deſquels en vn mot le Remerciment des Imprimeurs n'a pû moins faire que d'en parler en cette ſorte:

C'eſt vn meſtier de grand tracas,
De compoſer tant de fatras,
De fadaiſes, de goguenettes,
De bagatelles, de ſornettes.

Ce qui veut dire en vn mot, que tous ceux qui ſe ſont meſlez de faire ces liures, eſtoient des ſots, des freres ignorans, des Aduocats *ſine controuerſia diſerti*, des Secretaires de S. Innocent, des pauures malotrus.

Mendici, mimæ, balatrones, hoc genus omne. Horat. Satyr. 2. lib. 1.

Desquels on pourroit bien dire auec S. Hieroſme, que *os Barbarorum & procax & in conuitia ſemper armatum* : Et ſi le Cardinal s'en mettoit en peine, comment s'exempteroit-il de la cenſure de Seneque, lors qu'il dit, *quid ſtultius homine verba metuente* ? il fera doncque mieux d'imiter ce Demetrius, duquel le meſme Seneque diſoit, *Demetrius noſter ſolet dicere, eodem loco ſibi voces eſſe imperitorum, quo ventre redditos crepitus: Quid enim, inquit, mea refert ſurſum iſti an deorſum ſonent?* ad Euſtoch. de virginit. Epiſt. 91.

S. Ie ne m'eſtonne plus du grand nombre de ces libelles, puis qu'ils couſtent ſi peu à faire, & que tant de monde s'en meſle ; ie voudrois ſeulement ſçauoir de toy, ſi ce que i'entendois dire hier chez les *Preud'hommes* eſt veritable, que l'on n'a iamais tant fait de libelles diffamatoires contre perſonne du monde, comme l'on a fait depuis trois mois contre le Cardinal Mazarin.

M. Celuy qui parloit de la ſorte eſtoit ſans doute quelque eſtourdy, ou ignorant, puis que noſtre Prouerbe dit *de fol iuge breue ſentence*, & l'axiome d'Ariſtote, *omnis ignorans facilè concludit* : vn honneſte homme auroit conſideré auparauant que de rien determiner, ſi l'amour & l'admiration produiſent plus de loüanges, que la haine & l'enuie ne font de blaſmes, & il auroit dit pour ce qui eſt de l'amour, que tant s'en faut qu'il ſoit propre à deſcouurir & blaſmer les vices de ſes amis, qu'au contraire il eſt obligé de les couurir & de les cacher,

Horat. Satyr. 5. lib. 1. *At pater vt gnati, sic nos debemus amici*
Si quod sit vitium non fastidire.

De quoy Horace donne beaucoup d'exemples, en suite desquels il adiouste pour conclusion,

Hæc res & iungit, iunctos & seruat amicos.

Il se seroit targué de tant de Declamations, de benedictions, de Panegyriques, d'Eloges, & Oraisons que l'on dresse tous les iours à l'honneur de ceux que l'on affectionne; & pour mieux establir sa conclusion il auroit eu recours aux trois cens escriuains qui celebrerent la victoire obtenuë par Themistocles, *non in Gurgustidoniis sed in Marathoniis campis*, & au nombre presque infiny de ceux qui donnerent pareillement essor à leurs plumes, sur la Bataille gagnée par Iean d'Austriche Chef de la Ligue Chrestienne contre les Turcs à *Lepante*; sans oublier aussi tant de belles compositions, & productions des meilleurs esprits de l'Europe, sur la merueilleuse ou plustost miraculeuse naissance du Roy d'apresent, lesquelles Monsieur *Colletet* que le Cardinal de Richelieu consideroit comme vn des principaux subiects de nostre siecle, auoit ordre de recueillir, & ie croy que si ce dessein n'eust esté interrompu par la mort de ce fameux Ministre, nous aurions eu il y a long-temps vn gros *in folio* sur cette matiere si honnorable & si aduantageuse à la France. Mais d'ailleurs on peut opposer que la nature fait mesme des efforts tres-puissans pour descharger sa colere,

Iuuenal. Satyr. 1. *Si natura negat facit indignatio versum*

Qualemcumque poteſt.

Que les Dieux meſmes quoy qu'ils ſeruent aux hommes d'vne idée de la perfection, lors qu'ils ſont faſchez les vns contre les autres, ne ſe traittent pas plus modeſtement que les hommes; d'où vient que *Minerue* eſtant faſchée contre Iupiter l'appelle fol & inſenſé, que *Iunon* appelle le meſme δολομήτιν, *id eſt vafrum & fraudulentum*; que *Venus* taxe tous les Dieux de peu d'humanité ou de trop grande rigueur en ces vers de Virgile,

Iliade θ.

Iliade Δ.

Æneid. 2.

Non tibi Tyndaridis facies inuiſa lacænæ
Culpatúſve Paris, verùm inclementia Diuum
Has euertit opes.

& qu'elle dit auſſi en parlant de Iunon,

Iuno Scæas ſæuiſſima portas
Prima tenet.

Quoy plus, *Xenophon* & *Platon* ſont les deux ſeuls dont nous aions memoire en toute l'Antiquité, qui ayent loüé & eſtimé Socrates, quoy que ce fuſt peut-eſtre pour auoir eſté ſes diſciples, ou par ialouſie qu'ils auoient l'vn de l'autre; où au contraire les noms de *Melytus*, de *Lyco*, d'*Anitus* qui eſtoient ſes principaux ennemis ſont regiſtrez dans les Hiſtoires. *Cephiſidoros autem, & Eubulidas, & Timæos, Dicæarchos item, reliquúmque omnem eorum exercitum, qui in Ariſtotelem Stagyritem inuecti ſunt, quî facilè percenſeam*, pour me ſeruir des raiſons de Themiſte: & comme il n'y a action ſi baſſe que les flateurs ne releuent, & ne celebrent comme heroïque; auſſi n'y a-t'il rien de ſi iuſte, que les enne-

Oratione 4.

mis ne trouuent moyen de blaſmer, & comme dit fort bien Antipho chez Terence, *nihil eſt quin malè narrãdo poſſit deprauarier.* Or comme les Philoſophes diſent que les deux contraires ſe doiuent rencontrer en meſme ſubiet, auſſi peut-on dire que le Cardinal a ſeruy de preuues à ces deux actions ſi differentes: car auparauant la iournée des *Barricades* que i'ay touſiours oüy dire n'eſtre point arriuée par ſa faute, ny par ſon conſeil, toute la France retentiſſoit de ſes loüanges. *Balſac, la Mothe, Colletet, Menard, Corneille, Deſmareſts, Chappellain, Gomberuille, Bois-Robert, Scuderi,* & preſque tous les autres ſuppoſts de l'Academie Françoiſe les auoient publiées; il reſtoit peu d'hommes doctes dans les Vniuerſitez de France, qui n'euſſent recogneu ſon merite tant par leurs prefaces, que par d'autres compoſitions, qui n'auoient autre but que de le recommander à la poſterité; & ſi tous les Eloges qu'on luy a donnez pendant les ſix années de ſon heureux Miniſtere, eſtoient imprimez ſeparément, ie puis aſſeurer pour les auoir veus entre les mains d'vn ſien domeſtique qui prenoit ſoin de les conſeruer, qu'ils ſurpaſſeroient le nombre de toutes les inuectiues qui ont eſté faictes & publiées contre luy, depuis que les cabales & factions domeſtiques ont commencé de trauerſer la fortune de la France, & de rendre par conſequent les actions du *Miniſtre* auſſi odieuſes & blaſmables, qu'elles auoient merité de loüanges auparauant ces troubles, d'autant que *vt quiſque fortuna vtitur, ita præcellit, atque exinde ſapere*

Plautus.

eum

eum dicimus. Quoy qu'il en ſoit le Cardinal n'eſt pas le premier contre qui l'on a fait tant de libelles, encore bien qu'il ſoit le premier contre qui l'on en a fait de ſi peu conſiderables : car tous les enuieux de *Balſac* l'ont attaqué auec vne telle quantité de cenſures & d'inuectiues, qu'il a eſté meſme contraint de mettre ces deux vers ſoubs ſon portrait,

Nam quid feci ego, quidve ſum locutus ;
Cur me tot malè perderent libellis?

Mais au moins le faiſoient-ils auec vn peu de iugement & de conduite : & ſi beaucoup de bons eſprits ont égayé leurs plumes aux deſpens de *Montmaur*, ç'a eſté au moins auec vne doctrine tres-recherchée, & des inuentions tres-rauiſſantes : ſi des eſſeins de Moines écriuent maintenant contre *Monſieur de Launoy*, au moins eſt-ce auec des arguments ſcholaſtiques, & des raiſons morales, faute comme ie croy d'Hiſtoriques ou d'autres meilleures ; ſi Goueanus, Turnebe, Carpentarius, Gallandius, Perronius, & preſque tous les contemporains de *Ramus* ont refuté ſes nouueautez Academiques, au moins a-ce eſté auec vne eloquence extraordinaire. Mais pour venir aux affaires d'Eſtat, quand la médiſance a inueſti Meſſieurs *de Guiſe*, *l'Admiral de Coligny*, *Monſieur d'Eſpernon*, *Conchine*, *Meſſieurs de Luynes, & le Cardinal de Richelieu*, ce n'a pas eſté auec de ſi foibles armes qu'elle fait maintenant le Cardinal Mazarin ; quand elle a paſſé plus haut, & qu'elle a meſme perdu le reſpect deu aux Cou-

ronnes de *Catherine de Medicis*, *de Henry III.* & de ſon ſucceſſeur *Henry IV.* c'eſtoit auec des ouurages de ſix mois, & quelquefois de ſix années, & non pas auec des pieces volantes, & ſi peu raiſonnées, que ie pourrois nommer homme qui en a fait ſix differentes en vn iour; C'eſt auſſi pourquoy il ne ſe faut pas eſtonner ſi ces pieces multiplioient de la ſorte, & ſi chaque ſemaine en fourniſſoit des trentaines; ſi le Pont-neuf en eſtoit couuert, & ſi le vent pourroit facilement emporter les plus groſſes & les plus longues, *niſi has*

Defendat numerus iunctæque vmbone Phalanges.

Mais neantmoins, Sainct-Ange, puis que tu voudrois auoir l'exemple d'vne médiſance plus longue, plus vniuerſelle, plus ſanglante, & expliquée en plus grand nombre d'eſcrits ſcandaleux, de libelles diffamatoires, & de Paſquinades inſolentes, que n'a eſté celle qu'on a exercée pendant ces trois mois contre le Cardinal Mazarin; conſidere vn peu celle qui a eſté faite contre la Compagnie des *Ieſuites*, à commencer s'il faut ainſi dire, dés le moment de ſon inſtitution, tu la verras enregiſtrée dans vn nombre de libelles ſi grand, qu'homme du monde ne les peut tous recueillir; tu la verras expliquée non ſeulement en toutes langues, mais auſſi en toutes les façons d'eſcrire, en toutes les differences de ſtyle; tu verras qu'on les accuſe de tant de crimes, que le Diable n'en a iamais commis dauantage; qu'on les met en bute aux Heretiques, aux enuieux, aux intereſſez, à leurs faux freres, & à

tous les ennemis de leur Compagnie ; que non seulement les libelles, mais les gros liures *in folio* & *in quarto* remplis de leurs maluersations, malices, ignorances, abominations, pleuuent de tous costez sur leurs testes ; que l'on en compose des Histoires scandaleuses de leur Ordre, témoin celles que les *Hospinianus*, les *Lucius*, & les *Polycarpus Leyserus* nous ont données ; que l'on en fait des recueils soubs le tiltre de *Mercure Iesuite*, auec asseurance d'en faire plus de volumes qu'il n'y en a de celuy de France ; quoy plus on les a mis depuis six mois sur *l'eschaffaut*, & neantmoins personne n'a iamais crû que les Iesuites fussent coupables de tout ce dont tant de milliers de libelles les accusent. Personne n'a aussi obserué que ces nuages de médisances, ces carreaux dardez par tant de mauuaises langues, ces foudres de la plus horrible calomnie que l'on puisse souffrir, ayent empesché le moindre progrez de leur fortune, ou refroidy la bonne affection que tous les honnestes gens ont coustume de leur porter : Et i'ose bien me promettte qu'il en sera de mesme de tous ces libelles publiez auec tant d'animosité contre le Cardinal Mazarin, parce que comme disoit Plaute,

Indignis si maledicitur maledictum id esse dico,
Verum si dignis dicitur, benè dictum est meo quidem animo.

Au reste parce que tu pourrois t'estonner, qu'ayant les sentimens que i'ay pour le Cardinal, ie sois vn de ceux qui ont fait de ces libelles du temps. Ie t'aduertis, Sainct-Ange, que i'estois aussi prest dés les

premiers iours du siege de defendre sa cause, comme ie suis à present; mais parce qu'il ne m'estoit pas permis de le faire, il est vray que i'ay taſché de subuenir à ma pauureté, en composant des libelles qui n'offensoient personne, & qui ne buttoient à autre chose, qu'à preparer les esprits bien échauffez à vne bonne vnion, comme tu vois que les Medecins disposent les humeurs cruës, rebelles, & contumaces, par des syrops & boüillons alterez à vne bonne purgation, suiuant le precepte d'Hippocrates πεπτέα φαρμακεύειν, &c. *concocta purgare & vacuare oportet non cruda.*

Aphorismo 22. sect. 1.

S. Ie m'estonne veu le talent que tu as de si bien defendre les coulpables, pourquoy tu ne t'es pas ietté dans le barreau.

M. Si tu disois les accusez tu aurois parlé auec plus de raison, & auec moins de passion, *accusari enim quiuis innocens potest, reuinci nisi nocens non potest*, or il est tres-certain que Monsieur le Cardinal *Mazarin* a bien esté accusé de plusieurs crimes, par vne populace irritée & affamée, laquelle est aussi bien que la renommée,

Tam ficti prauique tenax, quàm nuntia veri.

Mais il n'a iamais esté conuaincu, & ne le peut estre d'aucun, & ainsi c'est mal fait de l'appeller coulpable.

S. Que veux-tu que i'y fasse, tu sçais bien que *loquendum vt multi, sentiendum vt pauci:* or est-il que le peuple, & tous ceux auec qui ie prattique, ne parlent iamais d'autre façon, & si quelqu'vn tâche

de l'excuſer, il s'accuſe luy meſme d'eſtre comme l'on parle maintenant *Mazariniſte*, c'eſt à dire ennemy du public. Mais pour moy ie ne laiſſe pas de croire en conſcience, que ceux qui le chargent de toutes ces calomnies, qui le diffament par tant de libelles, *& qui eum abſentem deuouent*, ſont infiniment coulpables.

M. Tu ne ſçaurois pas neantmoins eſtablir cette concluſion, ſans diſtinguer le temps auquel ces liures ont eſté faits, & la façon ou methode que l'on a tenu à les compoſer: car pour ceux qui ont eſté publiez depuis le iour des Roys iuſques à la premiere Conference, puis que pendant ce temps-là le peuple bloqué & affamé auoit raiſon d'eſtre armé, que toutes choſes alloient à l'extremité, & que le meſme deſordre que l'on apprehendoit autresfois à Conſtantinople eſtoit deſia arriué,

Omnia mox veniente die periiſſe videbis,
Si vacuam vulgus ſine Principe ſenſerit aulam:

Corippus lib. 1. pag. 11.

i'eſtime que tous ces liurets-là peuuent eſtre ſinon legitimez, au moins excuſez *iure belli* par le droict de la guerre, en vertu duquel François premier s'eſt bien licentié quelquesfois d'appeller l'Empereur Charles V. *Primogenitum Satanæ*; & ce d'autant plus que pour ne point perdre le reſpect au *Roy* ny à la *Reyne*, ils ſe ſont contentez de choquer, & charger ſimplement leur *Miniſtre* de tous les malheurs de cette guerre, ce qui s'appelle *vnum pro cunctis dabitur caput.* Pour ceux qui ont eſté faits pendant les deux Conferences, comme ils n'auoient autre in-

Reuſner. in Horto Politico pag. 691.

tention que de les empeſcher, de les rompre, ou retarder, encore qu'ils ſoient pardonnez deuant les hommes *in Foro Fori*, & compris dans l'abolition generale donnée par la Reyne à cette ville, *quando* pour me ſeruir des termes de Ciceron, *iecit fundamenta pacis, Athenienſiúmque renouauit vetus exemplum. Græcum etiam verbum ἀμνηστίαν vſurpauit, quod tum in ſedandis diſcordiis vſurpauerat ciuitas illa, atque omnem memoriam diſcordiarum perpetua obliuione delendam cenſuit.* Ie ne croy pas toutefois qu'ils le ſoient *in Foro Poli* & deuant Dieu, à cauſe des mauuaiſes intentions qu'ils ont eu de prolonger la guerre, de broüiller la France, de ſeruir aux factieux, & de tant de ruſes, tromperies, & impoſtures, deſquelles ils ſe ſont ſeruis à ce deſſein, *quoniam nulli æquè mores*, comme dit Syneſius, *Deo execrabiles ſunt ac famigeratoris, qui ex obſcuro vulnus infligit, ignauiſſimus enim cùm ſit, maxima infert mala.* Mais ſi l'on pourſuit aprés la Declaration publiée, dans cette intemperie de blaſmer le Cardinal, ou les autres Miniſtres, ſi on ſe laiſſe emporter à cette rage de noircir leur reputation, ſi l'on penſe corner la guerre ou la ſedition, ſi l'on médit du Souuerain, ou de ceux qui l'approchent: c'eſt pour lors que le Magiſtrat ſera obligé de ſe ſeruir des peines & des ſupplices eſtablis par les loix pour remedier à ces deſordres, parce qu'autrement on luy pourroit dire auec le Pape Innocent, *Non caret ſcrupulo ſocietatis occultæ, qui manifeſto facinori deſinit obuiare:* auec Saluian, *In cuius manu eſt vt prohibeat, iubet agi ſi non*

1. Philipp.

Epiſt. 44.

prohibet admitti: & auec Seneque, *qui non vetat peccare cùm poßit, iubet;* & ce d'autant plus que le texte des Conſtitutions Decemuirales rapporté & tiré par S. Auguſtin du 4. de la Republique de Ciceron, y eſtoit tout formel en ces paroles, *Noſtræ contrà* XII. *tabulæ, cùm perpaucas res capite ſanxiſſent, in his hanc quoque ſanciendam putauerunt, ſi quis occentauiſſet, ſiue carmen condidiſſet, quod infamiam faceret, flagitiúmque alteri*, deſquelles paroles le Iuriſconſulte Reuardus conclud auec raiſon, que la peine eſtablie par ces anciens Romains contre de tels faiſeurs de libelles, & Paſquinades eſtoit de les faire mourir; & lors que Vulpian *l. ſ. digeſt. de iniuriis, inteſtabilem eſſe de lege auctorem vel editorem libelli famoſi pronunciat*, il n'a pas tant d'égard à ces loix Decemuirales, que *ad legem Corneliam de ſicariis*, ou à certain Decret du Senat, qui declaroit ceux-là incapables de teſter, *qui epigramma in alicuius vitam produxerant*, & ce conformément à ce qu'en dit Horace,

2. de Ciuitate Dei cap. 9.

Ad Leg. XII. Tabul. cap. 26.

1. epiſt. l. 2.

Pœnáque lata malo quæ nollet carmine quemquam
Deſcribi.

& à ce qu'en aſſeure encore le meſme en vn autre endroit rapporté par Sidonius en l'epiſtre XI. du premier liure, où il ne fait guere autre choſe que de declamer contre les autheurs de ces libelles,

Horat. Satyr. 1. lib. 2.

Si mala condiderit in quem quis carmina, ius eſt
Iudiciúmque.

C'eſt pourquoy l'Empereur Auguſte au rapport de Dion Caſſius, *Famoſorum libellorum, quos ad traducendos homines à quibuſdam conſcribi acceperat, conqui-*

Lib. 56.

sitionem fieri iussit, repertos in vrbe ab Ædilibus, extra vrbem à singulorum locorum præfectis, comburi mandauit, & in quosdam auctores eorum animaduertit Nous auons aussi la Constitution de l'Empereur Iustinian conceuë en ces termes, *Si quis famosum libellum siue domi, siue in publico, siue quocumque loco ignarus repererit, aut corrumpat illum priùs quàm alter inueniat, aut nulli confiteatur inuentum. Quod si non fecerit, vel non combusserit, vel si manifestauerit, vt author capitali sententia damnetur.* Mais le grand Constantin a iustement ordonné ce qui estoit de raison en cette matiere, lors qu'il a dit liure 9. du Code Theodosien, *Si quando famosi libelli reperiantur, nullas exinde calumnias patiantur hi, quorum de factis vel nominibus aliquid continebunt, sed scriptionis auctor potiùs requiratur, & repertus cum omni vigore cogatur, his de rebus quas proponendas credidit, comprobare, nec tamen supplicio etiamsi aliquid ostenderit subtrahatur*: c'est pourquoy ie ne rapporteray point icy tous les autres endroits du mesme Code, où pareilles sentences & defenses sont reïterées, car puis que voilà le calomnié absous, & celuy qui l'auoit offensé subiet à la peine, & au chastiment, de l'auoir offensé, que voudrions nous dauantage, sinon que ceux qui liroient ou fomenteroient & receleroient lesdits liures fussent aussi complices du mesfait, & punis en cette qualité, comme en effect ils sont condamnez à l'estre par cette autre constitution des Empereurs *Arcadius & Honorius: Vniuersi, qui famosis libellis inimicis suis, velut venenatum quoddam*

C. de fam. lib. I. vni.

Titulo 34.

Ibidem.

telum

telum iniecerint: hi etiam qui famoſam ſeriem ſcriptionis impudenti agnita lectione non illico diſcerpſerint, vel flammis exuſſerint, vel lectorem cognitum prodiderint, vltorem ſuis ceruicibus gladium reformident. Voilà doncque quelles eſtoient les peines eſtablies par le droict Ciuil contre la calomnie. Pour ce qui eſt du Municipal, chaque Royaume en diſpoſe à ſa mode. Charles Quint *in Politiæ Imperialis Conſtitutione,* publiée à Auſbourg l'an 1548. vouloit qu'on y procedaſt en cette façon. *Quin vbi eiuſmodi aut ſimiles libelli, ſcripturæ, picturæ fuſiles & ſculptiles, ſeu res fictiles impreſſæ, aliáſve extarent, aut in futurum ederentur, publicarentur, circumferrentur, & venderentur, eæ auferantur à venditoribus, ac omnibus modis ſupprimantur: Nec quidem venditor tantummodo, ſed & emptor, alíque penes quos eiuſmodi libri famoſi, aut picturæ, paſquilli, alíve tales ſcripti, picti, aut impreſſi reperiantur, in carcerem coniiciantur, & criminaliter, vel per quæſtionem interrogentur, vnde & à quo tales libros, picturas, aut ſcripturas acceperint. Et ſi author ipſe aut alius quiſquis fuerit, à quo captiuus eiuſmodi ſcripta, picturas, aut libros acceperit, ſub eodem magiſtratu habitaret, aut commoraretur: illico idem quoque comprehendatur, & incarceretur: ſi verò ſub alio magiſtratu habitaret, ei ſtatim per illum magiſtratum vbi primus venditor, aut tentor talium ſcripturarum deprehenſus fuerit, ſignificetur ac iudicetur, & in eum tamdiu inquiretur, donec author ipſe inueniatur, qui ex tunc vnà cum illis circumferentibus, vendentibus, aliáque donantibus, via, víque iuris & iuxta qualitatem & conditio-*

Cap. 34. pag. 32.

nem cauſæ corripiatur ac puniatur. Il me ſouuiét encore d'auoir ouy dire au Docteur Pacius lors qu'il liſoit à Valence, où ie trauaillois auſſi à la Caſſe, que les Eſpagnols ont couſtume de chaſtier le reproche que l'on fait à vn homme d'eſtre *Ladre*, *Heretique*, *Traiſtre*, *Sodomite*, *Cornard*, & à vne femme d'eſtre *Putain*, en obligeant celuy qui a proferé telles iniures de s'en dédire publiquement, en preſence du Iuge, & de certaines perſonnes notables à ce appellées, & outre ce de le condamner à vne amande, *ter centum ſolidorum*, car ce ſont les propres termes deſquels ſe ſeruit ledit Pacius en ſes explications Latines; mais parce que ſi l'on continuë à meſdire comme l'on a commencé, les iniures Eſpagnoles ne ſeront peut-eſtre rien à l'égard de celles que l'on pourra dire; ce ſera auſſi à faire aux Iuges d'y eſtablir vn tel ordre & ſi rigoureux, *vt pro menſura peccati ſit & plagarum modus*: ce que l'on peut pratiquer en diuerſes façons, deſquelles Gregorius Tholoſanus en ſon Syntagme, & Ærodius *in rebus iudicatis* rapportent les principales. Or quoy que les maximes du Droict Canon ne ſoient pas ſi rigoureuſes contre la médiſance, c'eſt neantmoins vne choſe digne d'eſtre remarquée, que ſuiuant l'opinion d'Ananias & de Felinus rapportée par Couarruuias, ceux qui médiſent d'vn *Cardinal* encourent les peines d'excommunication mentionnées *in cap. felic. de pœna in 6.* & leur raiſon eſt que le mot de *frapper*, ou *percutere*, s'entend auſſi bien de la langue comme de la main, & le mot de

Lib. 38. c. 6.
Li. 4. tit. 4. Paragr. 24.

desrober, aussi bien de la renommée que des richesses; & cela estant ainsi, puis qu'au dire de Salomon *melius est nomen bonum, quàm diuitiæ multæ*, & que suiuant Aristote au IV. liure de ses Morales *bonorum externorum maximum est honor*, il s'ensuit de là qu'autant ou plus nous offense le médisant, & le calomniateur, comme le larron, ou celuy qui nous frappe: & que cette iniure estant faite à vn Ecclesiastique tel qu'est vn Cardinal, elle est aussi compriſe dans le Canon, *si quis suadente diabolo Clericum percusserit.*

Prouer. 22. Cap. 3.

S. Ie ne pense pas que ce remede seul pûst arracher la plume aux esprits seditieux de Paris, si d'auanture ils vouloient continuer à médire du Cardinal. Car les *excommunications* ne se practiquent icy que par maniere d'acquit, & à faute de quelque meilleur remede.

M. C'est neantmoins le lieu d'où à mon aduis les premiers Chrestiens en ont tiré l'vsage, & où elles estoient le plus religieusement obseruées, témoin ce qu'en dit Cesar en parlant des *Druides*, qui estoient les Prestres des anciens Gaulois, *Si quis aut priuatus aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt, hæc pœna apud eos est grauissima, quibus ita interdictum, ij numero impiorum ac sceleratorum habentur, ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonémque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant, neque iis petentibus ius redditur, neque honos vllus communicatur:* & cét exemple a esté si bien pratiqué dans l'Eglise Chrestienne, & principalement

De bello Gallico 6.

en la primitiue, que l'excommunication y tenoit lieu de glaiue ſpirituel, d'où le Iuriſconſulte Vulpian diſoit, que *in omni politia humana duo ſunt gladij ſpiritualis & temporalis*, & ce premier eſt eſtimé ſi terrible, qu'on l'a meſme employé heureuſement contre des inſectes & animaux irraiſonnables, lors qu'ils inondoient & affamoient des prouinces entieres, comme tu peux veoir dans le premier conſeil ou reſponſe en droict du Iuriſconſulte Chaſſaneus.

S. Tout ce que tu viens de dire me confirme dauantage en l'opinion que i'auois du meſpris que l'on fait de ces excommunications en France,

Nam cupidè conculcatur nimis ante me tutum,

pour oppoſer Lucrece à ton Cæſar; & d'ailleurs ie ne ſuis pas ſi niais de croire, que ces excommunications de Sauterelles ne ſe faſſent *in reſpectu potiùs ad diabolum, qui vt nobis noceat vtitur irrationalibus creaturis*, ſur leſquelles ſans cela les cenſures n'auroient aucun pouuoir.

M. Il me ſemble d'auoir leu quelque choſe de ſemblable à ce que tu viens de dire dans le Docteur *Nauarrus*, & dans *Gregorius Tholoſanus*: où cette opinion n'eſt pas mal defenduë contre la ſimplicité de Chaſſaneus, qui ne regardoit qu'à ſes *Cauallettes*, ſans penſer plus loin. Mais pour ce qui eſt du meſpris que tu nous attribuës des excommunications, ie t'aſſeure que les François l'ont ſeulement practiqué, lors que les Papes en ont voulu noircir la blancheur de nos Lis; en quoy nous ne faiſons

Lib. 13. c. 31. art. 11. de Republ.

rien que les *Empereurs* & autres Roys de la Chreſtienté ne nous en ayent donné l'exemple. Iuſque là auſſi que les *Venitiens* il y a quelque temps, & les *Lucquois* depuis peu en ont fait de meſme; mais quant aux excommunications qui ne regardent que Pierre ou Iean, *Titium vel Mæuium*, en vn faict particulier, on les apprehende beaucoup dauantage en France qu'on ne fait pas meſme en Italie; & cela me fait ſouuenir du Prouerbe rapporté par Bebelius Allemand,

Pons Polonicus, Monachus Boëmicus,
Miles auſtralis, Sueuica Monialis,
Italica deuotio, Pruthenorum Religio,
Teuthonum ieiunia, Gallorum conſtantia,
Nihil valent omnia.

Et cela eſtant comme il eſt tres-veritable, ie conclus que ſi l'inſolence & la petulance de ces écriuains continuë aprés la Declaration publiée, & la Paix ratifiée, il faudra proceder contre eux non ſeulement comme l'on feroit contre des fols & maniaques,

Hos vinclis hos tu compeſce catenis;

mais encore comme l'on feroit contre les Homicides, voire meſme contre les peſtes de l'Eſtat, & vrays Perturbateurs du repos public, & que ſi on ne les peut retrancher comme membres gangrenez mais incogneus de la ſocieté publique, on les priue au moins de la congregation des fidels, *vt partem habeant cum maledictione Caïmi, cum lepra Gieſi, & cum proditione Iudæ,*

Dic ſint Maranatha Deus hi, dic ſint anathema. c'eſt à dire qu'ils ſoient confiſquez à tous les Diables.

S. I'ay mangé le pain trop cher depuis que ie ſuis à Paris, & i'y ay eſté ſi incommodé du ſon des tambours & du bruit & tumulte de tant de ſorties inutiles qu'il nous a fallu faire, que ie ne ſeray pas le dernier à dire *Amen*, encore qu'il y ait bien de la preſſe : car ie m'imagine que les *Pariſiens* ont enfin recogneu leur foibleſſe, & qu'ils ne ſerõt plus d'eſtat de pouuoir déboucher *Corbeil* ou *Lagny* auec des cinquante mille hommes comme ils croyoient de pouuoir faire auparauant cette épreuue, en laquelle ſept ou huict mille ſoldats aguerris leur ont bien fait paſſer des iours ſans pain.

M. Tu te trompes, Sainct-Ange, iamais le pain n'a manqué en cette ville, quoy qu'il y fuſt entré plus de vingt mille perſonnes des lieux circonuoiſins, & que ame viuante n'en fuſt ſortie, il n'y auoit pas meſme apparence qu'il y deuſt manquer d'vn mois ou ſix ſemaines, parce que depuis la iournée des *Barricades* chacun auoit commencé à faire ſes prouiſions : que ſi les Pariſiens n'ont débouché *Corbeil* ou *Lagny*; s'ils n'ont pris *S. Denys*, ſecouru *Charenton*, *Brie-Comte-Robert*, ou fait quelque choſe plus remarquable, ce n'a point eſté leur faute, ils ont trop monſtré de promptitude à ſortir toutes les fois qu'on les a commandez, & ils ont trop ſouuent témoigné le regret qu'ils auoient de ne le point eſtre, ny pour les occaſions

qu'ils euſſent deſiré, & qu'ils iugeoient neceſſaires, pour eſtre accuſez de la moindre laſcheté du monde : mais

Turba ſuperba DVCVM *morbum perpeſſa caducum*

a eſté la ſeule cauſe de tous ces deſordres, & de grace Sainct-Ange, ne m'oblige pas à en dire dauantage, car à moins de prattiquer icy le

Quos ego, ſed motos præſtat componere fluctus Æneide 1.

de Virgile, i'aurois de quoy t'entretenir iuſques à demain au matin ſur la mauuaiſe conduite de cette guerre tant actiue que paſſiue.

S. Le principal eſt que nous en ſommes ſortis, & que ſi Dieu plaiſt nous n'y rentrerons pas de noſtre viuant : car c'eſt bien aſſez à vn homme d'auoir veu ces furieux remuë-ménages vne fois en ſa vie.

M. I'entendois neantmoins dire l'autre iour à ce docte Vieillard, à ce threſor inépuiſable de l'antiquité Eccleſiaſtique, *le R. P. Sirmond*, qu'il auoit veu deux fois les Barricades, & ie croy que le *R. P. Marin Merſenne* naſquit aux premieres de 1572. & mourut pendant celles de l'année paſſée.

S. Il me ſemble d'auoir veu ce dernier à *Aix*, lors qu'il retournoit d'Italie, c'eſtoit vn *Minime* duquel tout le monde faiſoit grande eſtime, & en effet il me ſouuient que i'ay vendu beaucoup de liures qu'il auoit compoſez ſur toutes ſortes de ſcience ; mais neantmoins on l'accuſoit de croire trop facilement à beaucoup d'hiſtoires, & d'expe-

riences naturelles, leſquelles quoy que tres-fauſſes il debitoit par aprés pour veritables.

M. Tous les hommes de bien & curieux ſouffrent vne ſemblable exception, à cauſe qu'ils iugent d'autruy par eux-meſmes, & qu'ils ne croyent pas qu'on les veüille tromper en leur rapportant quelque hiſtoire, parce qu'ils ne voudroient iamais rien debiter de leur crû qui ne fuſt veritable. Ce grand Homme, defunct Monſieur *Peyresk*, en eſtoit de meſme, & le Duc *Federic Ceſis* qui eſtoit Chef de l'Academie des *Lyncées* à Rome, ne donnoit quaſi rien à ſon iugement, pour trop deferer à celuy des autres, enfin ſoit par nature ou autrement, comme il y a des eſprits qui ont de merueilleuſes diſpoſitions à ne rien croire, il y en a auſſi qui ſont encore plus violentez à ne douter de rien,

Et nihil eſt de quo non ſit habenda fides,

ſi l'on veut s'en rapporter à ce qu'ils en diſent & à ce qu'ils en croyent. Il me ſouuient à ce propos que voyageant par l'Italie, i'eus la curioſité d'aller veoir vne mine ou carriere de *bois foſſil*, ou eſtimé tel, qui eſtoit proche la ville d'Aquaſparta & de laquelle vn des Lyncées nommé *Stelluti* auoit fait vn liure par commandement dudit Duc Federic: mais quoy que toute cette Academie, & vn certain *Claude Meneſtrier* de Beſançon que l'on diſoit auoir eſté grand Naturaliſte, comme auſſi le *Medecin* du Cardinal de Lyon, euſſent iugé que ce bois eſtoit foſſil, ie trouuay aprés l'auoir bien obſerué, & auoir

déterré

déterré en foüillant sur les lieux, des bastons, des planches, des douues, des poustres, des troncs d'arbres, & plusieurs autres sortes de bois noüeux, poli, fourchu, droit, tortu, garni d'escorse, ou dépoüillé d'icelle, couché en vn lieu, & debout en l'autre; ie recogneus dis-ie que tout ce bois venoit de quelque foreſt écrasée soubs la cheute & le renuersement des terres plus hautes & plus voisines dans les furieuses secousses & agitations d'vn tremble-terre, comme a esté de nos iours celuy de la ville de *Pleurs* aux Grisons, & que par laps de temps il y auoit acquis vne dureté, accompagnée d'vne noirceur & de certaines veines qui se font aussi remarquer au bois de chesne, lors qu'il a esté des centaines d'années enseuely soubs les eaux ou dans terre, comme l'on peut veoir és pilotis de *Veniſe* & d'*Amſterdam*.

S. Tout beau Mascurat, tu es si plein de notions & de conceptions differentes, que tu ne cherches qu'à t'en descharger, tu ressembles ces cuues où la vendange regorge de tous costez, *ſpumat plenis vindemia labris*; mais auec tout cela il n'est pas encore temps de quitter *Sainct Germain*, pour nous promener à Venise ou à Amsterdam; il me semble que Monsieur Petit commence à distribuer la Declaration, & pour acheuer le temps qui nous reste, iusques à ce que la presse de ceux qui en demandent soit escoulée, dis moy ie te prie quel iugement peut-on faire de tous ces libelles qui l'ont precedée, & qui sont ceux de la vente desquels on se peut mieux

asſeurer: car la pietrerie eſt la ruïne de noſtre meſtier.

M. Ie penſe de t'en auoir deſia dit quelque choſe ce matin, mais pour t'en parler à cette heure plus franchement, les meilleurs liures qu'on ait iamais fait contre le Cardinal, i'entends pour la vente, eſtoient ceux que les ennemis de la France publioient les années paſſées contre luy, à cauſe du mal qu'il leur faiſoit, tels que tu pourrois dire, la *Bibliotheca Gallo-Suecica*, l'*Amicocritica monitio*, la *Spongia*, *l'Aduis du Gazetier de Cologne*, la *Francia Orbiuora*, *la Pierre de Touche*, *Vvolfangi à Paſſnauſen oratio*, & autres ſemblables, parce qu'ils eſtoient eſtudiez & compoſez à loiſir, & qu'on les vendoit bien cherement; mais puis qu'il n'eſt plus queſtion de ceux-là, veu que les Autheurs du *Factum*, & de certaines pieces qui ne valent pas mieux, ont voulu faire croire, que *le Cardinal eſtoit Eſpagnol* auec auſſi peu d'apparence comme il y en auroit à changer le iour en nuict, & d'appliquer à vn Ange les qualitez d'vn Diable, ioint auſſi que le nombre & la diuerſité de ceux qui ont eſté publiez depuis trois mois eſt ſi grande, que i'aurois pluſtoſt fait de dire comme Claudian,

Singula complecti cuperem, ſed denſior inſtat
Geſtorum ſeries,

1. de laudib. Stilic.

que de les vouloir tous ſpecifier; il en faut philoſopher d'autre façon. Et tout ce que ie t'en puis dire en general, c'eſt que ſi les hommes n'auoient d'auſſi differents gouſts pour les liures que pour les viandes, il ſeroit bien facile de te donner ſatis-

faction, car le beau & le bon plairoit également à tout le monde, & il n'y auroit autre difficulté qu'à te donner des marques suffisantes pour le bien cognoistre, mais la diuersité des esprits estant aussi grande que celle des visages,

Corporibus mores tot sunt quot in orbe figuræ,

il faut necessairement parler de ce choix des liures du temps, auec des diorismes, & circonstances proportionnées à la difference des esprits de ceux qui les recherchent, puis que Terentian. Maurus.

Pro captu lectoris habent sua fata libelli.

Et en effet plus les esprits sont subtils & releuez, & moins ils prennent de plaisir à lire des choses basses & rampantes, & plus ils sont grossiers, moins aussi trouuent-ils de satisfaction aux choses releuées & sublimes; c'est pourquoy faites lecture à vn Païsan, à vn Artisan, à des Valets, & gens de semblable estoffe *d'vne Chanson contre le Cardinal; du Banquet qu'il fit le iour de la My-careſme aux Partisans; du debat qu'il eut pour le ieu auec l'Abbé de la Riuiere; de ce qu'il disoit au mesme en retournant du Sabbath*, ils seront rauis d'entendre ces choses, les escouteront volontiers, les entendront & comprendront bien : Parlez leur au contraire *des Raisons & Motifs du Parlement; de la Question decidée; du Theologien d'Estat; du Manuel du bon Citoyen; de la Lettre d'Aduis au Parlement; du Contract de Mariage; des Maximes d'Estat & de Religion*, ils commenceront à baillier, ils s'ennuyeront, & ne vous permettront pas de passer outre, parce que ces

raiſonnemens excedent la portée de leurs eſprits, leſquels auſſi bien que leur eſtomach ne digerent pas ſi facilement les viandes delicates, bien cuittes & aſſaiſonnées que les groſſieres, & preparées comme l'on dict à la fourche.

S. Tu me deliures par ton raiſonnement d'vne choſe que i'ay remarquée depuis que ie me meſle de la Librairie, & de laquelle auſſi ie m'eſtois toûiours eſtonné; qui eſt que ſi vn Libraire fait imprimer quelque bon liure de Philoſophie, quelque Demonſtration de Mathematique, quelque Diſcours ſolide qui ſoit dans l'approbation de tous les Doctes, il n'en fera tirer que cinq cens exemplaires, ou ſept cens & demy tout au plus; là où s'il eſt queſtion d'vn Roman, de quelque Meditation creuſe, ou d'vn liure de Deuinettes, de Contes, de Baliuernes, il ne s'en fera pas moins d'vn labeur entier, qui eſt de quinze cens ou de trois mille, & encore faut-il bien ſouuent les r'imprimer; ce qui ne prouient aſſeurément, que de la raiſon que tu m'as donnée, de la diuerſité des eſprits de ceux qui les liſent, & d'autant que les foibles ſont en bien plus grand nombre que les forts, par la regle *rari quippe boni*, il s'enſuit auſſi que les liures proportionnez aux eſprits foibles, doiuent eſtre en plus grand nombre, que ceux dont Meſſieurs nos Maiſtres ſe ſeruent tous les iours; & de là vient auſſi que *du Bray*, *Foſſé*, & la veufue *Chaſtelain*, qui n'imprimoiét que de cette premiere ſorte de liures, eſtoient deuenus plus riches que ceux qui

faiſoient tout leur pouuoir pour n'imprimer rien que de bon.

M. Ie voy bien que tu ne parles de ces choſes que par ouy dire, car ſi tu auois cogneu Foſſé & la veufue Chaſtelain comme moy, tu aurois bien remarqué, que les *Sermons de Beſſe*, & le *Cours de Philoſophie d'Aſſeline*, ont eſté cauſes de ces richeſſes; mais auſſi faut-il aduoüer en conformité de ton opinion & de la mienne, que ces deux pieces ont eſté d'autant plus recherchées, que moins elles approchoient des conceptions ſublimes & releuées qui ſeruent d'agreable entretien aux bons eſprits.

S. On pourroit doncque conclure que tous ceux qui vendent ces libelles diffamatoires deuiendront riches, veu que leſdits liures n'eſtans rien autre choſe,

Quàm verſus inopes rerum, nugæque canoræ, Horat. de arte Poët.

il y a bien de l'apparence que tous les eſprits foibles, les idiots, les cerueaux démontez, prendront grand plaiſir à les lire, & que par conſequent la vente en ſera bonne.

M. Tu te trompes Sainct Ange, *feſtinat ad opes homo ſordidus, & ignorat ſibi venturam indigentiam,* Prouer. 28. il importe beaucoup pour auoir des richeſſes permanentes, qu'elles ſoient bien acquiſes; car tu ſçais fort bien que *malè parta malè dilabuntur:* or que le moyen de deuenir riche aux deſpens d'autruy ſoit legitime, tant s'en faut que ie l'aye encore appris d'aucun Caſuiſte, que le Prophete Royal nous enſeigne le contraire, *Si quis es homo vitæ cupidus, æui* Pſalm. 34.

amans, vt potiare bonis, contine linguam tuam à malitia, & labia à loquendo fraudulenter, & neantmoins que font autre choſe tous ces eſcriuains affamez, tous ces eſtalleurs du Pont-neuf, tous ces Colporteurs & Gazetiers de la médiſance, & de la calomnie, que de s'enrichir aux deſpens du plus innocent Miniſtre qui ait iamais eſté en France. Car dequoy le peut-on accuſer, *De cruauté?* il n'a iamais fait mourir perſonne; *D'auarice ou de peculat?* il a vuidé ſa bourſe, & épuiſé celle de tous ſes amis pour le ſeruice du Roy; *D'ambition?* il n'a ny charges, ny gouuernemens: *D'infidelité?* tout ſon mal vient d'auoir trop chery, & porté trop haut les intereſts de la France: *D'ignorance?* il y a vingt-deux ans qu'il eſt dans les affaires, & depuis ſept ou huict tout le bon-heur de nos armées ne ſe peut attribuer qu'aux ſoins qu'il en a pris: *D'ingratitude?* s'il euſt eſté tel, il iouyroit maintenant à Rome paiſiblement des gratifications extraordinaires du Roy, & du Cardinal de Richelieu. *De trop donner à ſes plaiſirs & diuertiſſemens?* il n'y a pourtant que luy, & trois ou quatre Secretaires, qui expedient toutes les affaires tant de paix que de guerre, tant du dedans que du dehors du Royaume. *D'eſtre malheureux?* les aduantages que nous auons eus ſur l'Eſpagnol, & ſur l'Empereur teſmoignent le contraire. *De n'auoir point fait la Paix?* il ne la pouuoit faire que deſauantageuſe à la France, l'Eſpagnol ne la vouloit point quelque mine qu'il fiſt du contraire, & ſans les factions de l'Eſtat il nous l'au-

roit demandée: & dauantage ce ne fut point luy, mais le Conſeil aſſemblé à cét effect, qui forma la deliberation de continuer la guerre. *D'auoir fauorisé les Maltotiers, Partiſans, Financiers?* L'éloignement de Monſieur d'Emery, qui eſtoit leur chef; l'eſtabliſſement d'vne Chambre de Iuſtice, que la ſeule negligence du Parlement a renduë inutile; les taxes qu'on a pris ſur eux; le payement retardé de tant de ſommes qu'on leur doit, témoignent le contraire. *D'auoir fait prendre Monſieur de Bruxelles?* il eſt encore en doute ſi cette action ſe fit de ſon conſentement. *D'auoir enleué le Roy hors de Paris?* la Reyne & les deux premiers Princes du ſang le déchargent du blaſme de cette action, ſi dauanture il y en a. *D'auoir aſſiegé la ville?* & moy ie t'aſſeure que ſans les conſeils de douceur qu'il ſuggeroit tous les iours, on l'auroit priſe, ou au moins ruinée. De quoy doncques le pourroit-on plus iuſtement accuſer, de n'auoir pas gouuerné *in virga ferrea*, comme faiſoit ſon predeceſſeur; de ne s'eſtre pas rendu aſſez abſolu ſous l'authorité de la Reyne; de n'auoir pas bien cogneu la pluſpart de ceux à qui il faiſoit du bien. Et à cela prés s'il n'a pû conſeruer la ſanté d'vn corps ſi cacochyme qu'eſt celuy de France; s'il n'a pû reſiſter aux factions de ceux qui auoient le plus d'intereſt à le conſeruer; ſi aprés auoir remedié par ſes ſoins & par ſa prudence à beaucoup d'accidents qui menaçoient cét Eſtat, il n'en a pû deſtourner quelques autres qui l'ont eſbrãſlé; ſi aprés auoir retardé le mal, il ne l'a pû éuiter, merite-t'il

pour cela d'eſtre diffamé & vilipendé de la ſorte, le faut-il payer d'vne ſi horrible & ſi honteuſe ingratitude? Ceux qui comparent le corps de l'homme auec vne Republique, comme font les *Medecins*, ou pluſtoſt auec vne Monarchie comme les ſectateurs d'*Ariſtote*, diſent que *l'eſtomach* y tient le meſme rang à l'eſgard du *cœur*, que fait le Miniſtre à l'eſgard du Prince Souuerain, d'où le Poëte Quintus Serenus a pris occaſion de dire,

Capite 17.

Qui ſtomachum regem totius corporis eſſe
Contendunt, vera niti ratione videntur,
Huius enim validus firmat tenor omnia membra,
Et contrà eiuſdem franguntur cuncta dolore.

Mais neantmoins l'on ſe plaindroit à tort que l'eſtomach ne feroit pas ſon deuoir, ſi la bouche, le cerueau, les yeux, les iambes, les mains & tous les autres membres, bien loin de s'acquitter du leur, ſe reuoltoient contre luy, empeſchoient ſes fonctions, coniuroient ſa ruine. Quoy plus, encore bien que toutes ces parties fuſſent d'accord, & de bonne intelligence auec l'eſtomach, ne ſçait-on pas toutesfois de combien de violents ſymptomes & de maladies incurables le cœur eſt ſouuent attaqué:

Ouidius.

Afferat ipſe licet ſacras Epidaurius herbas,
Sanabit nulla vulnera cordis ope.

Et cela eſtant, pourquoy veut-on obliger le Cardinal à l'impoſſible? Pourquoy veut-on qu'il guariſſe vne maladie ſi inueterée, & ſi compliquée qu'eſt celle de la France? Pourquoy le proſcrire

lors

lors que peut-estre y veut-il appliquer le fer & le cautere si on ne la peut guarir autrement:

Vlcera possessis altè suffusa medullis
Non leuiore manu, ferro curantur & igne,
Vt liceat reliquis securum viuere membris.

Claudian. 2. in Eutrop.

Enfin il nous seroit plus honneste de demander à Dieu qu'il enuoyast vn Ange pour gouuerner cette Monarchie, que de souhaitter ou de le prier, comme il semble que ce soit nostre intention, qu'il donne toutes les qualitez & toutes les perfections d'vn Ange à ceux qui la gouuernent.

S. Tu ne sçaurois mieux parler si tu ne recommences, & le Cardinal auroit certainement tort de dire

Nunc reus infelix absens agor, & mea cùm sit
Optima, non vllo causa tuente perit.

Ouidius.

Car homme du monde ne t'auroit entendu parler de la façon que tu as fait auiourd'huy, qui ne iugeast que son Eminence t'a choisi pour plaider sa cause, & qu'à cét effect elle t'a communiqué tous les secrets de son cabinet.

M. Desabuse-toy de cela, Sainct-Ange; lors que *François I.* & *Henry II.* voulurent respondre aux Apologies, & Manifestes de Charles V. ils choisirent les meilleures plumes qui fussent de ce temps-là: Quand *Charles IX.* estima necessaire de détromper les Princes d'Allemagne, & autres interessez, de ce qui s'estoit passé à Paris le iour de la Sainct *Barthelemy*, il en donna la charge à *Monluc* Eueſque de Valence, & à Monsieur *de Pybrac*,

le Demosthenes de son temps, qui n'a pas oublié de mettre le choix que l'on fit de luy en cette occasion, entre les principales actions de sa vie:

Plaisirs de la vie Rustique.

Ou soit que commandé pour la France vanger,
Il veüille s'opposer à l'escrit estranger,
Et défiant le temps d'vne plume immortelle,
Soustenir courageux de son Roy la querelle.

Ainsi le Cardinal *de Richelieu* opposoit les *Sirmonds*, les *Chatelets*, les *Voyers*, & autres personnes de semblable portée, aux escrits que l'on faisoit contre son Ministere; & cela estant ie me persuade que si le Cardinal *Mazarin* vouloit fournir de defenses pour le sien, il y employeroit des *Sillons*, des *Rigaulds*, des *Preissacs*, des *S. Germain*, qui sont les plus fameux Apologistes de ce temps, plustost que d'aller chercher vn pauure diable d'*Imprimeur*, qu'il sçait veritablement estre assez bien intentionné pour escrire sur ce suiet, s'il en auoit la capacité, mais aussi n'ignore-t'il pas la portée de mon esprit, & que

Horat. de arte Poët.

Serpit humi, tutus nimium timidúsque procellæ.

Et ie te puis iurer aussi foy d'homme de bien, que tant s'en faut que le Cardinal ou aucun des siens m'ait parlé d'estudier cette cause, ou que l'on m'ait informé à dessein de me la faire defendre, des moindres particularitez & circonstances dont ie me suis seruy dans le discours que nous auons eu ensemble, que ie ne croy pas mesme qu'il leur soit venu en phantaisie, que ie deusse iamais songer à le faire.

S. C'est pourquoy ie voudrois que quelqu'vn

de ces Anges dont tu viens de parler, fiſt ſçauoir au Cardinal l'affection que tu as pour ſon ſeruice, & quelle peine tu as pris auiourd'huy à deſcouurir ſon innocence, il ſeroit bien ingrat s'il ne te faiſoit riche pour tout le reſte de ta vie, & ſi les graces du Ciel pleuuoient ſur toy, ie m'aſſeure qu'il en degouſteroit auſſi quelqu'vne ſur moy, à cauſe de la bonne amitié que tu me portes.

M. Fi fi, Sainct-Ange, ne me parles point de rien faire pour de l'argent; ce n'eſt pas mon naturel, ma langue n'eſt point mercenaire, & quoy que ie ne veüille pas dire auec Ouide,

Turpe reos empta miſeros defendere lingua,

puis que le Cardinal n'eſt point coulpable, & que ce vers eſt trop iniurieux au Barreau, ie puis toutesfois bien me vanter auec Auſone, que

In Epicedio patris.

Obtuli opem cunctis poſcentibus artis inemptæ,
Officiúmque meum cum pietate fuit.

La verité de ce que i'ay dit, la charité que ie dois auoir pour ma patrie, l'amour de mon Prince, l'innocence du Cardinal, vn peu d'affection qu'il m'a teſmoignée, ſont les tuyaux qui conduiſent ma parole du coſté de l'equité & de la Iuſtice. Quoy que ie ne ſois pas Gentilhomme, i'ay neantmoins le cœur noble, & aſſis en bon lieu, & ſi ie ne ſeconde mes amis auec l'eſpée, ie ne laiſſe pas de les aſſiſter autant que ie puis par mes diſcours; quand ie voy qu'il faut prendre party i'ay bien toſt fait, & ie cherche pluſtoſt les occaſions, que d'attendre que l'on m'y traiſne comme ces ſoldats mercenaires,

Terent. in Adelph.

Nummo coacti qui ſuum officium faciunt,
Ille quem beneficio adiungas ex animo facit,
Studet par referre, præſens abſénſque idem erit.

Si i'auois voulu me ſeruir des artifices que l'on pratique en Cour, & auprés des grands Seigneurs, pour en obtenir quelques graces, pour ſe mettre en conſideration auprés d'eux, peut-eſtre que le Cardinal m'auroit plus eſtimé & conſideré qu'il n'a pas fait; mais par la grace de Dieu ie ſuis guary *d'ambition*, & *d'auarice*, qui ſont les deux peſtes de la belle gloire, & de l'honneſteté, & quand ie deurois mourir enueloppé dans mon pauure lange comme tu m'as trouué ce matin, ie ne commettray iamais les baſſeſſes que commettent tous les iours ceux qui ſont eſclaues de ces deux vices:

Virtute, mon enfant, *ambire oportet non fauitoribus,*
Sat fauitorum habet ſemper qui rectè facit.

& la plus belle vertu, la plus vtile & neceſſaire que l'on puiſſe pratiquer en Cour, eſt de n'y farder, ny deſguiſer iamais la verité; comme en effect pour ce qui eſt de mon regard, ie ne croy pas d'y auoir iamais rien dit contre ma conſcience.

S. Tu n'as doncque point obſerué les preceptes que ton Pybrac donne aux Courtiſans:

Ne voyſe au bal qui n'aymera la danſe,
Ny au banquet qui ne voudra manger,
Ny ſur la mer qui craindra le danger,
Ny à la Cour qui dira ce qu'il penſe.

M. Auſſi n'ay-ie iamais pris cette qualité de *Courtiſan*, ny *d'homme de Cour*; car telles gens ne

ſont bons que pour eux, & ne valent du tout rien pour leurs Maiſtres, auſquels ils n'oſeroient rien dire qu'ils ne les flattent; i'y ay doncque veſcu en vieux *Gaulois*, en *Philoſophe*, en *homme deſintereſſé*,

Virtutis veræ cuſtos rigidúſque ſatelles. Horat. epiſt. 1. lib. 1.

& lors que i'ay eu occaſion d'y dire la verité, ie ne l'ay pas celée, ny déguiſée à perſonne, non pas meſme à ſon Eminence, qui m'a touſiours teſmoigné d'agreer ces petits effects de l'affection tres-zelée & tres-extraordinaire que i'ay pour ſon ſeruice.

S. Voilà pourquoy tu n'en demeureras pas ſans recompenſe, car tu ſçais bien ce que dit Claudian de la vertu deſintereſſée,

Hanc tamen inuitam blandè veſtigat & vltro
Ambit honos:

Et c'eſt auſſi en cette occaſion là que ie te ſupplie dés maintenant de me vouloir faire du bien, lors que le Cardinal t'en aura fait, & que tu auras moyen de ſeruir tes amis auſſi bien de la bourſe que de la langue.

M. Ie ne ferois en cela que mon deuoir, car il y a long-temps que nous nous cognoiſſons, & que nous auons veſcu enſemble *ſine lite ſine querela*. Et puis i'ay touſiours remarqué que ce Prouerbe *vetus aurum, vetus vinum, & veteres amici* eſtoit tres-veritable.

S. Pour les deux derniers ie ne doute point que tu n'en ayes pû faire l'experience; mais pour ce

vetus aurum, ie croy si tu en veux dire la verité, que cent escus & toy n'ont iamais passé par vne mesme porte.

M. Quand tu dirois cinquante, peut-estre ne mentirois tu pas ; ie n'ay iamais esté de ceux *qui tot auro struebant insidias, vt inde pallesceret*, & comme i'ay fait tout le temps de ma vie profession des lettres & de ces belles speculations,

Persius Satyr. 3.

Insomnis quibus & detonsa iuuentus
Inuigilat, siliquis & grandi pasta polenta ;

ie n'ay point songé aussi à m'exempter de la pauureté, qui d'ordinaire les accompagne.

Vulteius in Epigram.

Grammaticam verè quidam dum pingere vellet,
In vili picta est fœmina nuda loco.

S. Ha braue Mascurat, puis que nous sommes tous deux également dépourueus des biens de la Fortune, pourquoy ne suis-ie pas aussi riche que toy des graces de la nature?

M. Tu deurois plustost souhaiter de ne me ressembler ny en l'vn ny en l'autre, car au temps où nous sommes la pauureté nuit beaucoup, & la doctrine ne sert de rien du tout, peu s'en faut que ie ne dise auec Martial,

At me literulas stulti docuere parentes.

Mais neantmoins puis que le Ciel mesme a separé les biens du corps d'auec ceux de l'esprit, ce ne seroit pas vne petite folie à toy & à moy, de vouloir posseder les vns & les autres tout ensemble.

S. Et où as tu leu ce beau decret du Ciel dans les liures des *Curiositez inoüies*, dans les resueries de

Postel, dans les superstitions *d'Agrippa*, dans la cabale *de Reuchlin*, de *Riccius*, de *Bugonouo*, dans la Steganographie de *Tritheme*, dans les chiffres de *Vigenaire*.

M. Rien moins, ie l'ay appris dans Manile, qui vaut mieux que tous les Autheurs precedens,

Dat quibus Erigone primum nascentibus æuum,
Ad studium ducet, mores & pectora doctis
Artibus instituet, nec tam compendia census,
Quàm causas virésque dabit perquirere rerum.

S. Enfin les sources du *Nil* tariroient plustost que celles de ton admirable Polymathie : Ie croy pour moy que si tu auois fait gageure de ne rien dire trois iours durant que par la bouche d'autruy, tu en viendrois à bout, aussi bien que ce Prestre qui s'estoit engagé de respondre en rime à tout ce qu'on luy proposeroit, & en quel lieu, ou en quel temps que ce fust. Mais prens garde aussi, que ceux qui condamnent les citations dans les plaidoyers, ne te donnent bien serré sur les doigts.

M. Ie te diray, Sainct-Ange, quand vn homme s'est acquis assez d'authorité pour mettre tout ce qu'il dit en consideration, comme vn *Roy*, vn *Prince*, vn *Chancelier*, vn *Premier President*, vn *Ambassadeur*; ou qu'il se veut faire remarquer par vne eloquence extraordinaire, comme ont fait du *Vair & Marion*, ie croy qu'ils font tres-bien de ne rien emprunter chez autruy : mais si d'autre costé, celuy qui parle est aussi peu cogneu que ce bon vieillard qui nous est representé dans Claudian,

In Epigrã. de ſene Veron. *Indocilis rerum vicinæ neſcius vrbis;*

ou qu'il ſe veüille ietter du coſté de la doctrine, comme ont fait *Galand*, *Roüillard*, *Seruin*, & tout ce qu'il y a iamais eu de meilleur dans le Barreau; ou qu'il veüille donner poids, & faire remarquer & eſtimer ce qu'il dit; ou que la matiere eſt trop releuée & de trop grande importance pour ne l'appuyer que de ſa ſimple authorité : il faut neceſſairement qu'il ait recours à celles d'autres perſonnes qui ſoient plus conſiderées & eſtimées que n'eſt pas la ſienne. Et afin de te faire comprendre cela par vn exemple qui ſoit clair comme le iour; ſi tu me demandois iuſques où s'eſtend l'authorité d'vn Roy en ſon Royaume, & que ie te reſpondiſſe ſimplement qu'elle eſt abſoluë, qu'elle n'eſt ſubiette à aucune loy, qu'il peut faire ce que bon luy ſemble; ne ſerois tu pas beaucoup moins perſuadé de cette verité, que ſi ie venois à adiouſter en confirmation d'icelle, que ſuiuant l'oracle des Loix, *Princeps legibus ſolutus eſt*; que Seruius cét ancien interprete de Virgile eſtoit de la meſme opinion lors qu'il a dit: *Vnde Imperatores, & virgines Veſtæ, quia legibus non tenentur, in ciuitate habent ſepulchra*; qu'elle a eſté confirmée par S. Ambroiſe, *Rex vtique erat (Dauid) nullis ipſe legibus tenebatur, quia liberi ſunt Reges à vinculo delictorum, neque enim vllis ad pœnam vocantur legibus, tuti imperij poteſtate*; que Gregoire de Tours & Otto Friſingenſis s'accordent en ce poinct là; le premier en parlant à Chilperic, *Si quis de nobis, ô Rex, iuſtitiæ tramites*

L. Princeps.

ad 9. Æneid.

in Apolog. Dauidis.

tranſcendere

transcendere voluerit, à te corripi potest: si verò tu excesseris, quis te corripiet? loquimur enim tibi, sed si volueris, audis, si nolueris, quis te damnabit, nisi is qui se pronuntiauit esse iustitiam; & le second en l'Epistre à l'Empereur Federic, *Soli Reges vtpote constituti supra leges, diuino examini reseruati, sæculi legibus non cohibentur, vnde & illud tam Regis quàm Prophetæ, Tibi soli peccaui,* suiuant quoy nous lisons aussi dans Seneque le Poëte que *Rex est qui metuit nihil.* Or toutes ces opinions, Sainct-Ange, ne doiuent-elles pas non seulement te persuader, mais aussi te forcer de croire, que les Anglois ne se pourront iamais lauer, de l'horrible attentat qu'ils ont commis en la personne de leur Roy? Et si i'adiouste encore que par les mesmes Loix Romaines, *Quod Principi placuit, legis habet vigorem;* que Guntherus a dit, lib. 1. de constit. principum.

Pro lege voluntas
Principis esse solet, quicquid decreuerit ille
Esse ratum mos est, & legis habere vigorem. Ligurini 8.

Que Bodin asseure, *Quant à la voye de Iustice, le Subiet n'a point de iurisdiction sur son Prince, duquel depend toute puissance & authorité de commander, & qui peut non seulement reuoquer tout le pouuoir de ses Magistrats, mais aussi en la presence duquel, cesse toute la puissance & iurisdiction de tous les Magistrats, Corps, Colleges, Estats, & Communautez;* & ce qu'il adiouste en suite. Cela ne sera-t'il pas plus capable de te persuader quelle deference les Subiets doiuent à leur Prince, que si ie passois soubs silence toutes ces belles authoritez, pour te conuaincre seulement liure 2. ch. 5. de Repub.

par la mienne, qui te lairroit peut-eſtre auſſi froid comme elle t'auroit trouué ? En ſuitte de quoy ſi tu veux mettre ces dernieres raiſons, auec les precedentes que i'ay des-ia rapportées pour iuſtifier mes Citations, tu trouueras ſans doute, qu'elles ne ſeront iamais blaſmées, ſinon par ceux qui n'en pourroient faire de ſemblables, *iuxta illud, Cauillari facilius eſt quàm æmulari.*

S. Tu me dis de ſi belles choſes que ie quitterois volontiers le gain que m'apportera la Declaration, pour le profit que ie ferois en demeurant encore deux ou trois heures auec toy : Mais puis que tu dois eſtre las de parler, & que tes affaires ne te permettent pas de demeurer icy dauantage ; ie te remercie de tres-bon cœur, de tant de belles choſes dont tu as pris la peine de m'inſtruire : Et ie te ſupplie pareillement de vouloir excuſer les plaiſanteries, & ſornettes dont ie me ſuis quelquesfois ſeruy, pour eluder la force de tes reſponſes ſolides & preſſantes, & quelquesfois pour te reſioüir, comme faiſoit Perſe auec le bon homme Cornutus qui auoit eſté ſon Maiſtre, Satyr. 5.

Saturnúmque grauem noſtro Ioue frangimus vna.

M. Tu te mocques Sainct-Ange de me faire ces compliments là, tu veois que ie m'en ſuis ſeruy aux occaſions auſſi bien comme toy, & ie croy que nous auons tous deux fort bien fait ; puis que les faceties ne ſont pas touſiours hors de ſaiſon, que Ciceron diſoit au ſecond des Tuſculanes, *Lectionem ſine vlla delectatione negligo*, & que ſuiuant

l'opinion d'Horace *Ridiculum acri*
Fortiùs & meliùs magnas plerumque ſecat res. Satyr. 10. lib. 1.

Au reſte comme nous ſommes amis de longue main, & qu'il y a long-temps que ie ne t'auois veu, i'ay eſté rauy de pouuoir paſſer cette iournée auec toy, & de te détromper des fauſſes opinions que tu auois conceuës du Cardinal Mazarin, parce que tu en pourras d'oreſnauant deſabuſer beaucoup d'autres, & ſeruir par ce moyen autant qu'il te ſera poſſible au repos de la France. Et ainſi au lieu d'auoir celebré en ce lieu-cy *Polyphagiam* en mangeant bien, ou *Polypoſiam* en beuuant encore mieux, comme c'eſt l'ordinaire de tous ceux qui y viennent, il ſe trouuera que nous y aurons pluſtoſt exercé φιλοτησίαν *ſiue amicam illam compotationem*, ſur laquelle Suidas, & Stuckius aprés luy, au 3. liure de ſes Antiquitez conuiuales chap. 10. ont tant fait de belles remarques, & que le reſultat de noſtre iournée ſe pourra appeller εὐημέρημα, *bonus ſeu felix diei ſucceſſus*, pluſtoſt qu'vne deſbauche, à laquelle ny toy ny moy n'auons gueres d'inclination.

S. Pour toy ie veux croire que tu es ſobre & retenu par ſageſſe, mais pour moy ſi ie ne me réiouys pas ſi ſouuent que ie voudrois bien, c'eſt la ſeule miſere du temps qui en eſt cauſe.

M. Il nous faut doncque prier Dieu conioin-tement,

vt interea fera mœnera militiai, Lucret. lib. 1.
Per maria ac terras omneis ſopita quieſcant.

Car de ſouhaitter ſans cette premiere faueur,

Horat. de arte Poët. *Vt redeat miseris, abeat fortuna superbis.*

ce qui nous remettroit infalliblement dans le siecle d'or, ce seroit demander l'impossible.

S. Tu ordonnes là deux grandes medecines en peu de mots, & qui produiroient comme tu dis de merueilleux effects pour le repos des peuples, si elles estoient executées; mais il n'est pas comme ie croy, au pouuoir des hommes d'en venir à bout.

M. Aussi veois-tu bien que ie ne l'espere que du Ciel: Adieu Sainct-Ange.

S. Touche là Mascurat, il n'y a tantost plus que nous deux à prendre la Declaration, ie suis ton seruiteur, & de bon het.

Publicè vtile est absentes à quibuscumque defendi. Nam & in capitalibus iudiciis defensio datur; vbicunque igitur absens quis defendi potest, ibi quemuis verba pro eo facientem, & innocentiam excusantem, audire æquum est, & ordinarium admittere. L. seruum §. Publico. D. de Procuratoribus.

Causa cognita possunt multi absolui, incognita nemo condemnari potest. Cicero pro Roscio.

Fautes à corriger.

Pag. 57. de *lis* que
ibid. *adiouſte* firent à Rome contre
Pag. 79. 1639. *lis* 1644.
Pag. 219. *Mazzouius* lis *Mazzonius*
Pag. 222. eſcargots *lis* eſcarbots
Pag. 230. *tertius* lis *tetrius*
Pag. 253. *Zebaldone* lis *Cibaldone*
Pag. 288. *aprés* diſcours *adiouſte*, car comme tu diſois tantoſt
Pag. 297. *velut* lis *leuis*
Pag. 370. lis *Quantum Hipanis Veneto diſſidet Eridano*
Pag. 439. *& ſi non aliqua* lis
Semper Hyems, ſemper ſpirantes frigora Cauri
ibid. *en marge* ecloga 3. *lis* 3. Georgicon
Pag. 469. *Caimi* lis *Caini*
Pag. 470. d'Eſtat *lis* Eſtat.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE